



EX BIBLIOTHECA
IOH IAC SALOMON

Jean Jacques Salomon
1756.



Bernardini del. 1766

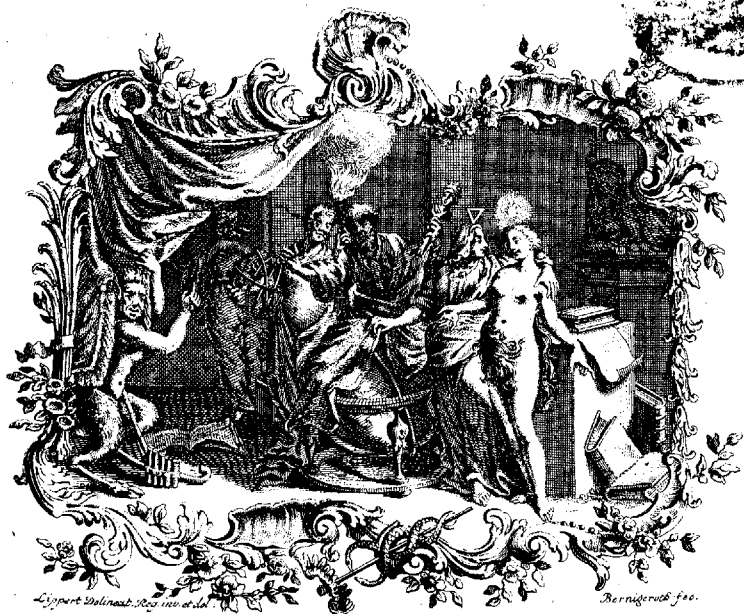
Le Portrait de **BOILEAU**, apporté sur le **PARNASSE**, par la **POÉSIE SATIRIQUE**.
APOLLON tend les bras, pour le recevoir, et les **MUSES** lui préparent des Couronnes.

H. 2.
OEUVRES
DE *HA 7*
NICOLAS BOILEAU
DES PREAUX.

AVEC DES
ECLAIRCISSEMENS HISTORIQUES
DONNES PAR LUI-MEME.

NOUVELLE EDITION
AUGMENTEE DE LA VIE DE L'AUTEUR
PAR MR. DES MAIZEAUX.

TOME PREMIER.



A DRESDE MDCCLXVI.
CHEZ GEORGE CONRAD WALTHER
LIBRAIRE DU ROI.
AVEC PRIVILEGE.



4031



92.406

177

Wir FRIEDRICH AUGUST, von Gottes Gnaden, König in Pohlen, Groß-Herzog in Lütthauen, Reußen, Preußen, Masowien, Samogitien, Kyovien, Volbinien, Podolien, Poelabien, Liefland, Smolenskien, Severien und Zycbernecovien &c. Herzog zu Sachsen, Jülich, Cleve, Berg, Engern und Westphalen, des Heiligen Römischen Reichs Erz-Marschall und Churfürst, auch des selben Reichs in denen Landen des Sächsischen Rechts, und an Enden in solch Vicariat gehörende dieser Zeit Vicarius, Landgraf in Thüringen, Marggraf zu Meissen, auch Ober- und Nieder-Lausitz, Burggraf zu Magdeburg, Gefürsteter Graf zu Henneberg, Graf zu der Mark, Ravensberg, Barby und Hanau, Herr zu Ravenstein &c. bekennen öffentlich, mit diesem Briefe, und thun kund jedermänniglich: Welchergestalt Uns George Conrad Walther, Unser Hof-Buchhändler allhier, unterthänigst zu vernehmen gegeben, daß er nachbenanntes Buch: Les Oeuvres de Nicolas Boileau Despreaux avec des Eclaircissements historiques, & avec Figures, aufzulegen gesonnen sey: Damit er nun aber wider den Nachdruck dieses Buchs um so vielmehr gesichert seyn möchte, als wolte Uns er gehorsamst angelanget haben, Wir, als des heiligen Römischen Reichs dieser Zeit Vicarius, möchten ihn mit einem zehnjährigen Privilegio impressorio über selbiges, um es in allerley Format, auch unter obigen, oder einen andern Titel, alleine drucken und verlegen zu können, zu begnadigen geruben.

Wenn Wir denn dieses unterthänigste Anlangen, auch die Kosten, Fleiß und Arbeit, welche bey solchanden Buche, anzuwenden ist, und durch den Nachdruck von anderen gewinsüchtigen Leuten unnützlich gemachet werden dürfte, in Gnaden angesehen; Als haben Wir die gebethene Concession und Freyheit gegeben, thun das auch hiermit, wissentlich, in Kraft dieses Briefs, aus Reichs-Vicariats Macht und Gewalt, also und dergestalt, daß Eingangs besagter George Conrad Walther obbeschriebenes Buch, unter dem mit angegebenen Titel, oder einem andern, auch vermehrt, oder vermindert, in allerley Format, auflegen und ausgehen lassen, auch hin und wieder ausgeben, feilhaben und verkaufen, hingegen solches niemand, ohne seinem Consens, Wissen und Willen, innerhalb derer nächsten zehen Jahre von dato an, gerechnet, in dem heiligen Römischen Reiche nachdrucken, oder verkauffen solle, unter was gesuchten Schein es immer geschehen möchte. Wir gebietthen darauf allen und jeden, Unseren und des Reichs Unterthanen und getreuen, insonderheit aber allen Buchführern, Buchdruckern, Buchbindern, und Buchverkäufern, bey Vermeidung einer Pœn von fünf Mark löthigen Goldes, die ein jeder, so oft er freventlich darwider thäte, halb in des Reichs Cammer, und den andern halben Theil George Conrad Walthern unnachbleiblich zu bezahlen verfallen seyn soll, hiernit ernstlich und nachdrücklich, mehrgedachtes Buch innerhalb derer bestimmten zehen Jahre, weder selbst, noch durch andere, in keinerley Format, nachzudrucken, zu distrahiren, feil zu haben, herum zu tragen, oder zu verkaufen, noch, solches zu thun, anderen zu gestatten, in keine Weise, noch Wege, alles bey Vermeidung Unserer Ungnade und obgesetzten Pœn derer fünf Marck löthigen

Goldes, auch Verlierung desselben Nachdrucks, den Walthers, oder dessen Befehligsbabere mit Hülfe und Zuthun jedes Orts Obrigkeit, wo sie dergleichen finden würden, so fort, ohne jemandes Verhinderung, zu sich nehmen, und damit nach Gefallen thun und handeln mögen. Doch soll auch ofterwehnter Walthers schuldig und verbunden seyn, fleißig Acht zu haben, daß sein Druck rein und sauber verrichtet, das Buch von ihm um billigen Preiß verkauft, und selbigem nichts einverleibet werde, so Uns und dem heiligen Römischen Reiche entgegen, oder sonst anstößig, bey Verlust aller Exemplarien, und Vermeydung einer absonderlichen Strafe; Ingleichen soll zu Unserer geheimen Reichs-Vicariats Canzley derselbe die gewöhnlichen Exemplaria von diesem Buche, und zwar von jedem Format, auf seine Kosten, bey Verlust dieses Unsers Privilegii, einschicken, auch dieses letztere, anderen zur Nachricht und Warnung, dem Buche voranzudrucken lassen. Zu Urkund dieses Briefs besiegelt mit Unserm aufgedruckten Reichs-Vicariats-Insigel, der geben ist zu Dresden, den eilfften Monats-Tag Septembris, im Jahr nach Christli Unsers Heilandes Geburth ein tausend sieben hundert fünf und vierzig.

(L. S.)

AUGUSTUS REX.

Heinrich Graf von Brühl.

George Lebrecht Wilcke.

A
SON ALTESSE ROYALE
MONSEIGNEUR
LE PRINCE ROYAL
DE POLOGNE,
PRINCE ELECTORAL DE SAXE.

MONSEIGNEUR,

Les Ouvrages des grands hommes
apartiennent, MONSEIG-
NEUR, à toutes les Nations: Elles

y ont un droit incontestable; & c'est à ce titre que j'ai entrepris d'imprimer les Oeuvres de Boileau, & que j'ose prendre la liberté de les dédier à **Votre Altesse Royale.**

Je n'ai pas cru, **MONSEIGNEUR**, pouvoir mieux **VOUS** témoigner mon zele & mon respect, ni qu'il fût possible de présenter à **Votre Altesse Royale** un Ouvrage plus digne d'Elle. En effet, **MONSEIGNEUR**, Boileau tient parmi les Modernes le même rang qu'Horace a tenu parmi les Anciens; & s'il y a quelque différence, elle est toute à l'avantage du premier, puisqu'il

l'em-

l'emporte pour la décence, & que sa Diction toujours chaste est un préjugé favorable de la pureté & de la Sageſſe de ſes mœurs. Mais je m'oublie ; & ce n'eſt point à moi à faire l'éloge d'un Auteur dont **Votre Alteſſe Royale** connoit ſi bien tout le mérite. Il me ſuffit de le faire paroître ſous une forme convenable à ſa Réputation ; & ſi mes ſoins ont le bonheur de ne point déplaire à **Vo-**
tre Alteſſe Royale, je n'aurai pas ſujet de les regretter. Quelle plus belle récompenſe en effet pour moi, & quoi de plus propre à m'encourager à de nouvelles entrepriſes que l'approbation d'un Prince dont les lumières

égalent les Vertus ? Puissé-je , mériter cette approbation , & l'honneur de me dire avec un très-profond respect,

MONSEIGNEUR,

De Votre Altesse Royale,

Le très-humble & très-obéissant
Serviteur

GEORGE CONRAD WALTHER.



A V I S
A U L E C T E U R
SUR CETTE
NOUVELLE EDITION.

A bien confiderer le grand Nombre d'Editions, qu'on a fait des Oeuvres de Despreaux, on peut les reduire à celles, qui ont été publiées avec le Commentaire de Mr. Broffette, & des Remarques de Mr. du Monteil.

Toutes les précédentes font imparfaites en Comparaison de ces dernieres. Parmi celles-ci les Editions in Folio & in Quárto, très-précieufes par la Beauté des Eftampes, & des autres ornemens d'Impreffion, ne conviennent qu'à un certain Nombre de Perfonnes, & ne trouvent place, que dans les Bibliothèques des Gens aifés.

La plus ufuelle, la plus commode, & la plus convenable à la multitude des Lecteurs, c'est fans

contredit l'Édition de la Haye, en IV. Volumes in douze. Aussi est-ce celle qui a eu le plus de Debit, & dont je me suis apperçû, que les Exemplaires commençoient même à devenir rares en Hollande. Cette Raison m'a déterminé à en entreprendre une nouvelle Édition, dont je vais rendre Compte.

J'ai préféré le Format in Octavo à l'in douze, parce qu'avec tous les Avantages de ce dernier, il a de plus celui du coup d'oeuil, des Marges, & qu'il m'a laissé plus de liberté pour l'arrangement des *Notes*, & le Choix des Caractères. Je n'ai d'ailleurs rien négligé de ce que j'ai cru pouvoir contribuer à embellir, & à perfectionner cette Édition. Papier, Caractères, Estampes, Correction, j'ai taché d'égaler en tout les Impressions étrangères, autant qu'un Essai peut aprocher de ses modèles. J'ose me flatter, que celui-ci ne le cédera en rien à la dernière Édition de la Haye dont il vient d'être fait Mention, & il n'a pas tenu à moi, qu'il ne la surpassât. J'ai mis les *Notes & Remarques* sur deux Colonnes, ce qui me semble faire un meilleur effet à la Vuë, & plus distinct du Texte. D'ailleurs j'ai exactement suivi les dernières Éditions, dont il a été parlé ci-dessus, à la Réserve de *la Vie de l'Auteur*, dont j'ai augmenté celle-ci. J'ai long-tems balancé, si je la ferois réimprimer
avec

avec les ouvrages du célèbre Boileau, ou non. D'un coté la Pièce est de bonne main, & vient d'un Ecrivain qui s'est aquis de la réputation par d'autres Ouvrages de ce genre, & particulièrement par les Vies de Bayle & de St. Evremont; je veux parler de Mr. *Des Maizeaux*. Et d'ailleurs on est naturellement charmé de connoître personnellement, pour ainsi dire, un homme dont on lit depuis près d'un Siècle les Ouvrages avec admiration. On s'intéresse à tout ce qui le regarde, & on voit avec Satisfaction jusqu'aux moindres occasions de ses différentes Productions. Mais d'un autre coté, on trouve un bon Nombre des *Remarques* & des *Anecdotes*, qui entrent dans cette Vie, répandues dans les Commentaires de Mr. Broffette, quoique ce dernier ne l'ait citée nulle part, & que le tems de l'Impression de l'ouvrage de Mr. Des Maizeaux fit assez voir, que ce n'est point lui qui a été plagiaire. J'ai crû cependant devoir passer par dessus cette Consideration, & qu'on ne seroit pas fâché d'avoir les *Anecdotes* & ces *Remarques* tout de suite, & dans un Ordre chronologique. Outre qu'il y a une infinité de choses, dont Mr. Broffette n'a pas fait usage.

Il est pénible & ennuyant de ramasser une quantité de *Remarques* & de petits faits répandus en cent endroits d'un Livre & dans des Volumes dif-

ferens, tandis qu'on peut les voir dans leur Source, les trouver rassemblés en un seul Corps, qui fait l'histoire suivie & abrégée de l'Auteur & de ses Ouvrages. On n'est pas fâché non plus, de les retrouver où l'Intelligence du Texte le demande, sans être obligé de recourir à la Vie; Et voilà ce qui m'a enfin engagé à mettre cette Vie à la tête des Oeuvres de Despreaux, sans retrancher du Commentaire de Mr. Broffette les Remarques qui paroissent en avoir été tirées.

Quelques personnes m'avoient suggéré l'Idée, de ramasser en un Volume, ce qui a été publié en differens tems contre ce célèbre Auteur, & d'en former une Espece d'*Anti-Boileau*. Mais exceptés ce que M. M. B. & D. M. en ont recueilli dans leurs Remarques & à la fin du Livre, je ne crois pas qu'il ait rien parû contre nôtre Auteur qui méritât d'être réimprimé & de rencherir l'Ouvrage. Ce qu'on m'avoit indiqué de mieux se bornoit à peu près aux *Lettres Antipoétiques de Mlle. Hooghart*, & à celles de l'Auteur des *Lettres sur les Anglois, les François & les Voyages*, où il critique rigoureusement la Satyre de Despreaux. Mais d'autres Personnes m'ont déconseillé d'en faire usage. Elles m'ont fait considérer, que les Lettres de Mlle. Hooghart attaquoient la Poësie & les Poëtes en général, & ne regardoient point directement nôtre

Auteur; & que tous ses Reproches bien appréciés se réduisoient à celui d'avoir écrit en Vers. Encore ne le trouve-t-on pas fort bien apuyé. Il est fondé sur une Aversion, sur un Mépris de toute Poësie en général. Ce qu'on appelle Génie, Esprit poétique déplaît souverainement à cette savante, elle trouve le Langage des Poètes peu naturel, & ne se sent nullement affectée de l'harmonie qui résulte de la Cadence & des Rimes, & qui rend les bons Vers si touchans pour d'autres. Pour échapper à sa Censure il eût falu que Despreaux eut écrit naturellement, & arrangé ses Mots dans le même Ordre où les Idées se présentent à l'Esprit, & avec la même Précision; c'est à dire, qu'il eut falu que Boileau n'eut pas été Poète, & n'eût jamais écrit qu'en Prose. Quand on est fait & qu'on pense de cette maniere là, il n'y a qu'à rejeter toutes sortes de Poètes & de Poësie, & on a tort de vouloir critiquer tel ou tel Poète en particulier. On n'est pas Juge compétent, & on s'expose au même Reproche que meritent ceux, qui nés sans oreilles & sans goût pour la Musique, s'amusent à décider d'un Concert, ou de tel autre ouvrage dans ce genre. C'est ce qu'on me dit de plus modéré sur ce sujet. On y ajouta, que ces mêmes Reflexions pouvoient servir contre la Lettre de Mr. Muralt, qui témoignoit à peu près autant d'Eloignement pour la Poësie, que Mlle. Hooghart.

Que

Que d'ailleurs cette Lettre étant mieux écrite, se faisoit lire avec plus de plaisir que celles du Panégiriste de Mlle. Schurman: Mais qu'en Révanche elle étoit remplie de faux Jugement, & de Reflexions qui paroissoient visiblement dictées par l'envie de critiquer & de censurer à quelque prix que ce soit. Qu'enfin elle ne meritoit nullement de trouver place dans une Nouvelle Edition des Ouvrages de Boileau. On justifia ces Jugemens par des Remarques solides, qu'on opposa à celles de l'Auteur des sùdites; mais qui allongeroient trop cet Avertissement, & me feroient peut-être sortir de ma sphère.

C'est à peu près tout ce que j'avois à dire touchant cette nouvelle édition. Si elle est bien reçue, j'aurai la satisfaction d'avoir fait plaisir au Public en lui facilitant les moyens de posséder un Ouvrage qu'on s'est empressé d'imprimer & d'embellir par tout où l'Imprimerie & le bon goût fleurissent.



AVERTISSEMENT

SUR L'ÉDITION DE LA HAYE

DE 1729. IN DOUZE.

LA dernière Edition que Mr. Despreaux publia de ses Ouvrages, parut en 1701. Il se proposoit d'en donner une nouvelle Edition en 1710: on en avoit même imprimé quelques feuilles, lorsqu'il reçut un ordre du Roi de n'y point mettre la *Satire sur l'Equivoque*; ce qui le chagrina si fort, qu'il aima mieux abandonner cette Edition, que de la publier sans cette Pièce. Mr. Despreaux mourut l'année suivante. Ses Amis donnèrent en 1713. une Edition de ses Oeuvres, telle qu'il l'avoit projetée, à l'exception de la *Satire sur l'Equivoque*, qu'il ne leur fut pas permis d'y joindre. Mais comme ceux qui s'opposoient à l'impression de cet Ouvrage, avoient moins de credit dans les Etats Protestans qu'ils n'en avoient à la Cour de France; on ne fit pas difficulté de l'insérer dans l'Edition des Oeuvres de Mr. Despreaux, imprimée à Geneve en 1716. Cette Edition est enrichie d'un Commentaire, qui, outre les Remarques de Mr. Despreaux, placées à la marge des dernières Impressions de ses Ouvrages, contient plusieurs Eclaircissemens qu'il avoit donnés à l'Editeur, tant de vive voix que par Lettres. On y trouve aussi quelques Pièces de Mr. Despreaux qui n'avoient point vû le jour; & même quelques Ecrits qui ne sont pas de lui, mais qui ont quelque rapport avec ses Ouvrages, ou que l'Editeur a eu des raisons particulieres d'y ajouter.

Cette *Nouvelle Edition*, que nous devons aux soins de Mr. Du Monteil, a tous les avantages de celle de Geneve: elle contient les mêmes Remarques, & les mêmes Pièces; & elle la surpasse encore à bien des égards (1).

I. Fille

(1) Cela doit aussi s'entendre, *folio & in quarto*: & de l'Edition de en partie, des Editions de 1718. in 1722, en 4. voll. in douze.

I. Elle est augmentée de plusieurs nouvelles Remarques, qu'on a distinguées de celles du Commentateur (2). On peut mettre au rang des plus importantes, celles qui regardent la *Satire sur l'Equivoque*. Le Commentateur oubliant qu'il étoit le dépositaire des intentions de Mr. Despreaux, s'est accommodé au tems. Il a non seulement évité d'expliquer les endroits où cet illustre Poëte designe certains dogmes de Morale, que Mr. Pascal a reprochés aux Jésuites dans ses *Provinciales*; mais lorsqu'il s'agit de ce qu'on appelle le *Jansénisme*, il n'y a point d'artifice dont il ne se soit servi pour déguiser la pensée de Mr. Despreaux, & pour donner le change au Lecteur. On a découvert ses déguisemens, & mis le Lecteur au fait sur ces endroits-là. Mais on n'épouse aucun parti: on se contente de fixer le véritable sens de l'Auteur; ou de donner les passages cités par Mr. Pascal, qui étoient l'objet de Mr. Despreaux.

On a aussi relevé le Commentateur, lorsqu'involontairement il n'a pas bien pris la pensée de Mr. Despreaux; ou qu'il ne rapporte pas certains faits avec assez d'exactitude. Quelquefois on indique les sources d'où il a tiré ses Remarques. On a même critiqué Mr. Despreaux; liberté; que le Commentateur ne s'est pas toujours refusée. Des Marets, Pradon, & Perrault ont censuré plusieurs choses dans les Ouvrages de notre Poëte: on a donné quelques exemples de leur Critique, sur tout aux endroits que Mr. Despreaux a changés ou supprimés dans la suite. Des Marets travailla de concert avec le Duc de Nevers, l'Abbé Testu, & quelques autres; & publia en 1674. la *Défense du Poëme heroïque. avec quelques Remarques sur les Oeuvres Satiriques du Sieur D****. Il censura, entr'autres choses, l'endroit de la IV. Satire, où Mr. Despreaux avoit traduit ces Vers d'Horace:

Tan-

(2) Les Imprimeurs n'ont pas toujours marqué cette distinction.

Tantalus à labris sitiens fugientia captat

Flumina. Quid rides? mutato nomine de te

Fabula narratur.

La critique parut juste à Mr. Despreaux ; & il retrancha des Vers qui , en effet , n'étoient pas dignes de lui. Les Auteurs du *Journal des Savans* ont observé, qu'il y substitua ces deux vers de Des Marets :

Tantale dans un fleuve a soif & ne peut boire

Tu ris? Change le nom. La fable est ton histoire :

& voici l'*Histoire anecdote* qu'ils nous donnent de ces vers.

„ Monsieur Despreaux , disent-ils (3) , ayant entrepris de traduire le *Tantalus à labris* d'Horace , le traduisit malheureusement par six détestables vers : les voici.

„ *Dites-moi , pauvre esprit , ame basse & venale ,*

„ *Ne vous souvient-il plus du tourment de Tantale ,*

„ *Qui dans le triste état où le Ciel l'a réduit*

„ *Meurt de soif au milieu d'un fleuve qui le fuit?*

„ *Vous riez ! sçavez-vous que c'est votre peinture ,*

„ *Et que c'est vous par-là que la fable figure.*

„ Des Marets n'oublia pas , comme on croit bien , les six vers que nous venons de rapporter. Mais ce qu'on ne devineroit pas , c'est que la joye qu'il en sentit lui tint lieu d'Apollon , & lui fit faire les deux vers dont nous parlons. Mr. Despreaux qui ne sçavoit point répondre aux injures , mais sçavoit à merveille profiter de tous les avis , ne répliqua rien à critique de son ennemi , mais corrigea ses Ouvrages avec soin , retrancha dans les Editions suivantes les six vers en question , & y substitua hardiment les deux de Des
„ Ma-

(3) *Journal des Savans* , Septembre 1728 , pag. 94 , 95. Edition d'Amsterdam.

„ Marets. C'est-là que tout le monde les a vûs pendant
 „ très-long-tems , car ce ne fut que quand Despreaux se
 „ nomma qu'il eût la délicatesse de retrancher totalement
 „ cette belle comparaison.

Voilà une *anecdote* bien circonstanciée , qui vient d'une
 société de gens choisis pour composer le *Journal des Sa-*
vans ; & ces Messieurs ne veulent pas, qu'on les en croie
 sur leur parole , ils en appellent aux Oeuvres même de
 Mr. Despreaux : *C'est-là* , disent-ils , *que tout le monde a*
vû pendant très-long-tems ces deux vers de Des Marets
 adoptés par Mr. Despreaux. Cependant il est très-certain,
 que ces vers ne se trouvent dans aucune Edition des
 Ouvrages de cet illustre Poëte. D'ailleurs , c'est connoi-
 tre fort mal Mr. Despreaux , que de croire, qu'il eût vou-
 lu se servir de Vers des Des Marets.

Au reste, quoiqu'on ait ajouté un grand nombre de
 Remarques à celles du Commentateur , on ne prétend pas
 avoir dit tout ce qui se pouvoit dire. Par exemple, on
 n'a pas observé, que Mr. Despreaux intitula son *Lutrin*,
Poëme heroïque, jusqu'en 1701, qu'il lui donna le titre
 de *Poëme heroi-comique* ; titre, qui convient beaucoup
 mieux à cet Ouvrage. Dans la Lettre à Mr. Perrault, sur
 la dispute touchant les Anciens & les Modernes, Mr. Des-
 preaux dit, *Je passerois condamnation sur la Satire. . . .*
quoiqu'il y ait des Satires de Regnier admirables. Son
 Commentateur fait là-dessus cette Remarque (4) : *Mr.*
Despreaux ne parle point ici de ses Satires ; ce silence a
bien de la grandeur. Mais s'il avoit joint ses Satires à
 celles de Regnier, & en avoit fait lui-même l'éloge,
 n'auroit-on pas eu raison de dire ; *il y a là bien de la pe-*
titesse ?

II. Nous avons dit que dans l'Edition de Geneve on
 avoit inféréé quelques Pièces qui ne sont point de Mr.
 Despreaux, mais qui ont du rapport avec ses Ouvrages :
 on

(4) Tom. IV. pag. 98.

on a augmenté le nombre de ces Pièces dans cette nouvelle Edition. On y a même ajouté quelques Ecrits qui ont une liaison nécessaire avec ceux qu'il a plu au Commentateur de faire entrer dans l'Édition de Geneve.

I. On ne sauroit bien entendre la *Dissertation* de Mr. Despreaux sur les *Jocondes* de Bouillon & de la Fontaine, sans avoir ces deux Pièces sous les yeux. Cependant la *Joconde* de Bouillon n'étoit connue que d'un très-petit nombre de Curieux: on la cherchoit en vain chez les Libraires. On la trouvera ici avec celle de la Fontaine, au devant de la Dissertation de Mr. Despreaux (5).

On y trouvera aussi la *Réponse de Mr. Perrault* à ce que Mr. Despreaux a dit contre lui dans ses *Réflexions sur Longin*, au sujet de Pindare (6). Mr. Des Maizeaux nous a conservé cette petite Pièce. Il l'insera dans le *Mélangé curieux des meilleures Pièces attribuées à Mr. de St. Evremond* &c. imprimé à Amsterdam en 1726.

On rapportera ici le jugement qu'il en fait dans la Préface de ce Recueil. „ Mr. Perrault, *dit-il*, publia cet Ecrit „ en 1694; mais il ne laissoit pas d'être aussi rare que s'il „ n'avoit jamais été imprimé. Je me suis imaginé qu'on „ seroit bien aise de le trouver dans la nouvelle Edition „ de ce Recueil. C'est une Réponse à la VIII. Réflexion „ critique de Mr. Despreaux, où il s'agit de Pindare. „ Mr. Perrault se proposoit de répondre à toutes les autres Réflexions de Mr. Despreaux, qui attaquoient son „ *Parallèle des Anciens & des Modernes*; je ne pense pas „ qu'il ait executé ce dessein. Mr. Despreaux avoit raison „ pour le fonds; mais il traita trop durement son adversaire. Mr. Perrault avoit l'avantage de la douceur, „ de la moderation, & de la politesse. Après tout, on „ verra dans cet Ecrit que Mr. Despreaux a imputé à Mr. „ Perrault bien des choses qu'il n'avoit pas dites, & qu'il „ lui a donné un ridicule dont il n'étoit point coupable. „ Pour-

(5) Tom. II. pag. 230, & 251.

(6) Tom. III. pag. 189.

„ Pourquoi n'a-t-il donc pas rectifié ces endroits dans la
 „ dernière Edition de ses Ouvrages? Comment accorder
 „ ce procédé avec cette droiture & cette équité, dont il
 „ se faisoit un rempart?

On a encore ajouté ici la *Réponse* de Mr. de la Motte à la XI. *Réflexion* de Mr. Despreaux sur Longin (7). Mr. de la Motte dans son *Discours sur l'Ode*, avoit trouvé trop hyperbolique & trop affecté ce Vers de la *Phédre* de Mr. Racine, où Thérამéne parlant du Monstre qui fut cause de la mort d'Hippolyte, dit

Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

Mr. Despreaux a défendu Racine son Ami, dans la *Réflexion* qu'on vient de marquer; & Mr. de la Motte a répondu. Le Lecteur fera, sans doute, bien aisé de pouvoir comparer cette *Réponse* avec la *Réflexion* de Mr. Despreaux, sans être obligé de l'aller chercher dans les Ouvrages de Mr. de la Motte.

2. On a fait entrer dans cette Edition quelques autres Pièces qui n'ont à la vérité aucun rapport avec les Ecrits de Mr. Despreaux, mais qui sont, comme on l'a déjà remarqué, nécessairement liées avec d'autres Ouvrages qu'il a plû au Commentateur d'insérer dans l'Edition de Geneve. Ainsi on a joint à la *Lettre de Mr. Racine* contre Mr. Nicole, les deux *Réponses* qui y furent faites (8), & la seconde *Lettre* de Mr. Racine, qui est une Replique à ces deux *Réponses* (9). On a aussi joint au *Sonnet* de Mr. de Nantes contre la Satire sur l'Équivoque, deux autres petites Pièces, du même Auteur; & dans une Remarque on a fait l'Histoire de ces Ouvrages (10). Le Commentateur n'a publié dans l'Edition de Geneve que le second *Sonnet*, qui est contre Mr. Despreaux: nous avons crû devoir y ajouter le premier, qui contient son élo-

(7) Tom. III. pag. 311.

(8) Tom. IV. pag. 165, & 183.

(9) Tom. IV. pag. 200.

(10) Tom. II. pag. 318, & suiv.

éloge. La troisième Pièce est une plaisanterie ingénieuse sur les deux autres. C'est dans le même esprit d'équité & de désintéressement qu'on a mis à la suite des Remarques du Commentateur sur l'Épigramme LI, un extrait de la *Défense du Grand Corneille contre le Commentateur de Mr. Despreaux*, par Messieurs les Journalistes de Trevoux (II).

III. Le Commentateur a divisé ses Notes en trois classes. La première contient les *Changemens* que Mr. Despreaux a faits dans les nouvelles Editions de ses Ouvrages: la seconde, les *Remarques* qui expliquent les expressions ou les allusions de Mr. Despreaux: & la troisième, les *Imitations*, c'est-à-dire, les passages qu'il a imités des anciens Poètes. On trouvera ici la même division. Mais au lieu que dans l'Édition de Geneve, on a séparé & distingué chaque classe d'une manière qui ne seroit qu'à grossir inutilement les volumes, & qui interrompoit même quelquefois la suite naturelle des Notes; nous avons placé dans celle-ci toutes les Notes selon l'ordre & la suite de vers: en distinguant néanmoins les *Changemens* & les *Imitations*, d'avec les *Remarques*. Si cette distinction ne se trouve pas par tout où elle devoit être, c'est parce qu'on a d'ailleurs suivi scrupuleusement l'Édition de Geneve, où elle n'est pas toujours observée. Le Commentateur s'est éloigné ici de ses propres règles. Son plan l'obligeoit à comprendre sous le titre de *Changemens*, tous les Vers que Mr. Despreaux a retranchés dans les Editions postérieures de ses Ouvrages: il ne laisse pas de les produire très-souvent sous le titre de *Remarques* (12).

Le 1. d'Avril 1729.

(11) Tom. II. pag. 214. & suiv.

(12) Comparez dans l'Édition de Geneve, Lutrin Chant II. vs. 8. 57.

avec Chant IV. vs. 105. & avec Saisire I. vs. 65, 94. 132, &c.

A V E R T I S S E M E N T

D E L' E D I T E U R

D E G E N E V E .

EN publiant un Commentaire sur les Oeuvres de Monsieur Boileau-Despreaux, j'ai eu dessein de donner une édition du Texte, plus parfaite que toutes celles qui ont paru. Pour la rendre telle, j'ai rassemblé avec soin tout ce qui est sorti de la plume de cet illustre Ecrivain. Je donne des Pièces entières qui n'avoit pas encore vû le jour; je conserve les endroits qu'il avoit retranchés de quelques éditions: enfin, jusqu'aux moindres fragmens, tout se trouve ici, revû plus exactement que jamais.

J'ajoute des Eclaircissemens historiques au Texte de l'Auteur; & je n'impose point quand j'annonce dans mon titre, qu'ils m'ont été donnés par l'Auteur lui-même: car je n'avance presque rien qui ne soit tiré, ou des conversations que j'ai eues avec lui, ou des Lettres qu'il m'a écrites. La haute idée que j'avois de ses Ouvrages, m'ayant fait souhaiter de le connoître, je ne trouvai en lui ni cette fausse modestie, ni cette vaine ostentation, si ordinaires aux personnes qui ont acquis une réputation éclatante: &, bien différent de ces Auteurs renommés qui perdent à être vûs de près, il me parut encore plus grand dans sa Conversation que dans ses Ecrits.

Cette première entrevûe donna naissance à un commerce intime qui a duré plus de douze années. La grande inégalité de son âge & du mien, ne l'empêcha point de prendre confiance en moi: il m'ouvrit entièrement son cœur; & quand je donne ce commentaire, je ne fais proprement que rendre au Public le dépôt que cet illustre Ami m'avoit confié.

S'il eut la complaisance de m'apprendre toutes les particularités de ses Ouvrages, je puis dire que de mon côté je ne négligeai rien de ce qui pouvoit me donner d'ailleurs une connoissance exacte de certains faits, qu'il touche légèrement, & dont il m'avoit qu'il ne favoit pas trop bien le détail. Mes recherches ne lui déplaisoient pas; de sorte qu'un jour, comme je lui rendois compte de mes découvertes: *A l'air dont vous y allez, me dit-il, vous saurez mieux votre Boileau que moi-même.*

Ce n'est donc pas ici un tissu de conjectures, hazar-
dées par un Commentateur qui devine: c'est le simple
récit d'un Historien qui raconte fidèlement, & souvent
dans les mêmes termes, ce qu'il a appris de la bouche de
l'Auteur original. En un mot, c'est l'Histoire secrète
des Ouvrages de Mr. Despreaux. Mais c'est aussi, en
quelque façon, l'Histoire de son Siècle. Car comme il
y a eu peu d'Ecrivains de ce tems-là qu'il n'ait nommés,
en bien ou en mal; peu d'évenemens de quelque impor-
tance, qu'il n'ait indiqués; mon Commentaire embrasse
le détail de ces diverses matières. Ainsi, l'on y trouvera
quantité d'anecdotes littéraires & historiques, peut-être
assez curieuses d'elles-mêmes pour attacher les Lecteurs,
& pour suppléer à ces graces intéressantes que je serois peu
capable de répandre sur mon Ouvrage.

Bien loin de m'abandonner à cette aveugle prévention
tant reprochée aux Commentateurs, j'ai rapporté assez
exactement les Critiques qu'on a faites de mon Auteur,
pour peu qu'elles m'aient paru sensées. J'ai crû, qu'à
l'égard de mes Lecteurs, je devois moins me regarder
comme l'Ami de sa Personne, que comme l'Interprète &
l'Historien de ses Ecrits.

En parlant des personnes qui y sont nommées, je me
suis attaché particulièrement à faire connoître celles qui
sont plus obscures, & dont les noms seroient peut-être
ignorés sans les Satires de notre Auteur. Dans le tems

auquel il les publia, telle Personne étoit fort connuë à la Cour ou à la Ville, qui ne l'est plus maintenant: comme *l'Angéli*, le *Savoïard*, & un tas de mauvais Ecrivains qui sont nommés dans les Satires. Tel Evenement faisoit alors l'entretien de tout Paris, qui peu de tems après fut entièrement oublié: comme le Siège soutenu par les Augustins, dont il est fait mention dans le premier Chant du *Lutrin*. Voilà principalement quels sont les sujets abandonnés à la prévoïance d'un Commentateur contemporain, dont la fonction est de fixer de bonne heure la connoissance des choses qui vrai-semblablement ne passeroient pas jusqu'à la Postérité.

Cette réflexion s'adresse sur tout à ceux qui seroient tentés de rejeter quelques-unes de mes Remarques, parce qu'elles leur paroïtroient moins importantes que la plupart de celles qui entrent dans ce Commentaire. J'ai eu dessein d'écrire pour tout le monde; pour les Etrangers aussi bien que pour les François; pour la Postérité encore plus que pour notre Siècle. Dans cette vûë, ne devois-je pas expliquer ce que regarde nos usages, nos modes & nos coûtumes? Un François, qui lira aujourd'hui mon Commentaire, ne sentira pas le besoin de cette explication: mais nos Neveux sans doute m'en feront gré: & les Notes qui peuvent maintenant paroître inutiles, ou qui semblent n'avoir été écrites que pour la simple curiosité, deviendront toujours plus nécessaires, à mesure que l'on s'éloignera du País & du Siècle où nous vivons.

Quelle satisfaction & quel avantage ne seroit-ce pas pour nous, si les Anciens avoient laissé des Eclaircissements de cette sorte, sur Horace, sur Perse, sur Juvénal! S'ils nous avoient instruits sur une infinité de faits, d'usages, de portraits, d'allusions, que nous ignorons aujourd'hui, que l'on ignorera toujours, & dont néanmoins l'explication donneroit un grand jour à ces Auteurs! Au défaut de ces connoissances, les Commentateurs qui sont venus après, ont été obligés de se renfer-

mer dans la critique des mots, critique sèche, rebutante, peu utile; & quand ils ont tenté d'éclaircir les endroits obscurs, à peine ont-ils pû s'élever au dessus de doutes & des conjectures.

L'obscurité que l'éloignement des tems ne manque jamais de jeter sur les ouvrages de mœurs & de caractères, ressemble à la poussière qui s'attache aux tableaux, & qui en ternit les couleurs, sans les détruire entièrement. Un œil habile peut quelquefois percer à travers ce voile, & découvrir les beautés de la Peinture: il en voit l'ordonnance & le dessein, quoique le coloris en paroisse presque effacé. Un Commentateur tâche, pour ainsi dire, d'enlever la poussière qui couvroit son Auteur, & de faire revivre les couleurs du tableau. Mais celui qui prépare un Commentaire sous les yeux de l'Auteur même, & de concert avec lui, prévient toute obscurité & conserve jusques aux moindres traits, ces traits délicats & presque imperceptibles qui s'effacent si aisément, & qu'il est impossible de rapeller quand une fois ils sont effacés.

J'ai donc quelque sujet d'esperer, que ce Commentaire sera utile & agréable au Public: On peut dire de ce genre d'Ouvrage, ce qu'un Ancien a dit de l'Histoire, qu'elle *plait, de quelque manière qu'elle soit écrite* *. La peinture qu'elle fait des vertus & des vices, des guerres, des changemens d'Etats, des révolutions mémorables, lui donne ce privilège. On ne verra ici que très-peu de ces faits éclatans, mais on y trouvera des particularités secrètes, souvent plus intéressantes par leur singularité & par leur nouveauté, C'est double satisfaction, quand, à la connoissance générale des faits, on ajoute celles des motifs & des causes qui les ont produits. Un Lecteur s'applaudit de devenir, en quelque manière, le Confident d'un Ecrivain célèbre, & d'être admis dans le secret de ses pensées. Il entre dans cette espèce de confiance,

* *Historia quoquo modo scripta delectat. Plin. L. 5. Ep. 8.*

un air de mystère qui flatte également la curiosité & l'amour propre.

Mes Notes sont distinguées par les titres de *Change-mens*, *Remarques*, & *Imitations*.

Dans le premier ordre de Notes, j'ai rapporté les *Change-mens* que l'Auteur a faits dans les diverses éditions de ses Ouvrages, & quand je l'ai crû nécessaire, j'ai expliqué les raisons qui l'ont obligé à faire ces Changemens. Il ne se contentoit pas de dire bien : il vouloit que l'on ne pût pas dire mieux. Souvent il a changé des endroits qui auroient passé pour achevés, s'il n'en avoit pas fait apercevoir les défauts, ou la foiblesse, par ses corrections. Rien peut-être ne pouvoit mieux faire connoître son génie, que de rapprocher ainsi les différentes manières de penser & de s'exprimer sur un même sujet, quoique moins heureuses les unes que les autres. C'est, si j'ose user de ce terme, la succession généalogique de ses pensées. On y voit, par des exemples fréquens & bien marqués, les accroissemens de l'Esprit humain, & les progrès d'une Critique aussi sévère qu'éclairée. Qu'y a-t-il d'ailleurs de plus propre à former le goût, que la comparaison qui se peut faire à tout moment, des endroits changés de mal en bien, ou de bien en mieux ?

Les *Remarques* suivent les *Change-mens*, & sont l'essentiel de mon Commentaire. Elles contiennent l'explication de tous les faits qui ont rapport aux Ouvrages de l'Auteur, & dont la connoissance est nécessaire pour la parfaite intelligence du Texte. Une matière si abondante & si riche n'avoit pas besoin d'ornemens étrangers. Aussi n'ai je rien tant recherché qu'un stile simple, tourné uniquement au profit des Lecteurs, & débarrassé de toutes ces vaines superfluités qui, au lieu d'éclaircir le Texte, ne font que dégouter de la Critique.

En-

* § Dans l'Édition d'Amsterdam de 1702, on marqua presque tous les passages des Poètes Latins que Mr. Despreaux avoit imités. Les Journali-

Enfin , après les Remarques viennent les *Imitations*, c'est-à-dire , les passages que Mr. Despreaux a imités des Anciens *. Bien loin qu'il eût honte d'avouer ces ingénieux larcins , il les proposoit , par forme de défi , à ses Adversaires qui s'avoient de les lui reprocher : & c'est lui qui m'a indiqué , dans la lecture suivie de tous ses Ouvrages , les sources les plus détournées où il avoit puisé. Aussi n'imitoit-il pas d'une manière servile. Les Poètes médiocres ne font que rapporter des passages , sans y rien mettre du leur que la simple Traduction , n'ayant ni assez d'adresse ni assez de feu pour fondre la matière , selon la pensée d'un de nos meilleurs Ecrivains † , ils se contentent de la souder grossièrement , & la soudure paroît. On distingue l'Or des Anciens , du Cuivre des Modernes. Mr. Despreaux au contraire s'approprioit les pensées de bons Auteurs , il s'en rendoit , pour ainsi dire , le maître , & ne manquoit jamais de les embellir en les employant. On ne doit pas cependant mettre sur son compte tous les passages que j'ai rapportés : car il y en a plusieurs qu'il n'a jamais vûs , ou qu'il n'a vûs qu'après-coup. Mais je ne laisse pas de les citer , parce qu'il est toujours agréable de voir comment deux esprits se rencontrent , & les différens tours qu'ils donnent à la même pensée.

C'est l'envie d'être clair , qui m'a assujetti à l'ordre que je viens d'expliquer touchant le partage de mes Notes ; & il m'a paru qu'en prenant sur moi le soin de faire cette distribution , j'épargnois de la fatigue à mes Lecteurs. Car les uns peut-être ne s'embarasseroient pas des Imitations , d'autres mépriseront les Changemens , la plupart s'en tiendront aux Remarques historiques. Si j'avois tout confondu , il auroit fallu lire tout , pour trouver ce qu'on cherchoit : au lieu que de la manière dont les choses

b 5

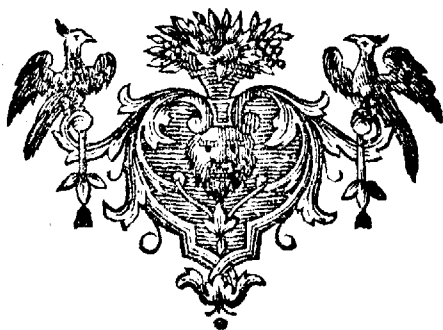
ses

nalistes de Trevoux firent là-dessus une réflexion qui piqua Mr. Despreaux. Voyez les Remarques sur l'Epigramme XXVII. Tom. II. pag. 234. DU MONTEIL.

† D'Ablancourt , Lett. I. à Patru.

ses sont disposées, chacun peut en un coup d'œil choisir ce qui est de son goût, & laisser le reste.

Je finis par une réflexion importante, & peut-être la plus nécessaire de toutes, puis qu'elle contient l'Apologie de mon Commentaire. Quoi que j'y fasse mention d'une infinité des personnes, on ne doit pas craindre d'y trouver de ces vérités offensantes, ni de ces faits purement injurieux, qui ne servent qu'à flater la malignité, & qui deshonnorent encore plus celui qui les public, que ceux contre qui ils sont publiés. Il est de la prudence d'un Ecrivain qui met au jour des faits cachés & des personnalités, de distinguer ce que le Public doit savoir, d'avec ce qu'il est bon qu'il ignore. Suivant cette règle, je n'ai pas dit toutes les vérités; mais tout ce que j'ai dit est véritable, ou du moins je l'ai reçu comme tel. Enfin, je me suis défendu sévèrement tout ce qui n'auroit pû m'acquiescer la gloire de Commentateur exact, qu'aux dépens de la probité & de la religion.



P R E F A C E

DE L'AUTEUR.

COMME c'est ici vraisemblablement la dernière Edition de mes Ouvrages que je reverrai, & qu'il n'y a pas d'apparence, qu'âgé, comme je suis, ¹ de plus de soixante & trois ans, & accablé de beaucoup d'infirmités, ma course puisse être encore fort longue, le Public trouvera bon que je prenne congé de lui dans les formes, & que je le remercie de la bonté qu'il a eue d'acheter tant de fois des Ouvrages si peu dignes de son admiration. Je ne saurois attribuer un si heureux succès qu'au soin que j'ai pris de me conformer toujours à ses sentimens, & d'attraper, autant qu'il m'a été possible, son goût en toutes choses. C'est effectivement à quoi il me semble que les Ecrivains ne sauroient trop s'étudier.

Un

1. *De plus de soixante & trois ans.*) C'est-à-dire, de plus de soixante & quatre ans: car Mr. Despreaux étant né le 1. de Novembre, 1636. il couroit sa 65. année en 1701. quand il composa cette Préface. Le Roi lui aiant demandé un jour, en quel tems il étoit né, Mr. Despreaux lui répondit, que le tems de sa naissance étoit la circonstance la plus glorieuse de sa vie: *Je suis venu au monde, dit-il, une année avant Votre Majesté, pour annoncer les merveilles de son Règne.* Le Roi fut touché de cette réponse, & les Courtisans ne manquèrent pas d'y applaudir. Mr. Despreaux, qui ne fit peut-être pas alors réflexion sur l'année de sa naissance, s'est cru depuis engagé d'honneur à soutenir un mot qu'il avoit dit en présence de toute la Cour, & qui avoit si bien réüssi. C'est-ce qui l'a obligé, toutes les fois qu'il a eu occasion de parler de

sa naissance, de la mettre en 1637. & c'est ce qui a causé l'erreur sur les dates de tous ses Ouvrages, dans la liste qu'on en avoit donnée au commencement de l'Édition postume de 1713. après la Préface. Voyez ci-après la Rémarque sur l'Épigramme 55.

§. Le Commentateur avance un peu trop légèrement que la Réponse qu'il attribue à Mr. Despreaux, l'a obligé toutes les fois qu'il a eu occasion de parler de sa naissance, de la mettre en 1637. Car pour ne donner qu'un exemple du contraire, dans l'Épître X. composée en 1695. vers 98. notre Poète dit, qu'il perdit son Pere à l'âge de seize ans. Or le Commentateur remarque sur ce même vers (& ailleurs) que le Pere de Mr. Despreaux mourut en 1657. Mr. Despreaux met donc ici sa naissance en 1640. ou 1641. Du MONTÉIL.

Un Ouvrage a beau être approuvé d'un petit nombre de Connoisseurs, s'il n'est plein d'un certain agrément & d'un certain sel, propre à piquer le goût général des Hommes, il ne passera jamais pour un bon Ouvrage; & il faudra à la fin que les Connoisseurs eux-mêmes avouent, qu'ils se sont trompés en lui donnant leur approbation. Que si on me demande ce que c'est que cet agrément & ce sel, je répondrai que c'est un je ne sai quoi qu'on peut beaucoup mieux sentir que dire. A mon avis néanmoins, il consiste principalement à ne jamais présenter au Lecteur que des pensées vraies & des expressions justes. L'Esprit de l'Homme est naturellement plein d'un nombre infini d'idées confuses du Vrai, que souvent il n'entrevoit qu'à demi; & rien ne lui est plus agréable que lors qu'on lui offre quelque une de ces idées bien éclaircie, & mise dans un beau jour. Qu'est-ce qu'une pensée neuve, extraordinaire? Ce n'est point, comme se le persuadent les Ignorans, une pensée que personne n'a jamais eue, ni dû avoir. C'est au contraire une pensée qui a dû venir à tout le monde, & que quelqu'un s'avise le premier d'exprimer. Un bon mot n'est bon mot qu'en ce qu'il dit une chose que chacun pensoit, & qu'il la dit d'une manière vive, fine & nouvelle. Considerons, par exemple, cette replique si fameuse de Louis Douzième à ceux de ses Ministres qui lui conseillèrent de faire punir plusieurs personnes, qui, sous le regne précédent, & lors qu'il n'étoit encore que Duc d'Orleans, avoient pris à tâche de le desservir. *Un Roi de France*, leur répondit-il, *ne vange point les injures d'un Duc d'Orleans*. D'où vient que ce mot frappe d'abord? N'est-il pas aisé de voir que c'est parce qu'il présente aux yeux une vérité que tout le monde sent, & qu'il dit mieux que tous les plus beaux discours de Morale, *Qu'un grand Princc, lors qu'il est une fois sur le Trône, ne doit plus agir par des mouvemens particuliers, ni avoir d'autre vûë que la gloire & le bien général de son*

Etat?

Etat? Veut-on voir au contraire combien une pensée fautive est froide & puerile? Je ne saurois rapporter un exemple qui le fasse mieux sentir que deux Vers du Poëte Théophile, dans sa Tragédie intitulée, *Pyrame & Thisbe*; lorsque cette malheureuse Amante aiant ramassé le poignard encore tout sanglant dont Pyrame s'étoit tué, elle querelle ainsi ce poignard,

*Ah! voici le poignard, qui du sang de son Maître
S'est souillé lâchement. Il en rougit, le Traître.*

Toutes les glaces du Nord ensemble ne sont pas, à mon sens, plus froides que cette pensée. Quelle extravagance, bon Dieu! de vouloir que la rougeur du sang, dont est teint le poignard d'un Homme qui vient de s'en tuer lui-même, soit un effet de la honte qu'a ce poignard de l'avoir tué? Voici encore une pensée qui n'est pas moins fautive, ni par conséquent moins froide. Elle est de Benferade, dans ses Métamorphoses en Rondeaux, où parlant du Déluge envoyé par les Dieux pour châtier l'insolence de l'Homme, il s'exprime ainsi:

Dieu lava bien la tête à son Image.

Peut-on, à propos d'une aussi grande chose que le Déluge, dire rien de plus petit, ni de plus ridicule que ce quolibet, dont la pensée est d'autant plus fautive en toutes manières, que le Dieu dont il s'agit en cet endroit, c'est Jupiter, qui n'a jamais passé chez les Païens pour avoir fait l'Homme à son image: l'Homme dans la Fable étant, comme tout le monde fait, l'ouvrage de Prométhée.

Puis qu'une pensée n'est belle qu'en ce qu'elle est vraie; & que l'effet infaillible du Vrai, quand il est bien énoncé, c'est de frapper les Hommes, il s'ensuit que ce qui ne frappe point les Hommes, n'est ni beau ni vrai, ou qu'il est mal énoncé; & que par conséquent un Ouvrage qui n'est point

point goûté du Public, est un très-méchant Ouvrage. Le gros des Hommes peut bien, durant quelque tems, prendre le faux pour le vrai, & admirer de méchantes choses : mais il n'est pas possible qu'à la longue une bonne chose ne lui plaise ; & je défie tous les Auteurs les plus mécontents du Public, de me citer un bon Livre que le Public ait jamais rebuté : à moins qu'ils ne mettent en ce rang leurs Ecrits, de la bonté desquels eux seuls sont persuadés. J'avouë néanmoins, & on ne le sauroit nier, que quelques fois, lors que d'excellens Ouvrages viennent à paroître, la Cabale & l'Envie trouvent moïen de les rabaïsser, ² & d'en rendre en apparence le succès douteux : mais cela ne dure guères ; & il en arrive de ces Ouvrages comme d'un morceau de bois qu'on enfonce dans l'eau avec la main : il demeure au fond tant qu'on l'y retient, mais bien-tôt la main venant à se lasser, il se relève & gagne le dessus. Je pourrois dire un nombre infini de pareilles choses sur ce sujet, & ce seroit la matière d'un gros Livre : mais en voilà assez, ce me semble, pour marquer au Public ma reconnoissance, et la bonne idée que j'ai de son goût et de ses jugemens.

Parlons maintenant ³ de mon Edition nouvelle. C'est la plus correcte qui ait encore paru ; & non seulement je l'ai revuë avec beaucoup de soin, mais j'y ai retouché de nouveau plusieurs endroits de mes Ouvrages. Car je ne suis point de ces Auteurs fuïans la peine, qui ne se croient plus obligés de rien raccommoier à leurs Ecrits, dès qu'ils les ont une fois donnés au Public. Ils alleguent pour excuser leur paresse, qu'ils auroient peur, en les trop remaniant, de leur ôter cet air libre et facile, qui fait, disent-ils, un des plus grands charmes du discours : mais leur excuse, à mon avis, est très-mauvaise. Ce sont les
Ouvra-

2. Et d'en rendre . . . le succès douteux.) Mr. Despreaux citoit pour exemples, *l'Ecole des Femmes* de Moliere, & *la Phèdre* de Mr. Racine.

3. De mon Edition nouvelle.) Celle de 1701. pour laquelle cette Préface fut faite.

Ouvrages faits à la hâte, & comme on dit, au courant de la plume, qui sont ordinairement secs, durs, & forcés. Un Ouvrage ne doit point paroître trop travaillé; mais il ne sauroit être trop travaillé; & c'est souvent le travail même, qui en le polissant lui donne cette facilité tant vantée qui charme le Lecteur. Il y a bien de la différence entre des Vers faciles, & des Vers facilement faits. Les Ecrits de Virgile, quoi qu'extraordinairement travaillés, sont bien plus naturels que ceux de Lucain, qui écrivoit, dit-on, avec une rapidité prodigieuse. C'est ordinairement la peine que s'est donnée un Auteur à limer & à perfectionner ses Ecrits, qui fait que le Lecteur n'a point de peine en les lisant. Voiture, qui paroît si aisé, travailloit extrêmement ses Ouvrages. On ne voit que des gens qui font aisément des choses médiocres; mais des gens qui en fassent, même difficilement, de fort bonnes, on en trouve très-peu.

Je n'ai donc point de regret d'avoir encore employé quelques-unes de mes veilles à rectifier mes Ecrits dans cette nouvelle Edition, qui est, pour ainsi dire, mon Edition favorite. Aussi y ai-je mis mon nom, que je m'étois abstenu de mettre à toutes les autres. J'en avois ainsi usé par pure modestie: mais aujourd'hui que mes Ouvrages sont entre les mains de tout le monde, il m'a paru que cette modestie pourroit avoir quelque chose d'affecté. D'ailleurs, j'ai été bien aisé, en le mettant à la tête de mon Livre, de faire voir par là quels sont précisément les Ouvrages que j'avouë, & d'arrêter, s'il est possible, le cours d'un nombre infini de méchantes Pièces, qu'on répand par tout sous mon nom, & principalement dans les Provinces & dans les Pais étrangers. J'ai même, pour mieux prévenir cet inconvénient, fait mettre au commencement de ce volume, ⁴ une liste exacte & dé-

4. Une liste . . . de tous mes de 1713. & dont on a parlé dans la
Ecrits.) Elle étoit différente de celle Remarque I. sur cette Préface.
qui depuis a été mise dans l'Édition

détaillée de tous mes Ecrits, & on la trouvera immédiatement après cette Préface. Voilà de quoi il est bon que le Lecteur soit instruit.

Il ne reste plus présentement qu'à lui dire quels sont les Ouvrages dont j'ai augmenté ce volume. Le plus considérable est une onzième Satire, que j'ai tout récemment composée, & qu'on trouvera à la suite des dix précédentes. Elle est adressée à Monsieur de Valincour, mon illustre Associé à l'Histoire. J'y traite du vrai & du faux Honneur, & je l'ai composée avec le même soin que tous mes autres Ecrits. Je ne saurois pourtant dire, si elle est bonne ou mauvaise: car je ne l'ai encore communiquée qu'à deux ou trois de mes intimes Amis, à qui même je n'ai fait que la réciter fort vite, dans la peur qu'il ne lui arrivât ce qui est arrivé à quelques autres de mes Pièces, que j'ai vû devenir publiques avant même que je les eusse mises sur le papier: plusieurs personnes, à qui je les avois dites plus d'une fois, les aiant retenuës par cœur, & en aiant donné des copies. C'est donc au Public à m'apprendre ce que je dois penser de cet Ouvrage, ainsi que de plusieurs autres petites Pièces de Poësie qu'on trouvera dans cette nouvelle Edition, & qu'on y a mêlées parmi les Epigrammes qui y étoient déjà. Ce sont toutes bagatelles, que j'ai la plupart composées dans ma plus tendre jeunesse; mais que j'ai un peu rajustées, pour les rendre plus supportables au Lecteur. J'y ai fait aussi ajouter deux nouvelles Lettres, l'une que j'écris à Monsieur Perrault, & où je badine avec lui sur notre démêlé Poëtique, presque aussi-tôt éteint qu'allumé. L'autre est un Remerciement à Mr. le Comte d'Ericeyra, au sujet de la Traduction de mon Art Poëtique faite par lui en Vers Portugais, qu'il a eu la bonté de m'envoier de Lisbonne, avec une Lettre & des Vers François de sa composition, où il

me

5. Un de mes Amis.) Mr. l'Abbé Regnier-Desmarais, Secrétaire de l'Académie Française.

6. De mes deux Edition précédentes.) De 1683. & 1694.

§. Il falloit dire de 1685. & 1694. car ce sont les deux Editions qui pré-

me donne des louanges très-délicates, & auxquelles il ne manque que d'être appliquées à un meilleur sujet. J'aurois bien voulu pouvoir m'acquitter de la parole que je lui donne à la fin de ce Remercement, de faire imprimer cette excellente Traduction à la suite de mes Poësies; mais malheureusement un de mes Amis, à qui je l'avois prêtée, m'en a égaré le premier Chant, & j'ai eu la mauvaise honte de n'oser récrire à Lisbonne pour en avoir une autre copie. Ce sont-là à peu près tous les Ouvrages de ma façon, bons ou méchans, dont on trouvera ici mon Livre augmenté. Mais une chose qui sera sûrement agréable au Public, c'est le présent que je lui fais dans ce même Livre, de la Lettre que le célèbre Monsieur Arnauld a écrite à Monsieur Perrault à propos de ma dixième Satire, & où, comme je l'ai dit dans l'Épître à mes Vers, il fait en quelque sorte mon apologie. Je ne doute point que beaucoup de gens ne m'accusent de témérité, d'avoir osé associer à mes Ecrits les Ouvrages d'un si excellent Homme; & j'avouë que leur accusation est bien fondée. Mais le moïen de résister à la tentation de montrer à toute la Terre, comme je le montre en effet par l'impression de cette Lettre, que ce grand Personnage me faisoit l'honneur de m'estimer, & avoit la bonté *meas esse aliquid putare nugas?*

Au reste, comme malgré une apologie si authentique, & malgré les bonnes raisons que j'ai vingt fois alleguées en Vers & en Prose, il y a encore des gens qui traitent de médisances les railleries que j'ai faites de quantité d'Auteurs modernes, & qui publient qu'en attaquant les défauts de ces Auteurs, je n'ai pas rendu justice à leurs bonnes qualités; je veux bien, pour les convaincre du contraire, répéter encore ici les mêmes paroles que j'ai dites sur cela dans la Préface ⁶ de mes deux Editions précédentes.

précédèrent celle de 1701, où Mr. Despreaux mit cette Préface: mais le Commentateur n'a pas connu l'Édition de 1685. Voyez les Remar-

ques sur la Préface des Editions de 1683. & 1694. Tom. IV. pag. 275. DU MONTÉIL.

tes. Les voici. *Il est bon que le Lecteur soit averti d'une chose; c'est qu'en attaquant dans mes Ouvrages les défauts de plusieurs Ecrivains de notre siècle, je n'ai pas prétendu pour cela ôter à ces Ecrivains le mérite & les bonnes qualités qu'ils peuvent avoir d'ailleurs. Je n'ai pas prétendu, dis-je, nier que Chapelain, par exemple, quoique Poète fort dur, n'ait fait autrefois, je ne sais comment, une assez belle Ode; & qu'il n'y ait beaucoup d'esprit dans les Ouvrages de Monsieur Quinaut, quoique si éloigné de la perfection de Virgile. J'ajouterai même sur ce dernier, que dans le tems où j'écrivis contre lui, nous étions tous deux fort jeunes, & qu'il n'avoit pas fait alors beaucoup d'Ouvrages, qui lui ont dans la suite acquis une juste réputation. Je veux bien aussi avouer, qu'il y a du génie dans les Ecrits de Saint Amand, de Brébeuf, de Scuderi, de Cotin même, & de plusieurs autres que j'ai critiqués. En un mot, avec la même sincérité que j'ai raillé de ce qu'ils ont de blâmable; je suis prêt à convenir de ce qu'ils peuvent avoir d'excellent. Voilà, ce me semble, leur rendre justice, et faire bien voir que ce n'est point un esprit d'envie & de médisance qui m'a fait écrire contre eux.*

Après cela, si on m'accuse encore de médisance, je ne fai point de Lecteur qui n'en doive aussi être accusé; puisqu'il n'y en a point qui ne dise librement son avis des Ecrits qu'on fait imprimer; & qui ne se croie en plein droit de le faire, du consentement même de ceux qui les mettent au jour. En effet, qu'est-ce que mettre un Ouvrage au jour? N'est-ce pas en quelque sorte dire au Public, Jugez-moi? Pourquoi donc trouver mauvais qu'on nous juge? Mais j'ai mis tout ce raisonnement en rimes dans ma neuvième Satire, & il suffit d'y renvoyer mes Censeurs.

E L O G E

D E

MR. DESPREAUX,

*Tiré du Discours que Monsieur DE VALINCOUR, Secrétaire du Cabinet du Roi, Chancelier de l'Académie, prononça à la réception de Monsieur l'Abbé D'ESTRÉES, à présent Archevêque de Cambrai * &c.*

Je ne crains point ici, MESSIEURS, que l'amitié me rende suspect sur le sujet de Monsieur Despreaux. Elle me fourniroit plutôt des larmes hors de saison, que des louanges exagérées. Ami dès mon enfance, & ami intime de deux des plus grands Personnages, qui jamais aient été parmi vous, je les ai perdus tous deux † dans un petit nombre d'années. Vos suffrages m'ont élevé à la place du premier, que j'aurois voulu ne voir jamais vacante. Par quelle fatalité faut-il que je sois encore destiné à recevoir aujourd'hui en votre nom l'Homme illustre qui va remplir la place de l'autre: & que dans deux occasions, où ma douleur ne demandoit que le silence & la solitude, pour pleurer des Amis d'un si rare mérite, je me sois trouvé engagé à paroître devant vous pour faire leur éloge!

Mais quel éloge puis-je faire ici de Monsieur Despreaux, que vous n'avez déjà prévenu? J'ose attester, MESSIEURS, le jugement que tant de fois vous en avez porté vous-mêmes. J'atteste celui de tous les Peuples de l'Europe, qui font de ses Vers l'objet de leur admiration. Ils les savent par cœur; ils les traduisent en leur Langue; ils apprennent la nôtre pour les mieux goûter, & pour en mieux sentir toutes les beautés. Approbation universelle, qui est le plus grand éloge que les hommes

c 2

mes

* Mr. l'Abbé d'Estrées mourut le 3 Mars 1718. dans sa 52. année.

† Mr. Racine, mort en 1699. Mr. Despreaux, mort en 1711.

mes puissent donner à un Ecrivain ; & en même tems la marque la plus certaine de la perfection d'un Ouvrage.

Par quel heureux secret peut-on acquérir cette approbation si généralement recherchée, & si rarement obtenue ? Monsieur Despreaux nous l'a appris lui-même : c'est par l'amour du Vrai.

En effet, ce n'est que dans le Vrai seulement que tous les hommes se réunissent. Différens d'ailleurs dans leurs mœurs, dans leurs préjugés, dans leur manière de penser, d'écrire, & de juger de ceux qui écrivent, dès que le Vrai paroît clairement à leurs yeux, il enlève toujours leur consentement & leur admiration.

Comme il ne se trouve que dans la Nature, ou pour mieux dire, comme il n'est autre chose que la Nature même, Monsieur Despreaux en avoit fait sa principale étude. Il avoit puisé dans son sein ces graces qu'elle seule peut donner, que l'Art emploie toujours avec succès, & que jamais il ne sauroit contrefaire. Il y avoit contemplé à loisir ces grands modèles de beauté & de perfection, qu'on ne peut voir qu'en elle, mais qu'elle ne laisse voir qu'à ses Favoris. Il l'admiroit sur tout dans les Ouvrages d'Homère, où elle s'est conservée avec toute la simplicité, & pour ainsi dire, avec toute l'innocence des premiers tems ; & où elle est d'autant plus belle, qu'elle affecte moins de le paroître.

Il ne s'agit point ici de renouveler la fameuse guerre des Anciens & des Modernes, où Monsieur Despreaux combattit avec tant de succès en faveur de ce grand Poëte.

Il faut espérer que ceux, qui se sont fait une fausse gloire de résister aux traits du défenseur d'Homère, se feront honneur de céder aux graces d'une nouvelle Traduction *, qui le faisant connoître à ceux même à qui sa Langue est inconnue, fait mieux son éloge que tout ce qu'on pourroit écrire pour sa défense, Chef-d'œuvre véri-

* Traduction de Madame Dacier.

véritablement digne d'être loué dans le Sanctuaire des Muses, & honoré de l'approbation de ceux qui y sont assis.

Mais c'est en vain qu'un Auteur choisit le Vrai pour modèle. Il est toujours sujet à s'égarer, s'il ne prend aussi la Raison pour guide.

Monsieur Despreaux ne la perdit jamais de vûë: & lors que pour la venger de tant de mauvais Livres, où elle étoit cruellement maltraitée, il entreprit de faire des Satires, elle lui apprit à éviter les excès de ceux qui en avoient fait avant lui.

Juvénal, & quelquefois Horace même, (avouons-le de bonne-foi) avoient attaqué les vices de leur tems avec des armes qui faisoient rougir la Vertu.

Regnier, peut-être en cela seul, fidèle Disciple de ces dangereux Maîtres, devoit à cette honteuse licence une partie de sa réputation; & il sembloit alors que l'obscenité fût un sel absolument nécessaire à la Satire; comme on s'est imaginé depuis, que l'amour devoit être le fondement, & pour ainsi dire, l'ame de toutes les Pièces de Théâtre.

Monsieur Despreaux fut mépriser de si mauvais exemples dans les mêmes Ouvrages qu'il admiroit d'ailleurs. Il osa le premier faire voir aux hommes une Satire sage & modeste. Il ne l'orna que de ces graces austères, qui sont celles de la Vertu même; travaillant sans cesse à rendre sa vie encore plus pure que ses Ecrits, il fit voir que l'amour du Vrai, conduit par la Raison, ne fait pas moins l'Homme de bien que l'excellent Poète.

Incapable de déguisement dans ses mœurs, comme d'affectation dans ses Ouvrages, il s'est toujours montré tel qu'il étoit; aimant mieux, disoit-il, laisser voir de véritables défauts, que de les couvrir par de fausses vertus.

Tout ce qui choquoit la Raison ou la Vérité, excitoit en lui un chagrin, dont il n'étoit pas maître, & auquel peut-être sommes-nous redevables de ses plus ingénieuses compositions. Mais en attaquant les défauts des Ecrivains, il a toujours épargné leurs personnes.

Il croïoit qu'il est permis à tout homme, qui fait parler ou écrire, de censurer publiquement un mauvais Livre, que son Auteur n'a pas craint de rendre public; mais il ne regardoit qu'avec horreur ces dangereux ennemis du Genre humain, qui sans respect ni pour l'amitié, ni pour la Vérité même, déchirent indifféremment tout ce qui s'offre à l'imagination de ces fortes de gens, & qui du fond des ténèbres, qui les derobent à la rigueur des Loix, se font un jeu cruel de publier les fautes les plus cachées, & de noircir les actions les plus innocentes.

Ces sentimens de probité & d'humanité n'étoient pas dans Monsieur Despreaux des vertus purement civiles. Ils avoient leur principe dans un amour sincère pour la Religion, qui paroïssoit dans toutes ses actions, & dans toutes ses paroles; mais qui prenoit encore de nouvelles forces, comme il arrive à tous les hommes, dans les occasions où ils se trouvoient conformes à son humeur & à son génie.

C'est ce qui l'animoit si vivement contre un certain Genre de Poësie, où la Religion lui paroïssoit particulièrement offensée.

Quoi, disoit-il à ses Amis, des maximes, qui feroient horreur dans le langage ordinaire, se produisent impunément dès qu'elles sont mises en Vers! Elles montent sur le Théâtre à la faveur de la Musique, & y parlent plus haut que nos Loix. C'est peu d'y étaler ces Exemples qui instruisent à pécher, & qui ont été détestés par les Païens même. On en fait aujourd'hui des conseils, & même des préceptes: & loin de songer à rendre utiles les divertissemens publics, on affecte de les rendre criminels. Voilà dequoi il étoit continuellement occupé, & dont il eût voulu pouvoir faire l'unique objet de toutes ses Satires.

Heureux d'avoir pû d'une même main imprimer un opprobre éternel à des Ouvrages si contraires aux bonnes mœurs: & donner à la Vertu, en la personne de notre auguste Monarque, des louanges qui ne périront jamais.

LA VIE

DE

MONSIEUR

BOILEAU

DESPREAUX,

PAR

MR. *DES MAIZEAUX.*

THE UNITED STATES OF AMERICA
DEPARTMENT OF THE ARMY
OFFICE OF THE ADJUTANT GENERAL
WASHINGTON, D. C.

ADJUTANT GENERAL
OFFICE OF THE ADJUTANT GENERAL
WASHINGTON, D. C.

ADJUTANT GENERAL
OFFICE OF THE ADJUTANT GENERAL
WASHINGTON, D. C.

ADJUTANT GENERAL
OFFICE OF THE ADJUTANT GENERAL
WASHINGTON, D. C.

ADJUTANT GENERAL
OFFICE OF THE ADJUTANT GENERAL
WASHINGTON, D. C.



L A V I E

DE MONSIEUR

BOILEAU DESPREAUX.

A MONSIEUR

A D D I S O N.

M O N S I E U R,

Le soin que quelques beaux Esprits de ce Roïaume ont pris de traduire en leur Langue diverses Pièces de Mr. Despreaux *, n'ayant fait qu'exciter la Curiosité des Lecteurs Anglois pour le reste de ses Ouvrages; on a enfin resolu de les satisfaire en publiant une Traduction complete de tout ce qu'il nous a donné. Mais comme il est assez ordinaire que l'admiration qu'on a pour les Ecrits d'un Auteur, fasse naître des sentimens avantageux pour sa personne, & qu'on souhaite d'être instruit de son Origine, de ses Mœurs, & de sa Fortune; ceux qui ont entrepris cette Traduction Angloise des OEU-

A

VRES

* Le Comte de Rochester; le Chevalier Soame, Mr. Oldham, &c.

VRES de Mr. Despreaux, ont crû devoir l'accompagner de la VIE de ce fameux Ecrivain, & m'ont prié de leur fournir là-dessus quelques Memoires. Je me suis d'autant plus facilement rendu à leurs sollicitations, que je me suis flaté qu'un Ouvrage comme celui-là ne vous seroit pas desagréable.

Je prends donc la liberté de vous l'offrir, Monsieur, non seulement pour vous témoigner, combien je suis sensible à toutes les marques de bienveillance que vous m'avez données; mais aussi pour vous entretenir d'une personne illustre, que vous avez connue lorsque vous étiez à Paris, & dont la Conversation n'a fait qu'augmenter l'estime que vous en aviez déjà conçue, par la lecture de ses Ouvrages. D'ailleurs comme ces Memoires regardent la Vie d'un Auteur qui ne s'est pas moins rendu célèbre dans les Païs étrangers que dans sa Patrie; je ne pouvois choisir personne dont le Caractère eût plus de rapport au sien. Votre Nom, Monsieur, est connu de tous les Savans de delà la Mer. La Relation de vos Voyages, & les Poësies dont vous avez enrichi le Public, ont mérité leur éloge, & vous ont justement aquis la réputation d'un des plus polis & des plus judicieux Ecrivains de ce Siècle *.

Mais je ne m'apperçois pas que je m'engage insensiblement dans un détail que votre Modestie ne sauroit souffrir. Je m'arrête donc ici, Monsieur, pour ne vous parler que de Mr. Despreaux. Sa manière de vivre simple & uniforme n'a pû être susceptible d'Evenemens fort considerables: ses Ecrits me fourniront une plus ample moisson; & j'en parlerai avec d'autant plus de soin que quand on fait bien l'Histoire des Ouvrages d'un Auteur, ce qui a donné lieu de les faire, le tems de leur Composition,

* HISTOIRE des Ouvrages des Savans. Octobre 1705. page 435. & suiv.
des Lettres, Septembre 1706. page 304.
ACTA Eruditorum, Decembre 1706. pag. 534. & seqq.

sition, & le but qu'on s'est proposé en les écrivant, on a, pour ainsi dire, la clef d'une infinité d'endroits, qui sans cela perdroient leur principale beauté, ou deviendroient même inintelligibles, sur tout dans un Auteur étranger.

MR. GILLES BOILEAU, Pere de notre Auteur, étoit Greffier de la Grand' Chambre du Parlement de Paris, & pendant soixante ans qu'il exerça cet Emploi, il ne se fit pas moins estimer par sa capacité que par une probité peu commune, & par un desintéressement assez rare aux personnes de sa profession. Il mourut en 1653. âgé de plus de quatre-vingts ans, & regretté de tous ceux qui le connoissoient. Il eut plusieurs Enfans qu'il éleva avec beaucoup de soin, & dont trois *Gilles, Jaques, & Nicolas*, se sont acquis une grande reputation dans la République des Lettres.

GILLES BOILEAU naquit en 1631. Il s'attacha à l'étude de la Jurisprudence, & n'eut pas plutôt achevé son Cours de Droit qu'il fut reçu Avocat au Parlement de Paris. Il posséda ensuite la Charge de Payeur des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris.

En 1655. il donna LA VIE D'ÉPICTÈTE ET L'ENCHIRIDION OU ABREGÉ DE SA PHILOSOPHIE AVEC LE TABLEAU DE CEBES, TRADUITS DU GREC EN FRANÇOIS. Mr. Bayle nous assure, que cette VIE d'Épictète est *la plus ample & la plus exacte qu'il ait vuë*; & que *l'érudition & la Critique y sont répandues habilement*. Il parle aussi d'une manière avantageuse de la Traduction du *Manuel d'Épictète* & de celle du *Tableau de Cebès*; ajoutant que *tout cela fut fort bien reçu du Public* †

A 2

L'an-

* BIBLIOTHEQUE choisie, Tome XI. (1707.) page 198.

JOURNAL des Savans Février 1709. page 348. Edit. de Holl.

† REPONSE aux Questions d'un Provincial, Tome I. page 130.

L'année suivante Mr. Boileau publia un petit Ouvrage contre Messieurs Ménage & Costar, sous le titre d'AVIS A MR. MENAGE SUR SON EGLOGUE INTITULÉE CHRISTINE; AVEC UN REMERCIEMENT A MR. COSTAR. Il fit aussi quelques *Epigrammes* contre le fameux Scarron, qui l'avoit attaqué; & il le poussa si vigoureulement qu'il le deconcerta.

Il fut reçu dans l'Académie Française en 1659. & la Cabale que firent ses ennemis pour l'empêcher d'être admis dans cet illustre Corps y causa durant quelque tems une espèce de Guerre civile, qui se termina par sa Reception*.

Il obtint en 1669. la Charge de Contrôleur de l'Argenterie du Roi: mais il n'en jouit que quatre Mois; la Mort l'ayant enlevé dans sa trente-huitième Année.

Il avoit dessein de nous donner un COMMENTAIRE SUR LA POETIQUE D'ARISTOTE. On publia à Paris en 1670. un Volume de Pièces de sa façon en Vers & en Prose, intitulé, LES OEUVRES DE DEFFUNT MONSIEUR B. DE L'ACADEMIE FRANÇOISE CONTRÔLEUR DE L'ARGENTERIE DU ROI. La plus considérable Pièce de ce Recueil est la Traduction en Vers François du quatrième Livre de L'ENEIDE: & ce qui doit nous convaincre du mérite de cette Traduction, c'est qu'elle fait encore regretter aux Connoisseurs qu'il n'ait pas poussé son travail aussi loin que le célèbre Mr. de Segrais.

Il paroît par ses Ecrits qu'il avoit beaucoup de penchant à la Satire †. Lors qu'il étoit encore fort jeune & nouvel Avocat, il fit en plaisantant cette Epigramme, pour être mise au bas du Portrait de son Pere:

*Ce Greffier dont tu vois l'image,
Travaille plus de soixante ans,*

Et ce-

* DICTIONNAIRE de Moreri à l'Article BOILEAU (Gilles) suivant l'Édition de Paris de 1707.

† Voyez la Réponse aux Questions du Provincial, ubi sup. page 131. & suiv.

*Et cependant à ses Enfans
 Il a laissé pour tout partage,
 Beaucoup d'honneur, peu d'héritage,
 Dont son Fils l'Avocat engrage.*

Mais ce n'est là, en effet, qu'une raillerie: car quoi que Mr. Boileau le Pere n'eut pas amassé du bien à proportion de sa capacité & de la réputation qu'il s'étoit acquise; il ne laissa pas néanmoins d'en gagner assez pour établir ses Enfans dans le Monde, & pour leur assurer après sa Mort une subsistance honorable.

Mr. JACQUES BOILEAU, qui est encore vivant, prit le parti de l'Eglise: & son Merite l'a élevé successivement aux Dignités de Docteur de Sorbone; de Doyen, Grand Vicaire & Official de l'Eglise de Sens; & enfin de Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris *. Permettez-moi, Monsieur, de rapporter ici ce que Mr. Dupin nous apprend de ce fameux Théologien, dans les derniers Volumes de sa BIBLIOTHEQUE DES AUTEURS ECCLESIASTIQUES, où il parle des *Auteurs vivans*. Après avoir remarqué *qu'il est assez rare de trouver dans une même personne, beaucoup d'esprit & beaucoup d'érudition; une Science parfaite des matières de Théologie & une connoissance particuliere des Belles-Lettres; une grande Lecture des Peres & une Etude plus que mediocre des Auteurs profanes*; il ajoute que *tout cela se rencontre néanmoins en la personne de Mr. Boileau.*

„Mr. Boileau, *continue-t-il*, Docteur en Théologie „de la Faculté de Paris, de la Maison & Société de Sorbone, issu d'une ancienne famille de Paris considérable „dans la Robe, Fils d'un Greffier de la Grand' Chambre „du Parlement, Frere aîné du célèbre Mr. Boileau Des-

A 3

„preaux

* Il ne faut pas le confondre avec Mr. l'Abbé Boileau, fameux Prédicateur, mort en 1704.

„preaux naquit le 16. de Mars de l'an 1635. Il
 „étudia les Humanités avec succès dans les Collèges d'Har-
 „court & de Beauvais de l'Univerfité de Paris, & parut
 „avec éclat fur les Bancs de Sorbone; dont il fut Prieur
 „depuis le Mois de Mars 1660. jusqu'au même Mois de
 „l'année 1661. Il reçut le Bonnet de Docteur en 1662, &
 „fut enlevé de Paris par Mr. de Gondrin Archevêque de
 „Sens, qui le fit Doyen de son Eglise Primatiale & Me-
 „tropolitaine, pour succeder à Mr. l'Abbé Benjamin, &
 „qui se servit utilement de lui dans le Gouvernement de
 „son Diocèse. Il perdit une Bibliothèque qu'il avoit, par
 „l'incendie du Pavillon de la Maison de Sorbone, &
 „supporta cet accident avec la même constance qu'il avoit
 „souffert auparavant les douleurs d'une jambe qu'il s'étoit
 „rompuë tombant d'une Echelle, en cherchant des Li-
 „vres de la Bibliothèque de Sorbone. Sa Bibliothèque fut
 „rétablie en peu de tems, & est encore pleine de toutes
 „sortes de bons Livres; & des plus rares, & des plus cu-
 „rieux; Après la Mort de Mr. de Gondrin il demeura
 „Doyen de Sens sous Messieurs de Montpezat & de la
 „Hoguette, Archevêques de Sens, & fut élu Grand Vi-
 „caire & Official, par le Chapitre après la Mort de Mr.
 „de Montpezat. Il revint à Paris en 1694., pourvû par
 „le Roi d'un Canoniat de la Sainte Chapelle Royale de
 „Paris. Il étoit le Doyen des Deputés ou Commissaires
 „pour l'examen des Livres du Pere le Comte, touchant
 „l'ancienne Religion des Chinois. Les Ouvrages curieux
 „& pleins d'érudition dont le Public lui est redevable, lui
 „ont attiré l'estime des gens de Lettres, qui souhaitent
 „qu'il vive encore long-tems pour continuer à profiter
 „de son érudition.

Mr. Dupin fait ensuite l'analyse des Ouvrages de Mr. Boileau; mais je me contenterai d'en donner ici les Titres, après avoir remarqué que Mr. Dupin n'a pas été fort exact à les raporter, & qu'il les marque d'une manière si vague, qu'on diroit souvent, qu'il n'en parle que de me-
 moire.

moire, ou par ouï-dire. J'y ai supplée, tant que j'ai pu en consultant d'autres Livres, & j'y ai ajouté le Titre de quelques Ouvrages dont Mr. Dupin n'a point parlé; de sorte que la liste que j'en vais donner fera plus exacte & plus ample que la sienne.

ECLAIRCISSEMENT *sur un passage de St. Augustin, cité dans le Livre de la Perpetuité de la Foi, par le Sicur Barnabé.* A Mons chez Vaudret, 1667. in 12.

RECUEIL *de Pièces concernant les Censures de la Faculté de Theologie de Paris sur la Hierarchie de l'Eglise; & sur le XVIII. Tome des Annales Ecclesiastiques de Oedericus Raynaldus.* A Munster, chez Bernard Raesfeld, 1666. in 12.

AD *Decretalem super specula: de Magistris.* Opus Marcelli Ancyran. Parisiis 1667. in 8.

TRAITE' *du Devoir & de la Vie des Evêques par le Perc Louis de Grenade Dominicain.* A Paris, chez Leonard 1670. in 12.

LE *Pastoral de St. Gregoire le Grand, ou le Livre du Soins & de Devoir des Pasteurs, traduit nouvellement.* A Paris chez Pralard, 1670. in 12.

DE *antiquo jure Presbyterorum in Regimine Ecclesiastico.* Auctore Claudio Fonteio. Taurini 1676. in 8.

„La même année il donna, dit Mr. Dupin, un Traité pour prouver, que la Contrition est nécessaire pour obtenir la remission des Pechés dans le Sacrement du Penitence.

DE *antiquis & majoribus Episcoporum Causis, Liber; ad Confutationem Errorum Davidii in Libro, des Jugemens Canoniques des Evêques avec une Dissertation sur le Concile plénier de St. Augustin *:* Auctore Theologo Parisiensi Leodii, 1678. in 4.

DISQUISITIO *Theologica de Sanguine Corporis Christi post Resurrectionem, ad Epistolam CXLVI. Augustini.* Parisiis 1681. in 8.

* Mr. David publia ce Livre à Paris en 1671. in 4.

HISTORIA *Confessionis auricularis ex antiquis Scriptura, Patrum, Pontificum & Conciliorum Monumentis, cum cura & fide expressa.* Parisiis 1683.

DE *Adoratione Eucharistiæ Libri duo: quibus accedit Disquisitio Theologica de Præcepto divino Communionis sub utraque Specie.* Parisiis 1685. in 8.

TRAITE' *du Corps & du Sang du Seigneur, par Rattramne ou Bertram, Prêtre, Religieux de Corbie, en Latin & en François avec des Remarques.* A Paris 1686. in 12.

Cette même année il publia, *dit Mr. Dupin*, une Dis-
„quisition Théologique de la Charité nécessaire pour ob-
„tenir la Remission des Pechés dans le Sacrement de Pe-
„nitence, en Latin.

REMARQUES *d'un Théologien sur le Traité de Maimbourg de l'Etablissement & des Prerogatives de l'Eglise de Rome.* A Cologne chez P. Marteau, 1688. in 12.

„En 1691. *dit encore Mr. Dupin*, il fit imprimer un
„petit Traité François sous le nom d'un Professeur en
„Théologie, touchant les Empêchemens du Mariage, où
„il soutient le Systeme de Mr. de Launoy contre les Li-
„vres de Galefius & de Mr. Gerbais.

„En 1695. *continue-t-il*, il fit réimprimer la Dissertation *super specula*, corrigée & augmentée, & y ajouta
„une Dissertation sur la Decretale *ad Audientiam, de Clericis non residentibus*; une autre contre quelques Casuistes relâchés & anciens Docteurs Scholastiques, comme
„*Martinus de Magistris*, Confesseur de Louis XI. qui excuse de Peché mortel les attouchemens impudiques qui
„se terminent à la seule volupté des Sens, sans avoir la
„volonté, ni l'intention d'une plus grande Corruption;
„un Dialogue entre un Théologien Catholique & un Protestant sur quelques endroits des Peres Grecs & Latins, où
„il prétend que des hommes éclairés ont fait des fautes
„en

„en voulant les corriger ; c'est pourquoy il l'a intitulé :
 „*Colloquium Criticum, sive de Sphalmatis virorum in re*
 „*litteraria illustrium.*

En l'année 1700. Mr. Boileau fit imprimer à Paris avec
 „Privilège, un Livre intitulé, *HISTORIA Flagellantium,*
 „*de recto ac perverso Flagrorum usu apud Christianos: ex*
 „*antiquis Scripturæ, Patrum, & Scriptorum Propano-*
 „*rum Monumentis, cum cura & fide expressa.* Parisiis
 „1700. in 12.

HISTORICA Disquisitio de re Vestiaria Homini Sa-
crici Vitam communem more civili traducentis. Amstelo-
 dami 1704.

„On peut, dit Mr. Dupin, joindre à ces Ouvrages de
 „Mr. Boileau une Edition Latine du Pastoral de
 „St. Gregoire, sur un ancien Manuscrit, avec une Epître
 „dédicatoire à Mr. l'Archevêque de Sens, & une Préface :
 „l'Edition du petit Traité de Denis le Chartreux de la
 „Vie des Chanoines, imprimée à Cologne en 1670, avec
 „une Epître Dédicatoire au même Archevêque, & une Pre-
 „face : des Observations Latines contre le Livre fait par
 „Mr. Gaudin, contre celui de Mr. Joly, sur ce qui est dit
 „dans le Martyrologe d'Usnard de l'Assomption de la
 „Vierge. Monsieur Boileau, ajoute Mr. Du-
 „pin, a encore quelques Ouvrages curieux qui sont ache-
 „vés ou prêts de l'être : quand il voudra bien les com-
 „muniquer, on ne doute point qu'ils ne soient reçus agré-
 „ablement. *

Depuis ce tems-là Mr. Boileau nous a donné :

ΔΟΚΙΜΑΣΤΗΣ, sive de Librorum circa res Theo-
logicas Approbatione, Disquisitio Historica. Antverpiæ,
 Typis Bern. Salii 1708. in 12.

DE re Beneficiaria, Liber singularis: sive Questionis
celebris & difficilis, an & quibus in casibus liceat homini
Christiano absque culpa & peccato plura Beneficia Ecclesia-
A 5
stica

stica possidere, Ἀνάγκησις. Cura & Studio Theologi Parisiensis, Abbatis Sedichembecensis, 1710. in 12.

La seule Liste de ces Ouvrages suffit, Monsieur, pour vous faire voir, que Monsieur le Docteur Boileau n'est pas moins laborieux que savant. Plusieurs de ces Livres ont paru anonymes; & vous avez pû remarquer, qu'il a quelquefois deguisé son nom, aussi bien que celui du lieu où ils ont été imprimés.

MR. NICOLAS BOILEAU, Sieur DESPREAUX, dont j'entreprends d'écrire la VIE, naquit à Paris le cinquième jour de Decembre 1636 *. Son Pere réfléchissant quelquefois sur les differens Caractères de ses enfans, charmé de la douceur & de la simplicité qu'il croyoit remarquer en celui-ci, disoit ordinairement de lui par opposition aux autres, que *c'étoit un bon Garçon qui ne diroit jamais de mal de personne* †. Mais ce bon Vieillard faisoit plutôt son propre Caractère que celui de son Fils, dont le génie ne s'étoit pas encore developé. Il ne soupçonnoit point, que cet Enfant si débonnaire dût un jour s'ériger en Censeur du Vice, & devenir le fleau des mechans Auteurs: il se persuadoit, qu'il hériteroit entierement de cette simplicité & de cette douceur qui lui étoit si naturelle à lui-même, & que Mr. Despreaux a décrite dans les *Vers* suivans faits pour être mis au bas du *Portrait de son Pere*:

*Ce Greffier doux & pacifique
De ses enfans au sang critique
N'eut point le talent redouté:*

Mais

* C'est ainsi, que Mr. de Boze, après avoir fait les perquisitions nécessaires, a fixé le tems de la naissance de Mr. Despreaux, dans l'ELOGE de cet illustre Poëte, dont il enrichira un jour le Public, en

donnant les MÉMOIRES de l'Académie des Inscriptions & des Medailles. Il est vrai, que Mr. Despreaux a toujours parlé de son âge, comme s'il étoit né en 1637; mais ce qu'il a dit là-dessus, dans ses Ecrits,

*Mais fameux par sa probité,
 Reste de l'Or du siècle antique,
 Sa Conduite dans le Palais
 Par tout pour exemple citée,
 Mieux que leur plume si vantée
 Fit la Satire des Rollets.*

Cette heureuse disposition d'esprit n'étoit pas moins naturelle à la Mere de Mr. Despreaux; comme il nous l'apprend dans l'*Epitaphe* suivante, où cette Dame est introduite parlant ainsi:

*Epouse d'un Mari doux, simple, officieux,
 Par la même douceur je sus plaire à ses yeux:
 Nous ne fûmes jamais ni railler, ni médire.
 Passant, ne t'enquiers point, si de cette bonté
 Tous mes enfans ont hérité.*

Li seulement ces Vers & garde-toi d'écrire.

Mr. Despreaux commença ses Etudes au Collège de Beauvais; & lorsqu'il fut en troisième, Mr. Sévin, habile homme, qui regentoit cette Classe depuis près de cinquante ans, sous qui avoient étudié les le Maître, les Patru, les Gautier, & dont il avoit prédit la gloire avec connoissance de cause, reconnut le premier dans son Disciple le talent qu'il avoit pour les Vers; & assûra publiquement, qu'il aquerroit par là une grande Réputation; persuadé que quand on est né Poète, il faut absolument l'être. La Lecture continuelle des Poètes & des Romans

décela

Ecrits, ne doit pas être pris à la rigueur. Je m'y conformerai néanmoins quelquefois dans ces Mémoires.

† LE NOUVEAU MERCURE,
 imprimé à Trevoix, Mois d'Avril

1711. p. 180. dans l'Extrait de l'ELOGE de Mr. Despreaux par Mr. de Boze, lû dans l'Académie des Inscriptions & des Medailles, le 14. d'Avril 1711.

décela le goût de Mr. Despreaux pour la Poësie ; mais cette Lecture que lui-même apelloit une fureur , bien loin de lui gâter l'esprit par un amas confus d'idées bizarres, ne servit qu'à lui inspirer une Critique plus exacte, & des traits plus vifs contre le Ridicule des Auteurs *. Et cela fait voir, Monsieur, qu'un Esprit naturellement droit & solide se perfectionne par les mêmes choses, qui gâtent ordinairement les petits génies. Mais les Auteurs que Mr. Despreaux lisoit avec le plus de goût & de plaisir, c'étoit ceux où il trouvoit une Satire fine & judicieuse ; comme il nous l'apprend lui-même dans ces quatre Vers ; où après avoir parlé de l'utilité de la Satire, il ajoute :

*C'est elle qui m'ouvrant le chemin qu'il faut suivre,
M'inspira dès quinze ans la haine d'un sot Livre,
Et sur ce Mont fameux, où j'osai la chercher,
Fortifia mes pas, & m'aprit à marcher †.*

1656 Mr. Despreaux ne fut pas long-tems sans satisfaire la passion qu'il avoit pour la Poësie. A peine avoit-il dix-huit ans qu'il composa une ODE, sur le bruit qui courut dans ce tems-là que les Anglois alloient faire la guerre à la France. Cette petite Pièce ne manque pas de feu ni d'élévation ; la diction en est pure ; & la Verification douce & harmonieuse. Mr. Despreaux l'a inferée dans la dernière Edition de ses Ouvrages, après l'avoir corrigée en quelques endroits ††.

Il eut le malheur de perdre sa Mere lorsqu'il étoit encore au berceau, & de voir mourir son Pere seize ans après. Mais une si grande perte ne fut pas capable de rien diminuer de l'ardeur qu'il avoit pour l'étude. Les grands génies n'ont besoin que d'eux-mêmes pour se pousser :

* LE NOUVEAU MERCURE,
ubi supr. pag. 180. 181.
† Satire IX.

†† On trouvera cette Ode, telle que Mr. Despreaux l'avoit d'abord faite, dans le RECUEIL de Poësies diver-

ser : la seule force de leur Esprit les conduir à ce qu'il y a de plus fin & de plus sublime dans le genre d'étude qui leur est propre. Vous verrez bien-tôt, Monsieur, que cela est arrivé à Mr. Despreaux.

Après qu'il eut achevé ses Humanités, & sa Philosophie, ses Parens l'engagèrent à étudier le Droit; & il fit de si grands progrès qu'il fut reçu *Avocat* dans un âge très-peu avancé. Mais quoi qu'il eut toutes les dispositions désirables pour le Barreau, l'inclination, c'est-à-dire, le premier de tous les talens, lui manquoit *. Les obliquités de la Chicane ne convenoient point à sa candeur naturelle : il ne put s'accommoder d'une Science qui roule sur des Equivoques perpetuelles, & où l'on se trouve souvent obligé de revêtir le Mensonge des Caractères de la Verité. Il resolut donc de prendre un autre parti; & regardant la Sorbone comme l'Antipode du Palais, il se détermina à y faire un Cours de Théologie. Mais il ne put soutenir long-tems les Leçons d'une Scholastique épineuse. Il fut également surpris & choqué d'y voir les Points les plus importants du salut réduits à de creuses speculations, obscurcis par un Langage barbare, & soumis à des contestations éternelles. Enfin, il s'imagina que pour le suivre plus adroitement la Chicane n'avoit fait que changer d'habit †; & il renonça à la Sorbone.

Il se livra ensuite tout entier à son génie; & s'abandonnant à la passion qu'il avoit pour les Belles-Lettres, & sur tout pour la Poësie, il alla, conduit par lui-même, prendre une des premières places sur le Parnasse François. Mais vous me permettrez bien, Monsieur, de rapporter ici ce qu'il a dit sur ce sujet, dans quelques-unes de ses EPITRES. Vous y trouverez en même tems de nouvelles

diverses, compilé par Messieurs de Port-Roial, & publié par Mr. de la Fontaine, en 1671. Tom. III. pag. 28. 29.

* Le Nouveau Mercure. ibid. LE Nouveau Mercure, ubi supra p. 122.

velles particularités sur sa famille, & la confirmation de la plûpart de celles que j'ai rapportées :

*Mon Pere soixante ans au travail appliqué
En mourant me laissa pour rouler & pour vivre,
Un revenu leger & son exemple à suivre.
Mais bien-tôt amoureux d'un plus noble métier,
Fils, Frere, Oncle, Cousin, Beaufrere de Greffier,
Pouvant charger mon bras d'une utile liasse,
J'allai loin du Palais errer sur le Parnasse.
La famille en pâlit, & vit en fremissant,
Dans la poudre du Greffe un Poète naissant.
On vit avec horreur une Muse effrénée
Dormir chez un Greffier la grasse matinée *.*

Mr. Despreaux dit encore à peu près la même chose dans l'ÉPITRE à ses Vers † :

*Que si quelqu'un, mes Vers, alors vous importune,
Pour savoir mes parens, ma vie & ma fortune;
Contez-lui qu'allié d'assez hauts Magistrats,
Fils d'un Pere Greffier, né d'Aycux Avocats,
Dès le berceau perdant une fort jeune Mere,
Reduit seize ans après à pleurer mon vieux Pere,
J'allai d'un pas hardi, par moi-même guidé,
Et de mon seul Génie en marchant secondé,
Studieux Amateur & de Perse & d'Horace,
Assez près de Regnier m'asseoir sur le Parnasse.*

Il y avoit alors en France un grand nombre de Poëtes, qui bien que très-médiocres ne laissoient pas de faire du

* Epitre V. à Mr. de Guilleragues.

du bruit; & il s'en trouvoit même quelques-uns de cet ordre, qu'on regardoit comme des modelles. Mr. Despreaux ne pût souffrir, que le mauvais Goût triomphât, & qu'on se laissât duper par des Auteurs sans génie, & qui sembloient écrire en dépit du Bonfens & de la Poësie. Il crût devoir vanger l'un & l'autre: & il composa là-dessus quelques SATIRES, qui lui acquirent une grande Reputacion, & en même tems lui attirèrent la haine & le ressentiment d'une Legion de méchans Poëtes. L'attachement qu'il avoit pour la Vertu, l'engagea aussi à ne pas épargner le Vice dans ses SATIRES, & le porta à censurer vivement les mœurs corrompues de son siècle. Il se fit par là de nouveaux Ennemis, quoi que moins redoutables que les premiers. Mais tout cela n'empêcha pas que le Public, charmé de la beauté de ses SATIRES, ne se déclarât pour lui. On ne pouvoit se lasser de les lui faire reciter; & à force d'en repeter les plus beaux endroits, on en fit des espèces de Proverbes. Mr. Despreaux nous a appris lui-même l'heureux succès qu'eurent ses premiers Ouvrages. C'est dans l'ÉPIÏTRE à ses Vers, où il s'adresse ainsi à ses dernières Productions:

*Vains & foibles Enfans dans ma Vieillesse nés,
 Vous croyez sur les pas de vos heureux Aïnés,
 Voir bien-tôt vos bons Mots passant du Peuple aux Princes,
 Charmer également la Ville & les Provinces,
 Et par le prompt effet d'un sel réjouissant
 Devenir quelquefois Proverbes en naissant.
 Mais perdez cette erreur dont l'appas vous amorce.
 Le tems n'est plus, mes Vers, où ma Muse en sa force
 Du Parnasse François formant les Nourriçons,
 De si riches couleurs habilloit ses leçons:*

Quand

*Quand mon Esprit poussé d'un courroux legitime
 Vint devant la Raison plaider contre la Rime,
 A tout le Genre humain sût faire le procès,
 Et s'attaqua soi-même avec tant de succès,
 Alors il n'étoit point de Lecteur si sauvage
 Qui ne se deridât en lisant mon Ouvrage;
 Et qui, pour s'égayer, souvent dans ses discours
 D'un mot pris en mes Vers n'empruntât le secours.*

Vous voyez par là, Monsieur, avec quel aplaudissement les premières SATIRES de Mr. Despreaux furent reçues. Celles de Regnier avoient eû une aprobation générale; & en effet, il y en a quelques-unes de ce Poëte, qui, au jugement même de Mr. Despreaux, sont admirables: mais il faut pourtant avouër qu'elles sont encore fort éloignées de la beauté de celles de Mr. Despreaux; tant par rapport à la douceur & à l'harmonie de la Versification, qu'à l'égard de la pureté du stile; & de ce caractère de chasteté, dont Mr. Despreaux a sût, le premier, enrichir la Satire Françoisse. Ces avantages donnerent tant de goût pour les SATIRES de Mr. Despreaux, que chacun s'empressoit d'en avoir des Copies manuscrites, qui enfin, comme cela ne manque jamais d'arriver, furent imprimées, telles qu'on les faisoit courir, pleines de fautes, & avec quelques autres Pièces qu'on sembloit par là attribuer à Mr. Despreaux, quoi qu'elles fussent bien éloignées de son génie & de son tour d'esprit. Mr. Despreaux ne pût souffrir qu'on traitât ainsi ses Ouvrages; & aiant obtenu un Privilège du Roi*, il les publia lui-même, tels qu'il les avoit composés.

1666 Cette première Edition parut en 1666. Peut-être serez-vous bien aise, Monsieur, de voir la Préface que Mr. Despreaux y mit sous le nom de son Libraire. On aime ordi-

* Le Privilège est du 6. de Mars 1666.

ordinairement à voir la manière dont un Auteur devenu célèbre s'est produit la première fois en public. D'ailleurs cette Préface ne se trouvant que dans les premières Editions des Ouvrages de Mr. Despreaux, qui sont extrêmement rares, il y auroit lieu de craindre, qu'enfin elle ne se perdît, si on ne prenoit soin de la conserver. La voici donc toute entière. „Les Satires dont on fait part au Pu- „blic, dit le Libraire, n'auroient jamais couru le hazard „de l'Impression, si l'on eût laissé faire leur Auteur. „Quelques applaudissemens, qu'un assez grand nombre de „personnes amoureuses de ces fortes d'Ouvrages, ait don- „nés aux siens; sa modestie lui persuadoit, que de les „faire imprimer, ce seroit augmenter le nombre des „méchans Livres, qu'il blâme en tant de rencontres, & „se rendre par là digne lui-même en quelque façon, „d'avoir place dans ses Satires. C'est ce qui lui a fait „souffrir fort long-tems, avec une patience qui tient „quelque chose de l'Heroïque dans un Auteur, les mau- „vaises Copies qui ont couru de ses Ouvrages, sans être „tenté pour cela de les faire mettre sous la Presse. Mais „enfin, toute sa constance l'a abandonné à la vûe de cette „monstrueuse Edition qui en a paru depuis peu. Sa ten- „dresse de pere s'est réveillée à l'aspect de ses enfans ainsi „défigurés & mis en pièces. Sur tout lorsqu'il les a vûs „accompagnés de cette Prose fade & insipide, que tout „le sel de ses Vers ne pourroit pas relever: Je veux dire „de ce *Jugement sur les Sciences*, qu'on a cousu si peu „judicieusement à la fin de son Livre. Il a eu peur, que „ses Satires n'achevaient de se gâter en si méchante com- „pagnie: & il a crû enfin que puis qu'un Ouvrage, tôt „ou tard doit passer par les mains de l'Imprimeur, il „valoit mieux subir le joug de bonne grace, & faire de „lui-même ce qu'on avoit déjà fait malgré lui. Joint que „ce galant Homme qui a pris le soin de la première Edi- „tion, y a mêlé les noms de quelques personnes que „l'Auteur honore, & devant qu'il est bien aisé de se jus- tifier.



„tifier. Toutes ces confiderations, dis-je, l'ont obligé
 „à me confier les veritables Originaux de fes Pièces, aug-
 „mentées encore de deux autres, pour lesquelles il appre-
 „hendoit le même fort *. Mais en même tems il m'a
 „laiffé la charge de faire fes excufes aux Auteurs qui pour-
 „ront être choqués de la liberté qu'il s'est donnée, de
 „parler de leurs Ouvrages, en quelques endroits de fes
 „Écrits. Il les prie donc de confiderer, que le Parnaffe
 „fut de tout tems un païs de liberté : que le plus habile
 „y est tous les jours expofé à la censure du plus ignorant :
 „que le fentiment d'un feul homme ne fait point de loi ;
 „& qu'au pis aller, s'ils fe perfuadent, qu'il ait fait du
 „tort à leurs Ouvrages, ils s'en peuvent vanger fur les
 „fiens, dont il leur abandonne jufqu'aux points & aux
 „virgules. Que fi cela ne les fatisfait pas encore ; il leur
 „confeille d'avoir recours à cette bienheureufe tranquil-
 „lité des grands Hommes, comme eux, qui ne man-
 „quent jamais de fe confoler d'une femblable difgrace,
 „par quelque exemple fameux pris des plus célèbres Au-
 „teurs de l'Antiquité, dont ils fe font l'application tous
 „feuls. En un mot, il les fupplie de faire reflexion,
 „que fi leurs Ouvrages font mauvais, ils meritent d'être
 „censurés : & que s'ils font bons, tout ce qu'on dira
 „contre eux, ne les fera pas trouver mauvais. Au refte,
 „comme la malignité de fes ennemis s'efforce depuis peu
 „de donner un fens coupable à fes penfées, même les plus
 „innocentes ; il prie les honnêtes gens, de ne fe pas laif-
 „fer furprendre aux subtilités raffinées de ces petits Éfprits,
 „qui ne favent fe vanger que par des voyes lâches, & qui
 „lui veulent fouvent faire un crime affreux d'une Ele-
 „gance Poétique.

„J'ai charge encore d'avertir ceux qui voudront faire
 „des Satires contre les Satires, de ne fe point cacher. Je
 „leur répons, que l'Auteur ne les citera point devant
 „d'autre Tribunal que celui des Mufes. Parce que fi ce
 „font

* Cette première Edition contient le *Discours au Roi* & huit *Satires*.

„font des injures grossieres, les Beurrieres lui en feront
 „raison ; & si c'est une raillerie délicate, il n'est pas assez
 „ignorant dans les Loix, pour ne pas favoir, qu'il doit
 „porter la peine du talion. Qu'ils écrivent donc libre-
 „ment : comme ils contribueront sans doute à rendre
 „l'Auteur plus illustre, ils feront le profit du Libraire,
 „& cela me regarde. Quelque intérêt pourtant que j'y
 „trouve, je leur conseille d'attendre quelque tems, & de
 „laisser meurir leur mauvaise humeur. On ne fait rien
 „qui vaille dans la colere. Vous avez beau vomir des in-
 „jures sales & odieuses : cela marque la bassesse de votre
 „ame, sans rabaisser la gloire de celui que vous attaquez ;
 „& le Lecteur, qui est de sens froid, n'épouse point les
 „fottes passions d'un Rimeur emporté. Il y auroit aussi
 „plusieurs choses à dire, touchant le reproche qu'on fait
 „à l'Auteur, d'avoir pris ses pensées dans Juvenal & dans
 „Horace. Mais, tout bien considéré, il trouve l'Ob-
 „jection si honorable pour lui, qu'il croiroit se faire tort
 „d'y répondre *.

Cet Ouvrage excita de grands mouvemens sur le Par-
 nasse François. Les Auteurs qu'on y attaquoit étoient
 au desespoir de se voir tourner en ridicule après avoir jouï
 d'une Réputation assez éclatante ; & les Ecrivains d'un
 ordre supérieur dont Mr. Despreaux n'avoit rien à dire,
 ne laissoient pas de redouter sa plume. Quoi que dans
 le fond ils pensassent apparemment comme lui, ils ne lais-
 soient pas de desapprouver sa manière d'écrire ; & ils le
 blâmoient particulièrement de la liberté qu'il se donnoit
 de nommer les Personnes. Cela l'obligea à composer
 une nouvelle Satire † pour se défendre contre les plain-
 tes de ces Messieurs. Il fit aussi un *Discours sur la Satire*,
 où il justifie sa conduite par l'exemple des Poëtes Satiri-
 ques Latins & François. *Quand je donnai, dit-il, la*
premiere fois mes Satires au Public, je m'étois bien pré-

B 2

paré

* SATIRES DU SIEUR D***, *Avis*
 au Lecteur, de l'Edit. de 1668. in 8.

† C'est la IX.

paré au tumulte que l'impression de mon Livre a excité sur le Parnasse. Je savois que la Nation des Poëtes, & sur tout des mauvais Poëtes, est une Nation farouche, qui prend feu très-aisément, & que ces Esprits avides de louanges ne digèreroient pas facilement une raillerie, quelque douce qu'elle pût être. Aussi, oserai-je dire à mon avantage, que j'ai regardé avec des yeux assez Stoïques les Libelles diffamatoires qu'on a publiés contre moi. Quelques calomnies dont on ait voulu me noircir; quelques faux bruits qu'on ait semés de ma personne; j'ai pardonné sans peine ces petites vengeances, au déplaisir d'un Auteur irrité, qui se voioit attaqué par l'endroit le plus sensible d'un Poëte, je veux dire, par ses Ouvrages. Mais, ajoute-t-il, j'avoué que j'ai été un peu surpris du chagrin bizarre de certains Lecteurs, qui au lieu de se divertir d'une querelle du Parnasse, dont ils pouvoient être spectateurs indifférens, ont mieux aimé prendre parti, & s'affliger avec les Ridicules, que de se réjouir avec les Rieurs. C'est pour les consoler que j'ai composé la Satire précédente, où je pense avoir montré assez clairement, que sans blesser l'Etat ni sa conscience, on peut trouver de méchans Vers, méchans, & s'ennuier de plein droit à la lecture d'un sot Livre. Mais, continue-t-il, puisque ces Messieurs ont parlé de la liberté que je me suis donnée de nommer, comme d'un attentat inouï & sans exemple, & que des exemples ne se peuvent pas mettre en rimes; il est bon d'en dire ici un mot, pour les instruire d'une chose qu'eux seuls veulent ignorer, & leur faire voir, qu'en comparaison de tous mes Confreres les Satiriques, j'ai été un Poëte fort retenu*. C'est ce qu'il prouve ensuite par l'exemple de Lucilius, d'Horace, de Perse, de Regnier, & de plusieurs autres Poëtes anciens & modernes.

1669 Quelque tems après Mr. Despreaux adressa au Roi une ÉPITRE, où il loué Sa Majesté sur la Paix qu'elle venoit

* Discours sur la Satire, de l'Édit. de 1668.

† Mr. Despreaux fit entrer cette Fable dans l'Épître, qu'il adressa peu

venoit de conclure avec l'Espagne, & sur le foin qu'elle prenoit de procurer l'aïse, l'abondance & le repos à ses Sujets. Cette Pièce fut imprimée à part, & il s'en fit de cette manière plus d'une Edition. Mr. Despreaux l'ajouta ensuite à ses autres Ouvrages, & il la fit précéder d'un petit Avertissement, qui contient quelques Particularités assez remarquables. La première regarde un changement qu'il avoit fait à cette Pièce suivant l'avis qu'avoit bien voulu lui donner le fameux Prince de Condé. *Je m'étois persuadé*, dit-il, *que la Fable de l'Huitre que j'avois mise à la fin de cette Epître au Roi pourroit y délasser agréablement l'esprit des Lecteurs qu'un sublime trop sérieux peut enfin fatiguer, joint que la correction que j'y avois mise sembloit me mettre à couvert d'une faute dont je faisois voir que je m'appercevois le premier. Mais j'avouë, qu'il y a eü des personnes de bon sens qui ne l'ont pas approuvée. J'ai néanmoins balancé long-tems si je l'ôterois, parce qu'il y en avoit plusieurs qui la louoient avec autant d'excès que les autres la blâmoient. Mais enfin, je me suis rendu à l'autorité d'un Prince non moins considérable par les lumières de son Esprit, que par le nombre de ses Victoires. Comme il m'a déclaré franchement que cette Fable, quoi que très-bien contée, ne lui sembloit pas digne du reste de l'Ouvrage; je n'ai point résisté, j'ai mis une autre fin à ma Pièce, & je n'ai pas crü pour une vingtaine de Vers devoir me brouiller avec le premier Capitaine de notre Siècle *.*

Mr. Despreaux desavouë après cela quelques Ouvrages qu'on faisoit courir sous son nom. „Au reste, dit-il, „je suis bien-aïse d'avertir le Lecteur, qu'il y a quantité „de Pièces impertinentes qu'on s'efforce de faire courir „sous mon nom, & entre autres une Satire contre les „Maltotes Ecclesiastiques †. Je ne crains pas, que les „habiles gens m'attribuent toutes ces Pièces; parce que

B 3

„mon

peu de tems après à l'Abbé des Roches. C'est la II.

†† Elle commence, *Quel est donc ce Cahor, &c.*

„mon stile bon ou mauvais est aisé à reconnoître. Mais
 „comme le nombre des Sots est fort grand, & qu'ils
 „pourroient aisément s'y méprendre; il est bon de leur
 „faire savoir, que hors les onze Pièces qui sont dans ce
 „Livre *, il n'y a rien de moi entre les mains du Public,
 „ni imprimé, ni en manuscrit.

Mr. Despreaux a bien raison de dire, que *le nombre des Sots est fort grand*: car la SATIRE contre les *Maltotes Ecclesiastiques*, qu'il desavoue ici, & une autre SATIRE contre le Mariage †, ont été fourrées parmi ses Ouvrages dans les Editions de Hollande, & regardées dans ce pais-là comme deux de ses meilleures Pièces. Il y a quelques années qu'un de mes Amis engagea le Libraire à les retrancher dans une nouvelle Edition qu'il faisoit: mais celui-ci se repentit bien-tôt de l'avoir crû. Cette Edition pensa lui demeurer toute sur les bras: on soutenoit, qu'elle étoit *châtrée*, & personne n'en vouloit; de sorte que dans les Impressions suivantes le Libraire a été obligé de s'accommoder à la *Sottise* de ces gens-là, & d'y remettre ces deux misérables Pièces. Peut-être que Mr. Despreaux les auroit guéris de cette manie, s'il avoit conservé cet Avertissement dans toutes les Editions de ses Ouvrages. Je souhaiterois, pour y suppléer en quelque manière, qu'on changeât un peu l'*Avertissement* dont elles sont précédées, dans les Editions de Hollande; & qu'au lieu de dire: *Le Lecteur sera averti, que les Satires suivantes n'étant pas dans l'Impression de Paris, on a cru qu'elles pourroient n'être pas du même Auteur; mais comme quelques Curieux sont d'un autre sentiment, on a trouvé à propos de les ajouter ici; on se sert de ces paroles: Le Lecteur sera averti que les Satires suivantes ne sont pas de Mr. Despreaux, puis qu'on ne les trouve point dans l'Impression de Paris, & que Mr. Despreaux a nommément desavoué*

la

* Ces onze Pièces (en Vers) Neuf SATIRES, & l'ÉPIGRAMME étoient le DISCOURS AU ROI, AU ROI. Edition de 1669. in 12.

la première: mais comme il y a un GRAND NOMBRE DE SOTS, pour nous servir de son expression, qui s'imaginent quelles sont de lui, ou qui du moins ne les croient pas inferieures au meilleur de ses Ouvrages; le Libraire a jugé à propos de les ajouter ici, afin que son Edition ne soit pas censée défectueuse, & que rien n'en arrête le débit.

Quelque tems auparavant Mr. Despreaux avoit fait une petite Pièce en Prose intitulée DIALOGUE DES MORTS, où il s'attachoit à montrer le Ridicule de quelques Pièces de Théâtre & de quelques Romans, qui avoient alors beaucoup de cours. Le Poëme de *la Pucelle* de Chapelain n'y étoit pas épargné; mais le fort de la Critique tomboit sur le Roman du *Grand Cyrus* & celui de *la Clelie*, de Mademoiselle de Scuderi. C'est sans doute de ce petit Ouvrage que parle le célèbre Mr. Arnauld, dans une Lettre dont j'aurai occasion de vous entretenir plus particulièrement dans la suite. Voici ce qu'il en dit. *Madame la Princesse de Conti & Madame de Longueville, ayant su, que Monsieur Despreaux avoit une pièce en prose contre les Romans, où la Clelie n'étoit pas épargnée; comme ces Princeses connoissoient mieux que personne combien ces lectures sont dangereuses: elles lui firent dire qu'elles seroient bien-aises de la voir. Il la leur recita; & elles en furent tellement satisfaites, qu'elles témoignèrent souhaiter beaucoup qu'elle fût imprimée. Mais il s'en excusa, pour ne pas s'attirer sur les bras de nouveaux Ennemis ††.*

L'estime que Mr. Despreaux avoit pour Mademoiselle de Scuderi, qui étoit, comme je l'ai déjà dit, la plus critiquée dans ce DIALOGUE, & son respect pour quelques personnes distinguées que cette Pièce auroit pu intéresser; l'ont empêché de la donner au Public. Je sai même de très-bonne part qu'il ne l'avoit couchée par

B 4

écrit

† Elle commence, *Non, je ne ferai pas ce qu'on veut que je fasse, &c.*

†† Arnauld, LETTRE à Mr. P** au sujet de la dixième Satire de Mr. Despreaux.

écrit que peu de tems avant sa mort. Cependant comme il vouloit bien la reciter à ses Amis, quelques-uns écrivirent ce qu'ils en avoient retenu de mémoire, & on l'imprima pour la première fois en 1688. dans un Recueil de Pièces fugitives *. On l'inséra ensuite en Hollande parmi les Ouvrages qui portoient le nom de MR. DE ST. EVREMOND : & comme Mr. Silvestre & moi avons retranché de l'Édition que nous avons donnée des Ecrits de cet illustre Auteur, tout ce qui n'étoit point de lui ; pour empêcher que ce DIALOGUE ne vint à se perdre, je l'ai fait entrer dans le MELANGE CURIEUX DES MEILLEURES PIECES ATRIBUÉES A MR. DE ST. EVREMOND. Il y a beaucoup d'apparence que de la manière que nous l'avons il ne ressemble que fort imparfaitement à l'Original. Cependant il ne laisse pas d'avoir encore de fort beaux endroits : & je ne doute point, qu'on ne soit bien-aïse de le trouver ici ** pour la première fois dans les Oeuvres de Mr. Despreaux.

1672 La rapidité des Conquêtes de Louis XIV. en Hollande l'an 1672. donna occasion à Mr. Despreaux d'adresser une nouvelle ÉPIÏTRE à ce Prince, où il fait l'Histoire de cette Campagne avec tout le brillant & tout le merveilleux que peut fournir la Poësie. La Description du Passage du Rhin est si pompeuse, qu'elle a imposé à plusieurs Historiens François qui assûrent que ce *Passage fut regardé comme une des entreprises les plus hardies qui ayent jamais été formées & exécutées † ; & qu'on ne sauroit s'imaginer le bruit que fit dans le monde une Action si hardie & si bien conduite ††.* Cependant voici ce qu'en pensoit le Comte de Buffi Rabin, qui n'est pas suspect, puis qu'étant alors exilé de la Cour il n'oublioit rien pour rentrer en faveur, & ne lais-

* C'est dans le 2. Tome du RE-
TOUX des Pièces choisies ou Bigar-
res curieuses, imprimé à Emmerick.

** Dans la Traduction Angloise
des Ouvrages de Mr. Despreaux.

† Riencourt, HISTOIRE DE
LOUIS XIV. Tom. I. p. m. 386.

†† ESSAI de l'Histoire du Regne
de Louis le Grand jusques à la Paix
générale 1697. Liv. III. p. m. 103.

laissoit pas échaper la moindre occasion d'exalter la gloire de son Prince; & qui d'ailleurs étoit très-capable d'en juger puis-qu'il étoit parvenu à la charge de Lieutenant Général des Armées du Roi & de Mestre de Camp Général de la Cavalerie Française & étrangere. *Le Passage du Rhin à nage*, dit-il dans une Lettre à la Marquise de Sevigny, *est une belle action, mais elle n'est pas si téméraire que vous pensez. Deux mille Chevaux passent pour en aller attaquer quatre ou cinq cens. Les deux mille sont soutenus d'une grande Armée où le Roi est en personne, & les quatre ou cinq cens sont des Troupes épouvantées par la manière brusque & vigoureuse dont on a commencé la Campagne. Quand les Hollandois auroient eû plus de fermeté en cette rencontre, ils n'auroient tué qu'un peu plus de gens; & enfin ils auroient été accablés par le nombre. Si le Prince d'Orange avoit été à l'autre bord du Rhin avec son Armée, je ne pense pas, que l'on eût essayé de passer à nage devant lui: & c'est ce qui auroit été téméraire si l'on l'avoit hazardé. Cependant c'est ce que fit Alexandre au passage du Granique. Il passa avec quarante mille hommes cette Riviere à nage, malgré cent mille qui s'y oppoient. Il est vrai, que s'il eût été battu, on auroit dit que c'eût été un fou; & ce ne fut que parce qu'il réussit que l'on dit qu'il avoit fait la plus belle action du monde*.*

Un Historien judicieux & sincere narrera ce fait sur les idées du Comte de Buffi; & il regardera en même tems la Description de Mr. Despreaux, comme un excellent morceau de Poësie. C'est aussi de cette manière qu'en jugea Monsieur de Buffi.

Cependant les Ennemis de Mr. Despreaux publièrent que ce Seigneur avoit écrit une Lettre où il maltraitoit beaucoup cette EPIÏRE, & où il n'épargnoit pas

B 5

même

Voyez aussi le Livre intitulé, LES BATAILLES MEMORABLES DES FRANÇOIS, où l'on fait un Article particulier du Passage du Rhin.

* LETTRES du Comte de Buffi Rabutin. Tom. II. Lettre CLXXXV. de la dern. Edit. de Hollande, pag. 267. & 268.

même l'Auteur. Mr. Despreaux piqué du'un bruit dont il craignoit les conséquences, pria le Comte de Limoges d'en écrire à Mr. de Buffi, qui lui répondit qu'il n'avoit jamais pensé à rien de semblable. Cela obligea Mr. Despreaux à lui écrire la Lettre suivante, datée de Paris le 25. de Mai 1673:

Je vous avouë, Monsieur, que j'ai été inquiet du bruit qui a couru que vous aviez écrit une Lettre, par laquelle moi & l'Epitre que j'ai écrite au Roi sur la Campagne de Hollande, étions fort mal traités; car outre le juste chagrin que j'avois d'être desapprouvé par l'homme du Royaume que j'estime & que j'admire le plus, j'avois de la peine à digerer le plaisir que cela alloit faire à mes ennemis. Je n'en ai pourtant jamais été bien persuadé. He! le moyen de croire, que l'homme de la Cour qui a le plus d'esprit, pût entrer dans les sentimens & dans les interêts de l'Abbé Cotin, & se résoudre à avoir même raison avec lui. La Lettre que vous avez écrite à Mr. le Comte de Limoges, m'a entierement desabusé, & je vois bien, que tout ce bruit n'a été qu'un artifice très-ridicule, de mes très-ridicules Ennemis. Mais quelque mauvais dessein qu'ils ayent eü contre moi, je leur ai obligation de m'avoir donné lieu de vous assurer, Monsieur, que personne n'est plus touché que moi de votre merite, & n'est avec plus de respect, &c.

Voici la Réponse que lui fit le Comte de Buffi Rabutin: elle est datée de sa Terre de Buffi *, le 30. de Mai 1673.

„Je ne puis assez dignement répondre à votre Lettre, „Monsieur. Elle est si pleine d'honnêtetés & de louan- „ges, que j'en suis confus. Je vous dirai seulement, que „je n'ai rien vü de votre façon que je n'aye trouvé très- „beau & très-naturel, & que j'ai remarqué dans vos Ou- „vra-

* Dans le Duché de Bourgo-
gne.

† Ces deux Lettres sont la c c -
LXXX. & c c l x x x i i. du 2. Tom.
des

„vrages un air d'honnête homme, que j'ai encore plus
 „estimé que tout le reste. C'est ce qui m'a fait souhai-
 „ter d'avoir commerce avec vous; & puisque l'occasion
 „s'en présente aujourd'hui, je vous en demande la conti-
 „nuation & votre Amitié en vous assurant de la mienne.
 „Pour mon estime vous n'en devez pas douter, puisque
 „vos ennemis même vous l'accordent dans leur cœur,
 „s'ils ne font les plus fottes gens du monde. †

Dans ce tems-là plusieurs vieux Docteurs de l'Uni-
 versité de Paris, appuyés sous main des Jesuites, tra-
 vaillèrent à obtenir un Arrêt du Parlement, contre ceux
 qui enseigneroient dans les Ecoles de Philosophie d'au-
 tres Principes que ceux d'Aristote. Un Procédé si ridi-
 cule engagea Mr. Despreaux à composer un Arrêt Bur-
 lesque, en faveur d'Aristote & contre la nouvelle Philo-
 sophie, dont l'effet fut si heureux, qu'il obligea l'Uni-
 versité à supprimer la Requête qu'elle alloit présenter au
 Parlement. *On songeoit tout de bon*, dit-on dans le MÉ-
 NAGIANA, *à donner un Arrêt contre la Philosophie de*
Descartes, lorsque Mr. Despreaux fit paroître le sien. C'est
une bagatelle, qui peut-être plus qu'aucune autre chose,
a empêché que le Parlement n'en ait rendu un véritable.
Mr. Boileau le Greffier, ajoute-t-on, presenta cet Arrêt à
signer à feu Mr. le Premier Président de Lamoignon avec
beaucoup d'autres. Comme c'étoit un Magistrat fort ex-
act, il les examina les uns après les autres. Quand il fut
tombé sur celui de Mr. Despreaux, il dit à Mr. Boileau: Ah,
voilà un tour de ton Oncle ††! Dans ce petit Ouvrage on fait
 connoître les principales erreurs dont la nouvelle Philo-
 sophie nous a gueris, & les vérités opposées dont nous lui
 sommes redevables. Il est intitulé, *Arrêt donné en la*
Grand' Chambre du Parnasse, en faveur des Maîtres és
Arts, Medecins & Professeurs de l'Université de Stagyre
 au

au País des Chimeres: Pour le maintien de la Doctrine d'Aristote.

Quelque tems après Mr. Racine composâ sa Tragédie de *Phédre & Hippolite* ; mais ni le succès qu'eut cette Pièce, ni la réputation de l'Auteur, n'empêchèrent pas Mr. Pradon, qui s'étoit déjà fait connoître par deux Pièces de Théâtre, d'entrer en concurrence avec lui, & de mettre sur la Scène une *Phédre & Hippolite* de sa façon. Quoi qu'à tout prendre la Tragédie de Mr. Pradon fut fort au dessous de celle de Mr. Racine *, elle ne laissa pas d'avoir un si grand nombre de Partisans, que Mr. Racine en conçut de la jalousie, & fit même ce qu'il pût pour la supprimer. C'est ce que Mr. Pradon a crû devoir nous apprendre, dans la Préface dont il accompagna cette Pièce, en la donnant au Public. Après avoir dit, qu'il seroit à souhaiter pour le divertissement du Public que plusieurs Auteurs se rencontrassent quelquefois dans les mêmes sujets, pour faire naître cette noble émulation, qui est la cause des plus beaux Ouvrages; il ajoûte, que quelques Auteurs intéressés n'avoient pas été de ce sentiment, puisque non seulement ils l'avoient blâmé d'avoir traité le même sujet que Mr. Racine, mais qu'ils avoient encore tâché d'étouffer son Ouvrage, & de l'empêcher de paroître.

„En vérité, reprend-il, n'en déplaise à ces grands Hommes, ils me permettront de leur dire en passant, que leur procédé & leurs manières sont fort éloignées de ce Sublime qu'ils tâchent d'attraper dans leurs Ouvrages : Pour moi, dit-il, j'ai toujours crû, qu'on devoit avoir ce Caractère dans ses Mœurs, avant que de le faire paroître dans ses Ecrits, & que l'on devoit être bien moins avide de la qualité de bon Auteur que de celle d'honnête Homme,

„me,

† Un Anonyme qui a fait une Dissertation sur ces deux Tragédies assure que celle de Mr. Pradon est mieux intriguée que celle de Mr. Racine, qu'elle suspend davantage les esprits,

& qu'elle excite un peu plus la curiosité. Voyez Mr. Bailler, J U G E M E N T des Savans, Tom. V. sur les Poètes, 5. Partie, à l'Article de Pradon, pag. 424. 425.

me, que l'on me verra toujours préférer à tout le Sublime de Longin. Ces anciens Grecs dont le stile est si sublime, & qui nous doivent fervir de modelles, n'auroient point empêché dans Athènes les meilleures Actrices d'une Troupe de jouer un premier Rôle, comme nos Modernes l'ont fait à Paris au Théâtre de Guenegaud. C'est ce que le Public a vû avec indignation & avec mépris; mais il m'en a assez vangé, & je lui ai trop d'obligation, pour differer plus long-tems à l'avertir de ce qui se trame contre lui; on le menace d'une Satire où l'on l'accuse de méchant goût, peut-être parce qu'il a osé applaudir à mon Ouvrage, & l'on me menace aussi de la partager avec lui, pour avoir été assez heureux pour lui plaire. La Satire est une bête qui ne me fait point de peur, & que l'on range quelquefois à la raison; de sorte que si le succès de Phédre m'attire quelques traits du Sieur D*** je ne m'en vangerais qu'en faisant mon possible de lui fournir tous les ans de nouvelle matière par une bonne Pièce de Théâtre de ma façon, afin de mériter une Satire de la sienne, à l'impression de laquelle je ne m'opposerais jamais, quoi qu'on ait voulu empêcher mon Libraire d'imprimer ma Pièce. C'est une trop plaisante Nouvelle pour n'en pas réjouir mon Lecteur. Il ne pourra apprendre sans rire que ces Messieurs veulent ôter la liberté aux Auteurs de faire des Pièces de Théâtre, aux Comédiens de les jouer, aux Libraires de les imprimer, & même au Public d'en juger*.

Mr. Pradon s'en prend ici à Mr. Despreaux, à cause de l'étroite liaison qu'il avoit avec Mr. Racine, dont il soutenoit les interêts avec beaucoup de chaleur †.

Il le

* Pradon, Preface de PHÉDRE ET HIPPOLITE.

† Mr. Despreaux n'avoit pas alors parlé de Mr. Pradon dans ses Ouvrages: & quoi que son nom se trouve dans la Satire VII. & IX. ce

n'est que dans les Editions postérieures à celle de 1685, qu'il y a été substituée à la place de celui de Mr. Boursault. Il en a usé de même à l'égard de quelques autres Auteurs.

Il le fit bien voir dans l'affaire du Duc de Nevers, Neveu du Cardinal Mazarin, & Frere de la Duchesse de Mazarin, que Mr. de St. Evremond a tant célébrée. Ce Seigneur qui étoit Ami de Mr. Pradon, & qui favoit, que Mr. Racine aimoit la Chammélé, fameuse Comédienne qui jouoit le Rôle de Phédre dans sa Tragédie, fit un Sonnet, où en marquant le sujet de cette Pièce, il en fait en même tems la Critique. Le voici :

*Dans un fauteuil doré Phédre tremblante & blême
Dit des Vers, où d'abord personne n'entend rien ;
Sa Nourrice lui fait un Sermon fort Chrétien
Contre l'affreux dessein d'attenter sur soi-même.*

*Hippolite la hait bien plus qu'elle ne l'aime ;
Rien ne change son air & son chaste maintien. *
La Nourrice l'accuse, elle s'en punit bien :
Thésée a pour son fils une rigueur extrême.*

*Une grosse Aricie au teint rouge, aux crins blonds,
N'est là que pour montrer deux énormes tetons
Que malgré sa froideur Hippolite idolâtre.*

*Il est enfin trainé par ses Coursiers ingrats ; †
Et Phedre après avoir pris de la Mort-aux-rats,
Vient en se confessant mourir sur le Théâtre.*

Mr. Despreaux conjointement avec Mr. Racine opposa à ce Sonnet une Réponse sur les mêmes Rimes : mais au lieu de recriminer contre la *Phédre* de Mr. Pradon, comme il semble qu'ils auroient dû faire, ils attaquèrent personnellement Monsieur de Nevers, & s'en prirent même à Madame de Mazarin, que les mauvais traitemens de son Mari avoient obligée de sortir de France. Voici cette Réponse :

Dans

* Vers de Mr. Racine.

*Dans un Palais doré Damon jaloux & blême
Fait des Vers où jamais personne n'entend rien :
Il n'est ni Courtisan, ni Soldat, ni Chrétien,
Et souvent pour rimer se derobe à soi même.*

*Sa Muse, par malheur, le hait plus qu'il ne l'aime :
Rien ne change son air & son fade maintien.
Il veut juger de tout, & n'en juge pas bien ;
Il a pour le Phébus une tendresse extrême.*

*Une Sœur vagabonde aux crins plus noirs que blonds
Va par tout l'Univers promener deux tetons,
Dont malgré son pays Damon est idolatre.*

*Il se tue à rimer pour des Lecteurs ingrats.
L'Enéide, pour lui, c'est de la Mort-aux-rats :
Et Pradon, à son gré, est le Dieu du Théâtre.*

Mr. de Nevers ayant fait de grandes plaintes contre ces Messieurs, ils tâchèrent de l'appaiser en defavouant cette Pièce Satirique. Mais il ne laissa pas de croire, qu'ils en étoient les Auteurs ; & dans la chaleur de son ressentiment, il leur répondit par un autre Sonnet ; toujourn sur les mêmes Rimes :

*Racine & Despreaux, l'air triste, & le teint blême
Viennent demander grace, & ne confessent rien ;
Il faut leur pardonner parce qu'on est Chrétien,
Mais on fait ce qu'on doit au Public, à soi-même.*

*Damon, pour l'interêt de cette Sœur qu'il aime,
Doit de ces scelerats châtier le maintien :
Car il seroit blâmé par tous les gens-de-bien,
S'il ne punissoit pas leur insolence extrême.*

Ce fut

† Autre Vers de Mr. Racine.

*Ce fut une Furie aux crins plus noirs que blonds
Qui leur pressa du pus de ses affreux tetons
Ce Sonnet qu'en secret leur Cabale idolatre.*

*Vous en ferez punis , Satiriques ingrats ,
Non pas en trahison d'un fou de Mort-aux-rats ,
Mais de coups de bâton donnez en plein Théâtre.*

Cette affaire fut enfin accommodée par l'autorité de quelques personnes du premier rang , qui voulurent bien s'en mêler.

Vous savez , Monsieur , qu'à Paris dans le quartier qu'on nomme *le Palais* , parce qu'en effet c'étoit autrefois le Palais des Rois de France ; il y a une Chapelle Royale qui a été fondée par Saint Louis. On l'appelle *la Sainte Chapelle* ; & elle est indépendante de l'Archevêque ; ainsi que les autres Chapelles Royales. Un différent qui arriva entre le Trésorier & le Chantre de cette Eglise au sujet d'un *Lutrin* ou Pupitre que le Trésorier vouloit faire placer dans le Chœur malgré l'opposition du Chantre & des Chanoines , donna occasion à Mr. Despreaux de composer un nouvel Ouvrage. Voici comment il y fut engagé. Mr. de Lamoignon , Premier Président au Parlement de Paris , & qui avoit une estime particulière pour Mr. Despreaux , lui ayant demandé dans une Conversation , où après avoir disputé long-tems sur la nature du Poëme Heroïque , quelqu'un rapporta le différent qu'il y avoit eu entre le Trésorier & le Chantre de la Sainte Chapelle , s'il pourroit bien composer là-dessus un Poëme dans les formes ; il répondit à cette espèce de défi , que cela n'étoit pas si difficile qu'on se l'imaginait ; & quelque tems après il surprit agréablement cet illustre Magistrat , lorsqu'il lui présenta un *Poëme Héroiïque* en quatre Chants sur le *Lutrin* de la Sainte Chapelle. Mr. Despreaux lui-même nous a appris d'une manière plus cir-

con-

* Dans l'Édition des OUVRES de Mr. Despreaux , en 1674. in 4.

constanciée, ce qui lui a donné occasion d'écrire ce Poëme, dans l'Avertissement dont il l'accompagna en le publiant pour la première fois*. Mais comme cette Pièce ne se trouve point dans les autres Editions de ces Ouvrages, & qu'ainsi vous ne l'avez, sans doute, pas vûe, Monsieur, je la rapporterai ici toute entière. Vous verrez, que Mr. Despreaux y depaïse tant qu'il peut les Lecteurs, & les éloigne du lieu de l'Action.

„Je ne ferai point ici, *dit-il*, comme Arioste, qui quel-
 „quefois sur le point de débiter la Fable du Monde la plus
 „absurde, la garantit vraie d'une verité reconnuë, &
 „l'appuie même de l'autorité de l'Archevêque Turpin.
 „Pour moi je déclare franchement, que tout le Poëme du
 „Lutrin n'est qu'une pure fiction, & que tout y est in-
 „venté, jusqu'au nom même de lieu où l'action se passe:
 „Je l'ai appellé *Pourges*, du nom d'une petite Chapelle, qui
 „étoit autrefois proche de Monlhery †. C'est pourquoi
 „le Lecteur ne doit pas s'étonner, que pour y arriver de
 „Bourgogne la nuit prenne le chemin de Paris & de Mon-
 „lhery.

„C'est une assez bizarre occasion qui a donné lieu à
 „ce Poëme. Il n'y a pas long-tems que dans une assem-
 „blée où j'étois, la conversation tomba sur le Poëme He-
 „roïque. Chacun en parla, suivant ses lumières. A l'é-
 „gard de moi, comme on m'en eût demandé mon avis;
 „je soutins ce que j'ai avancé dans ma Poétique: qu'un
 „Poëme Heroïque, pour être excellent, devoit être char-
 „gé de peu de matière, & que c'étoit à l'invention à la
 „soutenir & à l'étendre. La chose fut fort contestée. On
 „s'échauffa beaucoup; mais après bien des raisons alle-
 „guées pour & contre, il arriva ce qui arrive ordinai-
 „rement en toutes ces sortes de disputes; je veux dire, qu'on
 „ne se persuada point l'un & l'autre, & que chacun demeura
 „ferme dans son opinion. La chaleur de la dispute étant
 „pas-

† Monlhery est une petite lieuës de Paris, vers le midi.
 Ville de l'Isle de France à 6.

„passée ; on parla d'autre chose, & on se mit à rire de
 „la manière dont on s'étoit échauffé sur une question aus-
 „si peu importante que celle-là. On moralisa fort sur
 „la folie des hommes qui passent presque toute leur vie,
 „à faire sérieusement de très-grandes bagatelles, & qui se
 „font souvent une affaire considérable d'une chose indif-
 „ferente. A propos de cela, un Provincial raconta un
 „Démêlé fameux, qui étoit arrivé autrefois dans une pe-
 „tite Eglise de sa Province, entre le Trésorier & le Chan-
 „tre, qui sont les deux premières Dignités de cette Eglise,
 „pour savoir, si un Lutrin seroit placé à un endroit ou à
 „un autre. La chose fut trouvée plaisante. Sur cela un
 „des Savans de l'assemblée, qui ne pouvoit pas oublier si-
 „tôt la dispute, me demanda : Si moi, qui voulois si peu
 „de matière pour un Poëme Heroïque, j'entreprendrois
 „d'en faire un, sur un Démêlé aussi peu chargé d'incidens
 „que celui de cette Eglise. J'eûs plutôt dit, Pourquoi
 „non ? que je n'eus fait réflexion sur ce qu'il me deman-
 „doit. Cela fit faire un éclat de rire à la Compagnie, &
 „je ne pûs m'empêcher de rire comme les autres : ne pen-
 „sant pas en effet moi-même que je dûtse jamais me mettre
 „en état de tenir parole. Néanmoins le soir me trouvant
 „de loisir, je rêvai à la chose, & ayant imaginé en gé-
 „néral la plaisanterie que le Lecteur va voir ; j'en fis vingt
 „vers que je montrai à mes Amis. Ce commencement
 „les réjouit assez. Le plaisir que je vis qu'ils y prenoient
 „m'en fit faire encore vingt autres : Ainsi de vingt vers
 „en vingt vers, j'ai poussé enfin l'Ouvrage à près de
 „neuf cens. Voilà toute l'Histoire de la bagatelle que je
 „donne au Public. J'aurois bien voulu la lui donner ache-
 „vée : Mais des raisons très-secretes, & dont le Lecteur
 „trouvera bon que je ne l'instruise pas, m'en ont empê-
 „ché. Je ne me serois pourtant pas pressé de le donner
 „imparfait, comme il est, n'eût été les misérables frag-
 „mens, qui en ont couru. C'est un Burlesque nouveau,
 „dont

* *Omne tulit praestum qui miscuit utile dulci.* De Arte Poëtica, vers.
 342.

„dont je me suis avisé en notre Langue. Car au lieu que
 „dans l'autre Burlesque Didon & Enée parloient comme
 „des Harangeres & des Crocheteurs ; dans celui-ci une
 „Horlogere & un Horloger parlent comme Didon & E-
 „née. Je ne fais donc pas, si mon Poëme aura les quali-
 „tés propres à fatifaire un Lecteur : mais j'ose me flater,
 „qu'il aura au moins l'agrément de la nouveauté, puisque
 „je ne pense pas, qu'il y ait d'Ouvrages de cette nature
 „en notre Langue : La *défaite des Bouts rimés* de Sara-
 „zin étant plutôt une pure Allegorie, qu'un Poëme
 „comme celui-ci.

De tous les Ouvrages de Mr. Despreaux il n'y en a point où il ait mieux fait voir la beauté & la fécondité de son génie. C'est là principalement qu'il a rempli la véritable idée de *Poëte* ; puisque d'un sujet aussi stérile que celui-là, il a su faire naître une si grande variété d'incidens, & les orner de si beaux Epifodes. Mais ce qui fait une des plus grandes Beautés de cet Ouvrage, c'est sans doute les traits de Satire qui y sont agréablement répandus, & qui montrent, que Mr. Despreaux n'a pas moins eût en vûe d'instruire que de divertir ses Lecteurs, conformément à la Maxime d'Horace *. Peut-on mieux, par exemple, dépeindre la molle Oisiveté des Chanoines qu'il le fait par ces Vers :

*Parmi les doux plaisirs d'une paix fraternelle,
 Pourges voyoit fleurir son antique Chapelle.
 Ses Chanoines vermeils & brillans de santé
 S'engraissoient d'une longue & sainte oisiveté.
 Sans sortir de leurs Liëts plus doux que leurs hermines,
 Ces pieux Faineans faisoient chanter matines :
 Veilloient à bien diner, & laissoient en leur lieu,
 A des Chantres gagés le soir de louer Dieu †.*

L'Ambition, la Vanité, & l'Ignorance de ces Messieurs est peinte d'après nature dans cet Ouvrage. Se peut-il rien de plus naïf que ce qu'il fait dire à Evrard, ce gros & gras Chanoine, que l'on vouloit engager à consulter certains Livres :

*Moi ? dit-il, qu'à mon Age Ecolier tout nouveau
 J'aïlle pour un Lutrin me troubler le Cerveau ?
 O le plaisant conseil ! non, non, songeons à vivre.
 Va maigrir si tu veux, & secher sur un Livre.
 Pour moi, je lis la Bible autant que l'Alcoran :
 Je sai ce qu'un Fermier nous doit rendre par an :
 Sur quelle vigie à Rheims nous avons hypothèque *.
 Vingt muets rangés chez moi font ma Bibliothèque.
 En plaçant un Pupitre on croit nous rabaisser,
 Mon bras seul sans Latin saura le renverser.
 Que m'importe, qu'Arnauld me condamne ou m'approuve ?
 J'abbas ce qui me nuit par tout où je le trouve.
 C'est là mon sentiment. A quoi bon tant d'appréts ?
 Du reste déjeunons, Messieurs, & buvons frais **.*

Dans un autre endroit il fait apostropher de cette manière le Trésorier, à qui il donne aussi le nom de *Prélat*, parce que c'étoit le Chef de cette Eglise indépendante :

*Pour soutenir tes droits que le Ciel autorise,
 Abime tout plutôt, c'est l'esprit de l'Eglise.
 C'est par là qu'un Prélat signale sa vigueur.
 Ne borne pas ta gloire à prier dans un Chœur.*

Ces

* L'Abbaye de St. Nicaise à Rheims, de neuf à dix mille livres de Rente, est affectée au Chapitre de la Ste. Chapelle.

** Ibid. Chant. IV. ubi supr.
 † Mr. (Nicolas) Pavillon Evêque d'Alet, Ville du Languedoc, s'étoit rendu célèbre par sa Piété, & par

*Ces Vertus dans Aleth peuvent être en usage † :
 Mais dans Pourges , plaidons : c'est là notre partage.
 Tes Benedictions dans le trouble croissant ,
 Tu pourras les répandre & par vingt & par cent :
 Et pour braver le Chantre en son orgueil extrême ,
 Les répandre à ses yeux , & le benir lui-même *.*

Il est vrai, que comme c'est-là un sujet très-délicat, Mr. Despreaux ne s'y est pas beaucoup arrêté; encore a-t-il eû besoin & du secours de la Fiction, & de la protection du Roi Très-Chrétien, pour en pouvoir tant dire. Quelque fondé que pût être un Auteur, il n'attaqueroit pas impunément en France les excès & le dérèglement du Clergé. C'est la pire de toutes les Hérésies; & vous avez, sans doute, remarqué, Monsieur, que notre illustre Auteur a gardé là-dessus un profond silence dans ses autres Ouvrages. Il ne faut donc pas être surpris, si même dans le LUTRIN, il a passé si légèrement sur cette matière. Je ne fais, si Mr. la Bruyere ne feroit point attention à cela dans ces paroles: *Un homme né Chrétien & François, se trouve contraint dans la Satire; les grands sujets lui sont défendus: il les entâme quelquefois, & se détourne ensuite sur de petites choses qu'il relève par la beauté de son Génie & de son Stile **.*

Au reste, Monsieur, vous avez vû, que Mr. Despreaux disoit dans l'Avertissement qui précédoit cette Pièce, *qu'il auroit bien voulu la donner achevée: mais que des raisons très-secretes, & dont il prioit le Lecteur de trouver bon qu'il ne l'instruisit pas, l'en avoient empêché. Qu'il ne se seroit pourtant pas pressé de le donner*

C 3

im-

& par l'application avec laquelle il tâchoit de rétablir l'ancienne Discipline dans son Diocèse. Il mourut en 1677.

* Ibid. Chant. I. ubi supr.

** CARACTERE des Mœurs de ce siècle, Chap. des Ouvrages d'esprit, pag. 30. de la IX. Edit. de Paris, 1696.

imparfait, comme il étoit, n'eût été les misérables fragmens qui en avoient couru.

Il y a apparence qu'il parle là du V. & VI. Chant de cet Ouvrage, qu'il ne jugea pas à propos de publier alors; non seulement parce qu'il y fait une Description du *Palais*, où personne n'auroit pû se méprendre, mais aussi parce qu'il s'y adresse à Mr. de Lamignon, sous le nom d'*Ariste*, & dépeint cet illustre Magistrat de manière qu'on l'auroit bien-tôt reconnu. On pourroit, peut-être, ajouter que ces deux Chants contiennent certaines choses plus libres que les deux autres; telle qu'est, par exemple, la Description du Prélat qui triomphe du Chantre & des Chanoines en les benissant à l'improviste & malgré qu'ils en eussent; & la manière dont il s'attire par cet artifice les acclamations & l'appui de la Populace. Après avoir dit que les Partisans du Prélat avoient été terrassés par un *Avicenne* qu'on leur jetta; il ajoute:

*Au spectacle étonnant de leur chute imprévue
Le Prélat pousse un Cri qui pénètre la nuë.
Il maudit dans son cœur le Demon des Combats,
Et de l'horreur du coup il recule six pas.
Mais bien-tôt rappelant son antique prouesse
Il tire du Manteau sa dextre vangeresse,
Il part, & de ses Doits saintement allongés,
Benit tous les passans en deux files rangés.
Il fait que l'Ennemi, que ce coup va surprendre,
Desormais sur ses pieds ne l'oseroit attendre,
Et déjà voit pour lui tout le peuple en courroux
Crier aux Combattans : Prophanes, A genoux.
Le Chantre qui de loin voit approcher l'orage,
Dans son cœur éperdu cherche en vain du courage :*

Sa

* Ibid. Chant. V.

† Baillet, JUGEMENT des Savans,

Sa fertè l'abandonne, il tremble, il cede, il fuit,
 Le long des sacrés Murs sa brigade le fuit,
 Tout s'écarte à l'instant: mais aucun n'en rechape,
 Par tout le Doit vainqueur les fuit & les rattrape.
 Evrard seul en un coin prudemment retiré
 Se croyoit à couvert de l'insulte sacré:
 Mais le Prélat vers lui fait une marche adroite.
 Il l'observe de l'œil, & tirant vers la droite,
 Tout d'un coup tourne à gauche, & d'un bras fortuné,
 Benit subitement le Guerrier consterné.
 Le Chanoine surpris de la foudre mortelle.
 Se dresse, & leve en vain une tête rebelle:
 Sur ses genoux tremblant, il tombe à cet aspect,
 Et donne à la frayeur ce qu'il doit au respect.
 Dans le Temple aussi-tôt le Prélat plein de gloire
 Va goûter les doux fruits de sa sainte Victoire.
 Et de leur vain projet les Chanoines punis,
 S'en retournent chez eux éperdus, & benis *.

Il est, dis-je, assez vraisemblable, que cet endroit & quelques autres pûrent obliger Mr. Despreaux à différer la publication des deux derniers Chants du *Lutrin* jusqu'en 1681. comme nous le verrons dans la suite. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le Clergé n'a pas fort goûté cet Ouvrage, & qu'on a prétendu, qu'il choquoit la Religion. C'est du moins le sentiment de Mr. Baillet. Le *Poème du Lutrin*, dit ce bon Prêtre, est peut-être celui des Ouvrages de Mr. Despreaux, qui a été le moins à l'épreuve des dents des Critiques. Il faut avouër qu'il y a quelques traits qui paroissent un peu trop comiques, comme celui de la *Benediction Episcopale*, qui est tout-à-fait burlesque, & qui divertit un peu trop les Ricurs & les Libertins †.

C 4

Vous

Vous savez, Monsieur, que les Poètes ne sont pas également propres à réussir dans tous les genres de Poësies. Chapelain, par exemple, s'est fait estimer par une *Ode*, & s'est rendu ridicule par son Poëme heroïque de LA PUCELLE; Quinault a échoué dans ses *Tragédies*, & cependant il a si bien réussi dans ses *Opera*, que personne n'a encore pû l'égaliser dans cette espèce de Poësie; &c. Mr. Despreaux ayant remarqué que la plupart des Poètes qu'il avoit critiqués dans ses *Satires*, n'avoient si mal réussi que pour n'avoir pas bien consulté leur Génie, & ne s'être pas assez instruits des Regles de la Poësie Françoisë; il travailla à une Poëtique, pour empêcher, s'il étoit possible, que les Poètes François ne retombassent dans ce défaut. Ce n'est pas que Ronfard, Pelletier, & quelques autres n'eussent traité cette matière: mais outre qu'ils n'avoient pas une juste idée du génie de leur Langue, ils ne connoissoient encore ni la douceur, ni l'harmonie, ni la sévérité de la Poësie Françoisë. Ainsi leurs Préceptes sont trop defectueux pour servir aujourd'hui de Règle.

Mr. Despreaux ne pouvoit donc pas donner un Ouvrage plus utile à sa Nation, que son ART POËTIQUE. Mais au lieu que les Auteurs dont je viens de parler, n'avoient écrit les leurs qu'en Prose, il composa le sien en Vers, à l'imitation d'Horace, & le divisa en quatre Chants. Il imita aussi cet illustre Ancien, en ce qu'il ne se contenta pas de donner les Regles qu'il faut suivre dans chaque genre de Poësie: mais qu'il cita aussi divers Auteurs vivans, & leurs proposa comme des exemples de plusieurs défauts qu'il falloit soigneusement éviter.

L'*Art Poëtique* parut pour la première fois dans la nouvelle Edition que Mr. Despreaux donna de ses Ouvrages en 1674. Il y joignit le TRAITÉ' du Sublime, ou du Merveilleux dans le Discours, qu'il avoit traduit du Grec de Longin. Cette Traduction est accompagnée d'une *Preface*, où Mr. Despreaux donne d'abord un

Abregé

Abregé de la Vie de Longin. Il fait ensuite l'Eloge de son *Traité du Sublime*, qui est le seul de plusieurs Ouvrages que cet habile Rheteur avoit composés, qui soit passé jusqu'à nous: & après avoir parlé des différentes Traductions Latines qui en ont été faites, il marque la Methode qu'il a suivie dans la sienne, & les difficultés qu'il a rencontrées. Enfin, il avertit que dans Longin par *Sublime* il faut entendre *l'extraordinaire, le surprenant*, &, comme il l'a traduit lui-même, *le Merveilleux dans le Discours*; & il en donne pour exemple ce passage de Moyse rapporté par Longin même: Dieu dit: *Que la Lumiere se fasse, & la Lumiere se fit.* Mr. Despreaux fit suivre cet Ouvrage de quelques *Remarques*, où il explique le Texte de Longin, & rend compte de sa Traduction.

Comme l'Avertissement que Mr. Despreaux mit à la tête de cette Edition est curieux, & qu'il l'a retranché des Editions suivantes, je le rapporterai ici tout du long, sans craindre, Monsieur, que vous le trouviez hors de sa place; & je continuerai même d'en user ainsi dans la suite, pour conserver ces sortes de petites Pièces.

„ J'avois medité, dit *Mr. Despreaux*, une assez longue
 „ Préface, où, suivant la coutume reçue parmi les Ecri-
 „ vains de ce tems, j'esperois rendre un compte fort ex-
 „ act de mes Ouvrages, & justifier les libertés que j'y ai
 „ prises. Mais depuis j'ai fait reflexion, que ces sortes
 „ d'Avant-propos ne servoient ordinairement qu'à met-
 „ tre en jour la vanité de l'Auteur, & au lieu d'excuser
 „ ses fautes, fournissoient souvent de nouvelles armes
 „ contre lui. D'ailleurs je ne crois point mes Ouvrages
 „ assez bons pour meriter des éloges, ni assez criminels
 „ pour avoir besoin d'Apologie. Je ne me louerai donc
 „ ici, ni ne me justifierai de rien. Le Lecteur saura
 „ seulement que je lui donne une Edition de mes Satires
 „ plus correcte que les precedentes, deux Epîtres nou-

„ velles *, l' Art Poétique en Vers, & quatre Chants du
 „ Lutrin. J'y ai ajouté aussi la Traduction du Traité que
 „ le Rhéteur Longin a composé du Sublime ou du Mer-
 „ veilleux dans le Discours. J'ai fait originairement
 „ cette Traduction pour m'instruire, plutôt que dans le
 „ dessein de la donner au Public. Mais j'ai crû, qu'on
 „ ne seroit pas fâché de la voir ici à la suite de la Poëti-
 „ que, avec laquelle ce Traité a quelque rapport, & où
 „ j'ai même inferé plusieurs Preceptes qui en sont tirés.
 „ J'avois dessein d'y joindre aussi quelques Dialogues en
 „ prose que j'ai composés: mais des considerations parti-
 „ culieres m'en ont empêché. J'espère en donner quel-
 „ que jour un Volume à part. Voilà tout ce que j'ai à
 „ dire au Lecteur. Encore ne sai-je, si je ne lui en ai
 „ point déjà trop dit; & si en ce peu de paroles je ne suis
 „ point tombé dans le défaut que je voulois éviter.

Des *Dialogues en prose* dont parle ici Mr. Despreaux n'ont point encore paru; à la reserve du **DIALOGUE DES MORTS**, dont nous n'avons même qu'une Copie très-imparfaite; comme je l'ai déjà remarqué.

Au reste, il y a dans l'Edition dont je viens de parler une chose trop singuliere & trop glorieuse à Mr. Despreaux pour ne pas la rapporter ici. Le Roi Très-Chrétien qui s'est toujours plû à faire fleurir les Sciences & les Belles-Lettres dans son Royaume, avoit voulu, qu'on lui fit la Lecture des Ouvrages de Mr. Despreaux, à mesure qu'il les composoit: mais il ne se contenta pas de l'approbation qu'il leur donnoit en particulier, il voulut la rendre publique; car Mr. Despreaux ayant supplié Sa Majesté de lui accorder un Privilège pour rimprimer ses premières Pièces, & en publier de nouvelles, Elle ordonna qu'on feroit connoître dans le Privilège le plaisir qu'Elle avoit pris à la Lecture de ces Ouvrages. En voici les propres Termes †: *LOUIS &c. Notre cher & bien Amé le Sieur D * * * nous a très-humblement rémon-*

* C'est la II. & la III.

† Il est daté du 28. de Mars 1674.

*rémontré, qu'il auroit fait divers Ouvrages; savoir l'Art Poétique en Vers, un Poëme intitulé le Lutrin, plusieurs Dialogues, Discours, & Epitres en Vers, & la Traduction de Longin, lesquels il desireroit faire imprimer, & reimprimer une seconde fois ses Satires dont le Privilège est expiré, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de permission sur ce nécessaires: A CES CAUSES, desirant favorablement traiter ledit Sieur D * * * & donner au Public par la lecture de ses Ouvrages, la même satisfaction que Nous en avons reçûe; Nous lui avons permis & permettons par ces présentes signées de notre main, de faire imprimer lesdits Ouvrages &c.*

Mais le Roi Très-Chrétien ne se contenta pas de lui avoir donnée cette marque particuliere de son estime: il le gratifia aussi d'une Pension; comme Mr. Despreaux lui-même nous l'apprend dans une EPIÏTRE * qu'il composa quelque tems après, & qu'il adressa à *Mr. de Guilleragues, Secrétaire du Cabinet du Roi.* Après avoir dit qu'il avoit renoncé au Barreau pour s'attacher à la Poësie †, il ajoute:

*Dès lors à la richesse il falut renoncer.
 Ne pouvant l'aquerir, j'appris à m'en passer:
 Et sur tout redoutant la basse servitude,
 La libre Vérité fut mon unique étude.
 Dans ce métier funeste à qui veut s'enrichir,
 Qui l'eût cru? que pour moi le sort dût se flechir.
 Mais du plus grand des Rois la bonté sans limite,
 Toujours prête à courir au devant du mérite,
 Crût voir dans ma franchise un mérite inconnu,
 Et d'abord de ses Dons enfla mon revenu.
 La Brigue ni l'Envie à mon bonheur contraires,
 Ni le cris douloureux de mes vains Adversaires,*

Ne

* C'est l'Épître V.

† Voyez ci-dessus pag. 23.

*Ne purent dans leur course arrêter ses bienfaits.
 C'en est trop : mon bonheur a passé mes souhaits.
 Qu'à son gré désormais la Fortune me jouë,
 On me verra dormir au branle de sa rouë.
 Si quelque soin encore agite mon repos,
 C'est l'ardeur de louer un si fameux Heros, &c.*

1675 Vous n'ignorez pas, Monsieur, que les Habitans de Messine qui s'étoient soustraits à la domination des Espagnols en 1674, pour se donner à la France, se trouvèrent dans une grande disette de Vivres au commencement de l'année suivante. Les Espagnols avoient empêché, qu'ils n'en reçussent du côté de terre, pendant que leur Flotte, composée de vingt Vaisseaux de Guerre & de dix-sept Galeres, bloquoit l'entrée du Fare. Cependant Mr. le Duc de Vivonne, qui étoit nommé à la Viceroiyauté de Sicile, étant parti de Toulon avec neuf Vaisseaux de Guerre, une Fregate legere, trois Brûlots & huit Barques chargées de Vivres, arriva à la vûe de la Flotte Espagnole le 11. de Février, & l'attaqua. Après un Combat de quelques heures fort rude & fort opiniâtre, les Flottes se séparèrent : Mais Mr. de Vivonne ayant été joint par six Vaisseaux de Guerre, qui étoient devant Messine, attaqua de nouveau la Flotte Espagnole; & malgré l'inégalité des Forces, l'obligea de se retirer avec perte. Il entra le lendemain dans le Fare, avec les Vivres qu'il destinoit aux Messinois. Mr. Despreaux étoit trop connu de Mr. de Vivonne, pour ne pas le feliciter sur une Action si hardie & si glorieuse : mais ne voulant pas suivre la route ordinaire des Complimens, & sachant d'ailleurs, combien ce Seigneur étoit délicat sur les louanges, il lui envoya deux Lettres, datées des Champs Elisées, l'une dans le goût de Balzac, & l'autre dans celui

* Baillet, *ubi supra*.

† La Valtérie, de la vraie & de la fausse beauté des Ouvrages d'Esprit.
 Chap.

celui de Voiture, comme si ces deux beaux Esprits charmés du Recit de son Combat, lui avoient écrit de l'autre Monde pour l'en feliciter. Cette fiction, à ne la regarder que de ce côté-là, est très-ingenieuse, & très-digne de Mr. Despreaux: mais on a crû, avec beaucoup de raison, qu'il avoit poussé ses vûes plus loin, & que ces deux Lettres *sont deux Satires très-fines contre Balzac, Voiture, & les partisans de l'un & de l'autre* *. En effet, on s'efforceroit en vain aujourd'hui de se faire admirer, par un stile aussi guindé, que celui de Balzac; ou par un enjôment aussi rempli de pointes, & de jeux de Mots, que celui de Voiture.

„ Il y a très-peu de vrais Modèles, *dit Mr. de la*
 „ *Valterie.* Voiture même ne l'est pas, & beaucoup
 „ moins Balzac. Les Gentilleffes de Voiture, & les Hau-
 „ teurs de Balzac ont une affectation qui déplaît naturel-
 „ lement. L'un veut être agréable, & faire rire, de
 „ quelque humeur que l'on soit. L'autre veut être ad-
 „ mirable, & se faire estimer par le nombre de ses paro-
 „ les, & l'excès de ses Amplifications. Les deux LET-
 „ TRES écrites à Mr. de Vivonne, en imitant les manières
 „ de l'un & de l'autre, sont une fine Satire de leur
 „ stile, & découvrent facilement le Ridicule de ces deux
 „ Auteurs si célèbres il y a quelques années †.

Mais Mr. Despreaux s'est expliqué plus particulièrement sur le sujet de Voiture dans une de ses dernières Pièces, où il parle ainsi, s'adressant à l'Equivoque:

*Le Lecteur ne fait plus admirer dans Voiture
 De ton froid jeu de Mots l'insipide figure.
 C'est à regret qu'on voit cet Auteur si charmant,
 Et pour mille beaux traits vanté si justement;
 Chez toi toujours cherchant quelque finesse aiguë*

Pré-

Présenter au Lecteur sa pensée ambiguë :

Et souvent du faux sens d'un Proverbe affecté

*Faire de son discours la piquante beauté *.*

Il parut dans ce tems-là des Ecrits très-violens contre Mr. Despreaux. Les Poëtes qu'il avoit critiqués n'oublièrent rien pour décrier les nouvelles Pièces qu'il venoit de mettre au jour. On s'en prit & à la Verfication, & aux choses mêmes. L'Art Poëtique fut le plus violemment attaqué. Les uns soutinrent, que ce n'étoit qu'une Traduction d'Horace; & les autres qu'il avoit tiré de Vida, plusieurs de ses Réflexions. Mr. Despreaux n'opposa aucune Réponse à ces Ecrits: il profita seulement de la nouvelle Impression qui se faisoit de ses Ouvrages pour marquer en général ce qu'il pensoit de toutes ces Critiques.

„ Je m'imagine, *dit-il dans l'Avis au Lecteur **, que
 „ le Public me fait la justice de croire, que je n'aurois
 „ pas beaucoup de peine à répondre aux Livres qu'on a
 „ publiés contre moi: mais j'ai naturellement une espèce
 „ d'aversion pour ces longues Apologies, qui se font en
 „ faveur de bagatelles aussi bagatelles, que sont mes Ou-
 „ vrages. Et d'ailleurs ayant attaqué, comme j'ai fait, de
 „ gayeté de cœur plusieurs Ecrivains célèbres, je serois
 „ bien injuste, si je trouvois mauvais, qu'on m'attaquât
 „ à mon tour. Ajoûtez, que si les Objections que l'on
 „ me fait sont bonnes, il est raisonnable, qu'elles passent
 „ pour telles; & si elles sont mauvaises, il se trouvera
 „ assez de Lecteurs sensés pour redresser les petits Esprits
 „ qui s'en pourroient laisser surprendre. Je ne répon-
 „ drai donc rien à tout ce qu'on a dit, ni à tout ce qu'on
 „ a écrit contre moi: & si je n'ai donné aux Lecteurs de
 „ bonnes Regles de Poësie, j'espère leur donner par là
 „ une leçon assez belle de moderation. Bien loin de leur
 „ rendre injures pour injures, ils trouveront bon, que je
 „ les

* *Satire sur l'Equivoque.*

„ les remercie ici du soin qu'ils prennent de publier ; que
 „ ma Poétique est une Traduction de la Poétique d'Ho-
 „ race. Car puisque dans mon Ouvrage, qui est d'onze
 „ cens Vers, il n'y en a pas plus de cinquante ou soixante
 „ tout au plus imités d'Horace, ils ne peuvent pas faire
 „ un plus bel éloge du reste qu'en le supposant traduit de
 „ ce grand Poëte, & je m'étonne après cela, qu'ils osent
 „ combattre les Régles que j'y débite. Pour Vida dont
 „ ils m'accusent d'avoir pris aussi quelque chose, mes
 „ Amis savent bien, que je ne l'ai jamais lû & j'en puis
 „ faire tel ferment qu'on voudra sans craindre de blesser
 „ ma conscience.

N'êtes-vous pas charmé, Monsieur, de cette Apologie? Elle est assurément digne d'un grand homme. Un Esprit bien fait ne s'inquiete, ni ne se chagrine point, lorsqu'on écrit contre lui. Si la Critique est mauvaise, il la laisse tomber d'elle-même ; si elle est bonne, il en profite pour se corriger. Mr. Despreaux n'a pas jugé assez favorablement des Ecrits de ses Adversaires, pour s'attacher à les refuter : cependant il a profité de leur Censure toutes les fois qu'elle lui a paru bien fondée. Il s'est même servi, en composant, de l'idée de leur haine & de leur envie pour châtier ses Ouvrages, & les rendre plus dignes du Public. C'est ce qu'il a voulu nous apprendre lui-même dans une EPIÏRE qu'il fit quelque tems après, & qu'il adressa à son Ami Mr. Racine :

*Moi-même, dont la gloire ici moins répandue
 Des pâles envieux ne blesse point la vue,
 Mais qu'une humeur trop libre, un esprit peu soumis
 De bonne heure a pourvu d'utiles Ennemis :
 Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avouë,
 Qu'au foible & vain talent dont la France me louë.*

Leur

*Leur venin qui sur moi brûle de s'épancher,
 Tous les jours en marchant m'empêche de broncher.
 Je songe à chaque trait que ma plume hazarde,
 Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde.
 Je fais sur leurs Avis corriger mes erreurs,
 Et je mets à profit leurs malignes fureurs.
 Si-tôt que sur un vice ils pensent me confondre,
 C'est en m'en guerissant que je fais leur répondre:
 Et plus en criminel ils pensent m'ériger,
 Plus croissant en vertu je songe à me vanger*.*

Mais pour revenir à l'Edition des Oeuvres de Mr. Despreaux faite en 1675, je remarquerai, qu'à la fin de la Préface du LONGIN, Mr. Despreaux ajouta un très-bel éloge de la RHETORIQUE D'ARISTOTE par Mr. Cassandre †. Je le rapporterai ici tout entier; ne fut-ce, Monsieur, que pour vous faire naître l'envie de lire cette excellente Version, que vous ne connoissez aparemment pas.

„ Au reste, *dit-il*, je suis bien aise d'avertir ici le
 „ Lecteur, amoureux des matières de Rhétorique, que
 „ dans peu il doit paroître une nouvelle Traduction du
 „ Chef d'Oeuvre de l'Art, je veux dire de la Rhétori-
 „ que d'Aristote. Elle est de Mr. Cassandre. C'est l'Ou-
 „ vrage de plusieurs années. Je l'ai vûe, & je puis ré-
 „ pondre au Lecteur que jamais il n'y a eu de Traduction
 „ ni plus claire, ni plus exacte, ni plus fidèle. C'est
 „ un Ouvrage d'une extrême utilité: & pour moi j'avouë
 „ franchement, que sa Lecture m'a plus profité que tout ce
 „ que j'ai jamais lû en ma vie.“ Le sentiment de Mr.
 Despreaux est d'un si grand poids, & son approbation est
 si glo-

* *Epitre VII.*

† Mr. Baillet a crû faussement que c'étoit dans la Préface de la première Edition du TRAITÉ du

Sublime de Longin, c'est-à-dire, dans l'Edition de 1674, que Mr. Despreaux avoit parlé de la *Rhétorique d'Aristote*, traduite par Mr. Cas-

si glorieuse, que je ne doute point, Monsieur, que vous ne cherchiez avec empressement cet Ouvrage.

Mr. Despreaux dit, que *c'est l'Ouvrage de plusieurs années*; & en effet, il avoit déjà paru en 1654. Dans la Préface de cette première Edition Mr. Cassandre avertit d'abord que c'est la même Traduction que Mr. l'Abbé de Marolles avoit annoncée d'une manière fort avantageuse, dans l'HORACE qu'il avoit donné au Public. Il fait ensuite le dénombrement des différentes Versions Latines, Italiennes, & Françoises, qu'on avoit publiées de cet Ouvrage; il porte son jugement sur chacune; & après avoir marqué les difficultés qui se rencontrent dans une Traduction de cette nature, il reconnoit qu'il n'auroit jamais entrepris ni achevé la sienne, *sans l'encouragement puissant & les exhortations continuelles de Mr. Conrart*; ce qu'il publie, ajoute-t-il, afin que *si son travail est de quelque utilité, le Public lui en ait la première obligation, ou du moins que son entreprise ne soit pas jugée temeraire**.

Dès que cette première Edition parut, Mr. Cassandre en donna un exemplaire à Mr. d'Ablancourt son bon Ami: & celui-ci ayant envoyé peu de tems après sa Traduction de Lucien, Mr. Cassandre le remercie d'un si beau présent; ce qui engagea Mr. d'Ablancourt à lui faire la Réponse suivante †:

„ Je ne vous ai pas donné mon LUCIEN, *lui dit-il*,
 „ comme une bonne chose, mais comme une chose dûe:
 „ Car après la faveur que vous m'aviez faite de me don-
 „ ner votre belle Traduction, j'étois comme obligé de
 „ vous présenter la mienne, quelque mauvaise qu'elle
 „ fût. Je ne prétens donc point, qu'elle vous doive servir
 „ de modèle, elle n'est pas assez exacte pour cela, & ne
 „ peut

Cassandre. Voyez *Jugement des Savans*, Tom. IV. à l'Article de Cassandre, page 626. dans les Notes.

* Préface de la Traduction Fran-

çoise de la Rhétorique d'Aristote, de l'Édition de 1654. in 4.

† Datée de Virry le 9. Novembre 1654.

„ peut porter le nom de Traduction qu'improprement,
 „ & parce qu'on ne peut lui en donner d'autre. Ce n'est
 „ pas que je croie avoir gâté ce que j'ai altéré, mais c'est
 „ afin qu'on ne croie pas, que je veuille faire passer pour des
 „ Regles de Traduction les libertés que j'ai prises. C'est
 „ la vôtre, M. . . . qui peut supporter la plus ex-
 „ acte censure, & qui n'a rien ôté à son Auteur que l'ob-
 „ scurité. C'est pourquoi je vous conjure d'en entre-
 „ prendre de nouvelles, & d'achever la Traduction de
 „ ce grand Homme qui est si peu intelligible dans les au-
 „ tres; car je soutiens, qu'Aristote est beaucoup plus clair
 „ chez lui que chez les Traducteurs Latins, & que sou-
 „ vent il faut lire l'Original pour entendre la Version. Le
 „ Public vous sera obligé du travail que vous entrepren-
 „ drez, à cause du profit qui lui en reviendra, & moi je
 „ ferai gloire de vous en avoir donné l'envie, comme ce-
 „ lui qui suis, &c. “

Cette Traduction fut très-bien reçue du Public, & elle fit beaucoup d'honneur à *Monfr. Cassandre* *: mais l'approbation qu'elle eut, bien loin de persuader à ce galant homme que son Ouvrage étoit accompli, & qu'il n'y avoit plus rien à retoucher, comme n'auroient pas manqué de croire certains Auteurs, ne servit qu'à lui faire redoubler ses soins pour la rendre plus parfaite. Il la revit donc avec une attention toute particuliere: il profita des Avis qu'on voulut lui donner: enfin, il la corrigea en tant d'endroits, & fit de si grands changemens dans la manière de distinguer chaque Article, qu'elle pouvoit passer pour un Ouvrage tout nouveau. Il ne faut donc pas être surpris, si Mr. Despreaux, qui l'avoit vûe dans cet état, en parle comme d'une Pièce qui alloit paroître pour la première fois.

Mr.

* Voyez le *Journal des Savans* du 7. de Juillet 1698; & du 6. de Mai 1675. † Elle fut achevée d'imprimer le 13. Avril 1675. in 12.

Mr. Cassandre dédia cette seconde Edition † à Mr. Colbert, qui étoit le Mécène de ce tems-là. *Quoi que cette Traduction*, dit-il à ce Ministre, *ait paru au jour il y a plus de vingt ans, je l'ai revue de si près & retouchée en tant d'endroits, qu'en l'état où elle est, j'ai crû que c'étoit un présent qui pouvoit vous être offert. Car sans dire que c'est une Copie assez fidelle du plus difficile Original que nous ayons, & qui a exercé avec émulation & en plusieurs Langues les plus savantes Plumes; c'est que de plus cet Original est ce riche Chef-d'œuvre d'Aristote qu'on doit appeller le Livre du Grand-monde & de la Cour, puisqu'il représente au naturel les caractères differens de toutes sortes de conditions & de personnes; &c.*

Cette *Epître* dedicatoire est suivie de la *Lettre* de Mr. d'Ablancourt que j'ai rapportée ††, & qui tient lieu de Préface; car celle de la première Edition n'y paroît point. Au reste, l'Ouvrage de Mr. Cassandre ayant paru presque aussi-tôt que l'Edition des Oeuvres de Mr. Despreaux qui en contient un si bel éloge, Mr. Despreaux retrancha cet endroit des Editions suivantes; sans doute, pour ne pas annoncer une Pièce, qui étoit publique depuis long-tems.

Quoi que le Roi Très-Chrétien eût déjà, comme vous 1677 l'avez vû, Monsieur, donné à Mr. Despreaux des marques particulieres de son estime & de sa faveur, il voulut bien lui en donner encore de plus fortes en le choisissant conjointement avec Mr. Racine, pour travailler à son Histoire. Et Sa Majesté ne se contenta pas de leur avoir fait assigner à chacun une pension pour l'Emploi dont Elle les avoit honorés, Elle voulut encore leur faire toucher d'abord une gratification considerable. Ce fut au Mois d'Octobre de l'Année 1677. qu'ils reçurent cet honneur. Peu de tems après ces Messieurs étant allés à

D 2

la Cour,

†† Notez, que dans l'Edition de cet Ouvrage faite à Amsterdam en 1698. on a retranché, sans aucune ombre de raison, la Dedicace, & la Lettre de Mr. d'Ablancourt.

la Cour, le Roi leur dit: *Je suis fâché, que vous ne soyiez venus à cette dernière Campagne: vous auriez vû la Guerre, & votre voyage n'eût pas été long.* Mr. Racine lui répondit: *Sire, nous n'avions que des habits de Ville, nous en commandâmes de Campagne; mais les Places que vous attaquiez furent plutôt prises que nos habits ne furent faits. Cela fut reçu agréablement **, Vous savez, sans doute, Monsieur, que cette Campagne-là, les François prirent en Flandres Valenciennes, Cambray & St. Omer, entre le 1. de Mars & le 21. d'Avril. Mais les Affaires se trouvoient alors dans une situation bien différente de celle où elles sont aujourd'hui.

Mr. Despreaux eut la douleur de voir mourir dans ce tems-là Mr. le Premier President de Lamoignon. Cet illustre Magistrat n'étoit pas seulement recommandable par sa rare Vertu; mais encore par une Erudition peu commune, & par l'Amour qu'il avoit pour les Gens de Lettres. Il se tenoit chez lui toutes les semaines des Assemblées, où les Savans les plus distingués de Paris trouvoient, & où l'on parloit avec beaucoup de savoir & de politesse sur toutes sortes de matières. Mr. Despreaux, qui étoit, comme l'Ami du cœur de Mr. de Lamoignon, fut très-sensiblement touché de sa perte.

1678 L'année d'après les nouveaux Historiens du Roi allèrent voir l'Armée de Flandres. On assiegeoit Ypres dans ce tems-là, & le Duc d'Enghien ** voulut bien les mener à la tranchée. *Monsieur le Duc, dit Mademoiselle de Scuderi écrivant au Comte de Bussi Rabutin, a mené à Ypres les Historiens du Roi à la tranchée pour leur montrer de près le peril, afin qu'ils le pussent mieux dépeindre: mais, ajoute-t-elle, je pense que la peur les a empêchés*

* LETTRES du Comte de Bussi ubi supra, Tom. III. Lettre CCCIX. pag. 349.

** Le dernier Prince de Condé.

† LETTRES &c. ubi supr. Lettre CCCLXXII. pag. 417. ibid.

†† C'est Henri Frederic qui étoit Grand Pere du dernier Prince d'O-

péchés de rien voir †. Voici la Reflexion que le Comte de Buffi fait sur cette nouvelle. *Quand Mr. le Duc, dit-il, a mené les Historiens du Roi à la tranchée, bien loin de leur faire concevoir le peril plus grand qu'ils ne le comprenoient, il leur a fait trouver qu'il étoit moindre, l'imagination agrandit ces choses-là, plus que la vûe. Guillaume de Nassau Prince d'Orange, Grand Pere de celui d'aujourd'hui ††, disoit, que les Gens qui n'avoient jamais été à la Guerre croyoient qu'on y avoit toujours l'épée à la main **.

Mr. Despreaux donna en 1683. une nouvelle Edition ¹⁶³⁸ de ses Ouvrages plus ample & plus correcte que les précédentes. „ Voici, dit-il lui-même dans la Préface, une „ Edition de mes Ouvrages beaucoup plus exacte & plus „ correcte que les précédentes, qui ont toutes été assez „ fautives. J'y ai joint cinq Epitres nouvelles **, que „ j'avois composées long-tems avant que d'être engagé „ dans le glorieux emploi qui m'a tiré du métier de la „ Poësie. Elles sont du même stile que mes autres „ Ecrits, & j'ose me flater, qu'elles ne leur feront point „ de tort. Mais c'est au Lecteur à en juger, & je n'em- „ ploierai point ici ma Préface, non plus que dans mes „ autres éditions, à le gagner par des flateries, ou à le „ prévenir par des raisons dont il doit s'aviser de lui- „ même. Je me contenterai de l'avertir d'une chose „ dont il est bon qu'on soit instruit. C'est qu'en atta- „ quant dans mes Satires les defauts de quantité d'Ecri- „ vains de notre Siècle, je n'ai pas prétendu pour cela „ ôter à ces Ecrivains le merite & les bonnes qualités „ qu'ils peuvent avoir d'ailleurs. Je n'ai pas prétendu, „ dis-je, que Chapelain, par exemple, quoi qu'assez „ méchant Poëte, ne fut pas bon Grammairien; & qu'il

D 3

„ n'y

range. *Gnillaume* étoit Pere de *Frederic*.

* LETTRES &c. *ubi supr.* Lettre CCCLXXIII. pag. 419.

** La V. à Mr. de Guilleragues; la VI. à Mr. de Lamoignon, Avocat Général; la VII. à Mr. Racine; la VIII. au Roi; & la IX. à Mr. de Seignelay.

„ n'y eut point d'esprit ni d'agrément dans les Ouvrages
 „ de Mr. Q* (*Quinault*), quoi que fort éloignés de la
 „ perfection de Virgile. (J'ajouterai même sur ce der-
 „ nier, que dans le tems où j'écrivis contre lui, nous
 „ étions tous deux fort jeunes, & qu'il n'avoit pas fait
 „ alors beaucoup d'Ouvrages qui lui ont dans la suite aquis
 „ une juste Reputation †.) „ Je veux bien aussi avouer,
 „ qu'il y a du genie dans les Ecrits de Saint-Amand, de
 „ Brebeuf, de Scuderi, (*de Cotin même †,*) & de plu-
 „ sieurs autres que j'ai critiqués, & qui sont en effet
 „ d'ailleurs aussi bien que moi, très-dignes de critique.
 „ En un mot, avec la même sincérité que j'ai raillé de
 „ ce qu'ils ont de blâmable, je suis prêt à convenir de ce
 „ qu'ils peuvent avoir d'excellent. Voilà, ce me sem-
 „ ble, leur rendre justice, & faire bien voir que ce n'est
 „ point un esprit d'envie & de médisance qui m'a fait
 „ écrire contre eux.“

Comme les raisons qui avoient obligé Mr. Despreaux
 à supprimer la Conclusion du LUTRIN ne subsistoient
 plus, il la joignit à cette Edition; & il découvrit en mê-
 me tems ce qui l'avoit porté à composer ce Poëme. „Pour
 „ revenir, *dit-il dans la même Préface*, à mon Edition:
 „ j'ai aussi ajouté au Poëme du Lutrin deux Chants nou-
 „ veaux qui en font la Conclusion. Ils ne sont pas, à
 „ mon avis, plus mauvais que les quatre autres Chants,
 „ & je me persuade, qu'ils consoleront aisément les Lec-
 „ teurs de quelques Vers que j'ai retranchés à l'Episode
 „ de l'Horlogere qui m'avoit toujours paru trop long.
 „ Il seroit inutile maintenant de nier que ce Poëme a été
 „ composé à l'occasion d'un différent assez léger qui
 „ s'émût dans une des plus célèbres Eglises de Paris, en-
 „ tre

* Ce qui est renfermé ici entre deux Crochets a été ajouté dans l'Edition de 1685: & dans les Editions suivantes les paroles qui précèdent ont été corrigées de cette

manière: *Je n'ai pas prétendu, dis-je, nier que Chapelain, par exemple, quoi que Poëte fort dur, n'ait fait autrefois, je ne sais comment, une assez belle Ode; & qu'il n'y ait beau-*
 coup

„ tre le Tresorier & le Chantre. Mais c'est tout ce qu'il
 „ y a de vrai. Le reste depuis le commencement jusqu'à
 „ la fin est une pure fiction, & tous les personnages y
 „ sont non seulement inventés; mais j'ai eü soin de les
 „ faire d'un caractère directement opposé au caractère de
 „ ceux qui deservent cette Eglise Il ne faut
 „ donc pas s'étonner si personne n'a été offensé de l'im-
 „ pression de ce Poëme, puisqu'il n'y a en effet personne
 „ qui y soit véritablement attaqué.

Ce que Mr. Despreaux nous dit ici que *tous les Person-
 nages du Lutrin sont inventés*, & qu'il a même eu soin
 de les faire d'un caractère directement opposé au caractère
 des Chanoines de la Sainte Chapelle, peut être vrai en
 général; mais il est certain, que plusieurs des caractères
 qu'on trouve dans cet Ouvrage sont réels & véritables.
 „ Le Lutrin de Mr. Despreaux, dit le MENAGIANA *,
 „ est rempli de quantité de portraits d'après Nature.
 „ L'Horloger la Tour est un Perruquier nommé Da-
 „ mour **.

„ Cet Horloger est l'effroi du quartier :

„ Ce Perruquier avoit un grand fouët, avec lequel il ve-
 „ noit mettre le hola quand les polissons du quartier se
 „ battoient les uns contre les autres. Mais Mr. l'Abbé
 „ Aubri, Chanoine de la Sainte Chapelle, fameux Mo-
 „ liniste, frere de ce Mr. Aubri qui a fait l'Histoire du
 „ Cardinal Mazarin, y est sur tous les autres marqué
 „ avec des traits bien designans :

„ Alain rouffe & se leve, Alain ce savant homme

„ Qui de Bauni vingt fois a lü toute la Somme.

D 4

Mr.

coup d'esprit dans les Ouvrages de Mr.
 Quinault, quoique si éloignés de &c.

† Ceci a été ajouté dans les
 Editions postérieures à celle de
 1685.

* Tome II. p. 8. & 9. seconde
 Edit. de Holl. 1695.

** Il falloit dire l'Amour : & c'est
 ainsi que Mr. Despreaux l'a mis dans
 la dernière Edition de ses Ouvrages.

„ Mr. Aubri, qu'il peint-là sous le nom d'*Alain*,
 „ n'a jamais parlé, qu'il n'ait touffé une ou deux fois au-
 „ paravant.

*Mes yeux en sont temoins, j'ai vu moi-même bier,
 Entrer chez le Prélat le Chapelain Garnier.*

„ Ce *Chapelain Garnier* qui s'appelloit *Fournier* en
 „ son nom étoit grand Janseniste, & par conséquent pas
 „ trop bien dans l'esprit de Mr. Aubri. Au reste, on est
 „ si aveuglé dans ce qui nous regarde, que Mr. Aubri
 „ lût le *Lutrin* plusieurs fois sans s'y reconnoitre. Mr.
 „ son Frere s'en est bien apperçu.

Peut-être serez-vous bien aise, Monsieur, de voir ici
 les *Vers* que Mr. Despreaux dit dans sa *Préface*, qu'il
 avoit retranchés à l'*Épisode de l'Horlogere* qui lui avoit
 toujours paru trop long. Ils ne se trouvent que dans les
 Editions de 1674. & 1675, qui sont très-rares. Après ces
 deux Vers du second Chant, où l'Horloger dit à sa chere
 Epouse,

*Il faut partir; j'y cours: dissipe tes douleurs,
 Et ne me trouble plus par ces indignes pleurs,*

il avoit ajouté,

*Pendant tout ce discours l'Horlogere éplorée
 A le visage pâle, & la tête égarée:
 Elle tremble, & sur lui roulant des yeux hagards,
 Quelque tems sans parler, laisse errer ses regards:
 Mais enfin sa douleur se faisant un passage,
 Elle éclate en ces mots, que lui dicte la rage.*

*Non, ton Pere à Paris ne fut point Boulanger:
 Et tu n'es point du sang de Gervais l'Horloger:
 Ta Mere ne fut point la Maîtresse d'un Coche:
 Caucafe dans ses flancs te forma d'une robe.*

Une Tygresse affreuse, en quelque antre écarté,
Te fit avec son lait succer sa cruauté.
Car, pourquoy de formais flater un infidelle ?
En attendrai-je encor quelque injure nouvelle ?
L'ingrat a-t-il du moins, en violant sa foi,
Balancé quelque tems entre un Lutrin & moi ?
A-t-il pour me quitter temoigné quelque alarme ?
Ai-je pu de ses yeux arracher une larme ?
Mais que servent ici ces discours superflus ?
Va, cours à ton Lutrin : je ne te retiens plus.
Ri des justes douleurs d'une Amante jalouse :
Mais ne crois plus en moi retrouver une Epouse.
Tu me verras toujours constante à me vanger,
De reproches bagueux sans cesse t'astiger.
Et quand la Mort bien-tôt dans le fonds d'une biere,
D'une éternelle nuit couvrira ma paupiere,
Mon ombre chaque jour reviendra dans ces lieux,
Un Pupitre à la main, se montrer à tes yeux :
Roder autour de toi dans l'horreur des tenebres :
Et remplir la maison de hurlemens funebres.
C'est alors, mais trop tard qu'en proie à tes chagrins,
Ton cœur froid & glacé maudira les Lutrins :
Et mes manes contents aux bords de l'Onde noire,
Se feront de ta peur une agréable Histoire.

En achevant ces mots, cette Amante aux abois
Succombe à la douleur qui lui coupe la voix.

Elle fuit & de pleurs inondant son visage, &c.

Mr. Despreaux nous apprend ensuite dans cette *Préface*, ce qui lui avoit donné occasion de composer le *Lutrin*; mais ce n'est qu'en passant & pour avoir lieu de nous instruire des liaisons qu'il avoit eûes avec Mr. de Lamoignon, & de nous faire connoître les belles quali-

tés de ce grand homme. *Je ne dirai point*, dit-il, *comment je fus engagé à travailler à cette bagatelle sur une espèce de défi qui me fut fait en riant par feu Monseigneur le Premier Président de Lamoignon, qui est celui qui j'y peins sous le nom d'Ariste. Ce détail, à mon avis, n'est pas fort nécessaire. Mais je croirois me faire un trop grand tort, si je laissois échapper cette occasion d'apprendre à ceux qui l'ignorent, que ce grand Personnage, durant sa vie, m'a honoré de son Amitié. Je commençai à le connoître dans le tems que mes Satires faisoient le plus de bruit; & l'accès obligeant qu'il me donna dans son illustre Maison fit avantageusement mon Apologie contre ceux qui vouloient m'accuser alors de libertinage & de mauvaises mœurs. C'étoit un homme d'un Savoir étonnant, & passionné admirateur de tous les bons Livres de l'Antiquité; & c'est ce qui lui fit plus aisément souffrir mes Ouvrages, où il crût entrevoir quelque goût des Anciens: Comme sa pieté étoit sincere, elle étoit aussi fort gaye, & n'avoit rien d'embarrassant. Il ne s'effraya point du nom de Satires que portoient ces Ouvrages, où il ne vit en effet que des Vers & des Auteurs attaqués. Il me loua même plusieurs fois d'avoir purgé, pour ainsi dire, ce genre de Poësie de la saleté qui lui avoit été jusqu'alors comme affectée. J'eus donc le bonheur de ne lui être pas desagréable.*

Mr. Despreaux parle ensuite des charmes qu'il avoit goûtés dans le Commerce d'un premier Magistrat, aussi distingué par son Merite que Mr. de Lamoignon; & de l'affliction que lui cauçoit tous les jours le souvenir d'une perte si sensible.

Au reste, tout ce morceau se trouve à la tête du LUTRIN, dans la dernière Edition des Oeuvres de Mr. Despreaux, sous le Titre d'*Avis au Lecteur*; & c'est ce qui m'empêche de le transcrire ici tout entier.

J'ai

* En 1682.

† Le Duc de Montausier étoit un

J'ai déjà remarqué, Monsieur, que Mr. Despreaux pour mieux faire comprendre ce que Longin entend par *Sublime*, avoit cité le passage de la Genese; *Dieu dit: Que la lumiere se fasse, & la lumiere se fit*; j'ajouterai ici que le célèbre Mr. Huet, Ancien Evêque d'Avranches, publia en 1679. un Ouvrage pour prouver la Verité de la Religion Chrétienne intitulé, DEMONSTRATIO EVANGELICA, & adressé à Mr. le Dauphin dont il avoit eû l'honneur d'être Précepteur; où il soutint, que cette expression de Moïse étoit *très-simple*, & non pas *sublime & figurée*, comme l'avoit prétendu Longin. Trois ans après * Messieurs de Port-Royal donnèrent une Traduction Françoisise de la GENESE avec l'explication du sens litteral & du sens spirituel, tirée des SS. Peres & des Auteurs Ecclesiastiques, & dans la Préface après avoir allegué l'Autorité de Longin pour montrer qu'il y a du sublime & du grand dans le stile de cette Histoire, qui étant mêlé avec une simplicité divine porte par tout un caractère de Verité, ils rapportèrent le sentiment de cet habile Rheteur sur le passage que je viens de marquer, & y ajoutèrent la Remarque, ou pour me servir de leurs propres termes, la *sage reflexion*, que Mr. Despreaux avoit faite là-dessus, dans sa Préface.

Tout cela donna occasion à Mr. Despreaux de faire une Addition à sa Preface sur Longin, où il témoigna, combien il étoit surpris de voir que Mr. Huet n'eût pas reconnu le *sublime* de ce passage; & où il se félicita du suffrage de Messieurs de Port-Royal, qui en avoient jugé tout autrement que ce Prélat.

Mr. Huet ayant lû cet endroit de Mr. Despreaux, crût devoir défendre son sentiment, & il écrivit là-dessus une assez longue Lettre, qu'il adressa au Duc de Montauzier, Gouverneur de Mr. le Dauphin, & qui avoit un grand fonds d'Erudition †. Permettez-moi, Monsieur, d'en rap-

un de ceux qui n'aprouvoient pas que Mr. Despreaux eut nommé les Poètes qu'il critique dans ses Satires ni qu'il les eût traités si durement.

rapporter ici quelques lambeaux qui contiennent l'Histoire de ce Démêlé.

„Vous avez voulu, Monseigneur, dit Mr. Huet, que
 „ je prisse parti, dans le Differend, que vous avez eü
 „ avec Mr. l'Abbé de Saint Luc touchant Apollon * :
 „ j'en ai un autre à mon tour avec Mr. Despreaux, dont
 „ je vous supplie très-humblement de vouloir être juge.
 „ C'est sur un passage de Longin, qu'il faut vous rappor-
 „ ter avant toutes choses. Le voici mot à mot : *Ainsi le*
 „ *Legislateur des Juifs, qui n'étoit pas un homme du*
 „ *commun, ayant connu la puissance de Dieu, selon sa*
 „ *dignité, il l'a exprimée de même, ayant écrit au com-*
 „ *mencement de ses Loix en ces termes : Dieu dit. Quoi ?*
 „ Que la lumiere soit faite, que la terre soit faite, & elle
 „ fut faite.

„ Dès la première Lecture que je fis de Longin, je
 „ fus choqué de cette remarque, & il ne me parut pas,
 „ que le passage de Moïse fut bien choisi, pour un exem-
 „ ple du Sublime. Il me souvient qu'étant un jour chez
 „ vous, Monseigneur, long-tems avant que j'eusse l'hon-
 „ neur d'être chez Monseigneur le Dauphin, je vous dis
 „ mon sentiment sur cette Observation ; & quoi que la
 „ Compagnie fut assez grande, il ne s'en trouva qu'un
 „ seul, qui fut d'un avis contraire. Depuis ce tems-là,
 „ je me suis trouvé obligé de rendre public ce sentiment,
 „ dans le Livre que j'ai fait pour prouver la verité de
 „ notre Religion ; car ayant entrepris le dénombrement
 „ des Auteurs Prophanes, qui ont rendu témoignage à
 „ l'antiquité des Livres de Moïse, je trouvai Longin
 „ parmi eux, & parce qu'il ne rapportoit ce qu'il dit de
 „ lui, que sur la foi d'autrui, je me sentis obligé de tenir
 „ compte au Public de cette conjecture, & de lui en dire
 „ la principale raison ; qui est, que s'il avoit vü ce qui
 „ suit & ce qui précède le passage de Moïse, qu'il alle-
 „ gue, il auroit bien-tôt reconnu, qu'il n'a rien de sub-
 „ lime.

* Cet Abbé soutenoit, qu'Apollon & le Soleil ne sont pas le même Dieu.

„ lime. Voici mes paroles: *Longin Prince des Critiques*
 „ *dans l'excellent Livre qu'il a fait* touchant le Sublime,
 „ *donne un très-bel éloge à Moïse; car il dit qu'il a connu*
 „ & exprimé la puissance de Dieu selon sa dignité, ayant
 „ écrit au commencement de ses Loix, que Dieu dit, que
 „ la lumiere soit faite, & elle fut faite; que la terre soit
 „ faite, & elle fut faite. Néanmoins ce que Longin rap-
 „ porte ici de Moïse, comme une expression sublime & figu-
 „ rée, me semble très-simple. Il est vrai, que Moïse rap-
 „ porte une chose, qui est grande; mais il l'exprime d'une
 „ façon qui ne l'est nullement. C'est ce qui me persuade,
 „ que Longin n'avoit pas pris ces paroles dans l'original;
 „ car s'il eût puisé à la source, & qu'il eut lû les livres
 „ mêmes de Moïse, il eut trouvé par tout une grande sim-
 „ plicité; & je croi que Moïse l'a affectée, à cause de la
 „ dignité de la matière, qui se fait assez sentir, étant
 „ rapportée nuëment, sans avoir besoin d'être relevée par
 „ des Ornemens recherchés; quoi que l'on connoisse bien
 „ d'ailleurs, & par ses Cantiques & par le Livre de Job,
 „ dont je croi qu'il est Auteur, qu'il étoit fort entendu
 „ dans le Sublime.

„ Quoi que je fusse bien que Mr. Despreaux avoit tra-
 „ vaillé sur Longin, que j'eusse même lû son Ouvrage,
 „ & qu'après avoir examiné soigneusement, j'en eusse fait
 „ le jugement qu'il merite, je ne crus pas qu'il eût pris
 „ cet Auteur sous sa protection, & qu'il se fut lié si étro-
 „ tement d'intérêt avec lui, que de reprendre cet Auteur
 „ ce fût lui faire une offense; non plus qu'à trois ou
 „ quatre favans Hommes, qui l'ont traduit avant lui. A
 „ Dieu ne plaise que je voulusse épouser toutes les que-
 „ relles d'Origene, & prendre fait & cause pour lui, lors-
 „ qu'on le traite tous les jours d'héretique & d'idolatre!
 „ Vous savez cependant, Monseigneur, que j'ai pris des
 „ engagemens avec lui du moins aussi grands que Mr.
 „ Despreaux en a pris avec Longin *.

„ Ainsi,

* Mr. Huet publia en 1668, O. RIGANIS in SACRAS SCRIPTURAS Commen-

„ Ainsi, à dire la vérité, je fus un peu surpris, lors
 „ qu'ayant trouvé l'autre jour sur votre table, la nouvelle
 „ Edition de ses Oeuvres, à l'ouverture du Livre je tom-
 „ bai sur ces paroles : *Mais que dirons-nous d'un Savant*
 „ *de ce siècle, qui quoi qu'éclairé des lumières de l'Evan-*
 „ *gile ne s'est pas apperçu de la beauté de cet endroit* (il parle
 „ du passage de Moïse rapporté par Longin) *a osé, dis-je,*
 „ *avancer dans un Livre qu'il a fait pour démontrer la Re-*
 „ *ligion Chrétienne, que Longin s'est trompé, lorsqu'il*
 „ *avoit cru, que ces paroles étoient sublimes? J'ai la satis-*
 „ *faction au moins que des personnes non moins considéra-*
 „ *bles par leur piété, que par leur savoir, qui nous ont*
 „ *donné depuis peu la traduction du livre de la Genèse,*
 „ *n'ont pas été de l'avis de ce Savant, & dans leur Pré-*
 „ *face outre plusieurs preuves excellentes, qu'ils ont appor-*
 „ *tées, pour faire voir, que c'est l'Esprit Saint, qui a dicté*
 „ *ce Livre, ont allegué le passage de Longin; pour montrer*
 „ *combien les Chrétiens doivent être persuadés d'une vérité*
 „ *si claire, & qu'un Payen même a sentie, par les seules*
 „ *lumières de la Raison.* Je fus surpris, dis-je, de ce
 „ discours, Monseigneur; car nous avons pris des routes
 „ si différentes dans le Pays des Lettres, Mr. Despreaux &
 „ moi, que je ne croyois pas le rencontrer jamais dans
 „ mon chemin, & que je pensois être hors des atteintes
 „ de sa redoutable Critique.

„ Je ne croyois pas non plus, que tout ce qu'a dit
 „ Longin fussent mots d'Evangile, qu'on ne pût contredire
 „ sans audace; qu'on fut obligé de croire comme
 „ un Article de Foi, que ces paroles de Moïse sont subli-
 „ mes: & que de n'en demeurer pas d'accord, ce fût
 „ douter, que les Livres de Moïse soient l'Ouvrage du St.
 „ Esprit.

„ Enfin je ne me ferois pas attendu à voir Longin
 „ canonisé, & moi presque excommunié, comme je le
 „ suis par Mr. Despreaux.

„ Cepen-

mentaria quacumque Gracè reperiri potuerunt, cum Latina Interpretatione,

„ Cependant quelque bizarre que soit cette Censure, il
 „ pouvoit l'exprimer d'une manière moins farouche &
 „ plus honnête. Pour moi, Monseigneur, je prétends
 „ vous faire voir, pour ma justification, que non seule-
 „ ment, il n'y a rien d'approchant du Sublime, dans ce
 „ passage de Moïse, mais même que s'il y en avoit,
 „ comme le veut Longin, le Sublime seroit mal employé,
 „ s'il est permis de parler en ces termes d'un Livre sacré.

Mr. Huet entre ensuite en matière ; & après avoir
 appuyé son sentiment de tout ce qu'on peut dire de plus
 fort & de plus convainquant, il conclut de cette ma-
 nière :

„ Il est aisé maintenant de voir si la censure de Mr.
 „ Despreaux est bien fondée. Elle se réduit à faire un
 „ point de Religion, de notre Differend, & à m'accuser
 „ d'une espèce d'impiété d'avoir nié que Moïse ait em-
 „ ployé le Sublime dans le passage dont il s'agit. Mais
 „ cela est avancé sans preuve, & c'est donner pour raison
 „ ce qui est en question. S'il est contre le Bon-sens de
 „ dire que ce passage est sublime, comme je croi l'avoir
 „ fait voir ; il est ridicule de dire, que c'est blesser la Re-
 „ ligion, de ne parler pas contre le Bon-sens. La seconde
 „ preuve roule sur les nouveaux Traducteurs de la Genèse
 „ qui ont appuyé son opinion. Mais il est visible, que
 „ Mr. Despreaux ne les a pas tant allegués, pour le poids
 „ qu'il a crû qu'auroit leur sentiment en cette matière,
 „ que pour s'aquiter des Louanges, qu'ils lui ont don-
 „ nées en rapportant ce même passage.

„ Puis donc que cette Censure n'est soutenue que de
 „ l'air décisif dont elle est avancée ; il me semble que j'ai
 „ droit de demander à mon tour ce que nous dirons d'un
 „ homme, qui bien qu'éclairé des lumières de l'Évangile,
 „ a osé faire passer Moïse pour un mauvais Rhétoricien,
 „ qui a soutenu qu'il avoit employé des figures inutiles,
 „ dans

„ dans son Histoire , & qu'il avoit déguifé par des orne-
 „ mens fuperflus , une matière excellemment belle &
 „ riche d'elle-même ? Que dirons-nous , dis-je , de cet
 „ homme qui ignore, que la bonté, la force & le prix de
 „ l'Ecriture Sainte ne confifte pas dans la richesse de fes
 „ figures, ni dans la fublinité de fon langage ? *Non in*
 „ *sublimitate sermonis aut fapientia, non in perfuafibilibus*
 „ *humanae fapientiae verbis; fed in ostenfione fpiritus &*
 „ *virtutis; ut fides noftra non fit in fapientia hominum,*
 „ *fed in virtute Dei;* & que ni l'élevation, ni la simpli-
 „ cité des Livres facrés ne font pas les marques, qui font con-
 „ noître, que l'Efprit Saint les a dictés, puisque St. Auguftin a
 „ estimé qu'il étoit indifferent que le langage de l'Ecriture
 „ fut poli ou barbare; qui a ignoré que St. Paul n'entendoit
 „ point les finesses de la Rhétorique, & qu'il étoit *imperitus*
 „ *sermone* * ; que Moïse avoit de la peine à s'expliquer;
 „ que le Prophete Amos étoit groffier & rustique; & que tous
 „ les saints personnages, quoi que parlans des Langages
 „ differens, étoient pourtant animés du même esprit ?

„ Du reste , Monfeigneur , je vous demande un ju-
 „ gement , &c. “

Quoi qu'on ne puiſſe pas douter, que le Duc de Mont-
 tauzier n'ait communiqué cette Piece à Mr. Despreaux, il
 paroît néanmoins qu'il ne s'est pas rendu aux raifons de
 Mr. Huet, puisque dans toutes les Editions fuivantes de
 ſes Oeuvres, il a laiffé endroit de la *Préface* ſur Longin,
 qui lui avoit donné lieu de ſe plaindre **. Il n'a pas, non
 plus, répondu à cette Diſſertation de Mr. Huet; aparem-
 ment parce qu'elle n'avoit pas été rendue publique: car
 Mr. le Clerc l'ayant inferée en 1706. dans ſa BIBLIO-
 THEQUE CHOISIE †, avec des Remarques très-judi-
 cieuſes, où il appuie le ſentiment de Mr. Huet; Mr. Des-
 preaux

* *Seconde Epitre aux Corinthiens*
 Chap. XI. verſet. 6.

** Dans l'Edition de 1685. il fit
 mettre un Carton dans cet endroit
 là, pour rendre plus obligeantes

les expreſſions dont il ſe fert à l'é-
 gard de Mr. Huet. On verra ces
 changemens en comparant ce paſſage
 tel qu'il eſt ici rapporté par Mr. Huet,
 de la manière qu'il parut d'abord,
 avec

preaux y avoit enfin opposé une Réponse , que ses Amis ne manqueront pas , sans doute , de nous donner.

J'avois presque oublié de vous dire, Monsieur, que Mr. Dacier, si connu par les belles Traductions Françaises qu'il a publiées de divers Auteurs anciens, ayant appris, que Mr. Despreaux faisoit réimprimer ses Ouvrages, il l'alla voir pour lui communiquer des Remarques qu'il avoit faites sur sa Traduction de Longin. *Comme j'avois, dit Mr. Dacier lui-même, étudié ce Rhéteur avec soin, je fis découvertes, en le relisant sur la Traduction, & je trouvais de nouveaux sens dont les Interpretes ne s'étoient point avisés. Je me crus obligé de les communiquer à Monsieur D***. J'allai donc chez lui quoi que je n'eusse pas l'avantage de le connoître. Il ne reçût pas mes Critiques en Auteur, mais en homme d'esprit & en galant homme; il convint de quelques endroits, nous disputâmes long-tems sur d'autres; mais dans ces endroits même dont il ne tomboit pas d'accord, il ne laissa pas de faire quelque estime de mes Remarques, & il me témoigna, que si je voulois, il les feroit imprimer avec les siennes dans une seconde Edition.* *

Mr. Despreaux infera dans l'Edition qu'on faisoit alors de ses Ouvrages, les *Remarques* de Mr. Dacier, comme il le lui avoit promis; & parce que Mr. Dacier ne s'y étoit point nommé, il marqua dans sa *Préface* sur Longin, à qui le Public étoit redevable de cette Pièce. „ Au „ reste, *dit-il*, dans le tems qu'on travailloit à cette der- „ niere Edition de mon Livre, Monsieur Dacier, celui „ qui nous a depuis peu donné les Odes d'Horace en „ François, m'a communiqué de petites Notes très-fa- „ vantes qu'il a faites sur Longin, où il a cherché de nou- „ veaux sens inconnus jusqu'ici aux Interpretes. J'en ai „ suivi

avec celle dont il se trouve dans les Editions postérieures des Oeuvres de Mr. Despreaux.

† Tome X. p. 221. & suiv.

* *Préface* de Mr. Dacier, qui est au devant de ses *REMARQUES sur la Traduction de Longin*, suivant l'Edition de 1683.

„ fuis quelques unes : mais comme dans celles où je ne
 „ fuis pas de son fentiment, je puis m'être trompé, il est
 „ bon d'en faire les Lecteurs juges. C'est dans cette vûe
 „ que je les ai mifes à la fuite de mes Remarques, Mon-
 „ fieur Dacier n'étant pas feulemment un homme de très-
 „ grande érudition, & d'une critique très-fine, mais
 „ d'une politesse d'autant plus eftimable, qu'elle accom-
 „ pagne rarement un grand favoir. Il a été difciple du
 „ célèbre Monsieur le Fevre, pere de cette favante fille,
 „ à qui nous devons la première traduction qui ait encore
 „ paru d'Anacreon en François; qui vient de nous don-
 „ ner tout nouvellement celle des trois plus agréables
 „ Comédies de Plaute; & qui travaille maintenant à nous
 „ faire voir Sophocle & Euripide en la même Langue.

Mr. Dacier époufa dans ce tems-là Mademoifelle le Fevre; & ces deux perfonnes célèbres nous ont donné, ou en commun, ou chacune à part, des Traductions fort eftimées.

1684 Je vous ai déjà parlé, Monsieur, de la Protection généreufe que le Roi Très-Chrétien donnoit aux Gens de Lettres; j'aurois dû ajouter qu'en tout cela les intentions de ce Prince étoient fortement fécondé par Mr. Colbert fon premier Miniftre, qui n'épargnoit rien pour attirer des Pays étrangers tous ceux qui fe diftinguoient dans quelque Science ou qui excelloient dans quelque Art. L'Académie Royale des Sciences; celle des Infcriptions & des Medailles; & celle de Sculpture & de Peinture, furent principalement érigées par fes foins. L'Académie des Infcriptions n'étoit d'abord compofée que de quatre perfonnes; mais Mr. de Louvois ayant fuccédé à Mr. Colbert dans la Charge de *Surintendant des Bâtimens du Roi*, il ajouta de nouveaux Membres à cette Compagnie, & Mr. Despreaux fut une des perfonnes qu'il choi-

choisit pour l'augmenter. Ces Messieurs commencèrent alors à s'assembler au Louvre toutes les semaines, & ils travailloient à des desseins d'Inscriptions & de Medailles pour Sa Majesté. Cette Académie a reçu un nouvel éclat en 1701. par les soins de MR. L'ABBE' BIGNON, qui n'est pas moins distingué par son merite que par sa naissance. Cet Illustre Protecteur des Sciences & des beaux Arts l'a renduë plus nombreuse, lui a procuré un établissement fixe, lui a donné une forme reguliere, & a si heureusement étendu l'objet de ses Etudes, que toute sorte de Philologie & de Litterature Grecque & Latine se trouve de son ressort.

Mr. Despreaux fut aussi reçu dans ce tems-là Membre de l'Académie Françoisé. Monsieur Bayle nous apprend diverses particularités très-curieuses sur cette Reception dans son incomparable Journal *; & il donne en même tems un précis de la Harangue que Mr. Despreaux fit dans cette occasion, selon la coutume. Mr. de la Fontaine, dit-il, fut reçu de l'Académie le second du Mois de Mai (1684.) & l'on eût reçu Mr. Boileau le même jour, s'il eût été à Paris. Mais il n'avoit garde d'y être; il étoit en Flandres avec le Roi, qu'il accompagna dans toutes ses Expéditions, afin d'en pouvoir parler comme témoin oculaire. Il ne fut reçu que le premier jour de ce Mois (de Juillet.) Il fit un Discours d'un petit quart d'heure, qui fut écouté avec beaucoup de plaisir de toute l'Assemblée, fort nombreuse ce jour-là. Il déclara d'abord l'étonnement où il se trouvoit de se voir Membre d'une Compagnie dont l'entrée lui devoit avoir été fermée par tant de raisons. Il dit ensuite, qu'il ne pouvoit attribuer cet honneur qu'au desir que le Roi avoit témoigné pour cela; & que Sa Majesté l'ayant choisi pour travailler à son Histoire conjointement avec un des autres Membres de l'Académie, avoit crû qu'il ne pourroit s'en acquiter dig-

E 2

nement,

nement, sans être instruit dans l'Ecole de ces Messieurs. Il ajouta avec une confiance qui ne lui seroit pas mal, que le Roi avoit eu quelque raison de le choisir pour un tel Emploi, parce qu'il fait tous les jours tant de choses qui toutes vraies qu'elles sont ne paroissent pas vraisemblables, qu'il étoit bon qu'on les fit écrire par un Historien qui fut en réputation de ne flater point.

„ Le Discours de Mr. Boileau, dit ensuite Mr. Bayle,
 „ a été trouvé digne de son Esprit & de sa réputation;
 „ la plupart de ceux qui en parlent le louent extrême-
 „ ment, & ceux qui en disent le moins de bien, font
 „ entendre seulement, qu'il n'y avoit rien de fort ex-
 „ traordinaire. C'est un signe qu'il s'est fort bien tiré
 „ de ce pas-là. L'endroit où il dit que l'entrée de
 „ l'Académie lui devoit avoir été fermée par tant de rai-
 „ sons, a renouvelé le souvenir de cette multitude d'Aca-
 „ démiciens morts & vivans, qu'il a maltraités dans ses
 „ Satires. Les Chapelains, les Cassagnes, les Cotins,
 „ les Desmarêts, les Senderis & les Quinauts se sont pré-
 „ sentés d'abord à l'esprit de tout le monde, & on croit,
 „ que si le Roi qui est au dessus des Loix ne se fut pas
 „ mêlé de la chose, l'Académie s'en fut tenue à ses Sta-
 „ tuts, qui l'obligent, dit-on, à avoir un ressentiment
 „ d'exclusion pour tous ceux qui la diffament en la per-
 „ sonne de ses Membres. Mais sa complaisance pour le
 „ Souverain lui a fait tenir une conduite tout à fait Chré-
 „ tienne. Ceux qui aiment cette Académie la louent
 „ d'avoir oublié généreusement les injures qu'elle avoit
 „ reçues. Les ennemis de Mr. Boileau sont bien-aisés
 „ qu'il ait recherché comme une grace d'entrer dans un
 „ Corps dont il avoit mal parlé à ce qu'ils prétendent, &
 „ ils font sur cela des Comparaisons qu'il n'est nullement
 „ nécessaire de dire ici *. Quoi qu'il en soit, Mr. Boi-
 „ leau

* Les Comparaisons dont parle ici Mr. Bayle, rouloient sans doute sur ce que, comme on oblige un hom-

me qui a deshonorié une femme à l'épouser, de même &c.

„ leau est d'un mérite si distingué, qu'il eût été difficile
 „ à Messieurs de l'Académie Françoisse de remplir aussi
 „ avantageusement, qu'ils ont fait la place de Mr. de Be-
 „ zons.

En 1685. Mr. Despreaux publia une nouvelle Edi- 1685
 tion de ses Oeuvres, qu'il augmenta de son Remercie-
 ment à l'Académie Françoisse, de deux Epigrammes con-
 tre l'Abbé *Kautin* †; dont l'une roule sur une méchante
 Satire que cet Abbé avoit composée, & qu'il faisoit cou-
 rir sous le nom de Mr. Despreaux; d'une Epigramme
contre un Athée; & de deux autres Epigrammes contre
Desmarais, qui avoit écrit contre Messieurs de Port-
 Royal, aussi bien que contre Mr. Despreaux.

Deux ans après Mr. Perrault composa un Poëme in- 1687
 titulé, LE SIECLE DE LOUIS LE GRAND, qui don-
 na lieu à la fameuse dispute sur la Préférence des Anciens
 & des Modernes, où Mr. Despreaux a eu tant de part.
 Mais comme le nom de *Perrault* est commun à plusieurs
 Auteurs, & qu'on les a souvent confondus; il ne fera,
 peut-être, pas inutile d'en parler ici en peu de mots, pour
 vous faire mieux connoître l'Adversaire de Mr. Des-
 preaux.

Il y a eu en France quatre hommes de Lettres qui
 ont porté le nom de *Perrault*, & qui étoient tous quatre
 Freres:

I. PIERRE PERRAULT, Receveur des Finances
 de la Généralité de Paris, qui donna en 1674. un Traité
 DE L'ORIGINE DES FONTAINES; & en 1673. la
 Traduction du Poëme Italien du Tassoni intitulé LA
 SECCHIA RAPITA.

II. NICOLAS PERRAULT, Docteur de Sorbonne,
 qui mourut en 1661. Il est Auteur d'un Traité de la
 THEOLOGIE MORALE &c. imprimé en 1667.

E 3

III. CLAU-

† L'Abbé Cotin.

III. CLAUDE PERRAULT, Medecin de la Faculté de Paris, & de l'Académie Royale des Sciences. Il a publié quatre Volumes d'ESSAIS DE PHYSIQUE; des MEMOIRES pour servir à l'Histoire naturelle des Animaux, dressés sur les dissections faites dans l'Académie Royale des Sciences; une *Traduction Françoisise de VITRUE*, entreprise par ordre du Roi & accompagnée de Notes très-savantes: elle parut pour la première fois en 1673. & pour la seconde en 1684; un ABREGÉ DE VITRUE; un Livre intitulé ORDONNANCE DES CINQ ESPECES DE COLOMNES SELON LA METHODE DES ANCIENS; & quelques autres Ouvrages. Sa *Traduction de VITRUE*, dit Mr. Vaultier dans son Edition du MORERI *, *lui fit tout l'honneur qu'il pouvoit esperer. Il y fit connoître, ajoute-t-il, qu'il entendoit parfaitement toutes les différentes choses dont parle Vitruve, telles que sont la Peinture, la Sculpture, la Musique, les Hydrauliques, les Machines & tout ce qui appartient aux Mechaniques. Mr. Perrault, continue-t-il, avoit de plus une adresse merveilleuse pour dessiner l'Architecture & tout ce qui en dépend. Tous les Dessins sur lesquels les Planches de son Vitruve furent gravées sortirent de sa main, & ils se trouvoient plus exacts & furent plus estimés que les Planches même, quoi qu'elles soient d'une beauté singuliere. C'est aussi lui qui a dessiné les figures Anatomiques que l'on voit dans les Memoires de l'Académie Royale des Sciences, pour l'Histoire naturelle des Animaux. Ce fut sur les dessins de Mr. Perrault, dit encore Mr. Vaultier, que furent élevés l'admirable façade du Louvre de côté de Saint Germain de l'Auxerrois, le grand modèle de l'Arc de Triomphe au bout du fauxbourg St. Antoine, l'Observatoire, & la Chapelle de Sceaux. Il mourut en 1688. Vous trouverez*

* A l'Article (Claude) PERRAULT: Edit. de Paris 1707.

** Ubi supra.

*** MORERI ubi supr. à l'Article de (Charles) PERRAULT.

verez son éloge dans les dernières Editions du MORERI de Paris **.

IV. CHARLES PERRAULT, Auteur du Poëme dont j'ai parlé, cultiva les Belles-Lettres dès sa Jeunesse; & commença à se faire connoître avec avantage par un DIALOGUE DE L'AMOUR ET DE L'AMITIE', qui fut bien-tôt suivi de deux ODES; l'une sur la Paix des Pyrenées, l'autre sur le Mariage du Roi. Son *** *habileté pour les Arts & sa probité, soutenus d'un grand fonds d'équité lui méritèrent l'estime & la confiance de Mr. Colbert, qui le choisit pour premier Commis des Bâtimens, dont il étoit Surintendant. Mr. Perrault en fut ensuite Controlleur général, ce qui lui donna inspection sur tout ce qui avoit rapport aux bâtimens du Roi, & à leurs Ornaments. Mais il ne se servoit du crédit que lui donnoit cet emploi que pour faire fleurir les Sciences & les Arts, & pour ménager des recompenses ou des pensions à ceux qui y excelloient ou qui avoient du génie pour y réussir. C'est sur les Mémoires qu'il donna à Mr. Colbert que furent formées les Académies de Peinture, de Sculpture, & d'Architecture †; & il eut l'honneur d'entrer des premiers dans celle des Sciences, & dans celle des Inscriptions. Après la mort du Chancelier Seguier ††, il procura à l'Académie Française * l'honneur d'être reçue dans le Louvre pour y tenir ses Assemblées, & obtint qu'on donneroit à tous les Académiciens un Jetton d'argent de la valeur de vingt sous, chaque jour qu'ils s'assembleroient, moins pour les inviter & déterminer à l'assiduité, qui jusqu'alors avoit été gratuite, que pour regler le tems & la durée de leur travail. La mort de Mr. Colbert ** le remettant dans l'indépendance, & se trouvant maître de son loisir, il le devoua tout entier aux Muscs. Le Poëme sur la PEINTURE qui avoit paru dès 1668, & l'ÉPI-*

E 4

T R E

† Voyez ci-dessus page 66.

†† Il mourut le 28. de Janvier 1672.

* Il y avoit été reçu le 25. de Novembre 1671.

** En 1683. le 6. de Septembre.

TRE qu'il adressa à Mr. de la Quintinie *, ont eû l'approbation des Connoisseurs. Le *Poëme* de ST. PAULIN, Evêque de Nole, qu'il donna en 1686. confirme l'opinion de ceux qui croyent, qu'un sujet pris de la Religion Chrétienne ne sauroit réussir dans un *Poëme Heroïque*. On peut dire à peu près la même chose du *Poëme Chrétien*, qu'il publia en 1697, intitulé ADAM, OU LA CRÉATION DE L'HOMME, SA CHUTE ET SA RÉPARATION. Il a aussi publié quelques Contes **. „ Dans tous ces Ouvrages, dit Mr. Vaultier, on fut „ étonné des descriptions exactes qu'on y voyoit. Jamais „ Poëte ne fouilla si avant dans la Nature, & ne fit des „ peintures plus vives & plus naturelles, même des choses qui paroissent les plus ingrates. Il pourroit être „ regardé comme Original dans ce genre. Il ne se passoit guère de jours extraordinaires de l'Académie où il „ ne lût quelque chose de sa façon, ce qui faisoit toujours plaisir à l'Assemblée †.

LE SIECLE DE LOUIS LE GRAND y fut lû en 1687, le jour que l'Académie s'assembla extraordinairement pour témoigner sa joye de la guerison du Roi Très-Chrétien. „ Le sujet de ce Poëme étoit de faire voir, que „ les Modernes ne cedent en rien aux Anciens, dans tous „ les beaux Arts, & les surpassent même en plusieurs „ choses; ce sentiment partagea l'Académie en deux Partis „ opposés: ce Poëme fut applaudi par tous ceux qui préfèrent les Modernes aux Anciens, & les Partisans de „ l'Antiquité témoignèrent de l'indignation de cette préférence, & dirent que les Anciens trouveroient des Défenseurs, qui repareroient l'injure qu'on leur faisoit. „ Il se forma parmi les spectateurs de ce démêlé un troisième Parti, composé de ceux qui crurent, que les Anciens „

* Directeur des Jardins potagers du Roi, si connu par son INSTRUCTION pour les Jardins fruitiers & potagers.

** Outre ces Ouvrages de Mr. Perrault, nous avons encore de lui LES HOMMES illustres qui ont paru en France pendant ce Siècle; une Traduction des FABLES de Faërne, &c.

„ciens ont excellé en certains Ouvrages, au dessus des
 „Modernes, & qu'il y avoit aussi des Modernes qui
 „avoient surpassé les Anciens en d'autres; & ceux-là se
 „réservèrent pour en juger plus en détail sur les raisons
 „qui seroient alléguées par les deux Partis opposés.

C'est conformément aux idées de ce *troisième Parti*, que Mr. de Callieres composa l'Ouvrage d'où j'emprunte ces paroles, intitulé, *HISTOIRE POËTIQUE de la Guerre nouvellement déclarée entre les Anciens & les Modernes* *, où il feint, que le *Poëme* de Mr. Perrault ayant été lû sur le Parnasse, y excita une Guerre entre les Anciens & les Modernes, c'est-à-dire, les Ecrivains Grecs & Latins; & les François, Italiens & Espagnols, où les Anciens remportèrent presque tout l'avantage. On trouve dans cet Ouvrage une Critique fine & judicieuse des uns & des autres; & le *Poëme* de Monsieur Perrault y est censuré à son tour. La vérité est, que cet ardent Défenseur des Modernes n'avoit pas assez de connoissance du Grec pour bien juger des Auteurs qui ont écrit dans cette Langue. Et c'est ce qui donna lieu à l'ingenieux Historien de la *Guerre Poëtique*, de dire, qu'Apollon s'étant rendu sur le Parnasse, pour y mettre la Paix, & ayant d'abord fait appeller Homere, qui étoit le Général des Anciens, *He bien! mon Pere, lui dit-il, ces jeunes gens, en montrant les Modernes, ont entrepris de vous faire la guerre; il faut que vous leur pardonniez s'ils ne vous rendent pas tout ce qu'ils vous doivent, c'est qu'ils ne vous entendent pas, & je sai que la plupart d'entr'eux parlent de vous sans vous connoître; mais je vous ferai justice, & je les mettrai dans le devoir à votre égard* **.

Mr. de Fontenelle ayant donné en 1688. un Volume 1688
 de *Poësies pastorales, avec un Traité sur la nature de*

E 5

l' Eglo-

† MORERI, *ubi supra*.

* Cet Ouvrage est fait sur le modèle du *PARNASSE reformé*, & de la *GUERRE des Auteurs*, de Mr. Gueret, Avocat au Parlement de

Paris. Voyez son Article dans le MORERI *ubi supra*.

** *HISTOIRE Poëtique de la Guerre* &c. p. m. 178.

l' Eglogue, il y ajouta une *Digression sur les Anciens & sur les Modernes*, où il examine les *Eglogues* des Anciens, & infinie finement, que si quelqu'un s'avoit aujourd'hui d'en faire de semblables, il n'auroit pas beaucoup d'aprobateurs. C'étoit à cet égard-là donner la préférence aux Modernes. Mr. Perrault ne se contenta pas d'avoir expliqué son sentiment dans le *Poëme* dont je viens de parler, il travailla à le prouver dans un Ouvrage écrit en forme de Dialogue, & intitulé, *Parallèle des Anciens & des Modernes*. Le premier Volume, qui regarde *les Arts & les Sciences*, parut en 1688; le second, qui traite de *l'Eloquence*, fut publié en 1690; & le troisième, qui se rapporte à *la Poësie*, parut en 1692. Dans ce troisième Tome Mr. Perrault n'égalait pas seulement aux Anciens les Poètes Modernes, & particulièrement Mr. Despreaux, mais il se rendit aussi en quelque manière *l'Apologiste* de Chapelain, de Quinault, de Cotin, & de quelques autres Poètes François que Mr. Despreaux avoit très-peu ménagés dans ses *Satires*; & témoigna même assez ouvertement, qu'il n'approuvoit pas la manière dont on les avoit traités.

Mr. Despreaux, qui avoit toujours été Admirateur passionné des Anciens, ne pût souffrir une Comparaison qui leur étoit si desavantageuse; & se regardant comme personnellement intéressé dans cette Dispute, il fit d'abord quelques *Epigrammes* très-piquantes contre Mr. Perrault; peu sensible à toutes les louanges que celui-ci lui avoit données. Il composa ensuite une *Ode* sur la prise de Namur, à l'imitation de celles de Pindare, pour donner une idée de la manière d'écrire de cet Ancien Poëte, que Mr. Perrault avoit censuré; & pour faire sentir la beauté de ses Poësies à ceux qui n'étoient pas en état de le lire dans sa Langue. „ *L'Ode suivante, dit-il dans le petit Discours qui la précède*, a été composée à l'occasion de ces „ étranges Dialogues qui ont paru depuis quelque tems, „ où tous les plus grands Ecrivains de l'Antiquité sont „ traités

„ traités d'Esprits mediocres, de gens à être mis en pa-
 „ rallèle avec les Chapelains & avec les Cotins, & où vou-
 „ lant faire honneur à notre Siècle, on l'a en quelque
 „ sorte diffamé, en faisant voir, qu'il s'y trouve des hom-
 „ mes capables d'écrire des choses si peu sensées. Pindare
 „ est des plus maltraités. Comme les Beautés de ce Poète
 „ sont extrêmement renfermées dans sa Langue, l'Auteur
 „ de ces Dialogues, qui vraisemblablement ne fait point
 „ de Grec, & qui n'a lû Pindare que dans des Traduc-
 „ tions Latines assez défectueuses, a pris pour galimathias
 „ tout ce que la foiblesse de ses lumieres ne lui permettoit
 „ pas de comprendre. Il a sur tout, *continue-t-il*, traité
 „ de ridicules ces endroits merveilleux, où le Poète pour
 „ marquer un esprit entierement hors de foi, rompt quel-
 „ quefois de dessein formé la suite de son discours, &
 „ afin de mieux entrer dans la Raïson, sort, s'il faut ainsi
 „ parler, de la Raïson même; évitant avec soin cet or-
 „ dre methodique & ces exactes liaisons de sens qui ôte-
 „ roient l'ame à la Poësie lyrique.

Mr. Despreaux tâche ensuite d'interessier la Religion
 dans la défense des Anciens: „ Le Censeur dont je parle,
 „ *dit-il*, n'a pas pris garde qu'en attaquant ces nobles
 „ hardieses de Pindare, il donnoit lieu de croire qu'il
 „ n'a jamais conçu le sublime des Pseaumes de David,
 „ où, s'il est permis de parler de ces Saints Cantiques
 „ à propos de choses si profanes, il y a beaucoup de ces
 „ sens rompus qui servent même quelquefois à en faire
 „ sentir la divinité. Ce Critique, *poursuit-il*, selon tou-
 „ tes les apparences, n'est pas fort convaincu du Précepte
 „ que j'ai avancé dans mon *Art Poétique*, à propos de
 „ l'Ode:

„ *Son stile impetueux souvent marche au hazard:*

„ *Chez elle un beau desordre est un effet de l'Art.*

„ Ce Précepte effectivement qui donne pour règle de ne
 „ point garder quelquefois de règles, est un mystère de
 „ l'Art,

„ l'Art, *ajoute-t-il*, qu'il n'est pas aisé de faire entendre
 „ à un Homme sans goût, qui croit que la *Cécile* & les
 „ *Opera* sont les modèles du Genre sublime; qui trouve
 „ *Terence* fade, *Virgile* froid, *Homere* de mauvais sens;
 „ & qu'une espèce de bizarrerie d'Esprit rend insensible
 „ à tout ce qui frappe ordinairement les Hommes. Mais,
 „ *continue-t-il*, ce n'est pas ici le lieu de lui montrer ses
 „ Erreurs. On le fera peut-être plus à propos un de ces
 „ jours dans quelque autre Ouvrage.

Mr. Despreaux dit après cela qu'il ne seroit pas difficile de faire sentir les beautés de Pindare à des gens qui *se seroient un peu familiarisé avec le Grec*; mais que cette Langue étant aujourd'hui assez ignorée de la plupart des hommes, & n'étant pas possible de leur *faire voir Pindare dans Pindare même*; il a crû ne pouvoir mieux justifier ce Poëte qu'en tâchant de faire une *Ode* en François à sa manière, c'est-à-dire pleine de mouvemens & de transports, où l'esprit parut plutôt *entraîné du Démon de la Poësie, que guidé par la Raison*. Mr. Despreaux ajoute, qu'il a pris pour sujet de son *Ode* *la prise de Namur*, comme *la plus grande action de guerre qui se soit faite de nos jours, & comme la matière la plus propre à échauffer l'imagination*; & il finit ce petit *Discours*, en disant que quoi qu'il n'ait rien oublié pour s'élever à la hauteur & atteindre par l'imitation à la magnificence de Pindare, il ne fait pas néanmoins si *le Public accoutumé aux sages emportemens de Malherbe, s'accommodera de ces saillies & de ces excès Pindariques*: mais que *supposé qu'il y ait échoué*, il s'en consolera par les difficultés qu'Horace lui-même fait concevoir dans une entreprise de cette nature.

Je ne

* Mr. Despreaux raille ici Malherbe de s'être servi du mot de *marcher*, en décrivant le débordement d'un Fleuve:

Tel qu'à vagues épanchues,

Marche un Fleuve impetueux

De qui les neiges fondues

Rendent le cours furieux;

Rien n'est sûr en son rivage,

Ce

Je ne dois pas omettre ici une Particularité que vous ne ferez pas, Monsieur, fâché de savoir. C'est que cette *Ode* contenoit d'abord une Strophe, où il y avoit un trait de Satire contre Mr. de Fontenelle, qui s'étoit, comme je l'ai déjà dit, déclaré pour les Modernes. Voici cette Strophe :

*Un Torrent dans les Prairies
Roule à flots précipités;
Malherbe dans ses Furies
Marche à pas trop concertés *.
J'aime mieux nouvel Icare,
Dans les airs cherchant Pindare
Tomber du Ciel le plus haut;
Que, loué de Fontenelle,
Razer, craintive Hirondelle,
La Terre, comme Perrault.*

Mais lorsque Mr. Despreaux voulut publier son *Ode*, il en retrancha toute cette Strophe.

Comme ce n'étoit qu'un excès de zèle pour les Anciens, qui avoit suggéré ce trait Satirique à Mr. Despreaux; on ne fauroit trop le louer de l'avoir supprimé. Ce n'est pas que si ces deux illustres Auteurs s'étoient engagés par là dans une Dispute, le Public n'en eût retiré un grand avantage: car il est certain, que Mr. Despreaux eût trouvé en Mr. de Fontenelle un Adversaire bien autrement redoutable que ne l'étoit Mr. Perrault.

Dès que ce petit Ouvrage parut on en fit plusieurs Critiques en Vers & en Prose, en forme de Parodies ou de

Dif-

*Ce qu'il trouve il le ravage,
Et traînant comme buissons
Les Chênes & leurs racines,
Ote aux Campagnes voisines
L'esperance des Moissons:*

*Tel & plus épouvantable,
S'en alloit ce Conquerant &c.*

Malherbe, POÉSIES, Liv. I. dans
l'*ODE au Roi Henri le Grand sur
l'heureux succès du Voyage de Sedan*,
pag. 26. & 27. Edit. de Paris 1698

Differtations. Voici une de ces *Parodies*, qu'on attribue à Mr. le Duc de Nevers, & qui n'a jamais été imprimée que je sache. Vous jugerez par-là des autres.

- „ Quelle est la nouvelle *yvresse*
 „ Qui fait à Boileau la loi?
 „ Sous les haillons du *Permesse*
 „ Est-ce donc lui que je voi?
 „ Accourez, troupe Pédante,
 „ Les sons que sa Lyre enfante
 „ Sont propres à vous toucher;
 „ Accourez voir le faux germe
 „ Dont au bout d'un an de terme
 „ Sa Muse vient d'accoucher.
- „ Mais non, c'est un grand modèle,
 „ Dont au Public il fait part,
 „ Pour faire voir qu'il excelle
 „ Dans tous les genres de l'Art.
 „ Voulez-vous de l'Heroïque?
 „ C'est une Ode Pindarique,
 „ Dont Namur est le sujet:
 „ Ne demandez-vous qu'à rire?
 „ C'est au fonds une Satire,
 „ Dont Perrault seul est l'objet.
- „ Là dans des phrases sauvages
 „ Vous verrez, tout en un tas,
 „ Deployer toutes leurs rages
 „ Princes, Vents, Peuples, frimats:

„ Là vous vertez *Nassau blême*
„ *Plein de la frayeur extrême*
„ *Dont ses sens sont agités.*
„ Pédans, *marquez la cadence*
„ De ces Vers pleins d'excellence:
„ Vous, Modernes, profitez.

„ Pour bien dépeindre une place
„ Dont les défenseurs vaillans
„ Par leur feu, par leur audace
„ Eloignent les assaillans ;
„ Dites que *dix mille Alcides*
„ *D'éclairs au loin homicides*
„ *Font petiller les Remparts ;*
„ Voilà quel nouveau Sublime
„ L'Homme que *Phebus anime,*
„ Fait briller *de toutes parts.*

„ C'est ainsi que sans génie,
„ Avec des Vers durs & secs,
„ Il aspire à l'harmonie,
„ A la noblesse des Grecs.
„ En vain aux *bois* du Parnasse
„ A suivre Pindare, *Horace,*
„ Il s'engage *en son declin :*
„ De ces *bois* les *avenues*
„ Ne lui font pas plus connues,
„ Qu'à l'*Auteur du Saint Paulin.*

Quelques personnes croient, que cette PARODIE est de Mr. de Fontenelle ; mais je ne sai sur quoi ces personnes-là se fondent. Supposé qu'elle soit effectivement de lui, il faudra dire, qu'elle a été faite avant que Mr. Despreaux eut retranché de son ODE la Strophe dont j'ai parlé : car il n'y a point d'apparence qu'après cela Mr. de Fontenelle ait voulu critiquer Mr. Despreaux. Peut-être aussi que l'on a confondu Mr. Despreaux avec son bon Ami Mr. Racine, qui eut alors un petit demêlé avec Mr. de Fontenelle, au sujet de la dispute touchant les Anciens & les Modernes. Monsieur Racine étoit trop redevable aux Anciens, & il voyoit trop impatiemment élever Mr. Corneille au dessus d'eux, pour ne se pas déclarer contre les Modernes. Il composa là-dessus quelques Epigrammes très-vives, & attaqua personnellement Mr. de Fontenelle, Neveu du grand Corneille, & peu prévenu pour les Anciens. Pour toute Réponse, Mr. de Fontenelle se contenta de faire le *Parallèle* de Mr. Corneille & de Mr. Racine. Comme vous n'avez, sans doute, pas vû ce petit Ouvrage, & que tout ce qui part de la plume de Mr. de Fontenelle est précieux, je m'assure, que vous ferez bien aise, Monsieur, de le voir ici. Il ne contient qu'onze Articles.

I. CORNEILLE n'a eu devant les yeux aucun Auteur excellent qui ait pû le guider : RACINE a eu CORNEILLE.

II. CORNEILLE a trouvé le Théâtre François très-grossier, & l'a porté à un haut point de perfection : RACINE ne l'a pas soutenu dans la perfection où il l'a trouvé.

III. Les Caractères de CORNEILLE sont vrais, quoiqu'ils ne soient pas communs : les Caractères de RACINE ne sont vrais, que parce qu'ils sont communs.

IV. Quel-

* Je donne ce *Parallèle* tel qu'il est du Parnasse, ou la Gazette des Savans. Je trouve dans LES DÉPÊCHES Première Dépêche, du 1. Septembre 1693.

IV. *Quelquefois les Caractères de CORNEILLE ont quelque chose de faux, à force d'être nobles & singuliers: souvent ceux de RACINE ont quelque chose de bas, à force d'être naturels & ordinaires.*

V. *Quand on a le cœur noble on voudroit ressembler aux Heros de CORNEILLE; & quand on a le cœur petit, on est bien aise, que les Heros de RACINE nous ressemblent.*

VI. *On remporte des Pièces de l'un le desir d'être vertueux; & des Pièces de l'autre, le plaisir d'avoir des semblables dans ses foiblesses.*

VII. *Le Tendre & le Gracieux de RACINE, se trouve quelquefois dans CORNEILLE: le Grand de CORNEILLE ne se trouve jamais dans RACINE. ^{* La Thebaide. Madve prouve le contraire.}*

VIII. *RACINE n'a presque jamais peint que des François, & que le siècle present; même quand il a voulu peindre un autre Siècle & d'autres Nations: On voit dans CORNEILLE toutes les Nations, & tous les Siècles qu'il a voulu peindre.*

IX. *Le nombre des Pièces de CORNEILLE est beaucoup plus grand que de celles de RACINE; & cependant CORNEILLE s'est beaucoup moins repeté que RACINE n'a fait.*

X. *Dans les endroits où la Versification de CORNEILLE est belle, elle est plus hardie, plus noble, & en même tems aussi nette, & aussi finie que celle de RACINE; mais elle ne se soutient pas dans ce degré de beauté, & celle de RACINE se soutient toujours dans le sien.*

XI. *Des Auteurs inferieurs à RACINE ont réussi après lui, dans son genre: aucun Auteur, non pas même RACINE, n'a osé toucher après CORNEILLE, au genre qui lui étoit particulier*.*

OII

1693. page 9. & suiv. Mr. Minutoli des Lettres, Août 1761, pag. 162. & est Auteur de ce Journal. Voyez suiv. les NOUVELLES de la République

On reconnoit aisément dans ce *Parallèle* cette justesse d'esprit, & cette manière de penser fine & délicate, qu'on admire dans toutes les productions de Mr. de Fontenelle.

Mais pour revenir à Mr. Despreaux, il ne répondit rien aux Critiques qu'on fit de son ODE; il aima mieux s'occuper à la défense des Anciens Poètes; & il composa un petit Ouvrage, intitulé: *Réflexions sur Longin, où par occasion, on répond à quelques Objections de Monsieur P** contre Homere & contre Pindare.* Il regne dans cet Ecrit une profonde érudition, accompagnée d'un jugement solide, & soutenuë d'un goût exquis. J'ajouterois que c'est un chef-d'œuvre & un modèle dans son genre, si Mr. Despreaux content d'avoir entièrement ruiné les prétensions de son Adversaire, n'eut employé contre lui que des termes doux & honnêtes. Il seroit aussi à desirer qu'il n'eut point fait entrer dans cette querelle Mr. Perrault le Medecin, qui étoit mort; & qu'il n'eut pas rapporté ce que disoient les ennemis de cet habile Architecte, pour tâcher de diminuer sa Réputation. Cela fait bien voir, Monsieur, combien il est difficile, même aux personnes les plus moderées & les plus équitables de défendre leurs sentimens avec cette douceur & cette tranquillité que la Superiorité des raisons devoit inspirer. Mais Mr. Despreaux avoit été choqué de l'affectation avec laquelle Mr. Perrault s'étoit déclaré dans son PARALLELE pour quelques Auteurs Modernes, qu'il avoit critiqués dans ses SATIRES; & il n'avoit pû souffrir qu'on lui attribuât à cette occasion des vûes & des motifs, où son honneur se trouvoit intéressé. C'est aussi ce qu'il témoigne dans l'Avertissement de la nouvelle Edition de ses Ouvrages qu'il donna en 1694, augmentée des deux Pièces, dont je viens de vous parler, & de quelques autres, que j'indiquerai bien-tôt.

„ J'ai laissé ici, *dit-il*, la même Préface qui étoit
 „ dans les deux Editions précédentes: à cause de la justice
 „ que

„ que j'y rends à beaucoup d'Auteurs que j'ai attaqués. Je
 „ croyois avoir assez fait connoître par cette démarche,
 „ où personne ne m'obligeoit, que ce n'est point un esprit
 „ de malignité qui m'a fait écrire contre ces Auteurs; &
 „ que j'ai été plutôt sincere à leur égard que médisant.
 „ Monsieur P. néanmoins n'en a pas jugé de la sorte. Ce
 „ galant Homme, au bout de près de vingt-cinq ans,
 „ qu'il y a que mes Satires ont été imprimées pour la pre-
 „ mière fois, est venu tout à coup, & dans le tems qu'il
 „ se disoit de mes Amis, reveiller des querelles entiere-
 „ ment oubliées, & me faire sur mes Ouvrages un procès
 „ que mes Ennemis ne me faisoient plus. Il a compté
 „ pour rien les bonnes raisons que j'ai mises en rîmes,
 „ pour montrer qu'il n'y a point de médisance à se mo-
 „ quer des méchans écrits; & sans prendre la peine de
 „ refuter ces raisons, a jugé à propos de me traiter dans
 „ un Livre, en termes assez peu obscurs, de Médisant,
 „ d'Envieux, de Calomniateur, d'Homme qui n'a fon-
 „ gé qu'établir sa réputation sur la ruine de celle des au-
 „ tres. Et cela fondé principalement sur ce que j'ai dit
 „ dans mes Satires, que Chapelain avoit fait des Vers
 „ durs, & qu'on étoit à l'aise aux Sermons de l'Abbé
 „ Cotin.

„ Ce sont en effet, *ajoute Mr. Despreaux*, les deux
 „ grands Crimes qu'il me reproche, jusqu'à me vouloir
 „ faire comprendre, que je ne dois jamais esperer de re-
 „ mission du mal que j'ai causé, en donnant par là occa-
 „ sion à la posterité de croire que sous le Regne de Louis
 „ le Grand, il y a eû en France un Poëte ennuyeux, &
 „ un Prédicateur assez peu suivi. Le plaisant de l'affaire,
 „ *continue Mr. Despreaux*, est que dans le Livre qu'il
 „ fait pour justifier notre siècle de cette étrange calom-
 „ nie, il avoue lui-même que Chapelain est un Poëte
 „ très-peu divertissant, & si dur dans ses expressions,
 „ qu'il n'est pas possible de le lire. Il ne convient pas
 „ ainsi du desert qui étoit aux Prédications de l'Abbé Co-

„ tin. Au contraire, il assure, qu'il a été fort pressé à un
 „ des Sermons de cet Abbé : mais en même tems il nous
 „ apprend cette jolie particularité de la vie d'un si grand
 „ Prédicateur : que sans ce Sermon, où heureusement quel-
 „ ques-uns de ces Juges se trouvèrent, la Justice, sur la
 „ requête de ses parens, lui alloit donner un Curateur
 „ comme à un imbecille. C'est ainsi que Monsieur P.
 „ fait défendre ses Amis, & mettre en usage les leçons de
 „ cette belle Rhétorique moderne inconnue aux Anciens,
 „ où vraisemblablement il a appris à dire ce qu'il ne faut
 „ point dire. Mais je parle assez de la justesse d'esprit de
 „ Mr. P. dans mes Réflexions critiques sur Longin ; & il
 „ est bon d'y renvoyer les Lecteurs.

„ Tout ce que j'ai ici à leur dire, *continue-t-il*, c'est
 „ que je leur donne dans cette nouvelle Edition, outre
 „ mes anciens Ouvrages exactement revus, ma Satire
 „ contre les Femmes, l'Ode sur Namur, quelques Epi-
 „ grammes *, & mes Réflexions critiques sur Longin.
 „ Ces Réflexions que j'ai composées à l'occasion des Dia-
 „ logues de Mr. P. se sont multipliées sous ma main beau-
 „ coup plus que je ne croyois, & sont cause que j'ai divi-
 „ sé mon Livre en deux Volumes. J'ai mis à la fin du
 „ second Volume les Traductions Latines qu'ont faites de
 „ mon Ode les deux plus célèbres Professeurs en Elo-
 „ quence de l'Université : je veux dire Monsieur Lenglet
 „ & Monsieur Rollin. Ces Traductions ont été généra-
 „ lement admirées, & ils m'ont fait en cela d'autant plus
 „ d'honneur, qu'ils savent bien que c'est la seule lecture
 „ de mon Ouvrage qui les a excités à entreprendre ce tra-
 „ vail. J'ai aussi joint à ces Traductions quatre Epi-
 „ grammes Latines, que le Reverend Pere Fraguier Jé-
 „ suite a faites contre le Zoile moderne. Il y en a deux
 „ qui sont imitées d'une des miennes. On ne peut rien
 „ voir

* Les EPIGRAMMES sont 1. le Portrait de Mademoiselle de Lamoignon sur le Buste du Roi. 2. Pour non. 3. Sur Pradon & Bonnecorse.

„ voir de plus poli ni de plus élégant que ces quatre Epi-
 „ grammes; & il semble que Catulle y soit ressuscité
 „ pour vanger Catulle. J'espère donc que le Public me
 „ saura quelque gré du présent que je lui en fais.

„ Au reste, *dit-il, en finissant cet Avis au Lecteur,*
 „ dans le tems que cette nouvelle Edition de mes Ouvra-
 „ ges alloit voir le jour le Reverend Pere de la Landelle
 „ autre célèbre Jésuite m'a apporté une Traduction La-
 „ tine qu'il a aussi faite de mon Ode, & cette Traduc-
 „ tion m'a paru si belle, que je n'ai pû résister à la tenta-
 „ tion d'en enrichir encore mon Livre, où on la trou-
 „ vera avec les deux autres à la fin du second Tome.

La *Satire* contre les Femmes avoit fait beaucoup de
 bruit avant même qu'elle devint publique par l'Impres-
 sion. Mr. Despreaux l'avoit lûe à ses Amis, & ceux-ci
 en avoient parlé d'une manière si avantageuse, que tout
 le monde souhaitoit de la voir. Il ne se hâta pourtant
 pas de la publier, parce qu'il vouloit la faire entrer dans
 la nouvelle Edition qu'on alloit faire de ses Ouvrages;
 comme il nous l'apprend lui-même dans le petit Avertisse-
 ment qu'il mit au devant de cette Pièce. *Voici enfin,*
dit-il, la Satire qu'on me demande depuis si long-tems.
Si j'ai tant tardé à la mettre au jour, c'est que j'ai été
bien aise, qu'elle ne parut qu'avec la nouvelle Edition qu'on
faisoit de mon Livre, où je voulois qu'elle fut insérée.
Plusieurs de mes Amis à qui je l'ai lûe, en ont parlé dans
le monde avec de grands éloges, & ont publié, que c'étoit
la meilleure de mes Satires. Ils ne m'ont pas en cela fait
plaisir. Je connois le Public. Je sais que naturellement il
se revolte contre ces louanges outrées qu'on donne aux Ou-
vrages avant qu'ils ayent paru; & que la plupart des
Lecteurs ne lisent ce qu'on leur a élevé si haut, qu'avec
un dessein formé de le rabaisser.

F 3

Je

4. A un Medecin. 5. L'Epitaphe de gramme à Mr. P**. 7. Une autre
 la Mere de l'Auteur. 6. Une Epi- sur le même sujet. 8. Une autre,
 au même.

Je déclare donc, continue Mr. Despreaux, que je ne veux point profiter de ces Discours avantageux: & non seulement je laisse au Public son jugement libre, mais je donne plein pouvoir à tous ceux qui ont tant critiqué mon Ode sur Namur, d'exercer aussi contre ma Satire toute la rigueur de leur Critique. J'espère qu'ils le feront avec le même succès: je puis les assurer que tous leurs discours ne m'obligeront point à rompre l'espèce de vœu que j'ai fait de ne jamais défendre mes Ouvrages, quand on n'en attaquera que les Mots & les Syllabes. Je saurai fort bien soutenir contre ces Censeurs, Homere, Horace, Virgile & tous ces autres grands Personnages dont j'admire les Ecrits: mais pour mes Ecrits que je n'admire point, c'est à ceux qui les approuveront à trouver des raisons pour les défendre. C'est tout l'avis que j'ai à donner ici au Lecteur.

Monfieur Despreaux dit ensuite „ qu'il semble que „ la bienfiance voudroit qu'il fit quelque excuse au beau „ sexe de la liberté qu'il s'est donnée de peindre ses Vi- „ ces: mais qu'au fond, toutes les peintures qu'il fait „ dans cette Satire sont si générales, que bien loin d'apré- „ hender que les Femmes s'en offensent, c'est sur leur „ approbation, & sur leur curiosité qu'il fonde la plus „ grande esperance du succès de son Ouvrage. Qu'au „ moins, une chose dont il est certain, c'est qu'elles le „ loueront d'avoir trouvé moyen dans une matière aussi „ délicate que celle qu'il y traite, de ne pas laisser écha- „ per un seul mot qui pût blesser le moins du monde la „ pudeur.

Mr. de la Bruyere répondant à la Critique qu'on avoit faite de son *Discours* à l'Académie Française *, parle de cette *Satire* avec beaucoup d'éloge, & la défend même contre ceux qui l'avoient censurée. Il paroît; dit-

* Le 15. de Juin 1693., jour de sa Réception.

** La Bruyere, Préface sur son *Discours* à l'Académie Française, p. m. IX. X.

dit-il, *une nouvelle Satire écrite contre les Vices en général, qui d'un vers fort & d'un stile d'airain enfonce ses traits contre l'avarice, l'excès du jeu, la chicane, la mollesse, l'ordure & l'hypocrisie, où personne n'est nommé ni désigné, où nulle femme vertueuse ne peut ni ne doit se reconnoître; un BOURDALOUE en chaire ne fait point de peintures du Crime ni plus vives ni plus innocentes; il n'importe, c'est inédfiance, c'est calomnie. Voilà depuis quelque tems leur unique ton; celui qu'ils employent contre les Ouvrages de Mœurs qui réussissent: ils y prennent tout littéralement, ils les lisent comme une Histoire, ils n'y entendent ni la Poëse, ni la figure; ainsi ils les condamnent; ils y trouvent des endroits foibles, il y en a dans Homere, dans Pindare, dans Virgile, & dans Horace, où n'y en a-t-il point? si ce n'est peut-être dans leurs Ecrits **.*

Mr. Bayle a aussi donné de grandes louanges à cette Pièce, qu'il appelle *le chef-d'œuvre de Mr. Despreaux* †. Mais quoi qu'il s'y trouve en effet, une infinité d'endroits qui font sentir qu'elle part d'une plume excellente, il s'en faut pourtant bien qu'il n'y regne le même feu, & la même force que dans les autres Satires de Mr. Despreaux. La Versification n'en est pas même si pure, ni si aisée. Il n'y a rien là qui doive nous surprendre, Monsieur. L'Esprit humain a ses revolutions & ses changemens, aussi bien que toutes les autres choses. Il s'use comme elles, & s'afoblit à mesure qu'il approche de sa fin.

Quelque mortifiantes pour Mr. Perrault que fussent les REMARQUES CRITIQUES SUR LONGIN, il ne laissa pas d'y répondre par des RÉFLEXIONS, où il tâche de repousser la Censure de son Adversaire. Il composa aussi un petit Poëme intitulé APOLOGIE DES

F 4

FEM-

† DICTIONNAIRE Historique & Critique, à l'Article BARBE, Rem. A.

FEMMES, par opposition à la *Satire* contre les Femmes; & dans la Préface de cette Pièce, il critiqua vivement la *Satire contre les Femmes*, qui contenoit quelques traits assez piquans contre lui. Il accusa même Mr. Despreaux d'y avoir employé des termes malhonnêtes & des expressions qui blestoient la pudeur.

Mr. Perrault ayant envoyé cet Ouvrage à Mr. Arnould, celui-ci lui écrivit une longue *Lettre*, où il défend Mr. Despreaux, avec beaucoup de force & d'éloquence. Mr. Despreaux a trouvé, qu'il étoit si glorieux pour lui d'avoir un tel défenseur, qu'il a fait imprimer cette *Lettre* à la fin de ses Ouvrages, dans la dernière Edition qu'il en a donnée.

1695 Les Critiques qu'on publia de la *Satire* contre les Femmes donnèrent occasion à Mr. Despreaux de faire une *Épître* adressée à ses Vers, où il rend compte de sa Vie & de ses Ouvrages. C'est comme vous voyez, Monsieur, une imitation d'une des plus belles Pièces d'Horace *. Je vous en ai déjà rapporté deux endroits, & permettez-moi de vous en citer encore ici quelque chose. Après avoir marqué le succès qu'eurent ses premiers Ouvrages **, il ajoute :

*Mais aujourd'hui qu'enfin la Vieillesse venue,
 Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenuë,
 A jetté sur ma tête avec ses doigts pesans,
 Onze lustres complets surchargés de trois ans †,
 Cessez de présumer, dans vos folles pensées,
 Mes Vers, de voir en foule à vos rimes glacées
 Couvrir l'argent en main les Lecteurs empressez.
 Nos beaux jours sont finis, &c.*

Il op-

* L'Épître XX. du I. Livre. *Ver-tutumnum Janumque, Liber, spectare videris, &c.*

** Voyez ci-dessus page 15.

† C'est-à-dire 58. ans.

Il oppose ensuite son véritable Portrait à la peinture afreuse que ses Ennemis avoient fait de lui : & après avoir parlé de son Pere & de sa Mere, de l'inclination qu'il s'étoit sentie dès sa jeunesse pour la Poësie, & des progrès qu'il y avoit fait *; il marque les degrés de sa fortune, comment il avoit été à la Cour, comment il en étoit parti, les incommodités qui lui étoient survenues, &c.

*Que par un coup du sort au grand jour amené,
Et des bords du Permesse à la Cour entraîné,
Je suis, prenant l'essor par des routes nouvelles,
Elever assez haut mes Poëtiques Ailes:
Que ce Roi dont le Nom fait trembler tant de Rois
Voulut bien que ma main crayonnât ses exploits:
Que plus d'un Grand m'aima jusques à la tendresse;
Que ma vie à Colbert inspiroit l'allegresse:
Qu'aujourd'hui même encor de deux Sens affoibli
Retiré de la Cour, & non mis en oubli;
Plus d'un Heros épris des fruits de mon étude
Vient quelquefois chez moi goûter la solitude.*

Peu de tems après Mr. Despreaux composa une nouvelle *Epître* qu'il adressa à son *Jardinier* *. Quoique cette Pièce soit enjouée & badine, il ne laisse pas d'y avoir de très-belles moralités, sur les difficultés de la Poësie, sur la nécessité & l'avantage du Travail, & sur les inconveniens de l'Oisiveté & de la Moleste.

Pour bien comprendre le sujet de l'*Epître* sur l'*Amour de Dieu*, que Mr. Despreaux publia ensuite; il faut se souvenir, que les Théologiens de l'Eglise Romaine sont fort partagés sur le dogme de l'*Atrition*. On appelle ainsi un sentiment de douleur conçu par la seule crainte des peines de l'Enfer, & sans aucun Amour de Dieu, & on de-

* Voyez ci-dessus page 14.

* Horace a adressé une de ses *Epîtres* à son Fermier. C'est la XIV.

du I. Livre, *VILLICE, sylvanum, & mihi me reddentis Agelli*, &c.

demande, *si cette douleur est une disposition suffisante pour recevoir la remission des Pechés & la grace de la Justification au Sacrement de Pénitence?* Plusieurs Théologiens de l'Eglise Romaine, parmi lesquels on compte les plus savans Jésuites, se déclarent pour l'affirmative; mais les autres soutiennent que la Confession & l'Absolution du Prêtre, ne servent de rien, si l'on n'a pas la *Contrition*; c'est-à-dire, *une douleur sincère d'avoir offensé Dieu, parce qu'il est aimable.*

Chaque Parti en appelle au Concile de Trente, & prétend qu'il lui est favorable, ce qui montre que ce Concile ne s'est pas expliqué nettement sur une matière si importante. Le Pape Alexandre VII. a également défendu * à ceux qui soutiennent la suffisance de l'Atrition & à ceux qui défendent la nécessité de la Contrition, de se censurer les uns les autres †; par où il a, sans doute, voulu donner à entendre, qu'il n'importoit pas beaucoup laquelle des deux Opinions on suivit. Cependant on feroit tort à l'Eglise Romaine, si on l'accusoit d'avoir déterminé en général & absolument parlant, qu'on peut être absous de ses pechés, & par conséquent sauvé, sans aimer Dieu: elle n'a jamais eu le dessein d'établir une Doctrine si détestable: mais il lui est arrivé dans cette occasion, aussi bien qu'en quelques autres, de renoncer aux Notions les plus évidentes, pour sauver un Dogme qui s'est introduit peu à peu chez elle, & qu'elle a mis au nombre des Articles de sa Créance, avant que d'en avoir prévu toutes les suites. Ainsi ayant posé que pour obtenir le pardon de ses pechés, il faut les confesser à un Prêtre & en recevoir de lui l'Absolution, plusieurs ont crû avoir droit d'en conclure que cela seul suffisoit pour remettre dans la voie du salut: & cette Opinion leur a paru d'autant mieux fondée, qu'il leur a semblé que la

Con-

* Par un Decret du 6 de May 1667.

† Le Pape dit dans ce Decret que l'Opinion de la suffisance de l'Atrition

Confession &c. devoit inutile si pour en tirer quelque avantage il falloit préalablement avoir une véritable *Contrition*. En effet, cette *Contrition* renfermant un véritable Amour pour Dieu, & cet Amour étant une grace du Saint Esprit, qui ne se communique qu'aux fidèles; il suit nécessairement que tout homme qui est véritablement *contrit*, est déjà justifié, & qu'il a été absous de tous ses Crimes. Qu'est-il donc besoin, après cela, de la Confession, & de l'Absolution du Prêtre? Et comment le Sacrement de Pénitence peut-il procurer le pardon d'une personne qui avant que de recevoir ce Sacrement a dû se trouver en état de grace? Il n'est pas facile dans le Système de la Religion Romaine de lever ces difficultés. Cependant il y a quelque chose de si dur & de si choquant à poser qu'un homme peut-être sauvé quoi qu'il n'ait aucun sentiment d'amour par Dieu, que le plus grand nombre des Catholiques Romains se sont revoltés contre cette Doctrine, & sans se mettre en peine des Objections qu'on leur peut faire, ils ont regardé le dogme de l'*Atrition*, comme une erreur abominable.

Il y avoit long-tems que Mr. Despreaux s'étoit déclaré là-dessus dans une de ces Assemblées qui se tenoient chez Mr. le Premier Président de Lamoignon. Un jour qu'on venoit de lire un Ouvrage qui avoit du rapport à cette matière, il soutint que ni la Confession ni l'Absolution du Prêtre, n'étoient pas suffisantes, si l'on n'avoit dans son cœur, du moins un commencement d'amour pour Dieu. Des Jésuites qui étoient présens se recrièrent d'abord contre ce sentiment, & dirent que c'étoit le Calvinisme tout pur. Ils firent ensuite à Mr. Despreaux toutes les difficultés dont cette matière est susceptible; mais il s'en tira par un trait d'esprit, qui déconcerta ces bons Peres, & lui attira l'applaudissement de toute la Compagnie. Permet-

trition, sembloit être alors la plus commune parmi les Scholastiques. *Que hodie inter Scholasticos communior videtur.*

mettez-moi, Monsieur, de rapporter cette Particularité telle qu' on la trouve dans un Livre que j'ai déjà cité plus d' une fois.

„ Mr. B. . . . D. . . . dit le MENAGIANA *,
 „ étoit un jour chez feu Mr. le Premier Président à Bas-
 „ ville †. Il y avoit grand nombre de es ††,
 „ qui soutenoient tous hardiment qu' un certain Auteur
 „ connu avoit eû raison, de faire un Livre exprès pour
 „ prouver, que nous n' étions point obligés d' aimer Dieu,
 „ & que ceux qui soutenoient le contraire, avoient tort
 „ & impositoient un joug insupportable au Chrétien dont
 „ Dieu l' avoit affranchi par la nouvelle Loi. Comme la
 „ Dispute sur ce sujet s' échauffoit, Mr. D. . . . qui
 „ avoit gardé jusqu' alors un profond silence: Ah! la belle
 „ chose, s' écria-t-il en se levant, que ce fera au jour du
 „ dernier Jugement lorsque notre Seigneur dira à ses
 „ Elûs: *Venez les bien-aimés de mon Pere, parce que*
 „ *vous ne m' avez jamais aimé en votre vie, & que vous*
 „ *avez toujûrs défendu de m' aimer, & que vous vous*
 „ *êtes toujûrs fortement opposés à ces Heretiques qui vou-*
 „ *loient obliger les Chrétiens de m' aimer. Et vous au*
 „ *contraire, allez au Diable & en Enfer, vous les Mau-*
 „ *aits de mon Pere, parce que vous m' avez aimé de tout*
 „ *votre cœur, & que vous avez sollicité & pressé tout le*
 „ *monde de m' aimer. . . .* Il fit rire toute la Com-
 „ pagnie, ajoute le MENAGIANA, & persuada plus
 „ efficacement par cette Raillerie la nécessité de l' Amour
 „ divin que Mr. A. . . . * n' avoit pû faire par des Li-
 „ vres, & par des discours les plus éloquens:

„ *ridiculum aceri*

„ *Fortius ac melius magnas plerumque secat res.*

Mr.

* MENAGIANA Tom. II. p. 301. & 302. 2. Ed. de Holl. 1695. Notez, que ce qu' on fait dire à Mr. Ménage sur l' état de cette Dispute

ne s'accorde pas tout-à-fait avec ce que Mr. Despreaux en a dit lui-même (à la fin de son Epître sur l' Amour de Dieu) & dont je viens de donner le sens.

Mr. Despreaux lança un trait de Satire contre ces Docteurs *relachés* dans le VI. Chant du *Lutrin*, où il introduit la Pieté se plaignant à Thémis de cette manière:

*Pour comble de misere un tas de faux Docteurs
Vint flater les pechés de discours imposteurs
Infestant les Esprits d'exécrables maximes,
Voulut faire à Dieu même approuver tous les Crimes.
Une servile Peur tint lieu de Charité.
Le besoin d'aimer Dieu passa pour nouveauté.
Et chacun à mes piés, conservant sa malice,
N'apporta de vertu que l'aveu de son vice.*

Mr. Despreaux n'en dit pas alors davantage: mais quelques années après, Louis XIV. ayant donné dans la Dévotion, toute la Cour à son imitation s'empressa de paroître dévot; & il n'y eut point d'Auteur célèbre qui ne voulut se conformer au goût regnant. Mr. Racine ne travailla plus qu'à des Pièces saintes; & les Commentateurs des Auteurs prophanes remplirent leurs Rémarques de Moralités & de Maximes de Dévotion. Mr. Despreaux s'accommodant au goût de la Cour; peut-être même ne faisant que suivre les sentimens qu'un âge avancé nous inspire, composa son *ÉPIÏRE sur l'Amour de Dieu*, où les défenseurs de la *fausse Atrition*, comme il l'appelle, sont combatus avec autant de force que de zele. Il finit cette Pièce par le recit de ce qui s'étoit passé chez Mr. de Lamignon, & n'oublie pas la *Prosopopée* dont il s'étoit servi, & qui avoit eu un si bon effet.

Il publia séparément ces trois nouvelles *ÉPIÏRES* en 1697 ** avec une courte Préface. „ Je ne sai, dit-il dans „ cette Préface, si les trois Epîtres que je donne ici au „ Public

† Maison de Campagne de Mr. de Lamignon.

†† C'est à dire, *Jésuites*.
Mr. Arnauld.

** Le Privilege général qui se trouve à la fin, est du 23. d'Octobre 1697.

„ Public auront beaucoup d'Aprobateurs : mais je fai bien
 „ que mes Censeurs y trouveront abondamment de quoi
 „ exercer leur Critique. Car tout y est extrêmement ha-
 „ zardé. Dans le premier de ces trois Ouvrages, sous
 „ prétexte de faire le procès à mes derniers Vers, je fais
 „ moi-même mon Eloge, & n'oublie rien de ce qui peut
 „ être dit à mon avantage. Dans le second je m'entre-
 „ tiens avec mon Jardinier de choses très-basses, & très-
 „ petites ; & dans le troisième je decide hautement du
 „ plus grand & du plus important point de la Religion :
 „ je veux dire de l'Amour de Dieu. J'ouvre donc un beau
 „ Champ à ces Censeurs, pour attaquer en moi, & le Poëte
 „ orgueilleux, & le Villageois grossier, & le Théologien
 „ temeraire. Quelque fortes pourtant que soient leurs atta-
 „ ques, je doute qu'elles ébranlent la ferme resolution que
 „ j'ai prise il y a long-tems de ne rien répondre, au moins
 „ sur le ton sérieux, à tout ce qu'ils écriront contre moi.

„ A quoi bon en effet, *continue-t-il*, perdre inutile-
 „ ment du papier ? Si mes Epîtres sont mauvaises, tout
 „ ce que je dirai ne les fera pas trouver bonnes ; & si elles
 „ sont bonnes, tout ce qu'ils diront ne les fera pas trouver
 „ mauvaises. Le Public n'est pas un Juge qu'on puisse cor-
 „ rompre, ni qui se regle par les passions d'autrui. Tout ce
 „ bruit, tous ces Ecrits, qui se font ordinairement contre des
 „ Ouvrages où l'on court, ne servent qu'à y faire encore
 „ plus courir & à en mieux marquer le merite. Il est de
 „ l'essence d'un bon Livre d'avoir des Censeurs : & la plus
 „ grande disgrâce qui puisse arriver à un Ecrit qu'on met
 „ au jour, ce n'est pas que beaucoup de gens en disent
 „ du mal, c'est que personne n'en dise rien.

„ Je me garderai donc bien, *poursuit-il*, de trouver
 „ mauvais qu'on attaque mes trois Epîtres. Ce qu'il y a
 „ de certain, c'est que je les ai fort travaillées, & parti-
 „ culièrement celle de l'Amour de Dieu, que j'ai retou-
 „ chée plus d'une fois, & où j'avouë que j'ai employé
 „ tout le peu que je puis avoir d'esprit & de lumieres. “

Mr.

Mr. Despreaux dit ensuite qu'il avoit *dessein d'abord de donner cette Epître toute seule*; les deux autres *lui paroissant trop frivoles pour être présentées au grand jour de l'impression avec un Ouvrage si sérieux*; mais que ses Amis avoient combattu ce dessein par des raisons qu'il raporte, & auxquelles il s'étoit rendu. Que comme il se pourroit néanmoins trouver *des gens de piété*, qui fouhaiteroient de n'avoir que celle-là, il avoit donné *ordre à son Libraire de la leur distribuer à part*: „ & non seulement, „ *ajoute-t-il*, je ne trouverai pas étrange, qu'ils ne lisent „ que celle-là; mais je me sens quelquefois moi-même „ en des dispositions d'esprit, où je voudrois de bon cœur „ n'avoir de ma vie composé que ce seul Ouvrage, qui „ vraisemblablement sera la dernière Pièce de Poësie, „ qu'on aura de moi; mon génie pour les Vers commençant à s'épuiser, & mes Emplois historiques ne me laissant guère le tems de m'appliquer à chercher, & à ramasser des rimes.

Il ajoute pour rassurer des *personnes timides*, qui n'ayant pas, dit-il, *une fort grande idée de sa capacité en Théologie*, douteroient peut-être de la solidité de ce qu'il avance dans son *Epître sur l'Amour de Dieu*; „ qu'il „ avoit lû plusieurs fois cette Epître à un fort grand nombre de Docteurs de Sorbone, de Peres de l'Oratoire & de Jésuites très-célèbres, qui tous y avoient aplaudi, & en avoient trouvé la doctrine très-saine & très-pure. „ Que beaucoup de Prélats illustres à qui il l'avoit recitée, „ en avoient jugé comme eux. “ Qu'enfin l'Evêque de Meaux & l'Archevêque de Paris l'avoient aussi lûe & examinée avec soin, & lui avoient donné leur Aprobation.

Dans le tems que ces trois *Epîtres* alloient paroître, on en publia une qu'on prétendit être celle qu'il avoit composée sur l'Amour de Dieu, quoi que ce n'en fut qu'une très-miserable Copie. Ou l'avoit accompagnée de diverses Remarques où les Jésuites n'étoient pas épargnées. Cela obligea Mr. Despreaux de desavouer cette Pièce supposée.

„ Je croyois, *dit-il*, n'avoir plus rien à dire au Lecteur.
 „ Mais dans le tems même que cette Préface étoit sous la
 „ presse, on m'a apporté une misérable Epître en Vers,
 „ que quelque impertinent a fait imprimer, & qu'on veut
 „ faire passer pour mon ouvrage sur l'Amour de Dieu. Je
 „ suis donc obligé d'ajouter cet Article, afin d'avertir le
 „ Public, que je n'ai fait d'Epître sur l'Amour de Dieu,
 „ que celle qu'on trouvera ici : l'autre étant une pièce
 „ fautive, & incomplète, composée de quelques Vers qu'on
 „ m'a dérochés, & de plusieurs qu'on m'a ridiculement pré-
 „ tés, aussi bien que les Notes téméraires qui y sont. “

Quelque tems après Mr. le Comte d'Ericeyra envoya de Lisbonne à Mr. Despreaux la Traduction qu'il avoit faite de son *Art Poétique* en Vers Portugais, & l'accompagna d'une Lettre très-obligeante, & de quelques Vers François d'un fort bon goût. Mr. Despreaux témoigna à ce Seigneur, combien il se tenoit honoré de l'approbation d'une personne de son mérite & de son rang, & l'assura qu'à la première Edition de ses Ouvrages, il ne manqueroit pas d'y insérer une Traduction, qui lui étoit si glorieuse.

Au reste, quoi que la dispute entre Mr. Despreaux & Mr. Perrault eut été mêlée de beaucoup d'aigreur & d'animosité personnelle, elle n'eut pourtant pas le sort ordinaire des querelles des Gens de Lettres, qui ne finissent que par la mort d'un des tenans. Ces Messieurs se reconcilièrent bien-tôt : & sans qu'aucun d'eux prétendit imposer son sentiment à l'autre, ils se donnèrent réciproquement des marques d'une sincère amitié. C'est ce qui porta Mr. Despreaux à composer l'Epigramme suivante :

*Tout le trouble Poétique
 A Paris s'en va cesser ;
 Perrault l'anti-Pindarique,
 Et Despreaux l'Homérique
 Consentent de s'embrasser.*

*Quelque aigreur qui les anime,
 Quand malgré l'emportement
 Comme eux l'un l'autre on s'estime,
 L'accord se fait aisément.
 Mon embarras est comment
 On pourra fuir la guerre
 De Pradon & du Parterre.*

Cette Réconciliation engagea Mr. Perrault à supprimer la suite de ses PARALLELES, comme il nous apprend lui-même, dans la Préface du *quatrième Tome* *.

„ J'avois, *dit-il*, promis au Public dans le Volume précédent de faire dans celui-ci un examen exact des plus beaux endroits des Poètes Anciens & des Modernes, & de les comparer ensemble. J'avois à cet effet traduit en Prose Françoisse ces mêmes endroits, pour mieux juger du sens & de la beauté des pensées qu'ils renferment. J'avois déjà jetté sur le papier une grande partie des raisons qu'on peut apporter de part & d'autre; en un mot, tous mes materiaux étoient prêts, & je n'avois plus qu'à les mettre en œuvre; mais l'Amour de la Paix m'a fait abandonner cet Ouvrage, & j'ai mieux aimé me priver du plaisir de prouver la bonté de ma cause d'une manière, qui me paroïssoit invincible, plaisir qui n'est pas indifférent à un homme qui écrit, que d'être brouillé plus long-tems avec des hommes d'un aussi grand mérite que ceux que j'avois pour adverfaires, & dont l'Amitié ne fauroit s'acheter trop cher. “

Mr. Racine mourut, comme, vous savez, Monsieur, 1699 en 1699; & le Roi Très-Chrétien ayant nommé Mr. de Valincourt, Secrétaire général de la Marine, pour remplir sa place d'Historiographe de Sa Majesté, Mr. Despreaux adressa à son nouvel Associé une *Satire sur le vrai & le faux Honneur*, qu'il composa alors.

Peu de tems après, Mr. Despreaux étant revenu d'une dangereuse maladie, le Pere Fraguier, qui avoit écrit en sa faveur quelques Epigrammes Latines contre Mr. Perrault, le félicita sur l'heureux rétablissement de sa santé par une Epître Latine, qu'il fit à la priere de Mr. Rémond, Conseiller au Parlement de Paris leur ami commun, homme d'un très-grand merite.

1701 Mr. Despreaux publia en 1701. une nouvelle Edition de ses Oeuvres, augmentée de diverses pièces. Il la fit précéder d'une nouvelle Préface, où il remercia d'abord le Public de l'approbation qu'il avoit donnée à ses Ouvrages. „ Comme c'est ici vraisemblablement la dernière „ Edition de mes Ouvrages, *dit-il*, & qu'il n'y a pas „ d'apparence, qu'âgé comme je suis de plus de soixante „ & trois ans, & accablé de beaucoup d'infirmités, ma „ Course puisse être encore fort longue, le Public trou- „ vera bon que je prenne congé de lui dans les formes, „ & que je le remercie de la bonté qu'il a eue d'acheter „ tant de fois des Ouvrages si peu dignes de son admiration. “

Il recherche ensuite la raison qui a pû faire goûter ses Ouvrages du Public. „ Je ne saurois, *dit-il*, attribuer un si heureux succès qu'au soin que j'ai pris de me conformer toujours à ses sentimens, & d'attraper, autant qu'il m'a été possible, son goût en toutes choses. C'est effectivement, à quoi il me semble que les Ecrivains ne sauroient trop s'étudier. Un Ouvrage a beau être approuvé d'un petit nombre de Connoisseurs s'il n'est plein d'un certain agrément & d'un sel propre à piquer le goût général des hommes, il ne passera jamais pour un bon Ouvrage, & il faudra à la fin que les Connoisseurs eux-mêmes avouent qu'ils se sont trompés en lui donnant leur approbation. “

Il explique après cela en quoi consiste ce *sel* & cet *agrément*, qui est si nécessaire pour faire valoir un Ouvrage.

vrage. „ Que si on me demande, *reprënd-il*, ce que
 „ c'est que cet agrément & ce sel, je répondrai, que c'est
 „ un je ne fai quoi, qu'on peut mieux sentir, que dire. A
 „ mon avis néanmoins, il consiste principalement à ne
 „ jamais présenter au Lecteur que des pensées vraies & des
 „ expressions justes. L'Esprit de l'homme est naturelle-
 „ ment plein d'un nombre infini d'idées confuses
 „ du Vrai, que souvent il n'entrevoit qu'à demi; & rien
 „ ne lui est plus agréable que lors qu'on lui offre quel-
 „ qu'une de ces idées bien éclaircie, & mise dans un beau
 „ jour. Qu'est-ce qu'une pensée neuve, brillante, ex-
 „ traordinaire? Ce n'est point, comme se le persuadent
 „ les Ignorans, une pensée que personne n'a jamais eue,
 „ ni dû avoir. C'est au contraire une pensée qui a dû venir
 „ à tout le monde, & que quelqu'un s'avise le premier
 „ d'exprimer. Un bon mot n'est bon mot qu'en ce qu'il
 „ dit une chose que chacun pensoit, & qu'il a dit d'une
 „ manière vive, fine & nouvelle. Considérons, par
 „ exemple, cette replique si fameuse de Louis Douzième
 „ à ceux de ses Ministres qui lui conseilloyent de punir
 „ plusieurs personnes, qui sous le Règne précédent, &
 „ lors qu'il n'étoit encore que Duc d'Orleans, avoient
 „ pris à tâche de le desservir. *Un Roi de France*, leur ré-
 „ pondit-il, *ne venge point les injures d'un Duc d'Orleans.*
 „ D'où vient que ce mot frappe d'abord? N'est-il pas aisé
 „ de voir que c'est parce qu'il présente aux yeux une vé-
 „ rité que tout le monde sent, & qu'il dit mieux que tous
 „ les plus beaux discours de morale, *Qu'un grand Prince,*
 „ *lors qu'il est une fois sur le trône, ne doit plus agir par*
 „ *des mouvemens particuliers, ni avoir d'autre vûë que la*
 „ *gloire, & le bien général de son Etat?* Vent-on voir au
 „ contraire combien une pensée fausse est froide & pue-
 „ rile? Je ne faurois rapporter un exemple, qui le fasse
 „ mieux sentir, que deux Vers du Poëte Théophile dans
 „ la Tragédie intitulée *Pyrâne & Thysbé*; lors que cette
 „ malheureuse Amante ayant ramassé le Poignard, encore

„ tout sanglant dont Pyrâme s'étoit tué, elle querelle
 „ ainsi ce Poignard :

„ *Ab ! voici le Poignard qui du sang de son Maître*
 „ *S'est souillé lâchement. Il en rougit le Traître.*

„ Toutes les glaces du Nord ensemble ne font pas, à mon
 „ sens, plus froides que cette pensée ? Quelle extrava-
 „ gance, bon Dieu ! de vouloir que la rougeur du sang,
 „ dont est teint le poignard d'un homme, qui vient de
 „ s'en tuer lui-même, soit un effet de la honte qu'a ce
 „ poignard de l'avoir tué ? Voici encore une pensée qui
 „ n'est pas moins fausse, ni par conséquent moins froide.
 „ Elle est de Benferade dans ses Métamorphoses en Ron-
 „ deaux, où parlant du Déluge envoyé par les Dieux pour
 „ châtier l'insolence de l'Homme, il s'exprime ainsi :

„ *Dieu lava bien la tête à son Image.*

„ Peut-on à propos d'une aussi grande chose que le Dé-
 „ luge, dire rien de plus petit, ni de plus ridicule que
 „ ce quolibet, dont la pensée est d'autant plus fausse en
 „ toutes manières, que le Dieu dont il s'agit en cet en-
 „ droit, c'est Jupiter qui n'a jamais passé chez les Payens
 „ pour avoir fait l'Homme dans la Fable étant, comme
 „ tout le monde fait, l'Ouvrage de Prométhée.

„ Puis donc, *ajoute Mr. Despreaux*, qu'une pensée
 „ n'est belle qu'en ce qu'elle est vraie ; & que l'effet in-
 „ faillible du Vrai, quand il est bien énoncé, c'est de fra-
 „ per les Hommes ; il s'ensuit que ce qui ne frappe point
 „ les Hommes, n'est ni beau, ni vrai, ou qu'il est mal
 „ énoncé : & que par conséquent un Ouvrage qui n'est
 „ point goûté du Public est un très-méchant Ouvrage. Le
 „ gros des hommes peut bien, durant quelque tems, pren-
 „ dre le faux pour le vrai, & admirer de méchantes cho-
 „ ses : mais il n'est pas possible, qu'à la longue une
 „ bonne chose ne lui plaise ; & je défie tous les Auteurs

„ les

„ les plus mécontents du Public, de me citer un bon Livre
 „ que le Public ait jamais rebuté; à moins qu'ils ne met-
 „ tent en ce rang leurs Ecrits, de la bonté desquels eux
 „ seuls sont persuadés. J'avoué néanmoins, & on ne le
 „ fauroit nier, que quelquefois, lors que d'excellens Ou-
 „ vrages viennent à paroître, la Cabale & l'Envie trouvent
 „ moyen de les rabaisser, & d'en rendre en apparence le
 „ succès douteux: mais cela ne dure guères; & il en ar-
 „ rive de ces Ouvrages comme d'un morceau de bois
 „ qu'on enfonce dans l'eau avec la main: il demeure au
 „ fond tant qu'on l'y retient, mais bien-tôt la main
 „ venant à se lasser, il se relève & gagne le des-
 „ sus. Je pourrois dire un nombre infini de pareilles cho-
 „ ses sur ce sujet, & ce seroit la matière d'un gros Livre:
 „ mais en voilà assez, ce me semble, pour marquer au
 „ Public ma reconnoissance, & la haute idée que j'ai de
 „ son goût & de ses jugemens.

Mr. Despreaux rend compte après cela de sa nouvelle
 Edition. „ Parlons maintenant, *dit-il*, de mon Édi-
 „ tion nouvelle. C'est la plus correcte qui ait encore
 „ paru, & non seulement je l'ai revûe avec beaucoup de
 „ soin, mais j'y ai retouché de nouveau plusieurs en-
 „ droits de mes Ouvrages. Car je ne suis point de ces
 „ Auteurs fuyans la peine, qui ne se croient plus obligés
 „ de rien raccommo-der à leurs Ecrits dès qu'ils les ont
 „ une fois donnés au Public. Ils alleguent pour excuser
 „ leur paresse, qu'ils auroient peur en les trop remaniant
 „ de les affoiblir, & de leur ôter cet air libre & facile
 „ qui fait, disent-ils, un des plus grands charmes du dis-
 „ cours; mais leur excuse, à mon avis, est très-mau-
 „ vaise. Ce sont les Ouvrages faits à la hâte, & comme
 „ on dit, au courant de la plume, qui sont ordinairement
 „ secs, durs, & forcés. Un Ouvrage ne doit point pa-
 „ roître trop travaillé; mais il ne fauroit être trop tra-
 „ vaillé, & c'est souvent le travail même qui en le polif-

„ fant lui donne cette facilité tant vantée qui charme le
 „ Lecteur. Il y a bien de la différence entre des Vers fa-
 „ ciles, & des Vers facilement faits. Les Ecrits de Vir-
 „ gile, quoi qu'extraordinairement travaillés, sont bien
 „ plus naturels que ceux de Lucain, qui écrivoit, dit-on,
 „ avec une rapidité prodigieuse. C'est ordinairement la
 „ peine que s'est donnée un Auteur à limer & à perfection-
 „ ner ses Ecrits, qui fait que le Lecteur n'a point de peine
 „ en les lisant. Voiture qui paroît si aisé, travailloit ex-
 „ trêmement ses Ouvrages. On ne voit que des gens qui
 „ font aisément des choses mediocres; mais des gens qui
 „ en fassent, même difficilement, de fort bonnes, on en
 „ trouve très-peu.

„ Je n'ai donc point de regret d'avoir encore em-
 „ ployé quelques-unes de mes veilles à rectifier mes Ecrits
 „ dans cette nouvelle Edition, qui est, pour ainsi dire,
 „ mon Edition favorite. Aussi y ai-je mis mon nom que
 „ je m'étois abstenu de mettre à toutes les autres. J'en
 „ avois ainsi usé par pure modestie: mais aujourd'hui que
 „ mes Ouvrages sont entre les mains de tout le monde,
 „ il m'a paru que cette modestie pourroit avoir quelque
 „ chose d'affecté. D'ailleurs j'ai été bien aise en le met-
 „ tant à la tête de mon Livre, de faire voir par là quels
 „ sont précisément les Ouvrages que j'avouë, & d'arrêter,
 „ s'il est possible, le cours d'un nombre infini de méchan-
 „ tes pièces qu'on répand par tout sous mon nom, & prin-
 „ cipalement dans les Provinces & dans les Païs étrangers.
 „ J'ai même, pour mieux prévenir cet inconvenient, fait
 „ mettre au commencement de ce Volume, une liste ex-
 „ acte & détaillée de tous mes Ecrits, & on l'a trouvera
 „ immédiatement après cette Préface. Voilà de quoi il
 „ est bon que le Lecteur soit instruit. “

Mr. Despreaux marque ensuite les différentes Pièces
 dont cette Edition est augmentée. „ Il ne me reste plus,
 „ *poursuit-il*, qu'à lui dire quels sont les Ouvrages, dont
 „ j'ai

„ j'ai augmenté ce Volume. Le plus confiderable est
 „ une onzième Satire que j'ai tout récemment compofée,
 „ & qu'on trouvera à la fuite des dix précédentes. Elle
 „ est adreffée à Mr. de Valincour mon illuftre Affocié
 „ à l'Hiftoire. J'y traite du vrai & du faux Honneur,
 „ & je l'ai compofée avec le même foïn que tous mes
 „ autres Écrits. Je ne faurois pourtant dire fi elle est
 „ bonne ou mauvaife: car je ne l'ai encore communiquée
 „ qu'à deux ou trois de mes plus intimes Amis, à qui
 „ même je n'ai fait que la reciter fort vite, dans la peur
 „ qu'il ne lui arrivât ce qui est arrivé à quelques autres
 „ de mes Pièces, que j'ai vû devenir publiques avant même
 „ que je les euſſe mifes fur le papier: pluſieurs perſonnes,
 „ à qui je les avois dites plus d'une fois, les ayant rete-
 „ nuës par cœur & en ayant donné des copies. C'est
 „ donc au Public à m'apprendre ce que je dois penſer de
 „ cet Ouvrage, ainſi que de pluſieurs autres petites Pièces
 „ de Poëſie qu'on trouvera dans cette nouvelle Edition,
 „ & qu'on y a mêlées parmi les Epigrammes qui y étoient
 „ déjà. Ce ſont toutes bagatelles que j'ai la plûpart com-
 „ poſées dans ma première jeunefſe: mais que j'ai un peu
 „ rajultées, pour les rendre plus ſupportables au Lecteur.
 „ J'y ai fait auſſi ajouter deux nouvelles Lettres, l'une
 „ que j'écris à Mr. Perrault, & où je badine avec lui ſur
 „ notre démêlé Poëtique, preſque auſſi-tôt éteint qu'al-
 „ lumé. L'autre eſt un remerciement à Mr. le Comte
 „ d'Ericeyra, au ſujet de la Traduction de mon Art Poë-
 „ tique, faite par lui en Vers Portugais, qu'il a eu la
 „ bonté de m'envoyer de Liſbonne avec une Lettre & des
 „ Vers François de ſa compoſition, où il me donne des
 „ louanges très-delicates, & auxquelles il ne manque que
 „ d'être appliquées à un meilleur ſujet. J'aurois bien
 „ voulu pouvoir m'acquitter de la parole que je lui donne
 „ à la fin de ce remerciement, de faire imprimer cette ex-
 „ cellente Traduction à la fuite de mes Poëſies; mais
 „ malheureuſement un de mes Amis à qui je l'avois pré-

„ tée m'en a égaré le premier Chant, & j'ai eu la mau-
 „ vaife honte de n' ofer récrire à Lisbonne pour en avoir
 „ une autre copie. Ce font là à peu-près tous les Ouvra-
 „ ges de ma façon bons ou méchans, dont on trouvera
 „ ici mon Livre augmenté. Mais une chose qui fera
 „ sûrement agréable au Public, c'est le présent que je lui
 „ fais dans ce même Livre, de la Lettre que le célèbre
 „ Monsieur Arnauld a écrite à Mr. Perrault, à propos de
 „ ma dixième Satire, & où, comme je l'ai dit dans l'Epî-
 „ tre à mes Vers, il fait en quelque sorte mon apologie.
 „ J'ai mis cette Lettre la dernière du second Volume;
 „ afin qu'on la trouvât plus aisément. Je ne doute point,
 „ que beaucoup de gens ne m'accusent de temerité, d'a-
 „ voir osé associer à mes Ecris l'Ouvrage d'un si excel-
 „ lent homme, & j'avoüe que leur accusation est bien
 „ fondée. Mais le moyen de résister à la tentation de
 „ montrer à toute la terre, comme je le montre en effet
 „ par l'impression de cette Lettre, que ce grand Person-
 „ nage me faisoit l'honneur de m'estimer, & avoit la
 „ bonté *meas esse aliquid putare nugas?*

Enfin Mr. Despreaux répond à ceux qui *malgré les
 bonnes raisons qu'il avoit vingt fois alleguées, traitoient
 encore de médisance les railleries qu'il avoit faites de
 quantité d'Auteurs Modernes; & qui publioient qu'en atta-
 quant les défauts de ces Auteurs il n'avoit pas rendu justice
 à leurs bonnes qualités:* il leur répond, dis-je, *en repe-
 tant les mêmes paroles qu'il avoit dites sur cela dans la
 Préface de ses deux Editions précédentes, & que j'ai déjà
 rapportées* *.

Lors qu'on alloit finir cette Edition, Mr. Boivin,
 Garde de la Bibliothèque du Roi, communiqua à Mr.
 Despreaux des Observations qu'il avoit faites sur l'ancien
 Manuscrit de Longin, qu'on voit dans cette Bibliothèque,
 & qui est Original par rapport à tous les autres Manuscrits
 de

* Voyez ci-dessus pages 53. & suiv.

de cet Auteur, qui nous restent aujourd'hui. Il y joignit quelques Remarques très-curieuses sur la célèbre *Ode* de Sapho, que Longin nous a conservée, & qui se trouve dans ce Manuscrit plus correcte que dans tous les autres. Ces Observations de Mr. Boivin plurent si fort à Mr. Despreaux, qu'il souhaita qu'elles fussent imprimées dans son Livre, à la suite de celles de Mr. Dacier; comme on nous l'apprend dans un petit *Avertissement*, qui les précède. *Dans le tems*, dit-on, *qu'on achevoit d'imprimer ces Notes* (de Mr. Dacier) *Mr. Boivin l'un des Sous-Bibliothecaires de la Bibliothèque Royale, homme d'un très-grand mérite, & savant sur tout dans la Langue Greque, a apporté à Mr. Despreaux quelques Remarques très-judicieuses, qu'il a faites aussi sur Longin en lisant l'ancien Manuscrit qu'on a dans cette fameuse Bibliothèque, & Mr. Despreaux a crû, qu'il seroit plaisir au Public de les joindre à celles de Mr. Dacier.*

La Pièce la plus considérable de cette nouvelle Edition, c'est la *Lettre* que Mr. Despreaux écrivit à Mr. Perrault, après leur Accommodement. Elle contient diverses particularités très-curieuses, & mérite bien que j'en donne ici quelque idée. Il lui dit d'abord que *puisque le Public avoit été instruit de leur démêlé, il étoit bon de lui apprendre aussi leur reconciliation, & qu'ils étoient devenus sincèrement Amis.* Il ajoute, que *leur dispute n'étoit pas même encore bien finie que Mr. Perrault lui avoit fait l'honneur de lui envoyer ses Ouvrages, & qu'il avoit eu soin de son côté qu'on lui portât les siens: & qu'en se faisant ces Civilités reciproques, ils étoient néanmoins demeurés chacun dans leur même parti & dans leurs mêmes sentimens, c'est-à-dire, Mr. Perrault toujours bien résolu de ne point trop estimer Homère ni Virgile, & Mr. Despreaux toujours leur passionné admirateur.*

Mr. Despreaux demande ensuite à Mr. Perrault *ce qui a pû depuis si long-tems l'irriter, & le porter à écrire contre tous les plus célèbres Ecrivains de l'Antiquité: &*

il fait voir que ce ne sauroit être *le peu de cas que l'on faisoit en France des bons Auteurs modernes*, puisqu'on avoit rendu à ces Ecrivains, comme il le fait voir en détail, toute la justice qui leur étoit dûe. *Vous-même, Monsieur*, ajoute-t-il, *pouvez-vous vous plaindre qu'on n'y ait pas rendu justice à votre Dialogue de l'Amour & de l'Amitié, à votre Poëme sur la Peinture, à votre Epître sur Monsieur de la Quintinie, & à tant d'autres excellentes pièces de votre façon?* Il montre aussi que ce ne sauroit être *la peur qu'on ne se gâtât en imitant les Anciens*; puis qu'au contraire c'est à *cette imitation-là même* que Corneille, Racine & Moliere, *sont redevables du succès de leurs Ecrits.*

Il croit donc que cette chaleur contre les Anciens venoit vraisemblablement de ce „ qu'il avoit rencontré. . . . „ dans le monde quelques-uns de ces faux favans „ qui ne s'étudient qu'à enrichir leur memoire, & qui „ n'ayant d'ailleurs ni esprit, ni jugement, ni goût, „ n'estiment les Anciens que parce qu'ils sont Anciens; „ ne pensent pas que la Raison puisse parler une autre „ Langue que la Greque ou la Latine, & condamnent „ d'abord tout Ouvrage en Langue vulgaire; que ces ridicules Admirateurs de l'Antiquité l'avoient revolté contre tout ce que l'Antiquité a de plus merveilleux „ & que c'étoit-là selon toutes les apparences ce qui lui „ avoit fait faire ses *Parallèles*. “ Mr. Despreaux le prie là-dessus de se *ressouvenir que ce n'est point à l'Aprobation des faux ni des vrais Savans que les grands Ecrivains de l'Antiquité doivent leur gloire: mais à la constante & unanime admiration de ce qu'il y a eu dans tous les siècles d'Hommes sensés & délicats*; entre lesquels on a, dit-il, toujours compté *des esprits du premier ordre, des hommes de la plus haute élévation.*

Mr. Despreaux montre après cela que Mr. Perrault & lui ne sont pas si éloignés d'opinion qu'on le pourroit croire. En effet, dit-il, *votre dessein est de montrer que*
pour

pour la connoissance, sur tout des beaux Arts, & pour le mérite des Belles-Lettres, notre Siècle, ou pour mieux parler, le Siècle de LOUIS LE GRAND, est non seulement comparable, mais supérieur à tous les plus fameux Siècles de l'Antiquité, & même au Siècle d'Auguste. Vous allez donc être bien étonné, ajoute-t-il, quand je vous dirai, que je suis sur cela entièrement de votre avis; & que même, si mes infirmités & mes emplois n'en laissoient le loisir, je n'offrirois volontiers de prouver comme vous cette proposition la plume à la main. Il lui dit néanmoins qu'il emploieroit beaucoup d'autres raisons que les siennes, & prendroit des précautions & des mesures qu'il n'a point prises: qu'il n'opposeroit pas, comme avoit fait Mr. Perrault, sa Nation & son Siècle seuls à toutes les autres Nations & à tous les autres Siècles joints ensemble; mais qu'il examineroit chaque Nation & chaque Siècle l'un après l'autre; & après, continue-t-il, avoir mûrement pesé en quoi ils sont au dessus de nous, & en quoi nous les surpassons, je suis fort trompé si je ne pouvois invinciblement que l'avantage est de notre côté. Mr. Despreaux donne ensuite un exemple de la méthode qu'il suivroit dans cet Examen, quand il viendrait au Siècle d'Auguste; à quoi il ajoute qu'il ne leur reste plus qu'à changer un peu d'inclination l'un & l'autre, pour assurer leur accord, & pour étouffer entr'eux toute semence de dispute.

„ Voilà, Monsieur, reprend-il, ce que je suis bien
 „ aise que le Public sache: & c'est pour l'en instruire
 „ à fond que je me donne l'honneur de vous écrire au-
 „ jourd'hui cette Lettre, que j'aurai soin de faire imprimer dans la nouvelle Edition qu'on fait en grand & en
 „ petit de mes Ouvrages. J'aurois bien voulu, ajoute-
 „ t-il, pouvoir adoucir en cette nouvelle Edition quelques railleries un peu fortes qui me sont échappées dans
 „ mes Reflexions sur Longin: mais il m'a paru que cela
 „ seroit inutile, à cause des deux Editions qui l'ont précédé, auxquelles on ne manqueroit pas de recourir,

„ aussi bien qu'aux fausses Editions qu'on en pourra
 „ faire dans les Pais étrangers, où il y a de l'apparence
 „ qu'on prendra soin de mettre les choses en l'état qu'el-
 „ les étoient d'abord. J'ai crû donc, que le moyen d'en
 „ corriger la petite malignité, c'étoit de vous marquer
 „ ici, comme je viens de le faire, mes vrais sentimens
 „ pour vous. J'espère que vous serez content de mon
 „ procédé, & que vous ne vous choquerez pas même de
 „ la liberté que je me suis donnée de faire imprimer dans
 „ cette dernière Edition la *Lettre* que l'illustre Monsieur
 „ Arnauld vous a écrite au sujet de ma dixième Satire.
 Il justifie ensuite la *liberté* qu'il se donne de publier cette
 LETTRE; après quoi il ajoute: *Pose donc me flater, je
 le repete, que vous la verrez sans chagrin; Et que, com-
 me j'avoue franchement que le dépit de me voir critiqué
 dans vos Dialogues, m'a fait dire des choses qu'il seroit
 mieux de n'avoir point dites, vous confesserez aussi, que le
 déplaisir d'être attaqué dans ma dixième Satire vous y a
 fait voir des médisances Et des saletés qui n'y sont point.
 Du reste, conclut-il, je vous prie de croire, que je vous
 estime comme je dois, Et que je ne vous regarde pas sim-
 plement comme un très-bel Esprit: mais comme un des
 Hommes de France qui a le plus de probité Et d'honneur.*

Vous voyez par là, Monsieur, ce que pensoit Mr. Des-
 preaux sur la fameuse dispute touchant les Anciens & les
 Modernes, & les sentimens avantageux qu'il avoit pour Mr.
 Perrault. Mais n'admirez-vous pas la confession sincere qu'il
 fait, que le dépit de se voir critiqué lui avoit fait dire des cho-
 ses qu'il seroit mieux de n'avoir point dites; Cet aveu
 ne peut partir que d'un esprit bien fait, & il est très-
 digne de Mr. Despreaux. Il y a des gens qui souhaite-
 roient, qu'il eut poussé son honnêteté encore plus loin à
 l'égard de Monfr. Perrault, & qu'il eut ôté de ses
 REFLEXIONS SUR LONGIN, tout ce qui s'y étoit
 glissé de choquant contre lui, & contre son Frere le Mé-
 decin; ou, pour parler avec Mr. Despreaux, qu'il eut
 adouci

adouci les railleries un peu fortes qui lui étoient échappées. Ces personnes-là ne font pas satisfaites de la raison que Mr. Despreaux a alleguée, favoir, que ces adouciffemens eussent été inutiles à cause des deux Editions qui avoient précédé, auxquelles on n'eut pas manqué, dit-il, de recourir; aussi bien qu'aux fausses Editions qu'on auroit pû faire dans les Païs étrangers, où il y a de l'apparence, ajoute Mr. Despreaux, qu'on auroit pris soin de mettre les choses en l'état qu'elles étoient d'abord. On ne fauroit nier que Mr. Despreaux n'eut beaucoup mieux fait de retrancher tout ce que son ressentiment lui avoit suggeré, que d'avoir égard, ou à la curiosité de ceux qui, par un mauvais tour d'esprit, rechercheroient les Editions précédentes; ou aux changemens que les Imprimeurs des Païs étrangers pourroient s'ingerer de faire dans ses Ouvrages. Il est vrai, que la licence des Libraires est extrême; mais plus elle est grande, & plus fortement il s'y faudroit opposer. Au lieu que c'est l'approuver, en quelque manière, que de témoigner qu'on a sujet de la craindre: un Auteur semble vouloir insinuer par-là qu'il ne seroit pas fâché que l'on rétablît ce que des considérations particulieres l'auroient obligé de supprimer. C'est ainsi du moins que les Libraires de Hollande ont expliqué cette excuse de Mr. Despreaux: car ils ont rétabli dans leur Impression, dix Vers de la *Satire* contre les Femmes, qui regardoient Mr. Perrault; quoi qu'ils eussent été retranchés par Mr. Despreaux lui-même dans l'Edition de Paris.

Vous n'ignorez pas sans doute, Monsieur, que depuis quarante ans les Jésuites, en France, se sont beaucoup attachés aux Sciences & aux Belles-Lettres. Ils ont même cultivé leur Langue avec tant de succès, que plusieurs de leurs Ouvrages peuvent aujourd'hui servir de modèle; au lieu qu'autrefois ils étoient écrits d'une manière si barbare, que leurs Adversaires en avoient fait une espèce de lieu commun pour les tourner en ridicule. Ce-
pen-

pendant, comme les meilleures choses ne sont pas à couvert d'une critique envieuse & chagrine, ceux qui n'aiment pas ces Messieurs, en France, prétendent „ que „ ce n'est que par un esprit d'ambition & de vanité qu'ils „ cherchent à se distinguer dans toute sorte de Litterature, & qu'ils n'ont en vûe que de s'élever par ce „ moyen au dessus des autres Sociétés tant Religieuses que „ Civiles. C'est l'envie de dominer, *disent-ils*, qui „ fait agir ces bons Peres, & non pas l'amour des Belles-Lettres, ou l'utilité du Public. Il leur importe fort „ peu que l'Erudition & les Sciences fleurissent, ou que „ l'Ignorance & la Barbarie prévalent, pourvû qu'ils „ étendent leur juridiction, & deviennent enfin les maîtres. Aussi se servent-ils également de ces deux voies, „ tout opposées qu'elles sont, dans l'esperance qu'il y „ en aura du moins une qui leur réussira. On les voit „ en même tems détruire tous les Monumens de l'Antiquité Litteraire, & debrouiller tout ce que l'Histoire „ & la Chronologie ont de plus obscur; déclamer contre „ la Critique, & commenter les Anciens Auteurs, tant „ Ecclesiastiques que Prophanes, suivant les Regles de „ cette même Critique; rehabiliter des Legendes & des „ fictions surannées, & reduire en problème des Maximes dont personne n'avoit encore douté; se déclarer „ pour la Philosophie d'Aristote, & embrasser avidement toutes les Découvertes que les Modernes ont faites dans les Sciences & dans les Beaux Arts. Tout „ cela, pour tacher de parvenir à un empire absolu & à „ une domination universelle. Ils ne s'appliquent, par „ exemple, aux Mathematiques, *ajoute-t-on*, qu'afin „ de se donner entrée chez les Princes de l'Orient, & de „ pouvoir ensuite supplanter plus facilement tous les autres Missionnaires. Ils n'ont étudié la Langue Française que par un mouvement d'envie contre Messieurs „ de

* La Principauté de Dombes appartient au Duc du Maine; & *Trevooux*,

„ de Port-Royal, dont les Ecrits se faisoient admirer de
 „ toute l'Europe.

„ Mais, *continue-t-on*, les divers Ouvrages qu'ils
 „ ont publié de tems en tems ne leur paroissant pas une
 „ voie assez commode, ni assez prompte pour répandre
 „ leur merite par tout le Monde, ils resolurent au com-
 „ mencement de ce siècle, de donner tous les Mois un
 „ Journal, où leurs Ouvrages fussent annoncés avec éclat,
 „ & où ils pussent inserer de petits Discours qui montra-
 „ sent qu'il n'y a ni Art, ni Science, ni Langue, qu'ils
 „ ne possèdent, & où ils n'ayent même fait des découvertes
 „ considérables; ce qui joint au jugement peu favorable
 „ qu'ils porteroient de tous les autres Ecrivains, tant Ca-
 „ tholiques que Protestans, ne manqueroit pas de laisser
 „ dans l'esprit des Lecteurs une haute idée du profond
 „ savoir & du rare merite des Peres de la Societé.

Voilà, Monsieur, les motifs peu louables que les ennemis des Jésuites attribuent aux plus nobles occupations de ces bons Peres. Comme leur éloignement nous met hors de leur atteinte, aussi n'avons-nous pas contr'eux de ces haines, & de ces préventions que l'on voit en France. Rien n'empêche que nous ne leur rendions justice, & que nous ne reconnoissions l'utilité que le Public retire de leurs Ouvrages, & particulièrement des *Memoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux Arts*; car c'est ainsi qu'ils ont modestement intitulé leur Journal, qui s'imprime à *Trevoux*, petite Ville de la Souveraineté de Dombes *. Il faut pourtant avouer que cet Ecrit seroit plus généralement estimé, si l'on étoit plus difficile sur le choix des Memoires qu'on y insere; s'il y regnoit moins d'invectives monachales contre les Protestans; & si la critique qu'on y fait quelquefois des Auteurs modernes, ne sembloit pas venir plutôt de quelque animosité personnelle, que d'un goût trop fin & trop délicat.

C'est

voux, qui en est la capitale, est à trois lieues de Lion.

C'est ainsi qu'on croit qu'ils en ont usé à l'égard de Mr. Despreaux, dans un de leurs Journaux de l'année 1704. Ils semblent n'y avoir censuré ses Ouvrages, que pour vanger leurs Confreres, les défenseurs de la *fausse Atrition*, des coups qu'il leur avoit portés, dans son *Epître sur l'Amour de Dieu*. Voici, Monsieur, ce qui leur en fournit l'occasion.

Un Libraire d'Amsterdam ayant publié en 1701. une Edition des OUVRES de Mr. Despreaux, où l'on avoit mis au bas des pages, quelques endroits des Poëtes Latins qu'il avoit imités; ces Messieurs sous prétexte d'en rendre compte dans leur Journal représentèrent Mr. Despreaux comme un Copiste, ou si vous voulez, un Plagiaire, qui devoit toute sa réputation & tout son mérite aux plus beaux endroits des Anciens qu'il avoit *fait passer dans ses Ouvrages*; & tâchèrent de donner un tour ridicule à la Préface de la dernière Edition de ses Ouvrages, que je viens de rapporter. Comme vous n'avez vraisemblablement pas lû cet Article de leurs MEMOIRES, vous me permettrez bien, Monsieur, de l'insérer ici tout du long:

„ Cette nouvelle Edition des Oeuvres de Mr. Despreaux, qui nous est tombée depuis peu entre les mains, nous a, *disent ces Messieurs*, paru assez singulière pour en parler. On voit au bas des pages les Vers des Poëtes Latins qu'il a fait passer dans ses Ouvrages. On peut apprendre par ce moyen à l'exemple de ce grand Poëte le premier Satirique de notre tems, à imiter les plus beaux endroits des Anciens & à en profiter pour se faire à soi-même du mérite & de la réputation: sans parler du plaisir qu'il y a de conferer ainsi les endroits empruntés d'avec ceux d'où on les a tirés, & de découvrir toujours quelque chose de plus piquant d'un côté que de l'autre.

„ Cette Edition fait encore honneur à Mr. Despreaux d'une autre manière. Elle justifie hautement le parti qu'il a soutenu en faveur des Anciens, qu'il a toujours
 „ regard-

„ regardez comme les plus excellens modèles. En effet,
 „ en parcourant ce Volume on trouve que les pages sont
 „ plus ou moins chargées de Vers Latins imités, selon
 „ que certaines Pièces de Mr. Despreaux ont été commu-
 „ nément plus ou moins estimées. Dans son Art Poëti-
 „ que, par exemple, qui lui a tant fait d'honneur, sur
 „ tout par rapport aux regles générales de la Poësie, on
 „ trouve ici imprimé un grand quart de l'Art Poëtique
 „ d'Horace sur le même sujet. J'ai vû néanmoins une
 „ Préface des Editions de Mr. Despreaux, où il assuroit,
 „ qu'il n'avoit pris que 40. Vers d'Horace: mais c'est
 „ qu'à force de goûter les autres par une ancienne habi-
 „ tude, ils étoient devenus insensiblement ses propres pen-
 „ sées, sans qu'il s'en apperçut lui même. Plusieurs pa-
 „ ges sont encore fort chargées de Vers Latins dans la hui-
 „ tième Satire *de l'Homme*, dans la neuvième où l'Auteur
 „ parle à son *Esprit*, & dans la cinquième, sur la vraie
 „ Noblesse: où l'on voit une longue suite de Vers de Ju-
 „ vénal traduits presque mot à mot; & néanmoins si heu-
 „ reusement, & avec tant de génie, qu'il n'y a pas assu-
 „ rément de plus beaux endroits dans le reste des Ouvrages
 „ de Mr. Despreaux.

„ On ne trouve point de Vers Latins imités dans la
 „ Satire *contre les Femmes*, & on n'en trouve que deux
 „ ou trois dans son Epître sur *l'Amour de Dieu*. D'ail-
 „ leurs on pouvoit faire ce recueil de citations, quelque
 „ utile qu'il soit déjà, beaucoup plus ample & plus exact
 „ qu'il n'est.

„ On a renfermé encore en cette Edition deux Pièces
 „ ingénieuses, mais qu'on ne doit pas assurer être de
 „ Mr. Despreaux, puis qu'il ne les a pas publiées
 „ lui-même dans son dernier Recueil, où il a mis son
 „ nom. La première est une *Parodie de quelques endroits*
 „ *du Cid*, laquelle est une Critique très-vive de Chape-
 „ lain, Cassaigne & la Serre, en forme de Scenes. On
 „ nous assure ici sur l'autorité de la seconde Edition du

„ *Menagiana*, que cette Parodie avoit été faite pour di-
 „ vertir feu Mr. le Premier Président de Lamoignon. La
 „ seconde Pièce est une Requête en prose en faveur d'Ari-
 „ stote pour *turlupiner* l'attachement aveugle qu'avoit l'U-
 „ niversité de Paris à la Doctrine véritable ou prétendue
 „ de ce Philosophe. Nous avons bien dans la dernière
 „ Edition faite à Paris l'Arrêt qui a été rendu en consé-
 „ quence de cette Requête, & qui est d'un stile aussi ré-
 „ jouissant & encore plus fin: mais on n'y voit pas cette
 „ même Requête.

„ On nous saura peut-être gré, du moins en Hollande,
 „ de marquer toute la différence qu'il y a entre ces deux
 „ Editions faites en la même année 1701, par rapport aux
 „ divers Ouvrages qui y sont réunis. Nous venons
 „ d'indiquer ceux qui sont dans l'Edition de Hollande,
 „ & qui ne sont pas dans celles de Paris. Voici ceux qui
 „ sont dans l'Edition de Paris, & qui ne sont point dans
 „ celle de Hollande.

„ I. Outre qu'on y voit imprimé tout au long le nom
 „ de Mr. Despreaux, il s'y trouve une Préface très-re-
 „ marquable de l'Auteur, par laquelle il semble mettre
 „ le sceau à toutes les Editions précédentes qu'il a faites
 „ de ses Ouvrages, étant âgé comme il le dit de 63. ans,
 „ & *accablé de beaucoup d'infirmités*. C'est pour cela qu'il
 „ prend *congé du public dans les formes*, & que pour évi-
 „ ter le plus monstrueux de tous les vices, qui est l'ingra-
 „ titude, il remercie (le même Public) de *la bonté qu'il a*
 „ *eüe d'acheter tant de fois ses Ouvrages si peu dignes de*
 „ *son admiration*. Puis que nous avons cette Préface de-
 „ vant les yeux, nous ne pouvons nous dispenser d'en
 „ transcrire ici quelques traits qui nous ont frappé. Rien
 „ entre autre ne paroît plus spirituel que ce que dit l'Au-
 „ teur, quand il veut expliquer, en quoi consiste l'agrè-
 „ ment, & le sel d'un Ouvrage d'esprit excellent.

„ *C'est*, dit-il, *dans des pensées vraies & des expres-*
 „ *sions justes*. *L'esprit de l'homme*, ajoute Mr. Des-
 „ preaux,

„ preaux, est naturellement plein d'un nombre infini d'idées
 „ confuses du vrai, que souvent il n'entrevoit qu'à demi,
 „ & rien ne lui est plus agréable que lors qu'on lui offre
 „ quelqu'une de ces idées bien éclaircie, & mise dans un
 „ beau jour. Sur quoi il en apporte l'exemple dans le
 „ mot de Louis XII. que tout le monde fait. *Un Roi*
 „ *de France ne vange point les injures d'un Duc d'Orleans.*

„ Pour faire sentir au contraire, combien une pensée
 „ fausse est froide & puerile, il en met divers exemples.
 „ La première est en ces deux vers de Theophile:

„ *Ab! voici le Poignard qui du sang de son Maître*
 „ *S'est souillé lâchement; il en rougit le traître.*

„ La seconde est de l'Auteur même qu'il a vraisemblable-
 „ ment choisie exprès pour mieux faire sentir le caractère
 „ de la première. *Toutes les glaces du Nord ensemble ne*
 „ *sont pas à mon sens plus froides que cette pensée.*

„ Mr. Despreaux finit cet article en nous avertissant,
 „ pourroit dire un nombre infini de pareilles choses sur ce
 „ sujet, & que ce seroit la matière d'un gros Livre: mais
 „ il lui semble, que c'en est assez pour marquer au public
 „ sa reconnoissance & la haute idée qu'il a de son goût &
 „ de ses jugemens. Après ces complimens réitérés & si
 „ honnêtes, le Public seroit bien impoli, s'il n'y répon-
 „ doit de son côté.

„ Outre cette Préface, les pièces qui se trouvent dans
 „ la dernière Edition de Paris, & non dans celle d'Am-
 „ sterdam, sont 1. une Satire sur le faux honneur adressée
 „ à Mr. de Valincour. 2. Diverses bagatelles que l'Au-
 „ teur a composées dans sa première jeunesse, mais qu'il a
 „ un peu rajustées pour les rendre plus supportables. 3. Une
 „ Lettre à Mr. Perrault touchant leur reconciliation après
 „ leurs démêlés littéraires. 4. Une Lettre que le célèbre Mr.
 „ Arnauld a écrit à Mr. Perrault, où il fait l'Apologie de la
 „ dixième Satire contre les femmes. Mr. Despreaux ne doute

„ pas, que le *présent* qu'il fait de cette Lettre ne soit très-
 „ agréable au Public. Il est vrai, que c'est un vrai présent, &
 „ une pure libéralité, car le Public ne pouvoit pas exiger, que
 „ l'Auteur donnât une Lettre qui ne lui étoit point écrite.

L'Auteur de cet Extrait ne cherche pas, comme vous voyez, Monsieur, à remplir la fonction de Journaliste ou d'Historien desintéressé: il s'érige en Censeur public & en ennemi déclaré de Mr. Despreaux. Il lui attribue des choses qu'il n'a point dites; & il change ses expressions, pour les rendre susceptibles d'un sens faux ou ridicule. Tout cela pourroit fournir matière à une ample Dissertation; mais qui ne fauroit avoir place dans ces Memoires. D'ailleurs si, on compare la Préface même de Mr. Despreaux que j'ai rapportée, avec ce qu'en dit notre Journaliste, on s'apercevra facilement, qu'il entre trop de passion & de malignité dans sa Critique.

Je me contenterai donc, Monsieur, de vous donner deux ou trois exemples de l'injuste préoccupation de cet Auteur. Je les rapporterai tels qu'ils se présenteront d'eux-mêmes, sans m'assujettir à aucun ordre.

Après avoir posé, comme une maxime, qu'en parcourant cette Edition de Hollande, on trouve, que les pages sont plus ou moins chargées de Vers Latins imités, selon que les certains Pièces de Mr. Despreaux ont été communément plus ou moins estimées, il remarque ensuite, qu'on n'en trouve que deux ou trois dans son *Épître* sur l'Amour de Dieu. Il auroit pû ajouter avec raison, que les deux seuls Vers d'Horace que l'Editeur de Hollande a cités sur cette *Épître*, n'ont qu'un rapport très-éloigné, ou plutôt n'en ont point du tout, avec la matière que Monfr. Despreaux y traite; & de là il auroit, selon la maxime qu'il a posée, conclu encore plus sûrement, que l'*Épître sur l'Amour de Dieu* est une des Pièces de Mr. Despreaux, qui ont été moins estimées. Mais comment notre Journaliste ne s'est-il pas aperçû qu'on pourroit ici lui répondre, „ qu'il n'est pas surprenant qu'Horace, Juvénal, ni aucun
 autre

„ autre ancien *Poëte Latin* n'ait rien écrit contre la *fausse*
 „ *Atrition*, puis que de leur tems il n'y avoit point de
 „ Casuistes relâchés, qui affranchissent les hommes des
 „ plus importans devoirs de la Morale, & qui les dispensent
 „ fassent même de l'obligation d'aimer Dieu? “ Mais c'est
 à l'*Epître sur l'Amour de Dieu* qu'il en vouloit principalement: c'étoit le véritable sujet de son animosité contre Mr. Despreaux; & il falloit bien qu'il cherchât quelque prétexte pour la décrier.

Au reste, ce trait de Critique parut si plaisant à Mr. Despreaux, qu'il en fit le sujet d'une Epigramme. La voici. Il parle aux Journalistes:

*Non, pour montrer que Dieu doit être aimé de nous,
 Je n'ai rien emprunté de Perse ni d'Horace,
 Et je n'ai point suivi Juvénal à la trace:
 Car bien qu'en leurs Ecrits ces Auteurs mieux que vous,
 Attaquent les Erreurs dont nos Ames sont ivres,
 La nécessité d'aimer Dieu
 Ne s'y trouve jamais préchée en aucun lieu,
 Mes Peres, non plus qu'en vos Livres.*

Notre Censeur n'épargne pas non plus l'*Art Poétique* de Mr. Despreaux. Dans son *Art Poétique*, dit-il, qui lui a fait tant d'honneur, sur tout par rapport aux Règles générales de la Poésie, on trouve ici imprimé un grand quart de l'*Art Poétique d'Horace* sur le même sujet. J'ai vu néanmoins, continue-t-il, une *Préface des Editions de Mr. Despreaux*, où il assûroit, qu'il n'avoit pris que 40 Vers d'*Horace*, &c. Pour bien juger de cette Critique, il faut remarquer d'abord, qu'il ne s'agit pas ici de la conformité qu'il peut y avoir entre les Vers de Mr. Despreaux & ceux d'*Horace*, par rapport à certaines Maximes de bon sens, qui peuvent se présenter naturellement à l'Esprit de tout Ecrivain appliqué & judicieux.

A le prendre de cette manière, il n'y a point d'Auteur qu'on ne pût faire passer pour Copiste ou *imitateur* d'un autre, lors qu'il traite le même sujet que lui; puis qu'il n'est pas possible, qu'un grand nombre de Maximes générales ne se trouvent également dans l'un & dans l'autre. L'Editeur de Hollande n'auroit pas dû avoir égard à cette espèce de conformité. Il falloit qu'il ne rapportât que les Vers Latins qu'il paroïssoit manifestement, que Mr. Despreaux avoit eu en vûe, & qu'il n'avoit pour ainsi dire que traduits dans sa propre Langue. Cependant c'est ce qu'il n'a pas observé; comme il seroit facile de le faire voir, si cela étoit nécessaire. Mais quand on supposeroit, que tous les Vers Latins qu'il a tirés de l'*Art Poétique d'Horace* ont été *imités* par Mr. Despreaux, dans le sens du Journaliste; il ne sera pourtant pas vrai, comme le prétend celui-ci, que les Vers imités fassent *un grand quart de l'Art Poétique d'Horace*; & il ne faut que savoir un peu d'Arithmétique pour s'en convaincre *.

A l'égard de ce qu'il ajoute, qu'*il a vû une Préface des Editions de Mr. Despreaux, où il assuroit, qu'il n'avoit pris que 40 Vers d'Horace*: j'ai rapporté ci-dessus cette Préface †; & vous y avez vû, Monsieur, que Mr. Despreaux dit seulement que *dans son Ouvrage qui est d'onze cens Vers, il n'y en a pas plus de cinquante ou soixante tout au plus imités d'Horace*. Il y a bien de la différence entre 40. & 60; & après tout, il semble que Mr. Despreaux en doit plutôt être crû que le Journaliste, qui se déclare ouvertement contre lui, & dont la passion ne peut que grossir les objets. Accordons lui pourtant, qu'on trouve dans l'*Art Poétique* de Mr. Despreaux un *grand quart* de celui d'Horace; c'est-à-dire cent-dix-neuf Vers: puis que l'Ouvrage de Mr. Despreaux en contient *onze*

cens,

* L'Art Poétique d'Horace étant de 476 Vers; le quart revient à 119. Or tous les Vers rapportés dans l'Édition de Hollande, dont il s'agit,

cents, il lui en restera encore sur ce pié-là près de *mille*, qu'il n'aura pas *imités* de cet Ancien Poëte.

Le but de notre Censeur est de faire passer Mr. Despreaux pour un génie assez médiocre, mais qui s'est artificieusement paré du mérite & de la réputation des Anciens qu'il a copiés. Après avoir dit, qu'on voit au bas des pages de l'Édition de Hollande, *les Vers des Poëtes Latins que Mr. Despreaux a fait passer dans ses Ouvrages*, il ajoute, qu'on peut apprendre par ce moyen . . . à imiter les plus beaux endroits des Anciens & à en profiter pour se faire à soi-même du mérite & de la réputation. Mais si cette Critique étoit bien fondée, elle ne tomberoit pas moins sur Virgile que sur Mr. Despreaux. Car Virgile, comme chacun fait, a imité Theocrite dans ses *Eglogues*, & Homere dans son *Eneïde*. Fulvius Ursinus nous a donné un Recueil des Vers que cet illustre Auteur a imité des Poëtes Grecs, & qu'il a fait passer dans ses *Ouvrages*: cependant personne ne s'est encore avilé d'en conclurre, qu'on peut apprendre par ce moyen à l'exemple de ce grand Poëte . . . à imiter les plus beaux endroits des Anciens & à en profiter pour se faire à soi-même du mérite & de la réputation, &c. C'est qu'en effet, quoi que Virgile ait fait passer dans ses *Ouvrages* plusieurs endroits d'Homere ou de Theocrite, l'essenciel de ces mêmes *Ouvrages*, je veux dire, le sujet, le plan, le tour, l'expression &c. étant un fond qui lui appartient, il a droit de revendiquer ces Pièces toutes entieres, puis qu'il en a fourni le principal, & n'a emprunté d'autrui que des accessoires. On peut dire la même chose par rapport à Mr. Despreaux. Il a profité des Anciens, il est vrai: mais si on compare ses *Ouvrages* avec les leurs, dans les endroits même qu'on prendroit pour de simples *imitations*, on s'apercevra bien-tôt, que l'Économie, le tour & l'expres-

H 4

sion

git, ne montent qu'à 92: C'est-à-dire, qu'il y en a 27 moins que le quart. Le Journaliste n'avoit donc

pas bien supputé, lors qu'il parle d'un grand quart.

† Pag. 46. 47.

ſion lui appartiennent en propre, & qu'il peut les regarder comme ſon Bien. Horace, par exemple, a fait la deſcription d'un Repas ridicule, dans une de ſes Satires *; Mr. Despreaux l'a *imité* en cela †: mais pour peu que l'on examine l'*imitation* de Mr. Despreaux, on ſera obligé de reconnoître, que c'eſt un véritable Original.

Cela eſt ſi évident, qu'un Confrere même de notre Journaliſte, qui nous a donné une Traduction d'Horace très-eſtimée, l'a reconnu à l'égard d'un autre endroit de ce Poëte: car après avoir traduit ces quatre derniers Vers de l'Epître à Auguſte:

*Ne rubeam pingui donatus munere; & una
Cum Scriptore meo, caſſâ porrectus apertâ,
Deferar in vicum vendentem thus & odores,
Et piper & quidquid chartis amicitur ineptis;*

par ces paroles: „ Je rougirois d'un tel préſent, & de
„ voir le Heros du Poëme & ſon pauvre Poëte, étendus
„ tout de leur long, dans quelque vieux bahu ſans ferrure,
„ pour être portés à la ruë des Epiciers, où les fades &
„ impertinens Ouvrages ſervent d'enveloppe au poivre, à
„ l'encens, aux parfums; & à prendre telle figure de
„ cornets qu'il vous plaira: *il ajoute*: c'eſt ce que Mr.
„ Despreaux a ſi heureuſement & ſi élégamment exprimé
„ en tant de diverſes manières, & en Vers tout neufs, qui
„ le feront long-tems:

„ *Habiller chez Franc-cœur le ſucre & la canelle.*

„ *Autour d'un Caudebec j'en ai lu la Préface.*

„ *Et j'ai tout Peletier*

„ *Roulé dans mon office en cornets de papier.*

„ Et

* Livre II. Sat. 8.

† Satire III.

** LETTRE du Pere Tarteron
à un Ami particulier, miſe au de-
vant de la Traduction d'Horace par

ce Jéſuite, pag. LX. & LXI. Edit. de
Holl. 1710.

* *Aſconius Pedianus libro, quem
contra obtrectatores Virgilio ſcripſit,
panca admodum ei objecta ponit, &*
po-

„ Et dans le deuxième Livre de son Art Poétique, parlant
 „ des Sonnets :

„ *Le reste aussi peu lit que ceux de Pelletier,*
 „ *N'a fait de chez Sercy qu'un saut chez l'Epicier.*

„ Voilà des Cornets de toute sorte, petits & grands, &
 „ l'Epicier qui les debite. Ce n'est là ni copier ni imi-
 „ ter; c'est produire **.

Que croyez-vous, Monsieur, que répondissent les
 Censeurs de Mr. Despreaux à une personne qui leur par-
 leroit de cette manière : „ Vous cherchez, Messieurs, à
 „ ravalier le prix des Ouvrages de Mr. Despreaux, sous
 „ prétexte, que ce ne sont que des *Imitations*, qui ne fau-
 „ roient donner qu'un *merite* & une *réputation* emprun-
 „ tée; eh bien, essayez vous-mêmes d'*imiter les plus*
 „ *beaux endroits des Anciens*; faites des *Satires*, par
 „ exemple, ou un *Art Poétique*, qui soient aussi bien
 „ reçus du Public, que les *Satires* & l'*Art Poétique* de
 „ Mr. Despreaux. Vous avez aussi bien que lui les *Vers*
 „ *des Poètes Latins*, qu'il n'a fait, dites-vous, que co-
 „ pier: *faites les passer dans vos Ouvrages*; *imites les plus*
 „ *beaux endroits* de ces *Anciens*; *profitez-en*; & nous ver-
 „ rons, si *par ce moyen*, vous serez capables de *vous faire*
 „ *à vous-même un merite* & une *réputation*, qui vous
 „ égale à Mr. Despreaux *.

Mais en voilà assez pour montrer le peu de justesse
 & de solidité qu'il y a dans la Censure des Journalistes de
 Trevoux. Mr. Despreaux ne l'eut pas plutôt lûe qu'il
 leur adressa l'Epigramme suivante :

Mes Reverens Peres en Dieu,

Et mes Confreres en Satire,

H 5

Dans

potissimum, quod non rectè historiam FURTA TENTARENT? *Verùm*
contexit, & quod PLERAQUE AB intellecturos, *facilius esse Herculi cla-*
 HOMERO SUMSIT. *Sed hoc cri-* vant, quàm Homero versum surripere.
men sic defendere adfuetum ait: CUR Pseudo-Donatus, in VITA Virgi-
 NON ILLI QUOQUE EADEM *lii*, Ed. Ultraj. 1704. in 24.

Dans vos Ecrits en plus d'un lieu
 Je vois qu'à mes dépens vous affectez de rire;
 Mais ne craignez-vous pas, que pour rive de vous
 Relisant Juvénal, refeuilletant Horace,
 Je ne vanime encor ma Satirique audace?
 Grands Aristarques de Trevoux,
 Ne faites point courir aux armes
 Un Athlète tout prêt à prendre son congé,
 Qui par vos traits malins au combat rengagé
 Peut encore aux Rieurs faire verser des larmes.
 Apprenez un mot de Regnier
 Notre célèbre Devancier;
 „ Corfaires attaquant Corfaires,
 „ Ne font pas, dit-il, leurs affaires.

Mr. Despreaux ne se contenta pas de leur avoir décoché cette Epigramme & la précédente que vous avez vûe, il forma le dessein d'un Ouvrage où tous les Jésuites seroient attaqués. Comme il n'ignoroit pas, qu'on avoit accusé ces Peres d'avoir des sentimens pernicieux sur la Doctrine des Equivoques, il composa une nouvelle *Satire*, où il s'adresse à l'*Equivoque*, comme à une Personne, & lui attribua la cause de la Chute d'Adam; de l'Idolatrie payenne; des Hérésies qui ont défigurés le Christianisme; du sang qu'ont répandu tour à tour les Hérétiques & les Orthodoxes; & enfin du Relâchement qui s'est glissé dans la Morale Chrétienne en y introduisant le dogme de la Probabilité, celui de la *fausse Atrition*, & quelques autres, qui ont été enseignés par de fameux Jésuites, qu'il accuse sans détour, d'un Renversement total de la Morale de JESUS-CHRIST. Mais comme les Jésuites de *Trevoux* étoient le principal objet de sa colère, aussi ne les oublia-t-il pas dans cette *Satire*.
 Après

* La Normandie.

Après avoir dit, qu'il étoit bon de prévenir, par un sage silence, tout le bruit que ne manqueroient pas de faire les *Docteurs de l'Equivoque*, qu'il avoit commencé de peindre des plus noires couleurs; il ajoute, en finissant cette Pièce :

*Alte donc là ma Plume: & toi fors de ces lieux
 Monstre à qui par un trait des plus capricieux:
 Aujourd'hui terminant ma course satirique
 J'ai prêté dans mes Vers une Ame allegorique,
 Fui, va chercher ailleurs tes patrons bien aimés
 Dans ces Païs par toi rendus si renommés
 Où l'Orne épand ses eaux, & que la Sarthe arrose*:
 Ou si plus sûrement tu veux gagner ta cause,
 Porte-la dans Trevoux à ce beau Tribunal,
 Où de nouveaux Mydas un Senat Monachal,
 Tous les Mois, appuyé de ta sœur l'Ignorance,
 Pour juger Apollon, tient, dit-on, sa seance.*

Cette nouvelle *Satire* fit beaucoup de bruit dans Paris, quoi qu'elle ne fût encore connue que sur le rapport de quelques Amis de Mr. Despreaux, à qui il l'avoit recitée. On fouhaitoit passionnément qu'il se hâtât de la rendre publique: mais il aima mieux attendre la nouvelle Edition de ses Ouvrages, qu'il se proposoit de donner bientôt au Public.

En effet il obtint sur la fin de l'année dernière un 1710 Privilège du Roi pour la réimpression de ses anciennes Pièces, & pour la publication de plusieurs autres qui n'avoient point encore vû le jour, comme la *Satire sur l'Equivoque*, le *Dialogue* sur les Romains, dont j'ai parlé *, augmenté d'une Préface très-curieuse; quinze ou seize *Lettres* de sa façon sur des sujets de Litterature; des *Chapitres* ajoutés à ses *Réflexions sur Longin*, où en-
 tr'au-

* Voyez ci-dessus p. 23. & suiv.

tr'autres choses il répondoit à la Dissertation de Mr. Huet touchant le passage de la Genese †; une *Dissertation* sur la manière de faire des Inscriptions, &c.

1711 On avoit déjà commencé de travailler à cette nouvelle Edition; mais à peine y en avoit-il cinq feuilles d'imprimées, lors que les Jésuites ne pouvant souffrir la publication de la *Satire sur l'Equivoque*, chargèrent le Pere le Tellier, Confesseur du Roi, d'en parler à Sa Majesté, & de l'engager à faire arrêter l'impression de tout l'Ouvrage, & revoquer le Privilège qu'Elle avoit accordé. Des personnes très-considerables, entr'autres le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris, & Mr. le Comte de Pontchartrain, Chancelier de France, s'employèrent pour Mr. Despreaux; mais les insinuations du Pere le Tellier prévalurent auprès de Sa Majesté, & rendirent toutes leurs représentations inutiles; de sorte que le Roi ne se contenta pas de défendre à Mr. Despreaux de publier cette *Satire*; mais il lui ordonna même d'en remettre l'Original entre les mains de Sa Majesté. Il est vrai, qu'il lui fit connoître en même tems, qu'à l'égard de ses autres Ecrits le Privilège subsisteroit dans son entier: mais Mr. Despreaux qui se sentoit proche de sa fin, ne crût pas qu'il lui convint de temporiser; & il aima mieux supprimer entierement sa nouvelle Edition, que de la mutiler sur des vûes basses & interessées. Il y avoit long-tems qu'il avoit quitté la Cour, & qu'il vivoit dans une espèce de *retraite* dont la Ville & la Campagne partageoient le loisir. Peu répandu dans le grand monde qu'il n'avoit jamais trop aimé, & content d'un certain nombre d'amis dont il faisoit toujours ses délices, il a tranquillement attendu la mort que lui annonçoient chaque jour des douleurs aigues, des évanouïssemens, & une fièvre presque habituelle, & qui l'emporta enfin le 13. de Mars dernier, âgé de 74. ans & de quelques Mois * Il a été enterré

† Voyez ci-dessus page 59. & suiv.

* LE NOUVEAU MERCURE, ubi *supr.* p. 187. 188.

enterré à St. Jean le Rond où ses Amis ne manqueront pas, sans doute, d'ériger un Monument digne de lui. Ils nous font esperer une nouvelle Edition de ses Ouvrages, avec les Pièces qui n'avoient point encore paru. Il ne faut pas s'attendre d'y trouver la *Satire sur l'Équivoque*: mais on y a déjà supplée, en la faisant imprimer secretement, peu de jours après la mort de l'Auteur.

Pour ce qui est de l'HISTOIRE DE LOUIS XIV, à laquelle il a travaillé pendant long-tems, il n'y a aucune apparence qu'on la publie avant la mort de ce Prince. Cependant, la sincérité & la candeur naturelle de Monfr. Despreaux ne peuvent que nous prévenir favorablement pour tout ce qu'il a écrit sur cette matière. Une personne de merite, qui l'a connu particulièrement, m'a assuré, que s'entretenant un jour avec lui sur les difficultés qui accompagnent ces fortes d'Ouvrages, Mr. Despreaux lui avoit avoué ingenuement, qu'il ne savoit pas trop bien quelles raisons il pourroit alleguer pour justifier la guerre de 1672. contre la Hollande. Ce seroit là une marque bien sensible de sa bonne foi: & la vérité est que cette circonstance de l'Histoire de Louis XIV. a été jusqu'ici la croix des Ecrivains François. Les uns n'ont rapporté que des prétextes puerils & frivoles; pendant que d'autres, plus circonspects, ont regardé les motifs de cette grande Entreprise, comme un de ces mystères d'Etat, qu'il n'appartient pas à de simples Particuliers d'aprofondir. Cette année (1672.) dit Mr. de Riencourt *, fut remarquable par la guerre que le Roi déclara aux Hollandois, après avoir trouvé les moyens de les des-unir d'avec le Roi d'Angleterre, & le Roi de Suede. Sa Majesté engagea l'Anglois de leur faire la guerre par mer, après lui avoir promis de la leur déclarer par terre. Comme il n'est pas permis aux sujets, ajoute-t-il, de pénétrer dans les secrets du Prince, Sa Majesté se contenta de leur

faire

* Vbi supra, pag. 379. 380.

faire connoître en général qu'elle avoit des motifs suffisans pour ne plus regarder ces Peuples, que comme les Ennemis de son Etat. Si cette Déclaration de guerre, continue-t-il, surprit fort les Hollandois, celle que le Roi d'Angleterre leur dénonça de son côté, ne causa pas moins d'étonnement. Chacun de ces Monarques avoit ses raisons particulieres, & étoient d'intelligence.

Voilà assurément, Monsieur, une manière d'écrire bien mystérieuse; & si la Posterité n'avoit pas des Memoires plus intelligibles sur le sujet de cette Guerre, que ceux de Mr. de Riencourt, il ne seroit guère possible d'en découvrir les motifs secrets. Après tout, il me semble, que les Historiens François ne dévoient pas être si embarrassés à rendre raison de ce Phénomène historique. Pourquoi ne pas dire, „ que Louis XIV. piqué de „ ce que les Hollandois venoient d'arrêter le cours de „ ses Conquêtes en Flandres, & pouvant encore mettre „ un Condé & un Turenne à la tête de ses Troupes; „ que se trouvant au milieu d'un grand nombre de jeunes „ Seigneurs, pleins du desir de se signaler, & d'aquerir „ de la gloire; qu'étant jeune lui-même, & se proposant „ de marcher sur les traces d'Alexandre ou de Charle- „ magne; il avoit voulu porter ses Armes dans la Hol- „ lande; persuadé, avec raison, que s'il pouvoit la sub- „ juguer, & joindre ensuite ses forces à celles de ce puis- „ sant Etat; tout le reste de l'Europe se trouveroit bien- „ tôt obligé de reconnoître son Empire, & de se sou- „ mettre enfin à sa MONARCHIE UNIVERSELLE.

Mais laissons-là la Politique, & revenons à Mr. Despreaux. Il est tems de vous donner quelques traits de son Caractère.

Rien n'est plus afreux que le Portrait qu'en ont fait ses ennemis. Ils l'ont représenté comme un *médisant*, un *envieux*, un *calomniateur*, un *homme qui n'a songé qu'à établir sa reputation sur la ruine de celle des autres*

* Voyez ci-dessus, p. 83. 84.

vers *: mais jamais homme ne fut plus exempt de tous ces défauts que lui, & ne s'attacha plus fortement à toutes les Vertus opposées. C'est par là principalement qu'il a mérité l'estime de tant de personnes, non moins distinguées par leur rang que par leur mérite. Son équité, sa droiture & sa bonne foi, étoient si bien établies, qu'il n'a pas fait difficulté de les étaler lui-même dans l'*Epître à ses Vers*, & de s'en faire un sujet de gloire :

*Que si mêmes un jour le Lecteur gracieux
Amorcé par mon nom sur vous tourne les yeux :
Pour m'en dédommager, mes Vers, avec usure,
De votre Auteur alors faites lui la peinture :
Et sur tout prenez soin d'effacer bien les traits
Dont tant de peintres faux ont fletri mes portraits.
Deposez hardiment : qu'au fond cet homme horrible,
Ce Censeur qu'ils ont peint si noir, & si terrible,
Fut un esprit doux, simple, ami de l'équité,
Qui cherchant dans ses Vers la seule Vérité,
Fit sans être malin ses plus grandes malices,
Et qu'enfin sa Candeur seule a fait tous ses Vices.
Dites ; que harcelé par les plus vils Rimeurs
Jamais blessant leurs Vers il n'estleura leurs Mœurs :
Libre dans ses discours, mais pourtant toujours sage,
Assez foible de Corps, assez doux de visage,
Ni petit, ni trop grand, très-peu voluptueux,
Ami de la Vertu plutôt que Vertueux.*

Il est vrai aussi, que c'est sa probité & son innocence qui lui ont, pour ainsi dire, conféré le droit de composer des *Satires*. Un Auteur qui reprendroit dans les autres des défauts dont il seroit lui-même coupable, s'exposeroit à la risée publique, & ne seroit écouté de personne. Il faut qu'un Poète Satirique joigne à un grand

fonde

fonds d'équité & de droiture un parfait éloignement des Vices qu'il attaque dans ses Ecrits. C'est par là qu'il gagne la bienveillance des Honnêtes-gens; & qu'il se met à couvert de la malice de ses Ennemis *.

On se représente ordinairement un Auteur Satirique comme un homme né malin, envieux, chagrin & misanthrope: mais il n'y a rien de plus mal-fondé que ce Préjugé. Ce n'est ni la malignité, ni l'envie, ni une humeur bizarre & farouche qui le portent à écrire: mais la seule passion de rendre les hommes meilleurs. C'est la considération de leurs desordres qui le met en colère: son aigreur ne vient que du déplaisir qu'il a de voir triompher le Vice, l'Erreur, ou le Ridicule. Comme il a des sentimens naturels de bonté, de justice & d'humanité, il s'intéresse dans tout ce qui regarde les autres hommes: il compare à leurs infortunes, & l'injure qu'ils reçoivent en leur personne ou en leur réputation le touche aussi vivement, que s'il souffroit ces indignités lui-même. Un de nos plus polis Ecrivains qui s'est fait admirer de toute la Grande Bretagne par une nouvelle, mais inimitable manière de corriger les mœurs de ce Siècle; qui a l'Art de dire noblement les choses les plus communes, de trouver de l'abondance dans les sujets les plus steriles, & de faire un si heureux mélange de l'utile & de l'agréable que la Censure devient aimable entre ses mains & la reprimande gracieuse; Mr. Steele, en un mot, a parfaitement bien développé cette matière dans son incomparable T A T L E R:

„ La bonté du cœur, *dit-il* **, est une qualité essen-
 „ tielle dans un Auteur Satirique, & tous les beaux senti-
 „ mens qu'il étale doivent en être des productions. La
 „ bonté du cœur fait regarder avec dédain toute sorte de
 „ dérèglement, de bassesse, & de folie: & porte à lan-
 „ cer

* Si quis
 Opprobriis dignum intraverit, in-
 ger ipse;

Solventur risu, tabula, tu missus ab-
 idis.

Horat. S A T. Lib. II. Sat. I.

„ cer des traits piquans contre les Erreurs des Hommes,
 „ fans qu'il y entre aucune aigreur contre leurs person-
 „ nes. Cette qualité tient l'esprit dans une affiete égale
 „ & tranquille; & fait qu'en reprenant les fautes les plus
 „ grossieres, on ne s'éloigne jamais de la douceur & de
 „ l'équité. Lorsque Virgile a dit que *qui ne méprisoit*
 „ *point Bavius pouvoit estimer Mévius*, il n'étoit possédé
 „ d'aucune humeur chagrine ou misanthrope; & les absur-
 „ dités de ces deux Poëtes ne l'échauffoient pas jusqu'à lui
 „ suggerer des injures, & les faire appeller des *sots* ou
 „ des *ignorans*: il se contente de les railler d'une ma-
 „ nière délicate, & exempte de tout emportement. . . .
 „ Les desordres qui font le sujet ordinaire de la Satire
 „ excitent une indignation extrême dans les esprits les
 „ plus doux & les plus indulgens; & c'est ce qui les rend
 „ plus propres à écrire contre les défauts des hommes.
 „ Ils peuvent regarder leurs desordres, lors même qu'ils
 „ ne causent du préjudice qu'à des personnes inconnuës,
 „ avec la même sévérité que chacun envisage ses propres
 „ maux. Un homme qui a le cœur bon ne sauroit voir un
 „ insolent se jouer de la modestie d'un Honnête-homme;
 „ ou le supplanter dans la poursuite de quelque avantage:
 „ mais il brûle d'ardeur de secourir les opprimés, de faire
 „ valoir le merite des uns, & de réprimer l'insolence des
 „ autres.

Mr. Steele ajoute, qu'*Horace & Juvénal se sont particu-
 licierement distingués par ces qualités: & que dans tous
 leurs Ecrits il ne se souvient pas d'avoir trouvé aucune ex-
 pression, qui sentit un mauvais cœur, ni aucun jugement sé-
 vere, qui ne parut marquer un bon naturel: quoi qu'ils
 attaquent le Vice avec la même force, mais non pas du
 même stile, se conformant l'un & l'autre au Génie parti-
 culier, aux Manières & au Ridicule des divers tems où
 ils ont vécu.*

Tel

* *The Lucubrations of Isaac Bickerstaff Esq.; Vol. IV. Tatler No. 242.*

Tel a aussi été Mr. Despreaux. Simple & naturel dans ses manières, plein de sentimens d'humanité, de douceur, & de droiture; il a fortement censuré le Vice & attaqué vivement le mauvais goût, sans y être porté par aucun mouvement d'envie, ou par aucun esprit de médisance. Mais tout ce qui choquoit le Bon-Sens ou la Vérité excitoit en lui un chagrin dont il n'étoit pas le Maître, & auquel peut-être sommes-nous redevables de ses plus ingénieuses compositions : mais en attaquant ce défaut des Ecrivains il a toujours épargné leurs personnes *.

J'ai déjà remarqué que d'habiles gens souhaiteroient qu'il eut épargné jusqu'aux Noms de ces Auteurs-là; & je puis ajouter ici, que c'est aussi le sentiment de Mr. Houdart de la Motte; comme on le peut voir dans l'ODE qu'il vient de publier †, adressée à l'Ombre de Monfr. Despreaux; où avant que de faire son éloge il lui parle de cette manière :

* * * * *

Ne crains point un éloge faux,
Ni qu'en célébrant ton mérite,
Fencense jusqu'à tes défauts;
Que j'approuve dans tes Ouvrages
Ces Noms consacrés aux outrages
Par un zele outré du bon gout:
Oui, j'ose en attester tes Manes
Toi-même aujourd'hui tu condamnes
Ce que notre malice absout.
Heureux, que de sages scrupules
Retranchant ces traits seducteurs,
Ton Vers n'eut rendu ridicules
Que les fautes, non les Auteurs;
Qu'un Nom quelquefois respectable,
D'un Hemistiche irrevocable

N'out

* RÉPONSE de Mr. de Valincour au Discours que fit Mr. l'Abbé d'Estrées à l'Académie Française, lorsqu'il y fut reçu le 25 de Juin 1711.

à la place de Mr. Despreaux.

† Dans la troisième Edition de ses ODES.

** Voyez ci-dessus p. 38. 39.

N' eut pas fait l'injuste ornement.

Rival de Lucile & d'Horace,

Craignois-tu de manquer de grace

Sans ce dangereux agrément?

Mais il y a long-tems que Mr. Despreaux s'est justifié de ce reproche **. Quoi qu'il en soit, on ne sauroit nier que le Public n'ait confirmé le jugement qu'il a porté sur tous ces Auteurs; ce qui montre en même tems, & la justesse de sa Critique, & son parfait éloignement de toute sorte d'envie & de médisance.

La haine qu'il avoit pour les méchans Vers ne l'empêchoit pas d'estimer les bonnes qualités des mauvais Poëtes; & lors qu'il a traité le plus impitoyablement leurs Ecrits, il a non seulement épargné leurs personnes; mais il a même recherché les occasions de leur rendre des services. *La vûe d'un homme de Lettres dans le besoin lui faisoit tant de peine, qu'il ne pouvoit s'empêcher de prêter de l'argent à Liniere, qui souvent alloit du même pas au Cabaret faire une Chançon contre son Créancier* ††. C'est le même Liniere dont vous avez vû le nom plus d'une fois dans les Ouvrages de Mr. Despreaux parmi les Poëtes médiocres: de sorte qu'on pourroit ici appliquer avec beaucoup de raison à Mr. Despreaux ce qu'on a dit du feu Comte de Dorset:

Né sans fiel, doux, affable, indulgent, secourable,

*Sa Muse sans pitié fut seule inexorable **.

La bonté & l'équité de Mr. Despreaux ont aussi paru dans la manière dont il a récompensé ses domestiques, & par les libéralités qu'il a faites aux Pauvres. Il a donné par son Testament cinquante mille Livres aux petites Paroisses de la Cité, voisines de l'Eglise de Notre-Dame,

I 2

dix

†† LE NOUVEAU MERCURE, *ubi supra*, page 187.

* Le célèbre Comte de Rochester a exprimé tout cela dans ce Vers Anglois :

The best good Man with the worst-natured Muse:

Voyez la Dédicace des POESIES de Mr. Prior au Comte de Dorset d'à present. p. m. VI. & VII.

dix mille Livres à son Valet de Chambre; & cinq mille à une vieille femme qui le servoit depuis long-tems. Mais il ne s'est pas contenté de faire des liberalités à sa Mort, & lors qu'il n'étoit plus en état de jouir lui-même de ses Biens: il a recherché toute sa vie avec empressement les occasions de rendre de bons offices. Ce penchant lui étoit naturel, & rien n'égaloit le plaisir qu'il prenoit à le satisfaire. En voici un exemple connu de toute la France.

Mr. Patru * Avocat au Parlement de Paris étoit un des plus beaux Esprits de son Siècle. Lors qu'il fut reçu dans l'Académie Françoisé **, *il fit un Remerciement qui nblût si fort aux Académiciens, qu'ils ordonnèrent qu'à l'avenir tous ceux qui seroient reçus feroient un Discours pour remercier la Compagnie: ce qui s'est toujours pratiqué depuis.* Il avoit une si parfaite connoissance de la Langue Françoisé, que tous les meilleurs Ecrivains de son tems le consultoient comme leur Oracle. Ses Plaidoyers servent encore de modèle pour écrire correctement en François. C'étoit d'ailleurs un homme d'une vertu à l'épreuve de la corruption du monde, & il n'y eut jamais un Ami plus fidelle & plus officieux ***.

Mais s'étant entierement livré à la passion violente qu'il avoit pour les Belles-Lettres, & préféré ses Livres & son Cabinet aux occupations du Barreau; il tomba enfin dans l'indigence; sort trop ordinaire aux Gens de Lettres. Il lui restoit encore ses Livres; mais il se trouva réduit à les vendre.

Mr.

* Mort en 1681.

** MORERI *ubi sup.* Article de PATRU (Olivier.)

*** MORERI *ibid.*

† LE NOUVEAU MERCURE, *ubi sup.*

†† Pour s'en vanger Mr. Bourfault fit une Comédie entiere contre Mr. Despreaux, intitulée LA SATYRE DES SATYRES, où il le critiquoit à son tour: mais q: ne

lui voulut pas permettre de la faire jouer, à cause que Mr. Despreaux y étoit nommé par son nom. On trouvera des fragmens de cette Pièce dans les NOUVELLES Observations, ou Guerre Civile des François sur la Langue; Question xxvi. page 107. & suiv. Edit. de Paris 1688.

††† LETTRES nouvelles de feu Monsieur Bourfault, Tom. II. pages 149. 150. Edit. de Paris 1709.

Mr. Despreaux qui connoissoit le merite de cet habile homme, & qui l'avoit consulté lui-même plus d'une fois sur ses Ouvrages, *aprit, qu'il étoit sur le point de donner sa Bibliotheque pour une somme assez modique. Il alla aussi-tôt lui en offrir davantage pour en avoir la préférence, & il l'obtint. Mais l'argent ayant été compté, il mit dans son marché une nouvelle condition qui étonna Mr. Patru: ce fut qu'il garderoit ses Livres comme auparavant, & que sa Bibliotheque ne seroit qu'en survivance à Mr. Despreaux †.*

Mr. Bourfaut rapportant cette particularité y en a joint une autre qui n'est pas moins glorieuse à notre Auteur. Elle regarde le grand Corneille; & le témoignage de Mr. Bourfaut nous doit être d'autant moins suspect, que Mr. Despreaux ne l'avoit pas fort ménagé dans ses Satires ††. C'est dans une de ces *Lettres* contenant des *Remarques & des bons Mots*, écrites à l'Evêque de Langres, que Mr. Bourfaut nous apprend ces Particularités. Il venoit de faire l'éloge de Mr. de Catinat. „ Après „ vous avoir parlé, *dit-il à ce Prelat †††*, d'un grand Ma- „ réchal de France, que je ne connois que sur la relation „ de la voix publique, trouvez bon, Monseigneur, que „ je vous parle d'un homme illustre, d'une autre manière, „ dont j'ai autrefois été ennemi; & de qui je ne pourrois „ m'empêcher de bien parler quand je le serois encore. „ C'est de Mr. Despreaux que j'ai déjà cité au commen- „ cement de cette Lettre *. Mr. Patru de l'Académie „ Françoisé, qui avoit beaucoup de merite & peu de bien,

I 3

étant

* Mr. Bourfaut venoit de faire l'histoire d'un Abbé qui s'entretenant un jour avec Mr. Despreaux, se recria beaucoup contre la Pluralité des Benefices, & lui marqua l'éloignement infini qu'il avoit pour une pratique si contraire, disoit-il, à la doctrine des Apôtres & aux décisions des Conciles: mais qui ne fit pas scrupule quelque tems après de postuler & d'obtenir trois bons Be-

nefices. Mr. Despreaux l'étant allé voir là-dessus, lui demanda qu'étoit devenu ce tems de candeur & d'innocence où il trouvoit la multiplicité des Benefices si criminelle? *Ab! Monsieur Despreaux*, lui répondit-il, *si vous sachiez que cela est bon pour vivre! Je ne doute point*, lui repliqua Mr. Despreaux, *que cela ne soit fort bon pour vivre: mais pour mourir, Monsieur l'Abbé, pour mourir!*

„ Étant persecuté par d'inflexibles Créanciers qui vou-
 „ loient faire vendre publiquement sa Bibliotheque, Mr.
 „ Despreaux qui en fut averti l'acheta pour empêcher
 „ qu'on ne lui fit l'affront de la déplacer; & la laissa à
 „ Mr. Patru pour en jouir le reste de sa vie, comme si
 „ elle eut toujours été à lui. Si ce plaisir, *ajoute Mr.*
 „ *Boursault*, fut grand pour celui qui le reçût, je ne
 „ doute point, qu'il ne le fut encore davantage pour celui
 „ qui le fit. Le même Mr. Despreaux, *continue-t-il*,
 „ ayant appris à Fontainebleau qu'on venoit de retrancher
 „ la Pension que le Roi donnoit au grand Corneille, cou-
 „ rut avec précipitation chez Madame de Montespan, &
 „ lui dit, que le Roi tout équitable qu'il étoit ne pouvoit
 „ sans quelque apparence d'injustice donner Pension à un
 „ homme comme lui, qui ne commençoit qu'à monter
 „ sur le Parnasse, & l'ôter à un autre, qui depuis si long-
 „ tems étoit arrivé au sommet. Qu'il la supplioit pour
 „ la gloire de Sa Majesté, de lui faire plutôt retrancher
 „ la sienne, qu'à un homme qui la meritoit incompara-
 „ blement mieux: & qu'il se consoleroit plus facilement
 „ de n'en avoir point que de voir un si grand Poëte que
 „ Corneille cesser de l'avoir. Il lui parla si avantageuse-
 „ ment du merite de Corneille, & Madame de Mon-
 „ tespan trouva sa manière d'agir si honnête, qu'elle lui
 „ promit de le faire rétablir, & lui tint parole. Quoi
 „ que rien, *ajoute Mr. Boursault*, ne soit plus beau que
 „ les Poësies de Mr. Despreaux, je trouve que les actions
 „ que je viens de dire à votre Grandeur sont encore plus
 „ belles.

Assurément on ne sauroit donner des marques plus
 sensibles d'un bon naturel & d'une forte inclination à
 faire du bien. Vous en ferez d'autant plus touché, Mon-
 sieur, qu'un si noble penchant ne vous est nullement
 étranger, & que vous n'avez pas de plus grande satisfac-
 tion que lorsque vous pouvez le satisfaire. C'est là une
 de vos plus fortes passions: & cette conformité de senti-
 mens

mens vous rendra la Memoire de Mr. Despreaux plus chere & plus précieuse.

Mais voilà qui suffit, Monsieur, pour vous faire connoître Mr. Despreaux du côté du cœur. Il seroit inutile de vouloir peindre ici son esprit: ses Ouvrages en font un portrait fidelle. Je me bornerai à deux ou trois Réflexions.

Mr. Despreaux n'avoit pas cette fougue d'imagination qu'on remarque en d'autres Poëtes: il paroît au contraire un peu sec; & il lui est arrivé quelquefois de repeter la même pensée. Mais ce qu'il perdoit du côté de l'Imagination, il le regagnoit amplement par l'ordre & la justesse des pensées; par la pureté du stile; par la beauté du tour; & par la netteté de l'expression: qualités bien plus estimables que la première, & qui ne l'accompagnent que rarement. On voit néanmoins par le Poëme du *Lutrin* qu'il avoit l'Imagination belle, vive & féconde. Cela paroît encore de ce qu'il composoit presque toujours de memoire, & ne mettoit ses productions sur le papier que lorsqu'il les vouloit donner au Public.

Il travailloit beaucoup ses Ouvrages, comme il l'infinuë lui-même dans sa dernière Préface. Quelque *facilité* qu'il y ait dans ses Vers, on ne laisse pas de sentir qu'ils lui ont coûté beaucoup, & que ce n'est qu'à force de les retoucher qu'il leur a donné cet air libre & naturel, qui en fait la principale beauté.

Les Pièces de Poësie qu'il a publiées depuis l'*Ode sur Namur*, ne sont ni si vives, ni si exactes, que celles qui avoient paru avant ce tems-là: & il y en a même quelques unes qu'on souhaiteroit, qu'il n'eut point faites. Mais lors qu'on a été long-tems en possession des justes applaudissemens du Public, il est bien difficile de ne pas se persuader, qu'on pourra toujours lui plaire. On se
flete.

flète, que quelque changement qui puisse arriver au Corps, l'Esprit conservera toujours sa force, & le Goût sa délicatesse. Ce sentiment est très-naturel aux Poètes: témoin ces Vers du fameux Malherbe:

*Je suis vaincu du Temps; je cède à ses outrages:
Mon Esprit seulement exempt de sa vigueur
A dequoi témoigner en ses derniers ouvrages
Sa première vigueur.*

*Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honore,
Non loin de mon berceau commencèrent leurs cours:
Je les possédai jeune, & les possède encore
A la fin de mes jours*.*

Cependant on trouvera par tout dans ses Ouvrages un goût exquis, un sens droit, & une politesse infinie. Lorsqu'il a emprunté quelque chose des Anciens, il s'en est servi en maître, & se l'est rendu propre par le nouveau tour qu'il y a donné. „ Celui-ci, dit Mr. de la Bruyère „ faisant le Caractère de Mr. Despreaux †, passe Juvénal, „ atteint Horace, semble créer les pensées d'autrui, & „ se rendre propre tout ce qu'il manie, il a dans ce qu'il „ emprunte des autres toutes les graces de la nouveauté, „ & tout le mérite de l'invention; ses vers forts & harmonieux, faits de génie, quoique travaillés avec art, „ pleins de traits & de Poësie seront lûs encore quand la „ Langue aura vieilli, en seront les derniers debris; on „ y remarque une critique sûre, judicieuse, & innocente, „ s'il est permis du moins de dire de ce qui est mauvais, „ qu'il est mauvais. “

Mais ce ne sont pas seulement les François, qui ont loué Monsieur Despreaux: son Eloge a été fait par tous les habiles gens, qui ont pû lire ses Ouvrages, de quelque

* Malherbe, POESIES, Livre *châtier la Rebellion des Rochellois*.
II. dans l'ODE pour le Roi allant &c.

que Nation qu'ils fussent. Monsieur le Baron de Spanheim, après avoir montré quelle est l'origine de la *Satire*, dans la Préface de son excellente Traduction Françoisse des CÉSARS de l'Empereur Julien *, & fait voir, que Lucilius est Auteur de cette espèce de Poëme, inconnu aux Grecs; „ C'est aussi sur ce modèle, ajoute-t-il, que furent formées ensuite comme on fait, les „ Satires d'Horace, de Perse & de Juvénal; sans toucher „ ici au Caractère particulier que chacun d'eux y apporta „ suivant son génie, ou celui de son siècle. Et c'est sur „ ces grands exemples, que les Auteurs des derniers siècles & de notre tems, François, Italiens & autres, „ ont formé leurs Poëmes, qu'ils ont publiés sous ce „ même nom de *Satires*. Sur quoi on peut dire avec „ justice, continue-t-il, non seulement que la France „ l'emporte sur ses Voisins, mais qu'elle le dispute avec „ l'ancienne Rome; & que si la gloire de l'invention en „ est dûe à Lucilius, celle de l'avoir égalé ou surpassé, à „ ceux qui le suivirent; la gloire d'y avoir excellé, soit „ par la beauté & la facilité des Vers; soit par un sens „ droit & juste; soit par une licence, qui a ses bornes & „ ses bienséances requises; que cette gloire, dis-je, n'en „ peut-être contestée au célèbre Mr. Despreaux.

Mais il faut avouer que rien ne lui est plus glorieux que l'Aprobation qu'il a eue en Angleterre, où un Auteur étranger tâcheroit en vain de surprendre les suffrages. Une préoccupation trop favorable n'est point à craindre; & ainsi l'on peut dire, que Mr. Despreaux n'est redevable qu'à son seul mérite, des idées avantageuses qu'on a de lui. La Traduction qu'on donne aujourd'hui de tous ses Ouvrages, le fera encore mieux connoître. Il y gagneroit, sans doute, s'il pouvoit être lû dans sa propre

† Dans son Discours à Messieurs de l'Académie Françoisse, p. m. xxx.

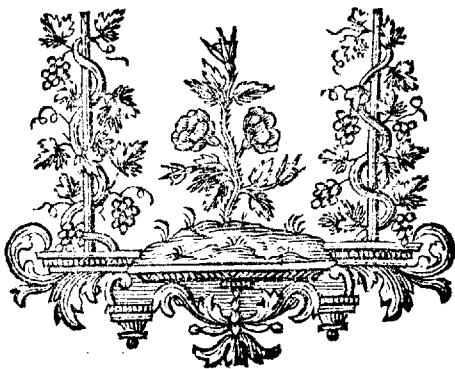
* Page 14. 15.

Langue: mais les Lecteurs équitables feront assez d'eux-même les compensations nécessaires; & ils ne condamneront pas Mr. Despreaux avant que d'être bien assurés, que c'est lui qui parle, & non pas les Traducteurs. Mais cet inconvenient est d'autant moins à craindre que chaque Pièce a passé sous les yeux de Mr. Ozell, qui nous donna, il y a trois ans, une si belle Version du LUTRIN.

Je souhaite passionnément, Monsieur, que ces Memoires ne se trouvent pas indignes de vôtre Approbation. Je vous supplie, du moins, de les regarder comme une marque de ma Reconnoissance, & de la passion avec laquelle je serai toute ma vie, Monsieur, Votre &c.

A Londres le 22. d'Octobre 1712. V. S.

F I N.



T A B L E

D E S P I E C E S

contenues dans les Premier Tome.

	Pag. I
D ISCOURS AU ROI.	
SATIRE I. <i>Sur la retraite & les plaintes d'un Poëte, qui ne pouvant plus vivre à Paris va chercher ailleurs une destinée plus heureuse.</i>	13
SATIRE II. <i>à Mr. de Moliere, sur la difficulté de trouver la Rime & de la faire accorder avec la Raïson.</i>	30
SATIRE III. <i>Description d'un Festin ridicule.</i>	44
SATIRE IV. <i>à Mr. l'Abbé Le Vayer, où l'on prouve, que tous les hommes sont fous, quoi que chacun croie être sage tout seul</i>	61
SATIRE V. <i>à Mr. Marquis de Dangeau, où l'on fait voir, que la véritable Noblesse consiste dans la vertu.</i>	73
SATIRE VI. <i>Description des Embarras de Paris.</i>	83
SATIRE VII. <i>Sur les inconveniens, qu'il y a de composer des Satires.</i>	92
SATIRE VIII. <i>à Mr. Morel. De l'Homme.</i>	100
SATIRE IX. <i>A son Esprit, pour répondre à ses adversaires, & pour faire en même tems son Apologie.</i>	121
PREFACE <i>sur la Satire X.</i>	143
SATIRE X. <i>Contre les Femmes.</i>	145
SATIRE XI. <i>à Mr. de Valincour: Du vrai & du faux Honneur.</i>	188
DISCOURS <i>de l'Auteur pour servir d'Apologie à la Satire XII.</i>	202
SATIRE XII. <i>Sur l'Equivoque.</i>	209
EPÎTRE I. <i>Au Roi: Où l'on fait voir, qu'un Roi n'est ni moins grand ni moins glorieux dans la Paix que dans la Guerre.</i>	237
EPÎTRE II. <i>à Mr. l'Abbé des Roches, contre l'ardeur de plaider.</i>	254
EPÎTRE III. <i>à Mr. Arnauld, sur la mauvaise Honte.</i>	258
EPÎTRE IV. <i>Au Roi, sur le passage du Rhin.</i>	265
EPÎTRE V. <i>à Mr. de Guilleragues, sur la Connoissance de soi-même</i>	282
EPÎTRE VI. <i>à Mr. de Lamoignon, Avocat Général, sur les douceurs, dont il jouit à la Campagne, & les chagrins qui l'attendent à la Ville.</i>	292

TABLE DES PIÈCES.

ÉPÎTRE VII. à Mr. Racine, <i>sur l'utilité qu'on peut retirer de la jalousie de ses Ennemis, & en particulier des bonnes & des mauvaises Critiques.</i>	304
ÉPÎTRE VIII. Au Roi, <i>pour le remercier de ses bienfaits.</i>	316
ÉPÎTRE IX. à Mr. le Marquis de Scignelai, <i>sur l'Amour de la Vérité.</i>	322
PREFACE <i>sur les trois Epîtres suivantes.</i>	333
ÉPÎTRE X. à ses Vexs. <i>Pour répondre à ses Censeurs.</i>	338
ÉPÎTRE XI. à son Jardinier, <i>sur l'utilité du Travail pour être heureux.</i>	347
ÉPÎTRE XII. à Mr. l'Abbé Renaudot, <i>sur l'Amour de Dieu.</i>	354





DISCOURS AU ROI.

JEUNE & vaillant Heros, dont la haute sagesse
N'est point le fruit tardif d'une lente vieillesse,
Et qui seul, sans Ministre, à l'exemple des Dieux,
Soutiens tout par Toi-même, & vois tout par tes yeux,

5 GRAND

Quoique cette Pièce soit placée avant toutes les autres, elle n'a pourtant pas été faite la première. L'Auteur la composa au commencement de l'année 1665. & il avoit déjà fait cinq Satires. La même année ce *Discours* fut inséré dans un Recueil de Poésies, avant que l'Auteur eût eu le tems de le corriger. Il le fit imprimer lui-même, l'année suivante 1666. avec les sept premières Satires.

VERS 3. *Et qui seul, sans Ministre, &c.*) Après la mort du Cardinal Mazarin, arrivée en 1661. le Roi, âgé seulement de vingt-deux ans & demi, ne voulut plus avoir de Premier Ministre, & commença à gouverner par lui-même.

IMITATIONS, Vers 4. Soutiens tout par Toi-même, &c.) Horace, L. II. Ep. I. 1.

Cum tot sustineas & tanta negotia solus.

REGNIER a mis à la tête des stances, une Epître en vers adressée à Henri IV. sous le même titre de *Discours au Roi*.

Tome I.

On peut observer ici, & dans la plupart des endroits que notre Auteur a imités des Anciens, qu'il encherit sur l'Original, soit en rectifiant

A

fiant

5 GRAND ROI, si jusqu'ici par un trait de prudence,
 J'ai demeuré pour Toi dans un humble silence,
 Ce n'est pas que mon cœur vainement suspendu
 Balance pour t'offrir un encens qui t'est dû.
 Mais je fai peu louer, & ma Muse tremblante
 10 Fuit d'un si grand fardeau la charge trop pesante,
 Et dans ce haut éclat où Tu te viens offrir,
 Touchant à tes lauriers, craindroit de les flétrir.
 Ainsi, sans m'aveugler d'une vaine manie,
 Je mesure mon vol à mon foible génie:

Plus

fiant la pensée, soit en la plaçant plus à propos qu'elle n'étoit; tantôt en lui donnant plus de force par des expressions plus vives & plus énergiques, tantôt en y ajoutant des images nouvelles qui l'embellissent. Il disoit quelquefois, en parlant de ces sortes d'imitations: *Cela ne s'appelle pas imiter; c'est joûter contre son Original.*

VERS 6. *J'ai demeuré pour Toi dans un humble silence.*) Ce vers fait connoître que l'Auteur avoit composé d'autres Ouvrages avant celui-ci.

VERS 10. *Fuit d'un si grand fardeau la charge trop pesante.*) Quelques Critiques ont condamné ce vers, prétendant que l'on ne peut pas dire, *la charge d'un fardeau*. Cependant, on dit fort bien, *le poids d'un fardeau; ce fardeau est d'un poids trop grand*. Ces expressions n'ont rien d'irrégulier; & Malherbe en a employé une toute semblable à celle de notre Auteur.

Mais si la pesanteur d'une charge si grande

Résiste à mon audace.

(Sonnet à la Princesse de Conti.)

Des Marets publia en 1674. un Ouvrage intitulé, *La Défense du Poëme heroïque: avec quelques Remarques sur les Oeuvres Satyriques du Sieur D*** en Vers & en Prose*. Il y avoit travaillé de concert avec le Duc de Nevers, l'Abbé Testu, &c. Mr. Despreaux a souvent profité de leur Critique. J'en donnerai quelques exemples dans la suite de ces Remarques. La *Charge d'un fardeau* ne leur a pas échappé. Le Commentateur de Mr. Despreaux prétend que cette expression est bonne, puis qu'on dit fort bien *le poids d'un fardeau*: mais il n'y a aucune parité entre ces deux phrases. *Le poids d'un fardeau* marque la pesanteur du fardeau, considérée en elle-même; au lieu que la *Charge d'un fardeau* exprime la pesanteur considérée

15 Plus sage en mon respect, que ces hardis Mortels
 Qui d'un indigne encens profanent tes autels;
 Qui dans ce champ d'honneur, où le gain les ameine,
 Ofent chanter ton nom sans force & sans haleine;
 Et qui vont tous les jours, d'une importune voix,
 20 T'ennuyer du récit de tes propres exploits.

L'Un en stile pompeux habillant une Eglogue,
 De ses rares vertus Te fait un long prologue,
 Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos,
 Les louanges d'un Fat à celles d'un Heros.

A 2

L'Au-

derée relativement à celui qui doit le porter. DU MONTEIL.

CHANGEMENS. Vers II. *Et dans ce haut éclat &c.*) Ce vers & le suivant étoient de cette manière dans les premières éditions :

*Et ma plume mal propre à peindre
 des Guerriers,*

*Craindroit, en les touchant, de flé-
 trir tes lauriers.*

L'Auteur les changea ainsi dans l'édition de 1674.

*Et de si hauts exploits mal-propre
 à discourir,*

*Touchant à Tes lauriers craindroit
 de les flétrir.*

Enfin dans les Editions suivantes, il corrigea encore le premier de ces deux vers, comme il est ici :

*Et dans ce haut éclat où Tu te
 viens offrir, &c.*

*Et de si hauts exploits mal propre
 à discourir.*) Des Marets critiqua ce Vers, & soutint qu'il n'étoit pas meilleur que celui-ci des premières Editions : *Et ma plume mal propre à peindre des Guerriers.* DU MONTEIL.

CHANG. Vers 13. *Ainsi, sans m'aveugler.*) Dans les premières éditions il y avoit : *Ainsi, sans me flatter.*

VERS 21. *L'Un en stile pompeux habillant une Eglogue.*) CHARPENTIER avoit publié en 1663. un Dialogue en vers fort pompeux, intitulé : *Louis, Eglogue Royale.* Cette Pièce étoit un composé ridicule des louanges du Roi, & de celles de l'Auteur.

VERS 24. *Les louanges d'un Fat à celles d'un Heros.*) Des Marets pretend que le mot de *Fat* est trop bas, & qu'il ne falloit pas s'en servir en parlant au Roi. DU MONTEIL.

VERS

25 L'Autre en vain se lassant à polir une rime,
 Et reprenant vingt fois le rabot & la lime,
 Grand & nouvel effort d'un esprit sans pareil!
 Dans la fin d'un Sonnet Te compare au Soleil.

Sur le haut Hélicon leur veine méprisée,
 30 Fut toujours des neuf Sœurs la fable & la risée.
 Calliope jamais ne daigna leur parler,
 Et Pégase pour eux refuse de voler.
 Cependant à les voir easlez de tant d'audace,
 Te promettre en leur noin les faveurs du Parnasse,
 35 On diroit, qu'ils ont seuls l'oreille d'Apollon,
 Qu'ils disposent de tout dans le sacré Vallon.
 C'est à leurs doctes mains, si l'on veut les en croire,
 Que Phébus a commis tout le soin de ta gloire;
 Et ton nom, du Midi jusqu'à l'Ourse vanté,
 40 Ne devra qu'à leurs vers son immortalité.
 Mais plutôt sans ce nom, dont la vive lumière
 Donne un lustre éclatant à leur veine grossière,

Ils

— VERS 25. *L'Autre en vain se lassant.*) C'est CHAPELAIN qui avoit fait un Sonnet, à la fin duquel il comparoit le Roi au Soleil.

— VERS 54. *Parmi les Pelletiers.*) PIERRE DU PELLETIER, Parisien, étoit un misérable Rimeur, dont la principale occupation étoit de composer des Sonnets à la louange de toutes sortes de gens. Dès qu'il savoit qu'on imprimoit un Livre, il ne manquoit pas d'aller

porter un Sonnet à l'Auteur, pour avoir un exemplaire de l'ouvrage. Il gagnoit sa vie à aller en ville enseigner la Langue Françoisé aux Etrangers.

Ibid. — *On compte des Corneilles.*) PIERRE CORNEILLE, un de nos plus grands Poëtes, est mis en opposition avec Pelletier. Quoique le grand Corneille doive principalement sa réputation aux excellentes Tragédies

Ils verroient leurs Ecrits, honte de l'Univers,
Pourrir dans la pouffière à la merci des vers.

45 A l'ombre de ton nom ils trouvent leur asile;
Comme on voit dans les champs un arbrisseau débile
Qui, sans l'heureux appui qui le tient attaché,
Languiroit tristement sur la terre couché.

Ce n'est pas que ma plume, injuste & téméraire,
50 Veuille blâmer en eux le dessein de Te plaire:
Et parmi tant d'Auteurs, je veux bien l'avouër,
Apollon en connoît qui Te peuvent louer.
Oui, je sai qu'entre ceux qui t'adressent leurs veilles,
Parmi les Pelletiers on compte des Corneilles.

55 Mais je ne puis souffrir, qu'un Esprit de travers,
Qui pour rimer des mots pense faire des vers,
Se donne en Te louant une gêne inutile.
Pour chanter un Auguste, il faut être un Virgile.
Et j'approuve les soins du Monarque guerrier,

60 Qui ne pouvoit souffrir qu'un Artisan grossier

A 3

Entre-

dies qu'il a faites, il est connu aussi par de très-beaux Poèmes qu'il a composés à la louange du Roi: c'est à quoi on fait allusion en cet endroit.

VERS 59. *Et j'approuve les soins du Monarque guerrier.*) Alexandre le Grand n'avoit permis qu'à APPELLE de le peindre, à LYSIPPE de faire son image en bronze, & à PYRGOTELE de la graver sur des pierres précieuses: il étoit

défendu à tout autre de faire le portrait ou l'effigie d'Alexandre. *Plin. nat. Hist. VII. 38.* L'Empereur Auguste fit avertir les Magistrats de ne pas souffrir que son nom fût avili, en le faisant servir de matière aux disputes pour les prix de prose & de vers. *Suet. c. 89.*

IMITATIONS. Vers 60. *Qui ne pouvoit souffrir &c.*) Horace II. Ep. I. v. 239.

Fedito

Entreprît de tracer, d'une main criminelle,
Un portrait réservé pour le pinceau d'Apelle.

Moi donc, qui connois peu Phébus & ses douceurs,
Qui suis nouveau fevré sur le mont des neuf Sœurs:

65 Attendant que pour Toi l'âge ait mûri ma Muse,
Sur de moindres fujets je l'exerce & l'amuse:

Et tandis que ton bras, des peuples redouté,
Va, la foudre à la main, rétablir l'équité,

Et retient les Méchans par la peur des supplices:

70 Moi, la plume à la main, je gourmande les vices:

Et gardant pour moi-même une juste rigueur,
Je confie au papier les secrets de mon cœur.

Ainsi, dès qu'une fois ma verve se réveille,

Comme on voit au printems la diligente abeille,

75 Qui du butin des fleurs va composer son miel,
Des sottises du tems je compose mon fiel.

Je

*Edicto vetuit, ne quis se, prater
Apellem,*

*Pingeret; aut alius Lyffippo duce-
ret ara*

*Fortis Alexandri vultum simulan-
tia.*

*Et sentir les beautés de la Poësie, pour
justifier cette faute, qui n'en est pas
une. Il la justifioit par ce beau
vers de M. Racine, dans la derniè-
re Scène de Mithridate:*

*Et mes derniers regards ont vû fuir
les Romains.*

VERS 67. *Et tandis que ton
bras. . . Va, la foudre à la main.)*
Le Bras est employé ici pour la Per-
sonne même: la Partie pour le Tout.
Ainsi, c'est mal-à-propos que l'on
a condamné cette expression. *Mais
il faut être Poëte, disoit l'Auteur,*

*Mes regards ont vû, est la même
chose que, le bras qui va la foudre
à la main.*

Boursault a critiqué cette expres-
sion dans une petite Comédie qu'il
fit contre Mr. Despreaux, intitulée *la*

Je vais de toutes parts où me guide ma veine,
 Sans tenir en marchant une route certaine,
 Et, fans gêner ma plume en ce libre métier,
 80 Je la laisse au hazard courir sur le papier.
 Le mal est, qu'en rimant, ma Muse un peu légère
 Nomme tout par son nom, & ne sauroit rien taire.
 C'est là ce qui fait peur aux Esprits de ce tems,
 Qui tout blancs au dehors, sont tout noirs au dedans.
 85 Ils tremblent qu'un Censeur, que sa verve encourage,
 Ne vienne en ses Ecrits démasquer leur visage,
 Et fouillant dans leurs mœurs en toute liberté,
 N'aille du fond du Puits tirer la Vérité.
 Tous ces gens éperdus, au seul nom de Satire,
 90 Font d'abord le procès à quiconque ose rire.
 Ce sont eux que l'on voit, d'un discours insensé,
 Publier dans Paris que tout est renversé,

A 4

Au

la Satire des Satires, Sc. VI. Il
 censure aussi Mr. Despreaux de s'
 être comparé ici avec le Roi. DU
 MONTEIL.

IMITATIONS. Vers 72. *Je
 confie au papier &c.*) Horace, par-
 lant du Poète Lucilius:

*Ille, velut fidis arcana sodalibus,
 olim*

Credebat libris. L. II, Sat. I. v. 30.

CHANGEMENT. Vers 75. *Qui
 du butin des fleurs va composer son
 miel.*) C'est ainsi que l'Auteur a
 corrigé dans l'édition de 1674.

Dans les précédentes éditions on
 lisoit:

*Qui des fleurs qu'elle pille en com-
 pose son miel.*

VERS 82. *Nomme tout par son
 nom.*) L'Auteur fait allusion à cet
 endroit de la Satire I.

*Je ne puis rien nommer si ce n'est
 par son nom.*

VERS 88. *N'aille du fond du
 Puits tirer la Vérité.*) Démocrite di-
 soit que la Vérité étoit au fond d'
 un Puits, & que personne ne l'en
 avoit encore pû tirer.

VERS

Au moindre bruit qui court, qu'un Auteur les menace
De jouer des Bigots la trompeuse grimace.

95 Pour eux un tel ouvrage est un monstre odieux;
C'est offenser les Loix, c'est s'attaquer aux Cieux.
Mais bien que d'un faux zele ils masquent leur foiblesse,
Chacun voit qu'en effet la Vérité les blesse.
En vain d'un lâche orgueil leur esprit revêtu

100 Se couvre du manteau d'une austere vertu:
Leur cœur qui se connoit, & qui fuit la lumière,
S'il se moque de Dieu, craint Tartuffe & Moliere.

Mais pourquoi sur ce point sans raison m'écarter?

GRAND ROI, c'est mon défaut, je ne saurois flatter,
105 Je ne sai point au Ciel placer un Ridicule,
D'un Nain faire un Atlas, ou d'un Lâche un Hercule,
Et sans cesse en esclave à la suite des Grands,
A des Dieux sans vertu prodiguer mon encens,
On ne me verra point d'une veine forcée,
110 Même pour Te louer, déguiser ma pensée,
Et quelque grand que soit ton pouvoir souverain,

Si

VERS 93. — Qu'un Auteur les menace, &c.) En 1664. MOLIERE composa son *Tartuffe*; mais la Cabale des faux Devots porta le Roi à défendre la représentation de cette Comédie: & cette défense subsista jusqu'en l'année 1669.

VERS 121. Fouler aux pieds l'orgueil & du Tage & du Tibre.) Le

Roi se fit faire satisfaction des deux insultes faites à ses Ambassadeurs: à Londres, par l'Ambassadeur d'Espagne, en 1661. & à Rome, par des Corses de la Garde du Pape, en 1662.

VERS 122. Nous faire de la mer une campagne libre.) La mer fut purgée de Pirates par la victoire remportée

Si mon cœur en ces vers ne parloit par ma main,
 Il n'est espoir de biens, ni raison, ni maxime,
 Qui pût en ta faveur m'arracher une rime.

- 115 Mais lorsque je Te voi, d'une si noble ardeur,
 T'appliquer sans relâche aux soins de ta grandeur,
 Faire honte à ces Rois que le travail étonne,
 Et qui font accablés du faix de leur Couronne.
 Quand je voi ta Sageffe, en ses justes projets,
 120 D'une heureufe abondance enrichir tes Sujets;
 Fouler aux pieds l'orgueil & du Tage & du Tibre;
 Nous faire de la mer une campagne libre;
 Et tes braves Guerriers fecondant ton grand cœur,
 Rendre à l'Aigle éperdu fa première vigueur:
 125 La France fous tes Loix maîtrifer la Fortune;
 Et nos vaiffeaux domtant l'un & l'autre Neptune,
 Nous aller chercher l'or, malgré l'onde & le vent,
 Aux lieux où le Soleil le forme en fe levant.
 Alors, fans confulter fi Phébus l'en avouë,
 130 Ma Mufe toute en feu me prévient & Te louë.

A 5

Mais

portée en 1665. fur les Corfaires de Thunis & d'Alger, aux Côtes d'Afrique.

VERS 124. *Rendre à l'Aigle éperdu* &c.) En 1664. les Troupes que le Roi envoya au fecours de l'Empereur, defirent les Turcs fur les bords du Raab.

VERS 126. 127. *Et nos vaif-*

seaux. . . . malgré l'onde & le vent.) Des Marets soutient qu'on ne peut pas dire que les Vaiffeaux vont aux Indes malgré l'onde & le vent; puisqu'au contraire, ils n'y vont que par l'onde & par le vent. Mais cette Critique est outrée. DU MONTÉIL.

VERS 128. *Aux lieux où le Soleil le for-*

Mais bien-tôt la Raïson arrivant au secours,
Vient d'un si beau projet interrompre le cours,
Et me fait concevoir, quelque ardeur qui m'emporte,
Que je n'ai ni le ton, ni la voix assez forte.

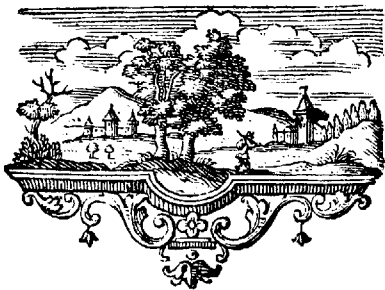
135 Aussi-tôt je m'effraye, & mon esprit troublé
Laisse là le fardeau dont il est accablé;
Et sans passer plus loin, finissant mon ouvrage,
Comme un Pilote en mer, qu'épouvante l'orage,
Dès que le bord paroît, sans songer où je suis,
140 Je me sauve à la nage, & j'aborde où je puis.

le forme en se levant.) En l'année 1669. le Roi établit la Compagnie des Indes Orientales, à laquelle Sa Majesté accorda de grands privilèges, fournit des sommes considérables, & prêta des vaisseaux pour le premier embarquement.

Où le Soleil le forme &c.) Dans l'édition de 1674. on avoit mis: *Où le Soleil se forme en se levant.* Cette faute d'impression est remarquable.

Le Commentateur auroit dû nous apprendre ce qu'il trouve de remarquable dans cette faute d'impression.
DU MONTEIL.

IMITATION. Vers 138. *Comme un Pilote en mer, &c.)* Le Bembe a dit dans une Lettre à Hercule Strozzi: *Equidem in his concludendis Elegis, feci idem quod Nautæ solent, qui tempestate coacti, non eum portum capiunt quem petunt, sed ad illum qui proximus est, deferuntur, P. Bembus, Epist. L. 3.*



SATIRES.

S A T I R E S



SATIRE I.

DAMON ce grand Auteur, dont la Muse fertile
Amusa si long-tems & la Cour & la Ville:

Mais

Cette Satire a été commencée vers l'année 1660., et c'est le premier ouvrage considérable que notre Auteur ait composé. Il y décrit la retraite & les plaintes d'un Poète, qui ne pouvant plus vivre à Paris, va chercher ailleurs une destinée plus heureuse.

C'est une imitation de la troisième Satire de JUVENAL, dans laquelle est aussi décrite la retraite d'un Philosophe qui abandonne le séjour de Rome, à cause des vices affreux qui y regnoient. Juvénal y décrit encore les embarras de la même ville; &, à son exemple, Mr. Despreaux, dans cette première Satire, avoit fait la description des embarras de Paris; mais il s'aperçut, que cette description étoit comme hors d'œuvre, & qu'elle faisoit un double sujet. C'est ce qui l'obligea à l'en détacher, & il en fit une Satire particulière, qui est la sixième.

Il ne faisoit pas grand cas de cette Pièce. A peine avoit-il pû se résoudre à la lire à quelques amis par-

ticuliers; lors qu'un jour l'Abbé FURETIERE, qui avoit été reçu depuis peu à l'Académie Française, rendit une visite au Frere * de Mr. Despreaux, qui étoit son Ami, & son Confrère. Comme Mr. Boileau l'Académicien étoit sorti, Furetiere s'arrêta avec Mr. Despreaux, & lût cette Satire. Il en fut fort content; & quoi qu'elle fût assez éloignée de la perfection à laquelle l'Auteur l'a portée depuis, il convint de bonne foi qu'elle valoit beaucoup mieux que toutes celles qu'il avoit faites lui-même †. Il encouragea ce jeune Poète à continuer; & lui demanda même une copie de la nouvelle Satire, qui devint bientôt publique par les autres copies qu'on en fit. Cette Satire étoit alors dans un état bien différent de celui auquel l'Auteur la mit avant que de la faire imprimer: car, de 212. vers qu'elle contenoit, il n'en a conservé qu'environ soixante. Tout le reste a été ou supprimé ou changé.

VERS I. Damon, ce grand Auteur, (&c.) DAMON: FRANÇOIS CAS-

* GILLES BOILEAU.

† Il y a 5. Satires de Furetiere imprimées.

Mais qui n'étant vêtu que de simple bureau,
 Passe l'été sans linge, & l'hiver sans manteau:
 5 Et de qui le corps sec, & la mine affamée,
 N'en font pas mieux refaits pour tant de renommée:
 Las de perdre en rimant & sa peine & son bien,
 D'emprunter en tous lieux, & de ne gagner rien,
 Sans habits, sans argent, ne sachant plus que faire,
 10 Vient de s'enfuir chargé de sa seule misère;
 Et bien loin des Sergens, des Clercs, & du Palais,
 Va chercher un repos qu'il ne trouva jamais:

Sans

CASSANDRE, Auteur célèbre de ce tems là. Il étoit savant en Grec & en Latin, & faisoit assez bien des vers François; mais son humeur bourrué & farouche, qui le rendoit incapable de toute société, lui fit perdre tous les avantages que la fortune pût lui présenter: de sorte qu'il vécut d'une manière très-obscure & très-misérable. „Il mourut tel qu'il avoit vécu; c'est-à-dire, très-misanthrope, & non seulement haïssant les hommes, mais „ayant même assez de peine à se reconcilier avec Dieu, à qui, disoit-il en mourant, il n'avoit aucune obligation*. Le Confesseur qui l'assistoit à la mort, voulant l'exciter à l'amour de Dieu, par le souvenir des graces que Dieu lui avoit faites: *Ah! oui*, dit Cassandre, d'un ton chagrin & ironique, *je lui ai de grandes obligations; il m'a fait jouer ici bas un joli personnage!* Et comme son Confesseur insistoit à lui faire reconnoître les graces du Seigneur: *Vous savez*, dit-il, en redoublant l'amertume de ses reproches, & montrant le grabat sur lequel il étoit couché: *Vous sa-*

vez comme il m'a fait vivre; voyez comme il me fait mourir.

Cassandre a traduit en François les derniers volumes de l'Histoire de Mr. de Thou, que Du Ryer avoit laissés à traduire. Il a fait aussi *les Parallèles historiques*, & *la Traduction de la Rhétorique d'Aristote*. Cette Traduction est fort estimée, & Mr. Despreaux, pour engager le Libraire à faire quelque gratification à l'Auteur, en parla très-avantageusement à la fin de la Préface sur le Sublime de Longin, dans l'édition de 1675.

VERS 4. *Passe l'été sans linge, & l'hiver sans manteau.* Quoique Cassandre, sous le nom de *Damon*, soit le héros de cette Satire, l'Auteur n'a pas laissé de charger ce caractère de plusieurs traits qu'il a empruntés d'autres Originaux. Ainsi c'est TRISTAN L'HERMITE qu'il avoit en vûe dans ce vers, & non pas Cassandre; car celui-ci portoit un manteau en tout tems, & l'autre n'en avoit point du tout: témoin cet-

* Lettre de Mr. Despreaux à Mr. de Maucroix. On trouvera cette Lettre dans le IV. Tome. DU MONTAIGNE.

Sans attendre qu'ici la Justice ennemie
L'enferme en un cachot le reste de sa vie:

15 Ou que d'un bonnet vert le salutaire affront
Flétrisse les lauriers qui lui couvrent le front.

Mais le jour qu'il partit, plus défait & plus blême
Que n'est un Pénitent sur la fin d'un Carême,
La colere dans l'ame, & le feu dans les yeux,
20 Il distila sa rage en ces tristes adieux:

Puisqu'en ce lieu, jadis aux Muses si commode,
Le Merite & l'Esprit ne sont plus à la mode,

Qu'un

cette Epigramme de Mr. DE MONTMOR, Maître des Requêtes:

*Elie, ainsi qu'il est écrit,
De son Manteau comme de son Esprit
Recompensa son Serviteur fidèle.*

*Tristan eût suivi ce modèle;
Mais Tristan, qu'on mit au tombeau*

*Plus pauvre que n'est un Prophete
En laissant à Quinaut son esprit
de Poëte,*

Ne put lui laisser un Manteau.

CHANGEMENT. Vers 10. *Vient de s'enfuir.*) Dans les premières éditions il y avoit: *S'en est enfui.*

DES MARETS remarque que *s'en est enfui* est une expression du menu peuple; & qu'il faut dire, *s'en est fui.* DU MONTEIL.

VERS 15. *Ou que d'un bonnet vert le salutaire affront.*) Ce vers ex-

prime figurément la *Cession de biens*; c'est-à-dire, l'abandonnement que fait un débiteur, de tous ses biens à ses créanciers, pour éviter la prison, ou pour en sortir. Le bénéfice de la Cession avoit été introduit chez les Romains par une Loi particulière*, pour tempérer la rigueur de la Loi des douze Tables, qui rendoit les créanciers maîtres de la Liberté, & de la vie même de leurs débiteurs. Les Cessions de biens devinrent si fréquentes, que l'on crût devoir en arrêter la trop grande facilité par la crainte de la honte publique; & l'on s'avisa en quelques endroits d'Italie d'obliger tout Cessionnaire de biens de porter un bonnet ou chapeau orangé; & à Rome, un bonnet vert: pour marquer, dit Pasquier †, que celui qui fait Cession de biens est devenu pauvre par sa folie. Cette peine ne s'est introduite en France que depuis la fin du seizième Siècle, suivant les Arrêts rapportez par nos Jurisconsultes; mais elle est comme abolie depuis quelque rems parini nous.

IMITATIONS. Vers 21. *Puisqu'en ce lieu, jadis aux Muses si commode*) C'est ici particulièrement que

* La Loi Julia.

† Recherches, liv. 4. c. 10.

- Qu'un Poëte, dit-il, s'y voit maudit de Dieu,
 Et qu'ici la Vertu n'a plus ni feu ni lieu;
 25 Allons du moins chercher quelque antre ou quelque roche,
 D'où jamais ni l'Huissier, ni le Sergent n'aproche,
 Et sans lasser le Ciel par des vœux impuissans,
 Mettons-nous à l'abri des injures du tems;
 Tandis que libre encor, malgré les destinées,
 30 Mon corps n'est point courbé sous le faix des années;
 Qu'on ne voit point mes pas sous l'âge chanceler,
 Et qu'il reste à la Parque encor dequoi filer.
 C'est-là dans mon malheur le seul conseil à suivre.
 Que George vive ici, puisque George y fait vivre,
 35 Qu'un million comptant, par ses fourbes aquis,
 De Clerc, jadis Laquais, a fait Comte & Marquis.
 Que Jaquin vive ici, dont l'adresse funeste

A plus

commence l'imitation de Juvénal,
 Sat. III. 21.

— *quando artibus, inquit, honestis*

Nullus in Urbe locus, nulla emolumenta laborum; &c.

IMITATIONS. Vers 29. *Tandis que libre encor &c.*) Juvénal au même endroit:

Dùm nova cœnitias, dùm prima & recta senectus,

Dùm supereſt Lacheſi quod torqueat, & pedibus me

Porto meis; nullo dextram ſubeunte bacillo.

VERS 34. *Que George vive ici. &c.*
 Vers 37. *Que Jaquin &c.*) Sous ces noms-là l'Auteur désigne les Partisans en général.

IMITATIONS. Ibid. *Que George vive ici.*) Juvénal au même endroit:

— — *Vivant Arturius illic, Et Catulus: maneat qui nigrum in candida vertant.*

VERS 40. — *Un Calépin complet.*) Le Dictionnaire de CALEPIN est en deux gros volumes.

IMITATIONS. Vers 42. *Mais moi, vivre à Paris! &c.*) Juvénal, là-même, v. 41.

Quid Romæ faciam? mentiri nescio.

I M I-

- A plus causé de maux que la guerre & la peste,
 Qui de ses revenus écrits par alphabet,
 40 Peut fournir aisément un Calépin complet.
 Qu'il regne dans ces lieux; il a droit de s'y plaire.
 Mais moi, vivre à Paris! Eh, qu'y voudrois-je faire?
 Je ne fai ni tromper, ni feindre, ni mentir,
 Et quand je le pourrois, je n'y puis consentir.
 45 Je ne fai point en lâche essuier les outrages
 D'un Faquin orgueilleux qui vous tient à ses gages,
 De mes Sonnets flatteurs laisser tout l'Univers,
 Et vendre au plus offrant mon encens & mes vers.
 Pour un si bas emploi ma Muse est trop altiere.
 50 Je suis rustique & fier, & j'ai l'ame grossiere.
 Je ne puis rien nommer, si ce n'est par son nom.
 J'appelle un chat un chat, & Rolet un fripon.

De

IMITATIONS. Vers 45. *Je ne fai point en lâche &c.*) Térence dans l'Eunuque,

*At ego infelix, neque ridiculus esse,
 neque plagas pati*

Possun. Act. II. Sc. III. v. 14.

VERS 47. *De mes Sonnets flatteurs.*) Allusion aux Sonnets que Pelletier faisoit à la louange de toutes sortes de gens. Voyez la Remarque sur le vers 54. du Discours au Roi.

VERS 50. *Je suis rustique & fier, &c.*) Caractère du Sieur Cassandre, qui étoit farouche & grossier jusqu'à la rusticité.

VERS 51. *Je ne puis rien nommer, si ce n'est par son nom.*) L'Auteur fait allusion à la belle réponse que Philippe Roi de Macedoine fit à

Lathène Olynthien, qui s'étoit retiré à la Cour de ce Prince après lui avoir vendu par trahison la ville d'Olynthe sa patrie. Lathène alla se plaindre à Philippe, de quelques Courtisans Macédoniens qui l'avoient appelé *Traître*; & demanda Justice de cette injure. Ce Roi lui répondit froidement: *Les Macédoniens sont si grossiers, qu'ils ne savent nommer les choses que par leur nom.* Plut. dans les Apophth. des Rois & des Capitaines.

VERS 52. *J'appelle un chat un chat; &c.*) Ce vers a passé en proverbe parmi nous, à cause de sa simplicité, & du sens naïf qu'il renferme. Les Grecs avoient aussi un proverbe, dont le sens répond à celui-ci: Τὰ σῦκα σῦκα, Τὴν σκάφην σκάφην λέγω. Il appelle les figues des figues, & un bateau il appelle un bateau.

De servir un Amant, je n'en ai pas l'adresse.

J'ignore ce grand art qui gagne une maîtresse,

55 Et je suis à Paris, triste, pauvre & reclus,

Ainsi qu'un corps sans ame, ou devenu perclus.

Mais, pourquoi, dira-t-on, cette Vertu sauvage,

Qui court à l'hôpital, & n'est plus en usage?

La Richesse permet une juste fierté.

Mais

ten. Erasme, dans ses Adages, Chil. 2. Cent. 3. n. 5. Rabelais a eû ce proverbe en vûe quand il a dit : *Nous sommes simples gens, puisqu'il plaît à Dieu, & appellons les signes figures &c.* L. IV. 54.

Ibid. — Et Rolet un fripon)

CHARLES ROLET, Procureur au Parlement, étoit fort décrié, & on l'appelloit communément au Palais, *l'ame damnée*. Mr. le Premier Président de Lamoignon emploioit le nom de *Rolet*, pour signifier un Fripon insigne : *C'est un Rolet*, disoit-il ordinairement. On peut voir le caractère de ce Procureur; sous le nom de *Vollichou*, dans le Roman Bourgeois de Furetière pages 24. & 27. Ed. d'Amst. 1714. Il avoit été convaincu d'avoir fait revivre une obligation de cinq cens livres, dont il avoit déjà reçu le payement; il fut condamné par Arrêt, au bannissement pour neuf ans, en 4000. livres de reparation civile, en diverses amendes, & aux dépens. La minute & la grosse de cette obligation furent déclarées nulles, & il fut ordonné qu'elles seroient lacérées par le Greffier en la présence de Rolet. Cet Arrêt est du 12. Août 1681. Rolet fut ensuite déchargé de la peine du bannissement, & obtint une place de Garde au Château de Vincenne, où il mourut. Dans la seconde Edition des Satires, l'Auteur mir cette note à côté du nom

de Rolet : *Hôtelier du Pais Blaisois*; afin de dépaïser les Lecteurs : mais par malheur il se trouva en ce pais-là un Hôtelier de même nom, qui lui en fit faire de grandes plaintes. Dans une première Edition qui fut faite en 1665. à Rouen, sans la participation de l'Auteur, on avoit mis un autre nom que celui de Rolet.

IMITATIONS. Vers 56. *Ainsi qu'un corps sans ame, ou devenu perclus.* Juvénal, dans la même Satire troisième, v. 46.

————— *Tanquam*
Mancus, & exstincta corpus non
ntile dextra.

IMITATIONS. Vers 63. *Et que le Sort burlesque &c.* Juvénal Sat. VII. v. 197.

Si Fortuna volet, fies de Rbetore
Consul.

Si volet hæc eadem, fies de Consule
Rbetor.

Pline le Jeune a dit à peu près la même chose : *Quos tibi, Fortuna, ludos facis? facis enim ex Professoribus Senatores, ex Senatoribus Professores.*

Ibid. — *En ce siècle de fer.*) M. le Duc de Montrauzier condamnoit hautement les Satires de notre Au-

60 Mais il faut être souple avec la Pauvreté.

C'est par-là qu'un Auteur, que presse l'indigence,
Peut des Astres malins corriger l'influence,
Et que le Sort burlesque, en ce siècle de fer,
D'un Pédant, quand il veut, fait faire un Duc & Pair.

65 Ainsi de la Vertu, la Fortune se jouë.

Tel aujourd'hui triomphe au plus haut de sa rouë,

B 2

Qu' on

Auteur, & sur tout ces deux vers, qu'il disoit être extrêmement injurieux à la personne du Roi à cause de ces mots : *En ce siècle de fer.* Mais cette accusation ne rendit point le Poëte coupable aux yeux de Sa Majesté.

VERS 64, *D'un Pédant . . . fait faire un Duc & Pair.*) En 1655. l'Abbé DE LA RIVIERE. LOUIS BARBIER, fut fait Evêque de Langres, Duc & Pair de France. Il avoit été Régent au Collège du Plessis, & ensuite Aumônier de M. Habert, Evêque de Cahors, Premier Aumônier de Gaston Duc d'Orleans, qui le mit auprès de ce Prince. L'Abbé de la Rivière entra si habilement dans toutes les inclinations de son Maître, qu'il devint lui-même le maître absolu de son cœur & de son esprit; mais il ne se servit de la confiance du Prince, que pour le trahir, en découvrant tous ses secrets au Cardinal Mazarin. Pour récompense il obtint successivement plusieurs Abbayes, & enfin l'Evêché de Langres. Il mourut à Paris, en 1670. Il avoit été nommé au Cardinalat.

VERS 65. *Ainsi de la Vertu.*) Avant ce vers il y en avoit vingt-quatre autres, que l'Auteur retrancha dans l'édition de 1674. ne les trouvant pas dignes du reste. Les voici :

Je sai bien que souvent, un cœur lâche & servile

A trouvé chez les Grands un esclavage utile :

Et qu'un Riche pourroit, dans la suite du tems,

D'un flateur affamé payer les soins ardents.

Mais avant que pour vous il parle, ou qu'il agisse,

Il faut de ses forfaits devenir le Complice;

Et sachant de sa vie & l'horreur, & le cours,

Le tenir en état de vous craindre toujours;

De trembler qu'à toute heure, un remors légitime

Ne vous force à le perdre, en découvrant son crime.

Car n'en attendez rien, si son esprit discret

Ne vous a confié qu'un honnête secret.

Pour de si hauts projets je me sens trop timide :

L'in-

Qu'on verroit, de couleurs bizarrement orné,
 Conduire le carosse où l'on le voit traîné,
 Si dans les droits du Roi sa funeste science
 70 Par deux ou trois avis n'eût ravagé la France.
 Je fai qu'un juste effroi l'éloignant de ces lieux,
 L'a fait pour quelques mois disparoître à nos yeux:
 Mais en vain pour un tems une taxe l'exile:

On

*L'inceste me fait peur, & je hais
 P homicide :*

*L'adultere & le vol allarmant mes
 esprits. .*

*Je ne veux point d'un bien qu'on
 achete à ce prix.*

*Non, non, c'est vainement qu'au
 mépris du Parnassé,*

*Firois de porte en porte étaler ma
 disgrâce.*

*Il n'est plus d'honnête homme, &
 Diogène, en vain,*

*Iroit, pour en chercher, la lanterne
 à la main.*

*Le chemin aujourd'hui par où cha-
 cun s'élève,*

*Fut le chemin jadis qui menoit à la
 Grève :*

*Et Monléron ne doit qu'à ses cri-
 mes divers,*

*Ses superbes lambris, ses Jardins
 toujours verts.*

Ainsi de la Vertu &c.

MONLERON, dans le penultième vers, est un fameux Partisan,

dont le nom étoit tout au long dans la première composition de cette Satire. Il avoit fait bâtir dans la Ruë St. Augustin, près de la porte de Richelieu, une belle maison, qui est à présent l'hôtel de Gramont.

IMITATIONS. Vers 76. *Et jouir du Ciel même irrité contre lui.* Juvénal, Sat. I. v. 47.

— — — *Damnatus inani*

*Judicio (quid enim salvus infamia
 nummis?)*

*Exsul ab octavâ Marius bibit, &
 fruitur Dis*

Iratis.

Dans Sénèque, *Herc. Fur. Act. I. Sc. I. v. 33.* Junon parle ainsi d'Hercule:

— — — *Superat & crescit ma-
 lis,*

Isique nostrâ fruitur.

VERS 77. *Tandis que Colletet.* Il y avoit ainsi dans la première édition; mais depuis, à la priere de Mr. Ogier, ami de Colletet, on mit PELLETIER pour COLLETET. *Jamais personne ne fut moins Parasite, dit Richelet*, que le bon homme du Pelletier: hors qu'il alloit mour-
 trer*

* *Traité de la versification Française, pag. 146.*

On le verra bien-tôt pompeux en cette Ville,
 75 Marcher encor chargé des dépouilles d'autrui,
 Et jouir du Ciel même irrité contre lui.
 Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,
 S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine:
 Savant en ce métier si cher aux beaux Esprits,
 80 Dont Monmaur autrefois fit leçon dans Paris.

B 3

Il est

*trex en ville, c'étoit un véritable Reclus. C'est pourquoi l'Auteur ingénieux * de la guerre des Auteurs, a fait parler ainsi du Pelletier, dans un Sonnet :*

*On me traite de Parasite,
 Moi, qui plus reclus qu'un Hermite,
 Ne mangeai jamais chez autrui.
 O fatalité sans seconde !
 Faut-il qu'on déchire aujourd'hui,
 Celui qui lona tout le monde ?*

Ce n'est que dans les dernières éditions des Satires, que Mr. Despreaux a remis le nom de Colletet; & c'est FRANÇOIS COLLETET, fils de Guillaume, qu'il a voulu désigner. Ils ont été Poètes tous les deux. GUILLAUME COLLETET étoit mort dès l'année 1659. & sa place à l'Académie Française avoit été remplie par Gilles Boileau, frère de notre Auteur.

VERS 80. *Dont Monmaur autrefois fit leçon dans Paris.*) MONMAUR étoit un Professeur en Grec, fameux Parasite, qui alloit chercher sa vie de table en table; & qui, après avoir bien bû, & bien mangé, se mettoit à médire des Savans,

tant vivans que morts. Tous les beaux Esprits de son tems se déchainerent contre lui, à l'envi les uns des autres: & c'est l'Abbé Ménage qui fut l'Auteur de cette célèbre conspiration. En 1636. il écrivit en Latin la vie de Monmaur, sous le nom de *Gargilius Mamurra*: à la fin de cette Pièce Satirique, il exhorta tous les Savans à prendre les armes contre cet Ennemi commun; & l'on peut dire que Monmaur fut accablé des traits de leurs Satires. Dans la même Pièce, Ménage lui donne le surnom de Parasite Pédant, *Parasito-pædagogus*. Il feint même que Monmaur donnoit des leçons sur le métier de Parasite, & lui attribua plusieurs écrits imaginaires sur ce sujet. C'est à quoi Mr. Despreaux fait allusion: *Savant en ce métier . . . Dont Monmaur autrefois fit leçon dans Paris.*

Pierre Monmaur logeoit au Collège des Cholets, sur la Montagne de Ste. Geneviève. Il étoit né dans la Marche, & avoit été Avocat: Ensuite il eut une Chaire de Professeur Royal en Langue Grecque au Collège de Cambrai; C'est pourquoi on le surnoinnoit *Monmaur le Grec*. Il appliquoit tout son esprit à faire des allusions ou jeux de mots sur les noms propres: ces allusions étoient toujours tirées du Grec ou du Latin;

* GUERET, Avocat, qui a fait aussi le Parnasse réformé.

Il est vrai que du Roi la bonté fecourable
 Jette enfin sur la Muse un regard favorable,
 Et réparant du Sort l'aveuglement fatal,
 Va tirer deormais Phébus de l'hôpital.

- 85 On doit tout espérer d'un Monarque si juste.
 Mais sans un Mécénas, à quoi sert un Auguste?
 Et fait comme je suis, au siècle d'aujourd'hui,
 Qui voudra s'abbaïffer à me servir d'appui?
 Et puis, comment percer cette foule effroyable
 90 De Rimeurs affamez dont le nombre l'accable,
 Qui, dès que sa main s'ouvre, y courent les premiers,

Et

tin; & on les appella des *Monmaurismes*, du nom de leur Inventeur. (Mr. de Sallengre a publié en 1716. à la Haye, l'*Histoire de Pierre de Monmaur* en 2 voll. in 8. où il a rassemblé toutes les Pièces compotées pour tourner Monmaur en ridicule. Mr. Bayle, qui nous a donné l'Article de MONTMAUR dans son Dictionnaire, remarque qu'il n'étoit pas à beaucoup près si méprisable qu'on l'a représenté, & qu'il faut bien se garder de prendre pour un fidelle portrait les descriptions satiriques que l'on fit de sa personne & de ses Ouvrages; ce sont des jeux d'esprit & des fictions. DU MONTTEIL.

VERS 81. — Du Roi la bonté fecourable) En ce tems-là le Roi, à la sollicitation de Mr. Colbert, donna plusieurs pensions aux Gens de Lettres dans le Royaume, & dans les Pais étrangers. Ces gratifications commencerent en 1663.

VERS 94. *Aller piller le miel que l'Abeille distille.*) Après ce vers, il y en avoit huit qui sont remarquables: cependant l'Auteur les a su-

primés dans l'édition de 1674. & dans toutes celles qui ont été faites depuis.

*Enfin je ne saurois, pour faire un
 juste gain,*

*Aller bas & rampant fléchir sous
 Chapelain,*

*Cependant, pour flater ce Rimewr
 tutélaire,*

*Le frere, en un besoin, va renier
 son frere;*

*Et Phébus en personne, y faisant
 la leçon,*

*Gagneroit moins ici, qu'au métier
 de maçon;*

*Ou, pour être couché sur la liste
 nouvelle,*

*S'en iroit chez Bilaine admirer la
 Pucelle.*

Cessons donc d'aspirer &c.

Quand le Roi eut résolu de faire des gratifications aux Gens de Lettres,

Et ravissent un bien qu'on devoit aux derniers?

Comme on voit les Frélons, troupe lâche & stérile,
Aller piller le miel que l'Abeille distille.

95 Cessons donc d'aspirer à ce prix tant vanté,
Que donne la faveur à l'importunité.

Saint-Amand n'eut du Ciel que sa veine en partage:
L'habit, qu'il eut sur lui, fut son seul héritage:

Un lit & deux placets composoient tout son bien;

100 Ou, pour en mieux parler, Saint-Amand n'avoit rien.

Mais quoi, las de traîner une vie importune,

Il engagea ce rien pour chercher la Fortune,

B 4

Et

tres, Mr. Colbert chargea CHAPELAIN, de faire la liste de ceux que leur mérite rendoit dignes des bienfaits de sa Majesté. Cette commission fit beaucoup d'honneur à Chapelain, & lui attira les respects intéressés d'une infinité d'Auteurs de toute espèce, qui briguoient sa faveur, en donnant des louanges à son Poème de la Pucelle d'Orléans: C'est pourquoy il est ici appelé, *Rimeur tutélaire*.

Mr. Despreaux étoit brouillé avec son aîné GILLES BOILEAU, l'Académicien; La cause de cette brouillerie est expliquée dans cette Epigramme de Liniere:

*Vous demandez pour quelle affaire
Boileau le Rentier aujourd'hui,
En vant à Despreaux son frere,
C'est qu'il fait des vers mieux que lui.*

Gilles Boileau faisoit sa Cour à Chapelain aux dépens de son Cadet, & c'est à quoi se rapporte le quatrième vers: *Le frere en un besoin va renier*

son frere. Dans la suite notre Auteur voulut effacer jusqu'aux moindres vestiges de ce démêlé: & c'est la principale raison pour laquelle il a retranché ces huit vers.

Dans la première édition, l'Auteur n'avoit désigné Chapelain que par la première lettre de son nom à la fin du second vers. Dans les éditions suivantes il mit, *Pucelain*.

VERS 97. *Saint-Amand n'eut du Ciel &c.*) MARC ANTOINE GERARD DE SAINT-AMAND, né à Rouen, fils d'un Gentilhomme Verrier. Il étoit de l'Académie Française, & mourut en 1660. ou 1661. On a plusieurs ouvrages de lui, où il y a beaucoup de génie. Il ne savoit pas le Latin, & étoit fort pauvre.

IMITATIONS. Ibid. *Saint-Amand n'eut du Ciel.*) Juvénal, Sat. III. v. 208.

*Nil habuit Codrus, quis enim negat?
& tamen illud
Perdidit infelix totum nihil.*

VERS

Et tout chargé de vers qu'il devoit mettre au jour,
 Conduit d'un vain espoir, il parut à la Cour,
 105 Qu'arriva-t-il enfin de sa Muse abusée?
 Il en revint couvert de honte & de risée;
 Et la Fièvre au retour terminant son destin,
 Fit par avance en lui ce qu'auroit fait la Faim.
 Un Poëte à la Cour fut jadis à la mode:
 110 Mais des Fous aujourd'hui c'est le plus incommode:
 Et l'Esprit le plus beau, l'Auteur le plus poli,
 N'y parviendra jamais au fort de l'Angeli.

Faut-il donc désormais jouer un nouveau rôle?
 Dois-je, las d'Apollon, recourir à Bartole,

Et

VERS 103. *Et tout chargé de vers.*) Il avoit fait entre autres, un Poëme de la Lune, dans lequel il louoit le Roi, surtout de savoir bien nager: car le Roi, dans sa jeunesse, étant à Saint Germain, s'exerçoit quelquefois à nager dans la Seine. Le Roi ne put souffrir la lecture du Poëme de Saint-Amand; & l'Auteur ne survêcut pas long-tems à cet affront.

VERS 112. *N'y parviendra jamais au fort de l'Angeli.*) L'ANGELI étoit un fou, qui avoit suivi en Flandres Mr. le Prince de Condé, en qualité de valet d'écurie. Ce Prince l'ayant ramené en France, le donna au Roi. L'Angeli, quoique fou, avoit de l'esprit. Il trouva le secret de plaire aux uns, & de se faire craindre des autres, & tous lui donnoient de l'argent; de sorte qu'il amassa environ vingt-cinq mille écus. Mais ses railleries piquantes le firent enfin chasser de la Cour. On raconte que MARIIGNI étant un jour au dîner du Roi, dit à quelqu'un, en voyant l'Angeli, qui fai-

soit rire le Roi par ses folies: *De tous nous autres fous, qui avons suivi M. le Prince, il n'y a que l'Angeli qui ait fait fortune.*

VERS 114. *Dois-je, las d'Apollon, recourir à Bartole?*) C'est-à-dire, dois-je quitter la Poësie pour la Jurisprudence? BARTOLE étoit un célèbre Jurisconsulte d'Italie, qui a fait d'amples Commentaires sur le Droit. Notre Auteur se désigne ici lui-même. Il avoit été reçu Avocat au Parlement, le 4. de Decembre 1656. étant âgé de 20. ans, & il suivit le Barreau pendant quelque tems; mais il préféra les douceurs de la Poësie, au tumulte des affaires; & les occupations que sa réputation naissante lui donna, achevèrent de l'arracher à la Jurisprudence.

VERS 115. *Et feuilletant Louet allongé par Brodeau.*) GEORGE LOUET, Conseiller au Parlement de Paris, a fait un Recueil d'Arrêts, qui est fort estimé, & JULIEN BRODEAU, Avocat au même

115 Et feuilletant Louet allongé par Brodeau,
 D'une robbe à long plis balayer le Barreau?
 Mais à ce seul penser, je sens que je m'égare.
 Moi? que j'aïlle crier dans ce país barbare,
 Où l'on voit tous les jours l'Innocence aux abois
 120 Errer dans les détours d'un Dédale de Lois,
 Et dans l'amas confus des chicanes énormes,
 Ce qui fut blanc au fond rendu noir par les formes;
 Où Patru gagne moins qu'Huot & le Mazier,
 Et dont les Cicerons se font chez Pé-Fournier?
 125 Avant qu'un tel dessein m'entre dans la pensée,
 On pourra voir la Seine à la Saint Jean glacée,

B 5

Ar-

même Parlement, y a ajoûté un savant Commentaire.

IMITATIONS. Vers 122. *Ce qui fut blanc au fond, rendu noir par les formes.*) C'est une manière de proverbe.

Candida de nigris, & de candentibus atra.

Ovid. Metam. XI. v. 315., & Juvénal, Sat. III. 30. en ces mots que notre Auteur a eus en vñe:

— *Maneant qui nigrum in candida vertunt.*

VERS 123, *Où Patru gagne moins qu'Huot & le Mazier.*) OLIVIER PATRU, Avocat au Parlement, & l'un des Quarante de l'Académie Française, étoit de Paris, fils d'un Procureur de la Cour. Il nâquit en 1604. L'amour qu'il avoit pour les belles Lettres, ruina sa fortune, comme il en convenoit lui-même*,

& fut cause qu'il ne s'attacha pas alléz à sa profession, quoi qu'il fût très-habile Avocat. Ses Plaidoïés imprimés font des preuves immortelles de son esprit, & de son éloquence. Nous aurons occasion de parler de lui dans la suite.

HUOT, & LE MAZIER: Ces deux Avocats étoient d'un mérite fort médiocre; mais ils ne laissoient pas d'être fort employés; parce qu'ils se chargeoient de toutes sortes de causes, bonnes & mauvaises, & les défendoient avec beaucoup de bruit.

VERS 124. *Et dont les Cicerons se font chez Pé-Fournier?*) PIERRE FOURNIER, Procureur au Parlement, signoit *P. Fournier*, pour se distinguer de quelques-uns de ses confreres qui portoient aussi le nom de *Fournier*: C'est pourquoi on l'appelloit ordinairement PE-FOURNIER. Tous les Procureurs, qui ont des confreres de même nom qu'

* Lettre à Mr. de Montausier.

Arnaud à Charenton devenir Huguenot,
Saint-Sorlin Janféniste, & Saint-Pavin bigot.

Quittons donc pour jamais une Ville importune,
130 Où l'Honneur a toujours guerre avec la Fortune:
Où le Vice orgueilleux s'érige en Souverain,
Et va la mitre en tête & la crosse à la main:
Où la Science triste, affreuse, délaissée,
Est par tout des bons lieux comme infame chassée;
135 Où le seul Art en vogue est l'Art de bien voler:

Où

qu'eux, se distinguent ainsi par la première lettre de leur nom de Barème. Dans la Comédie Italienne d'*Arlequin Procureur*, Arlequin, pour imiter ce vers, se nommoit *Pé-Arlequin*.

CHANGEMENT. Vers 127. *Arnaud à Charenton &c.*) Au lieu de ce Vers & de celui qui suit, il y avoit dans la première composition, avant l'Impression :

*Le Pape devenir un zélé Huguenot,
Sainte Beuve Jésuite, & Saint Pa-
vin dévot.*

Mr. de SAINTE BEUVE étoit un célèbre Docteur de Sorbonne.

Ibid. *Arnaud à Charenton devenir Huguenot.*) Messire ANTOINE ARNAUD, Docteur de Sorbonne. Les Ouvrages que ce savant Docteur a publiés contre les Calvinistes, prouvent assez combien il étoit éloigné d'embrasser leurs sentimens.

VERS 128. *Saint-Sorlin Janféniste.*) JEAN DESMARETS DE

SAINTE-SORLIN, après avoir cessé d'écrire pour le Théâtre, publia un écrit en 1665. contre les Religieuses de Port-Royal, qui étoient accusées de Janfénisme.

Ibid. — *Et Saint-Pavin bigot.*) SANGUIN DE ST. PAVIN, étoit un fameux Libertin, disciple de Théophile, aussi bien que Desbarreaux, Bardouville, & quelques autres. Saint Pavin a fait lui-même la peinture de ses sentimens, & de ses mœurs, dans les vers suivans: *

*Je n'ai l'esprit embarrassé
De l'avenir ni du passé.*

*Ce qu'on dit de moi peu me choque.
De force choses je me moque;*

Et sans contraindre mes desirs,

Je me donne entier aux plaisirs,

Le jeu, l'amour, la bonne chèvre &c.

Cependant, S. Pavin ne put souffrir que l'on eût mis sa conversion au rang des impossibilités morales. On verra ci-après, dans les Remarques sur les Epigrammes, ce qu'il fit

* *Portrait de S. Pavin, fait par lui-même.*

Où tout me choque: enfin, où . . . Je n'ose parler.
 Et quel Homme si froid ne feroit plein de bile,
 A l'aspect odieux des mœurs de cette Ville?
 Qui pourroit les souffrir? & qui, pour les blâmer,
 140 Malgré Muse & Phébus, n'apprendroit à rimer?
 Non, non, sur ce sujet pour écrire avec grace,
 Il ne faut point monter au fommet du Parnasse,
 Et sans aller rêver dans le double Vallon,
 La colère suffit, & vaut un Apollon.

Tout

fit pour s'en vanger, & ce que lui
 repliqua notre Auteur. Adrien de
 Valois s'est trompé * en disant que
 St. Pavin s'étoit converti, à cause
 d'une voix terrible qu'il ouït au mo-
 ment de la mort de Théophraste, qui
 mourut en 1626.

Gui Patin nous apprend la mort
 de St. Pavin, dans une Lettre du 11.
 d'Avril 1670, & il ajoute, que le
 Curé de St. Nicolas l'obligea d'em-
 ploier en legs pieux le bien qui lui
 restoit.

VERS 132. *Et va la mitre en tête*
& la croix à la main.) Après ce vers
 il y en avoit quatre autres que l'Au-
 teur a supprimés depuis l'édition de
 1674.

Où l'argent seul tient lieu d'esprit
 & de noblesse:
 Où la Vertu se pèse au poids de la
 Richesse;

Où l'on emporte à peine, à suivre
 les neuf Sœurs,

*Un laurier chimérique, & de mai-
 gres honneurs.*

IMITATIONS. VERS 133. *Où*
la Science triste, &c.) Ces deux vers
 sont imités de Regnier, Satire III.

*Si la Science pauvre, affreuse, &
 méprisée,*

*Sert au Peuple de fable, aux plus
 grands de risée.*

VERS 136. *Où tout me choque:*
Enfin, où . . . Je n'ose parler.)
 Dans les premières éditions, la pon-
 ctuation du dernier hémistiche étoit
 ainsi: *Enfin, où je n'ose parler.*
 M. Racine conseilla à l'Auteur de
 marquer une suspension après la
 particule *où . . .* ce qui rend le
 sens bien plus fort, & l'expression
 plus vive.

IMITATIONS. VERS 144. *La co-
 lère suffit, & vaut un Apollon.)* Ju-
 vénal en ce vers célèbre, Sat. I. v. 79.
Si na-

* *Valesiana* p. 32.

145 Tout beau, dira quelqu'un, vous entrez en furie,
 A quoi bon ces grands mots? Doucement, je vous prie.
 Ou bien montez en Chaire, & là, comme un Docteur,
 Allez de vos Sermons endormir l'Auditeur.
 C'est-là que bien ou mal on a droit de tout dire.

150 Ainsi parle un Esprit qu'irrite la Satire,
 Qui contre ses défauts croit être en sûreté,
 En raillant d'un Censeur la triste austerité:
 Qui fait l'homme intrépide, & tremblant de foiblesse,
 Attend pour croire en Dieu que la fièvre le presse;

Et

*Si natura negat, facit indignatio
 versum.*

*Grand Dieu, tes jugemens sont rem-
 plis d'équité, &c.*

Regnier l'avoit ainsi traduit, Sat. II.

Voïez la remarque sur le vers 660.
 de la Satire X.

*Puis souvent la colère engendre de
 bons vers.*

VERS 155. *Et toujours dans l'ora-
 ge &c.)* Au lieu de ce vers, & du
 suivant, il y avoit ceux-ci dans les
 premières éditions:

Mais on voit combien l'expression
 de Mr. Despreaux est plus noble &
 plus animée.

*Et riant hors de là du sentiment
 commun,*

CHANGEMENT. Vers 145.
Tout beau, dira quelqu'un.) Dans
 les premières éditions il y avoit:
Mais quoi, dira quelqu'un.

*Prêche que Trois sont Trois, & ne
 font jamais Un.*

VERS 154. *Attend pour croire en
 Dieu, que la fièvre le presse.)* Ce vers
 désigne particulièrement le fameux
 DES BARREAUX, qui, selon le
 langage de Bourfaut dans ses Let-
 tres, ne croyoit en Dieu que quand il
 étoit malade. Pendant une maladie
 qu'il eut, il fit un Sonnet de piété,
 qui est connu de tout le monde, &
 qui est très-beau; mais quand sa
 santé fut revenuë, il desavoua for-
 tement ce Sonnet. Il commence
 par ce vers:

Mais ces vers parurent trop hardis,
 & même un peu libertins; aussi
 bien que ceux-ci qui venoient un
 peu après:

*C'est-là ce qu'il faut croire, & ce
 qu'il ne croit pas;*

*Pour moi, qui suis plus simple, &
 que l'Enfer étonné.*

Mr. Arnaud les fit changer. *Otez
 tout cela, lui dit-il, vous aurez trois
 ou quatre Libertins à qui cela plaira,
 & vous*

155 Et toujours dans l'orage au Ciel levant les mains,
 Dès que l'air est calmé, rit des foibles Humains.
 Car de penser alors qu'un Dieu tourne le Monde,
 Et règle les ressorts de la Machine ronde,
 Ou qu'il est une vie au delà du trépas,
 160 C'est-là, tout haut du moins, ce qu'il n'avoûra pas.

Pour moi qu'en fanté même un autre Monde étonne,
 Qui crois l'ame immortelle, & que c'est Dieu qui tonne,
 Il vaut mieux pour jamais me bannir de ce Lieu.
 Je me retire donc. Adieu, Paris, Adieu.

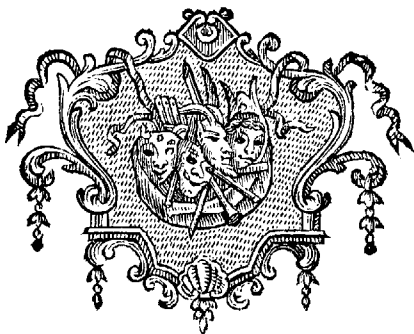
*Et vous perdrez je ne sai combien
 d'honnêtes gens, qui liroient vos Ouvrages..*

DES MARETS avoit censuré
 ces quatre Vers; & remarqué que
 celui-ci:

*Prêche que Trois sont Trois, & ne
 font jamais Un,*

sont pris de l'Impie en la Comédie
 du Festin de Pierre. DU MON-
 TEIL.

CHANGEMENT. Vers 157. Car
 de penser alors.) Dans les premiè-
 res éditions, il y avoit : Car enfin,
 de penser.



SATIRE II.

A.M. DE MOLIERE.

RARE & fameux Esprit, dont la fertile veine
 Ignore en écrivant le travail & la peine;
 Pour qui tient Apollon tous ses trésors ouverts,
 Et qui fais à quel coin se marquent les bons vers;
 5 Dans les combats d'esprit savant Maître d'escrime,
 Enseigne moi, MOLIERE, où tu trouves la rime.
 On diroit, quand tu veux, qu'elle te vient chercher.
 Jamais au bout du vers on ne te voit broncher;
 Et sans qu'un long détour t'arrête, ou t'embarresse,
 10 A peine as-tu parlé, qu'elle-même s'y place.
 Mais moi, qu'un vain caprice, une bizarre liuneur

Pour

Le sujet de cette Satire est, *la difficulté de trouver la Rime, & de la faire accorder avec la Raison.* Mais l'Auteur s'est appliqué à les concilier toutes deux, en n'employant dans cette Pièce, que des Rimes extrêmement exactes.

Cette Satire n'a été composée qu'après la septième: ainsi elle est la quatrième dans l'ordre du tems. Elle fut faite en 1664.

La même année, l'Auteur étant chez Mr. Du Brouffin, avec Mr. le Duc de Vitri, & Moliere; ce dernier y devoit lire une Traduction de Lucrèce en vers François, qu'il avoit faite dans sa jeunesse. En attendant le diner, on pria M. Despreaux de réciter la Satire adressée à Moliere; mais après ce récit, Moliere ne voulut plus lire sa Traduc-

tion, craignant qu'elle ne fût pas allée belle pour soutenir les louanges qu'il venoit de recevoir. Il se contenta de lire le premier Acte du Misantrope, auquel il travailloit en ce tems-là; disant, qu'on ne devoit pas s'attendre à ces vers aussi parfaits & aussi achevés que ceux de Mr. Despreaux; parce qu'il lui faudroit un tems infini, s'il vouloit travailler ses Ouvrages comme lui.

VERS 17. *Si je veux d'un Galant &c.*) Ces deux vers étoient ainsi:

*Si je pense parler d'un Galant de
 notre âge,*

*Ma plume pour rimer rencontrera
 Ménage.*

Mais heureusement pour l'Abbé Ménage, l'Abbé de Pure fit en ce tems-là

- Pour mes péchés, je croi, fit devenir Rimeur:
 Dans ce rude métier, où mon esprit se tuë,
 En vain, pour la trouver, je travaille & je fuë.
 15 Souvent j'ai beau rêver du matin jusqu'au soir:
 Quand je veux dire *blanc*, la quinteuse dit *noir*.
 Si je veux d'un Galant dépeindre la figure,
 Ma plume pour rimer trouve l'Abbé de Pure;
 Si je pense exprimer un Auteur sans défaut,
 20 La Raison dit Virgile, & la Rime Quinaut.
 Enfin quoique je fasse, ou que je veuille faire,
 La bizarre toujours vient m'offrir le contraire.
 De rage quelquefois, ne pouvant la trouver,
 Triste, las, & confus, je cesse d'y rêver:
 25 Et maudissant vingt fois le Démon qui m'inspire,
 Je fais mille sermens de ne jamais écrire,

Mais

là des Vers contre notre Auteur. C'étoit une Parodie de la Scène de Corneille, dans laquelle Auguste confond Ciinna après la découverte de sa conjuration; & dans cette Parodie, Mr. Colbert convainquoit Mr. Despreaux d'être l'Auteur de quelques Libelles qui paroissoient alors. Mr. Despreaux n'étoit pas assuré que de Pure eût fait cette Parodie maligne; mais il savoit bien que cet Abbé distribuoit. Pour toute vengeance d'une si noire calomnie, notre Auteur se contenta de mettre le nom de l'Abbé de Pure dans cette Satire, où il le traite ironiquement de Galant, parce que cet Abbé affectoit un air de propreté & de galanterie, quoi qu'il ne fût ni propre ni galant.

MICHEL DE PURE étoit de Lyon, où son Pere avoit été Prevôt

des Marchands, en 1634. & son Aïeul, Echevin en 1596. Il avoit publié en 1663. une fort mauvaise Traduction de *Quintilien*. Dans la suite il traduisit encore *l'Histoire des Indes*, écrite en Latin par le P. *Maffée*; & *l'Histoire Africaine*, écrite en Italien par *J. B. Birago*. Il a aussi traduit *la Vie de Leon X.* du Latin de *Paul Jove*; & de plus il a fait un Roman, qui a pour titre, *les Précieuses*; la *Vie du Maréchal de Gassion*, &c.

VERS 20. *La Raison dit Virgile, & la Rime Quinaut.*) PHILIPPE QUINAUT, Auteur de plusieurs Tragédies, imprimées en deux volumes, mais qui sont absolument tombées dans l'oubli. Il a depuis composé des Opéra. Il fut reçu à l'Académie Française, en l'année 1670. & mourut en 1688.

VERS

Mais quand j'ai bien maudit & Muses & Phébus,
Je la voi qui paroît, quand je n'y pense plus.

Aussi-tôt, malgré moi, tout mon feu se rallume:

30 Je reprends sur le champ le papier & la plume,

Et de mes vains fermens perdant le souvenir,

J'attens de vers en vers qu'elle daigne venir.

Encor si pour rimer, dans sa verve indiscrete,

Ma Muse au moins souffroit une froide épithete:

35 Je ferois comme un autre, & sans chercher si loin,

J'aurois toujourns des mots pour les coudre au besoin,

Si je louois Philis, *En miracles féconde;*

Je trouverois bien-tôt, *A nulle autre seconde,*

Si je voulois vanter un objet *Nompareil;*

40 Je mettrois à l'instant, *Plus beau que le Soleil.*

Enfin parlant toujourns d'*Astres* & de *Merveilles,*

De *Chef-d'œuvres des Cieux*, de *Beautez sans pareilles;*

Avec

VERS 35. *Je ferois comme un autre.*) GILLES MÉNAGE, dont les Poësies sont remplies d'expressions semblables à celles que notre Auteur reprend dans les vers suivans: ce qui marque un génie froid & stérile, tel qu'étoit celui de l'Abbé Ménage, qui n'avoit point de Naturel à la Poësie, & qui ne faisoit des vers qu'en dépit des Muses; comme il l'a dit lui-même dans la Préface de ses Observations sur Malherbe.

Gilles Boileau frere de notre Auteur, avoit déjà repris l'Abbé Ménage de son affectation à employer ces sortes de Phrases Poëtiques: *En charmes si féconde, A nulle autre pareille; A nulle autre seconde: Ce chef-d'œuvre des Cieux, Ce miracle d'amour,* &c. on peut voir l'Aviz à

Mr. Ménage, sur son Eglogue intitulée *Christine.* p. 16.

VERS 46. *Dans mes Vers reconfus mettre en pièces Malherbe.*) Il étoit difficile de faire un vers qui rimât avec celui-ci. Cela parut même impossible à la Fontaine, à Moliere, & à tous les amis que notre Poëte consulta. Cependant il trouva le vers qu'il cherchoit.

(*Et transposoit cent fois le nom
& le verbe.*)

Quand il le dit à la Fontaine, *Ab! le voilà,* s'écria celui-ci, en l'interrompant: *Vous êtes bien-heureux. Je donnerois le plus beau de mes Contes pour avoir trouvé cela.*

Mr.

Avec tous ces beaux mots souvent mis au hazard,
 Je pourrois aisément, fans génie & fans art,
 45 Et transposant cent fois & le nom & le verbe.
 Dans mes vers recoufus mettre en pièces Malherbe.
 Mais mon Esprit, tremblant sur le choix de ses mots,
 N'en dira jamais un, s'il ne tombe à propos,
 Et ne sauroit souffrir, qu'une phrase infipide
 50 Vienne à la fin d'un vers remplir la place vuide.
 Ainsi recommençant un ouvrage vingt fois,
 Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois.

Maudit soit le premier, dont la verve insensée
 Dans les bornes d'un vers renferma sa pensée,
 55 Et donnant à ses mots une étroite prison,
 Voulut avec la Rime enchaîner la Raïson.
 Sans ce métier, fatal au repos de ma vie,
 Mes jours pleins de loisir couleroient sans envie,

Je

Mr. Despreaux faisoit ordinairement le second vers avant le premier. C'est un de plus grands secrets de la Poésie, pour donner aux vers beaucoup de sens & de force. Il conseilla à Mr. Racine de suivre cette methode; & il disoit à ce propos: *Je lui ai appris à rimer difficilement.*

VERS 53. *Maudit soit le premier, dont la verve insensée, &c.*) Mr. Arnaud d'Andilly entendant réciter cette Satire, fut extrêmement touché de ces quatre vers; il en admira la beauté, & les compara à ceux-ci de BREBEUF, qui sont si fameux: *Pharf. L. III.*

*C'est de lui que nous vient cet Art
 ingénieux*

Tome I.

*De peindre la parole & de parler
 aux yeux;*

*Et par les traits divers des figures
 tracées*

*Donner de la couleur & du corps
 aux pensées.*

Mr. d'Andilly se fit réciter cette Satire trois fois de suite, par l'Auteur.

VERS 57. *Sans ce métier fatal au repos de ma vie, &c.*) Première maniere:

*Sans ce métier, hélas! si contraire
 à ma joie,*

*Mes jours auroient été filés d'or &
 de soie.*

C

L' Au

Je n'aurois qu'à chanter, rire, boire d'autant;
 60 Et comme un gras Chanoine, à mon aise, & content,
 Passer tranquillement, sans souci, sans affaire,
 La nuit à bien dormir, & le jour à rien faire.
 Mon cœur exempt de soins, libre de passion,
 Sait donner une borne à son ambition;
 65 Et fuïant des grandeurs la présence importune,
 Je ne vais point au Louvre adorer la Fortune.
 Et je serois heureux, si, pour me consumer,
 Un destin envieux ne m'avoit fait rimer.

Mais depuis le moment que cette frénésie
 70 De ses noires vapeurs troubla ma fantaisie,
 Et qu'un Démon, jaloux de mon contentement,

M' in-

L'Auteur corrigea ces deux vers, parce que Mr. d'Andilly lui fit remarquer, qu'il tomboit dans le défaut qu'il attaquoit : *Vous blâmez, lui dit Mr. d'Andilly, ceux qui dans leurs vers mettent en pièces Malherbe, & voilà une expression qui est de ce Poëte.* En effet, MALHERBE a employé trois fois cette expression.

I. Dans l'Ode à la Reine Marie de Medicis, 1600.

*Les Parques d'une même soie
 Ne deivent pas tous nos jours.*

II. Dans l'Ode au Duc de Bellegarde, 1608.

*Ainsi de tant d'or & de soie
 Ton âge devide son cours, &c.*

III. Et dans un fragment au Cardinal de Richelieu :

*Nos jours filés de toutes soies
 Ont des ennemis comme des joies, &c.*

VERS 62. *La nuit à bien dormir, & le jour à rien faire.*) Il auroit bien pû mettre la négative, en disant : *La nuit à bien dormir, le jour à ne rien faire ;* comme LA FONTAINE l'a mis depuis dans son Epitaphe :

*Jean s'en alla, comme il étoit venu,
 Mangea le fonds avec le revenu.*

*Tint les trésors chose peu nécessaire.
 Quant à son tems, bien le sût dispenser :*

*Deux parts en fit, dont il souloit
 passer*

*L'une à dormir, & l'autre à ne rien
 faire.*

Mr. Despreaux demanda à l'Académie, laquelle de ces deux manieres valoit mieux, la sienne, ou celle de la Fontaine. Il passa tout d'une voix, que la sienne étoit la meilleure, parce qu'en ôtant la négative,

M'inspira le dessein d'écrire poliment:
 Tous les jours malgré moi, cloué sur un ouvrage,
 Retouchant un endroit, effaçant une page,
 75 Enfin passant ma vie en ce triste métier,
 J'envie en écrivant le fort de Pelletier.

Bienheureux Scuderi, dont la fertile plume
 Peut tous les mois sans peine enfanter un volume.
 Tes Ecrits, il est vrai, sans art & languissans,
 80 Semblent être formez en dépit du bon sens:
 Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
 Un Marchand pour les vendre, & des Sots pour les lire.
 Et quand la Rime enfin se trouve au bout des vers,
 Qu'importe que le reste y soit mis de travers,

C 2

Mal-

ve, Rien faire devenoit une espèce d'occupation.

VERS 76. *J'envie, en écrivant, le fort de Pelletier.*) Poète du dernier ordre, qui faisoit tous les jours un Sonnet. Pelletier prit ce vers pour une louange; & dans cette pensée, il fit imprimer cette Satire dans un Recueil de Poésies, où il y avoit quelques-uns de ses vers. Mr. Despréaux s'étant plaint au Libraire de ce qu'il avoit imprimé cette Satire sans son aveu, le Libraire lui répondit, que c'étoit Pelletier qui l'avoit donnée à imprimer, parce qu'elle étoit à sa louange.

Richeler s'est trompé, quand il a dit que Pelletier mourut en 1660. Lett. Choisies Tom. I. On a parlé de ce Poète, sur le vers 54. du Discours au Roi, & sur le vers 47. de la Satire I.

VERS 77. *Bienheureux Scuderi,* &c.) GEORGE DE SCUDERI de l'Académie Française, a compo-

sé plusieurs Romans: *l'Illustre Bassa, le Caloandre fidelle, &c.* outre le Poème d'*Alaric*, & un grand nombre de Pièces de théâtre. Quoique le Roman de *Cyrus*, & celui de *Clélie*, aient été imprimés sous son nom, ils sont néanmoins de l'illustre MAGDELEINE DE SCUDERI sa Sœur.

BALZAC avoit fait le même jugement de la facilité à écrire de cet Auteur. O bienheureux Ecrivains, s'écrie-t-il, *M. de Sannaise en Latin, & Mr. de Scuderi en François!* J'admire votre facilité, & j'admire votre abondance. Vous pouvez écrire plus de *Calepins*, que moi d'*Almanachs*. Il dit encore: *Bienheureux sont ces Ecrivains qui se contentent si facilement; qui ne travaillent que de la mémoire & des doigts; qui, sans choisir, écrivent tout ce qu'ils savent.* Lett. XII. Liv. XXIII.

CHANGEMENT. Vers 79. — Sans art & languissans :) Dans les pre-

85 Malheureux mille fois celui dont la manie
 Veut aux règles de l'art asservir son génie!
 Un Sot en écrivant fait tout avec plaisir :
 Il n'a point en ses vers l'embarras de choisir,
 Et toujours amoureux de ce qu'il vient d'écrire,
 90 Ravi d'étonnement en soi-même il s'admire.
 Mais un Esprit sublime en vain veut s'élever
 A ce degré parfait qu'il tâche de trouver :

Et

premières éditions il y avoit : *Sans force & languissans.*

en écrivant, &c.) Horace, L. II. Ep. II. 106. & sqq. 125.

VERS 87. *Un Sot en écrivant fait tout avec plaisir* :) Un Théologien François donne une assez plaisante raison de la fotte complaisance avec laquelle les Auteurs médiocres regardent leurs propres Ouvrages. „Selon la justice, dit-il, tout travail honnête doit être récompensé „de louange ou de satisfaction. „Quand les bons Esprits font un „Ouvrage excellent, ils sont justement récompensés par les applaudissemens du Public ; Quand un „pauvre Esprit travaille beaucoup „pour faire un mauvais Ouvrage, „il n'est pas juste ni raisonnable „qu'il attende des louanges publiques ; car elles ne lui sont pas „dûes : Mais afin que ses travaux „ne demeurent pas sans récompense, „Dieu lui donne une satisfaction „personnelle, que personne ne lui „peut envier sans une injustice plus „que barbare. Tout ainsi que Dieu, „qui est juste, donne de la satisfaction aux Grenouilles, de leur „chant : autrement, le blâme public, joint à leur mécontentement, „seroit suffisant pour les réduire au „désespoir. Le P. FRANÇOIS GARASSE, *Somme Théolog.* L. II. p. 419.

Ridentur, mala qui componunt Carmina : verum

Gaudent scribentes, & se venerantur ; & ultro,

Si taceas, laudant ; quidquid scripsere beati, &c.

Prætulerm scriptor delirus, inersque videri,

Dum mea delectent mala me, vel denique fallant :

Quam sapere, & ringi.

VERS 94. *Il plaît à tout le monde, & ne sauroit se plaire.*) En cet endroit, Moliere dit à notre Auteur, en lui ferrant la main : *Voilà la plus belle vérité que vous ayez jamais dite. Je ne suis pas du nombre de ces Esprits sublimes, dont vous parlez ; mais tel que je suis, je n'ai rien fait en ma vie, dont je sois véritablement content.*

Le célèbre SANTEUI. pensoit bien autrement de ses Poësies, il l'avoit même un jour chez Thierrri. à Mr. Despreaux, qui lui dit ; *Vous êtes donc le seul Homme extraordinaire qui ait jamais été parfaitement content*

IMITATIONS. Ibid. *Un Sot*

Et toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,
 Il plaît à tout le monde, & ne fauroit se plaire,
 95 Et Tel, dont en tous lieux chacun vante l'esprit,
 Voudroit pour son repos n'avoir jamais écrit.

Toi donc, qui vois les maux où ma Muse s'abîme,
 De grace, enseigne-moi l'art de trouver la Rime:
 Ou, puisqu'enfin tes soins y feroient superflus,
 100 MOLIERE, enseigne-moi l'art de ne rimer plus.

tent de ses Ouvrages. Alors Santeul, flaté par le titre d'Homme extraordinaire, & voulant faire voir qu'il ne se croioit pas indigne de cet Eloge, revint au sentiment de Mr. Despreaux, & convint qu'il n'avoit jamais été pleinement satisfait des Ouvrages qu'il avoit composés.

Mr. Despreaux citoit un jour à ce propos, ces Réflexions de l'Au-

teur des Caractères: *La même justesse d'esprit qui nous fait écrire de bonnes choses, nous fait appréhender qu'elles ne le soient pas assez pour mériter d'être lues. Un Esprit médiocre croit écrire divinement: Un bon Esprit croit écrire raisonnablement.* LA BRUYERE, ch. des Ouvrages de l'Esprit.



S A T I R E III.

A. **Q**UEL fujet inconnu vous trouble & vous altère?
QD'où vous vient aujourd'hui cet air sombre & fevère,
 Et ce visage enfin plus pâle qu'un Rentier,
 A l'aspect d'un Arrêt qui retranche un quartier?
 5 Qu'est devenu ce teint, dont la couleur fleurie
 Sembloit d'ortolans seuls, & de bisques nourrie,
 Où la joie en son lustre attiroit les regards,
 Et le vin en rubis brilloit de toutes parts?
 Qui vous a pû plonger dans cette humeur chagrine?

A-t-on

Cette Satire a été faite en l'année 1665. Elle contient le récit d'un Festin, donné par un Homme d'un goût faux & extravagant, qui se pique néanmoins de raffiner sur la bonne chère. Ce caractère est semblable à celui qu'Horace donne à Nafidiénus, dans la Satire VIII. du Livre II. où ce Poëte a fait le récit d'un repas ridicule. Un de nos plus célèbres Ecrivains, savant Traducteur & Commentateur d'Horace, ne paroît pas être bien entré dans le sens de son Auteur, quand il a dit, qu'Horace avoit peint le caractère d'un Homme fort avare, qui fait une sottise ostentation de ses richesses. Il semble au contraire, que c'est plutôt le caractère d'un Homme qui ne manque pas de générosité, mais qui manque de goût: d'un Sot magnifique. C'étoit la pensée de Mr. Despreaux. Regnier a fait aussi la Description d'un Soupé ridicule, auquel il fut retenu malgré lui: C'est dans sa dixième Satire.

Bien de gens ont crû faussement, que Mr. Despreaux, dans cette Satire, avoit voulu se dépeindre sous le personnage de celui qui fait le

récit: & sur cela, ils l'ont regardé comme un Homme d'une délicatesse excessive en fait de bonne chère. Mais ils n'ont pas pris garde que, bien loin de se représenter ici lui-même, il se moque d'un Homme qui ne peut s'accommoder que des repas exquis; & que la raillerie ne tombe pas moins sur la délicatesse outrée de celui qui fait le récit du Festin, que sur le Festin même. Il a voulu représenter Mr. du BROUSSIN, qui, selon le langage de notre Auteur, traitoit sérieusement les repas. Quand il fut que Mr. Despreaux travailloit sur cette matière, il tâcha de l'en détourner; disant que ce n'étoit pas là un sujet sur lequel il falût plaisanter; *Choisissez plutôt les Hypocrites*, lui disoit-il sérieusement, *vous avez pour vous tous les honnêtes gens; mais pour la bonne chère, croyez-moi, ne badinez point là-dessus.* Il se reconnut bien dans cette peinture; mais il n'en fut aucun mauvais gré à l'Auteur.

Au reste, il y a sept Personnes que l'on fait parler dans cette Satire: l'Auditeur, ou celui qui interroge au commencement; & six Con-

vives,

10 A-t-on par quelque Edit réformé la cuisine?
 Ou quelque longue pluie, inondant vos vallons,
 A-t-elle fait couler vos vins & vos melons?
 Répondez donc enfin, ou bien je me retire.

P. Ah! de grace, un moment, souffrez que je respire.

15 Je fors de chez un Fat, qui, pour m'empoisonner,
 Je pense, exprès chez lui m'a forcé de dîner.
 Je l'avois bien prévu. Depuis près d'une année,
 J'éluois tous les jours sa poursuite obstinée.
 Mais hier il m'aborde, & me ferrant la main:
 20 Ah! Monsieur, n'a-t-il dit, je vous attens demain.

C 4

N'y

vives, qui font, le Personnage qui fait le récit du Repas, l'Hôte, deux Nobles Campagnards, celui qui est désigné par le Hableur, & enfin un Poète.

VERS 1. A.) Cette lettre, qui est au commencement du premier vers, signifie l'Auditeur, ou celui qui interroge; & la lettre P. qui est devant le quatorzième vers dénote le Poète. L'Auteur avoit dessein d'y mettre un B. pour marquer le *Brouffin*: mais il craignit que son intention ne fût trop marquée.

IMITATIONS. Ibid. *Quel sujet inconnu* &c.) Juvénal commence ainsi sa neuvième Satire:

*Scire velim, quare toties mihi, Na-
 vole, tristis*

Occurvas, fronte obducta? —

— — — — *unde repente*

Tot rugæ?

VERS 4. A l'aspect d'un Arrêt qui retranche un quartier?) En 1664. le Roi supprima un quartier des rentes constituées sur l'Hôtel de Ville: Le Chevalier de CAILLI fit

alors cette Epigramme, dont Mr. Despreaux faisoit cas:

*De nos Rentes, pour nos pechés,
 Si les quartiers sont retranchés,
 Pourquoi s'en émuvoir la bile?
 Nous n'aurons qu'à changer de lieu:
 Nous allons à l'Hôtel-de-Ville,
 Et nous irons à l'Hôtel-Dieu.*

VERS 6. — Et de bisques nourrie.) En ce tems-là, les Bisques étoient un mets fort estimé.

VERS 10. A-t-on par quelque Edit réformé la cuisine?) On publia alors divers Edits de reformation.

CHANGEMENT. Vers 12. *Vos vins & vos melons.*) Dans la première Edition il y avoit: *Vos vins ou vos melons.*

CHANGEMENT. Vers 13. *Répondez donc enfin.*) Il y avoit ici: *Répondez donc du moins.*

VERS 15. *Je fors de chez un Fat.*) C'est celui qui avoit donné le dîner; mais c'est un Personnage feint.

CHANGEMENT. Vers 19. *Mais hier.*) Il y avoit dans les premières Editions: *Quand hier.*

VERS

N'y manquez pas au moins. J'ai quatorze bouteilles
D'un vin vieux . . . Boucingo n'en a point de pareilles ;
Et je gagerois bien que chez le Commandeur,
Villandri priferoit sa sève, & sa verdure.

25 Moliere avec Tartuffe y doit jouer son rôle :

Et Lambert, qui plus est, m'a donné sa parole.

C'est tout dire en un mot, & vous le connoissez.

Quoi Lambert ? Oui, Lambert. A demain. C'est assez.

Ce matin donc, séduit par sa vaine promesse,

30 J'y cours, midi sonnant, au sortir de la Messe.

A peine étois-je entré, que ravi de me voir,

Mon Homme, en m'embrassant, m'est venu recevoir,

Et montrant à mes yeux une allégresse entière,

Nous n'avons, m'a-t-il dit, ni Lambert ni Moliere :

Mais

VERS 22. — (*Boucingo n'en a point de pareilles.*) BOUCINGO, fameux Marchand de vin.

VERS 23. — (*Chez le Commandeur.*) JACQUES DE SOUVRE', Commandeur de St. Jean de Latran, & ensuite Grand Prieur de France. Il aimoit la bonne chère, & tenoit ordinairement une table somptueuse, à laquelle assistoient souvent Mr. du Brouffin, & Mr. de Villandri, qui est nommé dans le vers suivant. Les Repas du *Commandeur* étoient renommés en ce tems-là, & Saint-Evremond en fait mention dans ses *Ecrits* *. Le *Commandeur* de Souvré étoit fils du Maréchal de Souvré, Gouverneur de Louis XIII. & Oncle de Madame de Louvois.

VERS 24. (*Villandri priferoit.*) Mr. de VILLANDRI étoit fils de BALTAZAR LE BRETON, Seigneur

de VILLANDRI, Conseiller d'Etat. Gentilhomme de la Chambre du Roi.

VERS 25. (*Moliere avec Tartuffe.*) La Comédie du *Tartuffe* avoit été défendue en ce tems-là, & tout le monde vouloit avoir Moliere pour la lui entendre reciter.

VERS 26. (*Et Lambert, qui plus est, &c.*) MICHEL LAMBERT, fameux Musicien, étoit souhaité par tout. C'étoit un fort bon homme, qui promettoit à tout le monde, & manquoit presque toujours de parole. Cela est bien marqué dans ce vers & dans les deux suivans. C'étoit l'homme de France qui chantoit le mieux, & on le regardoit comme l'inventeur du beau chant. Il mourut à Paris, au mois de Juin 1696, âgé de 87. ans. Son corps a été mis dans le tombeau de Jean Baptiste Lully son Gendre.

VERS

* *Convers. du Duc de Candale, avec Mr. de St. Evremond.*

- 35 Mais puisque je vous voi, je me tiens trop content.
 Vous êtes un brave homme: Entrez. On vous attend.
 A ces mots, mais trop tard, reconnoissant ma faute,
 Je le suis en tremblant dans une chambre haute,
 Où malgré les volets le Soleil irrité
- 40 Formoit un poële ardent au milieu de l'Eté.
 Le couvert étoit mis dans ce Lieu de plaifance;
 Où j'ai trouvé d'abord, pour toute connoissance,
 Deux nobles Campagnards, grands lecteurs de Romans,
 Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs complimens.
- 45 J'enrageois. Cependant on apporte un potage.
 Un coq y paroiffoit en pompeux équipage,
 Qui changeant fur ce plat & d'état & de nom,
 Par tous les Conviez s'est appellé chapon.

C 5

Deux

VERS 28. *Quoi Lambert? Oul, Lambert. A demain. C'est assez.*) Ce vers est en Dialogue. *Quoi Lambert?* c'est le Convie qui dit ceci. L'Hôte repond: *Oui, Lambert. A demain.* Et le Convie promet d'y aller, en difant: *C'est assez.*

VERS 43. *Deux nobles Campagnards &c.*) De ces deux Campagnards il n'y en a qu'un qui foit un personnage réel. Voiez la Remarque fur le vers 173. de cette Satire.

VERS 44. *Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs complimens.*) *Artamene ou le grand Cyrus*, Roman de Mademoifelle de Scuderi, en dix volumes. Il est rempli de longues conversations, & fur tout de grands Complimens fort ennuyeux. C'est pourquoi Furetiere a dit dans *l'Histoire des troubles arrivés au Royaume d'Eloquence*. *Que les Bourgeois de cette Place* (le Roman de Cyrus) af-

feffoient fur tout d'être fort civils, & de fort bon entretien. La plupart des gens de Province, qui s'imaginoient que le ftile de ces Romans étoit le ftile de la Cour, & un modèle de polireffe, formoient leur langage & leurs complimens fur le *Cyrus* & fur la *Célie*, dont ils retenoient les façons de parler. Ces Romans, dont le goût s'étoit répandu dans toute la France, avoient auffi produit les *Précieufes*: caractère que Moliere a fi bien joué. Les premiers Volumes du Roman de *Cyrus* commencèrent à paroître en 1649.

VERS 45. *Cependant on apporte un potage &c.*) Mr. FOURCROI, célèbre Avocat, s'avifa un jour, de donner un repas semblable en tout à celui qui est décrit dans cette Satire, à M. de Lamoignon, Avocat General; à M. de Menars, Maître des Requêtes, enfuite Préfident à Mortier; à Mr. Despreaux; & à quel-

Deux affiettes fuivoient, dont l'une étoit ornée
 50 D'une langue en ragoût de perfil couronnée:
 L'autre d'un godiveau tout brûlé par dehors,
 Dont un beurre gluant inondoit tous les bords.
 On s'affied: mais d'abord, notre Troupe ferrée
 Tenoit à peine autour d'une table quarrée:
 55 Où chacun, malgré foi, l'un sur l'autre porté,
 Faifoit un tour à gauche, & mangeoit de côté.
 Jugez en cet état si je pouvois me plaire,

Moi

quelques autres. Mais la plaifanterie ne plût point aux Conviez; & l'on dit alors, que ces sortes de repas font bons à décrire & non pas à donner.

VERS 58. *Moi qui ne compte rien ni le vin ni la chèvre.*) Il auroit pû mettre: *Moi qui compte pour rien & le vin & la chèvre.* Mais il a crû l'autre manière plus conforme à l'usage. L'un & l'autre se peuvent dire. Cependant il semble que l'usage y ait mis cette différence, qu'après, *Ne compter pour rien*, il faut une négation; & après, *Compter pour rien*, il faut une affirmation:

*Je ne compte pour rien ni le vin ni
 la chèvre.*

*Moi qui compte pour rien & le vin
 & la chèvre.*

VERS 60. *Qu'aux Sermons de Cassagne, ou de l'Abbé Cotin.*) Ce fut l'Abbé Furetiere qui indiqua à notre Auteur, les deux mauvais Prédicateurs qui font ici nommés: l'Abbé Cassagne & l'Abbé Cotin, tous deux de l'Academie Françoisé. JACQUES CASSAGNE, de la Ville de Nîme, étoit Docteur en Théologie, & Prieur de S. Etienne. Il

fut reçu à l'Academie Françoisé en l'année 1661. à la place de St. Amant, & mourut au moi de Mai 1679. Il a fait la Préface des Oeuvres de Balzac, qui est estimée: il a encore traduit Saluste, &c. Il eut assez de bon sens pour ne rémoigner aucun ressentiment contre l'Auteur des Satires. Mais l'Abbé Cotin ne fit pas de même. Fier & présomptueux comme il étoit, il ne put souffrir que son talent pour la Chaire lui fût contesté. Pour s'en venger il fit une mauvaise Satire contre Mr. Despreaux, dans laquelle il lui reprochoit, comme un grand crime, d'avoir imité Horace, & Juvénal. Cotin ne s'en tint pas là: il publia un Libelle en prose, intitulé: *La Critique desintereffée sur les Satires du tems*; dans lequel il chargeoit notre Auteur des injures les plus grossières, & lui imputoit des crimes imaginaires. Il s'avisa encore malheureusement pour lui, de faire entrer Moliere dans cette dispute, & ne l'épargna pas plus que Mr. Despreaux. Celui-ci ne s'en vengea que par de nouvelles railleries, comme on le verra dans les Satires suivantes; mais Moliere acheva de le ruiner de reputation, en l'immolant sur le Théâtre à la risée publique, dans la Comédie des Femmes

Moi qui ne compte rien ni le vin, ni la chère,
Si l'on n'est plus au large assis en un festin.

60 Qu'aux Sermons de Cassagne, ou de l'Abbé Cotin.

Notre Hôte, cependant, s'adressant à la Troupe:
Que vous semble, a-t-il dit, du goût de cette soupe?
Sentez-vous le citron, dont on a mis le jus,
Avec des jaunes d'œufs mêlés dans du verjus?

65 Ma foi, vive Mignot, & tout ce qu'il apprête!

Les cheveux cependant me dressaient à la tête:

Car

mes savantes, sous le nom de *Tricotin*, qu'il changea dans la suite en celui de *Trissotin*. CHARLES COTIN, Parisien, fut reçu à l'Académie Française en 1656. & mourut au mois de Janvier 1682. Il a fait plusieurs Ouvrages tant en vers qu'en prose.

VERS 63. *Sentez-vous le citron, dont on a mis le jus &c.*) Ces sortes de soupes étoient alors à la mode, & on les appelloit, des *Soupes de l'écu d'argent*. C'étoit l'Enseigne d'un Traiteur qui demouroit dans le quartier de l'Université & qui avoit inventé la manière de les faire.

VERS 65. *Ma foi, vive Mignot, &c.*) JAQUES MIGNOT, Parisien-Traiteur, demouroit dans la Rue de la Harpe, vis-à-vis la Rue percée. Il avoit la charge de Maître Queux de la Maison du Roi, & celle d'Ecuier de la bouche de la Reine: ainsi il crut qu'il étoit de son honneur de ne pas souffrir qu'on traitât d'empoisonneur, un Officier comme lui. Il donna sa plainte à M. Desflita, Lieutenant Criminel, contre l'Auteur des Satires, mais ni ce Magistrat, ni Mr. de Riant, Procureur du Roi, ne voulurent rece-

voir la plainte de *Mignot*: ils le renvoierent, en disant que l'injure dont il se plaignoit, n'étoit qu'une plaisanterie dont il devoit rire tout le premier. Cette raison, bien loin de l'appaiser, ne fit qu'irriter sa colère: & voyant qu'il ne pouvoit esperer de satisfaction par la voie de la Justice, il résolut de se faire justice lui-même. Pour cet effet, il s'avisâ d'un expedient tout nouveau. *Mignot* avoit la reputation de faire d'excellens Biscuits, & tout Paris en envoioit querir chez lui. Il fût que l'Abbé Cotin avoit fait une Satire contre M. Despreaux leur Ennemi commun. *Mignot* la fit imprimer à ses dépens; & quand on venoit acheter des biscuits, il les envelopoit dans la feuille qui contenoit la Satire imprimée, afin de la répandre dans le Public: affoiant ainsi ses talens à ceux de l'Abbé Cotin. Quand Mr. Despreaux vouloit se réjouir avec ses amis, il envoioit acheter des biscuits chez *Mignot*, pour avoir la Satire de Cotin. Cependant la colère de *Mignot* s'appaîsa, quand il vit que la Satire de Mr. Despreaux, bien loin de le décrier, comme il le craignoit, l'avoit rendu extrêmement célèbre. En effet, depuis ce tems-là tout le monde vouloit aller chez lui. *Mignot* a gagné du bien dans sa profession,

Car Mignot, c'est tout dire, & dans le Monde entier,
Jamais empoisonneur ne fut mieux son métier.

J'approuvois tout pourtant de la mine & du geste,
70 Penfant qu'au moins le vin dût reparer le reste.

Pour m'en éclaircir donc, j'en demande. Et d'abord,
Un laquais effronté m'apporte un rouge-bord,
D'un Auvernat fumeux, qui mêlé de Lignage,
Se vendoit chez Crenet, pour vin de l'Hermitage;

75 Et qui rouge & vermeil, mais fade & doucereux,
N'avoit rien qu'un goût plat, & qu'un déboire affreux.
A peine ai-je senti cette liqueur traîtresse,
Que de ces vins mêlés j'ai reconnu l'adresse,
Toutefois avec l'eau que j'y mets à foison,

J'espere

tion, & il fait gloire d'avouër qu'
il doit sa fortune à Mr. Despreaux.

tems de Regnier qui en parle ainsi
dans sa dixième Satire:

VERS 73. *D'un Auvernat fumeux, qui mêlé de Lignage.*) L'Auvernat, ou *Auvernas*, est un vin fort rouge & fumeux, qui n'est bon à boire que dans l'arrière-saison. Ce vin croît aux environs d'Orleans. Il est fait de raisins noirs qu'on appelle du même nom, parce que le plant en est venu d'Auvergne.

Le *Lignage* est un vin moins fort en couleur, qui est fait avec toutes fortes de raisins. Les Cabaretiens mêlent ces deux fortes de vins pour faire leurs vins claires & rosés de plusieurs couleurs.

VERS 74. *Se vendoit chez Crenet.*) Fameux Marchand de vin, qui renait le Cabaret de la Pomme du Pin, vis-à-vis l'Eglise de la Magdelaine, près du pont Notre-Dame. Ce Cabaret étoit déjà renommé du

Où maints Rubis balays tout rougissans de vin,

Montroient un hâc itur à la Pomme de Pin.

Et même du tems de Rabelais, qui dit: *Puis cauponisons es Tabernes meritoires de la Pomme de Pin, de Castel, de la Magdelaine, & de la Mule.* Pantagr. l. 2. ch. 6.

CRENET ne fit pas comme Mignot, car il ne fit que rire du mélange de vins qu'on lui reprochoit dans cette Satire. Et ce reproche n'étoit pas aussi sans fondement, car Mr. du Brouffin avoit fait acheter à Mr. d'Herbaut, chez Crenet, un muid de vin de l'Hermitage, qu'on reconnut ensuite être de ce vin coupé & mélangé: ce qui mit le Brouffin dans une furieuse colère contre Crenet, qu'il ne mena-

na-

- 80 J'espérois adoucir la force du poison.
 Mais qui l'auroit pensé? pour comble de disgrâce,
 Par le chaud qu'il faisoit nous n'avions point de glace,
 Point de glace, bon Dieu! dans le fort de l'Été!
 Au mois de Juin! Pour moi, j'étois si transporté,
 85 Que donnant de fureur tout le festin au Diable,
 Je me suis vû vingt fois prêt à quitter la table,
 Et dût-on m'appeller & fantasque & bourru,
 J'allois fortir enfin, quand le Rôt a paru.
 Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques,
 90 S'élevoient trois lapins, animaux domestiques,
 Qui dès leur tendre enfance élevés dans Paris,
 Sentoient encor le chou dont ils furent nourris.

Au-

naoît pas de moins que de le perdre. C'est à cette aventure que l'Auteur fait allusion.

Ibid. — Pour vin de l'Hermitage.) Il croit sur un côteau situé dans le Dauphiné, proche la ville de Thain, sur le rivage du Rhône, vis-à-vis de Tournon. Sur ce côteau il y a un Hermitage qui a donné son nom au territoire, & au vin qui y vient.

CHANGEMENT. Vers 75. *Et qui rouge & vermeil.*) Il y avoit: *Et qui rouge en couleur*, dans les premières éditions.

VERS 83. *Point de glace, bon Dieu!*) Dans le tems que cette Satire fut faite, l'usage de la glace n'étoit pas si commun en France qu'il l'est à présent. Il n'y avoit que ceux qui se piquoient de délicatesse & de raffinement, qui busaient à la glace. Ainsi la plainte que fait ici le Personnage qui parle,

marque bien son caractère. En France on n'a commencé à boire à la glace que vers la fin du dix-septième Siècle; mais cet usage étoit connu des anciens Romains qui en faisoient leurs délices.

VERS 88. — *Quand le Rôt a paru.*) Quand l'Auteur travailloit à cette Satire, il demanda à Mr. du Brouffin, s'il falloit dire *le Rôt*, ou *le Rôti*. Il répondit qu'on pouvoit dire l'un & l'autre, mais que *Rôt* étoit plus noble. *Servir le Rôt.*

VERS 92. *Sentoient encor le chou.*) Une petite aventure domestique a fourni à l'Auteur l'idée de ce vers & des deux précédens. Un soir il y avoit du monde à souper chez Mr. Boileau son pere. En entrant dans la Salle à manger, on sentit une odeur semblable à celle de la soupe aux choux, dont tout le monde fut frappé. Mr. Boileau demanda à la Cuisiniere, si elle étoit folle de vouloir leur donner une soupe

Autour de cet amas de viandes entassées,
 Regnoit un long cordon d'alouetes pressées,
 95 Et sur les bords du plat, six pigeons étalez
 Présentent pour renfort leurs squelettes brûlez.
 A côté de ce plat paroissent deux salades,
 L'une de pourpier jaune, & l'autre d'herbes fades,
 Dont l'huile de fort loin faisoit l'odorat,
 100 Et nageoit dans des flots de vinaigre rosat.

Tous

aux choix, à souper ? La Cuisinière répondit que ce n'étoit pas son dessein ; cependant on sentoit toujours la même odeur : mais à peine eut-on servi le Rôt, que l'on découvrit au fond du bassin un Lapin nourri aux choux, qui étoit caché sous le reste de la viande : car on la servoit alors en Pyramide. Dès que l'on vit le Lapin, on ne chercha plus d'où venoit cette odeur. On le fit d'abord emporter ; mais il avoit répandu par tout une odeur de chou qui dura tout le reste du repas.

VERS 94. *Regnoit un long cordon d'alouetes pressées.*) Comme ce Repas se donnoit en Été, au mois de Juin, les Critiques ont prétendu qu'en ce tems-là on ne mangeoit pas d'Alouetes. C'est Bourfaut qui a fait cette objection dans une petite Pièce de Théâtre, intitulée *la Satire des Satires*, imprimée en 1669.

Notre Auteur répondoit, qu'il a eu raison de faire servir des Alouetes dans ce repas, parce que c'est un repas donné par un homme d'un goût bizarre & extravagant, qui cherche des mets extraordinaires. Qu'ainsi, l'on peut présumer qu'il a donné des Alouetes quoi que mauvaises, dans une saison où il n'est pas impossible d'en avoir, puis qu'

il y en a en tout tems : les Alouetes n'étant pas des oiseaux de passage. D'ailleurs, cette faute tombe sur Mignot qui avoit préparé le repas, & non pas sur le Poète qui en fait la description. Mais au fond, l'Auteur auroit peut-être changé cet endroit, si ses ennemis ne s'étoient pas si fort applaudis de cette critique.

IMIT. Ibid. *Un cordon d'Alouetes.*) Les Latins disoient dans le même sens,

*Une couronne d'Alouetes, de Gri-
ves, &c.*

*Texta Rosis fortasse tibi, vel di-
vite Nardo,*

*At mihi de Turdis facta Coro-
na placet.*

Martial. XIII. Epig. LI.

IMIT. Vers 96. *Leurs squelettes brûlez.*) Horace, dans son récit d'un festin ridicule, applique aux Merles, ce que notre Auteur dit ici des Pigeons :

—— — *Tum pectore adusto
Vidimus & Merulas poni.* L. II.

Sat. VIII, 90.

VERS

Tous mes Sots à l'instant changeant de contenance,
 Ont loué du festin la superbe ordonnance,
 Tandis que mon Faquin, qui se voïoit prifer,
 Avec un ris moqueur les prioit d'excuser.
 105 Sur tout certain Hableur, à la gueule affamée,
 Qui vint à ce festin conduit par la fumée,
 Et qui s'est dit Profès, dans l'Ordre des Côteaux,
 A fait, en bien mangeant, l'éloge des morceaux.

Je

VERS 105. *Sur tout certain Hableur.*) Celui dont le caractère est si vivement exprimé dans ces dix vers, s'appelloit B. D. L. Cousin issu de Germain de notre Auteur. Il étoit neveu de M. de L. . . . Grand Audiancier de France, qui lui avoit acheté une charge de Président à la Cour des Monnoies ; mais il dissipa tout son bien ; & son Oncle l'ayant abandonné, il fut réduit à vivre chez ses amis. Il alloit souvent chez Mr. Boileau le Greffier, frere aîné de Mr. Despreaux. Ce fut là que se passa entre ce même Mr. D. L. . . . & la Comtesse de CRISSE, cette Scène plaisante & vive qui a été décrite par Mr. Racine dans ses *Plaideurs*, sous les noms de Chicaneau & la Comtesse de Pimbêche. La Comtesse de Crissé étoit une Plaideuse de profession, qui a passé toute la vie dans les procès, & qui a dissipé de grands biens dans cette occupation ruineuse. Le Parlement fatigué de son obstination à plaider, lui défendit d'intenter aucun procès, sans l'avis par écrit de deux Avocats que la Cour lui nomma. Cette interdiction de plaider la mit dans une fureur inconcevable. Après avoir fatigué de son desespoir, les Juges, les Avocats, & son Procureur ; elle alla encore, porter ses plaintes à Mr. Boileau le Greffier, chez qui

se trouva par hazard Mr. de L. . . dont il s'agit. Cet Homme qui vouloit se rendre nécessaire par tout, s'avisa de donner des conseils à cette Plaideuse. Elle les écouta d'abord avec avidité ; mais par un mal-entendu qui survint entre eux, elle crut qu'il vouloit l'insulter, & l'accabla d'injures. Mr. Despreaux, qui étoit présent à cette Scène, en fit le récit à Mr. Racine qui l'accommoda au Théâtre, & l'inséra dans la Comédie des *Plaideurs*. Il n'a presque fait que la rimer. La première fois que l'on joua cette Comédie, on donna à l'Actrice qui representoit la Comtesse de Pimbêche, un habit de couleur de Rose-seche, & un masque sur l'oreille ; qui étoit l'ajustement ordinaire de la Comtesse de Crissé.

VERS 107. *Dans l'Ordre des Côteaux.*) Les Côteaux : ce nom fut donné à trois grands Seigneurs tenant table, qui étoient partagés sur l'estime qu'on devoit faire des vins des Côteaux qui sont aux environs de Rheims. Ils avoient chacun leurs partisans : *Je ne puis m'ôter de l'esprit* (dit le P. Bouhours) *qu'on n'entendra pas un jour l'Auteur des Satires, dans la description de son Festin :*

Sur

Je riois de le voir, avec sa mine étique,
 105 Son rabat jadis blanc, & sa perruque antique,
 En lapins de garenne ériger nos clipiers,

Et

Sur tout certain Habléur, &c.

„Je me suis même mis en tête (con-
 „tinué le P. Bouhours) que les Com-
 „mentateurs se tourmenteront fort
 „pour expliquer ce *Profès dans l'Or-*
 „*dre des Côteaux*, & qu'on pourra
 „bien le corriger en lisant, *Profès*
 „*dans l'Ordre de Cisteaux*, par la rai-
 „son que l'*Ordre des Côteaux* ne se
 „trouvera point dans l'Histoire Ec-
 „clesiastique, & que les gens de ce
 „tems-là ne sauront pas que cet Or-
 „dre n'étoit qu'une Société de fins
 „Débauchez, qui vouloient que le
 „vin qu'ils bûvoient, fût d'un cer-
 „tain côteau; & qu'on les appel-
 „loit pour cela *les Côteaux*.

Les plus fameux Côteaux qui pro-
 duisent le vin de Champagne, sont
 Rheims, Pérignon, Silléri, Haut
 villier, Ai, Taissy, Verzenai, St.
 Thiéri. Notre Auteur disoit, que
 ces trois Seigneurs qu'on nommoit
les Côteaux, étoient le Commandeur
 de SOUVRE', le Duc de MOR-
 TEMAR, & le Marquis de SILLÉ-
 RIERI.

Menage donne une autre origi-
 ne à ce nom-là. „Ce fut, dit-il,
 „feu Mr. de LAVARDIN, Evê-
 „que du Mans, qui se plaignant de
 „ces Messieurs qui disoient que son
 „vin n'étoit pas bon, dit que c'étoient
 „des délicats qui ne vouloient du
 „vin que d'un certain Côteau, &
 „là-dessus on les appella *les Côteaux*.
 „Ces Messieurs étoient le Marquis
 „de BOIS-DAUFIN, du nom de
 „Laval; Le Comte d'OLONNE,
 „du nom de la Trimonille; L'Abbé
 „de VILLARCEAUX, du nom de
 „Mornai; & le Comte du BROUS-
 „SIN, du nom de Brûlart. *Dist.*
étymol.

*Fragment d'une Lettre de Mr.
 DES MAIZEAUX à
 * * * sur ce sujet.*

„Lorsque je priaï Mr. de St.
 „EVREMOND de m'apprendre
 „l'origine du nom de COTEAUX,
 „je lui fis voir ce que Menage a
 „écrit là-dessus dans son *Dictionnai-*
 „*re étymologique*, où il dit, que Mr.
 „de Lavardin Evêque du Mans se
 „plaignant de quelques grands Seig-
 „neurs qui disoient que son Vin n'é-
 „toit pas bon, dit que c'étoient des
 „délicats qui ne vouloient du vin que
 „d'un certain Côteau &c. Mr. de
 „St. Evremond m'assûra que cet
 „Auteur se trompoit: car 1. ceux
 „à qui on donna le nom de CÔ-
 „TEAUX n'étoient pas de grands Seig-
 „neurs. 2. Ils ne disoient point que
 „le Vin de l'Evêque du Mans n'é-
 „toit pas bon. 3. Ce Prelat ne se
 „plaignoit point d'eux. 4. Il ne
 „parloit pas d'un certain Côteau.
 „5. L'Abbé de Villarceaux n'en étoit
 „pas, lui qui ne s'entendoit nulle-
 „ment en délicatesse: ni du Brouf-
 „sin, qui n'est venu que dix ans
 „après. Mr. de St. Evremond ajou-
 „ta qu'il étoit lui-même à la table
 „de l'Evêque du Mans, lorsque ce
 „Prelat donna, pour ainsi dire, nais-
 „sance au fameux nom de CÔ-
 „TEAUX. Il m'aprit ensuite la veri-
 „table origine de ce nom-là, que
 „j'ai rapportée dans la VIE de Mr.
 „de St. Evremond.,,

Voici l'endroit de la *Vie de St.
 Evremond*, où Mr. des Maizeaux
 parle des Côteaux. „Mr. de St. Evre-
 „mond, dit-il, se rendit fameux par
 „son raffinement sur la bonne chère,
 „re. Mais dans la bonne chère,
 „on recherchoit moins la somptuo-
 „sité

Et nos pigeons Cauchois en superbes Ramiers :
 Et pour flatter notre Hôte, observant son visage
 Composer sur ses yeux son geste & son langage.

Quand

„sité & la magnificence, que la dé-
 „licateffe & la propreté. Tels étoient
 „les repas du Commandeur de
 „Souvré, du Comte d'Olonne, &
 „de quelques autres Seigneurs qui
 „tenoient table. Il y avoit en-
 „tr'eux une espèce d'émulation,
 „à qui seroit paroître un goût
 „plus fin, & plus délicat. Mr.
 „de Lavardin, Evêque du Mans &
 „Cordon-bleu, s'étoit aussi mis
 „sur les rangs. Un jour que Mr.
 „de St. Evremond mangeoit chez
 „lui, cet Evêque se prit à le rail-
 „ler sur la Délicateffe, & sur celle
 „du Comte d'Olonne, & du Mar-
 „quis de Bois-Dauphin. *Ces Mes-*
 „sieurs, dit ce Prélat, *ouvent tout*
 „à force de vouloir raffiner sur tout.
 „Ils ne sauroient manger que du Veau
 „de riviere : il faut que leurs Per-
 „drix viennent d'Anvergne : que leurs
 „Lapins soient de la Roche-Guyon
 „ou de Verfine. Ils ne sont pas moins
 „difficiles sur le Fruit : & pour le Vin,
 „ils n'en sauroient boire que des trois
 „Côteaux, d'Aï, d'Haut-Villiers, &
 „d'Avenay. Mr. de St. Evremond
 „ne manqua pas de faire part à ses
 „Amis de cette conversation ; & ils
 „reperèrent si souvent ce qu'il avoit
 „dit des Côteaux, & en plaisante-
 „rent en tant d'occasions, qu'on
 „les appella LES TROIS CÔ-
 „TEAUX.

Mr. des Maizeaux remarque dans
 le même endroit, que le Pere Bou-
 hours, Mr. Ménage & Mr. Des-
 preaux se sont trompés sur l'origi-
 ne du nom de Côteaux ; & il ren-
 voye à ce qu'on a dit là-dessus dans
 les *Nouvelles de la Republique des*
Lettres, Août 1704. pag. 165. &
 suiv. Voyez la *Vie de Mr. de St.*

Evremond sous l'année 1654. p.
 39. & 40. de l'Ed. d'Amsterdam
 1726.

On croit que le Vin de Cham-
 pagne doit sa première reputation à
 Messieurs Colbert & le Tellier, Mi-
 nistres d'Etat, qui possédoient de
 grands Vignobles dans la Province
 de Champagne. On fait néanmoins
 remonter beaucoup plus loin le tems
 de la reputation de ce vin ; car on
 assure, * que le Pape Leon X.,
 Charles-Quint, François I. & Hen-
 ri VIII, Roi d'Angleterre, voulu-
 rent toujours user du Vin d'Aï, com-
 me le plus excellent, & le plus
 épuré de toute senteur de terroir.
 Ils avoient tous leur propre Mai-
 son dans Aï, ou proche d'Aï, pour
 y faire plus curieusement leurs
 provisions. Voilà sans doute d'il-
 lustres Confreres dans l'Ordre des
 Côteaux.

VERS III. *En lapins de Garçonne*
écricher nos clapiers.) On appelle or-
 dinairement *Clapiers*, les Lapins do-
 mestiques ; & l'on n'en voit jamais
 sur les tables bien servies. Dans
 les *Plaideurs* de Mr. Racine, Chi-
 caneau dit à son valet :

Prends-moi dans ce Clapier trois La-
pins de Garçonne,

Et chez mon Procureur porte-les
ce matin.

VERS II2. *Et nos pigeons Cau-*
chois en superbes Ramiers.) Pigeons
 Cauchois sont de gros Pigeons : &
 ce mot de *Cauchois* est venu de Nor-
 mandie, à cause que les Pigeons de
 Caux

* St. Evremond, *Lettre à Mr. le Comte d'Olonne*, Tom. III.

- 115 Quand notre Hôte charmé, m'avifant fur ce point,
 Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez point?
 Je vous trouve aujourd'hui l'aine toute inquiette,
 Et les morceaux entiers restent fur votre affiette.
 Aimez-vous la muscade? On en a mis par tout.
- 120 Ah! Monsieur, ces poulets font d'un merveilleux goût.
 Ces pigeons font dodus, mangez fur ma parole.
 J'aime à voir aux lapins cette chair blanche & molle.
 Ma foi, tout est passable, il le faut confesser,
 Et Mignot aujourd'hui s'est voulu surpasser.
- 125 Quand on parle de fauce il faut qu'on y raffine.
 Pour moi j'aime fur tout que le poivre y domine.
 J'en suis fourni, Dieu fait, & j'ai tout Pelletier
 Roulé dans mon office en cornets de papier.

A tous

Caux font plus gros que les autres.
Cauchois, qui est né au País de Caux.
 MENAGE, *Dict. Etymol.*

Ramier : Sorte de Pigeon sauvage qui perche fur les branches des arbres : ce que les Pigeons domestiques ne font pas.

VERS 119. *Aimez-vous la muscade? On en a mis par tout.*) Il demande si l'on aime la Muscade; & il y en a par tout. Cela renferme un ridicule bien sensible, & assez ordinaire. D'ailleurs, c'étoit un goût hors de mode, & depuis longtemps on ne vouloit plus que la muscade se fit sentir dans les ragôts.

VERS 122. *J'aime à voir aux lapins cette chair blanche & molle.*) Ce Personnage donne encore ici une preuve de son mauvais goût : car les Lapins, pour être bons, doivent avoir la chair ferme & de couleur un peu bize. Il n'y a que les

Clapiers qui aient la chair blanche & molle.

VERS 126. *J'aime sur tout que le poivre y domine.*) Le Commandeur de Souvré avoit le goût usé par la bonne chère, & aimoit beaucoup le poivre, la muscade & les épices les plus fortes.

VERS 127. *J'ai tout Pelletier, &c.*) Cette raillerie est extrêmement fine & délicate; parce qu'elle est indirecte. On a parlé de *Pelletier* dans les Remarques sur le vers 54. du Discours au Roi, & sur le vers 77. de la Satire précédente.

VERS 130. *On comme la Statuë est au Festin de Pierre.*) Le *Festin de Pierre* est une Pièce de Théâtre dont le sujet nous a été apporté en France par les Comédiens Italiens, qui l'ont imitée des Espagnols. TIRSO DE MOLINA, Auteur Espagnol,

A tous ces beaux discours, j'étois comme une pierre,
 130 Ou comme la Statuë est au Festin de Pierre,
 Et sans dire un seul mot, j'avalois au hazard
 Quelque aile de poulet dont j'arrachois le lard.

Cependant mon Hableur, avec une voix haute,
 Porte à mes Campagnards la fanté de notre Hôte;
 135 Qui tous deux pleins de joie, en jettant un grand cri,
 Avec un rouge-bord acceptent son deffi.
 Un si galant exploit reveillant tout le monde,
 On a porté par tout des verres à la ronde,
 Où les doigts des Laquais, dans la crasse tracés,
 140 Témoignoient par écrit qu'on les avoit rincés.
 Quand un des conviés, d'un ton mélancholique,
 Lamentant tristement une chanson bachique;

D 2

Tous

noï, est le premier qui l'a traitée. Il l'a intitulée, *El Combidado de piedra*: ce qui a été mal rendu en notre Langue par, *le Festin de Pierre*: car ces paroles signifient précisément, *le convié de Pierre*: c'est-à-dire, *la Statuë du marbre ou de pierre, conviée à un repas*. Cependant l'usage a prévalu. Ce qui peut y avoir donné lieu, c'est que la Statuë qui se rend au souper auquel elle a été invitée, est la Statuë d'un Commandeur nommé *Dom Pedro*. De là est venu sans doute le nom du *Festin du Pierre*. Toutes les Troupes de Comédiens ont accommodé cette Pièce à leur Théâtre. De Villiers, Comédien, l'a traitée pour le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. Moliere la fit paroître en 1665. sur le Théâtre du Palais Royal, avec beaucoup plus de régularité & d'agrémens. Elle n'avoit encore été jouée à Paris que par les Italiens, dans le tems que Mr. Despreaux

composa cette Satire. Dorimond fit ensuite le *Festin de Pierre*, & le mit en vers. Rosimond en fit encore un autre, qui fut représenté sur le Théâtre du Marais, en 1670. Enfin, Corneille le Jeune a tourné en vers la Pièce de Moliere, en y faisant quelques legers changemens dans la disposition. Elle commença à paroître au Mois de Janvier, 1677. & c'est cette dernière qu'on joue présentement en France.

VERS 141. *Quand un des conviés, d'un ton mélancholique &c.*) Mr. de la C. . . Neveu de notre Auteur, avoit la voix assez belle; mais il chantoit toutes sortes d'airs, même les plus gais, d'un ton si triste & si mélancholique, qu'on eût dit qu'il lamentoit, au lieu de chanter.

VERS 142. ——— *Une chanson bachique.*) Bernier le Voïageur appelloit les chansons à boire, des
 Chan-

Tous mes Sots à la fois, ravis de l'écouter,
Détonnant de concert, se mettent à chanter.

145 La Musique sans doute étoit rare & charmante:
L'un traîne en longs fredons une voix glapissante,
Et l'autre l'appuyant de son aigre fausset,
Semble un violon faux qui jure sous l'archet.

Sur ce point un jambon, d'assez maigre apparence,
150 Arrive sous le nom de jambon de Maïence.

Un valet le portoit, marchant à pas comptés,
Comme un Recteur suivi des quatre Facultés.
Deux Marmitons crasseux, revêtus de serviettes,
Lui servoient de Massiers, & portoient deux assiettes,
155 L'une de champignons, avec des ris de veau,
Et l'autre de pois verts, qui se noïoient dans l'eau.
Un spectacle si beau surprenant l'assemblée,

Chez

Chansons bachiques, selon l'ancien langage. Avant que j'allasse au Mogol, disoit-il, je savois grand nombre de *Chansons bachiques*. L'Auteur a employé cette expression surannée en parlant d'un Noble Campagnard. Il y a des *Chansons bachiques* dans le Recueil des Airs du Savoïard, fameux Chantre du Pont-neuf.

VERS 150. — Sous le nom de jambon de Maïence.) Les jambons de Maïence sont préparés d'une façon particulière. Ils viennent de Westphalie, & on les appelle jambons à Maïence, parce qu'autrefois il y avoit une foire de ces jambons à Maïence: cette foire se tient maintenant à Francfort sur le Mein.

IMIT. VERS 151. Un valet le portoit, marchant à pas comptés, &c.) Horace s'est aussi moqué de la gra-

vitité avec laquelle un Valet apportoit des bouteilles de vin sur la tête, disant que ce valet s'avance à pas plus mesurés qu'une jeune Athénienne qui porte les vases dont on se sert dans les Sacrifices de Cères.

— — — *Vt Attica Virgo
Cum sacris Cerevis, procedit fuscus
Hydaspes.*

Cacuba vina ferens. L. II. Sat.
VIII. 13.

VERS 152. Comme un Recteur. &c.) L'Auteur tire sa comparaison des Processions de l'Université de Paris, à la tête desquelles marche le Recteur, précédé de ses Bedeaux, & suivi des quatre Facultés, qui sont les Arts, la Médecine, la Jurisprudence,

Chez tous les Conviés la joie est redoublée :
 Et la troupe à l'instant, cessant de fredonner :
 160 D'un ton gravement fou s'est mise à raisonner.
 Le vin au plus muet fournissant des paroles,
 Chacun a débité ses maximes frivoles,
 Règlé les interêts du chaque Potentat,
 Corrigé la Police, & réformé l'Etat ;
 165 Puis de-là s'embarquant dans la nouvelle guerre,
 A vaincu la Hollande, ou battu l'Angleterre.
 Enfin, laissant en paix tous ces Peuples divers,
 De propos en propos on a parlé de Vers.
 Là, tous mes Sots, enflez d'une nouvelle audace,
 170 Ont jugé des Auteurs en maîtres du Parnasse,
 Mais notre Hôte sur tout, pour la justesse & l'art,
 Elevoit jusqu'au ciel Théophile & Ronfard.

D 3

Quand

dence, & la Théologie. Le Recteur est le premier Officier électif de l'Université ; & la Procession du Recteur se fait quatre fois l'année.

VERS 154. *Lui servoient de Massiers.*) Quand le Recteur va en procession, il est toujours accompagné de deux *Massiers* ; c'est-à-dire, deux Bedeaux qui portent devant lui des Masses, ou Bâtons à tête, garnis d'argent, tels qu'on en porte par honneur devant le Roi, & devant Mr. le Chancelier.

IMIT. VERS 161. *Le vin au plus muet fournissant des paroles.*) Horace L. I. Ep. V. 19.

Fœcundi calices quem non fecere disertum?

VERS 166. *A vaincu la Hollande, ou battu l'Angleterre.*) L'Angleterre

& la Hollande étoient alors en guerre. Les Hollandois perdirent en 1665. une grande bataille sur mer contre les Anglois. Le Roi se déclara ensuite contre l'Angleterre, en faveur des Hollandois ; & cette guerre fut terminée par le Traité de Breda, au mois de Janvier 1667.

IMIT. VERS 170. *Ont jugé des Auteurs &c.*) Perse, Satire I. 30.

— — — *Ecce inter pocula
 quarunt
 Romulida satvri, quid dia poemata
 narrent.*

VERS 171. — — — *Pour la justesse & l'art,, Théophile & Ronfard.*) Le Poète THEOPHILE avoit l'imagination vive & brillante ;
 mais

Quand un des Campagnards relevant sa mouffache,
 Et son feutre à grands poils ombragé d'un panache,
 175 Impofe à tous fience, & d'un ton de Docteur,
 Morbleu! dit-il, la Serre eft un charmant Auteur!

Ses

mais pour la régularité & la juftice, ce n'eft pas dans fes vers qu'il la faut chercher. RONSARD avoit le génie élevé, & de grands talens pour la Poëfie: mais il femble que l'art n'ait fervi qu'à corrompre en lui la nature, au lieu de la perfectionner. En effet, fes vers font pleins de licences outrées; & l'affectation qu'il eut de les charger d'une érudition fatigante & mal ménagée, les a rendu peu intelligibles. C'eft ce qui fit bientôt déchoir ce Poète de la haute réputation, qu'il s'étoit acquife dans fon fiècle; & depuis long rems on ne lit plus fes Poëfies. Voyez la Remarque fur le vers 126, du premier Chant de l'Art Poétique.

VERS 173. *Quand un des Campagnards &c.*) Mr. de B***, Gentilhomme de Châlons, Coufin de notre Poète. Il portoit effectivement une grande mouffache, qu'il relevoit ordinairement avant que de parler; & fon chapeau feemblable à un feutre, étoit un chapeau à grands poils, couvert d'un panache ou gros bouquet de plumes. Il vint à Paris quelque rems après la reception de Gilles Boileau à l'Académie: *Ab, Ab, Coufin, lui dit-il, vous êtes donc parmi ces Meffieurs de l'Académie Françoisè! Combien cela vaut-il de revenu par année?*

VERS 174. *Et fon feutre à grands poils.*) Anciennement on difoit, *un chapeau de feutre*; témoin VILLON, dans une double Ballade:

Absè m'a, & fait entendre

Toujours de ung, que c'est ung autre:

De farine, que ce fust cendre;

D'ung mortier, ung chapeau de feutre.

Et dans le *Cymbalum Mundi*, de BONAVENTURE DES PERRIERS, Dial. III. *Mais au Diable l'une qui die: Tien, Mercure, voilà pour avoir un feutre de chapeau.* Pag. 106. 107. Ed. d'Amst. 1711.

VERS 176. — *La Serre eft un charmant Auteur!*) PUGET DE LA SERRE, misérable Ecrivain, qui a publié quantité d'Ouvrages en profe & en vers. Ils ne laiffoient pas d'être débités à mefure qu'ils paroiffoient; mais l'Auteur les aiant fait imprimer en un corps, perfonne ne voulut plus les acheter. Il convenoit lui-même que fes Ecrits étoient un Galimatias continuel, & il fe glorifioit de cela même, difant qu'il avoit trouvé un fecret inconnu aux autres Auteurs: *C'est*, difoit-il, *d'avoir fû tirer de l'argent de mes Ouvrages tout mauvais qu'ils font, tandis que les autres meurent de faim avec de bons Ouvrages.* Un jour il eut la curiofité d'aller entendre les Conférences que RICHESOURCE faifoit fur l'Eloquence, dans une maifon de la Place Dauphine. Après que celui-ci eut débité toutes fes extravagances, La Serre, en manteau long & en rabat, fe leva de fa place, & allant embraffer Richesource: *Ab! Monsieur, lui dit-il, je vous avoué que depuis vingt ans j'ai bien débité du Galimatias; mais vous venez d'en dire*

Ses vers font d'un beau file, & sa prose est coulante.
 La Pucelle est encore une Oeuvre bien galante,
 Et je ne fai pourquoy je bâille en la lisant.

180 Le Païs, sans mentir, est un bouffon plaisant;

D 4

Mais

dire plus en une heure, que je n'en ai écrit en toute ma vie.

VERS 178. *La Pucelle est encore une Oeuvre bien galante.*) La Pucelle, ou le France délivrée, Poème héroïque de JEAN CHAPELAIN de l'Académie Française. Il demeura trente ans à composer ou à promettre cet Ouvrage, qui parut enfin en 1655. Toute la France l'attendoit avec beaucoup d'impatience, sur la réputation que Chapelain s'étoit faite par son Ode au Cardinal de Richelieu; mais l'impression en fut l'écueil. Il seroit difficile de trouver rien de plus ennuyeux que la lecture de la Pucelle, dont les vers sont extrêmement durs, forcés, & pleins de transpositions monstrueuses.

VERS 179. *Je ne sai pourquoy je bâille en la lisant.*) Un jour Chapelain lisoit son Poème chez Mr. le Prince. On y applaudissoit, & chacun s'efforçoit de le trouver beau. Mais Madame de Longueville, à qui un des Admirateurs demanda si elle n'étoit pas touchée de la beauté de cet Ouvrage, répondit: *Oni, cela est parfaitement beau, mais il est bien ennuyeux.* Cette pensée est l'original de celle de Mr. Despreaux.

VERS 180. *Le Païs, sans mentir, est un bouffon plaisant.*) RENE' LE PAÏS étoit de la ville de Nantes en Bretagne. Il s'apliqua aux affaires qui regardent les droits du Roi, & comme il les entendoit fort

bien, on lui donna la Direction générale des Gabelles de Dauphiné & de Provence. Il avoit l'esprit aisé, vif & agréable, & il composoit en vers & en prose, avec facilité. En 1664. il publia des Lettres & des Poésies, sous le titre d'*Amitiés, Amours, & Amouvettes*. Les Railleurs l'appellèrent le *Singe de Voiture*; parce que le Païs se flatoit d'imiter l'enjouement & la délicatesse de cet Auteur. C'est ce que Mr Despreaux insinua en cet endroit, par la contre-verité qu'il met dans la bouche de son Campagnard, qui préféra le Païs à Voiture. Le Païs prit cette raillerie en galant homme; & il écrivit de Grenoble, où il étoit alors, une Lettre badine sur ce sujet à un de ses amis qui étoit à Paris. On la peut voir dans ses *Nouvelles Oeuvres*, qui font la suite du premier volume. Il fit plus: étant lui-même à Paris, il alla voir Mr. Despreaux, & soutint toujours son caractère enjoué. Mr. Despreaux fut d'abord embarrassé de la visite d'un homme qu'il avoit mis en droit de se plaindre; mais il dit pour toute excuse à Mr. le Païs, qu'il ne l'avoit nommé dans la Satire, que parce qu'il avoit vû des gens qui le préféreroient à Voiture. Mr. le Païs passa facilement condamnation sur cette préférence, & ils se séparèrent bons amis. Notre Auteur estimoit plus la Prose de le Païs que ses vers. René le Païs, Sieur du Plessis Villeneuve, mourut à Paris dans la Rue du Bouloi, le dernier jour d'Avril 1690., & fut enterré à St. Eustache, où le célèbre VINCENT VOITURE avoit été aussi enterré.

VERS

Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.

Ma foi, le jugement fert bien dans la lecture.

A mon gré, le Corneille est joli quelquefois.

En verité pour moi, j'aime le beau François.

185 Je ne fai pas pourquoi l'on vante l'Alexandre.

Ce n'est qu'un glorieux, qui ne dit rien de tendre.

Les Heros chez Quinaut parlent bien autrement,

Et jusqu'à *Je vous hais*, tout s'y dit tendrement.

OII

VERS 181. *Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.*) Mr. de la Fontaine avoit mené Mrs. Despreaux & Racine à Château Thierri, qui étoit le lieu de sa naissance. Un des principaux Officiers de cette Ville invita un jour à dîner Mr. Despreaux tout seul, & laissa ses deux Amis qui étoient occupés ailleurs. Pendant le repas, la conversation roula particulièrement sur les belles Lettres. L'Officier de Robe jugea de tout en maître: Il dit qu'il n'aimoit point *ce Voiture*; qu'à la vérité, le *Corneille* lui faisoit plaisir quelquefois, mais que sur tout il étoit passionné pour le beau langage. Et puis il disoit, en s'aplaudissant de son bon goût: *Avouez, Monsieur, que le jugement fert bien dans la lecture.* Regnier a fait dire quelque chose de semblable à un Pedant qu'il introduit dans sa dixième Satire:

*Que Pline est inegal, Térence un
peu joli;*

*Mais sur tout il estime un langage
poli.*

VERS 183. ——— *Le Corneille est joli quelquefois.*) L'épichete de joli convient aussi peu au grand Corneille, qu'elle convenoit à Mr. de Turenne, quand un jeune Hom-

me de la Cour s'avisait de dire, que Mr. de Turenne étoit un *joli* Homme. C'est en ce sens que l'on dit de ce qui a un caractère de grandeur: *Cela passe le joli.* Mais notre Auteur fait parler ainsi un Campagnard, pour le rendre ridicule.

VERS 185. *Je ne sai pas pourquoi l'on vante l'Alexandre.*) Alexandre le Grand, Tragédie de Mr. RACINE, qui la donna au public en 1665. Quand il l'eut faite, l'Abbé de BERNAY, chez qui il demuroit, souhaita qu'elle fut représentée par les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, & Mr. Racine vouloit que ce fût par la Troupe de Moliere. Comme ils étoient en grande contestation là-dessus, Mr. Despreaux intervint, & décida par une plaisanterie, disant, qu'il n'y avoit plus de bons Acteurs à l'Hôtel de Bourgogne: qu'à la vérité il y avoit encore le plus habile Moucheur de chandelles qui fût au monde, & que cela pourroit bien contribuer au succès d'une Pièce. Cette plaisanterie seule fit revenir l'Abbé de Bernay, qui étoit d'ailleurs très-obstiné; & la Pièce fut donnée à la Troupe de Moliere.

VERS 183. *Et jusqu'à Je vous hais, tout s'y dit tendrement.*) Dans les Tragédies de Quinaut, tous les sentimens sont tournés à la tendresse,

On dit qu'on l'a drapé dans certaine Satire,
 190 Qu'un jeune Homme... Ah! je fai ce que vous voulez dire,
 A répondu notre Hôte. *Un Auteur sans défaut,*
La Raison dit Virgile, & la Rime Quinaut.
 Justement. A mon gré, la pièce est assez plate.
 Et puis blâmer Quinaut.... Avez-vous vû l'Asstrate?
 195 C'est-là ce qu'on appelle un ouvrage achevé.
 Sur tout l'*Anneau Roïal* me semble bien trouvé.

D 5

Son

dressé, jusques dans les endroits où l'on ne devoit exprimer que de la haine ou de la douleur: C'est pourquoi on l'avoit surnommé, le *douceux Quinaut*. Mr. Despreaux avoit vû jouer *Stratonice*, Tragédie de ce Poëte, où Floridor faisoit le rôle d'Antiochus, qui est l'Amant; & la Barone faisoit celui de Stratonice, qui est la Maîtresse. Antiochus disoit bien tendrement à Stratonice: *Vous me haïssiez donc? A quoi Stratonice répondoit aussi d'un air fort passionné: F'y mets toute ma gloire.* Enfin, après avoir tourné en plusieurs façons les mots de *baine* & de *hair*, la Scène finissoit par ces deux vers:

Adieu, croïez toujours que ma haine est extrême,
Prince, & si je vous hais, haïssiez-moi de même.

C'est particulièrement cet endroit que Mr. Despreaux a eu en vû. *Act. II. Scène 6. & 7.*

VERS 189. *On dit qu'on l'a drapé dans certaine Satire.* Dans la Satire précédente, adressée à Molière; & c'est cette raison qui a déterminé l'Auteur à placer ces deux

Satires dans son Livre, immédiatement l'une après l'autre, quoiqu'elles n'aient pas été composées dans le même ordre. Après la seconde Satire, l'Auteur avoit fait la quatrième, & le Discours au Roi, avant la Satire troisième.

VERS 193. *Justement. A mon gré.)* C'est le Noble Campagnard qui reprend ici le discours.

VERS 194. — Avez-vous vû l'Asstrate?

VERS 196. *Sur tout l'Anneau Roïal &c.)* *Asstrate, Roi de Tyr*, Tragédie de Quinaut, fut représentée au commencement de l'année 1665. L'Auteur du Journal des Savans, faisant l'éloge de *l'Asstrate**, dit que cette Pièce a de la tendresse par tout, & de cette tendresse délicate qui est toute particulière à Mr. Quinaut. *L'Anneau Roïal* fait le sujet de la Scène 3. & 4. de l'Acte troisième. *Elise*, héritière du Roïaume de Tyr, donne à *Agénor* son parent, un *Anneau*, qui étoit la marque de la dignité Roïale, pour le remettre à *Asstrate*, qui est aimé de la Reine, & qu'elle veut faire Roi en l'épousant. Mais *Agénor*, qui avoit été nommé par le pere de la Reine pour être son époux,

* Journal du 23. de Mars 1665.

Son fujet est conduit d'une belle manière ;
 Et chaque Acte en sa Pièce est une Pièce entière :
 Je ne puis plus souffrir ce que les autres font.

200 Il est vrai que Quinaut est un Esprit profond,
 A repris certain Fat, qu'à sa mine discrète
 Et son maintien jaloux j'ai reconnu Poète:
 Mais il en est pourtant qui le pourroient valoir.
 Ma foi, ce n'est pas vous qui nous le ferez voir,
 205 A dit mon Campagnard avec une voix claire,
 Et déjà tout bouillant de vin & de colère.
 Peut-être, a dit l'Auteur pâlisant de courroux:
 Mais vous, pour en parler, vous y connoissez-vous?
 Mieux que vous mille fois, dit le Noble en furie.
 210 Vous? Mon Dieu, mêlez-vous de boire, je vous prie,
 A l'Auteur sur le champ aigrement reparti.
 Je suis donc un Sot? Moi? vous en avez menti:
 Reprend le Campagnard, & sans plus de langage,
 Lui jette, pour deffi, son alliette au visage.

L'au-

époux, ne veut point se dessaisir de l'Anneau Royal: & comme il veut se servir de l'autorité souveraine qui lui donne ce précieux Anneau, pour faire arrêter son Rival, il est lui-même mis en prison par ordre de la Reine.

VERS 198. *Et chaque Acte en sa Pièce est une Pièce entière.*) Une des premières règles du Théâtre, est qu'il ne faut qu'une Action pour le fujet d'une Pièce Dramatique; & cette Action doit

être non seulement complete, mais continuée jusqu'à la fin, sans aucune interruption. Or notre Auteur prétend que dans l'*Astrate*, l'Action théâtrale est interrompue à la fin de chaque Acte: ce qui fait autant d'Actions, qu'il y a d'Actes dans la Pièce. Cette critique est très-fine. „J'ai relu l'*Astrate*, m'a dit Mr. Despreaux. „J'ai été étonné que je n'en aie „pas dit davantage dans ma Satire; „car il n'y a rien de plus ridicule, „& il semble que tout y ait été fait „ex-

- 215 L'autre esquive le coup, & l'affiette volant
 S'en va frapper le mur, & revient en roulant.
 A cet affront, l'Auteur se levant de la table,
 Lance à mon Campagnard un regard effroiable:
 Et chacun vainement se ruant entre-deux,
- 220 Nos Braves s'accrochant se prennent aux cheveux,
 Aussi-tôt sous leurs piés les tables renversées
 Font voir un long débris de bouteilles cassées:
 En vain à lever tout les Valets font fort prompts,
 Et les ruisseaux de vin coulent aux environs.
- 225 Enfin, pour arrêter cette lutte barbare;
 De nouveau l'on s'efforce, on crie, on les sépare;
 Et leur première ardeur passant en un moment,
 On a parlé de paix & d'accommodement.
 Mais, tandis qu'à l'envi tout le monde y conspire,
- 230 J'ai gagné doucement la porte sans rien dire,
 Avec un bon ferment, que si pour l'avenir,
 En pareille cohüë on me peut retenir,

Je

„exprès en dépit du bon sens. A
 „la fin, on dit à Alstrate, que sa
 „Maîtresse est empoisonnée: cela
 „se dit devant elle; & il répond
 „pour toute chose, *Madame*. Cela
 „n'est-il pas bien touchant? Nous
 „disions autrefois, qu'il valoit bien
 „mieux mettre, *Tredame*.

VERS 201. *A repris certain Fat.*)
 Cet endroit ne désigne personne en
 particulier.

VERS 216. *S'en va fraper le mur,*
 & *revient en roulant.*) L'Auteur a
 cherché à imiter, par le son des
 mors, le bruit que fait une assiette
 en roulant. Il y a d'ailleurs beau-
 coup de grace dans cette imita-
 tion de la Poésie héroïque, abaîs-
 sée à un sujet plaisant. La beauté
 de la Poésie consiste principalement
 dans les images, & dans les pein-
 tures sensibles: & c'est en quoi
 Homère a surpassé tous les autres
 Poètes.

Je consens de bon cœur, pour punir ma folie,
 Que tous les vins pour moi deviennent vins de Brie,
 235 Qu'à Paris le gibier manque tous les hivers,
 Et qu'à peine au mois d'Août l'on mange des pois verts.

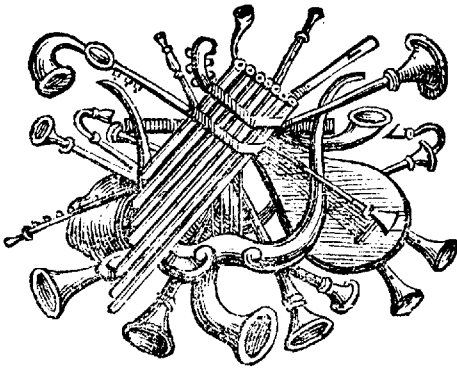
CHANG. Vers 233. *Je consens de bon cœur.*) Il y avoit, *d'un bon cœur*, dans les éditions de 1674. & de 1675. mais c'étoit une faute. L'Auteur a toujours mis, *de bon cœur*, dans les autres éditions.

VERS 234. *Deviennent vins de Brie.*) Les vins de la Province de

Brie sont si mauvais qu'ils ont passé en proverbe: Aussi a-t-on dit en chanson:

Mais tout vin est vin de Brie,

Quand on boit avec un Fat.



S A T I R E I V.

A M. L'ABBÉ LE VAYER.

D'où vient, cher LE VAYER, que l'Homme le moins sage
 Croit toujourns feul avoir la Sageffe en partage :
 Et qu'il n'est point de Fou, qui par belles raifons
 Ne loge fon voifin aux Petites-Maifons ;
 5 Un Pédant enivré de fa vaine fcience ,
 Tout hériffé de Grec, tout bouffi d'arrogance ,

Et

La Satire IV. a été faite en l'année 1664. immédiatement après la feconde Satire, & avant le Discours au Roi.

Mr. l'Abbé LE VAYER, à qui elle est adreffée, étoit fils unique de LA MOTHE LE VAYER, Confeiller d'Etat, Précepteur de MONSIEUR Philippe de France, Frere unique du Roi. En 1656. l'Abbé le Vayer publia une Traduction Françoisfe de *Florus*, qu'il dit avoir été faite par ce jeune Prince, & il accompagna cette Version d'un Commentaire favant & curieux. On croit qu'il a auffi compofé le Roman de *Tarfis & Zélie* qui est fort bien écrit.

Cet Abbé avoit un attachement fingulier pour Moliere, dont il étoit le Partifan & l'admirateur. Il mourut âgé d'environ 35. ans, au mois de Septembre 1664. peu de tems après que cette Satire eut été compofée. Mr. Despreaux en conçut l'idée dans une conversation qu'il eut avec l'Abbé le Vayer & Moliere, dans laquelle on prouva par divers exemples que *tous les hommes font fous, & que chacun croit néanmoins être sage tout feul.* Cette proposition fait le fujet de cette Sa-

tire. Moliere avoit réfolu de faire une Comédie sur le même fujet. Il trouvoit que Desmarets n'avoit pas bien rempli ce deffein dans la Comédie des *Vifionnaires*.

VERS 4. — Aux Petites-Maifons.) Hôpital de Paris, où l'on enferme les Fous dans de petites chambres. Autrefois on l'appelloit l'Hôpital de Saint Germain des Prez, parce qu'il dépendoit de l'Abbaïe de St. Germain ; & c'étoit une *Maladerie* destinée à retirer les Ladres qui y alloient coucher. Mais en 1544. cet Hôpital n'ayant point de revenus, la Cour de Parlement le fit démouler, & le Cardinal de Tournon, Abbé de Saint Germain, en vendit la place en 1557. aux Echevins de Paris, qui y firent bâtir l'Hôpital des Petites-Maifons.

VERS 5. Un Pédant enivré.) L'Auteur fait ici les caractères d'un Pédant, d'un Galant, d'un faux Dévot, & d'un Libertin. Ce font des caractères généraux qui n'ont point d'objet particulier. Pradon a voulu infinuer que le portrait du Pédant étoit fait sur Mr. Charpentier de l'Académie Françoisfe ; mais fa conjecture étoit fans fondement.

Et qui de mille Auteurs retenus mot pour mot,
 Dans sa tête entassés, n'a souvent fait qu'un Sot,
 Croit qu'un Livre fait tout, & que sans Aristote
 10 La Raison ne voit goutte, & le Bon Sens radote.

D'autre part un Galant, de qui tout le métier
 Est de courir le jour de quartier en quartier,
 Et d'aller, à l'abri d'une perruque blonde,
 De ses froides douceurs fatiguer tout le monde,
 15 Condamne la Science, & blâmant tout Ecrit,
 Croit qu'en lui l'Ignorance est un titre d'esprit:
 Que c'est des gens de Cour le plus beau privilège,
 Et renvoie un Savant dans le fond d'un Collège.
 Un Bigot orgueilleux, qui dans sa vanité
 20 Croit duper jusqu'à Dieu par son zèle affecté,
 Couvrant tous ses défauts d'une fainte apparence,
 Damne tous les Humains, de sa pleine puissance.

Un

PRADON, *Préf. des nouvelles Rem. sur les Ouvrages de Mr. Despreaux.*

Pierre à la fin de 1664. peu de tems après que cette Satire eut été faite.

VERS 10. *La Raison ne voit goutte.*) L'Auteur auroit pu mettre: *La Raison est aveugle*; & ce changement ne lui déplaîtoit pas.

IMITATIONS. Vers 31. *Il compteroit plutôt, &c.*) Ces deux vers sont imités de Juvénal, Satire X. vers 220.

VERS 22. *Damne tous les Humains, de sa pleine puissance.*) Molière a imité cette pensée, dans son *Festin de Pierre*, Acte V. Scène 2. où il fait dire à Don-Juan: *Je saurai déchaîner contre mes ennemis, des zélés indiscrets, qui sans connoissance de cause crieront contre eux, qui les accableront d'injures, & le donneront hautement de leur autorité privée.* Molière composa le *Festin de*

*Promptius expediam, quot amaverit
 Hippia machos,
 Quot Theuison agros autumnano oc-
 ciderit uno.*

VERS 32. *Guenand & l'antimoine.*) Dans le tems que cette Satire fut composée, la dispute des Médecins au sujet de l'antimoine étoit dans sa plus vive chaleur.

GUE-

Un Libertin d'ailleurs, qui, fans ame & fans foi,
 Se fait de son plaifir une fuprême loi,
 25 Tient que ces vieux propos, de Démon & de flammes,
 Sont bons pour étonner des enfans & des femmes;
 Que c'est s'embarraffer de foudis fuperflus,
 Et qu'enfin tout Dévot a le cerveau perclus.

En un mot, qui voudroit épuifer ces matières,
 30 Peignant de tant d'efprits les diverfes manières,
 Il compteroit plutôt, combien, dans un Printems,
 Guenaud & l'antimoine ont fait mourir de gens,
 Et combien la Neveu, devant fon mariage,
 A de fois au public vendu fon ***.)

35 Mais, fans errer en vain dans ces vagues propos,
 Et pour rimer ici ma penfée en deux mots;
 N'en déplaise à ces Fous nommés Sages de Grece;
 En ce monde il n'est point de parfaite Sageffe;

Tous

GUENAUD, Medecin de la Reine, étoit à la tête de ceux qui en approuvoient l'ufage; & le célèbre Gui Patin étoit un de plus grands ennemis de ce mineral. Voyez le 23. *Journal des Savans* 1666.

Guenaud mourut le 16. de Mai 1667. Pendant fa vie on déguifa fon nom dans les premières éditions, fous celui de *Desnaud*, Apoticaire.

VERS 33. *Et combien la Neveu, devant fon mariage.*) LA NEVEU, fameufe Courtifane, extrêmement décriée par les débauches éclatantes & fcandaleufes que quelques uns des principaux Seigneurs de la Cour faifoient chez elle. Elle étoit

morte avant la compofition de cette Satire.

Devant fon mariage.) *Devant & Avant*, font deux Prépoſitions que l'on emploioit autre fois indifféremment: mais l'ufage en a déterminé plus particulièrement le ſens: *Devant*, ſert à marquer le lieu: & *Avant*, défigne le tems. Ainſi il auroit été plus regulier de mettre ici: *Avant fon mariage*; & l'Auteur l'auroit fait, ſi le mot précédant n'avoit pas fini par une voyelle. Il pouvoit aifément mettre quelque autre nom; que celui de la Neveu, fans rompre la meſure du Vers: & ce n'eſt pas la difette des noms, qui l'a empêché de faire changement.

CHAN-

Tous les hommes font fous, & malgré tous leurs soins,
 40 Ne different entre eux que du plus ou du moins.
 Comme on voit qu'en un bois, que cent routes féparent,
 Les voyageurs fans guide affez fouvent s'égarent,
 L'un à droit, l'autre à gauche, & courant vainement,
 La même erreur les fait errer diverfement:
 45 Chacun fuit dans le monde une route incertaine,
 Selon que fon erreur le jouë & le promène,
 Et tel y fait l'habile & nous traite de fous,
 Qui fous le nom de fage est le plus fou de tous,
 Mais quoi que fur ce point la Satire publie,
 50 Chacun veut en fageffe ériger fa folie,
 Et fe laiffant regler à fon esprit tortu,

De

CHANGEMENT. Vers 41. *Comme on voit qu'en un bois. &c.*) Première manière, avant l'impression :

*Comme lors qu'en un bois tout rempli de traverses,
 Souvent chacun s'égare en ses routes diverfes, &c.*

IMIT. Ibid. *Comme on voit qu'en un bois. &c.*) Horace, L. II. Sat. III. 48.

— — *Velut Sylvis, ubi passim
 Palantes error certo de tramite pellit.
 Ille sinistrorsum, hic dextrorsum ab-
 it: unus utrique
 Error, sed variis illudat partibus.*

IMIT. Vers 60. *Un Avare idolâtre.*) Les six vers qui expriment ici le caractère de l'Avare, font imités d'Horace, Lib. II. Sat. III. 108.

— — — *quæ discrepat istis,
 Qui nummos aurumque recondit,
 nescius uti
 Compositis; metuensque velut con-
 tingere Sacrum.

 Nimirum insanus paucis videatur.*

CHANG. Vers 61. *Rencontrant la disette au sein de l'Abondance.*) Dans les premières éditions il y avoit ainsi :

*Au milieu de ses biens rencontrant
 l'indigence.*

VERS 64. *A grossir un trésor qui ne lui sert de rien.*) Après ce vers il y en avoit treize autres que l'Auteur a retranchés dans les dernières éditions.

Dites-

De ses propres défauts se fait une vertu.
 Ainsi, cela soit dit pour qui veut se connoître;
 Le plus sage est celui qui ne pense point l'être;
 55 Qui toujours pour un autre enclin vers la douceur,
 Se regarde soi-même en sévère Censeur,
 Rend à tous ses défauts une exacte justice,
 Et fait, sans se flatter, le procès à son vice.
 Mais chacun pour soi-même est toujours indulgent.
 60 Un Avare idolâtre, & fou de son argent,
 Rencontrant la disette au sein de l'Abondance,
 Appelle sa folie une rare prudence,
 Et met toute sa gloire, & son souverain bien,
 A grossir un trésor qui ne lui sert de rien.

Plus

*Dites-moi, pauvre esprit, ame basse
 & vénale,*

*Ne vous souvient-il point du tour-
 ment de Tantale,*

*Qui dans le triste état, où le Ciel
 l'a réduit,*

*Mourt de soif au milieu d'un fleuve
 qui le fuit?*

*Vous riez : savez-vous que c'est vo-
 tre peinture,*

*Et que c'est vous par là que la fable
 figure?*

*Chargé d'or & d'argent, loin de
 vous en servir,*

*Vous brûlez d'une soif qu'on ne
 peut assouvir.*

*Vous nagez dans les biens, mais
 votre ame altérée*

*Se fait de sa richesse une chose sa-
 crée;*

*Et tous ces vains trésors que vous
 allez cacher,*

*Sont pour vous un dépôt que vous
 n'osez toucher.*

*Quoi donc? de votre argent igno-
 rez-vous l'usage?*

Ces vers sont la traduction de
 ceux-ci d'Horace, Liv. I. Sat. I. 68.
 & suiv.

*Tantalus à labris sitiens fugientia
 captat*

*Flumina. Quid rides? mutato no-
 mine, de te*

*Fabula narratur. Congestis undi-
 que saccis*

- 65 Plus il le voit accru, moins il en fait l'usage.
 Sans mentir, l'Avarice est une étrange rage,
 Dira cet autre Fou, non moins privé de sens,
 Qui jette, furieux, son bien à tous venans,
 Et dont l'ame inquiète, à foi-même importune,
 70 Se fait un embarras de sa bonne fortune.
 Qui des deux en effet est le plus aveuglé?

L'un .

*Indormis inhians, & tanquam par-
 cere sacris*

„esprit, ame basse. Tout cela est la
 „même chose.

*Cogeris, aut pectus tanquam gaude-
 re tabellis.*

„Qui dans le triste état où le Ciel
 „l'a réduit :

*Nescis, quid valeat nummus, quem
 præbeat usum?*

„Troisième vers qui n'est encore
 „qu'une cheville, pour rimer avec
 „fuit, qui est au vers suivant.

L'Auteur ne trouva pas que sa traduction fût assez ferrée, ni qu'elle fût digne de son Original.

„Meurt de soif au milieu d'un fleuve
 „qui le fuit.

§. VOICI la Critique que Des Murets fit des Vers où Mr. Despreaux parloit de Tantale.

„Autre mechante césure. Au milieu
 „d'un fleuve. Cela ne devoit point
 „être coupé dans le vers.

„P H I L E N E.

„Vous riez ? savez-vous que c'est
 „votre peinture,

„La comparaison d'un avare avec
 „Tantale, est toute prise d'Horace,
 „qui la met en deux vers & demy.
 „Et ce Poète n'a pû la mettre qu'en
 „six, mettant des vers entiers pour
 „chevilles, comme on voit les deux
 „premiers, qui ne sont que pour
 „dire *Tantale* : Horace dit *Tantalus*.
 „Voici les vers de notre Docteur
 „des Poètes :

„Et que c'est vous par-là que la
 „fable figure.

„Dites-moi, pauvre esprit, ame
 „basse & venale,

„Que tous les vers sont misera-
 „bles ! Que de redites & de paroles
 „superflues ! Quel par-là très-in-
 „utile, puisque c'est-à-dire, par la
 „fable, qui est dans le vers ? Et
 „quelle répétition ennuyeuse : C'est
 „votre peinture, & ensuite.

„Ne vous souvient-il point du tour-
 „ment de Tantale.

„Et que c'est vous par-là que la
 „fable figure.

„Et quelle misere de dire, esprit &
 „ame en un même vers ; pauvre

„Ce qui est la même chose dite plu-
 „sieurs fois. Tout cela est pitoya-
 „ble pour un Poète si fier, qui se
 „moque tant des autres.

„D O-

L'un & l'autre à mon sens ont le cerveau troublé,
Répondra chez Fredoc, ce Marquis sage & prude,
Et qui sans cesse au jeu, dont il fait son étude,
75 Attendant son dessein, d'un quatorze ou d'un sept,
Voit sa vie ou sa mort fortir de son cornet.
Que si d'un fort fâcheux la maligne inconstance
Vient par un coup fatal faire tourner la chance:

E 2

Vous

„D O R A N T E.

„Et qui se mêle de donner des le-
çons à tous.

„P H I L E N E.

„Tu n'avois jamais crû, Damon,
„que cet Auteur fit de si méchans
„vers, & eût tant de peine à cher-
„cher des rimes, & fût réduit à cou-
„dre tant de paroles ensemble, pour
„dire si peu de chose. Continuons
„à lire. Horace dit tout cela en
„deux vers & demy :„*Tantalus à labris sitiens fugientia captat*„*Flumina. Quid rides? mutato*
„*nomine de te**Fabula narratur.*„Quelle grace dans cette brieveté!
„Quelqu'un eût pû reduire en deux
„vers François ce beau sens d'Ho-
„race;„*Tantale dans un fleuve a soif &*
„*ne peut boire.*„*Tu ris? Change le nom. La*
„*fable est ton histoire.*

DU MONTEIL.

VERS 67. *Dira cet astre Fou.)*
L'Abbé de B. . . H. . . Conseil-
ler Clerc au Parlement: Il avoit
eu quarante mille livres de rente,tant en Bénéfices, qu'en biens de
Patrimoine. Mais il dissipa tout
son patrimoine, & fut réduit au
revenu de ses Bénéfices, qui étoit
encore très-considérable. Il avoit
une table somptueuse, où il rece-
voit toutes sortes de gens, & on y
faisoit une dissipation outrée. C'est
ce que signifie ce vers:*Qui jette, furieux, son bien à tous*
*venans.*Il avoit l'esprit inquiet, chagrin,
inégal, ne pouvant quelque fois
se souffrir lui-même: jusque-là
qu'on l'a vû souvent souhaiter, en
se couchant, d'être trouvé mort le
lendemain dans son lit. *Et dont*
*l'ame inquiète à soi-même importune.*Il étoit aussi embarrassé de ses ri-
chesses, disant qu'il étoit mal-heu-
reux d'avoir tant de bien: & qu'il
auroit vécu beaucoup plus content,
si sa fortune avoit été bornée à un
revenu mediocre: *Se fait un em-
barras de sa bonne fortune.*CHANG. Ibid. — *Non moins*
privé de sens, &c.) Dans les pre-
mières éditions il y avoit,*Qui prodigue du sien**A trois fois en dix ans devoré tout*
*son bien.*VERS 73. *Répondra chez Fredoc.)*
FREDOC tenoit une Académie de
jeu

Vous le verrez bien-tôt, les cheveux herissés,
 80 Et les yeux vers le Ciel de fureur élançés,
 Ainsi qu'un Possédé que le Prêtre exorcise,
 Fêter dans ses sermens tous les Saints de l'Eglise.
 Qu'on le lie; ou je crains, à son air furieux,
 Que ce nouveau Titan n'escalade les Cieux,
 85 Mais laissons-le plutôt en proie à son caprice.
 Sa folie, aussi-bien, lui tient lieu de supplice.
 Il est d'autres erreurs, dont l'aimable poison

D'un

jeu très-frequeute en ce tems-là. Il logeoit dans la place du Palais Royal. Il en est fait mention dans la *Fille Capitaine* de MONTFLEURY. Acte I.

Ibid. — Ce Marquis sage & prude.) Il y avoit ce Gressier sage & prude; & c'étoit Jérôme Boileau, Gressier au Parlement, frere aîné de notre Auteur. Il étoit fort emporté dans le jeu, mais par tout ailleurs c'étoit un homme très-affable.

VERS 90. *Chapelain veut rimer.*) JEAN CHAPELAIN de l'Académie Française. Cet Auteur, avant que son Poème de la *Pucelle* fût imprimé, passoit pour le premier Poète du Siècle. L'impression gâta tout. Il mourut en 1674. Il y avoit *Ariste*, au lieu de *Chapelain*, dans les éditions faites pendant sa vie.

VERS 91. *Mais bien que ses durs vers.*) Notre Auteur donne l'exemple avec le précepte: car il a affecté d'imprimer dans cet hémistiche qui est fort rude, la dureté qu'on trouve dans les vers de Chapelain. Cette dureté de vers étoit pour Mr. Despreaux un fond inépuisable de plaisanteries. Il fit les vers suivans à l'imitation de Chapelain:

*Droits & roides rochers, dont peu
tendre est la Cime,*

*De mon flamboyant Cœur l'âpre
état vous savez.*

*Savez aussi, durs bois, par les hi-
vers lavés,*

*Qu'holocaste est mon Cœur pour un
front magnanime.*

Ils sont extraits de divers endroits du Poème de la *Pucelle*.

Notre Auteur, pour faire mieux sentir la dureté de ces vers, les chançoit sur l'air d'une chanson fort tendre, du Ballet de la naissance de *Venus*:

*Rochers, vous êtes froids, vous n'
avez rien de tendre, &c.*

Mr. DE PUIMORIN, frere de Mr. Despreaux, se moquoit aussi du Poème de la *Pucelle*. Chapelain ne pouvant souffrir les railleries qu'il en faisoit: *C'est bien à vous à en juger*, lui dit-il en colère, *vous, qui n'êtes qu'un ignorant & qui ne savez pas même lire.* Mr. de Puimorin répondit; qu'il n'avoit que trop sù lire, depuis que Chapelain s'étoit avisé de faire imprimer. Sa repar-tie aiant été trouvée plaisante & vive,

D'un charme bien plus doux enivre la Raison :
L'esprit dans ce nectar heureusement s'oublie.

90 Chapelain veut rimer, & c'est-là sa folie.

Mais bien que ses durs vers, d'épithètes enflés,
Soient des moindres Grimauds chez Ménage sifflés :
Lui-même il s'applaudit, & d'un esprit tranquile,
Prend le pas au Parnasse au dessus de Virgile.

95 Que feroit-il, hélas ! si quelque Audacieux
Alloit pour son malheur lui dessiller les yeux,

E 3

Lui

vive, il eut envie de la tourner en
Epigramme, & fit ainsi les deux
erniers vers :

*Helas ! pour mes péchés, je n'ai sù
que trop lire,*

Depuis que tu fais imprimer.

Mais comme Mr. de Puimorin n'
étoit pas Poète, il ne put jamais
faire le commencement de l'Epigramme. Quelque tems après il se
trouva avec Mr. Despreaux, Mr. Racine,
& Moliere, qui tous ensemble
firent les deux suivans :

*Froid, sec, dur, rude Auteur, digne
objet de Satire,*

*De ne savoir pas lire oses-tu me
blâmer ?*

Helas ! pour mes péchés, &c.

Mr. Racine vouloit que l'on mît au
second vers : *De mon peu de lecture*
& non pas, *De ne savoir pas lire* ;
parce que ce dernier mot fait une
rime vicieuse dans l'hémistiche, avec
la fin du vers précédent : mais Moliere
voulut qu'on laissât : *De ne
savoir pas lire* ; préférant la justesse
de l'expression, à la régularité scrupuleuse
du vers. Il dit alors fort
judicieusement, qu'il s'loit quelquefois
s'affranchir de la contrainte

des règles, quand elles nous resserroient trop ; *La Raison & l'Art même*, ajouta-t-il, demandent & autorisent ces sortes de libertés. C'est un précepte que Mr. Despreaux a inséré dans son Art Poétique, Chant IV.

Ibid. — *D'épithètes enflés.*) Dans tout le long Poème de la Pucelle il n'y a presque aucun vers dans lequel on ne trouve deux ou trois épithètes, qui, le plus souvent, ne sont employées que pour remplir la mesure du vers.

VERS 92. *Soient des moindres Grimauds chez Ménage sifflés.*) Tous les Mécredis, l'Abbé Ménage tenoit chez lui une Assemblée, où a'loient beaucoup de petits esprits. Il appelloit ces Assemblées, *Mercuriales* ; mais il ne trouva pas bon que notre Auteur les eût ainsi décriées : „ Il est très-faux (dit-il dans son „ *Dictionnaire Etymologique*, au mot „ *Grimaud*) que les Assemblées, qui „ se font chez moi, soient remplies „ de Grimauds. Elles sont remplies „ de gens de grand merite dans les „ Lettres, de personnes de naissance „ & de personnes constituées en „ dignité ; & ces vers n'ont pas dû „ être écrits par Mr. Despreaux.

VERS 94. *Prend le pas au Parnasse au dessus de Virgile.*) Ceux qui vou-

Lui faisant voir ses vers, & sans force & sans graces,
 Montés sur deux grands mots, comme sur deux échasses;
 Ses termes sans raifon l'un de l'autre écartés,
 100 Et ses froids ornemens à la ligne plantés?
 Qu'il maudiroit le jour, où son ame infensée
 Perdit l'heureuse erreur qui charmoit sa pensée!
 Jadis certain Bigot, d'ailleurs homme sensé,
 D'un mal assez bizarre eut le cerveau blessé;
 105 S'imaginant sans cesse, en sa douce manie,
 Des Esprits bien-heureux entendre l'harmonie,
 Enfin un Médecin, fort expert en son Art,

Le

vouloient flater Chapelain, avoient
 l'imprudance de lui dire, que son
 Poëme étoit au dessus de l'Eneïde:
 & Chapelain ne s'en défendoit que
 très-foiblement.

VERS 98. *Montés sur deux grands
 mots, comme sur deux échasses.*) Dans
 le Poëme de Chapelain on trouve
 plusieurs vers composés de deux
 grands mots, dont chacun
 remplit la moitié du vers. Notre
 Auteur, pour se moquer de ces mots
 gigantesques, citoit ordinairement
 ce vers de Chapelain :

*De ce sourcilleux Roc l'
 inébranlable cime.*

Roc
 De ce
 sourcilleux
 l'inébranlable
 cime.

Et il dispoit ce vers, comme il
 est ici à côté. Dans cette disposi-
 tion il semble que le mot de Roc
 soit monté sur deux échasses, qui
 sont, *sourcilleux*, & *inébranlable*.

Il y a dans ce Poëme plusieurs
 autres vers pareils.

*D'insupportables maux une suite en-
 chainée.* Liv. I.

*Des sourcilleuses tours sapper le
 fondement.* Liv. II. &c.

VERS 99. *Ses termes sans raifon
 l'un de l'autre écartés.*) Les trans-
 positions de mots.

VERS 100. *Et ses froids arne-
 mens à la ligne plantés.*) Ce sont
 les Comparaisons fréquentes que
 Chapelain a employées, & qui ne
 manquent jamais de venir réguliè-
 rement après un certain nombre de
 vers. Elles commencent par ces
 mots : *Ainsi, quand; &c. Ainsi,
 lorsque, &c.* & elles sont toujours
 enfermées en quatre ou huit vers.

Le Poëte Lucille allégué par Ci-
 ceron, l. 3. de Orat. compare ces or-
 nemens affectés, à un Echiquier, &
 à des Pavés en compartiment :

*Quàm lepide lexeis composta, ut tes-
 serula ouner,
 Arte pavimento, atque emblemata
 vermiculato!*

IMIT,

Le guérit par adresse, ou plutôt par hazard.
 Mais voulant de ses soins exiger le salaire,
 110 Moi? vous paier? lui dit le Bigot en colère,
 Vous, dont l'Art infernal, par des secrets maudits,
 En me tirant d'erreur, m'ôte du Paradis?

J'approuve son courroux. Car, puisqu'il faut le dire,
 Souvent de tous nos maux la Raison est le pire.
 115 C'est elle qui farouche, au milieu des plaisirs,
 D'un remords importun vient brider nos desirs.
 La Fâcheuse a pour nous des rigueurs sans pareilles;
 C'est un Pédant qu'on a sans cesse à ses oreilles

E 4

Qui

IMIT. Vers 103. *Jadis certain Bigot.*) Horace décrit la folie d'un Citoyen d'Argos, lequel étant seul assis sur le théâtre, où il ne paroïsoit ni Acteurs ni Spectateurs, s'imaginait entendre les plus belles Tragédies du monde.

— — — *Fuit haud ignobilis
 Argis,*

*Qui se credebat viros audire Tra-
 gædas,*

*In vacuo latus sessor plausorque
 theatro, &c.*

Horat. L.II. Ep. II. 129. & sqq.

Aristote raconte la même chose d'un homme d'Abyde l. 6. de reb. mir. Elien, dans ses Histoires diverses, rapporte un genre de folie presque semblable. Un Athénien, nommé THRASYLLE, s'en alloit au port de Pirée, où s'imaginant que tous les Vaisseaux qui étoient dans ce port lui appartenient, il en tenoit un compte exact; il donnoit ses ordres pour leur dé-

part, & se réjouissoit de leur retour, comme si effectivement ces vaisseaux eussent été à lui. *Ælian. l. 4. ch. 25.*

Galien dit qu'un Médecin, nommé THEOPHILE, étant malade, s'imaginait voir dans un coin de sa Chambre, des Musiciens, & des Joueurs d'instrumens, dont il entendoit la voix & l'harmonie. *Galien. lib. de Symptomatum differentiis. c. 3.*

IMIT. Vers 117. *La Fâcheuse a pour nous des rigueurs sans pareilles.*) Notre Auteur applique à la Raison ce que Malherbe a dit de la Mort :

*La Mort a des rigueurs à nulle au-
 tre pareilles;*

On a beau la prier :

*La Cruelle qu'elle est se bouche les
 oreilles,*

Et nous laisse crier.

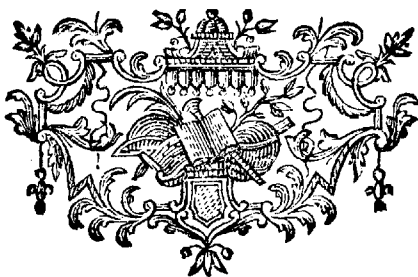
§. VERS 118. *C'est un Pédant qu'on a sans cesse à ses oreilles.*) Des Marets a remarqué cette cacophonie :

- Qui toujours nous gourmande, & loin de nous toucher,
 120 Souvent, comme Joli, perd son tems à prêcher.
 En vain certains Rêveurs nous l'habillent en Reine,
 Veulent sur tous nos Sens la rendre Souveraine,
 Et s'en formant en terre une Divinité,
 Pensent aller par Elle à la Félicité.
- 125 C'est elle, disent-ils, qui nous montre à bien vivre.
 Ces discours, il est vrai, sont fort beaux dans un Livre.
 Je les estime fort: mais je trouve en effet,
 Que le plus fou souvent est le plus satisfait.

nie : *sans cesse à ses.* Mais peut-être que Mr. Despreaux. l'a laissée exprès, afin que le son du Vers répondît mieux à la chose qui y est exprimée. DU MONTEIL.

VERS 120. *Souvent, comme Joli.*) Prédicateur fameux, qui étoit extrêmement touchant & pathétique. Les Libertins, qui avoient intérêt de le décrier, comparoient les talens de Mr. JOLI avec ceux de Moliere; mais ils disoient que Moliere étoit

meilleur Prédicateur, & que Mr. Joli étoit plus grand Comédien. Il étoit alors Curé de S. Nicolas des Champs. Il fut ensuite nommé à l'Evêché de S. Pol de Léon en Bretagne, & peu de tems après il obtint l'Evêché d'Agen. On a imprimé plusieurs fois ses Prônes, qui sont estimés. Il étoit né en 1610. à Buzi sur l'Orne, dans le Diocèse de Verdun en Lorraine, & il mourut en 1678.



SATIRE V.

A M. LE MARQUIS

DE DANGEAU.

La Noblesse, DANGEAU, n'est pas une chimère,
 Quand sous l'étroite loi d'une vertu sévère,
 Un homme issu d'un sang fécond en Demi-Dieux,
 Suit, comme toi, la trace où marchaient ses Aïeux.
 5 Mais je ne puis souffrir qu'un Fat, dont la mollesse
 N'a rien pour s'appuyer qu'une vaine Noblesse,
 Se pare insolemment du mérite d'autrui,
 Et me vante un honneur qui ne vient pas de lui.
 Je veux que la valeur de ses Aïeux antiques
 10 Ait fourni de matière aux plus vieilles Chroniques,
 Et que l'un des Capets, pour honorer leur nom,

E 5

Ait

Cette Satire a été faite en l'année
 1665. L'Auteur y fait voir que
 la véritable Noblesse consiste dans
 la Vertu, indépendamment de la
 Naissance. Juvénal a traité la même
 matière dans sa Satire VIII. &
 Sénèque dans la quarante-quatrième
 de ses Epîtres.

IMIT. Vers 8. *Et me vante un
 honneur qui ne vient pas de lui.*

— — *Qui genus jactat suum,
 Aliena laudat.* Senec. Hercul. Fur.

Aët. II. Sc. II. 340.

VERS II. *Et que l'un des Ca-
 pets Ait de trois fleurs de
 lis &c.)* L'Illustre Maisen d'Estaing

porte les armes de France, par con-
 cession du Roi Philippe Auguste,
 qui étoit un des Descendants de *Hu-
 gues Capet*, Chef de la troisième Ra-
 ce de nos Rois. Philippe Auguste
 ayant été renversé de dessus son Che-
 val à la Bataille de Bovines, *Deodat*,
 ou *Dieu donné* d'Estaing, l'un des
 vingt-quatre Chevaliers commis à
 la garde de la Personne Royale, aida
 à tirer ce Prince du peril où il étoit,
 & sauva aussi l'Ecu du Roi, sur le-
 quel étoient peintes ses Armes. En
 récompense d'un service si impor-
 tant, le Roi lui permit de porter
 les Armes de France, avec un Chef
 d'or pour brisure.

Dans le tems que l'Auteur com-
 posa cette Satire, JOACHIM Com-
 te

Ait de trois fleurs de lis doté leur écusson.
 Que sert ce vain amas d'une inutile gloire?
 Si de tant de Heros célèbres dans l'Histoire,
 15 Il ne peut rien offrir aux yeux de l'Univers,
 Que de vieux parchemins qu'ont épargnés les vers:
 Si tout forti qu'il est d'une source divine,
 Son cœur dément en lui fa superbe origine,
 Et n'ayant rien de grand qu'une fotte fierté,
 20 S'endort dans une lâche & molle oisiveté?
 Cependant, à le voir avec tant d'arrogance
 Vanter le faux éclat de sa haute naissance;
 On diroit que le Ciel est soumis à sa loi,

Et

te d'ESTAING travailloit à rechercher les Antiquités de sa Maison, dont il a dressé des Mémoires. Cette recherche, qu'il faisoit avec beaucoup d'affection, l'engageoit à parler souvent de la concession des Fleurs des lis: & l'on trouva qu'il en parloit avec un peu trop de complaisance. C'est ce que notre Poëte a voulu marquer en cet endroit.

VERS 12. — Doté leur écusson.) Dans quelques éditions, on lit Doré leur écusson; mais c'est une faute.

VERS 29. Dites-moi, grand Heros, &c.) Les quatre vers qui précèdent celui-ci ont été ajoutés par l'Auteur dans l'édition de 1713. commencée à la fin de sa vie. Il les ajouta, pour empêcher que l'on ne crût que l'Apostrophe contenuë dans ce vers, s'adressé à Mr. de Dangeau lui-même. Bien des gens y avoient été trompés. Mais, comme cette erreur est visible, il auroit pû se dispenser d'ajouter ici ces

quatre vers, qui ne répondent point à la beauté de la Pièce.

IMIT. Ibid. Dites-moi, grand Heros, &c.) Ce vers & les neuf suivans, sont une imitation de ceux-ci de Juvenal, Satire VIII. 56. & seqq.

Dic mihi, Teucrorum proles; animalia muta

Quis generosa putet, nisi fortia? nempe volucrum

Sic laudamus Equum, facili cui plurima palma

Fervet, & exsultat rauco victoria Circo.

Nobilis hic, quocumque venit de gramine, cuius

Clava fuga ante alios, & primus in aquare pulvis.

Sed venale pecus, Corythæ posteritatus, &

Hirpini, si rara jugo victoria sedit, Nil

Et que Dieu l'a paîtri d'autre limon que moi.

25 Enivré de lui-même, il croit dans sa folie,
 Qu'il faut que devant lui d'abord tout s'humilie.
 Aujourd'hui toutefois, sans trop le ménager,
 Sur ce ton un peu haut je vais l'interroger.

Dites-moi, grand Heros, Esprit rare & sublime,
 30 Entre tant d'Animaux, qui sont ceux qu'on estime?
 On fait cas d'un Courfier, qui fier & plein de cœur
 Fait paroître en courant sa bouillante vigueur:
 Qui jamais ne se lasse, & qui dans la carriere
 S'est couvert mille fois d'une noble poussiere:
 35 Mais la posterité d'Alfane & de Bayard,

Quand

*Nil ibi Majorum respectus, gratia
 nulla*

*Umbrarum, dominos pretiis muta-
 re jubentur*

*Exiguus, tritotque trahunt epirbedia
 collo*

*Segnipedes, dignique molam versa-
 re Nepotis.*

VERS 35. Mais la posterité d'Alfane & de Bayard.) Alfane & Bayard, suivant notre Auteur, sont les noms de deux Chevaux, très-renommés dans nos vieux Romanciers. Alfane étoit la monture du Géant Gradasse, qui vint du fond de la Séricane, pour conquérir l'épée de Renaud de Montauban. Voyez le Poème de Roland amoureux, du Boiardo. L'Arioste, dans le 2. Chant de son Orlando Furioso, dit:

*Gradasso avea una Alfana la più
 bella,*

E la miglior, che mai portasse sella.

Surquoi l'on a observé, qu'Alfane est un nom générique de Cavale. & non pas le nom propre d'une Cavale: ainsi l'on prétend que notre Auteur s'est trompé, & qu'on ne peut non plus dire, la posterité d'Alfane que la posterité de Barbe, ou de Genêt.

Bayard est le nom du Cheval de Renaud de Montauban, qui étoit l'aîné, & le plus vaillant des quatre Fils Aimon. Le Roman dit, que ce Cheval n'eut onques son pareil, car pour avoir couru dix lieues, il n'étoit point las. Il rendit de grands services à son Maître en plusieurs rencontres perilleuses: sur tout quand les quatre Fils Aimon furent assiégés dans Montauban par Charlemagne. Aussi Renaud aimait mieux souffrir une faim extrême pendant ce Siège, avec Dame Claire sa femme, ses enfans, & ses freres, que de permettre qu'on tuât son tant valereux Cheval, pour leur servir de nourriture. Ceux qui sont dans le goût des anciens Romains ne seront pas fâchés de sa-
 voir

Quand ce n'est qu'une roffe, est venduë au hazard,
 Sans respect des Aïeux dont elle est descenduë,
 Et va porter la malle, ou tirer la charuë.

Pourquoi donc voulez-vous que par un sot abus

40 Chacun respecte en vous un honneur qui n'est plus?

On ne m'éblouit point d'une apparence vaine.

La Vertu d'un cœur noble est la marque certaine.

Si vous êtes sorti de ces Heros fameux,

Montrez-nous cette ardeur qu'on vit briller en eux,

45 Ce zèle pour l'honneur, cette horreur pour le vice.

Respectez-vous les Loix? Fuyez-vous l'injustice?

— Savez-vous pour la gloire oublier le repos,

Et dormir en plein champ le harnois sur le dos?

Je vous connois pour Noble à ces illustres marques.

50 Alors soïez issu des plus fameux Monarques;

Venez

voir quelle fut la destinée de ce fameux Cheval. Charlemagne aiant fait la paix avec Renaud de Montauban, Renaud lui envoya son Cheval Bayard, & s'en alla outremer, c'est-à-dire dans la Terre-Sainte. „Quand le Roi fut sur le „Pont de Meuse, dit le Roman *, „il comanda qu'on lui amena „Bayard le bon Cheval de Renaud. Quand il le vit, il lui „dit: *Ah! Bayard, tu n'as mainte-* „fois courroucé; mais je suis venu à „point pour m'en vanger. Lors lui „fit lier une grande pierre au Col, „& le fit jeter du pont à bas dans la Riviere de Meuse, & Bayard alla au fond. Quand le Roi „vit ce, il eut grand' joie, & dit: „*Ah! Bayard, aurai-je ce que je demande. Vous estes mort si vous ne* „pouvez toute la riviere boire. Bayard „frappa tant des pieds sur la dite „pierre, qu'il la froissa toute, & „revint dessus. Et quand il fut sur „l'eau, il passa à nage de l'autre part „de la riviere. Et quand il fut sur „la rive, il se mit à hennir hautement, & puis se mit à courir si „roidement, qu'il sembloit que la „foudre le chassât; & entra dedans „Ardenne la grande Forest. Charlemagne voyant que Bayard s'étoit „échappé, il en eut grand deuil, „mais tous les Barons en furent „bien joyeux. Les gens disent en „celui pays, que Bayard est encores „en vie dedans le bois d'Ardenne; „mais quand il void homme ou „femme, il fuit, si que nul ne le „peut approcher.“ Bayard a été ain- „si nommé à cause de la couleur

Baye,

* Les quatre fils Aïmon, chap. 30.

Venez de mille Aïeux; & si ce n'est assez,
 Feuillotez à loisir tous les siècles passés,
 Voyez de quel Guerrier il vous plaît de descendre;
 Choisissez de César, d'Achille, ou d'Alexandre.

55 En vain un faux Censeur voudroit vous démentir,
 Et si vous n'en sortez, vous en devez sortir.

Mais fussiez-vous issu d'Hercule en droite ligne,
 Si vous ne faites voir qu'une bassesse indigne,

Ce long amas d'Aïeux, que vous diffamez tous,
 60 Sont autant de témoins, qui parlent contre vous;

Et tout ce grand éclat de leur gloire ternie
 Ne sert plus que de jour à votre ignominie.

En vain tout fier d'un sang que vous deshonnez,
 Vous dormez à l'abri de ces noms réverés.

65 En vain vous vous couvrez des vertus de vos Peres:

Ce

Bæye, qui est un rouge-brun, ou couleur de Chataigne.

IMIT. Vers 42. *La Vertu d'un cœur noble est la marque certaine.*) Ce vers explique le sujet de cette Satire. Juvénal a dit:

Nobilitas sola est atque unica Virtus. Sat. VIII, 20.

La vertu seule est la Noblesse.

CHANG. Vers 47. *Savez-vous pour la gloire oublier le repos?*) Ce vers étoit ainsi: *Savez-vous sur un mur repousser des assauts?* Mais l'Auteur le changea dans l'édition de 1701. qui est la dernière qu'il ait donnée. Il trouvoit que *Assauts & Dos* ne rimoient pas aux yeux; & le vers qu'il a substitué contient un sens plus beau.

IMIT. Vers 50. *Alois soyez issu des plus fameux Monarques, &c.*) Juvénal dans la même Satire VIII. 131. & suiv.

Tunc licet à Pico numeres genus, altaque si te

Nomina delectant, omnem Titanida pugnani,

Inter majores, ipsūque Promethea ponas:

De quocumque voles proavum tibi sumito libro.

IMIT. Vers 60. *Sont autant de témoins, &c.*) Juvénal au même endroit, vers 138. & suiv.

Inci-

Ce ne font à mes yeux que de vaines chimeres.

Je ne voi rien en vous qu'un lâche, un imposteur,

Un traître, un scelerat, un perfide, un menteur,

Un Fou, dont les accès vont jusqu'à la furie,

70 Et d'un tronc fort illustre une branche pourrie.

Je m'emporte peut-être, & ma Muse en fureur

Verse dans ses discours trop de fiel & d'aigreur.

Il faut avec les Grands un peu de retenuë.

Hé bien, je m'adoucis. Votre race est connuë.

75 Depuis quand? Répondez. Depuis mille ans entiers;

Et vous pouvez fournir deux fois seize quartiers.

C'est beaucoup. Mais enfin les preuves en font claires:

Tous les Livres font pleins des titres de vos Peres:

Leurs noms font échappés du naufrage des tems.

80 Mais qui m'assurera, qu'en ce long cercle d'ans,

A leurs fameux Epoux vos Aïeules fidelles;

Aux douceurs des Galas furent toujourns rebelles?

Et comment savez-vous, si quelque Audacieux

N'a point interrompu le cours de vos Aïeux;

85 Et si leur sang tout pur, ainsi que leur noblesse,

Est passé jusqu'à vous de Lucrece en Lucrece?

Que

Incipit ipsorum contra te stare parentum

Nobilitas, claraque facem præferre pudendis.

IMIT. Vers 75. — Depuis mille ans entiers.) Perse Sat. III. v. 28.

Stemmata quod Tusco ramum millesime ducis.

CHANG. Vers 76. — Deux fois seize quartiers.) Première manière: Du moins trente quartiers. L'Auteur corrigea ainsi: Plus de trente quartiers. Mais il s'aperçut que l'une & l'autre de ces expressions étoient peu exactes; parce que les preuves de Noblesse se comptent par quartiers, en progression géométrique: quatre, huit, seize, trente-deux quartiers,

Que maudit soit le jour, où cette vanité
 Vint ici de nos mœurs souiller la pureté!
 Dans les tems bienheureux du Monde en son enfance,
 90 Chacun mettoit sa gloire en sa seule innocence.
 Chacun vivoit content, & sous d'égaux loix,
 Le Mérite y faisoit la Noblesse & les Rois;
 Et sans chercher l'appui d'une naissance illustre,
 Un Heros de soi-même empruntoit tout son lustre.
 95 Mais enfin par le tems le Mérite avili
 Vit l'Honneur en roture, & le Vice annobli;
 Et l'Orgueil, d'un faux titre appuyant sa foiblesse,
 Maîtrisa les Humains sous le nom de Noblesse.
 De là vinrent en foule & Marquis & Barons.
 100 Chacun pour ses vertus n'offrit plus que des noms.
 Aussi-tôt maint Esprit, fécond en réveries,
 Inventa le blason avec les armoiries;
 De ses termes obscurs fit un langage à part,
 Composa tous ces mots de *Cimier*, & d'*Ecart*,
 105 De *Pal*, de *Contrepal*, de *Lambel*, & de *Face*,
 Et tout ce que Seguing dans son Mercure entasse.
 Une vaine folie enivrant la Raison,

L'Hon-

tiers, &c. La plus haute preuve que l'on fasse ordinairement est de 32. quartiers.

VERS 86. — De *Lucrèce en Lucrèce.*) La Chasteté de LUCRÈCE, Dame Romaine, est si célèbre qu'elle a passé en proverbe. L'Auteur m'a dit qu'un homme, qui pourtant se piquoit d'esprit, s'imaginait bonnement qu'il parloit du Poëte Lucrèce.

VERS 106. Et tout ce que Seguing dans son *Mercur*e entasse.) Dans les premières éditions l'Auteur avoit mis *Vulson*, au lieu de *Seguing*; parce qu'il avoit confondu ces deux Auteurs, dont le premier, qui est VULSON DE LA COLOMBIERE, a composé la *Science héroïque, traitant de la Noblesse, & de l'origine des armes, de leurs Blaxons & symboles, &c.* en 1644.

L'au-

L'Honneur triste & honteux ne fut plus de faison.
 Alors, pour soutenir son rang & sa naissance,
 110 Il fallut étaler le luxe & la dépense;
 Il fallut habiter un superbe palais,
 Faire par les couleurs distinguer ses valets:
 Et traînant en tous lieux de pompeux équipages,
 Le Duc & le Marquis se reconnut aux Pages.
 115 Bien-tôt pour subsister, la Noblesse sans bien
 Trouva l'art d'emprunter, & de ne rendre rien;
 Et bravant des Sergens la timide cohorte,
 Laisa le Créancier se morfondre à sa porte.
 Mais pour comble, à la fin le Marquis en prison
 120 Sous le faix des procès vit tomber sa maison.
 Alors le Noble altier, pressé de l'indigence,
 Humblement du Faquin rechercha l'alliance,

Avec

L'autre a fait le *Mercurc Armorial*, qui est le Livre désigné par notre Poète. Cependant au lieu de *Segoing*, il mit *Segond*, dans l'Édition de 1674. & cette faute a été répétée dans toutes les éditions. Dans celle de 1713. on a mis *Segoind*. L'Auteur du *Treſor Héraldique*, ou *Mercurc Armorial*, imprimé en 1657. à Paris, se nommoit CHARLES SEGOING, Avocat, &c.

VERS 114. *Le Duc & le Marquis se reconnut aux Pages.*) En ce tems-là tous les Gentils-hommes avoient des Pages.

CHANG. Vers 122. — *Rechercha l'alliance.* L'Auteur avoit d'abord mis: *Emprunta l'alliance.*

VERS 123. *Avec lui trafiquant.*) Avant l'édition de 1701. il y

avoit: *Et trafiquant d'un nom jadis si précieux.*

VERS 125. *Et corrigeant ainsi la fortune ennemie, &c.*) Le Poète aiant besoin de deux vers féminins, fit ceux-ci par nécessité. Le sens étoit fini au vers précédent: *Par un lâche contract vendit tous ses Aïeux.* Il étoit bien difficile de trouver une pensée qui rencherit sur ce qui précédoit, & plus difficile encore de renfermer cette pensée en deux vers: c'est pourtant ce qu'il a fait heureusement.

VERS 132. — *La mandille à Paris.*) Mandille est une espèce de casaque ou de manteau que les Laquais portoient autrefois, & même encore dans le tems que cette Satire fut composée. La Mandille étoit par-

Avec lui trafiquant d'un nom si précieux,
 Par un lâche contract vendit tous ses Aïeux;
 125 Et corrigeant ainsi la fortune ennemie,
 Rétablit son honneur à force d'infamie.

Car si l'éclat de l'or ne relève le sang,
 En vain l'on fait briller la splendeur de son rang,
 L'amour de vos Aïeux passe en vous pour manie,
 130 Et chacun pour parent vous fuit & vous renie.
 Mais quand un homme est riche, il vaut toujours son prix :
 Et l'eût-on vû porter la mandille à Paris,
 N'eût-il de son vrai nom ni titre ni mémoire,
 D'Hozier lui trouvera cent Aïeux dans l'Histoire.

135 Toi donc, qui de mérite & d'honneurs revêtu,
 Des écueils de la Cour as sauvé ta vertu,
 DANGEAU, qui dans le rang où notre Roi t'appelle,

Le

particulière aux Laquais, & les faisoit distinguer des autres Valets. Elle étoit composée de trois pièces, dont l'une leur pendoit sur le dos, & les deux autres sur les épaules. *Euvetiere.*

VERS 134. *D'Hozier lui trouve-
 ra &c.)* PIERRE D'HOZIER, Généalogiste de la Maison du Roi, Juge général des Armes & Blazons de France. Il a laissé CHARLES D'HOZIER son fils, qui a les mêmes titres. L'Abbé de BOIS-ROBERT parlant de la faveur dont le Cardinal de Richelieu l'honorait, a dit dans une Epître :

*On m'adoroit, & les plus apparens
 Payoient d'Hozier pour être mes
 parens.*

Tome I.

L'Auteur avoit fini sa Pièce à ce vers : mais Mr. de DANGEAU, à qui elle est adressée, lui conseilla d'y mettre quelques vers à la louange du Roi, afin que la Pièce fût mieux reçue à la Cour ; & il ajouta les quatorze vers suivans : *Toi donc, qui de mérite, &c.* Avant que cette Satire fût imprimée, Mr. de Dangeau la lut à quelques Seigneurs, dans une Salle où le Roi étoit à jouer. Le Roi qui le remarqua, voulut savoir ce que c'étoit, & quitta le jeu pour se la faire lire. C'est la première Pièce de l'Auteur qui ait paru devant sa Majesté : quelque tems après on lui lut le *Discours au Roi*, qui étoit déjà composé.

CHANG. Vers 137. *Dangeau, qui dans le rang où notre Roi t'appelle.)*

F

VERS

Le vois toujours orné d'une gloire nouvelle,
 Et plus brillant par foi que par l'éclat des lis,
 140 Dédaigner tous ces Rois dans la pourpre amollis;
 Fuir d'un honteux loisir la douceur importune;
 A ses sages conseils asservir la Fortune;
 Et de tout son bonheur ne devant rien qu'à foi,
 Montrer à l'Univers ce que c'est qu'être Roi:
 145 Si tu veux te couvrir d'un éclat légitime,
 Va par mille beaux faits mériter son estime:
 Sers un si noble Maître; & fais voir qu'aujourd'hui
 Ton Prince a des Sujets qui sont dignes de lui.

VERS 148. *Ton Prince a des Sujets qui sont dignes de lui.*) Dans les premières éditions le vers 137. finissoit ainsi: *Où ton Prince s'appelle;* & dans le dernier vers il y avoit: *La France a des Sujets.* Cette dernière expression manquoit de justesse, & l'Auteur la corrigea en mettant: *Ton Prince a des Sujets.* En même tems il changea ces mots,

Ton Prince, qui étoient dans le vers 137.

§. *La France a des Sujets.*) Des Marets critiqua cette expression. „Un pays, dit-il, n'a pas des Sujets, il a des habitans. C'est le „Roi qui a des Sujets; & la France „est sujette au Roi. DU MON-TEIL.



SATIRE VI.

QUI frappe l'air, bon Dieu! de ces lugubres cris?
 Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris?
 Et quel fâcheux Démon, durant les nuits entières
 Rassemble ici les chats de toutes les goutières?
 J'ai beau sauter du lit plein de trouble & d'effroi;
 Je pense qu'avec eux tout l'Enfer est chez moi.
 L'un miaule en grondant comme un tigre en furie:
 L'autre roule sa voix comme un enfant qui crie.
 Ce n'est pas tout encor. Les fouris & les rats
 Sembler, pour m'éveiller, s'entendre avec les chats,
 Plus importuns pour moi, durant la nuit obscure,
 Que jamais, en plein jour, ne fut l'Abbé de Pure.
 Tout conspire à la fois à troubler mon repos:
 Et je me plains ici du moindre de mes maux.

F 2

Car

Cette Satire contient la description des embarras de Paris. Elle a été composée dans le même tems que la Satire I. dont elle faisoit partie, comme on l'a expliqué ci-dessus. C'est une imitation de la Satire III. de Juvénal, qui décrit les incommodités de la ville de Rome, depuis le vers 232. jusqu'à la fin. Martial a fait une Epigramme sur le même sujet. L. XII. Épig. 57.

Despreaux contre cette Critique. Son Ouvrage est intitulé *Défense de la VI. Satire de Mr. Despreaux*, & a été imprimé à Paris en 1726. in 12. à la fin de *l'Apologie du Caractère des Anglois & des François* par l'Abbé Desfontaines. DU MONTEIL.

IMIT. Vers 2. *Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris?* Juvénal III. 232.

§. Mr. DE MURALT a fait la Critique de cette Satire dans ses *Lettres sur les Anglois & les François, & sur les Voyages*, Lettre VI. p. 418. & suiv. de la première Edition imprimée à Geneve en 1725. in 8. Le P. Brumoy, Jésuite a défendu Mr.

Pluvius hic ager moritur vigilando,

VERS 12. — *L'Abbé de Pure.* Ennuieux célèbre. Voyez la remarque sur le vers 18. de la Satire II.

IMIT.

15 Car à peine les coqs, commençant leur ramage,
 Auront de cris aigus frappé le voisinage:
 Qu'un affreux Serrurier, laborieux Vulcain,
 Qu'éveillera bientôt l'ardente soif du gain,
 Avec un fer maudit, qu'à grand bruit il apprête,
 20 De cent coups de marteau me va fendre la tête.
 J'entens déjà par tout les charrettes courir,
 Les maçons travailler, les boutiques s'ouvrir:
 Tandis que dans les airs mille cloches émuës,
 D'un funèbre concert font retentir les nuës,
 25 Et se mêlant au bruit de la grêle & des vents,
 — Pour honorer les morts, font mourir les vivans.

Encor je benirois la bonté souveraine,
 Si le Ciel à ces maux avoit borné ma peine:
 Mais si seul en mon lit je peste avec raison,

30 C'est encor pis vingt fois en quittant la maison.

En

IMIT. Vers 15. *Car à peine les coqs &c.*) Martial L. IX. Epig. LXIX.

*Nondum cristati rupere silentia
 galli;
 Murmure jam sævo verberibus-
 que tonas.*

*Tam grave percussis incudibus æra
 resultant, &c.*

CHANG. Vers 17. *Qu'un affreux Serrurier, &c.*) Dans toutes les éditions qui ont paru pendant la vie de l'Auteur, il y avoit :

*Qu'un affreux Serrurier, que le Ciel
 en courroux*

*A fait pour mes pechés trop voisin
 de chez nous.*

Il changea ces deux vers dans l'édition qui fut commencée avant sa mort, & qui parut en 1713.

IMIT. Vers 31. *En quelque endroit, que j'aïlle, &c.*) Ce vers & les trois suivans sont imités de Juvénal, III. 243.

— *Nobis properantibus obsistat
 Unda prior, magno populus premit
 agmine lumbos*

*Qui sequitur : ferit hic cubito, ferit
 assere duro*

*Alter : at hic tignum capiti incu-
 tit, ille metretam.*

IMIT. Vers 35. *Là d'un enterrement &c.*) Horace, Liv. II. Ep. II. v. 74.

Tri-

- En quelque endroit que j'aïlle, il faut fendre la presse
 D'un peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse.
 L'un me heurte d'un ais, dont je suis tout froissé.
 Je vois d'un autre coup mon chapeau renversé.
 35 Là d'un enterrement la funèbre ordonnance
 D'un pas lugubre & lent vers l'Eglise s'avance:
 Et plus loin des Laquais, l'un l'autre s'agaçans,
 Font aboïer les chiens, & jurer les passans.
 Des Paveurs en ce lieu me bouchent le passage.
 40 Là je trouve une croix de funeste présage:
 Et des Couvreurs, grimpés au toit d'une maison,
 En font pleuvoir l'ardoise & la tuile à foison.
 Là sur une charrette une poutre branlante
 Vient menaçant de loin la foule qu'elle augmente.
 45 Six chevaux, attelés à ce fardeau pesant,
 Ont peine à l'émouvoir sur le pavé glissant.

F 3

D'un

*Tristia robustis luctantur funera
 plaustri.*

VERS 40. — Une croix de funeste présage.) C'est une de ces croix, composées de deux lattes attachées au bout d'une corde, que les Maçons & les Couvreurs sont obligés de suspendre devant les maisons sur lesquelles ils travaillent; afin d'avertir les passans de n'en pas approcher. Ce signe ou cette croix s'appelle *Avertissement* ou *Défense*. Il y a des Villes où les Couvreurs ne suspendent qu'un simple bâton, ou une tuile, pour servir d'*Avertissement*: Ce vers aiant besoin d'être éclairci, j'en écrivis à l'Auteur, qui me répondit ainsi par sa Lettre du 5. de Mai 1709. . . . „Je ne fai „pas pourquoi vous êtes en peine

„du sens de ce vers: Là je trouve „une croix &c. puisque c'est une „chose que dans tout Paris & pueri „sciunt, que les Couvreurs, quand „ils sont sur le toit d'une maison, „laissent pendre du haut de cette „maison une croix de latte pour „avertir les passans de prendre gar- „de à eux, & de passer vite; Qu' il „y en a quelquefois des cinq ou six „dans une même rue; & que cela „n'empêche pas qu' il n'y ait fou- „vent des gens blessés: C'est pour- „quoi j'ai dit: Une croix de funeste „présage. . . .

IMIT. Vers 43. Là sur une char-
 rette &c.) Juvénal, Satire III. v. 254.

— — — *Modo longa cornscat,
 Sarraco veniente, abies, atque al-
 tera pinum*

Plau-

D'un caroffe en tournant il accroche une rouë;
 Et du choc le renverfe en un grand tas de bouë:
 Quand un autre à l'inftant, s'efforçant de paffer,
 50 Dans le même embarras fe vient embarraffer.
 Vingt caroffes bien-tôt arrivant à la file,
 Y font en moins de rien fuivis de plus de mille:
 Et pour furcroît de maux, un fort malencontreux
 Conduit en cet endroit un grand troupeau de bœufs.
 55 Chacun prétend paffer: l'un mugit, l'autre jure,
 Des mulets en fonnant augmentent le murmure,
 Auffi-tôt cent chevaux dans la foule appellés,
 De l'embarras qui croît ferment les défilés,
 Et par tout des Paffans enchaînant les brigades,
 60 Au milieu de la paix font voir les barricades.
 On n'entend que des cris pouffés confufément.
 Dieu, pour s'y faire ouïr, tonneroit vainement.
 Moi donc, qui dois fouvent en certain lieu me rendre,
 Le jour déjà baiffant, & qui fuis las d'attendre,
 65 Ne fachant plus tantôt à quel Saint me vouër,

Je

*Plaustra vehunt, nutant altè, popu-
 lôque minantur.*

Et Horace, parlant des mêmes embarras, L. II. Ep. II. 73.

*Torquet nunc lapidem, nunc ingens
 machina tignum, &c.*

VERS 54. — Un grand troupeau de bœufs.) L'usage vicieux de quelques Provinces, où l'on prononce Bœufs au pluriel, comme on

le prononce au fingulier, m'oblige d'avertir que ce mot fe prononce, *Beus*; ainfi il rime avec *Malencontreux*, qui est dans le vers précédent. On prononce auffi des *Oeufs*, quoi qu'on écrive, *Oeufs*.

VERS 57. *Aussi-tôt cent chevaux &c.*) Ce vers & les trois fuivans n'étoient pas dans la première édition, faite en 1666.

VERS 60. — *Font voir les barricades.*) L'Auteur désigne ici celles qui se firent à Paris, au mois d'Août,

Je me mets au hazard de me faire rouër.

Je saute vingt ruisseaux, j'esquive, je me pousse :

Guenaud sur son cheval en passant m'éclabouffe.

Et n'osant plus paroître en l'état où je suis,

70 Sans songer où je vais, je me sauve où je puis.

Tandis que dans un coin en grondant je m'effluie,

Souvent, pour m'achever, il survient une pluie.

On diroit que le Ciel, qui se fond tout en eau,

Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau.

75 Pour traverser la rue, au milieu de l'orage,

Un ais sur deux pavés forme un étroit passage.

Le plus hardi Laquais n'y marche qu'en tremblant.

Il faut pourtant passer sur ce pont chancelant.

Et les nombreux torrens qui tombent des goutieres

80 Grossissant les ruisseaux, en ont fait des rivieres.

J'y passe en trébuchant; mais malgré l'embaras,

La fraieur de la nuit précipite mes pas.

Car si-tôt que du soir les ombres pacifiques

D'un double cadenas font fermer les boutiques;

F 4

Que

d'Août, 1648. pendant la guerre de la Fronde.

Je me sauve à la nage, & j'aborde où je puis.

VERS 68. *Guenaud sur son cheval, &c.* GUENAUD, fameux Médecin, dont il a été parlé dans la Satire IV. vers 32. On le voïoit souvent à cheval, sur le pavé de Paris, & l'on disoit ordinairement : *Guenaud & son cheval.*

VERS 73. *On diroit que le Ciel. Veuille inonder &c.) Veuille : bien des gens préferent; Veut.*

IMIT. Vers 83. *Car si tôt que du soir les ombres pacifiques, &c.)* Juvénal, Satire III. 302.

VERS 70. *Sans songer où je vais, je me sauve où je puis.* Ce vers a de la conformité avec celui-ci, qui est le dernier du *Discours au Roi.*

—— — *Nam qui spoliat te Non deerit : clausis domibus, postquam omnis ubique*
Fixa

- 85 Que retiré chez lui, le paisible Marchand
 Va revoir ses billets, & compter son argent;
 Que dans le Marché-neuf tout est calme & tranquille,
 Les Voleurs à l'instant s'emparent de la Ville.
 Le Bois le plus funeste, & le moins fréquenté,
 90 Est, au prix de Paris, un lieu de sûreté.
 Malheur donc à celui qu'une affaire imprévue
 Engage un peu trop tard au détour d'une rue.
 Bien-tôt quatre Bandits, lui ferrant les côtés:
 La bourse: il faut se rendre; ou bien non, résistez;
 95 Afin que votre mort, de tragique mémoire,
 Des massacres fameux aille grossir l'Histoire.
 Pour moi, fermant ma porte, & cedant au sommeil,
 Tous les jours je me couche avecque le Soleil.
 Mais en ma chambre à peine ai-je éteint la lumière,
 100 Qu'il ne m'est plus permis de fermer la paupière.
 Des Filous effrontés, d'un coup de pistolet,

Ebran-

Fixa catenata siluit compago tabernæ.

Interdum & ferro subitus grassator agit rem.

VERS 87. *Que dans le Marché-neuf &c.)* Place de Paris destinée à tenir le Marché, entre le pont St. Michel, & le petit pont de l'Hôtel-Dieu.

VERS 88. *Les Voleurs à l'instant s'emparent de la ville.)* Les désordres que les Voleurs commettoient dans Paris, & le danger qu'il y

avoit de se trouver dans les rues pendant la nuit, sont ici décrits fort naïvement. En 1667. le Roi pourvut à la sûreté publique, par l'établissement des Lanternes, par le redoublement du Guet, & de la Garde: par un règlement sur le port d'armes, & contre les gens sans aveu; & par plusieurs autres sages Ordonnances, dont l'exécution fut confiée à Mr. DE LA REYNIE, Lieutenant Général de Police. En peu de tems la sûreté fut rétablie dans Paris.

VERS 96. *Des massacres fameux aille grossir l'Histoire.* Il y a un Livre intitulé, *l'Histoire des Larrons;* où

Ebranlent ma fenêtre, & percent mon volet.

J'entens crier par tout, au meurtre, on m'affassine;

Ou, le feu vient de prendre à la maison voisine.

105 Tremblant, & demi mort, je me leve à ce bruit,

Et souvent sans pourpoint je cours toute la nuit.

Car le feu, dont la flâme en ondes se déploie,

Fait de notre quartier une seconde Troie;

Où maint Grec affamé, maint avide Argien,

110 Au travers des charbons va piller le Troïen.

Enfin sous mille crocs la maison abîmée

Entraîne aussi le feu qui se perd en fumée.

Je me retire donc, encor pâle d'effroi:

Mais le jour est venu quand je rentre chez moi.

115 Je fais pour reposer un effort inutile:

Ce n'est qu'à prix d'argent qu'on dort en cette Ville.

Il faudroit, dans l'enclos d'un vaste logement,

Avoir loin de la ruë un autre appartement.

F 5

Paris

où sont décrits plusieurs meurtres
& assassins.

VERS 106. *Et souvent sans pourpoint &c.*) Tout le monde en ce tems-là portoit des pourpoints.

IMIT. Vers 116. *Ce n'est qu'à prix d'argent qu'un dort en cette Ville.*) Juvénal, Satire III. vers 235.

— *Magnis opibus dormitur in
Urbe.*

cette Ville. Mais, à prix d'argent, a bien plus de force & d'énergie: C'est comme si l'on disoit, que l'on dort mieux à proportion de ce que l'on donne pour acheter son repos; plus il en coûte, & mieux on dort.

Martial, Livre XII. Epigr. 57.

Nec cogitandi spatium, nec quiescendi

In Urbe locus est pauperi.

Notre Poète a surpassé le Poète Latin. S'il avoit voulu simplement le traduire, il auroit dit: *Et ce n'est qu'à grands frais qu'on dort en*

Martial a fait plusieurs Epigrammes contre les Perturbateurs du sommeil: Liv. IX. Ep. 69. Liv. X. Ep. 74. Liv. XII. Ep. 57. & 69.

VERS

Paris est pour un Riche un païs de Cocagne:
 120 Sans fortir de la ville, il trouve la campagne:

Il peut dans son jardin, tout peuplé d'arbres verts,
 Receler le printems au milieu des hivers,

Et

VERS 119. — *Un Païs de Cocagne.*) Païs imaginaire, où les habitans vivent dans une heureuse abondance, sans rien faire. On est incertain sur l'origine de ce nom. Furcriere dit que dans le Haut-Languedoc on appelle *Cocagne* un petit pain de Pastel: & que comme le Pastel est une herbe qui ne croît que dans des terres extrêmement fertiles, on a nommé ce païs-là, un *Païs de Cocagne*.

En Italie, sur la route de Rome à Lorette, il y a, dit-on, une petite contrée, qu'on nomme *Cucagna*, dont la situation est très-agréable, & le terroir très-fertile; mais sur tout les denrées y sont excellentes & à bon marché. Ne seroit-ce point le *Païs de Cocagne*?

Mr. DE LA MONNOYE, de l'Académie Française, qui a pris la peine de revoir ces Remarques, est persuadé que cette façon de parler vient du fameux MERLIN COCAÏE, qui, tout au commencement de sa première *Macarouée*, après avoir invoqué *Togna*, *Pédvata*, *Mafelina*, & autres Muses Burlesques, décrit les Montagnes où elles habitent, comme un séjour de fausses, de potages, de brouëts, de ragouts, de restaurans; où l'on voit couler des Fleuves de vin, & des ruisseaux de lait. Il y a bien de l'apparence, qu'un tel païs a tiré son nom de celui de son Inventeur, & que de *Cocaino*, on en aura fait *Cocagna*. Cette façon de parler n'est pas ancienne dans notre Langue: on ne la trouve ni dans Rabelais, ni dans Marot, ni

même dans Regnier. Elle s'est établie un peu tard en France, parce que Merlin Cocaïe, dont le Jargon n'est pas fort aisé à entendre, y a trouvé peu de Lecteurs; & que la traduction qu'on en a faite en prose Française, n'a été imprimée qu'en 1606. Enfin, le savant Mr. HUET, ancien Evêque d'Avranches, a bien voulu enrichir cette Remarque de ses conjectures. Il croit que *Cocagne* vient de *Gogaille*: *Païs de Gogaille*, & par corruption *Païs de Cocaigne*. Selon lui, *Gogaille*, vient de *Gogue*, qui est une espèce de Saupiquet, ou de Farce. Quoi qu'il en soit, cette diversité d'opinions sur le mot de *Cocagne* sert du moins à faire voir que l'on n'en fait pas la véritable origine. Ménage n'en a rien dit.

VERS 125. *Mais moi,*
qui n'ai ni feu ni lieu.) Quand l'Auteur composa cette Satire, il étoit logé dans la Cour du Palais, chez son Frere aîné, Jérôme Boileau. Sa chambre étoit au dessus du grenier, dans une espèce de Guérite, au cinquième étage. Gilles Boileau, leur frere, logeoit aussi dans la même maison, & quand il en sortit, on donna sa chambre à notre Auteur. Cette chambre étoit pratiquée à côté d'un grenier au quatrième étage; & Mr. Despreaux s'applaudissant de son logement nouveau, disoit plaisamment: *Je suis descendu au grenier.*

Au reste, l'Auteur vouloit mettre au nombre des incommodités de Paris, la grande affluence de Peuple, qui fait que l'on y est toujours extrêmement ferré, & il auroit terminé sa description par ce vers:

Cher-

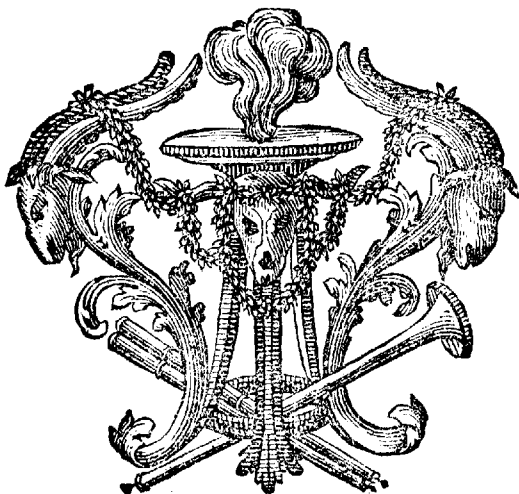
Et foulant le parfum de ses plantes fleuries,
Aller entretenir ses douces rêveries.

125 Mais moi, grace au Destin, qui n'ai ni feu ni lieu,
Je me loge où je puis, & comme il plaît à Dieu.

*Cherchons une autre Ville où nous
puissions tenir.*
ou bien :

*Et cherchons une Ville où l'on
puisse tenir.*

mais il ne voulut pas employer ces
vers, à cause de l'équivoque qui
s'y rencontre : *tenir dans une Ville*,
signifiant aussi se défendre contre
les ennemis qui l'assiègent.



SATIRE VII.

MUSE, changeons de file, & quittons la Satire.

C'est un méchant métier que celui de médire.

A l'Auteur qui l'embrasse il est toujours fatal.

Le mal, qu'on dit d'autrui, ne produit que du mal.

5 Maint Poëte, aveuglé d'une telle manie,

En courant à l'honneur, trouve l'ignominie,

Et tel mot, pour avoir réjouï le Lecteur,

A coûté bien souvent des larmes à l'Auteur.

Un Eloge ennuieux, un froid Panégyrique,

10 Peut pourrir à son aise au fond d'une boutique,

Ne craint point du Public les jugemens divers,

Et n'a pour ennemis que la poudre & les vers.

Mais un Auteur malin, qui rit, & qui fait rire,

Qu'on blâme en le lisant, & pourtant qu'on veut lire,

15 Dans ses plaisans accès qui se croit tout permis,

De ses propres Rieurs se fait des ennemis.

Un discours trop sincère aisément nous outrage.

Chacun dans ce miroir pense voir son visage;

Et tel, en vous lisant, admire chaque trait,

Qui

Cette Satire a été faite immédiatement après la Satire première & la sixième, à la fin de l'année 1663. L'Auteur délibère avec sa Muse, s'il doit continuer à composer des Satires. Il envisage d'abord tous les inconvéniens qu'il y a de s'appliquer à ce genre d'écrire; mais

comme son génie l'entraîne de ce côté-là, il se détermine enfin à suivre son inclination. Horace lui a fourni cette idée, dans la Satire I. du Livre II.

IMIT. Vers I. *Muse, changeons de file, &c.*) Martial, Livre II. Epigr. XXII.

Quid

- 20 Qui dans le fond de l'ame & vous craint & vous hait.
 Muse, c'est donc en vain que la main vous demange.
 S'il faut rimer ici, rimons quelque louange,
 Et cherchons un Heros, parmi cet Univers,
 Digne de notre encens, & digne de nos vers.
- 25 Mais à ce grand effort en vain je vous anime:
 Je ne puis pour louer rencontrer une rime.
 Dès que j'y veux rêver, ma veine est aux abois.
 J'ai beau frotter mon front, j'ai beau mordre mes doigts,
 Je ne puis arracher du creux de ma cervelle,
- 30 Que des vers plus forcés que ceux de la Pucelle.
 Je pense être à la gêne, & pour un tel dessein,
 La plume & le papier résistent à ma main.
 Mais quand il faut railler, j'ai ce que je fouhaite.
 Alors, certes alors je me connois Poète:
- 35 Phébus, dès que je parle, est prêt à m'exaucer:
 Mes mots viennent sans peine, & courent se placer.
 Faut-il peindre un fripon, fameux dans cette Ville?
 Ma main, sans que j'y rêve, écrira Raunaville.
 Faut-il d'un Sot parfait montrer l'original?
- 40 Ma plume au bout du vers d'abord trouve Sofal,
 Je sens que mon esprit travaille de génie.

Faut-

*Quid, mihi vobiscum est, ô Phæbe,
 novemque Sorores?*

Ecce nocet Vati Musa jocosa suo.

VERS 30. *Que des vers plus forcés que ceux de la Pucelle.* Poëme héroïque de Chapelain, dont tous les vers semblent faits en dépit de Mi-

nerve. Voyez les Remarques sur le vers 173. de la Satire III., & sur le vers 90. de la Satire IV.

VERS 40. — D'abord trouve Sofal.) C'est SAUVALLE, Auteur d'une Histoire manuscrite des Antiquités de Paris. Il avoit travaillé sur d'assez bons mémoires, mais il

gâta

Faut-il d'un froid Rimeur dépeindre la manie?

Mes vers, comme un torrent, coulent sur le papier;

Je

gâta tout par son stile, chargé d'expressions empoulées & de figures extravagantes. Il avoit mis dans cette Histoire, un Chapitre des lieux de débauche qui étoient autrefois dans Paris. Mr. Despreaux se souvenoit d'un passage de ce Chapitre, qui peut servir à juger du stile de *Sauvalle*. *Ces sales Impudiques, ces infâmes-Débauchées, allèrent chercher un azile dans la vne Brise-miche; & de là elles contemplèrent en sûreté les tempêtes & les orages qui s'élevoient continuellement dans la rue Chapon.* Tout le reste étoit à peu près du même stile. „Cependant * l'Ouvrage, tel qu'il étoit, „auroit vû le jour, si Mr. Colbert „avoit voulu faire donner à l'Auteur une pension de mille écus, & „je ne sai quelle charge honoraire „seulement dans la Maison de Ville. „ . . . Comme il étoit d'un naturel chagrin, il ne put supporter „ce refus; & ce qui augmentoit son „chagrin, c'est qu'il prétendoit avoir „rendu à Mr. Colbert un grand service, dont il croioit n'avoir pas „été bien recompensé. Les Moines „de Saint Germain des-Prés „mandoiënt au Roi de grosses sommes d'argent pour de certaines „places qui étoient à eux. M. Colbert leur avoit fait offrir une somme considérable qu'ils refusèrent „d'accepter. *Sauvalle*, qui avoit vû „dans le Trésor des Chartres une „Pièce en très-bonne forme, qui „contenoit le paiement qu'on avoit „fait pour cela aux Moines; alla „lui-même en donner avis à Mr. Col-

„bert. . . . Il se plaignoit que „Mr. Colbert ne lui avoit envoieé „pour un avis de cette importance, „que cent Louis, qu'il n'avoit point „voulu recevoir. . . . Vous voiez „par tout ce que je vous ai rapporté, „qu'un homme moins chagrin, & „moins intéressé que Mr. *Sauvalle*, „auroit donné au Public cet Ouvrage „qui faisoit honneur à l'Auteur. „Il en auroit néanmoins fallu re- „trancher le *Traité des Bordeux*, qui „méritoit d'être enfouï sous le sable, „afin qu'on n'en entendît jamais „parler.

§. Cet Ouvrage a été imprimé à Paris en 1724. sous ce titre: *Histoire & Recherches des Antiquités de la Ville de Paris. Par M. Henri Sauval, Avocat au Parlement: 3 voll. in fol.* Le *Traité* dont parle ici Mr. Simon ne s'y trouve point. On en a aussi détaché un Discours intitulé: *Amours des Rois de France sous plusieurs races*, qui a été imprimé séparément. Du reste, le Style de *Sauval* n'est pas tel que le représente ici le Commentateur. DU MONTEIL.

VERS 44. *Je rencontre à la fois Perrin & Pelletier.*) L'Abbé PERRIN avoit été Introdacteur des Ambassadeurs de Gaston de France, Duc d'Orleans. Il a traduit en vers François l'Encide de Virgile, & il a fait plusieurs autres Poësies qui furent imprimées en 1661. Cet Abbé fut le premier qui obtint en 1669. le privilège d'établir en France des Opera à l'imi-

* *Ce qui suit est tiré des Lettres choisies de M. RICHARD SIMON, imprimées à * Rotterdam, chez Reinier Leers, Tome III. Lettre dernière de l'année 1698.* §* Ces Lettres n'ont jamais été imprimées à Rotterdam quoi que le titre le porte. Elles ont été imprimées à Rouen. On vient d'en faire une nouvelle Edition à Amsterdam (en 1728) augmentée d'un quatrième Tome. DU MONTEIL.

Je rencontre à la fois Perrin, & Pelletier,
45 Bonnecorfe, Pradon, Colletet, Titreville,

Et

l'imitation de Venise; mais en 1672. il fut obligé de le céder au célèbre Lulli. Pierre Perrin étoit né à Lyon.

Pelletier : Voiez les Remarques sur le vers 54. du *Discours au Roi*.

VERS 45. *Bonnecorfe, Pradon, Colletet, Titreville.*) Au lieu des deux premiers noms, il y avoit ceux de *Bardon, Mauroy, Boursaut*, dans les premières éditions. Mais *Mauroy* & *Boursaut* devinrent amis de notre Poëte, & en même tems *Bonnecorfe* & *Pradon* firent paroître contre lui des Ouvrages remplis d'injures. Cela fut causé qu'il ôta les noms des premiers, pour faire place à ceux-ci; & c'est à propos de ce changement de noms qu'il fit l'Épigramme suivante :

*Venez, Pradon & Bonnecorfe,
Grands Ecrivains de même force,
De vos vers recevoir le prix;
Venez prendre dans mes écrits
La place que vos noms demandent:
Linier, & Perrin vous attendent.*

La cause de ces démêlés avec *Pradon*, sera expliqué sur le dernier vers de l'Épître VII., & à l'égard de *Bonnecorfe*, sur le vers 64. de l'Épître IX.

BARDON : mauvais Poëte de ce tems-là, qui avoit fait inserer quelques petits Ouvrages dans les Recueils de Poësies qu'on imprimoit alors.

Mauroy : JEAN TESTU DE MAUROI, dont les Ouvrages paroissoient aussi dans les Recueils de Poësies. Il a été ensuite de l'Académie

démie Française. Il étoit Abbé de Fontaine-Jean, & de S. Chéron de Chartres, Prieur de St. Jean de Dampmartin, & Aumonier de Madame la Duchesse d'Orléans. Il mourut le 10. d'Avril, 1706. âgé de 80. ans. Notre Auteur avoit aussi fait les deux vers suivans qu'il n'a jamais fait imprimer;

*Qui ne bait point tes vers, ridicule
Mauroy,*

*Pourroit bien pour sa peine aimer
ceux de Fouvroy.*

C'est une traduction du fameux vers de Virgile, Eglogue III.

*Qui Bavianum non odit, amet tua
carmina, Mævi.*

BOURSAUT : Dans le tems que notre Poëte composa cette Satire, *Boursaut* avoit un démêlé avec *Moliere*, contre qui il fit une petite Comédie, intitulée : *Le Portrait du Peintre, ou la Contre-critique de l'École des Femmes*; qui fut représentée au mois de Novembre 1667. par les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. *Moliere* ne regarda pas *Boursaut* comme un ennemi digne de son ressentiment; mais notre Auteur le plaça dans cette Satire pour faire plaisir à *Moliere*. *Boursaut* s'en vengea par une autre Comédie qu'il fit contre *Mr. Despreaux*, intitulée, *La Satire des Satires*; & cette Pièce devoit être jouée par les mêmes Comédiens, mais *Mr. Despreaux* obtint un Arrêt du Parlement qui leur fit défendre de la représenter. *Boursaut* ne voulant pas perdre le fruit de sa vengeance, fit imprimer sa Comédie. Elle fit néanmoins si peu de bruit que notre Auteur assuroit qu'il ne l'avoit vuë que

Et pour un que je veux, j'en trouve plus de mille.
 Aussi-tôt je triomphe, & ma Muse en secret
 S'estime & s'applaudit du beau coup qu'elle a fait.
 C'est en vain qu'au milieu de ma fureur extrême,
 50 Je me fais quelquefois des leçons à moi-même.
 En vain je veux au moins faire grace à quelcun,
 Ma plume auroit regret d'en épargner aucun;
 Et si-tôt qu'une fois la verve me domine,
 Tout ce qui s'offre à moi passe par l'étamine.
 55 Le Merite pourtant m'est toujours précieux:
 Mais tout Fat me déplaît, & me blesse les yeux.
 — Je le poursuis par tout, comme un chien fait sa proie,

Et

que trois ou quatre ans après qu'elle eut été imprimée. Laquerelle n'alla pas plus loin, entre deux ennemis qui ne se connoissoient même pas l'un l'autre. Mais Mr. Despreaux étant allé aux Eaux de Bourbon en 1685., Bourfaut, qui étoit alors Receveur des Gabelles à Montluçon, l'alla voir, lui offrit sa bourse & ses services; & voulut même le régaler. Depuis cette réconciliation ils furent fort bons amis; & notre Auteur ôta de ses Satires le nom de *Bourfaut*. EDMÉ BOURSAULT étoit de Bar-sur-Seine, & mourut à Paris en 1701. Quoi qu'il ne fût pas le Latin, il n'a pas laissé de faire des Ouvrages en vers & en prose, qui font estimés.

§. LA Comédie de Bourfaut contre M. Despreaux, intitulée, *la Satire des Satires*, a été inserée dans un *Recueil de Pièces choisies*, tant en prose qu'en vers; publié par M. de la Monnoye, à Paris sous le nom de *la Haye*, en 1714, 2. voll. in 12. DU MONTEIL.

Colletet: Voyez la note sur le vers 77. de la Satire I.

TITREVILLE: Poète très-obscur, dont il y a quelques vers dans les Recueils de Poésies.

IMIT. Vers 60. *Je sai coudre une rime &c.*) Horace L. I. Sat. IV. 41. & seqq.

— — *Neque enim concludere versum*

Dixeris esse satis: neque, si quis scribat, uti nos,

Sermoni propiora, putes hunc esse Poëtam.

VERS 63. *Ainsi, soit que bientôt, par une dure Loi, &c.*) Ce vers, & les dix-sept suivans sont imités d'Horace, Liv. II. Sat. I. 57. & suiv.

Ne longum faciam: seu me tranquilla Senectus

Exspectat, seu mors atris circumvolat alis;

Dives, inops; Roma, seu fors ita jufferit, exsul;

Quisquis erit vitæ, scribam, color.

CHANG. Vers 68. *Riche, gueux, triste ou gai, je veux faire des vers.*)
 Il y

Et ne le fens jamais, qu'aussi-tôt je n'aboie.
 Enfin, sans perdre tems en de si vains propos,
 60 Je fai coudre une rime au bout de quelques mots.
 Souvent j'habille en vers une maligne prose.
 C'est par-là que je vaux, si je vaux quelque chose.
 Ainsi, soit que bien-tôt, par une dure loi,
 La Mort d'un vol affreux vienne fondre sur moi:
 65 Soit que le Ciel me garde un cours long & tranquille,
 A Rome ou dans Paris, aux champs ou dans la Ville,
 Dût ma Muse par-là choquer tout l'Univers,
 Riche, gueux, triste ou gai, je veux faire des vers.
 Pauvre Esprit, dira-t-on, que je plains ta folie!

Mo-

Il y avoit dans les premières éditions :

Riche, gueux, & content, &c.

Mr. Desmarers, dans la critique qu'il fit en 1674. des Satires de notre Poëte, condamna cet endroit, parce que *content* demandoit un mot qui lui fût opposé, comme *triste* : & il lui proposa de mettre ainsi :

Riche ou gueux, triste ou gai, je veux faire des vers.

Notre Auteur a sagement profité de cette correction : C'est pourquoi il a dit ailleurs, en parlant de ses Ennemis, Epitre VII. 65.

Je sai sur leurs avis corriger mes erreurs.

§. VOICI la Critique que Des Marets a faite de ce vers :

Riche, gueux, ou content, je veux faire des vers.

„Ce *content* est bien mal placé ; & „tout seul il ne contente point. Il „falloit lui opposer un mot, comme, „ou *triste*. Car on ne sçait à quoi „s'attache ce mot, ou *content*. Il

Tome I.

„falloit dire, *riche ou gueux, content* „ou *triste*, pour faire les oppositions „justes. Cela est pris & mal tra- „duit d'Horace ; qui fait toutes les „oppositions nécessaires, tant pour „ce qui est d'être vieux ou jeune, „riche ou pauvre, soit qu'il fût à „Rome ou en exil, si la fortune le „vouloit. Il dit *Ne longum faciam* &c. „Donc sans s'extravaguer sur le *vol* „affreux de la Mort, & en faisant „les oppositions justes, il devoit di- „re, pour imiter raisonnablement „Horace,

„Enfin, soit que m'attende une heu- „reuse vicillesse,

„Soit que la Mort n'arrête en ma „verte jeunesse

„Dans Paris, ou banny, vaguant „par l'Univers

„Riche ou gueux, triste ou gay, je „veux faire des vers.

DU MONTEIL.

IMIT. Vers 69. *Pauvre Esprit, dira-t-on, &c.*) Horace au même endroit :

G

O Puer,

70 Modère ces bouillons de ta mélancholie;
Et garde qu'un de ceux que tu penfes blâmer
N'éteigne dans ton fang cette ardeur de rimer.

Hé quoi! lors qu'autrefois Horace, après Lucile,
Exhaloit en bons mots les vapeurs de fa bile,
75 Et vangeant la Vertu par des traits éclatans,
Alloit ôter le mafque aux Vices de fon tems:
Ou bien quand Juvénaï, de fa mordante plume
Faifant couler des flots de fiel & d'amertume,
Gourmandoit en courroux tout le Peuple Latin,
80 L'un ou l'autre fit-il une tragique fin?
Et que craindre, après tout, d'une fureur fi vaine?
Perfonne ne connoit ni mon nom ni ma veine.

On

— — — O Puer, ut fis
Vitalis metuo; & majorum ne quis
amicus
Frigore te feriat.

VERS 73. Hé quoi! lors qu'autrefois, Horace après Lucile, &c.) Horace au même endroit:

— — — Quid, cum est Lucilius ausus
Primus in hunc operis componere
carmina morem,
Detrahere & pellem, nitidus qua
quisque per ora
Cederet, introsum turpis; num
Laelius, aut qui
Duxit ab oppressâ meritum Carthagine nomen,
Ingenio offensi, aut læso dolere
Metello?

VERS 82. *Perfonne ne connoit ni mon nom ni ma veine.*) Ce vers fait connoître que cette Satire est un des premiers Ouvrages de l'Auteur; car il n'auroit pas pû dire, que *perfonne ne connoissoit ni son nom ni sa veine*, après avoir adressé ses autres Satires à diverses personnes.

VERS 83. — A l'envi de Montreuil.) MATTHIEU DE MONTREUIL, fils d'un Avocat de Paris, nâquit en 1620. Il a toujours porté l'habit Ecclésiastique sans être lié aux Ordres. Il avoit de l'esprit, & ses Poësies *lui donnèrent de la réputation, mais il affecta un peu trop de faire mettre ses vers dans les Recueils de Poësies choisies, que les Libraires faisoient imprimer: c'est à quoi notre Auteur fait allusion. Montreuil ne se fâcha point de cette petite raillerie; au contraire, il a toujours été des amis de Mr. Despreaux, qui avoit soin de lui envoyer un exemplaire de ses Oeuvres toutes les fois qu'on les im-

On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil,
Grossir impunément les feuillets d'un Recueil.

- 85 A peine quelquefois je me force à les lire,
Pour plaire à quelque Ami, que charme la Satire,
Qui me flatte peut-être, & d'un air imposteur,
Rit tout haut de l'Ouvrage, & tout bas de l'Auteur.
Enfin c'est mon plaisir: je me veux satisfaire;
90 Je ne puis bien parler, & ne saurois me taire;
Et dès qu'un mot plaissant vient luire à mon esprit,
Je n'ai point de répos qu'il ne soit en écrit:
Je ne résiste point au torrent qui m'entraîne.

Mais c'est assez parlé. Prenons un peu d'haleine.

- 95 Ma main, pour cette fois, commence à se lasser.
Finiſſons. Mais demain, Muse, à recommencer.

imprimoit. L'Abbé de Montreuil mourut à Valence, au mois de Juillet, 1692. étant logé chez Mr. de Cosnac, son ami, alors Evêque de Valence, & ensuite Archevêque d'Aix. En 1671. Montreuil fit imprimer à Paris toutes ses Oeuvres, qui consistent en vers, & en des Lettres.

IMIT. Ibid. *On ne voit point mes vers, &c.*) Horace, Liv. I. Satire IV. 71.

*Nulla taberna meos habeat, neque
pila libellos,*

*Queis manus insudet vulgi, Her-
mogenisque Tigelli.*

IMIT. Vers 85. *A peine quelquefois je me force à les lire, &c.*) Horace au même endroit:

*Non recito cuiquam, nisi amicis,
idque coactus:*

Non ubivis, coramve quibuslibet.

VERS 88. *Rit tout haut de l'Ouvrage, & tout bas de l'Auteur.*) Quand Mr. Despreaux lut sa première Satire à l'Abbé Furetiere, comme on l'a dit ci-devant, il s'aperçut qu'à chaque trait cet Abbé sourioit amèrement, & laissoit entrevoir une joie maligne, prévoiant que l'Auteur alloit s'attirer bien des Ennemis: *Voilà qui est bon*, disoit-il d'un air railleur: *Mais cela fera du bruit.* Ce trait n'échapa pas à notre Poète, & c'est à quoi il fait allusion dans ce vers, & dans les trois précédens.

SATIRE VIII.

A MONSIEUR M***.

DOCTEUR DE SORBONNE.

DE tous les Animaux qui s'élèvent dans l'air,
Qui marchent sur la terre, ou nagent dans la mer,
De Paris au Perou, du Japon jusqu'à Rome,
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'Homme.

5 Quoi? dira-t-on d'abord, un ver, une fourmi,
Un insecte rampant qui ne vit qu'à demi,
Un taureau qui rumine, une chevre qui broute,
Ont l'esprit mieux tourné que n'a l'Homme? Oui sans doute.
Ce discours te surprend, Docteur, je l'apperçoi.

L'Hom-

Les sept Satires précédentes aiant été publiées en 1666. la plupart de ceux qui y avoient été maltraités, se déchainèrent contre l'Auteur. Il ne daigna pas répondre, du moins sur le ton sérieux, à leurs libelles, ni à leurs injures, mais il composa la Satire adressée à son Esprit, qui est la neuvième, & dans laquelle, sous prétexte de se faire lui-même son procès, il se justifie de tous les crimes que ses Ennemis lui avoient imputés. Le Poète, après avoir fait son Apologie dans cette Satire, entreprit de traiter un sujet plus général, & qui fût au goût de tout le monde. Dans cette vue il fit la Satire de l'Homme*. Ces deux Pièces, qui avoient été composées en l'année 1667. furent publiées sépa-

rement en 1668. La Satire de l'Homme parut la première, & on en fit en même teins plusieurs éditions, qui furent débitées avec une rapidité prodigieuse. C'est de tous ses Ouvrages, celui qui a eu le plus de cours en particulier. Cette Satire est tout-à-fait dans le goût de Perse, & marque un Philosophe chagrin qui ne peut souffrir les vices des Hommes. Elle est adressée à Mr. MOREL Docteur de Sorbonne. Ce Docteur étoit surnommé *la Machoire d'Ane*, parce qu'il avoit la machoire fort grande & fort avancée: c'est pour cette raison que notre Poète lui adressa cette Satire, à la fin de laquelle il met l'Homme au dessous de l'Ane même; & ce fut Mr. BOILEAU, Do-

* C'est ainsi que l'Auteur la nommoit, & non pas la Satire contre l'Homme.

- 10 L'Homme de la Nature est le Chef & le Roi.
 Bois, prez, champs, animaux, tout est pour son usage;
 Et lui seul a, dis-tu, la Raison en partage.
 Il est vrai, de tout tems la Raison fut son lot:
 Mais de-là je conclus que l'Homme est le plus sot.
- 15 Ces propos, diras-tu, sont bons dans la Satire,
 Pour égaler d'abord un Lecteur qui veut rire:
 Mais il faut les prouver. En forme. J'y consens.
 Réponds-moi donc, Docteur, & mets-toi sur les bancs.
 Qu'est ce que la Sageſſe? Une égalité d'ame,
- 20 Que rien ne peut troubler, qu'aucun desir n'enflame;
 Qui marche en ses conseils à pas plus mesurés,
 Qu'un Doïen au Palais ne monte les degrés.
 Or cette égalité, dont se forme le Sage,
 Qui jamais moins que l'Homme en a connu l'usage?

G 3

La

Docteur de Sorbonne, frere du Poëte, qui lui conseilla de dedier sa Satire à Mr. Morel. Il étoit grand ennemi des Jansenistes, contre lesquels il a composé divers Ouvrages, mais tous assez mauvais. Cependant le Poëte Santeul fit des vers Latins, dans lesquels il affecta de louer ce Docteur; de ce que par ses discours & par ses écrits il avoit confondu les Disciples de Jansénius: comme Samson défit les Philistins armé d'une machoire d'Ane. CLAUDE MOREL étoit de Châlons en Champagne d'une bonne famille de Robe. Il mourut à Paris le 30. d'Avril 1679. étant Doïen de la Faculté de Théologie & Chanoine Théologal de Paris. Il avoit refusé l'Evêché de Lombez.

IMIT. Vers 1. *De tous les Animaux &c.*) Homère, Iliade L. XVII.

a exagéré la misère de l'Homme par une semblable comparaison: *De tous les animaux qui respirent, & qui rampent sur la terre. il n'y en a point de plus malheureux que l'Homme.*

VERS 13. *Il est vrai.*) C'est le Poëte qui reprend ici le Discours. Comme cette Satire est un Dialogue entre le Poëte & le Docteur, il faut prendre garde aux discours de l'un & de l'autre.

VERS 17. *Mais il faut les prouver. En forme. J'y consens.*) Ces derniers mots, *J'y consens*, sont du Poëte. Le reste est du Docteur. *En forme*: ce mot, détaché de ce qui précède, est un trait qui caractérise bien le personnage & marque mieux le Dialogue, que si l'Auteur avoit mis tout de suite: *Mais il faut les prouver en forme.* Cela seroit froid.

IMIT.

- 25 La Fourmi tous les ans traversant les guérêts,
 Groffit ses magasins des trésors de Cérés;
 Et dès que l'Aquilon, ramenant la froidure,
 Vient de ses noirs frimats attrister la Nature,
 Cet animal, tapi dans son obscurité,
 30 Jouit l'hiver des biens conquis durant l'été.
 Mais on ne la voit point d'une humeur inconstante,
 Paresseuse au printems, en hiver diligente,
 Affronter en plein champ les fureurs de Janvier,
 Ou demeurer oisive au retour du Bélier.
 35 Mais l'Homme, sans arrêt dans sa course insensée,

Vol-

IMIT. Vers 25. *La Fourmi tous les ans traversant les guérêts &c.*) Hor. L. I. Sat. I. 33. & seqq.

*Parvula (nam exemplo est) magni
 Formica laboris*

*Ore trahit quodcumque potest, at-
 que addit acervo*

*Quem servit, haud ignara, ac non
 incauta futuri.*

*Quæ, simul inversum contristat
 Aquarius annum,*

*Non usquam prorepit, & illis uti-
 tur ante*

Quæsitis sapiens.

VERS 34. — *Au retour du Bélier.*) C'est-à-dire, au retour du Printems, car le Printems commence quand le Soleil entre dans le signe du Bélier.

IMIT. Vers 35. *Mais l'Homme, sans arrêt, &c.*) Horace, Liv. I. Epitre I. 97. & suiv.

— *Quid mea cum pugnat sententia secum?*

*Quod petit, spernit: repetit, quod
 nuper onisit;*

*Æstuat, & vitæ disconvenit ordine
 toto.*

VERS 39. *Ce qu'un jour il abhorre, en l'autre il le souhaite.*) L'Autteur auroit pu mettre, *Ce qu'un jour il abhorre, un autre il le souhaite.*

VERS 42. — *Des Saints qu'a célébrés Bussi.*) Le Comte de BUSSIRABUTIN avoit fait un petit Livre, relié proprement en manière d'Heures, où, au lieu des Images que l'on met dans les Livres de prières, étoient les portraits en mignature de quelques Hommes de la Cour, dont les Femmes étoient soupçonnées de galanterie. Et, ce que dans la suite il a lui-même condamné tout le premier, il avoit mis au bas de chaque portrait, un petit discours en forme d'Oraison ou de Prière, accommodée au sujet. Il avoit aussi composé l'*Histoire amoureuse des Gaules*, où il décrivait d'une

Voltige incessamment de pensée en pensée :
 Son cœur, toujours flottant entre mille embarras,
 Ne fait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut pas.
 Ce qu'un jour il abhorre, en l'autre il le souhaite.

40 Moi? j'irois épouser une Femme coquette?
 J'irois, par ma constance aux affrons endurci,
 Me mettre au rang des Saints qu'a célébrés Buffi?
 Assez de Sots sans moi feront parler la Ville,
 Disoit, le mois passé, ce Marquis indocile,

45 Qui depuis quinze jours dans le piège arrêté,
 Entre les bons Maris pour exemple cité,

G 4

Croit

d'une manière très-satirique, les galanteries des principales personnes de la Cour. Ce Livre fut la cause de sa disgrâce. Les Lettres suivantes servent encore à l'explication de ce vers.

„re est ridicule. Pour moi je ne „vois pas que cela m'ait fait ni bien „ni mal, ni que la réponse qu'on „auroit pu faire au Roi, ait dû me „déplaire. D'ailleurs Despreaux „est un Garçon d'esprit & de mé- „rite que j'aime fort.

*Lettre de Madame de SCUDERI
 à Mr. le Comte de BUSSI,
 du 4. Août, 1674.*

*Lettre de Madame de Scuderi,
 du 19. Août.*

„Aimez-vous, Monsieur, que „Despreaux ait nommé votre nom „dans une de ses Satires? J'ai ouï „dire que le Roi avoit demandé ce „que c'étoit qu'il vouloit dire à „l'endroit où il parle de vous; & „qu'on lui répondit d'une manière „qui vous auroit fâché, si vous la „saviez.

„Pour Despreaux, je ne trouve „pas qu'un homme comme vous, „quoique vous en puissiez dire; „doive être cité si légèrement que „vous l'avez été. Le Roi, à ce qu' „on m'a dit, demanda ce que c'étoit „les Saints, que vous aviez célébrés? „& l'on lui répondit, que c'étoit „une badinerie un peu impie que „vous aviez faite. Je ne trouve pas „cela plaisant.

*Réponse du Comte de Buffi, du
 8. Août.*

„L'endroit où Despreaux m'a „nommé dans ses Satires, fait plus „contre lui que contre moi. Il y a „dit, les Saints qu'a célébrés Buffi, „pour dire, les Cocus. La Métapho-

Cette Dame étoit la veuve du fameux Gouverneur de Notre-Dame de la Garde, Messire GEORGE DE SCUDERI, peu ménagé en divers endroits des Oeuvres de notre Satirique, contre lequel, pour venger la mémoire de son Epoux, elle au-
roit

Croit que Dieu, tout exprès, d'une côte nouvelle
A tiré pour lui seul une Femme fidelle.

Voilà l'Homme en effet. Il va du blanc au noir.

50 Il condamne au matin ses sentimens du soir.

Importun à tout autre, à foi-même incommode,
Il change à tous momens d'esprit comme de mode:
Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc:
Aujourd'hui dans un casque, & demain dans un froc.

55 Cependant à le voir plein de vapeurs légères,

Soi-même se bercer de ses propres chimères,
Lui seul de la Nature est la baze & l'appui,
Et le dixième Ciel ne tourne que pour lui.

De tous les Animaux il est, dit-il, le Maître.

60 Qui pourroit le nier? poursuis-tu. Moi peut-être.

Mais sans examiner, si, vers les Antres fourds,
L'Ours a peur du Passant, ou le Passant de l'Ours.
Et si, sur un Edit des Pastres de Nubie,
Les Lions de Barca vuideroient la Libye:

Ce

roit bien voulu animer Mr. le Comte de Bussi. Elle mourut à Paris au commencement de l'année 1711. Les Lettres, dont on vient de rapporter les fragmens, n'ont pas été imprimées.

VERS 47. *Croit que Dieu, tout exprès, d'une côte nouvelle.* Voyez la Remarque sur le vers 103. de la Satire X.

VERS 53. *Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc: &c.)* L'Auteur faisoit cas de ce vers & du suivant, tant pour leur beauté, que pour la singularité de la rime.

VERS 61. *Mais sans examiner, si, vers les Antres fourds.)* Un Critique habile * croit que les Antres fourds, donnent une idée trop vague, & ne font là que pour la rime: Il voudroit que le Poète eût mis:

*Mais sans examiner par un trop
long discours,*

*Si l'Ours craint le Passant; si le
Passant craint l'Ours.*

VERS 63. *Et si, sur un Edit des Pastres de Nubie, &c.)* La Nubie est un grand Pais de l'Afrique, au Midi du

* Mr. de la Monnoye.

- 65 Ce Maître prétendu, qui leur donne des lois,
 Ce Roi des animaux, combien a-t-il de Rois?
 L'Ambition, l'Amour, l'Avarice, la Haine,
 Tiennent comme un Forçat son Esprit à la chaîne.
 Le sommeil sur ses yeux commence à s'épancher.
- 70 Debout, dit l'Avarice, il est tems de marcher.
 Hé laissez-moi. Debout. Un moment. Tu replies?
 A peine le Soleil fait ouvrir les boutiques.
 N'importe, leve-toi. Pourquoi faire après tout?
 Pour courir l'Océan de l'un à l'autre bout,
- 75 Chercher jusqu'au Japon la porcelaine & l'ambre,
 Raporter de Goa le poivre & le gingembre.
 Mais j'ai des biens en foule, & je puis m'en passer.
 On n'en peut trop avoir; & pour en amasser,
 Il ne faut épargner ni crime ni parjure:
- 80 Il faut souffrir la faim, & coucher sur la dure:
 Eût-on plus de trésors que n'en perdit Galet,
 N'avoir en sa maison ni meubles ni valet:

G 5

Par-

du Roïaume de Barca. Il y a beaucoup de Lions dans les deserts de Barca.

IMIT. Vers 69. *Le sommeil sur ses yeux commence &c.*) Perse, Satire V. vers 132. & suiv.

Mane piger stertis : surge, inquit Avaritia : eia,

Surge. Negas; instat : Surge, inquit. Non queo. Surge.

En, quid agam? Rogitas? Saperdas advehe Ponto,

Castoreum, stuppas, ebum, thus, lubrica Coa;

Tolle recens primus piper è sitiente Camelo.

Verte aliquid, jura.

VERS 76. *Raporter de Goa.) Capitale des Etats que les Portugais possèdent dans les Indes Orientales. Cette ville est célèbre par son Port de mer, & par le grand commerce qui s'y fait.*

VERS 81. *Eût-on plus de trésors que n'en perdit Galet.) Fameux Jouëur*

Parmi les tas de blé vivre de seigle & d'orge.

De peur de perdre un liard, souffrir qu'on vous égorge.

85 Et pourquoi cette épargne enfin? L'ignores-tu?

Afin qu'un Héritier bien nourri, bien vêtu,

Profitant d'un trésor en tes mains inutile,

De son train quelque jour embarrassé la Ville.

Que faire? il faut partir. Les Matelots sont prêts.

90 Ou, si pour l'entraîner l'argent manque d'attraits,

Bien-tôt l'Ambition, & toute son escorte,

Dans le sein du Repos, vient le prendre à main forte

L'envoie en furieux au milieu des hazards,

Se faire estropier sur les pas des Césars,

95 Et cherchant sur la brèche une mort indiscrete,

De sa folle valeur embellir la Gazette.

Tout

Jouëur qui avoit gagné au jeu des sommes immenses, qu'il reperdit dans la fuite. Il avoit fait bâtir à Paris l'Hôtel de Sulli, dans la rue St. Antoine; mais il le joua en un coup de dés. Après avoir perdu tout son bien, il alloit encore jouer, dit-on, avec les Laquais dans les ruës, & même sur les degrés de la maison qui lui avoit appartenu. Regnier a fait mention de ce Jouëur dans sa quatorzième Satire.

*Gallet a sa raison; & qui croira
son dire,*

*Le hazard pour le moins lui pro-
met un Empire,*

*Toutefois au contraire étant léger
& net,*

*N'ayant que l'esperance & trois dés
au cornet,*

*Comme sur un bon fond de rente &
de recettes,*

*Dessus sept ou quatorze il assigne
ses debtes.*

Il n'y a pas long tems, dit Ménage, qu'il y avoit à Chinon une famille du nom de Galet: GALET le jouëur étoit de cette famille, & ULRICH ou HURLI GALET, Maître des Requêtes de Grandgoufier, en étoit aussi*. Menage l'avoit ouï dire à Galet le jouëur. *Dist. Etymol. au mot Galet.*

VERS 84. *De peur de perdre un liard, souffrir qu'on vous égorge.* Ce vers & les six précédens font allusion à l'avarice outrée du Lieutenant Criminel Tardieu, & de sa femme, qui avoient été assassinés dans leur maison, sur le Quai des Orfèvres. Leur avan-

* Rabelais, I. 30.

Tout-beau, dira quelqu'un, raillez plus à propos;
 Ce vice fut toujours la vertu des Heros.
 Quoi donc? à votre avis, fut-ce un fou qu'Alexandre?
 100 Qui? cet écervelé, qui mit l'Asie en cendre?
 Ce fougueux l'Angéli, qui de sang alteré,
 Maître du Monde entier, s'y trouvoit trop ferré?
 L'enragé qu'il étoit, né Roi d'une province,
 Qu'il pouvoit gouverner en bon & sage Prince,
 105 S'en alla follement, & pensant être Dieu,
 Courir comme un Bandit qui n'a ni feu ni lieu;
 Et traînant avec soi les horreurs de la guerre,
 De sa vaste folie emplir toute la Terre.
 Heureux! si de son tems, pour cent bonnes raisons,
 110 La Macédoine eût eu des Petites-Maisons,

Et

aventure est décrite dans la Sa-
 tire X. *Voiez les Remarques au
 même endroit.*

CHANG. Vers 91. *Bien-tôt l'Ambi-
 tion, & toute son escorte.)* Dans les
 premières éditions il y avoit : *Avec
 meilleure escorte.*

VERS 101. *Ce fougueux l'Angéli.)*
 Le Pere BOUHOURS, dans son
 quatrième Dialogue de la Manière de
 bien penser, parlant de certains faits
 historiques qui deviennent obscurs
 par le tems : „*F'en dis autant du*
 „*Nom que porte Alexandre dans la*
 „*Satire contre l'Homme. Ce fougueux*
 „*l'Angéli, &c. Cela est clair main-*
 „*tenant, parce que nous savons que*
 „*l'Angéli étoit un Fou de la Cour,*
 „*que le Prince de Condé avoit ame-*
 „*né de Flandres. Et si cela devient*
 „*obscur avec le tems, il ne faut pas*
 „*s'en prendre à l'Auteur.*“ *Voiez*
 le vers 112. de la Satire I. & la Re-

marque sur ce même vers, où il est
 parlé de l'Angéli.

I M I T. Vers 102. *Maître du Mon-
 de entier, s'y trouvoit trop ferré?)*
 Juvénal Sat. X. vers 168.

*Unus Pelleo Juveni non sufficit
 Orbis :*

Æstuat infelix angusto limite mundi.

On peut voir Sénèque, de Benef.
 L. I. c. 13.

VERS 110. *La Macédoine eût eu
 des Petites-Maisons.)* Les *Petites-mai-*
sons sont un Hôpital de Paris, où
 l'on enferme les Fous. *Voiez la Re-*
marque sur le vers 4. de la Satire IV.

J. DES MARETS a censuré Mr.
 Despreaux d'avoir fait ici la Satire
 d'Alexandre le Grand d'une manière
 qui retombe sur Louis XIV. „*Voilà,*
 „dit-

Et qu'un sage Tuteur l'eût, en cette demeure,
Par avis des Parens, enfermé de bonne heure.

Mais fans nous égarer dans ces digressions;
Traiter, comme Senaut, toutes les passions,
115 Et les distribuant par classes & par titres,
Dogmatizer en vers, & rimer par chapitres:
Laiſſons-en discourir la Chambre, ou Coëffeteau:
Et voïons l'Homme enfin par l'endroit le plus beau.
Lui seul vivant, dit-on, dans l'enceinte des Villes,
120 Fait voir d'honnêtes mœurs, des coûtumes civiles,

Se

„dit-il, un Poëte bien judicieux, de
„condamner aux *petites maisons* un
„si grand Roy, qui sortit de son Etat,
„aïant entrepris de vanger la Grece
„des ravages que Xerxes y avoit faits,
„& de domter l'Asie; & de ne con-
„siderer pas qu'il offense le Roy,
„qui est sorti de son Etat pour pas-
„ser en Flandre, & dans la Hol-
„lande.“ Pradon dans ses *Nouvelles*
Remarques sur tous les Ouvrages du
*Sieur D**** (Despreaux), imprimées
en 1685, lui fait le même repro-
che: „Il ne se souvient pas, dit-il,
„que ce même Alexandre qu'il traite
„de fou & d'écervellé est dans d'au-
„tres endroits l'image de notre
„Grand Monarque, & le Heros au-
„quel il le compare dans son Art
„Poëtique,

„Qu' il soit tel que Cesar, Alexandre,
ou Louis.

DU MONTEIL.

VERS 114. *Traiter, comme Senaut, toutes les passions.*) Le P. JEAN FRANÇOIS SENAUT, Général de la Congrégation de l'Oratoire, a fait un *Traité de l'usage des Passions.*

VERS 117. *Laiſſons en discourir la Chambre, ou Coëffeteau.*) MARIN

CUREAU DE LA CHAMBRE, Médecin ordinaire du Roi, a fait le *Caractère des Passions*, outre plusieurs autres Ouvrages. Il étoit de l'Académie Françoisé, & mourut à Paris au mois de Novembre 1669. âgé de 76. ans. NICOLAS COEFFETEAU, Religieux de l'Ordre de St. Dominique, nommé à l'Evêché de Marseille, a composé le *Tableau des Passions humaines, leurs causes, & leurs effets.*

VERS 119. *Lui seul vivant, dit-on, dans l'enceinte des Villes, &c.*) Ce vers, & les trois suivans, sont d'une facilité, & d'une douceur admirables: Cependant l'Auteur disoit, que, de tous les vers qu'il avoit faits, c'étoient ceux-ci qu'il avoit le plus travaillés, & qui lui avoient coûté le plus de tems & de peine.

IMIT. Vers 125. *Voit-on les Loups bvigans, &c.*) Horace, Epode VII. 11, 12.

*Neque hic lupis mos, nec fuit leo-
nibus*

Unquam, nisi in dispar, feris.

Ju-

Se fait des Gouverneurs, des Magistrats, des Rois,
Observe une police, obéit à des lois.

Il est vrai. Mais pourtant, sans lois & sans police,
Sans craindre Archers, Prevôt, ni Suppot de Justice,

125 Voit-on les Loups brigans, comme nous inhumains,
Pour détrouffer les Loups, courir les grands chemins?

Jamais pour s'agrandir, vit-on dans sa manie

Un Tigre en factions partager l'Hyrcanie?

L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours?

130 Le Vautour dans les airs fond-il sur les Vautours?

A-t-on

Juvénal a étendu la même pensée,
dans sa XV. Satire, vers 159.

Sed jam serpentum major concordia, parcit

Cognatis maculis similis fera. quando leoni

Fortior eripuit vitam leo? quo nemove unquam

Exspiravit aper majoris dentibus apri?

Indica tigris agit rabida cum tigride pacem

Perpetuam: sævis inter se convenit uris.

Ast homini &c.

dimicat: Serpentium morsus non petit serpentes: ne maris quidem belluæ ac pisces, nisi in diversa genera, sæviunt. At, Hercules! Homini plurima ex homine sunt mala. Plin. L. VII. in princ. On peut voir les réflexions que Mr. BAYLE a faites sur cet endroit de notre Poëte, dans son Dictionnaire historique & critique, au mot, Barbe, Remarque C.

VERS 128. — *Partager l'Hyrcanie?* Province de la Perse au Midi de la Mer Caspienne.

CHANG Vers 129. *L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours?* Ce vers étoit autrement dans les premières éditions:

L'Ours fait-il dans les bois la guerre avec les Ours?

Notre Auteur a parfaitement bien traduit le Latin de ces deux Poëtes, & y a joint d'autres exemples. Il a aussi visé à ce passage de Pline le Naturaliste: *Denique, cetera animalia in suo genere probè degunt: congregari videmus & stare contra dissimilia. Leonum feritas inter se non*

Tous les Amis de l'Auteur, particulièrement Mr. de Brienne*, La Fontaine, & Racine, remarquèrent que l'on ne disoit pas, *Faire la guerre avec quelqu'un*: mais à *quelqu'un*; & qu'ainsi il faloit dire: *L'Ours fait-il la guerre aux Ours?* Chacun s'efforça de corriger ce vers, mais per-

* *Secrétaire d'Etat qui entra dans la Congrégation de l'Oratoire l'an 1664.*

A-t-on vû quelquefois dans les plaines d'Afrique,
 Déchirant à l'envi leur propre République,
Lions contre Lions, Parens contre Parens,
Combattre follement pour le choix des Tyrans?

- 135 L'animal le plus fier qu'enfante la Nature,
 Dans un autre animal respecte sa figure,
 De sa rage avec lui modère les accès,
 Vit sans bruit, sans débats, sans noise, sans procès.
 Un Aigle, sur un champ prétendant droit d'Aubaine,
 140 Ne fait point appeller un Aigle à la huitaine.
 Jamais contre un Renard chicanant un poulet,
 Un Renard de son sac n'alla charger Rolet.
 Jamais la Biche en rut n'a pour fait d'impuissance
 Traîné du fond des bois un Cerf à l'Audiance,
 145 Et jamais Juge, entr'eux ordonnant le Congrès,
 De ce burlesque mot n'a sali ses arrêts.

On

personne n'y put réussir, & il fut imprimé avec cette négligence. Il avoit même essuyé plusieurs éditions, lors qu'enfin l'Auteur trouva le moyen de le rectifier, par le changement d'un seul mot. *L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours?* Ce changement fut fait dans l'édition de 1674. on fut étonné qu'une correction si facile eût été si difficile à trouver par de si habiles gens.

IMIT. Vers 133. *Lions contre Lions, &c.*) Ces deux vers sont parodiés de *Cinna*, Tragédie de Corneille: Acte I. Scène 3.

Romains contre Romains, Parens contre Parens,

Combattoient seulement pour le choix des Tyrans.

VERS 119. *Un Aigle sur un champ prétendant Droit d'Aubaine.*) Le Droit d'Aubaine est le Droit de prendre la succession d'un Etranger qui meurt en France. Ce Droit appartient au Roi seul, dans son Royaume. Ainsi, ce n'est pas au hazard que le Poëte attribué à l'Aigle le Droit d'Aubaine, qui est un Droit Royal: car l'Aigle est le Roi des Oiseaux. *Voyez les Fabler de Fontaine.*

VERS 142. *Un Renard de son sac n'alla charger Rolet.*) Procureur au Parlement, dont il a été parlé dans la Satire I. vers 2. L'exemple du Renard est d'autant plus juste, que ROLET avoit la physionomie & les inclinations d'un Renard.

VERS 145. *Et jamais Juge entr'eux ordonnant le Congrès, &c.*) Le Con-

On ne connoît chez eux ni Placets, ni Requêtes,
 Ni haut ni bas Conseil, ni Chambre des Enquêtes,
 Chacun l'un avec l'autre en toute sûreté
 150 Vit sous les pures lois de la simple Equité.
 L'Homme seul, l'Homme seul, en sa fureur extrême,
 Met un brutal honneur à s'égorger soi-même.
 C'étoit peu que sa main, conduite par l'Enfer,
 Eût paîtri le salpêtre, eût aiguilé le fer.
 155 Il falloit que sa rage, à l'Univers funeste,
 Allât encor de lois embrouiller un Digeste;
 Cherchât pour l'obscurcir des gloses, des Docteurs,
 Accablât l'Equité sous des monceaux d'Auteurs,
 Et pour comble de maux apportât dans la France
 160 Des harangueurs du tems l'ennuieuse éloquence.

Doucement, diras-tu. Que sert de s'emporter?
 L'Homme a ses passions; on n'en sauroit douter;

II

Congrès est une preuve honteuse qui se faisoit en présence de Chirurgiens & de Matrones, par ordonnance des Juges Ecclesiastiques, quand une femme demandoit la dissolution du mariage à cause de l'impuissance du mari. Ces deux vers, qui frappèrent Mr. le Premier Président de Lamoignon, ne contribuèrent pas peu à faire abolir l'usage du Congrès. En effet, depuis la publication de cette Satire, toutes les fois qu'il se présenta au Parlement quelque contestation au sujet du Congrès, ce sage Magistrat se déclara contre cette épreuve. Mr. de Lamoignon son fils, Avocat Général, portant la parole en 1674. dans une cause de cette espèce, témoigna la juste horreur que l'on devoit

avoir de cet usage odieux, qui offense, dit-il, les bonnes mœurs, la Religion, la Justice, & la Nature même. Enfin, en 1677. Mr. le P. Président de Lamoignon prononça un Arrêt en forme de Règlement, qui abolit pour toujours la preuve inutile & infame du Congrès. *Journal du Palais, Tom. III. p. 466. & Tom. V. p. 1.*

IMIT. Vers 153. C'étoit peu que sa main &c.) Juvénal Satire XV. 165.

*Ast homini ferrum lethale incude
 nefandâ*

Produxisse parum est.

IMIT.

Il a comme la mer ses flots & ses caprices.

Mais ses moindres vertus balancent tous ses vices.

165 N'est-ce pas l'Homme enfin, dont l'art audacieux

Dans le tour d'un compas a mesuré les Cieux?

Dont la vaste Science, embrassant toutes choses,

A fouillé la Nature, en a percé les causes?

Les Animaux ont-ils des Universités?

170 Voit-on fleurir chez eux des quatre Facultés?

Y voit-on des Savans en Droit, en Médecine,

Endosser l'écarlate, & se fourrer d'hermine?

Non sans doute, & jamais chez eux un Médecin

N'empoisonna les bois de son art assassin.

175 Jamais Docteur, armé d'un argument frivole,

Ne s'enroua chez eux sur les bancs d'une Ecole.

Mais sans chercher au fond, si notre Esprit deçû

Sait rien de ce qu'il fait, s'il a jamais rien fû,

Toi-même, réponds-moi. Dans le siècle où nous sommes,

180 Est-ce au pié du savoir qu'on mesure les hommes?

Veux-tu voir tous les Grands à ta porte courir?

Dit

IMIT. Vers 166. Dans le tour
d'un compas a mesuré les Cieux.) Vir-
gile, Eglog. III. v. 41.

*Descriptit radio totum qui Gentibus
Orbem.*

Et Horace, Liv. I. Ode XXVIII, 5.

*Aërias tentasse domos, animoque
rotundum*

Percurrisse polum.

IMIT. Vers 181. Veux-tu voir
tous les Grands à ta porte courir?)
Horace, Art Poétique, vers 325.

*Romani pueri longis rationibus affem
Discunt in partes centum diducere:
dicat*

*Filius Albini, si de quincunce re-
mota est*

*Uncia, quid superat? poterat dixif-
se, Triens. Hens,
Rem*

Dit un Pere a son Fils, dont le poil va fleurir;
 Pren-moi le bon parti. Laisse-là tous les livres.
 Cent francs au denier cinq combien font-ils? Vingt livres.
 185 C'est bien dit. Va, tu fais tout ce qu'il faut favoir.
 Que de biens, que d'honneurs sur toi s'en vont pleuvoir!
 Exerce-toi, mon Fils, dans ces hautes Sciences;
 Prends, au lieu d'un Platon, le Guidon des Finances:
 Sache quelle Province enrichit les Traitans;
 190 Combien le sel au Roi peut fournir tous les ans.
 Endurci-toi le cœur. Sois Arabe, Corfaire,
 Injuste, violent, sans foi, double, faussaire.
 Ne va point sottement faire le généreux.
 Engraisse-toi, mon Fils, du fuc des malheureux,
 195 Et trompant de Colbert la prudence importune,
 Va par tes cruautés mériter la fortune.
 Aussi-tôt tu verras Poètes, Orateurs,
 Rhéteurs, Grammairiens, Astronomes, Docteurs,
 Dégrader les Heros pour te mettre en leurs places,
 200 De tes titres pompeux enfler leurs dédicaces,

Te

*Rem poteris servare tuam. Redit
 uncia: quid fit?*

Semis, &c.

VERS 184. *Cent francs au denier cinq, combien font-ils? Vingt Livres.)* C'est un usurier qui parle, & qui, au lieu d'interroger son fils sur le pié du denier vingt, qui est l'interêt légitime, l'interroge sur le pié du denier cinq, qui est son interêt ordinaire.

VERS 188. — *Le Guidon des Finances.)* Livre qui traite des droits

Tome I.

& revenus du Roi, & de tout ce qui concerne les Finances. Il étoit d'un grand usage autrefois, mais l'habileté de nos Financiers l'a rendu fort inutile.

VERS 195. *Et trompant de Colbert &c.)* Ministre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur Général des Finances. &c.

VERS 200, *De tes titres pompeux enfler leurs dédicaces.)* Il a voulu parler du grand CORNEILLE, qui reçut une somme considérable, pour dédier

H

Te prouver à toi-même en Grec, Hebreu, Latin,
Que tu fais de leur Art & le fort & le fin.

Quiconque est riche est tout. Sans sagesse il est sage,
Il a, sans rien favoir, la Science en partage.

205 Il a l'esprit, le cœur, le mérite, le rang,
La vertu, la valeur, la dignité, le sang.

Il est aimé des Grands, il est cheri des Belles.
Jamais Sur-Intendant ne trouva de Cruelles.

L'or même à la Laideur donne un teint de beauté:

210 Mais tout devient affreux avec la pauvreté.

C'est ainsi qu'à son fils un Usurier habile

Trace vers la Richesse une route facile:

Et souvent tel y vient, qui fait pour tout secret,

Cinq

dédier son *Cinna* à MONTORON, riche Partisan. Depuis ce tems-là on a appelé les Epitres dédicatoires de cette espèce-là, des *Epitres à la Montoron*.

*Ce n'est que Maroquin perdu
Que les Livres que l'on délie,
Depuis que Montoron mandie, &c.*

SCARRON.

IMIT. Vers 203. *Quiconque est riche est tout, &c.* Horace L.I. Ep. VI. v. 36.

*Scilicet uxorem cum dote, fidemque
& amicos,*

Et genus, & formam Regina pecunia donat,

*Ac bene nummatum decorat Suadela,
Venusque.*

VERS 208. *Jamais Sur-Intendant ne trouva de Cruelles.* Mr. NICO-

LAS FOUQUET Procureur Général au Parlement de Paris, a été le dernier Sur-Intendant des Finances.

VERS 209. *L'or même à la Laideur.*) Ce vers étoit de cette manière:

L'or même à Pélisson donne un teint de beauté.

Mr. PÉLISSON étoit d'une laideur si étonnante, qu'une Dame lui dit un jour, qu'il abusoit de la permission que les hommes ont d'être laids. Son nom venoit là d'autant plus à propos, qu'il avoit été Premier Commis de Mr. Fouquet, désigné dans le vers précédent. Mais dans l'Impression l'Auteur supprima le nom de Mr. Pélisson, ne voulant pas lui reprocher un défaut corporel dont il n'étoit point coupable. Cependant, cet adoucissement ne contenta point Mr. Pélisson, qui conserva toujours du ressentiment contre notre Poète. Dans le

Voilà-

- Cinq & quatre font neuf, ôtez deux, reste sept.
 215 Après cela, Docteur, va pâlir sur la Bible;
 Va marquer les écueils de cette mer terrible:
 Perce la sainte horreur de ce Livre divin:
 Confons dans un Ouvrage & Luther & Calvin:
 Débrouille des vieux tems les querelles célèbres:
 220 Eclairci des Rabins les savantes ténèbres:
 Afin qu'en ta vieillesse, un livre en maroquin
 Aille offrir ton travail à quelque heureux Faquin,
 Qui, pour digne loier de la Bible éclaircie,
 Te paie en l'acceptant d'un, *Je vous remercie.*
 225 Ou, si ton cœur aspire à des honneurs plus grands,
 Quitte-là le bonnet, la Sorbonne & les baucs;

H 2

Et

Voïage de Bachaumont & la Chapelle, on fait dire à des gens du peuple, qu'ils croïoient Mr. de Scuderi:

*Un homme de fort bonne mine,
 Vaillant, riche & toujours bien mis;
 Sa sœur une beauté divine,
 Et Pélisson un Adonis.*

C'est de lui que la Bruyere a dit, qu'un homme qui a beaucoup de mérite & d'esprit, & qui est connu pour tel, n'est pas laid, même avec des traits qui sont difformes; ou s'il a de la laideur, elle ne fait pas son impression. LA BRUYERE, Chap. des Jugemens, p. 426. Ed. de Bruxelles 1697.

PAUL PÉLISSON FONTANIER, natif de Castres en Languedoc, étoit Maître des Requêtes. Il avoit été reçu à l'Académie Française en 1652. en considération de ce qu'il avoit écrit l'Histoire de l'Académie, il mourut à Paris en 1692.

IMIT. Ibid. *L'or même à la Laideur donne un teint de beauté.*) Corneille dans sa Comédie de *Méliste*, Act. I. Sc. 1.

*L'argent dans le ménage a certaine splendeur,
 Qui donne un teint d'éclat à la même Laideur.*

VERS 214. *Cinq & quatre font neuf, ôtez deux, reste sept.*) Ce vers est fort ferré: il contient les deux premières règles de l'Arithmétique; l'Addition, & la Soustraction. Dans les premières éditions il y avoit: *Cinq & quatre font neuf;* Et dans un autre vers qui a été retranché de la Satire I. *Prêchu que trois sont trois.* Mais il faut toujours dire; *Cinq & quatre font neuf. Dix & cinq font quinze. &c.*

IMIT. Vers 215. *Après cela, Docteur, va pâlir sur la Bible, &c.*) Ce vers est imité de Regnier, Satire IV.

Or,

Et prenant de formais un emploi salutaire,
Mets-toi chez un Banquier, ou bien chez un Notaire:
Laisse-là saint Thomas s'accorder avec Scot:

- 230 Et conclus avec moi, qu'un Docteur n'est qu'un sot.
Un Docteur, diras-tu? Parlez de vous, Poète.
C'est pousser un peu loin votre Muse indiscrete.
Mais sans perdre en discours le tems hors de saison,
L'Homme, venez au fait, n'a-t-il pas la Raison?
235 N'est-ce pas son flambeau, son pilote fidèle?
Oui: Mais de quoi lui sert que sa voix le rappelle,
Si sur la foi des vents tout prêt à s'embarquer,
Il ne voit point d'écueil qu'il ne l'aille choquer?
Et que sert à Cotin la Raison qui lui crie,
240 N'écri plus, guéri-toi d'une vaine furie;
Si tous ces vains conseils, loin de la reprimer,
Ne font qu'accroître en lui la fureur de rimer?
Tous les jours de ses vers, qu'à grand bruit il recite,

Il

*Or, va, romps-toi la tête, & de
jour & de nuit*

*Paslis dessus un livre, à l'appetit
d'un bruit,*

*Qui nous honore après que nous
sommes sous terre.*

V E R S 229. *Laisse-là Saint Thomas s'accorder avec Scot.*) Les Disputes des Thomistes & des Scotistes sont fameuses dans les Ecoles. JEAN DUNS vulgairement appelé Scot, parce qu'il étoit Ecolesois, fut surnommé le Docteur Subtil, ses opinions sont souvent opposées à celles de St. THOMAS.

V E R S 238. *Il ne voit point d'écueil qu'il ne l'aille choquer.*) Après ce vers, le Poète avoit dessein de rimer cette pensée. *Que dirois-tu, Docteur, d'un homme qui seroit au milieu d'un bois pendant l'obscurité de la nuit; & qui ayant un flambeau pour s'éclairer, ne laisseroit pas de s'écarter du chemin, pour s'aller jeter dans des précipices? il est à plaindre, dirois-tu:*

*Il a perdu l'esprit, & demain dès
l'aurore,*

*Il prendra, s'il m'en croit, douze
grains d'Ellébore.
C'est*

- Il met chez lui Voifins, Parens, Amis en fuite.
 245 Car lors que fon Démon commence à l'agiter,
 Tout, jufqu'à fa Servante, eft prêt à deferter.
 Un Ane, pour le moins inftruit par la Nature,
 A l'infteint qui le guide obéit fans murmure:
 Ne va point follement de fa bizarre voix
 250 Défier aux chanfons les oifeaux dans les bois.
 Sans avoir la Raifon, il marche fur fa route.
 L'Homme feul, qu'elle éclaire, en plein jour ne voit goutte;
 Reglé par fes avis, fait tout à contre-tems,
 Et dans tout ce qu'il fait, n'a ni raifon ni fens.
 255 Tout lui plaît & déplaît, tout le choque & l'oblige.
 Sans raifon il eft gai, fans raifon il s'afflige.
 Son eſprit au hazard aime, évite, pourfuit,
 Défait, refait, augmente, ôte, éleve, détruit.
 Et voit-on, comme lui, les Ours ni les Panthères,
 260 S'effraier fotttement de leurs propres Chimères,

H 3

Plus

*C'eft bien dit : le Conſeil eft ſage-
 ment donné,*

*Et Guenaud chez Cotin n'eût pas
 mieux ordonné.*

L'Auteur ne voulut point employer ces vers, & ſe contenta de mettre ce qui ſuit. *Et que fert à Cotin &c.* Voyez les Remarques ſur le vers 60. de la Sat. III.

IMIT. Vers 244. *Il met chez lui Voifins, Parens, Amis en fuite.*) Horace, Art Poétique, vers 474.

*Indoctum, doctumque fugat recita-
 tor acerbus.*

VERS 246. *Tout, jufqu'à fa Servante, eft prêt à deferter.*) L'Abbé Cotin avoit effectivement une Servante, & n'avoit point de Valet.

CHANG. Vers 258. *Défait, refait, augmente, &c.*) Première manière:

Fait, défait & refait; ôte, augmente & détruit.

IMIT. Ibid. *Défait, refait, augmente, &c.*) Horace l. Ep. I. 100.

Dirnit, ædificat, mutat quadrata rotundis, &c.

CHANG.

Plus de douze attroupés craindre le nombre impair,
Ou croire qu'un Corbeau les menace dans l'air?

Jamais l'Homme, dis-moi, vit-il la Bête folle
Sacrifier à l'Homme, adorer son idole,

265 Lui venir, comme au Dieu des faisons & des vents,
Demander à genoux la pluie, ou le beau tems?

Non. Mais cent fois la Bête a vû l'Homme hypochondre
Adorer le metal que lui-même il fit fondre:

A vû dans un país les timides Mortels

270 Trembler aux piés d'un Singe assis sur leurs Autels;
Et sur les bords du Nil les peuples imbéciles,
L'encensoir à la main, chercher les Crocodiles.

Mais pourquoi, diras-tu, cet exemple odieux?

Que peut servir ici l'Egypte & ses faux Dieux?

275 Quoi? me prouvez-vous par ce discours profane:

Que l'Homme, qu'un Docteur est au dessous d'un Ane?

Un Ane, le jouët de tous les animaux,

Un

CHANG. Vers 261. *Plus de douze attroupés craindre le nombre impair,*

Ou croire qu'un Corbeau les menace dans l'air.)

Il y avoit dans les premières éditions :

De Fantômes en l'air combattre leurs desirs,

Et de vains argumens chicaneur leurs plaisirs.

Le sens de ces deux vers étoit un peu libertin ; & Mr. Arnaud, Do-

cteur de Sorbonne, conseilla à l'Auteur de le changer. Il substitua ceux-ci qui ne tombent que sur des superstitions frivoles & populaires. En effet, bien des gens croient que lors que l'on se trouve treize à table, il y a toujours dans l'année un des treize qui meurt ; & qu'un Corbeau aperçu dans l'air, présage quelque chose de sinistre.

VERS 267. — *L'Homme hypochondre.*) Quelques Critiques * ont prétendu qu'il falloit dire *Hypochondriaque* ; mais on ne se sert de ce mot, qu'au sens propre, pour signifier une personne malade des hypochondres, & c'est un terme de Méde-

* Pradon, dans ses Remarques.

Un stupide animal, fujet à mille maux;
 Dont le nom seul en foi comprend une satire?
 280 Oui d'un Ane: & qu'a-t-il qui nous excite à rire?
 Nous nous moquons de lui; mais s'il pouvoit un jour,
 Docteur, sur nos défauts s'exprimer à son tour:
 Si, pour nous réformer, le Ciel prudent & sage,
 De la parole enfin lui permettoit l'usage:
 285 Qu'il pût dire tout haut ce qu'il se dit tout bas,
 Ah! Docteur, entre nous, que ne diroit-il pas?
 Et que peut-il penser, lorsque dans une rue
 Au milieu de Paris il promène sa vuë?
 Qu'il voit de toutes parts les Hommes bigarrés,
 290 Les uns gris, les uns noirs, les autres chamarrés?
 Que dit-il quand il voit, avec la Mort en trouffe,
 Courir chez un Malade un Assassin en houffe:
 Qu'il trouve de Pédans un escadron fouré,
 Suivi par un Recteur de Bedeaux entouré:

H 4

Ou

Médecine. *Hypochondre*, au sens figuré, signifie un Fou mélancolique, un Atrabilaire; & nos meilleurs Ecrivains l'emploient en ce sens. LA FONTAINE, L. II. Fable XVIII. *Son hypochondre de mari*. LA BRUYERE dans ses *Caractères*, &c.

IMIT. Vers 270. *Trembler aux piés d'un Singe &c.*) Juvénal commence ainsi la XV. Satire.

Quis nescit, Volusi Bithynice, qualia demens

Aegyptus portenta colat? Crocodilon adorat

Pars hæc, illa pavet sativam Serpentibus Ibin.

Effigies sacri nitet aurea Cercopitheci, &c.

VERS 276. — Qu'un Docteur est au dessous d'un Ane?) Dans la Table des Oeuvres de l'Auteur, édition de 1694. on avoit mis au mot, *Docteur*, *Voiez Ane*. Le Garçon de Thiepri le Libraire fit cette plaisanterie.

§. DES MARETS avoit déjà critiqué expression dans sa *Défense du Poëme heroïque &c.* pag. 47. de l'Edit. in 8. DU MONTEIL.

VERS 294. *Suivi par un Recteur &c.*) L'Université de Paris fait

fes

295 Ou qu'il voit la Justice, en grosse compagnie,
 Mener tuer un homme avec cérémonie?
 Que pense-t-il de nous, lors que sur le Midi
 Un hazard au Palais le conduit un Jeudi;
 Lors qu'il entend de loin, d'une gueule infernale,
 300 La Chicane en fureur mugir dans la Grand'Sale?
 Que dit-il quand il voit les Juges, les Huiffiers,
 Les Clercs, les Procureurs, les Sergens, les Greffiers?
 O! que si l'Ane, alors à bon droit misanthrope,
 Pouvoit trouver la voix qu'il eut au tems d'Esope!
 305 De tous côtés, Docteur, voyant les Hommes fous;
 Qu'il diroit de bon cœur, sans en être jaloux,
 Content de ses chardons, & fecoüant la tête;
 Ma foi, non plus que nous, l'Homme n'est qu'une bête!

ses Processions quatre fois l'année. Le Recteur y assiste avec les Supôts. Les quatre Facultés, de Théologie, de Droit, de Médecine, & des Arts, marchent aussi à leur rang, & avec les habits qui leur sont propres.

VERS 304. *Pouvoit trouver la voix qu'il eut au tems d'Esope.)* Dans le *Cymbalum mundi*, Mercure donne à un Cheval l'usage de la parole, & ce Cheval adresse ce discours à son Maître : *Il a esté un tems que les bestes parloient, mais si le parler ne nous eust point esté osté, non plus*

qu'à vous, vous ne nous trouveriez pas si bestes que vous faites.

IMIT. Vers 307. *Content de ses chardons, &c.)* Regnier finit sa Satire neuvième par ces vers:

*Si Virgile, le Tasse, & Ronsard sont
 des Anes,*

*Sans perdre en ces discours le tems
 que nous perdons,*

*Allons comme eux aux champs, &
 mangeons des Chardons.*



S A T I R E IX.

C'EST à vous, mon Esprit, à qui je veux parler,
 Vous avez des défauts que je ne puis celer.
 Assez & trop long-tems ma lâche complaisance,
 De vos jeux criminels a nourri l'insolence,
 5 Mais puisque vous poussez ma patience à bout,
 Une fois en ma vie il faut vous dire tout.

H 5

On

L'Auteur adresse cette Satire à son Esprit. Après la publication des sept premières Satires, il fut assailli par une foule d'Auteurs, dont il avoit parlé peut-être avec trop de franchise. Ce fut pour leur répondre, & pour faire en même tems son Apologie, qu'il conçut l'idée de cette Pièce. Mais son embarras fut de savoir comment il exécuteroit ce dessein : car il vouloit éviter l'écueil dans lequel ses Ennemis avoient donné; c'est-à-dire, la chaleur, l'emportement, & par conséquent les injures grossières. Il jugea donc qu'il n'avoit pas d'autre ton à prendre que celui de la plaisanterie, pour tourner ses Ennemis en ridicule, sans leur donner aucune prise sur lui. C'est ce qu'il exécuta d'une manière inimitable dans cette Satire, qui est entièrement dans le goût d'Horace. Là, sous prétexte de censurer ses propres défauts, ou ceux de son Esprit, il se justifie de tous les crimes que ses Adversaires lui imputoient, & les couvre eux-mêmes d'une nouvelle confusion. Il se fait son procès à soi-même, pour le faire à tous les autres.

Cette Satire est sans contredit la plus belle de toutes, & celle où il y a le plus d'art, d'invention, & de finesse. En un mot, on peut hardiment l'opposer, & peut-être même la préférer à tout ce que l'Antiquité nous a fourni de plus parfait en ce genre.

M. Despreaux la composa en 1667. mais il ne la fit imprimer que l'année suivante, après avoir composé & publié la Satire de l'Homme. Cette dernière Satire, qui est la huitième, eut un succès extraordinaire. Le Roi lui-même, à qui on en fit la lecture, en parla plusieurs fois avec de grands éloges. Le Sr. de SAINT-MAURIS*, Chevalier de la Garde du Roi, qui en fut témoin, lui dit que Boileau avoit fait une autre Satire qui étoit encore plus belle que celle-là, & dans laquelle il parloit de Sa Majesté. Le Roi lui dit fièrement, mais avec quelque surprise: Il y parle de moi, dites-vous? *Oui, Sire*, répondit St. Mauris; *mais il en parle avec tout le respect qui est dû à Votre Majesté.* Alors le Roi témoigna de la curiosité pour la voir; & St. Mauris lui

pro-

* Il avoit l'honneur d'approcher de la personne du Roi, parce qu'il montroit à tirer en volant.

On croiroit à vous voir, dans vos libres caprices,
 Discourir en Caton des vertus & des vices,
 Décider du mérite & du prix des Auteurs,
 10 Et faire impunément la leçon aux Docteurs,
 Qu'étant seul à couvert des traits de la Satire,
 Vous avez tout pouvoir de parler & d'écrire.
 Mais moi, qui dans le fond fais bien ce que j'en crois,
 Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts,
 15 Je ris, quand je vous vois, si foible & si stérile,
 Prendre sur vous le soin de réformer la Ville,
 Dans vos discours chagrins plus aigre, & plus mordant,
 Qu'une Femme en furie, ou Gautier en plaidant.
 Mais répondez un peu. Quelle verve indiscrete,
 20 Sans l'aveu des neuf Sœurs, vous a rendu Poète?
 Sentiez-vous, dites-moi, ces violens transports,

Qui

promit de la demander à l'Auteur, qui étoit de ses amis. Mr. Despreaux lui remit en effet une copie de la Satire à son Esprit, en lui faisant promettre qu'il ne la montreroit qu'au Roi. Le Roi l'ayant lue la fit voir à quelques personnes de sa Cour. Madame la Maréchale de la Mothe, Gouvernante de Monsieur, en fit faire une copie qui en produisit bien-tôt quantité d'autres. Ainsi, c'est en quelque façon, de la main du Roi même que cette Pièce a passé dans les mains du Public.

L'Auteur craignant qu'on ne l'imprimât sur quelque copie défectueuse, se détermina à la faire imprimer lui-même; & l'accompagna d'un petit Discours en prose, où il justifie, par l'autorité des Poètes anciens & modernes, la li-

berté qu'il s'est donnée dans les Satires, de nommer les Auteurs.

VERS 7. *On croiroit à vous voir, &c.)* Ce vers & les trois suivans, qui désignent les Satires précédentes, particulièrement la huitième, furent ajoutés par l'Auteur à la Satire neuvième, quand il voulut la faire imprimer; car elle avoit été faite avant la huitième. Il y avoit auparavant: *Vous croiez, qu'à couvert des traits de la Satire, &c.*

VERS 14. *Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts.)* Cette expression proverbiale, *compter par ses doigts*, étoit déjà en usage parmi les Latins: *Supputave articulis.*

VERS 18. — *On Gautier en plaidant.)* CLAUDE GAUTIER, AVO-

Qui d'un esprit divin font mouvoir les refforts?

Qui vous a pû souffler une si folle audace?

Phébus a-t-il pour vous aplani le Parnasse?

25 Et ne savez-vous pas, que sur ce Mont sacré,

Qui ne vôle au sommet tombe au plus bas degré:

Et qu'à moins d'être au rang d'Horace, ou de Voiture,

On rampe dans la fange avec l'Abbé de Pure?

Que si tous mes efforts ne peuvent réprimer

30 Cet ascendant malin, qui vous force à riuer;

Sans perdre en vains discours tout le fruit de vos veilles;

Osez chanter du Roi les augustes merveilles.

Là, mettant à profit vos caprices divers,

Vous verriez tous les ans fructifier vos vers;

35 Et par l'espoir du gain votre Muse animée,

Vendrait au poids de l'or une once de fumée.

Mais

Avocat fameux, & très-mordant: C'est pourquoi on le surnomma, *Gantier la Guenle*. Quand un Plaidier vouloit intimider sa partie, il la menaçoit de lui lâcher *Gantier*. Son éloquence n'étoit point réglée; C'étoient des faillies & des impétuosités fort inégales. Son feu s'éteignoit même dans le repos, & il avoit besoin d'être animé par l'action: de-là vient que ses Plaidoies imprimés, sur lesquels il avoit réfléchi, ne font que de foibles copies de ses originaux. Il logeoit dans la Cour du Palais, & mourut le 16. de Septembre 1666. âgé de 76. ans.

V E R S 21. *Sentez-vous*.) Dans les dernières éditions de l'an 1701. faites *in quarto*, & *in douze*, l'Imprimeur a mis: *Sentez-vous*; mais c'est une faute.

I M I T. V E R S 26. *Qui ne vôle au sommet tombe au plus bas degré*) Horace, Art Poétique, vers 378.

Si paulùm à summo discessit, vergit ad imum.

V E R S 28. *On rampe dans la fange avec l'Abbé du Pure*.) Voiez la Remarque sur le vers 17. de la Satire II.

I M I T. V E R S 30. *Cet ascendant malin*, &c.) Horace, Liv. II. Sat. I. 10. & suiv.

Aut si tantus amor scribendi terapit, aude

Casaris invicti res dicere; multa laborum

Præ-

Mais en vain, direz-vous, je pense vous tenter
Par l'éclat d'un fardeau trop pesant à porter.

Tout Chantre ne peut pas, sur le ton d'un Orphée,

40 Entonner en grands vers, *la Discorde étouffée,*
Peindre *Bellone en feu tonnant de toutes parts,*
Et le Belge effraïé fuyant sur ses ramparts.

Sur un ton si hardi, sans être téméraire,

Racan pourroit chanter au défaut d'un Homère,

45 Mais pour Cotin & moi, qui rimons au hazard,

Que l'amour de blâmer fit Poètes par art;

Quoi qu'un tas de Grimauds vante notre éloquence,

Le plus sûr est pour nous de garder le silence.

Un Poème insipide, & sottement flatteur,

50 Deshonore à la fois le Héros & l'Auteur.

Enfin de tels projets passent notre foiblesse.

Ainsi parle un Esprit languissant de mollesse,

Qui, sous l'humble dehors d'un respect affecté,

Cache

*Praemia laturus. Cupidum, Pater
optime, vives*

*Deficiunt: neque enim quivis hor-
rentia pilis*

*Agmina, nec fraëta perennes cu-
spide Gallos,*

*Aut labentis equo describat vul-
nera Parthi.*

VERS 44. *Racan pourroit chan-
ter, &c.)* HONORAT DE BEUIL,
Marquis de RACAN, Poète estimé.
Il étoit de l'Académie Française,
& mourut en 1670.

VERS 45. *Mais pour Cotin &
moi, &c.)* Allusion aux Satires que
l'Abbé Cotin avoit faites contre
notre Auteur, & dont on a parlé
sur le vers 60. de la Satire III.

IMIT. Ibid. *Mais pour Cotin &
moi, &c.)* Juvénal, Sat. I, 79.

*Si natura negat, facit indignatio
versum,*

*Qualemcumque potest, quales ego,
vel Cluvienus.*

VERS

VERS 42. *Et le Belge effraïé &c.)*
Cette Satire a été faite dans le tems
que le Roi prit Lille, au mois d'
Août, 1667. Dans la même Cam-
paigne il se rendit maître de plu-
sieurs autres villes de Flandres.

Cache le noir venin de sa malignité.

55 Mais dussiez-vous en l'air voir vos ailes fondues,
Ne valoit-il pas mieux vous perdre dans les nuës;
Que d'aller sans raison, d'un stile peu Chrétien,
Faire insulte en rimant à qui ne vous dit rien,
Et du bruit dangereux d'un Livre téméraire,

60 A vos propres perils, enrichir le Libraire?

Vous vous flattez peut-être en votre vanité,
D'aller comme un Horace à l'Immortalité:
Et déjà vous croiez dans vos rimes obscures,
Aux Saumaïses futurs préparer des tortures.

65 Mais combien d'Ecrivains, d'abord si bien reçus,
Sont de ce fol espoir honteusement deçus;
Combien, pour quelques mois, ont vû fleurir leur Livre,
Dont les vers en paquet se vendent à la livre?
Vous pourrez voir un tems vos Ecrits estimés,
70 Courir de main en main par la Ville semés:

Puis

VERS 64. *Aux Saumaïses futurs préparer des tortures.*) CLAUDE SAUMAÏSE, savant Critique & Commentateur, a éclairci une infinité d'endroits obscurs & difficiles, des Auteurs anciens. Il mourut en 1653. C'est ce vers qui m'a inspiré la première pensée de faire un Commentaire historique sur les Oeuvres de Mr. Despreaux, afin de donner une entière connoissance des endroits sur lesquels l'éloignement des tems ne manqueroit pas de jeter de l'obscurité.

VERS 69. *Vous pourrez voir un tems vos Ecrits estimés, &c.)* Nous

avons parlé ci-devant * de la jalousie que Gilles Boileau l'Academicien avoit contre son frere, à cause du grand succès des nouvelles Satires: *On les lira pendant quelque tems, disoit-il d'un air méprisant, mais à la fin elles tomberont dans l'oubli, comme font la plupart de ces petits Ouvrages: & le tems leur ôtera les charmes que la nouveauté leur a donnés.* Notre Poëte se servit à propos des mêmes termes contre son frere lui-même, en les appliquant à deux petits Ouvrages que ce frere avoit publiés, l'un contre Costar, & l'autre contre l'Abbé Ménage. Il avoit mis en cet endroit:

Vous

* Sur le vers 94. de la Satire I.

Puis de-là tout poudreux, ignorés sur la terre,
 Suivre chez l'Épicier Neuf-Germain & la Serre:
 Ou de trente feuillets réduits peut-être à neuf,
 Parer demi-rongés les rebords du Pont-neuf.

75 Le bel honneur pour vous, en voyant vos Ouvrages,
 Occuper le loisir des Laquais & des Pages,
 Et souvent dans un coin renvoïés à l'écart,
 Servir de fécond Tome aux airs du Savoïard!

Mais je veux que le Sort, par un heureux caprice,
 80 Fasse de vos Ecrits prospérer la malice,
 Et qu'enfin votre Livre aille, au gré de vos vœux,
 Faire siffler Cotin chez nos derniers Neveux.
 Que vous fert-il qu'un jour l'Avenir vous estime,
 Si vos vers aujourd'hui vous tiennent lieu de crime,

Et

*Vous pouvez voir un tems vos
 Ecrits estimés*

*Couvrir de main en main par la
 Ville semés :*

*Puis suivre avec . . . ce rebut de
 notre âge,*

*Et la Lettre à Costar, & l'Avis à
 Ménage.*

Mais quand il donna au Public cette
 Satire, il changea ces deux derniers
 vers, & mit ainsi :

*Puis de - là tout poudreux, ignorés
 sur la terre,*

*Suivre chez l'Épicier Neuf-Ger-
 main & la Serre.*

LOUIS DE NEUF-GERMAIN,
 étoit un Poète ridicule & extrava-

gant, qui vivoit sous le Règne de
 Louis XIII. Il étoit le Jouët de la
 Cour, & des beaux Esprits de ce
 tems-là. Sa méthode favorite étoit
 de faire des vers qui finissoient par
 les syllabes du nom de ceux qu'il
 vouloit louer. On en peut voir
 des exemples dans ses Oeuvres im-
 primées à Paris en 1637. & des Imita-
 tions Satiriques en quelques-uns
 de nos Poètes. On a parlé de *La
 Serre*, sur le vers 176. de la Satire III.

VERS 74. ——— *Les rebords du
 Pont-neuf.*) Où d'ordinaire on étale
 les livres de rebut.

VERS 78. *Servir de second Tome
 aux airs du Savoïard.*) Fameux
 Chantre du Pont-neuf, dont on
 vante encore les Chançons. Elles
 sont imprimées en un petit volume,
 sous ce titre : *Recueil nouveau des
 Chançons du Savoïard, par lui seul
 chantées à Paris.* Il les chantoit sur
 le

- 85 Et ne produisent rien pour fruit de leurs bons mots,
 Que l'effroi du Public, & la haine des Sots?
 Quel Démon vous irrite, & vous porte à médire?
 Un Livre vous déplaît. Qui vous force à le lire?
 Laissez mourir un Fat dans son obscurité.
- 90 Un Auteur ne peut-il pourrir en fureté?
 Le Jonas inconnu feche dans la poussière.
 Le David imprimé n'a point vû la lumière.
 Le Moïse commence à moisir par les bords.
 Quel mal cela fait-il? Ceux qui sont morts sont morts.
- 95 Le tombeau contre vous ne peut-il les défendre?
 Et qu'ont fait tant d'Auteurs pour remuer leur cendre?
 Que vous ont fait Perrin, Bardin, Pradon, Hainaut,
 Colletet, Pelletier, Titreville, Quinaut,

Dont

le Pont-neuf, aidé de quelques jeunes Garçons qu'il avoit instruits à chanter avec lui; & il accompagnoit ses Chançons de plusieurs bouffonneries qui attiroient le peuple. Il se nommoit PHILIPPOI, autrement LE SAVOÏARD. Son Pere avoit fait le même métier que lui, & chantoit en son tems les Chançons de GUE'DRON, & du vieux BOISSET.

VERS 91. *Le Jonas inconnu &c. Le David imprimé &c. Le Moïse &c.*) Poèmes héroïques, qui n'ont pas réussi. Le Poème de *Jonas, ou Ninive pénitente*, parut en 1663. JAKUES DE CORAS en étoit l'Auteur; Il en avoit fait un autre intitulé, *David, ou la vertu couronnée*, qu'il publia en 1665. Mais ce n'est pas celui-ci que notre Satirique a eu en vûe: c'est un autre Poème de *David*, composé par le Sieur LES-FARGUES, Toulousain.

Moïse sauvé, Idylle héroïque, divisée en douze parties, par le Sieur de St. AMAND.

VERS 97. *Que vous ont fait Perrin, &c.*) Ce vers & le suivant font allusion aux 44. & 45. de la Satire VII. où la plupart des mêmes noms sont placés. Dans les premières éditions il y avoit: *Que vous ont fait Perrin, Bardin, Mauvoy, Bour-sant?* A la place de ces deux derniers, l'Auteur a mis *Pradon & Hainaut*. Nous parlerons de Pradon ci-après sur le dernier vers de l'Épître VII. A l'égard du second, c'est HÉNAUT, Poète de ce tems-là, connu par le fameux Sonnet de l'Avorton, dont il étoit l'Auteur; & par quelques autres Pièces tant en vers qu'en prose, qui furent imprimées à Paris en 1670. Il mourut en l'année 1682. Mr. Despreaux le trouvoit assez bon Poète, & disoit que sa meilleure pièce, non pas

Dont les noms en cent lieux, placés comme en leurs niches,
 100 Vont de vos vers malins remplir les hémistiches?
 Ce qu'ils font vous ennuie. O le plaifant détour!
 Ils ont bien ennuié le Roi, toute la Cour;
 Sans que le moindre Edit ait, pour punir leur crime,
 Retranché les Auteurs, ou fupprimé la rime.
 105 Ecrive qui voudra. Chacun à ce métier
 Peut perdre impunément de l'encre & du papier.
 Un Roman, fans bleffer les Loix ni la coûtume,
 Peut conduire un Heros au dixième volume.
 De-là vient que Paris voit chez lui de tout tems
 110 Les Auteurs à grands flots déborder tous les ans:
 Et n'a point de portail, où jusques aux corniches,
 Tous les piliers ne foient enveloppés d'affiches.
 Vous feul plus dégoûté, fans pouvoir, & fans nom,

Vien-

pas pour le fujet, mais pour la compo-
 fition, étoit un Sonnet contre
 Mr. Colbert, qui commençoit par
 ce vers : *Miniftre avare & lâche,*
Esclave malheureux. Mr. Colbert fit
 là-deffus une action pleine de gran-
 deur. On lui parla de ce Sonnet :
 Il demanda s'il n'y avoit rien
 contre le Roi ; on lui dit que non.
Cela étant, répondit-il, *je n'en veux*
point de mal à l'Auteur.

VERS 103. *Sans que le moindre*
Edit &c.) En ce tems-là on avoit
 publié des Edits de réformation &
 de fuppreffion.

CHANG. Vers 108. — Au
dixième volume.) Dans les premiè-
 res éditions il y avoit : *Au dou-*
zième volume. Notre Auteur ne fe
 fouvenoit pas, que les Romans de
Cyrus, de *Clélie*, de *Pharamond*, &

de *Cléopatre*, font chacun de dix
 volumes, & non pas de douze.

§. Les Romans de *Pharamond* &
 de *Cléopatre* font chacun de douze
 volumes. DU MONTEIL.

IMIT. Vers 119. *Gardez-vous....*
de cet Esprit critique.) Horace, Liv. I.
 Sat. IV. v. 33.

Omnes hi metuunt verfus, odere
Poëtas.

Fœnum habet in cornu, longè fu-
ge: dummodo rifum

Excutiat fibi, non hic cuiquam par-
cet amico.

Cet endroit d'Horace avoit auffi été
 imité par Regnier, Sat. XII.

Fuyez

Viendrez régler les droits & l'Etat d'Apollon.

115 Mais vous, qui raffinez sur les Ecrits des autres,
De quel œil pensez-vous qu'on regarde les vôtres?
Il n'est rien en ce tems à couvert de vos coups;
Mais savez-vous aussi comme on parle de vous?

Gardez-vous, dira l'Un, de cet Esprit critique:

120 On ne fait bien souvent quelle mouche le pique.
Mais c'est un jeune Fou, qui se croit tout permis,
Et qui pour un bon mot va perdre vingt Amis.
Il ne pardonne pas aux vers de la Pucelle,
Et croit régler le Monde au gré de sa cervelle.

125 Jamais dans le Barreau trouva-t-il rien de bon?
Peut-on si bien prêcher qu'il ne dorme au Sermon?
Mais lui, qui fait ici le Régent du Parnasse,
N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace.

Avant

—— — *Enyez ce Médifant :*
Fâcheuse est son humeur, son parler
est cuisant.

Quoi, Monsieur, n'est-ce pas cet
Homme à la Satire,

Qui perdrait son Ami plutôt qu'un
mot pour vivre?

le ton de voix, l'air, le geste, & toutes les manières des personnes qu'il vouloit copier, qu'on s'imaginait les voir & les entendre. Étant jeune Avocat, il n'alloit au Palais que pour observer les manières de plaider des autres Avocats, & pour les contrefaire quand il étoit avec ses amis. Il en faisoit autant à l'égard des Prédicateurs, & des Comédiens.

Quintil. L. VI. c. 3. *Lædere nunquam velimus, longæque absit propositum illud: Potius amicum quam dictum perdidit.*

VERS 125. *Jamais dans le Barreau &c.)* Notre Auteur possédoit dans un grand degré de perfection le talent de contrefaire toutes sortes de gens. Il savoit si bien prendre

VERS 128. *N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace. &c.)* SAINT PAVIN, dans un Sonnet qu'il avoit fait contre l'Auteur, lui reprochoit qu'il n'étoit riche que des dépouilles d'Horace, de Juvénal, & de Regnier*. L'Abbé Cotin appuioit fortement ce reproche, soit dans *la Satire* qu'il fit contre Mr.

* *Voiez la Note sur le vers 128. de la Sat. I.*

Avant lui Juvénal avoit dit en Latin,

130 *Qui' on est assis à l'aise aux Sermons de Cotin.*

L'Un & l'Autre avant lui s'étoient plaints de la rime,

Et c'est aussi sur eux qu'il rejette son crime:

Il cherche à se couvrir de ces noms glorieux.

J'ai peu lû ces Auteurs: mais tout n'iroit que mieux,

135 Quand de ces Médifans l'Engeance toute entière

Iroit la tête en bas rimer dans la rivière.

Voilà comme on vous traite: & le Monde effraïé
Vous regarde déjà comme un homme noïé.

En vain quelque Rieur, prenant votre défense,

140 Veut faire au moins de grace adoucir la sentence.

Rien n'appaise un Lecteur toujours tremblant d'effroi,

Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en soi.

Vous ferez-vous toujours des affaires nouvelles?

Et faudra-t-il sans cesse essuier des querelles?

N'en-

Mr. Despreaux*, soit dans sa *Critique désintéressée sur les Satires de tems*. Mais notre Auteur le rend doublement ridicule, en lui faisant dire, que *Juvénal avoit dit en Latin, qu'on est assis à l'aise aux Sermons de Cotin*. Il se fait faire une objection impertinente, qui retombe sur celui qui la fait. Ce tour est très-ingenieux.

VERS 136. *Iroit la tête en bas rimer dans la rivière.* L'autèrè vertu dont M. le Duc Montauzier faisoit profession, lui fit regarder les précédentes Satires de l'Auteur, com-

me des médifances affreuses qu'on ne devoit pas autoriser. De sorte qu'un jour il dit dans un mouvement de colère, qu'il faudroit envoïer Boileau & tous les Satiriques rimer dans la rivière. Cependant on fait que ce Duc, qui s'étoit mêlé de Poësie dans sa Jeunesse, avoit lui-même composé des Satires, qui passoient pour vives & piquantes**. Marot a dit dans son Epître à François I.

*Et de ce faut m'envoïer à l'envers
Rimer sous terre, & y faire des vers.*

IMIT.

* *Voïez la Remarque sur le vers 60. de la Satire III.*

** *Testes vividae illic atque acres Satiræ, quæ nobile & generosum illud turm quodam modo præ se ferunt. . . . Testes miræ rotunditatis Epigrammata, &c. M'ENAGE, dans l'Épître dédicatoire de ses Poësies.*

145 N'entendrais-je qu'Auteurs se plaindre & murmurer?
 Jusqu'à quand vos fureurs doivent-elles durer?
 Répondez, mon Esprit, ce n'est plus raillerie:
 Dites. . . . Mais, direz-vous, pourquoi cette furie?
 Quoi? pour un maigre Auteur que je gloze en passant,
 150 Est-ce un crime, après tout, & si noir & si grand?
 Et qui voiant un Fat s'applaudir d'un Ouvrage,
 Où la droite Raïson trébuche à chaque page,
 Ne s'écrie aussitôt: *L'impertinent Auteur!*
L'ennuieux Ecrivain! le maudit Traducteur!
 155 *A quoi bon mettre au jour tous ces discours frivoles,*
Et ces Riens enfermés dans de grandes paroles?

Est-ce donc là médire, ou parler franchement?

Non, non, la Médifance y va plus doucement.

Si l'on vient à chercher, pour quel secret mystère

160 Alidor à ses frais bâtit un Monastère:

I 2

Ali-

IMIT. Vers 159. *Si l'on vient à
 chercher pour quel secret mystère, &c.)*
 Horace, Liv. I. Sat. IV. 93. & suiv.

——— *Mentio si qua*

*De Capitolini furtis injecta Petilli
 Te coram fuerit; defendas, ut tuus
 est mos,*

*Me Capitolinus convictore usus
 amicoque*

A puero est &c.

VERS 160. *Alidor à ses frais bâtit un Monastère.)* Ce vers & les quatre suivans désignent deux Personnes. La première est un riche Partisan qui se retira à Roine pour se mettre à couvert des recherches que le Roi fit faire contre les gens-d'affaires par la Chambre de Justice,

établie à Paris en 1661. L'Abbé FURETIERE avoit fait une Epigramme contre ce Partisan sous le même nom d'Alidor.

Tandis qu'Alidor fut Laquais;

Il fut soumis, humble & docile;

Mais quand il eut fait force acquets,

Il fut rogue, altier, difficile.

On l'eût pris pour un Roitelet,

Tant l'orgueil le fit méconnoître.

Je vois bien que d'un bon Valet

On ne sauroit faire un bon Maître.

NICOLAS RAULIN, Chancelier de Bourgogne, décrié par ses concussions, avoit fondé un Hôpital: surquoi Louis XI. dit ce bon mot;
 Que

Alidor, dit un Fourbe, *il est de mes Amis.*

Je l'ai connu. Laquais avant qu'il fût Commis.

C'est un Homme d'honneur, de piété profonde,

Et qui veut rendre à Dieu ce qu'il a pris au monde.

165 Voilà jouer d'adresse, & médire avec art;

Et c'est avec respect enfoncer le poignard.

Un Esprit né sans fard, sans basse complaisance,

Fuit ce ton radouci que prend la Médifance.

Mais de blâmer des vers ou durs, ou languissans;

170 De choquer un Auteur, qui choque le bon sens:

De railler d'un Plaisant, qui ne fait pas nous plaire;

C'est

Que Raulin ayant fait une infinité de pauvres, il étoit bien juste qu'il les logeât.

Ce n'étoit pas à celui-là que notre Auteur en vouloit: il avoit des exemples plus modernes.

VERS 165. — *Et médire avec art.*) Il y a aussi un art à médire, & la médifance même a ses règles. *Est ars etiam maledicendi.* Scaligerana 2. p. 10.

VERS 173. — *Un Sot de qualité, &c.*) Un homme de qualité fit un jour ce beau jugement en présence de notre Poète; & soutint son avis avec beaucoup de hauteur. Mr. Despreaux ne voulant pas lui répondre d'une manière qui pût l'offenser: *Vous savez bien que j'ai raison*, lui dit-il; *Or dites-vous à vous-même ce que vous me diriez si vous étiez à ma place.*

VERS 176. *Et le clinquant du Tasse.*) Poète Italien très-célèbre qui avêcu dans le XVI. siècle. Plusieurs Auteurs, & particulièrement des Italiens, n'ont point fait de difficulté de mettre LE TASSE en parallèle avec *Virgile*. Balzac même a dit que la *Jérusalem délivrée* est l'Ouvrage le plus riche & le plus achevé que l'on eût encore vû depuis le siècle d'Auguste; & qu'en ce genre d'écrire, *Virgile* est cause que *le Tasse* n'est pas le premier: & *le Tasse*, que *Virgile* n'est pas le seul. On avoit déjà donné le même éloge à Ciceron, comparé à Demosthène*.

Un Auteur Italien † qui a entrepris la défense du *Tasse*, & des autres Ecrivains de son pays, contre les reproches qui leur ont été faits par le P. Bouhours, dans sa *Manière de bien penser*; essaie aussi de justifier le *Tasse* du Jugement que Mr. Despreaux

* Demosthenes tibi præcipuit, ne esses primus Orator; tu illi, ne solus. D. Hieron. *Epist. ad Nepotian. de vita Cleric.*

† Le Marquis ORSI: *Considerazioni sopra un famoso Libro Francese, intitolato, la Manière &c: Cioè, la Maniera di ben pensare ne componimenti*, imprimé à Bologne. 1703.

C'est ce que tout Lecteur eut toujours droit de faire.

Tous les jours à la Cour un Sot de qualité
Peut juger de travers avec impunité :

175 A Málherbe, à Racan, préférer Théophile,
Et le clinquant du Tasse, à tout l'or de Virgile.

Un Clerc, pour quinze sous, sans craindre le hola,
Peut aller au Parterre attaquer Attila ;

Et si le Roi des Huns ne lui charme l'oreille,
180 Traiter de Visigots tous les vers de Corneille.

Il n'est Valet d'Auteur, ni Copiste à Paris,
Qui, la balance en main, ne pèse les Ecrits.

I 3

Dès

preaux en a fait, en opposant son clinquant à l'or de Virgile. *Ed appunto non è un serio giudizio, dit-il, ma una scherzevole licenza poetica fu quella ch'egli usò contra il Tasso.* „Ce „n'est pas un Jugement sérieux, „mais une plaisanterie, & une licence poétique.

Ce même Auteur ajoute * que cette plaisanterie de Mr. Despreaux contre le Tasse, n'a été dite qu'après un Auteur Italien †, à qui il est échappé, d'écrire que la *Jerusalem délivrée* n'est précisément que du clinquant ou de l'oripeau, en comparaison d'un autre Poème Italien qu'il nomme : *Che la Giernsalemme liberata pareagli appunto un'orpello allato all'Oro dell'Avarchide*. Ce Poème est de LUIGI ALAMANNI.

VERS 177. Un Clerc, pour quinze sous, sans craindre le hola, &c.) Mr. Despreaux étant, en 1666. à la première représentation d'*Agefilas*, qui est une des dernières Tragédies du grand Corneille, sentit que cette

Pièce étoit bien au dessous de celles qui l'avoient précédée, & que l'Auteur commençoit à baisser. Sur cela il fit l'Epigramme suivante, qui est peut-être la plus courte des Epigrammes Françaises.

J'ai vu l'Agefilas,

Helas !

L'année suivante Corneille donna la Tragédie d'*Attila*, où la décadence de son génie se faisoit encore mieux sentir. Mr. Despreaux double ainsi la même Epigramme.

Après l'Agefilas,

Helas !

Mais après l'Attila,

Hola.

C'est à cela que notre Auteur a fait allusion dans ces vers, que Mr. Corneille prenoit pour un éloge, quoi qu'ils puissent être interprétés d'une manière bien différente ; mais l'Au-

* *Dial. VI. p. 506.*

† Le Cavalier Salviati : *Infarinato secondo. pag. 385.*

Dès que l'impression fait éclore un Poëte,

Il est esclave né de quiconque l'achète:

185 Il se soumet lui-même aux caprices d'autrui,

Et ses Ecrits tous seuls doivent parler pour lui.

Un Auteur à genoux, dans une humble Préface,

Au Lecteur, qu'il ennuie, a beau demander grace;

Il ne gagnera rien sur ce Juge irrité,

190 Qui lui fait son procès de pleine autorité.

Et je serai le seul qui ne pourrai rien dire?

On sera ridicule, & je n'oserai rire?

Et qu'ont produit mes vers de si pernicieux,

Pour armer contre moi tant d'Auteurs furieux?

195 Loin de les décrier, je les ai fait paroître;

Et souvent, sans ces vers qui les ont fait connoître,

Leur talent dans l'oubli demeurerait caché.

Et qui sauroit sans moi que Cotin a prêché?

— La Satire ne sert qu'à rendre un Fat illustre.

200 C'est une ombre au tableau, qui lui donne du lustre.

En

L'Auteur y avoit mis à dessein un peu d'ambiguïté.

IMIT. Vers 185. *Il se soumet lui-même aux caprices d'autrui.* Qui scribit, multos sinit Judices: alius in alterius livet ac grassatur ingenium. D. Hieron. Epist. 29. ad Præsidium Diaconum.

VERS 187. *Un Auteur à genoux, dans une humble Préface.* Ces quatre vers sont remarquables par leur beauté. Ils ont été cause qu'une Dame extrêmement spirituelle ne vouloit lire aucune Préface, de peur de se laisser prévenir. Elle vouloit juger des Ouvrages par ses seules lumières, & elle en jugeoit bien.

IMIT. Ibid. *Un Auteur à genoux, &c.* CERVANTES dans la Préface de son Don Quichotte. *No quiero Yrme con la corriente del uso, ni supplicarte casi con las lagrimas en los ojos, como otros buzen, Letor mio, que perdounes ò dissimules las faltas que en este mi hijo vieres.*

VERS 198. *Et qui sauroit sans moi que Cotin a prêché?* Allusion à ce vers de la Satire III. *Qu'aux Sermons de Cassagne, ou de l'Abbé Cotin.* Quelque tems après la publication de la troisième Satire, l'Abbé Cassagne prêcha dans l'Eglise de S. Benoît. La curiosité attira à son Sermon

En les blâmant enfin, j'ai dit ce que j'en croi,
 Et tel, qui m'en reprend, en pense autant que moi.
Il a tort, dira l'un, *Pourquoi faut-il qu'il nomme?*
Attaquer Chapelain! ah! c'est un si bon Homme.

205 *Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.*

Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers.
Il se tuë à rimer. Que n'écrit-il en prose?

Voilà ce que l'on dit. Et que dis-je autre chose?
 En blâmant ses Ecrits, ai-je d'un stile affreux

210 *Distillé sur sa vie un venin dangereux?*

Ma Muse en l'attaquant, charitable & discrète,
 Sait de l'Homme d'honneur distinguer le Poëte.

Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité;
 Qu'on prise sa candeur & sa civilité:

215 *Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère:*

On le veut, j'y fouscris, & suis prêt de me taire.

Mais que pour un modèle on montre ses Ecrits,

Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux Esprits:

I 4

Com-

mon beaucoup plus de monde qu'il n'en avoit ordinairement; ce que notre Auteur aiant appris: *Il m'est redevable de cet honneur*, dit-il, *parce que je l'ai fait connoître. Sans moi l'on ne sauroit pas que l'Abbé Caffagne eût prêché.* Il appliqua ensuite à l'Abbé Cotin, ce qu'il avoit dit de l'Abbé Caffagne.

VERS 203. *Il a tort, dira l'un, Pourquoi faut-il qu'il nomme?* Un jour l'Abbé DE LA VICTOIRE disoit à l'Auteur: *Chapelain est de mes amis; & je suis fâché que vous l'ayez nommé dans vos Satires. Il est vray, que s'il m'en avoit cru, il*

n'auroit jamais fait de vers. La Prose lui convenoit mieux. Voilà ce que l'on dit, s'écrie ici notre Poëte, & que dis-je autre chose? Il ajoûtoit encore, *Que peut-on me reprocher, si ce n'est d'avoir dit en vers, ce que tout le monde dit en prose? Je suis le Secrétaire du public.*

VERS 205. *Balzac en fait l'éloge.* Voyez les Lettres de Balzac à Chapelain: il y en a six Livres entiers, depuis le 17. jusqu'au 22. inclusivement.

VERS 218. *Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux Esprits.* Le Roi donnoit une pension de mille écus

- Comme Roi des Auteurs, qu'on l'élève à l'Empire;
 220 Ma bile alors s'échauffe, & je brûle d'écrire:
 Et s'il ne m'est permis de le dire au papier!
 J'irai creuser la terre, & comme ce Barbier,
 Faire dire aux roseaux par un nouvel organe,
Midas, le Roi Midas a des oreilles d'Ane.
 225 Quel tort lui fais-je enfin? ai-je par un écrit
 Pétrifié sa veine, & glacé son esprit?
 Quand un Livre au Palais se vend & se débite,
 Que chacun par ses yeux juge de son mérite:
 Que Billaine l'étale au deuxième Pilier:
 230 Le dégoût d'un Censeur peut-il le décrier?
 En vain contre le Cid un Ministre se ligue;
 Tout Paris pour Chiméne a les yeux de Rodrigue;
 L'Académie

écus à Chapelain. Mr. le Duc de Longueville lui en donnoit une de 4000. francs à cause du Poème de la Pucelle d'Orleans.

VERS 222. *J'irai creuser la terre, &c.* (comme ce Barbier, &c.) MIDAS, Roi de Phrygie, possédoit de grands trésors: ce qui avoit donné lieu aux Poètes de feindre que ce Prince changeroit en or, tout ce qu'il touchoit. Mais il avoit très-peu d'esprit. Apollon & Pan s'étant déniés à chanter, prirent Midas pour juge. Celui-ci ajugea la préférence à Pan; & Apollon, pour s'en venger, donna à Midas des oreilles d'Ane. Ce Prince cachoit sa disgrâce avec soin; mais comme il ne pût empêcher que son Barbier ne s'en aperçût: il lui défendit sur peine de la vie d'en parler. Le Barbier ne pouvant se taire, fit dans la terre un creux, où il dit tout bas: *Midas a des oreilles d'Ane.* Il crut avoir

enterré son secret; mais la terre produisit des Roseaux qui étant agités par le vent, redisoient tout haut: *Midas a des oreilles d'Ane.*

IMIT. Ibid. *J'irai creuser la terre, &c.* Perse, Satire I. v. 119.

P. *Men' mutire nefas, nec clam, nec cum scrobe? A. Nusquam.*

P. *Hic tamen infodiam, vidi, vidi ipse, libelle:*

Auriculas Asini Mida Rex habet?

VERS 229. *Que Billaine l'étale.* LOUIS BILLAINE, fameux Libraire, dont la boutique étoit contre le deuxième Pilier de la grand' Salle du Palais. Il mourut en 1681. C'est lui qui vendoit le Poème de la Pucelle.

VERS 231. *En vain contre le Cid un Ministre se ligue.* Avec l'Académie.

- L'Académie en corps a beau le censurer:
 Le Public revolté s'obstine à l'admirer.
- 235 Mais lors que Chapelain met une œuvre en lumière,
 Chaque Lecteur d'abord lui devient un Linière.
 En vain il a reçu l'encens de mille Auteurs:
 Son Livre en paroissant dément tous ses Flateurs.
 Ainsi, sans m'accuser, quand tout Paris le jouë,
- 240 Qu'il s'en prenne à ses vers que Phébus desavouë,
 Qu'il s'en prenne à sa Muse Allemande, en François.
 Mais laissons Chapelain pour la dernière fois.
 La Satire, dit-on, est un métier funeste,
 Qui plaît à quelques gens, & choque tout le reste.
- 245 La fuite en est à craindre. En ce hardi métier
 La peur plus d'une fois fit repentir Regnier.

I 5

Quit-

mie. Mr. Corneille aiant fait représenter sa fameuse Pièce du *Cid*, la gloire qu'il en reçut lui attira bien des Envieux. Leur parti se trouva même fortifié par le grand Cardinal de RICHELIEU, qui voulut bien honorer ce Poète de sa Jalousie. Il obligea l'Académie Françoisse de faire la Critique du *Cid*: & cette Critique fut imprimée en 1637. sous le titre de *Sentimens de l'Académie Françoisse sur le Cid*. Voyez *l'Histoire de l'Académie*, Part. III.

VERS 236. — *Lui devient un Linière.*) Auteur qui a écrit contre le Poème de la Pucelle de Chapelain. Cette Epigramme est de lui.

*Nous attendons de Chapelain,
 Ce rare & fameux Ecrivain,
 Une merveilleuse Pucelle.
 La Cabale en dit force bien:*

*Depuis vingt ans on parle d'Elle,
 Dans six mois on n'en dira rien.*

Nous parlerons encore de LINIÈRE sur le vers 8. de l'Épître II. & sur le vers 194. du deuxième Chant de l'Art Poétique.

VERS 246. *La peur plus d'une fois fit repentir Regnier.*) Et moi aussi: disoit quelquefois l'Auteur. MATHURIN REGNIER, natif de Chartres, Poète Satirique, & le premier qui ait fait des Satires en France. Il étoit Neveu de l'Abbé DES PORTES. La tradition à Chartres est que Regnier, dès sa première Jeunesse, aiant fait paroître beaucoup de penchant pour la Satire, les vers qu'il faisoit contre diverses personnes lui attirèrent bien des Ennemis, & obligèrent son Père à l'en châtier plus d'une fois. Il lui recommandoit, ou d'imi-

imi-

Quittez ces vains plaisirs, dont l'appas vous abuse:
 A de plus doux emplois occupez votre Muse:
 Et laissez à Feuillet reformer l'Univers.

- 250 Et sur quoi donc faut-il que s'exercent mes vers?
 Irai-je dans une Ode, en phrases de Malherbe,
Troubler dans ses roseaux le Danube superbe:
Délivrer de Sion le Peuple gémissant:
Faire trembler Memphis, ou pâlir le Croissant:
- 255 *Et passant du Jourdain les ondes alarmées,*
Cueillir, mal-à-propos, les Palmes Idumées?
 Viendrai-je, en une Eglogue, entouré de troupeaux,
 Au milieu de Paris enfler mes chaluneaux,
 Et dans mon cabinet assis au pied des hêtres,
- 260 Faire dire aux Echos des sottises champêtres?
 Faudra-t-il de sens froid, & sans être amoureux,
 Pour quelque Iris en l'air, faire le langoureux;
 Lui prodiguer les noms de Soleil & d'Aurore,
 Et toujours bien mangeant mourir par métaphore?

Je

imiter son Oncle, & de fuir la médisance, ou de ne point écrire. Regnier naquit à Chartres, le 21. de Décembre 1573. & mourut à Rouen, le 22. d'Octobre, 1613.

VERS 249. *Et laissez à Feuillet reformer l'Univers.*) NICOLAS FEUILLET, Chanoine de St. Cloud, étoit un Prédicateur fort outré dans ses Sermons, & d'une Morale extrêmement sévère. Il s'étoit, pour ainsi dire, acquis le droit de parler avec une entière liberté aux premières personnes de la Cour & de les reprendre de leurs dérèglemens. C'est pourquoi on lui a fait l'application de ce ver-

set du Pseaume CXVIII. *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu Regum, & non confundear.* Il mourut à Paris le 7. de Septembre, 1693, âgé de 71. ans. Son Portrait a été gravé par Edelinck.

VERS 251. *Irai-je dans une Ode, en phrases de Malherbe, &c.*) CHARLES DU PÉRIER, Poète qui vivoit alors, faisoit des Odes Françaises, dans lesquelles il affectoit d'imiter Malherbe, & même d'en copier les expressions. Il avoit abandonné la Poésie Latine dans laquelle il réussissoit fort bien.

VERS 256. — *Les Palmes Idumées.*) L'Idumée est une Province voi-

265. Je laisse aux Doucereux ce langage affecté,
Où s'endort un esprit de mollesse hébété.

La Satire, en leçons, en nouveautés fertile,
Sait seule affaïsonner le Plaissant & l'Utile,
Et d'un vers, qu'elle épure aux raisons du Bon Sens,
270 Détromper les Esprits des erreurs de leur tems.
Elle seule, bravant l'Orgueil & l'Injustice,
Va jusques sous le dais faire pâlir le Vice;
Et souvent sans rien craindre, à l'aide d'un bon mot,
Va venger la Raïson des attentats d'un Sot.

275 C'est ainsi que Lucile, appuié de Lélie,
Fit justice en son tems des Cotins d'Italie,
Et qu'Horace, jettant le sel à pleines mains,
Se jouoit aux dépens des Pelletiers Romains.
C'est elle, qui m'ouvrant le chemin qu'il faut suivre,
280 M'inspira dès quinze ans la haine d'un sot Livre,
Et sur ce Mont fauneux, où j'osai la chercher,
Fortifia mes pas, & m'apprit à marcher.

C'est

voisine de la Judée, abondante en Palmiers.

VERS 262. *Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux.*) CHARLES PERRAULT, de l'Académie Française, & PIERRE PERRAULT son frere, étoient du nombre de ceux qui blâmoient notre Auteur. Les principaux Ouvrages auxquels s'occupoient alors ces deux Poètes étoient des Stances amoureuses, des Eglogues tendres, des Elégies à Iris, &c.

CHANG. Vers 270. *Détromper les Esprits.*) On lit, *Détrompe*, dans toutes les éditions qui ont été faites avant l'Édition postume de 1713.

VERS 275. *C'est ainsi que Lucile appuié de Lélie &c.*) LUCILIUS étoit un Poète Satirique de Rome, & le premier qui ait écrit des Satires. Il étoit fort aimé de SCIPION, & de LÉLIUS, deux illustres Romains.

IMIT. Ibid. *C'est ainsi que Lucile, &c.*) Perse, Sat. I. vers 114. & suiv.

— — *Secuit Lucilius Urbem,
Te Lupe, te Muti, & genuinum
fregit in illis.*

*Omne vaser vitium videnti Flaccus
amico*

*Tangit, & admissus, circum præ-
cordia ludit.*

IMIT.

C'est pour elle, en un mot, que j'ai fait vœu d'écrire.
 Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire :

285 Et pour calmer enfin tous ces flots d'Ennemis,
 Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis.
 Puisque vous le voulez, je vais changer de stile.
 Je le déclare donc. Quinaut est un Virgile.
 Pradon comme un Soleil en nos ans a paru.

290 Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru.
 Cotin, à ses Sermons traînant toute la Terre,
 Fend les flots d'Auditeurs pour aller à sa chaire.
 Saufal est le Phénix des Esprits relevés.

Perrin.....Bon, mon Esprit, courage, poursuivez.

295 Mais ne voyez-vous pas, que leur troupe en furie
 Va prendre encor ces vers pour une raillerie?
 Et Dieu fait, aussi-tôt, que d'Auteurs en courroux,

Que

IMIT. Vers 284. *Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire : &c.)* Perse, Satire I. 110. & suiv.

— *Per me equidem sint omnia
 protinus alba:*

*Nil moror: Enge. Omnes, omnes
 bene miræ eritis res.*

Hoc jurat?

VERS 286. *Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis.)* Dans la dernière édition que Mr. Despreaux fit faire en 1701. il y a, *les maux que j'ai commis*; mais c'est une faute d'impression, dont l'Auteur m'a fait apercevoir, & qui n'a point été corrigée dans l'édition postume de 1713.

VERS 288. — — *Quinaut est un Virgile.)* Allusion au vers 20. de la Satire II. *La Raison dit Virgile, & la Rime Quinaut.*

VERS 289. *Pradon comme un Soleil &c.)* Il y avoit, *Boursaut* dans les premières éditions; mais il l'ôta après leur réconciliation.

VERS 290. *Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru.)* Pelletier: voyez le vers 54. du Discours au Roi.

Ablancourt: NICOLAS PERRON D'ABLANCOURT, célèbre par les Traductions qu'il a données. Il étoit de l'Académie Française, & mourut en 1664.

Patru: OLIVIER PATRU, de l'Académie Française, a été un des plus célèbres Avocats du Parlement de Paris. Notre Poète a joint ici ces deux Illustres Ecrivains, Ablancourt & Patru; parce qu'ils étoient unis d'une étroite amitié.

VERS 291. *Cotin à ses Sermons, &c.)* Voyez le vers 60. de la Satire III.

Que de Rimeurs blessés s'en vont fondre sur vous!
 Vous les verrez bien-tôt, féconds en impostures,
 300 Amasser contre vous des volumes d'injures,
 Traiter en vos Ecrits chaque vers d'attentat,
 Et d'un mot innocent faire un crime d'Etat.
 Vous aurez beau vanter le Roi dans vos Ouvrages,
 Et de ce nom sacré sanctifier vos pages.
 305 Qui méprise Cotin, n'estime point son Roi,
 Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.
 Mais quoi? répondez-vous: Cotin nous peut-il nuire?
 Et par ses cris enfin que sauroit-il produire?
 Interdire à mes vers, dont peut-être il fait cas;
 310 L'entrée aux pensions, où je ne prétens pas?
 Non, pour louer un Roi, que tout l'Univers louë,
 Ma langue n'attend point que l'argent la dénouë:

Et

VERS 293. *Saufal est le Phénix* &c.) C'est SAUVALLE. Voyez le vers 40. de la Satire VII.

VERS 294. *Perrin*. . . . &c. Voyez le vers 44. de la Satire VII.

VERS 302. *Et d'un mot innocent faire un crime d'Etat.*) Mr. le Duc de Montauziet avoit voulu faire un crime d'Etat à notre Satirique, de ce qu'il avoit traité ce Siècle, de *Siècle de fer*, dans la Satire I. Mr. Pellisson, piqué contre l'Auteur, vouloit insinuer, que dans le vers 224. de cette Satire neuvième, *Midas, le Roi Midas* &c. Mr. Despreaux avoit eu à l'égard du Roi, le même dessein, que Perse avoit eu contre Neron dans ce vers : *Auriculari Afini Mida Rex habet*: dessein extrêmement éloigné de la pensée de notre Auteur.

VERS 306. *Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.*) Ce sont les

mêmes injures que Cotin avoit publiées contre notre Auteur, dans sa *Critique désintéressée sur les Satires du tems*, où il l'accusoit d'être criminel de lèse-Majesté Divine & Humaine.

VERS 307. — *Cotin nous peut-il nuire?*) Voici la neuvième fois que le mot de *Cotin* se présente dans cette Satire. Les Amis de notre Auteur craignirent que le fréquent retour du même nom, ne parût affecté, & ne déplût aux Lecteurs. *Il faut voir*, dit-il: *Je consens d'ôter tout ce qui sera de trop.* On s'assembla, on lut la Satire entière; mais on trouva par tout le nom de Cotin si bien placé, qu'on ne crut pas qu'il y eût aucun de ces endroits qui dût être retranché.

VERS 310. *L'entrée aux pensions où je ne prétens pas.*) Le Roi donnoit des Pensions aux Gens de Let-

tres;

Et sans esperer rien de mes foibles Ecrits,
 L'honneur de le louer m'est un trop digne prix.
 315 On me verra toujours, sage dans mes caprices,
 De ce même pinceau, dont j'ai noirci les Vices,
 Et peint, du nom d'Auteur tant de Sots revêtus,
 Lui marquer mon respect, & tracer les vertus.
 Je vous croi, mais pourtant on crie, on vous menace.
 320 Je crains peu, direz-vous, les Braves du Parnasse.
 Hé, mon Dieu, craignez tout d'un Auteur en courroux,
 Qui peut... Quoi? Je m'entens. Mais encor? Taisez-vous.

tres; & Cotin étoit un des Pensionnaires.

VERS 322. *Qui peut. . . Quoi? Je m'entens. Mais encor? Taisez-vous.* Il faut distinguer le Dialogue dans ce dernier vers.

IMIT. Ibid. *Qui peut. . . Quoi? &c.* Ce Dialogue est semblable à celui que fait MERLIN COCAÏE*

avec son Esprit, ou avec soi-même, au commencement de la septième Macaronique.

Siste labrum. Quare? Cupies tacuisse. Tacendum est

Quod nocet. Imo nocet Vatem nimis esse loquacem.

* Son véritable nom est THEOPHILO FOLENGIO de Mantouë mort en 1543.



AVERTISSEMENT

SUR

LA X. SATIRE.

VOICI enfin la Satire qu'on me demande depuis si long-tems. Si j'ai tant tardé à la mettre au jour, c'est que j'ai été bien aise qu'elle ne parût qu'avec la nouvelle Edition qu'on faisoit de mon Livre*, où je voulois qu'elle fût insérée. Plusieurs de mes Amis, à qui je l'ai luë, en ont parlé dans le monde avec de grands éloges, & ont publié que c'étoit la meilleure de mes Satires. Ils ne m'ont pas en cela fait plaisir. Je connois le Public. Je sai que naturellement il se revolte contre les louanges outrées, qu'on donne aux Ouvrages avant qu'ils aient paru; & que la plûpart des Lecteurs ne lisent ce qu'on leur a élevé si haut, qu'avec un dessein formé de le rabaisser.

Je déclare donc que je ne veux point profiter de ces discours avantageux: & non seulement je laisse au Public son jugement libre, mais je donne plein pouvoir à tous ceux qui ont tant critiqué mon Ode sur Namur, d'exercer aussi contre ma Satire toute la rigueur de leur Critique. J'espère qu'ils le feront avec le même succès: & je puis les assurer que tous leurs discours ne m'obligeront point à rompre l'espèce de vœu que j'ai fait de ne jamais défendre mes Ouvrages, quand

on

* En 1694.

on n'en attaquera que les mots & les syllabes. Je saurai fort bien soutenir contre ces Censeurs, Homère, Horace, Virgile, & tous ces autres grands Personnages dont j'admire les Ecrits: mais pour mes Ecrits que je n'admire point, c'est à ceux qui les approuveront à trouver des raisons pour les défendre. C'est tout l'avis que j'ai à donner ici au Lecteur.

La bienséance néanmoins voudroit, ce me semble, que je fissé quelque excuse au Beau Sexe, de la liberté que je me suis donnée de peindre ses vices. Mais au fond, toutes les peintures que je fais dans ma Satire sont si générales, que bien loin d'appréhender que les Femmes s'en offensent, c'est sur leur approbation & sur leur curiosité que je fonde la plus grande esperance du succès de mon Ouvrage. Une chose au moins, dont je suis certain qu'elles me loueront; c'est d'avoir trouvé moien, dans une matière aussi délicate qu'est celle que j'y traite, de ne pas laisser échaper un seul mot qui pût le moins du monde blesser la pudeur. J'espère donc que j'obtiendrai aisément ma grace, & qu'elles ne seront pas plus choquées des prédications que je fais contre leurs défauts dans cette Satire, que des Satires que les Prédicateurs font tous les jours en chaire contre ces mêmes défauts.

S A T I R E X.

ENFIN bornant le cours de tes galanteries,
Alcippe, il est donc vrai, dans peu tu te maries,
Sur l'argent, c'est tout dire, on est déjà d'accord.
Ton Beaupere futur vuide son coffre fort :
5 Et déjà le Notaire a, d'un file énergique,
Griffonné de ton joug l'Instrument authentique.
C'est bien fait. Il est tems de fixer tes desirs.
Ainsi que ses chagrins l'Hymen a ses plaisirs.

Quelle

L'Auteur avoit formé le dessein de faire une Satire contre les Femmes, long-tems avant que de l'exécuter. Ses occupations Poétiques avoient été interrompues par le glorieux emploi d'Historiographe du Roi. Il se rengagea dans la Poësie, pour venger l'honneur des Anciens, que Mr. PERRAULT avoit outragés dans un petit Poëme, intitulé, *le Siècle de Louis le Grand*, & dans ses Dialogues sur le *Parallèle des Anciens & des Modernes*.

Notre Auteur fit d'abord une Ode à la manière de Pindare, pour justifier ce Poëte du faux jugement que Mr. Perrault avoit porté contre lui en particulier *. Mr. Despreaux lui-même fut maltraité dans la suite des mêmes Dialogues; mais il ne voulut pas répondre à son Adversaire par un Ouvrage exprès: étant convaincu, disoit-il, que les Ecrits qui ne roulent que sur des disputes particulières ou personnelles, ne font pas de longue durée; & qu'autant qu'on le peut, il faut choisir des Sujets généraux pour plaire au Public, & sur tout pour aller à la Postérité.

Ce fut à cette occasion qu'il reprit son premier dessein, & qu'il composa cette Satire dixième, dans laquelle il se contenta de toucher, en passant, les Dialogues de Mr. Perrault contre les Anciens, comme on le verra dans la suite. Elle fut achevée en 1693. & publiée l'année suivante.

VERS I. *Enfin bornant le cours de tes galanteries, &c.*) Mr. RACINE n'étoit pas content de ces deux vers: la construction ne lui en paroissoit pas assez nette. Il le manda à Mr. de MAUCROIX, Chanoine de Rheims, leur Ami commun, & Mr. de Maucroix les tourna de cette manière:

*Alcippe, il est donc vrai, qu'enfin
l'on te marie,
Et que tu prens congé de la galanterie.*

Mais Mr. Despreaux ne s'en accommoda point, les aiant trouvés foibles & profaiques. Alcippe est un Personnage inventé.

VERS 6. — *L'instrument authentique.) Instrument, en stile de Pra-*

* *Parallèle des Anciens & des Modernes.* Dial. I. p. 27. & suiv.

- Quelle joie en effet, quelle douceur extrême!
 10 De se voir caressé d'une Epouse qu'on aime:
 De s'entendre appeller *petit Cœur*, ou *mon Bon*;
 De voir autour de soi croître dans sa maison,
 Sous les paisibles loix d'une agréable Mere,
 De petits Citoïens dont on croit être Pere!,
 15 Quel charme, au moindre mal qui nous vient menacer,
 De la voir aussi-tôt accourir, s'empresser,
 S'effraier d'un péril qui n'a point d'apparence,

Et

Pratique, signifie un Contract, un Acte public.

VERS II. — *Petit Cœur*, ou *mon Bon*.) Madame Colbert appelloit ainsi son Mari.

VERS 18. *Et souvent de douleur se pâmer par avance*.) Ce caractère convient à la plupart des femmes. Cependant le Poëte a eu particulièrement en vûë Madame B. . . . qui témoignoit des fraïeurs excessives au moindre mal dont son mari étoit menacé: elle se pâmoit: il lui faloit jeter de l'eau sur le visage.

VERS 24. *Charmé de Juvénal*, &c.) Juvénal a fait une Satire contre les femmes, qui est son plus bel Ouvrage. Cette Note est de l'Auteur même, qui l'avoit mise à la marge de cette Satire dixième.

VERS 26. — *Que dès le tems de Rhée*, &c.) A côté de ce vers & des six suivans, l'Auteur avoit mis cette Note: *Paroles du commencement de la Satire de Juvénal*. Cependant Juvénal s'exprime d'une manière un peu différente: *Oui, je veux croire*, dit-il, *que la Pudicité, sous le règne de Saturne, a habité sur la terre, & qu'on l'y a vûë même assez long-tems; C'est-à-dire, pendant l'âge d'or, qui étoit du tems de Saturne & de Rhée.*

Credo Pudicitiam Saturno rege moratam

In terris, visamque diu.

§. Le Commentateur devoit avouer sans detour, que Mr. Despreaux fait dire à Juvénal tout le contraire de ce qu'il a dit. Mr. Perrault le critique là-dessus dans la Préface de son *Apologie des Femmes*, imprimée en 1694. „Il prétend, dit-il, „qu'un certain nombre de Vers, qu'il „a fait imprimer en autre caractère „que le reste, sont une Traduction „du commencement de la sixième „Satire de Juvénal; car il met en „marge que ce sont les paroles du „commencement de cette Satire: cepen- „dant les Vers ne contiennent ni les „paroles, ni même le sens de Juvé- „nal.“ Mr. Perrault rapporte ensuite les Vers de Mr. Despreaux; & y joint une Traduction de Juvénal de sa façon, qu'il ne donne pas, dit-il, pour fort elegante, mais qui est très-fidelle. En voici un morceau.

*Je croy que la Pudeur fut toujours
 reverée*

*Dans le tems bienheureux de Saturne
 & de Rhée;*

Lors-

Et souvent de douleur se pâmer par avance!
 Car tu ne feras point de ces Jaloux affreux,
 20 Habiles à se rendre inquiets, malheureux,
 Qui tandis qu'une Epouse à leurs yeux se désole,
 Pensent toujours qu'un Autre en secret la console.

Mais quoi, je voi déjà que ce discours t'aigrit?
 Charmé de Juvénal, & plein de son esprit
 25 Venez-vous, diras-tu, dans une pièce outrée,
 Comme lui nous chanter: *Que dès le tems de Rhée,*

K 2

La

<i>Lorsqu'un Autre sauvage éclairé d'un faux jour,</i>	<i>D'enfreindre sans respect la foy du mariage :</i>
<i>Faisoit de nos ayeux le plus riche sejour,</i>	<i>Le dur Siècle de Fer, de cent crimes divers</i>
<i>.</i>	<i>Non connus jusqu'alors inonda l'Univers,</i>
<i>Alors de la Pudeur on pût voir quelque marque :</i>	<i>Fit voir des assassins, des voleurs, des faussaires,</i>
<i>Mesmes sous Jupiter encor jeune Monarque,</i>	<i>Mais dès l'Age d'Argent l'on vit des Adulteres.</i>
<i>Quand les Grecs moins rusés & moins ingenieux</i>	<i>„On voit clairement par cette Tra- duction, ajoute Mr. Perrault, que</i>
<i>Ne juroient pas encor par leurs Rois ou leurs Dieux ;</i>	<i>„les paroles qu'on donne pour être</i>
<i>Quand les plus beaux Jardins n' avoient ni murs ni porte,</i>	<i>„de Juvénal n'en sont point, & mes- „mes qu'elles portent un sens con- „traire à celui de ce Poète ; car ce</i>
<i>Et qu'on alloit par tout sans peur & sans escorte.</i>	<i>„Poète dit, que la Pudeur demeura „sur la Terre pendant le regne de „Saturne qui est le mesme que celui „de Rhée, & que le Siècle d'Argent „vit les premiers Adulteres ; Et le „prétendu Traducteur dit que dès „le tems de Rhée,</i>
<i>Depuis avec ses sœurs, loin des ter- restres lieux,</i>	<i>„La Chasteté déjà la rougeur sur le „front,</i>
<i>Astrée & la Pudeur s'envolerent aux Cieux.</i>	<i>„Avait chez les mortels reçu plus „d'un affront.</i>
<i>Posthume, c'est sans doute un long & vieil usage,</i>	<i>DU MONTEIL. VERS</i>

*La Casteté déjà, la rougeur sur le front,
Avoit chez les Humains reçu plus d'un affront:
Qu'on vit avec le fer naître les Injustices,*

30 *L'Impiété, l'Orgueil, & tous les autres Vices,
Mais que la Bonne Foi dans l'amour conjugal
N'alla point jusqu' au tems du troisième Métal?*

Ces mots ont dans sa bouche une emphase admirable:

Mais je vous dirai, moi, sans alléguer la fable,

35 *Que, si sous Adam même, & loin avant Noé,*

Le Vice audacieux, des Hommes avoué,

A la triste Innocence en tous lieux fit la guerre,

Il demeura pourtant de l'honneur sur la Terre:

Qu'aux tems les plus féconds en Phrynés, en Laïs,

40 *Plus d'une Pénélope honora son païs;*

Et que même aujourd'hui, sur ce fameux modèle,

On peut trouver encor quelque Femme fidèle.

Sans doute: & dans Paris, si je sai bien compter,

Il en est jusqu'à Trois, que je pourrois citer.

• Ton

VERS 39. — *En Phrynés, en Laïs.)* PHRYNE' & LAÏS, étoient deux fameuses Courtisanes de la Grèce.

VERS 44. *Il en est jusqu'à Trois, &c.)* A la rigueur on en trouveroit peut-être davantage, disoit l'Auteur en plaisantant.

VERS 52. *Trouva. Tu fais. . .)* Tout le monde fait l'Histoire de *Joconde* mise en vers par le célèbre La Fontaine; mais tout le monde ne fait pas que la *Dissertation sur Joconde*, imprimée parmi les Contes de cet Auteur, est de Mr. Des-

preaux. BOUILLON, * méchant Poète, avoit aussi mis en vers François la même *Avanture de Joconde*, tirée de l'ARIOSTE. Il y eut une gageure considérable sur la préférence de ces ouvrages, entre l'Abbé LEVAYER, & un nommé ST. GILLES, Homme d'un caractère fort particulier. Ils s'en rapportèrent à MOLIÈRE, qui ne voulut pas dire son sentiment de peur de faire perdre la gageure à St. Gilles; mais Mr. Despreaux décida le différend par cette *Dissertation*. Il étoit fort jeune alors, & dans la suite

* Il mourut en 1662. & ses Poësies furent imprimées en 1663.

45 Ton Epouse dans peu fera la quatrième.

Je le veux croire ainsi. Mais la Chasteté même,
Sous ce beau nom d'Epouse, entrât-elle chez toi;
De retour d'un voïage en arrivant, croi-moi
Fais toujours du logis avertir la Maîtresse.

50 Tel partit tout baigné des pleurs de sa Lucrèce;

Qui, faute d'avoir pris ce soin judicieux,
Trouva. Tu fais.... Je fais que d'un conte odieux
Vous avez comme moi fait votre mémoire.
Mais laissons-là, dis-tu, Joconde & son Histoire.

55 Du projet d'un Hymen déjà fort avancé,

Devant vous aujourd'hui criminel dénoncé,
Et mis sur la sellette aux piés de la Critique,
Je voi bien tout de bon qu'il faut que je m'explique.

Jeune autrefois par vous dans le monde conduit,

60 J'ai trop bien profité, pour n'être pas instruit

A quels discours malins le Mariage expose.

Je fai, que c'est un texte où chacun fait sa glose.

K 3

Que

suite il témoignoit à ses Amis un grand regret d'avoir employé sa plume à défendre un Ouvrage du caractère de Joconde.

§. On trouva dans le second Tome la *Dissertation* de Mr. Despreaux: précédée de la *Joconde* de la Fontaine, & de celle de Bouillon. Au reste, le Commentateur dit, non seulement ici, mais encore dans une Note sur cette *Dissertation* que l'Abbé le Vayer & Mr. de St. Gilles ayant fait une gageure considérable sur la préférence de ces deux Ouvrages, s'en rapportèrent à Moliere, qui ne voulut pas dire son sentiment: cependant il pa-

roit par la *Dissertation* même, que ces Messieurs avoient choisi trois personnes pour Juges. *Pense-t-il donc*, dit Mr. Despreaux parlant de Mr. de St. Gilles, *que trois des plus Galans Hommes de France, aillent de gayeté de cœur se perdre d'estime dans l'esprit des habiles gens pour lui faire gagner cent pistoles? Et depuis Midas, d'impertinente memoire, s'est-il trouvé personne qui ait rendu un jugement plus absurde que celui qu'il attend d'eux?* DU MONTEIL.

VERS 59. *Jeune autrefois par vous &c.*) Ce vers & le suivant n'étoient pas ainsi. Mr. le Prince de Conti, à qui l'Auteur récita cette

- Que de Maris trompés tout rit dans l'Univers,
 Epigrammes, Chançons, Rondeaux, Fables en vers,
 65 Satire, Comédie: & sur cette matiere,
 J'ai vû tout ce qu'ont fait la Fontaine & Moliere:
 J'ai lû tout ce qu'ont dit Villon & Saint Gelais,
 Arioste, Marot, Bocace, Rabelais,
 Et tous ces vieux Recueils de Satires naïves,
 70 Des malices du Sexe immortelles archives.
 Mais tout bien balancé, j'ai pourtant reconnu,
 Que de ces contes vains le Monde 'entretenu
 N'en a pas de l'Hymen moins vû fleurir l'usage?
 Que sous ce joug moqué, tout à la fin s'engage:
 75 Qu'à ce commun filet les Railleurs mêmes pris,
 Ont été très-souvent de commodes Maris;
 Et que pour être heureux sous ce joug salutaire,
 Tout dépend, en un mot, du bon choix qu'on fait faire.
 Enfin, il faut ici parler de bonne foi,
 80 Je vieillis, & ne puis regarder sans effroi,
 Ces Neveux affamés, dont l'importun visage
 De mon bien à mes yeux fait déjà le partage.
 Je croi déjà les voir, au moment annoncé

Qu'à

Satire, n'approuvoit pas, que l'un des deux Interlocuteurs de ce Dialogue tutoiât l'autre. Cette objection obligea notre Poète de faire dire à celui qui se va marier, *qu'il a été autrefois sous la conduite de l'autre*: ce qui autorise ce dernier à le traiter plus familièrement.

VERS 69. *Et tous ces vieux Recueils de Satires naïves.*) Les Contes de la Reine de Navarre: &c.

VERS 75. *Qu'à ce commun filet les Railleurs mêmes pris.*) LA FONTAINE, après avoir plaisanté en mille endroits de ses Poésies, sur la galanterie, & l'infidélité des femmes, ne laissa pas de se marier.

VERS 97. *Ces Histoires de morts, &c.*) BLANDIN & DE ROSSET ont composé les *Histoires tragiques de notre tems, où sont contenues les morts*

Qu'à la fin, fans retour, leur cher Oncle est passé,
 85 Sur quelques pleurs forcés, qu'ils auront soin qu'on voie,
 Se faire confoler du fujet de leur joie.
 Je me fais un plaifir, à ne vous rien celer,
 De pouvoir, moi vivant, dans peu les défoler;
 Et trompant un espoir pour eux fi plein de charmes,
 90 Arracher de leurs yeux de véritables larmes.

Vous dirai-je encor plus? Soit foibleffe, ou raifon,
 Je fuis las de me voir le foir en ma maifon
 Seul avec des Valets, fouvent voleurs & traîtres,
 Et toujourns, à coup sûr, ennemis de leurs Maîtres,
 95 Je ne me couche point, qu'auffi-tôt dans mon lit
 Un fouvenir fâcheux n'apporte à mon efprit
 Ces Histoires de morts lamentables, tragiques,
 Dont Paris tous les ans peut groffir fes Chroniques.
 Dépouillons-nous ici d'une vaine fierté.
 100 Nous naiffons, nous vivons pour la Société.
 A nous-mêmes livrés dans une folitude,
 Nôtre bonheur bien-tôt fait notre inquiétude;
 Et fi, durant un jour, notre premier Aïeul,
 Plus riche d'une côte, avoit vécu tout feul,

K 4

Je

*morts funeftes & lamentables de plu-
 sieurs perfonnes, &c.*

*Croit que Dieu tout exprès d'une
 côte nouvelle,*

VERS 103. *Et fi, durant un jour,
 notre premier Aïeul,*

*A tiré pour lui feul une femme fi-
 delle.*

*Plus riche d'une côte, avoit vécu
 tout feul.)*

L'Auteur comparoit ces deux vers
 avec ceux-ci de la Satire VIII.

& il donnoit la préférence à ceux
 de la Satire X.

- 105 Je doute, en sa demeure alors si fortunée,
 S'il n'eût point prié Dieu d'abrèger la journée.
 N'allons donc point ici réformer l'Univers,
 Ni par de vains discours, & de frivoles vers,
 Etalant au Public notre misanthropie,
 110 Censurer le lien le plus doux de la vie.
 Laissons-là, croiez-moi, le monde tel qu'il est.
 L'Hymenée est un joug, & c'est ce qui m'en plaît.
 L'Homme en ses passions toujours errant sans guide,
 A besoin qu'on lui mette & le mors & la bride.
- 115 Son pouvoir malheureux ne sert qu'à le gêner,
 Et pour le rendre libre, il le faut enchaîner.
 C'est ainsi que souvent la main de Dieu l'assiste.
 Ha bon! voilà parler en docte Janféviste,
 Alcippe, & sur ce point si savamment touché,
- 120 Desmâres, dans Saint Roch, n'auroit pas mieux prêché.
 Mais c'est trop t'insulter, quittons la raillerie,
 Parlons sans hyperbole & sans plaisanterie.

Tu

IMIT. Vers 116. *Et pour le rendre libre, il le faut enchaîner.*) Horace L. I. Epît. II. v. 62.

— — — *Animum vege, qui nisi
 caret,*

*Imperat, hunc franis, hunc tu com-
 pesce catenâ.*

Sur ces deux vers Mr. Despreaux disoit, qu'Horace étoit Janféviste.

VERS 120. *Desmâres, dans Saint Roch.*) Le Pere TOUSSAINT DESMARES, Prêtre de l'Oratoire, fameux Prédicateur. Il fut député

à Rome, en 1653. avec quelques Docteurs de Sorbonne, au sujet des fameuses disputes sur le Livre de Janfénius; & il prononça devant le Pape un Discours Latin sur cette matière. Voyez le *Journal de S. AMOUR*, Part. VI. ch. 15. & 22. Après la Paix de l'Eglise Gallicane, faite en 1668. le P. Desmâres prêcha un Carême dans l'Eglise Paroissiale de S. Roch à Paris avec succès, mais il étoit effacé par le P. BOURDALOUE, qui prêchoit en même rems dans une autre Eglise. Le P. Desmâres quitta la Prédication à cause d'un Polype qui lui vint dans le nez, & qui l'empêchoit de prononcer avec grace.

Il a

Tu viens de mettre ici l'Hymen en son beau jour.

Enten donc : & permets, que je prêche à mon tour.

125 L'Epouse que tu prens, sans tache en sa conduite,
Aux vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Roïal instruite,
Aux loix de son devoir règle tous ses desirs.

Mais qui peut t'assurer, qu'invincible aux plaisirs

Chez toi, dans une vie ouverte à la licence,

130 Elle conservera sa première innocence?

Par toi-même bien tôt conduite à l'Opera,

De quel air penfes-tu que ta Sainté verra

D'un spectacle enchanteur la pompe harmonieuse,

Ces danses, ces Heros à voix luxurieuse;

135 Entendra ces discours sur l'Amour seul roulans,

Ces doucereux Renauds, ces insensés Rolands;

Saura d'eux qu'à l'Amour, comme au seul Dieu suprême,

On doit immoler tout, jusqu'à la Vertu même?

Qu'on ne fauroit trop tôt se laisser enflamer:

140 Qu'on n'a reçu du Ciel un cœur que pour aimer;

K 5 Et

Il a été Curé de Liancour, & n'a jamais voulu quitter ce Bénéfice pour un meilleur qu'on lui offroit.

VERS 126. — Dans Port-Roïal instruite.) Port-Roïal, Monastère de Religieuses, avec le titre d'Abbaïe, où la plupart des Filles de Condition étoient élevées; mais ces Religieuses aiant été accusées de Jansenisme, on leur défendit de recevoir des Pensionnaires & des Novices.

VERS 137. Saura d'eux qu'à l'Amour, &c.) Maximes fort ordinaires dans les Opera de Quinaut.

Notre Auteur citoit encore cette belle maxime de l'Opera d'Atis :

Il faut souvent pour devenir heureux,

Qu'il en coûte un peu d'innocence.

Il raportoit plusieurs autres traits de la Morale des Opera, contre laquelle il se récrioit toujours vivement.

IMIT. VERS 138. On doit immoler tout, jusqu'à la Vertu même.) Racine, Phèdre, Acte III. Scene 3.

Il faut immoler tout, & même la Vertu.

VERS

Et tous ces Lieux communs de Morale lubrique;

Que Lulli réchauffa des fons de sa Musique?

Mais de quels mouvemens, dans son cœur excités,
Sentira-t-elle alors tous ses sens agités?

145 Je ne te répons pas; qu'au retour, moins timide,
Digne Ecoliere enfin d'Angelique & d'Armide,
Elle n'aille à l'instant, pleine de ces doux fons,
Avec quelque Médor pratiquer ces leçons.

Supposons toutefois, qu'encor fidèle & pure,

150 Sa vertu de ce choc revienne sans blessure.

Bien-tôt dans ce grand Monde, où tu vas l'entraîner,
Au milieu des écueils qui vont l'environner,
Crois-tu, que toujours ferme aux bords du précipice,
Elle pourra marcher sans que le pié lui glisse?

155 Que toujours insensible aux discours enchanteurs

D'un

VERS 142. *Que Lulli réchauffa &c.*)
JEAN BAPTISTE DE LULLI,
célèbre Musicien, qui a fait nos
plus beaux Opera.

VERS 146. — *d'Angelique &
d'Armide.*) Voyez les Opera de Qui-
naut, intitulés, *Roland, & Armide.*

VERS 159. *Recevant ses Amans
sous le doux nom d'Amis.*) Dans le
Roman de *Clélie*, Part. I. Liv. I.
page 389. Céleste raconte, que Clé-
lie, „cette admirable Fille, vivoit
„de façon qu'elle n'avoit pas un
„Amant qui ne fût obligé de se ca-
„cher sous le nom d'Ami, & d'ap-
„peller son amour, amitié, car au-
„trement, dit-il, ils eussent été
„chassés de chez elle.“ On fait
faire ensuite à Clélie elle-même

cette jolie distinction des divers
genres d'Amis. „Il ne faut pas
„conclure de là, dit-elle, que tous
„ceux que j'appelle mes Amis, soient
„de mes tendres Amis : car j'en ai
„de toutes les façons dont on en
„peut avoir. En effet, j'ai de ces
„demi-Amis, s'il est permis de par-
„ler ainsi, qu'on appelle d'agréables
„connoissances. J'en ai qui font
„un peu plus avancés, que je nomme
„mes nouveaux Amis : J'en ai d'
„autres que je nomme simplement
„mes Amis : J'en ai aussi que je
„puis appeller des Amis d'habitude ;
„J'en ai quelques-uns que je
„nomme de solides Amis, &
„quelques autres que j'appelle mes
„Amis particuliers. Mais pour
„ceux que je mets au rang de mes
„tendres Amis, ils sont en fort pe-
„tit nombre, & ils sont si avant
„dans

- D'un idolatre amas de jeunes Séducteurs,
 Sa sagesse jamais ne deviendra folie?
 D'abord tu la verras, ainsi que dans Clélie,
 Recevant ses Amans sous le doux nom d'Amis,
 160 S'en tenir avec eux aux petits soins permis:
 Puis, bien-tôt en grande eau sur le fleuve de Tendre
 Naviger à souhait, tout dire, & tout entendre.
 Et ne présume pas que Vénus, ou Satan,
 Souffre qu'elle en demeure aux termes du Roman.
 165 Dans le crime il suffit qu'une fois on débute.
 Une chute toujours attire une autre chute.
 L'Honneur est comme une Isle escarpée & sans bords.
 On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.
 Peut-être, avant deux ans ardente à te déplaire,
 170 Eprise d'un Cadet, ivre d'un Mousquetaire,

Nous

„dans mon cœur, qu'on ne peut
 „jamais faire plus de progrès. Ce-
 „pendant, ajoute Clélie, je dis-
 „tingue si bien toutes ces sortes
 „d'amitiés que je ne les confonds
 „point du tout.“

VERS 161. — Sur le fleuve de
 Tendre, &c.) Dans la première
 partie du Roman de Clélie, on a fi-
 guré la Carte du Pais de Tendre,
 dont le dessein est allégorique, pour
 marquer les divers genres de Ten-
 dresse. On peut avoir de la ten-
 dresse par trois causes différentes:
 L'Estime, la Reconnoissance, &
 l'Inclination; c'est pourquoi cette
 Carte représente trois Rivieres, qui
 portent ces trois noms, & sur les-
 quelles sont situées trois Villes nom-
 mées Tendre: savoir Tendre sur
 Inclination, Tendre sur Estime, &

Tendre sur Reconnoissance. *Petits-
 soins* est un des Villages représentés
 sur cette Carte: C'est à quoi fait al-
 lusion le vers précédent.

VERS 170. *Eprise d'un Cadet,
 ivre d'un Mousquetaire.*) Cadet,
 signifie ici un jeune-Homme, un
 jeune Officier de guerre. En l'an-
 née 1682. le Roi établit en plusieurs
 Places de son Royaume, des Com-
 pagnies de jeunes-Gens, à qui l'on
 donna le nom de *Cadets*: ils étoient
 instruits dans tous les exercices mi-
 litaires; & quand on les trouvoit
 capables de commander, on les met-
 toit dans les Troupes.

Mousquetaire. Les Mousquetaires
 du Roi, sont deux Compagnies de
 gens à cheval, composées de jeu-
 nes Gens de qualité, ou de bonne
 Maison.

VERS

- Nous la verrons hanter les plus honteux brelans,
 Donner chez la Cornu rendez-vous aux Galans;
 De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine,
 Suivre à front découvert Z... & Meffaline;
 175 Compter pour grands exploits vingt Hommes ruinés,
 Blessés, battus pour Elle, & quatre assassinés;
 Trop heureux! si toujours Femme défordonnée,
 Sans mesure & sans règle au vice abandonnée,
 Par cent traits d'impudence aisés à ramasser,
 180 Elle t'acquiert au moins un droit pour la chasser.
 Mais que deviendras-tu? si, folle en son caprice,
 N'aimant que le scandale & l'éclat dans le vice,
 Bien moins pour son plaisir, que pour t'inquieter,
 Au fond peu vicieuse, elle aime à coqueter?
 185 Entre nous, verras-tu d'un esprit bien tranquille,
 Chez ta Femme aborder & la Cour & la Ville?
 Tout, hormis toi, chez toi rencontre un doux accueil.
 L'un est païé d'un mot, & l'autre d'un coup d'œil.
 Ce n'est que pour toi seul qu'elle est fière & chagrine,
 190 Aux autres elle est douce, agréable, badine:

C'est

VERS 172. Donner chez la Cornu &c.) Une infame, dont le nom étoit alors connu de tout le monde.

VERS 173. De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine.) C'est cette pudeur si rare aujourd'hui, que nos Coquettes traitent d'enfantine. Le caractère de Phèdre a été heureusement exprimé par Mr. Racine dans ces Vers :

— Je ne suis point de ces
 femmes hardies,

Qui goûtant dans le crime une
 tranquille paix,

Ont su se faire un front qui ne
 rougit jamais.

PHÈDRE, Act. III. Sc. 3.

IMIT. Ibid. — La pudeur enfantine.) C'est une traduction de l'Insans nantique pudor, d'Horace, Liv. I. Sat. VI. v. 57.

VERS

C'est pour eux qu'elle étale & l'or & le brocard ;
 Que chez toi se prodigue & le rouge & le fard,
 Et qu'une main favante, avec tant d'artifice,
 Bâtit de ses cheveux le galant édifice.

- 195 Dans sa chambre, croi-moi, n'entre point tout le jour,
 Si tu veux posséder ta Lucrece à ton tour ;
 Atten, discret Mari, que la Belle en cornette
 Le soir ait étalé son teint sur la toilette ;
 Et dans quatre mouchoirs, de sa beauté salis,
 200 Envoie au Blanchisseur ses roses & ses lis.
 Alors tu peux entrer : mais sage en sa présence,
 Ne va pas murmurer de sa folle dépense.
 D'abord, l'argent en main, paie & vite & comptant.
 Mais non fais mine un peu d'en être mécontent,
 205 Pour la voir aussi-tôt, de douleur oppressée,
 Déplorer sa vertu si mal récompensée.
 Un Mari ne veut pas fournir à ses besoins !
 Jamais Femme, après tout, a-t-elle coûté moins ?
 A cinq cens Louis d'or, tout au plus, chaque année,
 210 Sa dépense en habits n'est-elle pas bornée ?

Que

VERS 174. *Suivre à front découvert Z. . . (S' Messaline.)* Cette lettre initiale Z. n'est mise ici que pour dépaïser les Lecteurs. Cependant malgré cette précaution, on ne laissa pas dans les Provinces d'en faire l'application à deux ou trois femmes dont par malheur les noms commencent par cette lettre. *Messaline*, Femme de l'Empereur Claude, fameuse par ses débordemens.

VERS 175. *Compter pour grands exploits &c.*) Dans le vers précédent

notre Poète a exprimé le caractère d'une femme qui n'est simplement que débauchée dans ses plaisirs. Ici il joint à ce caractère, celui de ces femmes hardies & dangereuses, qui n'aiment leurs débauches que par l'éclat & le bruit qu'elles font : Telle étoit une autre Femme de la Cour, que Molière a représentée dans son *Misanthrope*, sous le nom de *Célimène*.

CH A N G. Vers 205. *Pour la voir aussi-tôt, de douleur oppressée.*) Avant l'édi-

- Que répondre? Je voi, qu'à de si justes cris,
 Toi-même convaincu déjà tu t'attendris,
 Tout prêt à la laisser, pourvû qu'elle s'apaise,
 Dans ton coffre à pleins sacs puiser tout à son aise.
- 215 A quoi bon en effet t'allarmer de si peu?
 Hé que seroit-ce donc, si le Démon du jeu,
 Versant dans son esprit sa ruineuse rage,
 Tous les jours mis par elle à deux doits du naufrage,
 Tu voyois tous tes biens au fort abandonnés
- 220 Devenir le butin d'un Pique ou d'un Sonnez!
 Le doux charme pour toi! de voir chaque journée,
 De nobles Champions ta Femme environnée,
 Sur une table longue, & façonnée exprès,
 D'un Tournoi de Bassette ordonner les apprêts:
- 225 Ou, si par un Arrêt la grossière Police
 D'un jeu si nécessaire interdit l'exercice,
 Ouvrir sur cette table un champ au Lansquenet,
 Ou promener trois dés chassés de son cornet:
 Puis sur une autre table, avec un air plus sombre,
- 230 S'en aller méditer une vole au jeu d'Homme;

S'écri-

l'édition postume de 1713. on lisoit: *Pour la voir aussi-tôt sur ces deux pieds haussée.*

CHANG. Vers 214. *Dans ton coffre à pleins sacs.*) Il y avoit: *En pleins sacs*; dans les éditions qui ont été faites avant celle de 1713.

VERS 216. — *Si le Démon du jeu, &c.*) Le caractère de la Joueuse a été fait sur Mad. . . . Sa passion pour le jeu étoit si grande, qu'elle regardoit comme perdu tout le tems

qu'elle passoit hors du jeu. Elle donnoit à jouer chez elle; & parmi les Joueurs qui y alloient, M. B. . . . étoit un des plus assidus. Elle avoit ordonné, que ceux qui s'émanciperoient en paroles, paieroient un écu chaque fois que cela leur arriveroit. M. B. . . . se trouvant trop gêné par cette Loi, aima mieux, un jour qu'il étoit en colère, acheter la liberté de jurer à tout son aise, par une grosse poignée d'écus qu'il jetta d'avance.

VERS

S'écrier fur un As mal à propos jetté;
 Se plaindre d'un Gâno qu'on n'a point écouté;
 Ou, querellant tout bas le Ciel qu'elle regarde;
 A la Bête gémir d'un Roi venu sans garde.

235 Chez elle en ces emplois l'Aube du lendemain
 Souvent la trouve encor les cartes à la main.
 Alors, pour se coucher, les quittant, non sans peine,
 Elle plaint le malheur de la Nature humaine,
 Qui veut qu'en un sommeil, où tout s'ensevelit,
 240 Tant d'heures, sans joïer, se consument au lit.
 Toutefois en partant la Troupe la console,
 Et d'un prochain retour chacun donne parole.
 C'est ainsi qu'une femme en doux amusemens
 Sait du tems qui s'envole emploïer les momens;

245 C'est ainsi que souvent par une Forcenée
 Une triste Famille à l'hôpital traînée,
 Voit ses biens en decret sur tous les murs écrits,
 De sa déroute illustre effraïer tout Paris.

Mais que plutôt son jeu mille fois te ruïne;
 250 Que si la famélique & honteuse Lézine,

Ve-

VERS 220. — D'un Pique ou d'un Sonnez.) Pique, terme du jeu de Piquet. Sonnez, terme du jeu de Trictrac.

VERS 232. Se plaindre d'un Gâno &c.) Terme du jeu d'Hombre.

VERS 244. Sait du tems qui s'envole emploïer les momens.) Une Dévotion se confessoit du trop grand attachement qu'elle avoit pour le jeu.

Son Confesseur lui remontra, qu'elle devoit en premier lieu considérer la perte du tems. . . . Hélas ! où mon Père, dit la Pénitente, en l'interrompant : On perd tant de tems à mêler les cartes !

VERS 245. C'est ainsi que souvent par une Forcenée, &c.) Parmi le grand nombre de gens que la passion du jeu a précipités dans les malheurs qui sont ici décrits, le Poëte a regardé une Parente de l'illustre

Venant mal à propos la faisir au collet,
 Elle te réduisoit à vivre sans valet,
 Comme ce Magistrat de hideuse mémoire,
 Dont je veux bien ici te craïonner l'histoire.

255 Dans la Robe on vantoit son illustre Maison.

Il étoit plein d'esprit, de sens, & de raison.
 Seulement pour l'argent un peu trop de foiblesse
 De ces vertus en lui ravaloit la noblesse.
 Sa table toutefois, sans superfluité,

260 N'avoit rien que d'honnête en sa frugalité.

Chez lui deux bons Chevaux, de pareille encolure,
 Trouvoient dans l'Ecurie une pleine pâture,
 Et du foin que leur bouche au ratelier laissoit,
 De surcroît une mule encor se nourrissoit.

265 Mais cette soif de l'or, qui le brûloit dans l'aine,

Le fit enfin songer à choisir une Femme;
 Et l'honneur dans ce choix ne fut point regardé.

Vers

lustre & pieuse Madame de MIRAMION, qui a fondé la Communauté des Filles de Ste Geneviève. Cette Joïeuse aiant dissipé des biens considérables, fut obligée de se retirer en Anglererre. Elle portoit aussi le nom de Miramion.

VERS 253. Comme ce Magistrat de hideuse memoire, &c.) JAQUES TARDIEU, Lieutenant Criminel de Paris, & MARIE FERRIER, sa femme, aussi fameux par leur sordide avarice, que par leur mort funeste. Notre Auteur les connoissoit particulièrement tous les deux, tant

parce qu'ils logeoient * dans son voisinage, que parce que Mr. Tardieu avoit tenu sur les fonts Mr. JAQUES BOILEAU, Docteur de Sorbonne, & Chanoine de la Ste. Chapelle, frere du Poëte.

VERS 255. Dans la Robe on vantoit son illustre Maison.) Mr. Tardieu étoit d'une bonne Famille de la Robe, & neveu de JAQUES GILLOT, Conseiller-clerc au Parlement, & Chanoine de la Sainte Chapelle. Mr. Gillot étoit un des principaux Auteurs de la *Satire Mérippée*, connue sous le nom du *Ca-*
tho-

* Dans la maison qui fait le Coin du Quai des Orfèvres, & de la rue de Harlai. Mr. Despreaux demouroit dans la Cour du Palais.

Vers son triste penchant son naturel guidé,

Le fit dans une avare & fardide famille

270 Chercher un monstre affreux sous l'habit d'une fille;

Et sans trop s'enquerir d'où la Laide venoit,

Il fut, ce fut assez, l'argent qu'on lui donnoit.

Rien ne le rebuta; ni sa vûë éraillée,

Ni sa masse de chair bizarrement taillée;

275 Et trois cens mille francs, avec elle obtenus,

La firent à ses yeux plus belle que Vénus.*

Il l'épouse; & bien-tôt son Hôteffe nouvelle,

Le prêchant, lui fit voir qu'il étoit, au prix d'elle,

Un vrai dissipateur, un parfait débauché.

280 Lui-même le sentit, reconnut son péché, *

Se confessa prodigue, & plein de repentance,

Offrit sur ses avis de régler sa dépense.

Aussi-tôt de chez eux tout rôti disparut.

Le pain bis renfermé d'une moitié décrut.

Les

tholicon d'Espagne, & c'étoit dans la maison de ce Chanoine † que cette ingénieuse Satire avoit été composée. Il mourut l'an 1619.

VERS 264. *De surcroît une mule.*) Le Lieutenant Criminel est obligé de suivre les criminels condamnés à la mort; & il est monté sur une Mule, qui étoit l'ancienne monture des Magistrats, avant l'usage des Carrosses.

VERS 266. *Le fit ensu songer à chercher une Femme.*) Elle étoit fille

de JÉRÉMIE FERRIER, qui avoit été Ministre à Nismes, & qui abjura ensuite le Calvinisme.

VERS 270. *Chercher un monstre affreux sous l'habit d'une fille.*) Elle étoit extrêmement laide & malfaitte. On dit pourtant qu'elle avoit été belle dans sa jeunesse, mais la petite verole l'avoit ainsi défigurée.

VERS 280. *Lui même le sentit, &c.*) Dans ce vers & les deux suivans l'Auteur a exprimé toutes les parties de la Confession.

VERS

† Il logeoit dans la petite rue, qui vient du Quai des Orfèvres à l'Hôtel du P. Président. Mr. Despreaux, & Mr. l'Abbé Boileau, son frere, sont nés dans la même Chambre où la Satire du Catholicon avoit été faite.

285 Les deux chevaux, la mule, au marché s'envolèrent.
 Deux grands Laquais, à jeun, sur le foir s'en allèrent.
 De ces Coquins, déjà l'on se trouvoit lassé,
 Et pour n'en plus revoir le reste fut chassé.
 Deux servantes déjà, largement souffletées,
 290 Avoient à coups de pié descendu les montées,
 Et se voiant enfin hors de ce triste lieu,
 Dans la ruë en avoient rendu graces à Dieu.
 Un vieux Valet restoit, seul chéri de son Maître,
 Que toujours il servit, & qu'il avoit vû naitre,
 295 Et qui de quelque somme, amassée au bon tems,
 Vivoit encor chez eux, partie à ses dépens.
 Sa vuë embarrassoit; il falut s'en défaire;
 Il fut de la maison chassé, comme un Corfaire.
 Voilà nos deux Epoux sans valets, sans enfans,
 300 Tous seuls dans leur logis libres & triomphans.
 Alors on ne mit plus de borne à la lézine.
 On condamna la cave, on ferma la cuisine.
 Pour ne s'en point servir aux plus rigoureux mois,

Dans

VERS 285. — *An marché s'envolèrent.*) Comme ce couple avare n'avoit ni valets ni servantes, les Plaideurs qui venoient solliciter, étoient obligés de panser les chevaux, & de les mener à l'abbreuvoir; mais cela ne dura pas longtems. On vendit premièrement les Chevaux, & puis la Mule, & quand le Lieutenant Criminel en avoit besoin, il en empruntoit une.

VERS 293. *Un vieux Valet restoit.*) Il se nommoit DESBORDES, & portoit ordinairement une méchante casaque rouge.

VERS 308. *On de ce que la Femme aux Voisins excroquoit.*) Elle n'entroit jamais dans une maison, qu'elle n'excroquât quelque chose, & quand elle n'y pouvoit rien prendre, elle empruntoit sans rendre jamais rien. C'est d'Elle que Mr. Racine a dit dans ses *Plaideurs*, Acte I. Scène IV.

*Elle eût du Bûvetier emporté les
serviettes,*

*Plûtôt que de rentrer au logis les
mains nettes.*

Elle

Dans le fond d'un grenier on sequestra le bois.

305 L'un & l'autre dès alors vécut à l'aventure
Des présens, qu'à l'abri de la Magistrature,
Le Mari quelquefois des Plaideurs extorquoit,
Ou de ce que la Femme aux voisins excroquoit.

Mais, pour bien mettre ici leur crasse en tout son lustre,

310 Il faut voir de Logis sortir ce Couple illustre:
Il faut voir le Mari tout poudreux, tout fouillé,
Couvert d'un vieux chapeau de cordon dépouillé,
Et de sa robe, en vain de pièces rajeunie,
A pié dans les ruisseaux traînant l'ignominie.

315 Mais qui pourroit compter le nombre de haillons,
De pièces, de lambeaux, de sales guenillons,
De chiffons ramassés dans la plus noire ordure,
Dont la Femme aux bons jours composoit sa parure?
Décrirai-je ses bas en trente endroits percés,
320 Ses fouliers grimassans vingt fois rapetassés,
Ses coëffes, d'où pendoit au bout d'une ficelle
Un vieux masque pelé, presque aussi hideux qu'Elle?

L 2

Pein-

Elle avoit effectivement pris quelques serviettes chez le Bûvetier du Palais.

Dans une maison voisine de la leur, il y avoit un lieu de débauche où elle alloit tous les jours pour y attraper son diner, & elle ne manquoit jamais d'envoier à son mari une partie de ce qu'il y avoit sur la table. En échange il accorderoit sa protection à ce lieu d'honneur; mais Mr. le Premier Président le fit dénicher de son voisinage. Dans le même quartier il y avoit un Pâtissier, où la Lieutenante Criminelle alloit souvent prendre des Bis-

cuits sans paier. Le Pâtissier las de cette pratique, fit des biscuits purgatifs, & les lui donna.

VERS 309. *Mais, pour bien mettre ici leur crasse &c.*) Mr. Racine obligea l'Auteur de retrancher ces vingt vers, parce qu'ils contiennent un détail qui ne lui plaisoit pas tout-à-fait. Ils ne parurent point en effet dans la première édition de cette Satire; mais l'Auteur voulut les rétablir dans les éditions suivantes.

VERS 322 *Un vieux masque pelé.*) La plupart des femmes portoient

Peindrai-je son jupon bigarré de Latin,
 Qu'ensemble composoient trois Thèses de latin,
 325 Présent qu'en un procès sur certain privilège
 Firent à son Mari les Régens d'un Collège;
 Et qui sur cette juppe à maint Rieur encor
 Derrière elle faisoit dire, *Argumentabor?*

Mais peut-être j'invente une fable frivole.

330 Déments donc tout Paris, qui prenant la parole,
 Sur ce sujet encor de bons témoins pourvû,
 Tout prêt à le prouver, te dira: Je l'ai vû.
 Vingt ans j'ai vû ce Couple uni d'un même vice,
 A tous mes habitans montrer que l'Avarice
 335 Peut faire dans les biens trouver la Pauvreté,
 Et nous réduire à pis que la mendicité.
 Des Voleurs qui chez eux pleins d'espérance entrèrent,
 De cette triste vie enfin les délivrèrent.
 Digne & funeste fruit du nœud le plus affreux,
 340 Dont l'Hymen ait jamais uni deux Malheureux!

Ce

toient alors un masque de velours noir, quand elles fortoient.

VERS 337. *Des Voleurs qui chez eux, &c.*) Le Lieutenant Criminel & sa femme furent assassinés dans leur maison sur le Quai des Orfèvres, le jour de St. Barthelemi, 24. d' Août 1665. sur les dix heures du matin, par RENE' & FRANÇOIS TOUCHET, Freres, natifs de Niasse près de Cran en Anjou. Ces deux Voleurs n'ayant pû ouvrir la porte pour sortir, parce qu'il y avoit un secret à la serrure, furent pris dans la maison même; & trois jours après, condamnés à être rompus vifs sur un échafaut, à la porte

de l'Isle du Palais, devant le Cheval de Bronze: ce qui fut exécuté le 27. du même mois. Quelques jours avant cet assassinat, le Roi avoit ordonné à Mr. le Premier Président de Lamoignon, de faire informer contre le Lieutenant Criminel, à cause de ses malversations.

VERS 346. — *Singe de Bourdaloue.*) Le Pere LOUIS BOURDALOUE, Jésuite, a été le plus grand Prédicateur qui ait paru en France pendant le XVII. Siècle. Il a été aussi le premier qui ait mis des portraits ou des caractères dans ses Sermons. Il étoit d'une famille considerable de

Ce recit passe un peu l'ordinaire mesure ;
 Mais un exemple enfin , si digne de censure ,
 Peut-il dans la Satire occuper moins de mots ?
 Chacun fait son métier ; suivons notre propos.

345 Nouveau Prédicateur aujourd'hui , je l'avouë ,
 Ecolier , ou plutôt finge de Bourdalouë ,
 Je me plais à remplir mes Sermons de portraits.
 En voilà déjà trois , peints d'assez heureux traits ,
 La Femme sans honneur , la Coquette , & l'Avare.

350 Il faut y joindre encor la revêche Bizarre ,
 Qui sans cesse d'un ton par la colère aigri ,
 Gronde , choque , dément , contredit un Mari ,
 Il n'est point de repos ni de paix avec elle.
 Son mariage n'est qu'une longue querelle.

355 Laisse-t-elle un moment respirer son Epoux ?
 Ses valets sont d'abord l'objet de son courroux ,
 Et sur le ton grondeur , lorsqu'elle les harangue ,
 Il faut voir de quels mots elle enrichit la Langue.

L 3

Ma

de Bourges , où il nâquit le 20. d'Août 1632. Il mourut à Paris dans la maison Professe des Jésuites le 13. de Mai , 1704. après avoir exercé le Ministère de la Prédication à la Cour & dans Paris , avec un succès merveilleux , pendant plus de 35. ans.

VERS 350. ——— *La revêche Bizarre.*) La Belle-Sœur de l'Autteur , Femme de JÉRÔME BOILEAU , son Frere ainé.

VERS 358. *Il faut voir de quels mots elle enrichit la Langue.*) Cette femme avoit un talent tout particulier pour inventer des noms ridi-

cules , & des injures populaires : comme un grand *Frelampier* ; un *Epetier* , pour un *Homme d'Épée* ; une *grande Baconle* ; une *Pimbefche* , une *grande Orbesche* ; &c. Il faut remarquer , que ces deux derniers noms sont les Originaux des qualités de *la Comtesse des Plaideurs* de Racine : *Comtesse de Pimbefche* , *Orbesche* , & *cetera*. Notre Poëte , qui entendoit tous ces termes-là vingt-fois par jour , les redisoit à ses Amis. Il en faisoit aussi rire quelquefois Mr. le Premier Président de Lamoignon ; & ce grand Magistrat ne dédaignoit pas de s'en servir lui-même pour se divertir. *Il n'appar-*
tient

Ma plume ici, traçant ces mots par alphabet,
 360 Pourroit d'un nouveau Tome augmenter Richelet.
 Tu crains peu d'essuier cette étrange furie:
 En trop bon lieu, dis-tu, ton Epouse nourrie,
 Jamais de tels discours ne te rendra martyr.
 Mais eût-elle fucé la Raison dans Saint Cyr,
 365 Crois-tu que d'une fille humble, honnête, charmante,
 L'Hymen n'ait jamais fait de Femme extravagante?
 Combien n'a-t-on point vû de Belles aux doux yeux,
 Avant le mariage, Anges si gracieux,
 Tout à coup se changeant en Bourgeoises sauvages,
 370 Vrais Démons, apporter l'Enfer dans leurs ménages,
 Et découvrant l'orgueil de leurs rudes esprits,
 Sous leur fontange altière asservir leurs Maris?
 Et puis, quelque douceur dont brille ton Epouse,

Pen-

tient pas à des Baconles comme vous, &c. C'étoit le commencement d'une Lettre qu'il écrivoit à Madame la Comtesse de Broglio sa Fille.

VERS 360. ——— *Augmenter Richelet.*) Le Dictionnaire François de Richelet. PIERRE CÉSAR RICHELET, Avocat au Parlement de Paris, mourut en 1698. Il étoit Petit-fils de NICOLAS RICHELET, célèbre parmi les Auteurs de son tems, & qui avoit commenté les Oeuvres de RONSARD.

VERS 364. ——— *Dans Saint Cyr.*) En l'année 1686. le Roi fit bâtir à St. Cyr, près de Versailles, une magnifique Maison, à laquelle il a attaché de très-grands revenus pour l'entretien, ou pour l'établissement de deux cens cinquante

jeunes Demoiselles, qui n'ont pas un bien proportionné à leur naissance. Elles sont instruites & formées jusqu'à l'âge de vingt ans, aux exercices d'une véritable & solide piété. On leur enseigne aussi tout ce qui peut convenir à leur qualité & à leur sexe; afin qu'en sortant de cette Maison, ou pour s'établir dans le monde, ou pour embrasser la vie Religieuse, elles portent dans tout le Roïaume, des exemples de modestie & de vertu. Cet établissement est dû aux soins, & à la piété de Madame de Maintenon.

VERS 372. *Sous leur Fontange altière.*) Fontange, nœud de ruban que les Dames portent sur le devant de la tête, pour attacher leur coëffure. Ce nom est venu de Madame la Duchesse de FONTANGE, très-belle

Penfes-tu, fi jamais elle devient jaloufe,
 375 Que fon ame livrée à fes triftes foupçons,
 De la Raifon encor écoute les leçons?
 Alors, Alcippe, alors tu verras de fes œuvres.
 Réfou-toi, pauvre Epoux, à vivre de couleuvres:
 A la voir tous les jours, dans fes fougueux accès,
 380 A ton gefte, à ton rire intenter un procès:
 Souvent de ta maifon gardant les avenues,
 Les cheveux hériffés, t'attendre au coin des rues:
 Te trouver en des lieux de vingt portes fermés,
 Et par tout où tu vas, dans fes yeux enflamés,
 385 T'offrir, non pas d'Ifis la tranquille Euménide,
 Mais la vraie Alecfo peinte dans l'Enéide,
 Un tifon à la main chez le Roi Latinus,
 Soufflant fa rage au fein d'Amate & de Turnus.

L 4

Mais

belle perfonne, qui porta la première un ruban ainfi noué.

VERS 374. — Si jamais elle devient jaloufe.) Ce portrait de la femme jaloufe, eft ici un caractère général.

VERS 378. — A vivre de Couleuvres.) Avaler des Couleuvres, eft une expreffion proverbiale, qui fignifie, fouffrir bien des chofes fâcheufes que l'on nous dit, ou que l'on nous fait; fans que nous en osons témoigner notre déplair. Et, *Vivre de Couleuvres*, c'eft être expofé tous les jours à ces fortes de chagrins.

VERS 385. — d'Ifis la tranquille Euménide.) Furie dans l'Opera d'Ifis, qui demeure prèsque toujours fans action. Mr. Despreaux étant à une représentation de cet

Opera, remarqua que l'Acteur, qui faisoit le rôle de la Furie, s'ennuïant d'être long-tems fans rien faire fur le Théâtre, bâilloit de tems en tems; qu'à chaque bâillement il faisoit de grands fignes de croix fur fa bouche, comme font les bonnes gens. Mr. Despreaux dit à ceux avec qui il étoit: *Voiez, voiez la Furie, qui fait des fignes de Croix.*

Tranquille Euménide: L'union de ces deux mots eft heureufe en cet endroit; car *Euménide* eft un mot grec qui, dans fon fens primitif, fignifie *Tranquille*: & c'eft par Antiphrase que l'on y a attaché un fens contraire, en donnant ce nom-là aux Furies, à caufe de leur cruauté.

VERS 386. *Mais la vraie Alecfo &c.)* Une des Furies. Voiez le Livre VII. de l'Enéide de Virgile.

VERS

Mais quoi? je chauffe ici le cothurne Tragique.
 390 Reprenons au plutôt le brodequin Comique,
 Et d'objets moins affreux songeons à te parler.
 Di-moi donc, laissant-là cette Folle heurler,
 T'accommodes-tu mieux de ces douces Ménades,
 Qui, dans leurs vains chagrins, sans mal toujours malades,
 395 Se font de mois entiers sur un lit effronté
 Traiter d'une visible & parfaite santé;
 Et douze fois par jour, dans leur molle indolence,
 Aux yeux de leurs Maris tombent en défaillance?
 Quel sujet, dira l'un, peut donc si fréquemment
 400 Mettre ainsi cette Belle aux bords du monument?
 La Parque, ravissant ou son fils ou sa fille,
 A-t-elle moissonné l'espoir de sa famille?
 Non: il est question de réduire un Mari
 A chasser un Valet dans la maison chéri,
 405 Et qui, parce qu'il plaît, a trop su lui déplaire;
 Ou de rompre un voyage utile & nécessaire;
 Mais qui la priveroit huit jours de ses plaisirs,

Et

VERS 393. — De ces douces Ménades.) Bacchantes: c'étoient des Femmes qui célébroient les Orgies de Bacchus, en courant comme des Furies & des insensées.

VERS 394. — Sans mal toujours malades.) L'Auteur a encore copié ce caractère d'après sa Belle Sœur, dont on a parlé sur le vers 350. & 358. Quand son mari ne vouloit pas lui donner tout ce qu'elle avoit envie d'avoir, elle contrefaisoit la malade, & se mettoit au lit, jusqu'à ce que sa fantaisie fût passée,

ou qu'elle eût obtenu ce qu'on lui refusoit. Mr. Perrault, qui étoit son Médecin, la trouvoit effectivement malade. Un jour Mr. Boileau en fit appeler un autre: c'étoit Mr. Rainfant; mais il gâta tout, car quelques façons qu'elle fit pour paroître malade, jamais ce Médecin ne put trouver qu'elle la fût.

VERS 412. Courtois & Dennyau.) Deux Médecins de la Faculté de Paris.

VERS 414. — Cette santé d'Attilète.) Allusion à l'Aphorisme troisième

Et qui loin d'un Galant, objet de ses desirs....

O! que pour la punir de cette Comédie,

410 Ne lui voi-je une vraie & triste maladie!

Mais ne nous fâchons point. Peut-être avant deux jours,

Courtois & Denyan, mandés à son secours,

Digne ouvrage de l'Art dont Hippocrate traite,

Lui sauront bien ôter cette fanté d'Athlète:

415 Pour confumer l'humeur qui fait son emboupoint,

Lui donner sagement le mal qu'elle n'a point;

Et fuïant de Fagon les maximes énormes,

Au tombeau mérité la mettre dans les formes,

Dieu veuille avoir son ame, & nous délivre d'eux.

420 Pour moi, grand ennemi de leur Art hazardeux,

Je ne puis cette fois que je ne les excuse.

Mais à quels vains discours est-ce que je m'amuse?

Il faut sur des sujets plus grands, plus curieux,

Attacher de ce pas ton esprit & tes yeux.

425 Qui s'offrira d'abord? Bon, c'est cette Savante,

Qu'estime Roberval, & que Sauveur fréquente.

L 5

D'où

sième d'Hippocrate. Les Athlètes se nourrissoient d'une manière particulière, pour acquérir beaucoup de force & de vigueur, mais cette même nourriture devoit enfin nuisible à leur fanté.

VERS 417. *Et fuïant de Fagon.*)

GUI CRESSENT FAGON, Premier Médecin du Roi, nommé en 1693. dans le tems que notre Poëte composa cette Satire.

VERS 426. *Qu'estime Roberval, & que Sauveur fréquente.*) Roberval: GILLE PERSONNE, Sr. DE

ROBERVAL, Géomètre & Professeur Roïal en Mathématiques. Il étoit de l'Académie des Sciences, & mourut en 1675. JOSEPH SAUVEUR: autre savant Mathématicien, Professeur au Collège Roïal, & de l'Académie Roïale des Sciences. Il a eu l'honneur d'enseigner les Mathématiques au Roi d'Espagne Philippe V. & aux deux Princes ses Freres. §. Il mourut le 9. Juillet 1716. en sa 64. année. Voyez son Éloge dans l'*Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, Ann. 1716. pag. 97. & suiv. de l'Ed. d'Amst.

VERS

D'où vient qu'elle à l'œil trouble, & le teint si terni?
C'est que sur le calcul, dit-on, de Cassini,

Un Astrolabe en main, elle a dans sa goutière

430 A suivre Jupiter passé la nuit entière.

Gardons de la troubler. Sa Science, je croi,

Aura pour s'occuper ce jour plus d'un emploi.

D'un nouveau microscope on doit en sa présence

Tantôt chez Dalencé faire l'expérience;

435 Puis d'une femme morte avec son embryon,

Il faut chez Du Verney voir la dissection.

Rien n'échape aux regards de notre Curieuse.

Mais

VERS 428. *C'est que sur le Calcul. . . de Cassini.*) JEAN DOMINIQUE CASSINI, célèbre Astronome, de l'Académie Royale des Sciences. Il étoit né dans la ville de Gènes: & avant qu'il eût été appelé en France, il étoit premier Professeur d'Astronomie dans l'Université de Bologne. Il étoit encore Maître des Fortifications du Grand Duc de Florence; & Arbitre des différens entre les Princes d'Italie, au sujet des limites de leurs Etats. §. Il mourut le 14. Septembre 1712. âgé de 87. ans. Voyez son éloge dans l'*Histoire de l'Académie R. des Sciences* de l'Ann. 1712. p. 107. & suiv. Ed. d'Amst.

VERS 429. *Un Astrolabe en main.*) L'Astrolabe est un instrument de Mathématique en forme de Planisphère, qui sert à prendre les hauteurs des Astres, & à faire quelques autres observations d'Astronomie. Madame de LA SABLIERE avoit repris notre Poëte d'avoir dit dans son Epître V. vers 28.

*Que l'Astrolabe en main un autre
aille chercher,*

*Si le Soleil est fixe ou tourne sur
son axe;*

*Si Saturne à nos yeux peut faire
un parallaxe.*

Cette Dame disoit, que l'Astrolabe n'étoit pas un instrument propre à faire ces sortes d'observations; & les Ennemis de notre Auteur firent bien valoir cette critique. C'est pour s'en vanger qu'il a dépeint ici Madame de la Sabliere comme une Savante ridicule; & qu'il lui a mis un *Astrolabe en main*, pour aller faire des observations sur la Planète de Jupiter.

§. Voici la remarque que Mr. Perrault a faite sur ce trait Satirique de Mr. Despreaux, dans la Préface de son *Apologie des Femmes*. „On croit, dit-il, que le caractère „de la Sçavante ridicule a été fait „pour une Dame qui n'est plus, & „dont le mérite extraordinaire ne „devoit lui attirer que des louanges. „Cette Dame se plaisoit aux heures „de son loisir à entendre parler d' „Astronomie, & elle avoit mesme „une tres grande pénétration pour „ces Sciences, de mesme que pour „plusieurs autres que la beauté & „la

Mais qui vient sur ses pas? C'est une Précieuse,
 Reste de ces Esprits jadis si renommés,
 440 Que d'un coup de son Art Moliere a diffamés.
 De tous leurs sentimens cette noble héritière
 Maintient encore ici leur secte façonnrière.
 C'est chez elle toujours que les fades Auteurs
 S'en vont se consoler du mépris des Lecteurs.
 445 Elle y reçoit leur plainte, & sa docte demeure
 Aux Perrins, aux Coras est ouverte à toute heure.
 Là du faux bel esprit se tiennent les bureaux.
 Là tous les Vers sont bons, pourvû qu'ils soient nouveaux.

Au

„la facilité de son esprit lui avoient
 „rendu très-familières. Il est en-
 „core vrai, qu'elle n'en faisoit au-
 „cune ostentation, & qu'on n'es-
 „timoit gueres moins en elle le soin
 „de cacher ses dons, que l'avantage
 „de les posséder. L'Au-
 „teur de la Satire aiant mis dans
 „un de ses Ouvrages il y a environ
 „vingt ans les deux vers qui suivent :

„*Que l'Astrolabe en main un autre*
aille chercher,

„*Si le Soleil est fixe ou tourne sur*
son axe :

„Cette Dame eut la bonté de lui
 „dire, que quand on se mesloit de
 „faire des Satires, il falloit con-
 „noître les matières dont on parloit ;
 „que ceux qui tiennent que le So-
 „leil est fixe & immobile, sont les
 „mesmes qui soutiennent qu'il
 „tourne sur son axe, & que ce ne
 „sont point deux opinions diffé-
 „rentes, comme il paroît le dire
 „dans ses Vers. Elle ajouta qu'un
 „Astrolabe n'étoit d'aucune utilité
 „pour découvrir, si le Soleil est fixe,
 „ou s'il tourne sur son axe. On
 „pretend que le chagrin qu'il eut
 „d'être relevé là-dessus, lui a fait

„faire ce portrait d'une Sçavante
 „ridicule. Il est vrai qu'il n'est pas
 „honneste à un si grand Poète
 „d'ignorer les Sciences & les Arts
 „dont il se mesle de parler ; mais
 „la Dame qui l'instruisoit, n'étoit
 „point coupable de son ignorance,
 „ni de la faute qu'il ne connoissoit
 „pas. DU MONTEIL,

VERS 434. *Tantôt chez Dalencé.)*
 Il étoit fils d'un des plus habiles
 Chirurgiens de Paris, qui avoit
 gagné des biens considérables, mais
 son fils s'étoit ruiné à faire des
 expériences de Physique ; & il se
 retira en Flandres.

VERS 436. *Il faut chez Du Ver-
 ney.)* JOSEPH DU VERNEY,
 Médecin du Roi, & savant Ana-
 tomiste. Il a un Cabinet rempli de
 curiosités, particulièrement de plu-
 sieurs squelettes d'animaux, dont
 il a fait la dissection. Il est de
 l'Académie Royale des Sciences, son
 Perc étoit un Médecin de la petite
 ville de Feurs en Forez, qui s'at-
 tachoit principalement à la connois-
 sance des Plantes.

VERS 440. *Que d'un coup de son
 Art Moliere a diffamés.)* Voyez la
 Comédie des Précieuses ridicules.

VERS

Au mauvais goût public la Belle y fait la guerre:
 450 Plaint Pradon opprimé des sifflets du Parterre:
 Rit des vains amateurs du Grec & du Latin;
 Dans la balance met Aristote & Cotin;
 Puis d'une main encor plus fine & plus habile,
 Pèse sans passion Chapelain & Virgile;
 455 Remarque en ce dernier beaucoup de pauvretés;
 Mais pourtant confessant qu'il a quelques beautés,
 Ne trouve en Chapelain, quoi qu'ait dit la Satire,
 Autre défaut, sinon, qu'on ne le sauroit lire;
 Et pour faire goûter son Livre à l'Univers,
 460 Croit qu'il faudroit en prose y mettre tous les Vers.
 A quoi bon m'étaler cette bizarre Ecole,

Du

VERS 450.) *Plaint Pradon opprimé des sifflets du Parterre.*) PRADON mauvais Auteur de Tragédies.

VERS 452. *Dans la balance met Aristote & Cotin, &c.*) Dans ce vers & les huit suivans, il ne s'agit plus de Madame D. L'Auteur désigne PERRAULT dans son *Parallèle des Anciens & des Modernes*, Tom. III. où il fait à peu près les mêmes jugemens, que l'on lui fait faire ici.

IMIT. Vers 454. *Pèse sans passion Chapelain & Virgile.*) Juvénal, Sat. VI. 435. & seqq.

Laudat Virgilium, perituræ ignoscit Elisæ,

Committit Vates, & comparat inde Marcenæ,

Atque alia parte in trutina suspendit Homerum.

VERS 458. *Autre défaut, sinon, qu'on ne le sauroit lire.*) Dans la première édition, après ce vers, il y avoit les quatorze suivans que l'Auteur a retranchés: ils contiennent la suite des paroles de Perrault dans ses mêmes Dialogues, au sujet de Chapelain, Tom. III. pag. 255.

Et croit qu'on pourra même enfin le lire un jour,

Quand la Langue vieillie aiant changé de tour,

On ne sentira plus la barbare structure

De ses expressions mises à la torture,

S'étonne cependant, d'où vient que chez Coignard,

Le Saint Paulin écrit avec un si grand art,*

Et

* Poëme de Perrault imprimé chez Coignard.

Du mauvais sens, dis-tu, prêché par une Folle?
 De Livres & d'Ecrits bourgeois Admirateur
 Vai-je épouser ici quelque aprentive Auteur?
 465 Savez-vous, que l'Epouse avec qui je me lie
 Compte entre ses parens des Princes d'Italie?
 Sort d'Aïeux dont les noms.... Je t'entens, & je voi,
 D'où vient que tu t'es fait Secretaire du Roi.
 Il falloit de ce titre appuier ta naissance.
 470 Cependant, t'avoûrai-je ici mon insolence?
 Si quelque objet pareil chez moi, deçà les Monts,
 Pour m'épouser entroit avec tous ces grands noms,
 Le sourcil rehaussé d'orgueilleuses chimeres,
 Je lui dirois bien-tôt: Je connois tous vos Peres:

Je

Et d'une plume douce, aisée & naturelle.

Pourrit, vingt-fois encor moins lâque la Pucelle.

Elle en accuse alors notre siècle infesté

Du pédantesque goût qu'ont pour l'Antiquité

Magistrats, Princes, Ducs, & même Fils de France †,

Qui lisent sans rougir & Virgile & Terence;

Et toujours pour Perrault pleins d'un dégoût malin,

Ne savent pas, s'il est au monde un Saint Paulin.

Mr. Perfault doit la suppression de ces vers à sa réconciliation avec Mr. Despreaux. Au lieu de ses quatorze vers il a mis ces deux-ci:

Et pour faire goûter son Livre, &c.

CHANG. Vers 464. — *Quelque Aprentive Auteur.*) Dans toutes les éditions qui ont précédé celle de 1713. il y avoit *Aprentie*, au lieu d'*Aprentive*.

VERS 468. *D'où vient que tu t'es fait Secretaire du Roi.*) M. G. D. s'étant enrichi dans la Recepte Générale des Aides de Paris, épousa une Demoiselle de condition; & pour s'ennoblir il acheta une charge de Secretaire du Roi. On croit qu'il est dans les Caractères de la Bruyère, sous le nom de Sylvain, Chap. des biens de fortune.

IMIT. Vers 473. *Le sourcil rehaussé d'orgueilleuses chimères.*) Juvénal, Satire IV. 167. & suiv.

Malo

† Monseigneur le Duc de Chartres, ensuite Duc d'Orléans, neveu de Louis XIV. & Regent du Royaume depuis la mort de ce Roi.

- 475 Je fai, qu'ils ont brillé dans ce fameux combat,
Où sous l'un des Valois Enguien sauva l'Etat.
D'Hozier n'en convient pas: mais, quoi qu'il en puisse être,
Je ne suis point si fot que d'épouser mon maître.
Ainsi donc au plutôt délogeant de ces lieux,
480 Allez, Princesse, allez avec tous vos Aïeux,
Sur le pompeux débris des lances Espagnoles,
Coucher, si vous voulez, aux champs de Cerizoles.
Ma maison, ni mon lit ne sont point faits pour vous.
J'admire, poursuis-tu, votre noble courroux.
485 Souvenez-vous pourtant, que ma famille illustre
De l'assistance au Sceau ne tire point son lustre:
Et que né dans Paris de Magistrats connus,
Je ne suis point ici de ces nouveaux venus,
De ces Nobles sans nom, que par plus d'une voie,
490 La Province souvent en guêtres nous envoie.
Mais eussai-je comme eux des Meüniers pour parens,
Mon Epouse vint-elle encor d'Aïeux plus grands,
On ne la verroit point, vantant son origine,

A son

*Malo Venusinam, quam te Cornelia,
Mater*

*Gracchorum, si cum magnis virtu-
tibus adfers*

*Grande supercilium, & numeras
in dote triumphos.*

Tolle tumi, precor, Hannibalem, &c.

VERS 475. *Je sai, qu'ils ont brillé dans ce fameux combat.* Le Combat de Cerizoles gagné par le Duc d'En-

guien, en Italie, le 14. d'Avril, 1544. sous le règne de François I.

VERS 477. *D'Hozier n'en convient pas.* De cette Généalogie, l'Auteur avoit mis dans les deux éditions de 1694. *Varillas n'en dit rien*; Mais cela faisoit une équivoque, car il sembloit que Mr. Despreaux eût voulu taxer VARILLAS de n'avoir rien dit de cette Bataille de Cerizoles, quoi qu'il en ait parlé fort au long dans son *Histoire de François I.* Varillas lui-même y fut trompé, & s'en plaint;

A son triste Mari reprocher la farine.
 495 Son cœur toujours nourri dans la dévotion,
 De trop bonne heure apprit l'humiliation :
 Et pour vous détromper de la pensée étrange,
 Que l'Hymen aujourd'hui la corrompe & la change,
 Sachez qu'en notre accord elle a, pour premier point,
 500 Exigé, qu'un Epoux ne la contraindrait point
 A traîner après elle un pompeux équipage,
 Ni sur tout de souffrir, par un profane usage,
 Qu'à l'Eglise jamais devant le Dieu jaloux,
 Un fastueux carreau soit vû sous ses genoux.
 505 Telle est l'humble vertu qui dans son ame empreinte...
 Je le voi bien, tu vas épouser une Sainte:
 Et dans tout ce grand zèle il n'est rien d'affecté.
 Sais-tu bien cependant sous cette humilité,
 L'orgueil que quelquefois nous cache une Bigote,
 510 Alcippe, & connois-tu la nation devote?
 Il te faut de ce pas en tracer quelques traits,
 Et par ce grand portrait finir tous mes portraits.

A Paris,

gnit ; mais notre Auteur pour lever toute équivoque a mis, *D' Hozier n'en convient pas* ; parce que d'Hozier est connu de tout le monde pour un fameux Généalogiste, qui n'a jamais écrit d'histoire.

IMIT. Vers 478. *Je ne suis point si sot que d'épouser mon maître.* (Imitation de Martial, Livre VIII. Epig. XII.

Uxorem quare locupletem ducere nolim,

Quaritis? Uxori nubere nolo meæ.
 L'Auteur a eu dessein de rendre ici

la même beauté de Langue, en traduisant par ces mots : *Épouser mon maître*, ceux-ci de Martial : *Uxori nubere nolo meæ*. Car la phrase Latine est *Nubere marito*, pour les femmes ; & *Ducere uxorem*, pour les hommes ; & c'est en quoi consiste toute la finesse du bon mot de Martial.

VERS 486. *De l'assistance au Sceau, &c.* Une des principales fonctions des Secretaires du Roi, est d'assister au Sceau, dans les Chanceries. *Édit de Louis XI. Novemb. 1482.*

VERS

A Paris, à la Cour on trouve, je l'avouë,
 Des Femmes dont le zèle est digne qu'on le louë,
 515 Qui s'occupent du bien en tout tems, en tout lieu.
 J'en fais Une, chérie & du Monde & de Dieu,
 Humble dans les grandeurs, sage dans la fortune;
 Qui gémit, comme Esther, de sa gloire importune:
 Que le Vice lui-même est contraint d'estimer,
 520 Et que sur ce tableau d'abord tu vas nommer.
 Mais pour quelques vertus si pures, si sincères,
 Combien y trouve-t-on d'impudentes Fauflaires,
 Qui sous un vain dehors d'austère piété,
 De leurs crimes secrets cherchent l'impunité,
 525 Et couvrent de Dieu même emprunt sur leur visage
 De leurs honteux plaisirs l'affreux libertinage?
 N'atten pas, qu'à tes yeux j'aie ici l'étaler.
 Il vaut mieux le souffrir que de le dévoiler.
 De leurs galans exploits les Buffis, les Brantômes
 530 Pourroient avec plaisir te compiler des Tômes:
 Mais pour moi, dont le front trop aisément rougit,
 Ma bouche a déjà peur de t'en avoir trop dit.
 Rien n'égale en fureur, en monstrueux caprices,
 Une fausse Vertu qui s'abandonne aux vices.
 535 De ces Femmes pourtant l'hypocrite noirceur

Au

VERS 520. *Et que sur ce tableau d'abord tu vas nommer*) Madame de MAINTENON, FRANÇOISE D'AUBIGNE'.

VERS 529. — *Les Buffis, les Brantômes.*) Le Comte de BUSSI RABUTIN, Auteur de l'*Histoire*

amoureuse des Gaules. BRANTÔME a fait les Vies des Dames Galantes de son tems. *Mémoires de Brantôme*, &c.

VERS 531. *Mais pour moi, dont le front trop aisément rougit.*) On le surnoinnoit, le chaste Despreaux:

La

Au moins pour un Mari garde quelque douceur.
 Je les aime encor mieux qu'une Bigotte altièrè,
 Qui dans son fol orgueil, aveugle, & fans lumière,
 A peine sur le feuil de la devotion,

540 Penſe atteindre au ſommet de la perfection:

Qui du ſoin qu'elle prend de me gêner fans ceſſe,
 Va quatre fois par mois ſe vanter à confeſſe:
 Et les yeux vers le Ciel pour ſe le faire ouvrir,
 Offre à Dieu les tourmens qu'elle me fait ſouffrir.

545 Sur cent pieux devoirs aux Saints elle eſt égale.

Elle lit Rodriguez, fait l'oraïſon mentale,
 Va pour les malheureux quêter dans les maiſons,
 Hante les hôpitaux, viſite les priſons,
 Tous les jours à l'Egliſe entend juſqu'à fix Meſſes.

550 Mais de combattre en elle, & domter ſes foibleſſes,

Sur le fard, ſur le jeu vaincre ſa paſſion,
 Mettre un frein à ſon luxe, à ſon ambition,
 Et ſoumettre l'orgueil de ſon eſprit rebelle:
 C'eſt ce qu'en vain le Ciel voudroit exiger d'elle.

555 Et peut-il, dira-t-elle, en effet l'exiger?

Elle a ſon Directeur, c'eſt à lui d'en juger.

Il faut, ſans differer, ſavoir ce qu'il en penſe.

Bon! verſ nous à propos je le voi qui s'avance.

Qu'il

La pureté de ſes mœurs & de ſes écrits, lui a valu cet éloge.

VERS 546. *Elle lit Rodriguez.)*
 Le P. ALPHONSE RODRIGUEZ, Jéſuite, a fait un excellent *Traité de la Perfection Chrétienne.*

Tome I.

VERS 558. — *Je le voi qui s'avance.)* Des tous les caractères qui ſont dans cette Satire, c'eſt à celui du Directeur que notre Poète donnoit la préférence. Quoi que ce portrait ſoit aſſez général, l'Auteur n'a pas laiſſé d'avoir un objet par-

M

par-

- Qu'il paroît bien nourri! Quel vermillon, quel teint!
 560 Le Printems dans sa fleur sur son visage est peint.
 Cependant, à l'entendre, il se soûtient à peine.
 Il eut encore hier la fièvre & la migraine:
 Et sans les prompts secours qu'on prit soin d'apporter,
 Il feroit sur son lit peut-être à tremblotter.
- 565 Mais de tous les Mortels, grace aux devotes Ames,
 Nul n'est si bien soigné qu'un Directeur de Femmes.
 Quelque léger dégoût vient-il le travailler?
 Une froide vapeur le fait-elle bâiller?
 Un Escadron coëffé d'abord court à son aide.
- 570 L'une chauffe un bouillon, l'autre apprête un remède,
 Chez lui fyrops exquis, ratafias vantés,
 Confitures sur tout volent de tous côtés:
 Car de tous mets sucrés, secs, en pâte, ou liquides,
 Les estomacs devots toujours furent avides:
- 575 Le premier masse-pain pour eux, je croi, se fit.
 Et le premier citron à Rouen fut confit.

Notre Docteur bien-tôt va lever tous ses doutes,
 Du Paradis pour elle il applanit les routes;
 Et loin sur ses défauts de la mortifier,
 580 Lui-même prend le soin de la justifier.
 Pourquoi vous alarmer d'une vaine censure?
 Du rouge qu'on vous voit on s'étonne, on murmure.

Mais

particulier. C'étoit M. H. . . . de quelque indisposition. Il alloit
 grand Directeur de femmes. Il souvent chez Madame B. . . . sa
 étoit tel qu'on le représente ici; Pénitente, qui logeoit près du
 frais, vermeil, plein de santé: Palais dans le voisinage de no-
 ttre Poète. Cette Dame devote
 & sa

Mais a-t-on, dira-t-il, fujet de s'étonner?

Est-ce qu'à faire peur on veut vous condamner?

585 Aux usages reçus il faut qu'on s'accommode.

Une femme sur tout doit tribut à la Mode.

L'orgueil brille, dit-on, sur vos pompeux habits.

L'œil à peine soutient l'éclat de vos rubis.

Dieu veut-il qu'on étale un luxe si profane?

590 Oui, lorsqu'à l'étaler notre rang nous condâne.

Mais ce grand jeu chez vous comment l'autoriser?

Le jeu fut de tout tems permis pour s'amuser.

On ne peut pas toujours travailler, prier, lire:

Il vaut mieux s'occuper à jouer qu'à médire.

595 Le plus grand jeu joué dans cette intention,

Peut même devenir une bonne action.

Tout est sanctifié par une ame pieuse.

Vous êtes, poursuit-on, avide, ambitieuse,

Sans cesse vous brûlez de voir tous vos parens

600 Engloutir à la Cour Charges, Dignités, Rangs.

· Votre bon naturel en cela pour eux brille.

Dieu ne nous défend point d'aimer notre famille.

D'ailleurs tous vos parens sont sages, vertueux.

Il est bon d'empêcher ces Emplois fastueux

605 D'être donnés peut-être à des Ames mondaines,

Eprises du néant des vanités humaines.

M 2

Laif-

& sa fille, recevoient leur cher Directeur avec un respect infini, & lui rendoient les soins les plus empressés.

VERS 576. Et le premier citron,

&c.) Les plus exquis citrons confits se font à Rouen.

VERS 594. Il vaut mieux s'occuper à jouer qu'à médire.) Les deux Dévotes, dont on vient de parler, aimoi-

Laissez-là, croïez-moi, gronder les Indévots,
Et sur votre salut demeurez en repos.

Sur tous ces points douteux c'est ainsi qu'il prononce.

- 610 Alors croyant d'un Ange entendre la réponse,
Sa Dévôte s'incline, & calmant son esprit,
A cet ordre d'enhaut sans replique souscrit.
Ainsi pleine d'erreurs, qu'elle croit légitimes,
Sa tranquille vertu conserve tous ses crimes:
- 615 Dans un cœur tous les jours nourri du Sacrement,
Maintient la vanité, l'orgueil, l'entêtement,
Et croit, que devant Dieu ses fréquens sacrilèges
Sont pour entrer au Ciel d'affurés privilèges.
Voilà le digne fruit des soins de son Docteur.
- 620 Encore est-ce beaucoup, si ce Guide imposteur,
Par les chemins fleuris d'un charmant Quiétisme
Tout à coup l'amenant au vrai Molinozisme,
Il ne lui fait bien-tôt, aidé de Lucifer,
Goûter en Paradis les plaisirs de l'Enfer.

Mais

aimoient beaucoup le jeu. Notre Poëte y trouvoit à redire; & Mademoiselle B. . . lui disoit, pour se vanger de ses railleries, *qu'il valoit mieux jouer que médire.*

VERS 622. — Au vrai Molinozisme.) Le Quiétisme fut introduit à Rome, par MICHEL MOLINOS, Prêtre Espagnol, & célèbre Directeur qui avoit acquis la réputation d'un homme dévot. Il enseignoit une Méthode pour élever l'âme à la contemplation par l'oraison de Quietude, & cette Oraison consistoit selon lui à se mettre en la présence de Dieu par un acte de

foi, qui nous fasse concevoir Dieu présent en nous-mêmes; après quoi il disoit qu'il faut bannir toutes fortes de pensées, d'affections, & attendre le reste de Dieu. Ce faux Directeur âgé de 60. ans fut déferé à l'Inquisition, & fit abjuration de sa doctrine à Rome, en 1687. & l'Inquisition le condamna à une prison perpétuelle, dans laquelle il mourut quelques années après.

VERS 637. Son mari qu'une affaire appelle &c.) L'Auteur désigne encore ici sa belle-sœur. Elle changeoit souvent de Domestiques. Un jour son mari fut fort surpris de voir,

625 Mais dans ce doux état molle, délicieuse,
 La hais-tu plus, di-moi, que cette Bilieuse,
 Qui follement outrée en sa sévérité,
 Bâtizant son chagrin du nom de piété,
 Dans sa charité fausse, où l'amour propre abonde,
 630 Croit que c'est aimer Dieu que haïr tout le monde?
 Il n'est rien où d'abord son soupçon attaché
 Ne présume du crime, & ne trouve un péché.
 Pour une Fille honnête & pleine d'innocence,
 Croit-elle en ses valets voir quelque complaisance?
 635 Réputés criminels les voilà tous chassés,
 Et chez elle à l'instant par d'autres remplacés.
 Son Mari, qu'une affaire appelle dans la Ville,
 Et qui chez lui, fortant, a tout laissé tranquille,
 Se trouve assez surpris, rentrant dans la maison,
 640 De voir que le Portier lui demande son nom:
 Et que parmi ses Gens changés en son absence,
 Il cherche vainement quelqu'un de connoissance.

M 3

Fort

voir, en rentrant chez lui, des gens
 qui ne le connoissoient pas, & qui
 lui demandoient son nom. Regnier,
 Satire IX. à la fin, dit:

*Je cours à mon Logis, je heurte,
 je tempeste;*

*Et croyez à frapper que je n'étois
 perclus.*

*On m'ouvre, & mon valet ne me
 reconnoit plus.*

*Monsieur n'est pas ici: que Diable!
 à si bonne heure!*

Vous frappez comme un sourd.

Quelque tems je demeure, &c.

CHANG. Vers 641. *Et que parmi
 ses Gens changés en son absence.)*
 Dans les deux premières éditions il
 y avoit:

*Et que dans son logis fait neuf en
 son absence.*

Mais on lui fit remarquer, que,
 quoi que l'on dise, *Faire maison
 neuve*, ou *ménage nouveau*, pour
 signifier, *Chasser tous ses Domestiques*:
 on ne disoit pas, *Faire un logis neuf*,
 au même sens.

Fort bien: Le trait est bon. Dans les Femmes, dis-tu,
Enfin vous n'approuvez ni vice, ni vertu.

645 Voilà le Sexe peint d'une noble manière!

Et Théophraste même, aidé de la Bruyere,
Ne m'en pourroit pas faire un plus riche tableau.
C'est assez: Il est tems de quitter le pinceau.
Vous avez désormais épuisé la Satire.

650 Epuisé, cher Alcippe! Ah! tu me ferois rire;
Sur ce vaste sujet si j'allois tout tracer,
Tu verrois sous ma main des Tomes s'amasser.
Dans le Sexe j'ai peint la pieté caustique.
Et que feroit-ce donc, si Censeur plus tragique,

655 J'allois t'y faire voir l'Athéisme établi,
Et non moins que l'Honneur, le Ciel mis en oubli?
Si j'allois t'y montrer plus d'une Capanée,
Pour souveraine Loi mettant la Destinée,

Du

§. Mr. Perrault critiqua cette expression dans la Preface de son *Apolo-
gie des Femmes*. „On ne comprend
„point, dit-il, comment un homme
„revenant de la Ville chez lui, peut
„trouver son *logis fait neuf*: il faut
„plus de temps pour faire un *logis*
„*neuf*. S'il y avoit qu'il trouve
„qu'on a fait *maison neuve* chez lui,
„cela s'entendroit: car *maison*
„signifie aussi bien ceux qui habitent
„une maison, que la maison mesme;
„mais *logis* ne signifie que le lieu, où
„l'on habite.“ DU MONTEIL.

VERS 646. *Et Théophraste même,
aidé de la Bruyere.*) LA BRUYERE
a traduit du Grec les *Caractères de
Théophraste*; & a donné dans le
même volume, les *Caractères, ou
les mœurs de ce Siècle*. JEAN DE

LA BRUYERE, Gentilhomme de
Mr. le Prince, étoit de l'Academie
Françoise, & mourut le 20. de Mai,
1696. âgé de 57. ans.

VERS 657. *Si j'allois t'y montrer
plus d'une Capanée.*) C'est-à-dire,
une Athée; car *Capanée* étoit un
Capitaine Grec, fameux par ses Im-
pierés, qui étant allé au siège de
Thebes avec Polinice, fut foudroïé
par Jupiter, parce qu'il méprisoit
les Dieux.

VERS 660. — *Du ton de
Des-Barreaux.*) JACQUES DE VA-
LEÉ, Seigneur DES BARRAUX,
nâquit à Paris en 1602. & fut reçu
Conseiller au Parlement en 1625.
mais il se desista bien-tôt de sa Charge,
parce que son panchant invincible
pour

Du tonnerre dans l'air bravant les vains carreaux,
 660 Et nous parlant de Dieu du ton de Des-Barreaux?

Mais fans aller chercher cette Femme infernale,
 T'ai-je encor peint, di-moi, la Fantasque inégale,
 Qui m'aimant le matin, souvent me hait le soir?
 T'ai-je peint la Maligne aux yeux faux, au cœur noir?
 665 T'ai-je encore exprimé la Brusque impertinente?
 T'ai-je tracé la Vieille à morgue dominante,
 Qui veut vingt ans encore après le Sacrement,
 Exiger d'un Mari les respects d'un Amant?
 T'ai-je fait voir de joie une Belle animée,
 670 Qui souvent d'un repas sortant toute enfumée,
 Fait même à ses Amans trop foibles d'estomac,
 Redouter ses baisers pleins d'ail & de tabac?
 T'ai-je encore décrit la Dame Brelandière,
 Qui des Joueurs chez soi se fait Cabaretière,

M 4

Et

pour les plaisirs le rendoit incapable des Devoirs de la Magistrature. Il a fait de fort jolies Chansons, & quantité de vers François & Latins qui n'ont pas été imprimés. Le fameux Sonnet de piété qui commence par ce vers : *Grand Dieu, tes Jugemens sont remplis d'équité*; a toujours passé pour être l'ouvrage de Des Barreaux. Cependant il se fâchoit tout de bon quand on lui en parloit : il fit même d'assez mauvais vers François pour le desavouer, quoi que d'ailleurs ce Sonnet soit fort beau. Quelques années avant sa mort, qui arriva en 1674. il s'étoit retiré à Châlons sur Saône, où il mourut d'une manière plus édifiante qu'il n'avoit vécu. C'est à Mr. de MAUPEOU, Evêque de Châlons, qu'il fut re-

devable de sa conversion; & il disoit ordinairement que ce Prélat *l'avoit empêché d'être vacillant.*

VERS 668. *Exiger d'un Mari les respects d'un Amant.*) Madame de T. . . . Madame de la F. . . . Madame de Freg. . . . & tant d'autres.

VERS 672. *Redouter ses baisers pleins d'ail, & de tabac.*) Quelques femmes de la Cour, dans ces derniers tems, ont porté les excès de la table aussi loin que les Hommes les plus débauchés auroient pu faire.

VERS 673. — *La Dame Brelandière.*) C'est encore Mad. . . . Après avoir fait de sa maison une Aca-

- 675 Et souffre des affronts que ne souffriroit pas
 L'Hôteſſe d'une Auberge à dix ſous par repas?
 Ai-je offert à tes yeux ces triftes Tiſiphones,
 Ces monſtres pleins d'un fiel, que n'ont point les Lions,
 Qui prenant en dégoût les fruits nés de leur flanc,
 680 S'irritent ſans raiſon contre leur propre ſang;
 Toûjours en des fureurs que les plaintes aigriffent,
 Battent dans leurs Enfans l'Epoux qu'elles haïſſent,
 Et font de leur maifon digne de Phalaris,
 Un ſéjour de douleurs, de larmes & de cris?
 685 Enfin t'ai-je dépeint la Superſtitieufe,
 La Pédante au ton fier, la Bourgeoiſe ennuieufe:
 Celle qui de ſon chat fait ſon ſeul entretien,
 Celle qui toûjours parle, & ne dit jamais rien?
 Il en eſt des milliers: mais ma bouche enfin laſſe,
 690 Des trois quarts, pour le moins, veut bien te faire grace.
 J'entens. C'eſt pouſſer loin la moderation.
 Ah! finiſſez, dis-tu, la déclamation.

Pen-

Académie de jeu, elle en faifoit encore un Cabaret pour les joueurs, qui païoient leur écot en entrant, & qui après cela ſe faifoient ſervir avec la même liberté, & les mêmes hauteurs que l'on prend dans les moindres Cabarets. Il y a des femmes qui donnent à ſouper aux Joueurs, de peur de ne les plus revoir, s'ils ſortoient de leur maifon.

VERS 677. ——— *Ces triftes Tiſiphones &c.*) La première femme de Mr. BOILLEAU, Pere de notre Poète, avoit pris en averſion une de ſes Filles, & ne ceſſoit point de la maltraiter. Elle ne voulut ja-

mais permettre, qu'on la mît en penſion dans un Couvent, pour avoir le plaifir de la battre. Elle ſ'en aquitta ſi bien, qu'à la fin cette jeune fille en mourut, & la mere elle-même mourut de regret.

VERS 682. *Battent dans leurs Enfans l'Epoux qu'elles haïſſent.*) Il faut remarquer la nobleſſe avec laquelle le châtiment le plus ordinaire des Enfans, eſt exprimé dans ce vers.

VERS 683. ——— *Digne de Phalaris.*) Tyran de Sicile, très-cruel.

VERS 687. *Celle qui ſon chat fait ſon ſeul entretien.*) C'eſt une ſœur de l'Auteur, laquelle ſe reconnut d'abord

Pensez-vous qu'éblouï de vos vaines paroles,
 J'ignore qu'en effet tous ces discours frivoles
 695 Ne font qu'un badinage, un simple jeu d'esprit
 D'un Censeur, dans le fond, qui folâtre & qui rit,
 Plein du même projet qui vous vint dans la tête,
 Quand vous plaçates l'Homme au dessous de la Bête?
 Mais enfin vous & moi c'est assez badiner.

700 il est tems de conclurre; & pour tout terminer,
 Je ne dirai qu'un mot. La Fille qui m'enchanter,
 Noble, sage, modeste, humble, honnête, touchante,
 N'a pas un des défauts que vous m'avez fait voir.
 Si par un sort pourtant, qu'on ne peut concevoir,
 705 La Belle tout à coup renduë infociable,
 D'Ange, ce font vos mots, se transformoit en Diable:
 Vous me verriez bien-tôt, sans me désespérer,
 Lui dire: Hé bien, Madame, il faut nous séparer.
 Nous ne sommes pas faits, je le voi, l'un pour l'autre.
 710 Mon bien se monte à tant: Tenez, voilà le vôtre.

M 5

Par-

d'abord dans cette peinture, & s'en
 fâcha bien sérieusement.

VERS 695. *Ne font qu'un badinage, un simple jeu d'esprit &c.*) L'Auteur a mis ceci pour faire comprendre qu'il ne faut pas expliquer à la rigueur tout ce qu'il a dit contre les Femmes dans cette Satire, ni ce qu'il a dit contre les Hommes dans la Satire huitième. Il m'écrivit ainsi dans une Lettre du 5. Juillet 1706. „Quoi que j'aie „composé *animè gratiâ* une Satire „contre les méchantes Femmes, je „suis pourtant du sentiment d'Al- „cippe, & je tiens comme lui, *Que „pour être heureux sous ce joug salu-*

taire, Tout dépend, en un mot, du „bon choix qu'on fait faire. Il ne „faut point prendre les Poètes à la „lettre: Aujourd'hui c'est chez eux „la fête du Célibat; Demain c'est „la fête du Mariage: Aujourd'hui „l'Homme est le plus sot de tous „les Animaux; Demain c'est le seul „Animal capable de justice, & en „cela semblable à Dieu.

VERS 708. — *Il faut nous séparer, &c.*) Ces vers & les suivans contiennent la formule du Libelle de Divorce, qui étoit en usage anciennement. *Res tuas tibi habeto: Tnas res tibi agito.* &c. Loi 2 §. 1. au Digeste de *divortiiis & repudiis.*

VERS

Partez: Délivrons-nous d'un mutuel fouci.

Alcippe, tu crois donc qu'on se sépare ainsi?

Pour fortir de chez toi, sur cette offre offensante,

As-tu donc oublié qu'il faut qu'elle y consente?

715 Et crois-tu qu'aifément elle puisse quitter

Le favoureux plaisir de t'y persécuter?

Bien-tôt son Procureur, pour elle usant sa plume,

De ses prétentions va t'offrir un volume.

Car, grace au Droit reçu chez les Parisiens,

720 Gens de douce nature, & Maris bons Chrétiens,

Dans ses prétentions une Femme est sans borne.

Alcippe, à ce discours je te trouve un peu morne.

Des Arbitres, dis-tu, pourront nous accorder.

Des Arbitres... Tu crois l'empêcher de plaider?

Sur

VERS 719. — *Chez les Parisiens, &c.)* Ce n'est pas la première fois que ce reproche leur a été fait: CORNEILLE, dans la suite du *Menteur*, Acte II. Sc. I.

*Il est riche, & de plus il demeure
à Paris,*

*Où des Dames, dit-on, est le vrai
Paradis:*

*Et ce qui vaut bien mieux que
toutes ces richesses,*

*Les Maris y sont bons, & les Femmes
maîtresses.*

VERS 721. *Dans ses prétentions une femme est sans borne.)* La Coutume de Paris est extrêmement favorable aux Femmes. „Parmi nous, „dit PATRU, *Plaid* 9. les Femmes „ont des Douaires & des préciputs; „elles partagent la communauté, où

„pourtant elles n'aportent presque „rien que le bonheur de leur sexe, „& la faveur de nos Coutumes. „Enfin à bien parler, elles sont les „principales héritières de leurs „Maris.

VERS 726. — *C'est le Procès qu'elle aime.)* Ce portrait de la Femme plaideuse, a été formé sur la Comtesse de CRISSE', dont on a parlé ci-devant sur le vers 105. de la Satire troisième. L'Antiquité a aussi produit des Monstres de cette espèce-là: témoin la fameuse *Afrania*, Femme d'un Sénateur Romain. Elle fut la plus grande Chicaneuse que l'on vit jamais: on n'entendoit qu'elle dans tous les Tribunaux, & par son impudence elle mérita que toutes les Femmes plaideuses fussent appelées de son nom. *Valer. Max. l. 8. c. 3. n. 2.*

VERS dernier. *Et pour comble de maux, réduit à la reprendre.)*
L'Au-

725 Sur ton chagrin déjà contente d'elle-même,
 Ce n'est point tous ses droits, c'est le procès, qu'elle aime,
 Pour elle un bout d'arpent, qu'il faudra disputer,
 Vaut mieux qu'un Fief entier aquis sans contester.
 Avec elle il n'est point de droit qui s'éclaircisse,
 730 Point de procès si vieux qui ne se rajeunisse;
 Et sur l'art de former un nouvel embarras,
 Devant elle Rolet mettroit pavillon bas.
 Croi-moi, pour la fléchir trouve enfin quelque voie:
 Ou je ne répons pas dans peu qu'on ne te voie
 735 Sous le faix des procès abbatu, consterné,
 Triste, à pié, sans Laquais, maigre, sec, ruiné,
 Vingt fois dans ton malheur résolu de te pendre,
 Et, pour comble de maux, réduit à la reprendre.

L'Auteur s'applaudissoit beaucoup d'avoir sù finir par un trait de plaisanterie, comme il avoit commencé.

Il y a une remarque importante à faire sur le total de l'Ouvrage: C'est la variété & la finesse des transitions, qui sont ménagées avec beaucoup d'art. C'est ce que l'Auteur regardoit comme le Chef-d'œuvre de l'Art d'écrire & qui lui a fait dire au sujet des *Caractères de*

LA BRUIERE, Ouvrage qu'il estimoit d'ailleurs infiniment; que cet Ecrivain s'étoit libéré des transitions qui étoient ce qu'il y avoit de plus difficile dans les Ouvrages d'esprit. Au reste, on trouvera l'Apologie de cette Satire, & de son Auteur, dans une Lettre écrite par Mr. ARNAUD, Docteur de Sorbonne, imprimée dans le IV. Volume de cette Edition des Ouvrages de notre Poète.



S A T I R E X I.

A M. DE VALINCOUR,

CONSEILLER DU ROI EN SES CONSEILS,

Secrétaire Général de la Marine, & des Commandemens de Monseigneur le Comte de Toulouze.

OUI, l'Honneur, VALINCOUR, est chéri dans le Monde:
 Chacun pour l'exalter en paroles abonde;
 A s'en voir revêtu chacun met son bonheur;
 Et tout crie ici bas, l'Honneur! vive l'Honneur!
 Entendons discourir sur les bancs des Galères,
 Ce Forçat abhorré même de ses Confrères;
 Il plaint, par un Arrêt injustement donné,
 L'Honneur en sa personne à ramer condamné.
 En un mot, parcourons & la Mer & la Terre:
 Interrogeons Marchands, Financiers, Gens de guerre,
 Cour-

Le sujet de cette Satire est le vrai & le faux Honneur. Elle fut composée à l'occasion d'un Procès que le Commis à la recherche des Usurpateurs du titre de Noblesse, avoit intenté à Mr. GILLES BOILEAU, Païeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, en exécution de la Déclaration du Roi du 4 Septembre 1696. Mr. l'Abbé BOILEAU, Docteur de Sorbonne, Chanoine de la Sainte Chapelle, & Mr. Boileau Despreaux son Frere, intervinrent dans ce Procès, auquel ils avoient le même intérêt que Mr. Gilles Boileau leur Cousin. Ils produisirent des titres incontestables,

par lesquels ils prouvèrent leur Noblesse depuis JEAN BOILEAU, Secrétaire du Roi, anobli avec JEAN son fils, en l'année 1371. & ils furent maintenus en la qualité de Nobles & d'Ecuiers par Arrêt du 10. d'Avril 1699.

Ce Procès excita la mauvaise humeur de Mr. Despreaux, qui ne pouvoit souffrir l'injustice ni les vexations des Partisans. Il en vouloit sur-tout à B. . . fameux Traitant, qui étoit un des principaux Intereffés à la recherche des faux-Nobles: & ce fut presque uniquement pour se vanger de lui que Mr. Despreaux entreprit cette Satire.

Courtifans, Magistrats; chez Eux, si je les croi,
L'Interêt ne peut rien, l'Honneur feul fait la loi.

- Cependant, lors qu'aux yeux leur portant la lanterne,
J'examine au grand jour l'esprit qui les gouverne,
15 Je n'apperçoi par tout que folle Ambition,
Foibleffe, Iniquité, Fourbe, Corruption;
Que ridicule Orgueil de foi-même idolâtre.
Le Monde, à mon avis, est comme un grand Théâtre,
Où chacun en public l'un par l'autre abusé,
20 Souvent à ce qu'il est, joué un rôle opposé.
Tous les jours on y voit, orné d'un faux visage,
Impudemment le Fou représenter le Sage;
L'Ignorant s'ériger en Savant fastueux,
Et le plus vil Faquin trancher du Vertueux.
25 Mais, quelque fol espoir dont leur orgueil les berce,
Bien-tôt on les connoît, & la Verité perce.
On a beau se farder aux yeux de l'Univers;
A la fin sur quelqu'un de nos vices couverts

Le

tire. Il commença à la composer au mois de Novembre 1698. dans la chaleur des poursuites de ce Procès: & il avoit dessein de peindre l'Auteur de cette injuste recherche avec de terribles couleurs. Mais quand il eut obtenu un Arrêt favorable, content de sa victoire, il oublia sa vengeance, & crût même ne devoir pas relever la noblesse de son origine, après en avoir parlé si modestement en d'autres endroits de ses Ouvrages *

VERS 5 Entendons découvrir sur les bancs des Galères, &c.) Allusion

à une action mémorable du Duc d'OSSONE, Viceroi de Sicile & de Naples. Ce Seigneur étant un jour à Naples, & visitant les Galères du Port, eut la curiosité d'interroger les Forçats; mais ils se trouvèrent tous innocens, à l'exception d'un seul, qui avoua de bonne foi, que si on lui avoit fait justice, il auroit été pendu. *Qu'on m'ôte d'ici ce coquin-là*, dit le Duc, en lui donnant la liberté; *il gâteroit tous ces bonnetes-gens.*

VERS 13. — Lors qu'aux yeux leur portant la lanterne.) D I O - G E -

* Dans l'Épître V. v. 112. & dans la X. v. 96.

Le Public malin jette un œil inévitable ;
 30 Et bien-tôt la Censure , au regard formidable,
 Sait, le craïon en main ; marquer nos endroits faux,
 Et nous développer avec tous nos défauts.
 Du Menfonge touïjours le Vrai demeure maître.
 Pour paroître honnête Homme, en un mot, il faut l'être :
 35 Et jamais, quoi qu'il fasse , un Mortel ici-bas
 Ne peut aux yeux du Monde être ce qu'il n'est pas.
 En vain ce Mifanthrope, aux yeux tristes & fombres,
 Veut par un air riant en éclaircir les ombres :
 Le Ris sur son visage est en mauvaise humeur ;
 40 L'agrément fuit ses traits, ses caresses font peur ;
 Ses mots les plus flatteurs paroissent des rudesses,
 Et la Vanité brille en toutes ses bassesses.
 Le Naturel touïjours sort, & fait se montrer,
 Vainement on l'arrête, on le force à rentrer,
 45 Il rompt tout, perce tout, & trouve enfin passage.

Mais loin de mon projet je sens que je m'engage.
 Revenons de ce pas à mon texte égaré.

L'Honneur par tout, disois-je, est du Monde admiré.

Mais l'Honneur en effet qu'il faut que l'on admire,

Quel

GENE le Cynique portoit une lanterne en plein jour, & disoit, qu'il cherchoit un Homme.

CHANG. Vers 30. — *La Censure, au regard formidable.*) Première manière : *La Censure, Epagnole admirable.* Seconde manière : *Au regard admirable.*

VERS 37. *En vain ce Mifanthrope, &c.)* L'Auteur, en récitant,

disoit touïjours : *En vain ce faux Caton.*

IMIT. Vers 43. *Le Naturel touïjours sort, &c.)* Horace, L. I. Ep. X. v. 24.

Naturam expellas furcâ ; tamen usque recurret,

Et mala perrumpet furtim fastidia vitrix.

- 50 Quel est-il, VALINCOUR? pourras-tu me le dire?
 L'Ambitieux le met souvent à tout brûler;
 L'Avare à voir chez lui le Pactole rouler;
 Un faux Brave à vanter sa prouesse frivole;
 Un vrai Fourbe à jamais ne garder sa parole;
- 55 Ce Poète à noircir d'insipides papiers;
 Ce Marquis à favoir frauder ses créanciers;
 Un Libertin à rompre & Jeûnes & Carême;
 Un Fou perdu d'honneur à braver l'Honneur même.
 L'un d'Eux a-t-il raison? Qui pourroit le penser?
- 60 Qu'est-ce donc que l'Honneur que tout doit embrasser?
 Est-ce de voir, dis-moi, vanter notre éloquence,
 D'exceller en courage, en adresse, en prudence,
 De voir à notre aspect tout trembler sous les Cieux;
 De posséder enfin mille dons précieux?
- 65 Mais avec tous ces dons de l'esprit & de l'ame,
 Un Roi même souvent peut n'être qu'un infame,
 Qu'un Herode, un Tibere effroiable à nommer.
 Où donc est cet Honneur, qui seul doit nous charmer?
 Quoi qu'en ses beaux discours Saint-Evremond nous prône,
- 70 Aujourd'hui j'en croirai Sénèque avant Pétrône.

Dans

Le célèbre La Fontaine a paraphrasé ces vers dans la Fable 18. Liv. 2.

VERS 52. *L'Avare à voir chez lui le Pactole rouler.*) Le Pactole est une Rivière fameuse qui roule de l'or parmi son gravier. Elle est dans l'Asie mineure.

CHANG. Vers 55. *Ce Poète à noircir d'insipides papiers.*) Notre Auteur disoit quelquefois en recitant : *Linière, à barbouiller d'insipides papiers.*

VERS 70. *Aujourd'hui j'en croirai Sénèque avant Pétrône.*) L'Auteur oppose la Morale austère de SÉNÈQUE à la Morale licentieuse de PÉTRÔNE, pour condamner un sentiment déraisonnable de ST. EVREMOND, dans son Jugement sur Sénèque, Plutarque & Pétrône, où il débute ainsi : *Je commencerai, dit-il, par Sénèque, & vous dirai avec la dernière impudence, que j'estime*

Dans le Monde il n'est rien de beau que l'Equité.
 Sans elle la Valeur, la Force, la Bonté,
 Et toutes les Vertus, dont s'éblouit la Terre,
 Ne sont que faux brillans, & que morceaux de verre.
 75 Un injuste Guerrier, terreur de l'Univers,
 Qui sans sujet courant chez cent Peuples divers,

S'en

stime beaucoup plus sa Personne que ses Ouvrages. Feste le Précepteur de Néron, l'Amant d'Agrippine, un Ambitieux qui prétendoit à l'Empire: du Philosophe & de l'Ecrivain, je n'en fais pas grand cas. Au contraire les louanges que St. Evremond donne aux sentimens délicats, au luxe poli, & aux voluptés érudées de Pétrone, qu'il appelle un des plus honnêtes hommes du monde. font bien juger que St. Evremond a regardé ce fameux Epicurien comme son Héros en fait de Morale. Voyez ses Réfl. sur la doct. d'Epicure. Notre Auteur regardoit Mr. de St. Evremond comme un homme qui avoit toujours fait profession d'une Philosophie profane & voluptueuse, dont les maximes ne seroient autorisées qu'à peine dans la licence du Paganisme. Sa Morale étoit une Morale de Cour, d'autant plus dangereuse qu'il avoit l'art de la faire passer pour une ingénieuse délicatesse.

§. Dans l'édition des Oeuvres de Mr. Despreaux, imprimée à Paris en 1713, on trouve cette Note, que le Commentateur a supprimée: *St. Evremond a fait une Dissertation, dans laquelle il donne la préférence à Pétrone sur Sénèque. Mais la préférence que Mr. de St. Evremond donne à Pétrone sur Sénèque, ne regarde pas le vrai & le faux Honneur, qui est le sujet de cette Satire; ainsi Mr. Despreaux est sorti de son sujet, pour faire entrer ici Mr. de St. Evremond. Son Commentateur ne l'a pas senti, & n'en a pas su*

la raison. La voici. Dans la dispute sur la préférence des Anciens & des Modernes, Mr. de St. Evremond prit le parti des Modernes; & Mr. Despreaux, qui s'étoit déclaré le défenseur des Anciens, ne pût souffrir cette contradiction, & lança ce trait satirique contre lui. Voyez la *Vie de St. Evremond*, de l'édition d'Amsterdam 1726. à l'année 1692, pag. 261. Je ne f'rai que deux ou trois Remarques sur la longue Note du Commentateur. 1. Il dit, que Mr. Despreaux oppose la Morale de Sénèque à celle de Pétrone pour condamner un sentiment déraisonnable de Mr. de St. Evremond, dans son Jugement sur Sénèque, Plutarque & Pétrone: mais au lieu de nous apprendre ce que c'est que ce sentiment déraisonnable, il se contente de rapporter le debut de cet Ecrit de Mr. de St. Evremond, encore l'a-t-il tronqué. 2. Lorsque Mr. de St. Evremond appelle Pétrone un des plus honnêtes hommes du monde, ce n'est pas par rapport à la Morale, mais par rapport au Caractère d'un Galant homme, qui joint à un grand amour pour les Plaisirs les qualités de l'esprit & du cœur qui rendent estimable dans la Société; & il se fonde sur l'éloge qu'en fait Tacite. Pour juger du mérite de Pétrone, dit-il, je ne veux que voir ce qu'en dit Tacite; & sans mentir il faut bien que s'ait été un des plus honnêtes-hommes du monde, puisqu'il a obligé un Historien si sévère de renoncer à son naturel, & de s'étendre avec plaisir sur les louanges d'un voluptueux.

3. Le

S'en va tout ravager jusqu'aux rives du Gange,
 N'est qu'un plus grand Voleur que Du Terte & Saint Ange.
 Du premier des Césars on vante les exploits;
 80 Mais dans quel Tribunal, jugé suivant les Loix,
 Eût-il pû disculper son injuste manie?
 Qu'on livre son pareil en France à La Reynie,

Dans

3. Le Commentateur ajoute, que Mr. de St. Evremond a regardé Pétrône comme son Heros en fait de Morale : & pour le prouver, il renvoie à SES Reflexions sur la Doctrine d'Epicure : mais il devoit sçavoir, que cet Ouvrage n'est pas de Mr. de St. Evremond. Mr. Sarasin en est l'Auteur. On le trouvera à la tête de ses *Nouvelles Oeuvres imprimées à Paris en 1674.* DU MONTEIL.

IMIT. Vers 74. *Ne sont que faux brillans, & que morceaux de verre.)* *Fortuna vitrea est, tum cum splendet, frangitur.* Publ. Syrus.

VERS 75. *Un injuste Guerrier, &c.)* Alexandre le Grand, après avoir soumis une partie de l'Asie, voulut assujettir le reste de l'Orient, & porter ses conquêtes au delà du Gange ; mais ses Soldats refusèrent de le suivre. Plutarque rapporte ainsi le fait, suivant la traduction d'Amiot : *Ils deslirent fort & ferme Alexandre, quand il les cnida à toute force faire encor passer la Riviere de Ganges, entendant dire aux gens du pais qu'elic avoit deux lieues de large, & cent brasses de profond, & que la rive de delà étoit toute couverte d'armes, de chevaux, & d'élephants, &c.*

VERS 78. *N'est qu'un plus grand Voleur &c.)* Ce vers & les trois précédens contiennent le sens de la réponde, que fit un Pirate au même Alexandre, qui lui reprochoit sa condition : *Je suis un Pirate, dit-il, parce que je n'ai qu'un vaisseau; si j'avois une armée navale je serois un Conquérant.* Apophth. des Anciens.

Sénèque appelle ces fortes de Conquerans injustes, *magnos & furiosos latrones*; & St. Augustin dit encore avec plus d'énergie : *quid enim sunt regna, remotâ justitiâ, nisi magna latrocinia?*

Ibid. — *Que Du Terte & Saint Ange.)* Deux fameux Voleurs de grand chemin. DU TERTÉ étoit un Joueur de profession, qui étoit reçu dans la plupart des maisons distinguées de Paris. Il fit un vol au milieu du Cours-la-Reine : on le prit, & il fut condamné au dernier supplice ordonné contre les Voleurs de grand-chemin. Ce qui rendit son supplice remarquable, c'est que son corps demeura exposé sur la roué pendant plus d'un mois à la porte du Cours. SAINT ANGE, autre Voleur, eut la même destinée. Il étoit, dit-on, fils d'un Maître d'armes qui avoit eû l'honneur de montrer au Roi; & il avoit été Capitaine dans le Régiment de Languedoc des Troupes de Gaston de France, Duc d'Orleans. Notre Auteur avoit connu *Saint Ange*.

CHANG. Vers 82. *Qu'on livre son pareil, &c.)* Dans l'édition postume de 1713. on lit : *Qu'on trouve son pareil.*

Ibid. — *A La Reynie.)* GABRIEL NICOLAS DE LA REYNIE Conseiller d'Etat ordinaire, & Lieutenant Général de Police, étoit né à Limoges, en 1625. Il fut pourvu de la Charge de Maître des Requêtes en 1661. Mais le Roi voulant établir un bon ordre dans la

Dans trois jours nous verrons le Phénix des Guerriers
Laisser sur l'échaffaut sa tête & ses lauriers.

- 85 C'est d'un Roi que l'on tient cette maxime auguste,
Que jamais on n'est grand qu'autant que l'on est juste.
Rassemblez à la fois Mithridate & Sylla;
Joignez-y Tamerlan, Genferic, Attila;
Tous ces fiers Conquerans, Rois, Princes, Capitaines,
90 Sont moins grands à mes yeux que ce Bourgeois d'Athènes,
Qui fut, pour tous exploits, doux, modéré, frugal,
Toujours vers la Justice aller d'un pas égal.
Oui, la Justice en nous est la Vertu qui brille.
Il faut de ses couleurs qu'ici bas tout s'habille
95 Dans un Mortel chéri, tout injuste qu'il est,

C'est

Ville de Paris, sépara la Police de la Charge de Lieutenant Civil, & créa une Charge de Lieutenant de Police, dont Mr. de la Reynie fut pourvu le premier jour de l'année 1667. Il l'a exercée avec une fermeté & une vigilance, qu'on ne peut assez louer. En l'année 1680. Sa Majesté l'honora d'un Brevet de Conseiller d'Etat. Il mourut le 14. de Juin, 1709. âgé de 84. ans. Il avoit été un des Commissaires de la Chambre ardente, établie à l'arsenal pour la recherche des personnes accusées de Sorcellerie, ou de Poison.

VERS 84. — Sa tête & ses Lauriers.) Jules César étoit chauve, & il cachoit ce défaut autant qu'il pouvoit. C'est pourquoi, parmi les honneurs que le Sénat & le Peuple lui déférèrent, il reçut & conserva plus volontiers le privilège de porter toujours une Couronne de Lauriers. C'est à quoi ce vers fait allusion.

* Le Roi de Perse.

VERS 85. C'est d'un Roi, &c.) AGESILAS Roi de Sparte, selon Plutarque, traduit par Amiot, avoit toujours acconstrmé de dire en ses privés devis, que Justice estoit la premiere de toutes les Vertus; pour autant, disoit-il, que la Pronesse ne vaut rien, si elle est conjointe avec la justice, & que si tous les hommes estoient justes, alors on n'auroit que faire de la Pronesse. Et à ceux qui disoient: le Grand Roi * le veut ainsi; Et en quoi, disoit-il, est-il plus grand que moi; s'il n'est plus juste? Le même Agésilas étant pressé de tenir une promesse injuste: si la chose n'est pas juste, dit-il, je ne l'ai pas promise.

VERS 90. — Ce Bourgeois d'Athènes.) SOCRATE.

VERS 104. Tout n'est pas Caumartin, Bignon, ni Daguesséan.) L'Auteur loué ici l'équité de trois Personnes illustres, dont les vertus méritent bien d'être données pour exemple.

Mr.

C'est quelque air d'équité qui seduit & qui plaît.
 A cet unique appas l'ame est vraiment sensible;
 Même aux yeux de l'Injuste, un Injuste est horrible:
 Et tel qui n'admet point la Probité chez lui,
 100 Souvent à la rigueur l'exige chez autrui.
 Difons plus: Il n'est point d'ame livrée au vice,
 Où l'on ne trouve encor des traces de justice.
 Chacun de l'Equité ne fait pas son flambeau.
 Tout n'est pas Caumartin, Bignon, ni Dagueffeau;
 105 Mais jusqu'en ces Païs, où tout vit de pillage,
 Chez l'Arabe & le Scythe elle est de quelque usage;
 Et du butin acquis en violant les loix,
 C'est elle entre eux qui fait le partage & le choix.

N 2

Mais

Mr. de Caumartin: URBAIN LOUIS LE FÈVRE DE CAUMARTIN, Conseiller d'Etat, Intendant des Finances.

Mr. l'Abbé Bignon: JEAN PAUL BIGNON, Abbé de St. Quentin, Doien de l'Eglise Collégiale de St. Germain l'Auxerrois; Conseiller d'Etat ordinaire, l'un des Quarante de l'Academie Française, & Ancien Président des deux Académies Royales des Sciences & des Inscriptions.

Mr. Dagueffeau: HENRI FRANÇOIS DAGUESSEAU, Avocat Général au Parlement de Paris, & ensuite Procureur Général. §. Il a été fait Chancelier de France le 2. de Février 1717.

IMIT. Ibid. *Tout n'est pas Caumartin, Bignon, &c.*) TEOFILO FOLENGIO, dans son *Orlandino*, cap. 6. fol. 57.

*Non tutti Sannazzari & Avioſti,
 Non tutti ſon' Boiardi, & altri
 eletti.*

IMIT. VERSIO 8. *C'est elle entre eux qui fait le partage & le choix.*) Cicéron dans son admirable *Traité des Offices*, livre 2. ch. II. *Justitia tanta vis est, ut nec illi quidem, qui maleſcicio & scelere paſcuntur, poſſint ſine ulla particula juſtitie vivere. Nam qui eorum cuipiam, qui una latrocinantur, furatur aliquid, aut eripit; is ſibi ne in latrocinio quidem relinquit locum: ille autem, qui Archipirata dicitur, niſi æquabiliter prædam diſperſiat, aut occidetur à ſociis, aut relinquetur. Quin etiam leges latronum eſſe dicuntur, quibus pareant, quas obſervent, &c.*

Saint Jean Chryſoſtome, ſur le ch. 4. de l'Épître aux Ephéſiens: *Ἡὼς ἑν ἁλλήλοις &c. Latrones, ſi in dividendis rebus, præſcripta Juſtitie non ſervent, neque partitionem ex æquo faciant, videbis & ipſos inter ſe bellis ac præliis implicari.*

Mr. Paſcal, dans ſes *Penſées diverſes*, ch. 31. *C'est une plaifante „choſe à conſidérer, dit-il, de ce qu'il*

Mais allons voir le Vrai jusqu'en sa source même.
 110 Un Dévot aux yeux creux, & d'abstinence blême,
 S'il n'a point le cœur juste, est affreux devant Dieu.
 L'Evangile au Chrétien ne dit en aucun lieu,
 Sois dévot : Elle dit : | Sois doux, simple, équitable.
 Car d'un Dévot souvent au Chrétien véritable
 115 La distance est deux fois plus longue, à mon avis,
 Que du Pôle Antarctique au Détroit de Davis.
 Encor par ce Dévot ne croi pas que j'entende
 Tartuffe, ou Molinos, & sa mystique Bande.
 J'entens un faux Chrétien, mal instruit, mal guidé,
 120 Et qui de l'Evangile en vain persuadé,
 N'en a jamais conçu l'esprit ni la justice ;
 Un Chrétien qui s'en sert pour disculper le vice ;
 Qui toujours près des Grands, qu'il prend soin d'abuser,
 Sur leurs foibles honteux fait les autoriser ,
 125 Et croit pouvoir au Ciel, par ses folles maximes,
 Avec le Sacrement faire entrer tous les crimes.
 Des faux Dévots pour moi voilà le vrai Heros.

Mais

„qu'il y a des gens dans le monde,
 „qui aiant renoncé à toutes les Loix
 „de Dieu & de la Nature, s'en sont
 „fait eux-mêmes, auxquelles ils
 „obéissent exactement : comme par
 „exemple, les Voleurs, &c.

VERS 113. — Elle dit, &c.)
 L'Auteur fait ici le mot *Evangile*,
 du genre féminin, quoi que ce mot
 soit ordinairement de l'autre genre ;
 il lui auroit été facile de changer
 cet endroit en inettant : *Sois dévot :*
Il nous dit ; au lieu de *Elle dit.*

VERS 116. *Que du Pôle Antarc-*
tique au Détroit de Davis.) C'est-à-

dire, d'un Pôle à l'autre, ou d'une
 extrémité de la Terre à l'autre ; car
 le Detroit de Davis est presque sous
 le Pôle Arctique, près de la nou-
 velle Zemble, dans cette partie de
 la Groenlande qui fut découverte
 en 1585. par JEAN DAVIS, An-
 glois.

VERS 118. *Tartuffe, ou Molinos,*
& sa mystique Bande.) Les Hypo-
 crites, désignés par *Tartuffe* ; & les
 Quiéristes, désignés par *Michel Mo-*
linos leur Chef. Voiez la Remarque
 sur le vers 622. de la Satire X.

VERS

Mais, pour borner enfin tout ce vague propos,
 Concluons qu'ici-bas le seul Honneur solide,
 130 C'est de prendre toujours la Vérité pour guide;
 De regarder en tout la Raison & la Loi;
 D'être doux pour tout autre, & rigoureux pour soi:
 D'accomplir tout le bien, que le Ciel nous inspire,
 Et d'être juste enfin : Ce mot seul veut tout dire.
 135 Je doute, que le flot des vulgaires Humains
 A ce discours pourtant donne aisément les mains,
 Et pour t'en dire ici la raison historique,
 Souffre que je l'habille en Fable allégorique.

Sous le bon Roi Saturne, ami de la douceur,
 140 L'Honneur, cher VALINCOUR, & l'Equité, sa Sœur,
 De leurs sages conseils éclairant tout le Monde,
 Regnoient, chéris du Ciel, dans une paix profonde.
 Tout vivoit en commun sous ce Couple adoré.
 Aucun n'avoit d'enclos, ni de champ séparé.
 145 La Vertu n'étoit point sujette à l'Ostracisme,
 Ni ne s'appelloit point alors un Jansenisme.

N 3

L'Hon-

VERS 134. — Ce mot seul veut tout dire.) Dans l'édition en douze faite en 1701. il y a ici : *Ce seul mot veut tout dire.* C'est une faute.

VERS 145. *La Vertu n'étoit point sujette à l'Ostracisme.*) Loi chez les Athéniens, qui permettoit de bannir les Personnes dont la trop grande autorité étoit suspecte au Peuple, & faisoit craindre, qu'elle ne dégénérât en tyrannie. Ce bannissement n'étoit pas infamant, parce qu'il n'étoit pas ordonné pour la punition d'un crime. *L'Ostracisme du-*

roit ordinairement dix ans, & cependant le Banni jouissoit de ses biens.

IMIT. Ibid. *La Vertu n'étoit point sujette à l'Ostracisme.*) Sénèque, dans ses Controverses : *Sunt quædam tempora inimica virtutibus.*

VERS 146. *Ni ne s'appelloit point alors un Jansenisme.*) Les personnes peu instruites confondent ordinairement avec les véritables Jansénistes, ceux qui font profession d'une vertu austère, & d'une régularité au dessus du commun. On voit dans une

Ler-

L'Honneur beau par foi-même, & fans vains ornemens,
 N'étoit point aux yeux l'or ni les diamans,
 Et jamais ne sortant de ses devoirs austères,
 150 Maintenoit de sa Sœur les règles salutaires.
 Mais une fois au Ciel par les Dieux appelé,
 Il demeura long-tems au Séjour étoilé.

Un Fourbe cependant, assez haut de corsage,
 Et qui lui ressembloit de geste & de visage,
 155 Prend son tems, & par tout ce hardi Suborneur
 S'en va chez les Humains crier, qu'il est l'Honneur:
 Qu'il arrive du Ciel, & que voulant lui-même
 Seul porter désormais le faix du Diadème,
 De lui seul il prétend qu'on reçoive la loi.
 160 A ces discours trompeurs le Monde ajoute foi.
 L'innocente Equité honteusement bannie
 Trouve à peine un desert où fuir l'ignominie.
 Aussi-tôt sur un Trône éclatant de rubis,

L'In-

Lettre écrite au Roi par Mr. GONDRAU, Evêque de Vence, pendant les grands troubles du Jansénisme, que ce Prélat se plaignoit à Sa Majesté, des maux que le Jansénisme faisoit à l'Eglise, en ce que les Ecclésiastiques les plus savans & les plus vertueux étant exposés à être soupçonnés de Jansénisme, se trouvoient par là éloignés des Emplois où ils auroient fait beaucoup de fruit. Un Evêque reprenant un Abbé de condition de ce que sa conduite n'étoit pas assez réglée: *Que voulez-vous que l'on fasse*, répondit l'Abbé? *Si nous étions plus réglés, on nous prendroit pour des Jansénistes.*

§. Cette Remarque n'est qu'un tissu d'équivoques & de déguisemens. Mr. Despreaux censure ici les Jésuites, qui ont fait proscrire & exiler des personnages d'une grande Vertu, sous prétexte qu'ils étoient Jansénistes. Les Jansénistes se sont toujours distingués par l'austerité de leurs mœurs & par la régularité de leur conduite: de sorte que les Jésuites ne pouvant pas leur ôter ce mérite, ont tâché de rendre leur Vertu odieuse, en lui donnant le nom de *Jansénisme*, & traitant de *Jansénistes*, ceux qui n'étant pas dévoués à la Société se piquoient d'une morale rigide & sévère. DU MONTEIL,

VERS

- L'Imposteur monte orné de superbes habits.
 165 La Hauteur, le Dédain, l'Audace l'environnent,
 Et le Luxe & l'Orgueil de leurs mains le couronnent.
 Tout fier il montre alors un front plus sourcilleux,
 Et le Mien & le Tien, deux Freres pointilleux,
 Par son ordre amenant les Procès & la Guerre,
 170 En tous lieux de ce pas vont partager la Terre;
 En tous lieux, sous les noms de Bon Droit & de Tort,
 Vont chez elle établir le seul droit du plus Fort.
 Le nouveau Roi triomphe, & sur ce Droit inique
 Bâtit de vaines loix un Code fantastique:
 175 Avant tout aux Mortels prescrit de se vainger;
 L'un l'autre au moindre affront les force à s'égorger,
 Et dans leur ame en vain de remords combattue,
 Trace en lettres de sang ces deux mots, *Meurs*, ou *Tuë*.
 Alors, ce fut alors, sous ce vrai Jupiter,
 180 Qu'on vit naître ici-bas le noir Siècle de Fer.

N 4

Le

VERS 147. *L'Honneur beau par soi-même, &c.*) Les Romains représentoient l'Honneur sous la figure d'un jeune Homme qui portoit d'une main la *Haste* de la Divinité; & dans l'autre la *Corne* d'Abondance: Ce qui prouve qu'alors, comme aujourd'hui, l'on faisoit entrer l'Abondance dans l'idée de l'Honneur, & que les Richesses ont toujours attiré le respect. On voit des Médailles sur lesquelles l'Honneur est ainsi représenté.

VERS 178. — *Ces deux mots: Meurs, ou Tuë.*) Ils sont tirés de la Scène cinquième du premier Acte du *Cid*, où Don Diègue dit à Rodrigue, son fils, pour l'animer à la vengeance:

*Va contre un Avrogant éprouvez
ton courage.*

*Ce n'est que dans le sang qu'on lave
un tel outrage.*

Meurs, ou Tuë.

IMIT. VERS 180. *Qu'on vit naître
ici-bas le noir Siècle de Fer.*) Ovide,
Metamorph. Lib. I. v. 128.

*Protinus irrupit venæ peioris in
ævum*

*Omne nefas: fugère pudor, verum-
que, fidesque;*

In

Le Frere au même instant s'arma contre le Frere:
 Le Fils trempa ses mains dans le sang de son Pere:
 La foif de commander enfanta les Tyrans,
 Du Tanaïs au Nil porta les Conquerans:

185 L'Ambition passa pour la Vertu sublime:

Le Crime heureux fut juste, & cessa d'être Crime.

On ne vit plus que haine & que division,

Qu'envie, effroi, tumulte, horreur, confusion.

Le véritable Honneur sur la voute céleste

190 Est enfin averti de ce trouble funeste.

Il part sans différer, & descendu des Cieux

Va par tout se montrer dans les terrestres lieux:

Mais il n'y fait plus voir qu'un visage incommode.

On

*In quorum subière locum frandes-
que, dolique,*

*Insidiæque, & vis, & amor scele-
ratus habendi. &c.*

— *Fratrum quoque gratia rara
est. . . .*

*Filius ante diem patrios inquirat in
annos.*

*Mais, mon Dieu, que ce Traître
est d'une étrange sorte!*

*Tandis qu'à le blâmer la Raison
me transporte,*

*Que de lui je médis, il me flatte, &
me dit,*

*Que je veux par ces vers acquérir
son crédit.*

VERS 184. Du Tanaïs au Nil porta les Conquerans.) Justin rapporte, que les premiers Conquerans sortirent de la Scythie, arrosée par le Tanaïs, & chassèrent Véxoris, ou Sésostris, Roi d'Egypte, qui les vouloit soumettre à sa domination. *Justin, L. 2. c. 3.* Cambyse, fils de Cyrus, avoit déjà conquis l'Egypte. *Id. L. I. c. 9.*

IMIT. Vers 204. Et peut-être est-ce lui qui m'a dicté ces vers.) Regnier a fait une Satire contre l'Honneur: c'est la Satire VI. où il dit à la fin:

C'est tout ce que Mr. Despreaux a imité de cette Satire de Regnier.

Mr. Pascal a dit aussi dans ses *Pensées*, ch. 24. *Ceux qui écrivent contre la gloire, veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit; & ceux qui le lisent, veulent avoir la gloire de l'avoir lu: & moi qui écris ceci, j'ai peut-être cette envie, & peut-être que ceux qui le liront, l'auront aussi.*

Cicéron le premier s'est moqué de ceux qui mettoient leurs noms à des

On n'y peut plus souffrir ses Vertus hors de mode,
 195 Et lui-même traité de Fourbe & d'Imposteur
 Est contraint de ramper aux piés du Séducteur.
 Enfin las d'effluër outrage sur outrage,
 Il livre les Humains à leur triste esclavage,
 S'en va trouver sa Sœur, & dès ce même jour
 200 Avec elle s'envole au céleste Séjour.
 Depuis, toujours ici, riche de leur ruïne,
 Sur les tristes Mortels le faux Honneur domine,
 Gouverne tout, fait tout dans ce bas Univers,
 Et peut-être est-ce lui qui m'a dicté ces vers.
 205 Mais en fût-il l'Auteur, je conclus de sa Fable,
 Que ce n'est qu'en Dieu seul qu'est l'Honneur véritable.

des Traités, où ils condamnoient
 le désir des louanges : *Ipsi illi Phi-*
losophi, etiam in illis libellis, quos de
contemnendâ gloriâ scribunt, nomen
suum inscribunt, in eo ipso in quo

prædicationem, nobilitatemque dispi-
ciunt, prædicari de se, ac nominari
volunt. Cic. pro Archia Poëta. Vo-
iez les Tusculanes, L. 1. & Valère
Maxime L. 8. c. 14. n. 3.



DISCOURS DE L'AUTEUR,

Pour servir d'Apologie à la Satire suivante.

*Q*uelque heureux succès qu'aient eu mes Ouvrages, j'avois résolu ¹ depuis leur dernière Edition de ne plus rien donner au Public ; & quoi qu'à mes heures perduës, ² il y a environ cinqans, j'eusse encore fait contre l'Equivoque une Satire que tous ceux, à qui je l'ai communiquée, ne jugeoient pas inférieure à mes autres Ecrits, bien loin de la publier, je la tenois soigneusement cachée, & je ne croiois pas que, moi vivant, elle dût jamais voir le jour. Ainsi donc aussi soigneux d'ormais de me faire oublier, que j'avois été autrefois curieux de faire parler de moi, je jouissois, à mes infirmités près, d'une assez grande tranquillité, lorsque tout d'un coup j'ai appris qu'on débitoit dans le monde sous mon nom quantité de méchans Ecrits, ³ & entr'autres une Pièce en vers contre les Jésuites, également odieuse & insipide, où l'on me faisoit en mon propre nom dire à toute leur Société les injures les plus atroces & les plus grossières.

Fa-

¹ Depuis leur dernière édit.) En 1701.

² Il y a environ cinq ans.) Ce Discours fut composé en 1710.

³ Et entr'autres une Pièce en vers.) L'Ouvrage dont il s'agit ici, étoit une Epître d'environ soixante vers. Mr. Despreaux fut très-mortifié

d'apprendre, qu'on l'en croïoit l'Auteur. Voici dans quels termes il en marqua sa pensée à un Jésuite du Collège de Louis le Grand. *Je déclare, qu'il ne s'est jamais rien fait de plus mauvais, ni de plus sottement injurieux que cette grossière bontade de quel-*

J'avoüe que cela m'a donné un très-grand chagrin. Car bien que tous les gens sensés aient connu sans peine, que la Pièce n'étoit point de moi, & qu'il n'y ait eu que de très-petits esprits qui aient présumé, que j'en pouvois être l'Auteur, la vérité est pourtant que je n'ai pas regardé comme un médiocre affront, de me voir soupçonné, même par des ridicules, d'avoir fait un Ouvrage si ridicule.

J'ai donc cherché les moïens les plus propres pour me laver de cette infamie: & tout bien considéré, je n'ai point trouvé de meilleur expédient, que de faire imprimer ma Satire contre l'EQUIVOQUE; parce qu'en la lisant, les moins éclairés même de ces petits esprits ouvreroient peut-être les yeux, & verroient manifestement le peu de raport qu'il y a de mon stile, même en l'âge où je suis, au stile bas & rampant de l'Auteur de ce pitoïable Ecrit. Ajoûtez à cela, que je pouvois mettre à la tête de ma Satire, en la donnant au Public, un Avertissement en manière de Préface, où je me justifierois pleinement, & tirerois tout le monde d'erreur. C'est ce que je fais aujourd'hui, & j'espère, que le peu que je viens de dire, produira l'effet que je me suis proposé. Il ne me reste donc plus maintenant qu'à parler de la Satire pour laquelle est fait ce Discours.

Je

quelque Cniste de Collège de l'Université; & que si je l'avois faite, je me mettrois moi-même bien au dessous des Coras, des Pelletiers, & des Cotins. Il ajoûtoit dans une autre Lettre au même: Je ne perdrai jamais la mémoire du service considérable que vous

m'avez rendu en contribuant si bien à détromper les hommes de l'horrible affront que l'on me vouloit faire, en m'attribuant le plus plat, & le plus monstrueux libelle qui ait jamais été fait. Ces Lettres sont entre les mains de l'Auteur de ces Remarques.

Je l'ai composée par le caprice du monde le plus bisarre, & par une espèce de dépit & de colère poétique, s'il faut ainsi dire, qui me saisit à l'occasion de ce que je vais raconter. Je me promenois dans mon jardin à Auteuil, & révois en marchant à un Poème que je voulois faire contre les mauvais Critiques de notre siècle. J'en avois même déjà composé quelques vers, dont j'étois assez content. Mais voulant continuer je m'aperçus, qu'il y avoit dans ces vers une équivoque de langue; & m'étant sur le champ mis en devoir de la corriger, je n'en pus jamais venir à bout. Cela m'irrita de telle manière, qu'au lieu de m'apliquer davantage à réformer cette équivoque, & de poursuivre mon Poème contre les faux Critiques, la folle pensée me vint de faire contre l'Equivoque même, une Satire, qui pût me venger de tous les chagrins qu'elle m'a causés depuis que je me mêle d'écrire. Je vis bien, que je ne rencontrerois pas de médiocres difficultés à mettre en vers un sujet si sec. Et même il s'en présenta d'abord une qui m'arrêta tout court. Ce fut de savoir duquel des deux genres, masculin ou féminin, je ferois le mot d'Equivoque, beaucoup d'habiles Ecrivains, ainsi que le remarque Vaugelas, le faisant masculin. Je me déterminai pourtant assez vite au féminin, comme au plus usité des deux. Et bien loin que cela empêchât l'exécution de mon projet, je crus, que ce ne seroit pas une méchante plaisanterie de commencer ma Satire par cette difficulté même. C'est ainsi que je m'engageai dans la composition

de cet

de cet Ouvrage. Je croiois d'abord faire tout au plus cinquante ou soixante vers; mais ensuite les pensées me venant en foule, & les choses que j'avois à reprocher à l'Equivoque, se multipliant à mes yeux, j'ai poussé ces vers jusqu'à près de trois cens cinquants.

C'est au Public maintenant à voir si j'ai bien ou mal réüssi. Je n'emploierai point ici, non plus que dans les Préfaces de mes autres Ecrits, mon adresse & ma rhétorique à le prévenir en ma faveur. Tout ce que je lui puis dire, c'est que j'ai travaillé cette Pièce avec le même soin que toutes mes autres Poësies. Une chose pourtant dont il est bon que les Jesuïtes soient avertis, c'est qu'en attaquant l'Equivoque, je n'ai pas pris ce mot dans toute l'étroite rigueur de sa signification grammaticale; le mot d'Equivoque en ce sens-là, ne voulant dire qu'une ambiguïté de paroles, mais que je l'ai pris, comme le prend ordinairement le commun des hommes, pour toutes sortes d'ambiguités de sens, de pensées, d'expressions, & enfin pour tous ces abus & toutes ces méprises de l'esprit humain, qui font qu'il prend souvent une chose pour une autre. Et c'est dans ce sens que j'ai dit, que l'Idolatrie avoit pris naissance de l'Equivoque; les hommes, à mon avis, ne pouvant pas s'équivoquer plus lourdement, que de prendre des pierres, de l'or & du cuivre, pour Dieu. J'ajouterai à cela, que la Providence divine, ainsi que je l'établis clairement dans ma Satire, n'ayant permis chez eux cet horrible aveuglement, qu'en punition de ce que leur premier

Pere

Pere avoit prêté l'oreille aux promesses du Démon, j'ai pu conclurre infailliblement, que l'Idolatrie est un fruit, ou pour mieux dire, un véritable enfant de l'Equivoque. Je ne voi donc pas qu'on me puisse faire sur cela aucune bonne critique; sur tout ma Satire étant un pur jeu d'esprit, où il seroit ridicule d'exiger une précision géométrique de pensées & de paroles.

Mais il y a une autre objection plus importante & plus considérable, qu'on me fera peut-être au sujet des Propositions de Morale relâchée, que j'attaque dans la dernière partie de mon Ouvrage. Car ces Propositions aiant été, à ce qu'on prétend, avancées par quantité de Théologiens, même célèbres, la moquerie que j'en fais, peut, dira-t-on, diffamer en quelque sorte ces Théologiens, & causer ainsi une espèce de scandale dans l'Eglise. A cela je répons premièrement, Qu'il n'y a aucune des Propositions que j'attaque, qui n'ait été plus d'une fois condamnée par toute l'Eglise, & tout récemment encore par deux des plus grands Papes qui aient depuis long-tems rempli le S. Siège. Je dis en second lieu, qu'à l'exemple de ces célèbres Vicaires de JESUS CHRIST, je n'ai point nommé les Auteurs de ces Propositions, ni aucun de ces Théologiens dont on dit que je puis causer la diffamation, & contre lesquels même j'avoué que je ne puis rien décider, puisque je n'ai point lû, ni ne suis d'humeur à lire leurs Ecrits: ce qui seroit pourtant absolument nécessaire pour prononcer sur les accusations que l'on forme contr'eux, leurs accusateurs

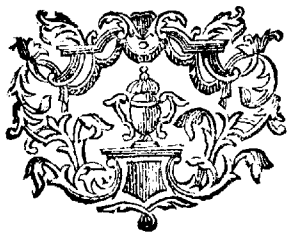
pou-

pouvant les avoir mal entendus, & s'être trompés dans l'intelligence des passages où ils prétendent que sont ces erreurs dont ils les accusent. Je soutiens en troisieme lieu, qu'il est contre le droite Raison de penser que je puisse exciter quelque scandale dans l'Eglise, en traitant de ridicules des Propositions rejetées de toute l'Eglise, & plus dignes encore, par leur absurdité, d'être sifflées de tous les fidèles, que refutées sérieusement. C'est ce que je me croi obligé de dire pour me justifier. Que si après cela il se trouve encore quelques Théologiens qui se figurent, qu'en décrivant ces Propositions, j'ai eu en vûe de les décrir eux-mêmes, je déclare que cette fausse idée, qu'ils ont de moi, ne sauroit venir que des mauvais artifices de l'Equivoque, qui, pour se vanger des injures que je lui dis dans ma Pièce, s'éforce d'intéresser dans sa cause ces Théologiens, en me faisant penser ce que je n'ai pas pensé, & dire ce que je n'ai point dit.

Voilà, ce me semble, bien des paroles, & peut-être trop de paroles employées pour justifier un aussi peu considérable Ouvrage qu'est la Satire qu'on va voir. Avant néanmoins que de finir je ne crois pas me pouvoir dispenser d'apprendre aux Lecteurs, qu'en attaquant, comme je fais dans ma Satire, ces erreurs, je ne me suis point fié à mes seules lumières; mais qu'ainsi que je l'ai pratiqué, il y a environ dix ans, à l'égard de mon Epître De l'Amour de Dieu, j'ai non seulement consulté sur mon Ouvrage tout ce que je connois de plus habiles Docteurs,

mais

mais que je l'ai donné à examiner au Prêlat de l'Eglise, qui, par l'étendue de ses connoissances & par l'Eminence de sa dignité, est le plus capable & le plus en droit de me prescrire ce que je dois penser sur ces matières. Je veux dire à M. le Cardinal de NOAILLES, mon Archevêque. J'ajouterai, que ce pieux & savant Cardinal a eu trois semaines ma Satire entre les mains & qu'à mes instantes prières, après l'avoir lûe & relûe plus d'une fois, il me l'a enfin renduë, en me comblant d'éloges, & m'a assuré, qu'il n'y avoit trouvé à redire qu'un seul mot, que j'ai corrigé sur le champ, & sur lequel je lui ai donné une entière satisfaction. Je me flate donc, qu'avec une approbation si authentique, si sûre, & si glorieuse, je puis marcher la tête levée, & dire hardiment des Critiques qu'on pourra faire deormais contre la doctrine de mon Ouvrage, que ce ne sauroient être que de vaines subtilités d'un tas de misérables Sophistes formés dans l'Ecole du Mensonge, & aussi afidés amis de l'Equivoque, qu'opiniâtres ennemis de Dieu, du Bon Sens & de la Vérité.



S A T I R E XII.

S U R

L'EQUIVOQUE.

Du langage François bizarre Hermaphrodite,
De quel genre te faire, EQUIVOQUE maudite,
Ou maudit? car sans peine aux Rimeurs hazardoux
L'usage encor, je croi, laisse le choix des deux.

Tu

Cette Satire a été composée en l'Année 1705. l'Auteur étant âgé de 69. ans. Il emploïa onze mois à la faire, & trois ans à la corriger. Pendant ce long intervalle les amis l'engageoient souvent à en réciter des lambeaux; & sur les rapports peu fidèles qu'ils en faisoient dans le monde, on s'imagina, que sa principale vûë étoit d'offenser les Jésuites par cet Ouvrage. Mais outre qu'attaquer les Jésuites, & attaquer l'Equivoque, sont deux choses très-différentes, la fautive opinion de l'Equivoque n'étant pas enseignée par tous les Jésuites, & se trouvant en beaucoup d'Auteurs qui ne sont pas Jésuites; on peut dire en quelque façon que cette Satire n'attaque pas même les Casuistes en général.

L'Equivoque se prend ici par Mr. Despreaux, pour tous les abus & toutes les meprises de l'Esprit humain, qui nous font prendre souvent une chose pour une autre. C'est ainsi qu'il s'exprime dans le Discours précédent. Au lieu que les Casuistes, suivant le P. Daniel, ap-

pellent EQUIVOQUE, toute proposition qui a plusieurs sens, & que l'on fait en prévoyant que la personne qui nous écoute, la prendra dans un sens différent de celui que nous y donnons dans notre esprit.

Cette Satire ne regarde donc nullement l'Equivoque, dont il s'agit dans les Ecoles. Mr. Despreaux dit lui-même, que c'est un pur jeu d'Esprit. Ainsi ce seroit une erreur de croire, qu'il ait prétendu dogmatifer, soit dans cet Ouvrage, soit dans son Epître de l'Amour de Dieu; Il n'épousoit sérieusement nul parti, à l'égard des matières qui ne sont point encore décidées. On en peut juger par cet endroit d'une Lettre qu'il m'écrivit le 7. de Décembre 1703. & où il s'agit de la plus grande contestation des Théologiens de ce Siècle. „Pour ce qui „regarde le démêlé sur la Grace, „c'est surquoi je n'ai point pris „parti, étant tantôt d'un senti- „ment, & tantôt d'un autre: de „sorte que m'étant quelquefois cou- „ché Janséniste tirant au Calviniste, „je suis tout étonné que je me ré- „veille Moliniste approchant du Pé-

- 5 Tu ne me répons rien? Sors d'ici, Fourbe infigne,
 Mâle auffi dangereux que femelle maligne,
 Qui crois rendre innocens les discours imposteurs;
 Tourment des Ecrivains, juſte effroi des Lecteurs,
 Par qui de mots confus ſans ceſſe embarraſſée
- 10 Ma plume, en écrivant, cherche en vain ma penſée.
 Laiſſe-moi, va charmer de tes vains agrémens,
 Les yeux faux & gâtés de tes louches amans;
 Et ne viens point ici de ton ombre groſſière
 Envelopper mon ſtile ami de la lumière.
- 15 Tu fais bien que jamais chez toi, dans mes diſcours,
 Je n'ai d'un faux brillant emprunté le ſecours.
 Fui donc. Mais non, demeure; un Démon qui m'inspire
 Veut qu'encore une utile & dernière Satire,
 De ce pas en mon Livre, exprimant tes noirceurs,
 20 Se vienne, en nombre pair, joindre à ſes Onze Sœurs,

Et

„lagien. Ainſi, ſans condamner ni
 „les uns ni les autres, je m'écrie avec
 „St. Paul: *ô Altitudo Sapientiæ!* Mais
 „après avoir quelquefois en moi-mê-
 „me traduit ces paroles par: *O que*
 „*Dieu eſt ſage!* j'ajoute auffi en
 „même tems: *O que les hommes*
 „*ſont fous!* Je m'imagine que vous
 „entendez bien pourquoi cette der-
 „nière exclamation, & que vous
 „n'y comprenez pas un petit nombre
 „des volumes.

§. Quoi qu'en diſe le Commen-
 tateur, on ne ſauroit douter, que la
 principale vûe de Mr. Despreaux
 n'ait été d'*offenſer les Jéſuites par*
cet Ouvrage, c'eſt-à-dire, de fati-
 riſer leur Morale, & d'*attaquer leurs*
Caiſiſtes en général. La preuve en

eſt claire. Mr. Despreaux n'a fait
 que répéter dans cette *Satire* les ac-
 cuſations que Mr. Paſcal a faites
 contre les Jéſuites *en général* dans
 ſes *Lettres Provinciales*; comme on
 le fera voir dans les Remarques ſur
 le vers 265. & ſur les ſuivans. Mais
 il faut remarquer que dans les Notes
 ſur cette *Satire* & par tout ailleurs
 où les Jéſuites ſont attaqués, le
 Commentateur emploie tout l'arti-
 fice dont il eſt capable, pour faire
 accroître que Mr. Despreaux n'avoit
 point en vûe ces Peres. Ce procé-
 dé ne convient guere à un homme
 qui ſe fait honneur d'avoir eu ce
 grand Poète pour Ami particulier.
 Les Jéſuites ont été plus ſincères:
 ils ont reconnu qu'ils étoient veri-
 tablement l'objet de cette *Satire*.
 Tout

Et je fens que ta vûë échauffe mon audace.

Viens, aproche: Voyons, malgré l'âge & fa glace,

Si ma Muse aujourd'hui fortant de fa langueur,

Pourra trouver encore un reste de vigueur.

25 Mais où tend, dira-t-on, ce projet fantastique?

Ne vaudroit-il pas mieux dans mes vers, moins caustique,

Répandre de tes jeux le sel divertissant,

Que d'aller contre toi sur ce ton menaçant

Pouffer jusqu'à l'excès ma critique boutade?

30 Je ferois mieux, j'entens, d'imiter Benferade.

C'est par lui qu'autrefois, mise en ton plus beau jour,

Tu fus, trompant les yeux du Peuple & de la Cour,

Leur faire, à la faveur de tes bluettes folles,

Goûter comme bons mots tes quolibets frivoles.

35 Mais ce n'est plus le tems. Le Public détrompé,

D'un pareil enjoûment ne se sent plus frappé.

O 2

Tes

Tout le monde fait, que Mr. Despreaux aiant commencé de faire imprimer, en 1710, une Edition de ses Oeuvres où cette Pièce sur l'Équivoque devoit entrer, ils obtinrent un Ordre du Roi pour empêcher qu'elle n'y parût; & cela fit que Mr. Despreaux ne voulut point que l'on continuât cette nouvelle Edition. Par la même raison, on n'a pas permis que cette Pièce fût insérée dans l'Édition posthume de 1713.

D U M O N T E I L.

VERS 20. *Se vienne, en nombre pair, joindre à ses Onze Sœurs.*) Cette expression est heureuse, pour marquer le nombre de douze. La plupart des Amis de l'Auteur lui avoient demandé une douzième Sa-

tire, pour figurer avec ses douze Épîtres. En récitant ce vers, il mettoit l'aspiration au mot, *onze*, ne l'unissant pas avec l'*s* qui est à la fin du mot précédent.

VERS 27. *Répandre de tes jeux le sel divertissant.*) Il disoit tantôt *le sel divertissant*, & tantôt *le sel véjouissant*: Il auroit même préféré ce dernier, s'il ne l'avoit pas employé dans l'Épître X. à ses Vers.

VERS 30. *Je ferois mieux. . . d'imiter Benferade.*) Furetière dans son second Factum contre l'Académie Française dit, que „BENSE-„RADE s'étoit érigé en Galand dans „la vieille Cour, par des Chanfon-„net

Tes bons mots, autrefois délicés des ruelles,
 Approuvés chez les Grands, applaudis chez les Belles,
 Hors de mode aujourd' hui chez nos plus froids badins,
 40 Sont des collets-montés & des vertugadins.
 Le Lecteur ne fait plus admirer dans Voiture
 De ton froid jeu de mots l'insipide figure.
 C'est à regret qu'on voit cet Auteur si charmant,
 Et pour mille beaux traits vanté si justement,
 45 Chez toi toujours cherchant quelque finesse aiguë,
 Présenter au Lecteur sa pensée ambiguë,
 Et souvent du faux sens d'un proverbe affecté,
 Faire de son discours la piquante beauté.

Mais laissons-là le tort qu'à ces brillans Ouvrages
 50 Fit le plat agrément de tes vains badinages.
 Parlons des maux sans fin que ton sens de travers,
 Source de toute erreur, fema dans l'Univers:
 Et pour les contempler jusques dans leur naissance,
 Dès le tems nouveau-né, quand la Toute-Puissance
 55 D'un mot forma le Ciel, l'Air, la Terre & les Flots,
 N'est-ce pas toi, voyant le Monde à peine éclos,
 Qui, par l'éclat trompeur d'une funeste pomme,
 Et tes mots ambigus, fis croire au premier homme,
 Qu'il alloit, en goûtant de ce morceau fatal,

Com-

„nettes, & des vers de Ballet, qui
 „lui avoient acquis quelque répu-
 „tation pendant le règne du mau-
 „vais Goût, des *Equivoques* & des
 „*Pointes* qui subsiste encor chez lui.“
 Furciere répète encor la même rail-
 lerie dans son troisième Façtum.

VERS 40. *Sont des Collets-montés, & des Vertugadins.*) Les *Collets-montés* & les *Vertugadins* étoient anciennement des pièces de l'habillement des femmes.

CHANG. Vers 49. *Mais laissons-là le tort, &c.*) Première manière:
 Mais

- 60 Comblé de tout favior, à Dieu se rendre égal?
 Il en fit sur le champ la folle experience.
 Mais tout ce qu'il aquit de nouvelle science,
 Fut que triste & honteux de voir sa nudité,
 Il fut qu'il n'étoit plus, grace à sa vanité,
- 65 Q'un chétif animal pétri d'un peu de terre,
 A qui la faim, la soif, par-tout faisoient la guerre,
 Et qui courant toujourns de malheur en malheur,
 A la mort arrivoit enfin par la douleur.
 Oui, de tes noirs complots & de ta triste rage
- 70 Le Genre humain perdu fut le premier ouvrage.
 Et bien que l'Homme alors parût si rabaislé,
 Par toi contre le Ciel un Orgueil infensé,
 Armant de ses neveux la gigantesque engeance,
 Dieu réfolut enfin, terrible en sa vengeance,
- 75 D'abîmer fous les eaux tous ces audacieux.
 Mais avant qu'il lâchât les éclufes des Cieux,
 Par un fils de Noé fatalement fauvée,
 Tu fus, comme ferpent, dans l'Arche confervée,
 Et d'abord pourfuivant tes projets suspendus
- 80 Chez les Mortels restans, encor tout éperdus,
 De nouveau tu femas tes captieux menfonges,
 Et remplis leurs esprits de fables & de fonges.

O 3

Tes

*Mais laiffons-là le mal qu'à de tels
 discours jointe,*

*Tu fis en mille endroits fous le beau
 nom de Pointe.*

VERS 64. — Grace à sa Vanité.) L'Auteur convenoit qu'il

avoit été un mois à trouver ce demi-vers. §. Remarquez certe cacophonie, *Gra-ça-fa-va. DU MONTEIL.*

VERS 80. *Chez les Mortels restans, encor tout éperdus.*) Au lieu de *Mortels*, il y avoit *Hommes*. Après *restans*,

Tes voiles offusquant leurs yeux de toutes parts,
Dieu disparut lui-même à leurs troubles regards.

85 Alors tout ne fut plus que stupide ignorance,
Qu'impïeté sans borne en son extravagance.

Puis de cent dogmes faux la Superstition,
Répandant l'idolâtre & folle illusion,

Sur la terre, en tout lieu disposée à les suivre,

90 L'Art se tailla des Dieux d'or, d'argent & de cuivre,

Et l'Artisan lui-même humblement prosterné

Aux pieds du vain métal par sa main façonné,

Lui demanda les biens, la santé, la sagesse:

Le Monde fut rempli de Dieux de toute espèce.

95 On vit le Peuple fou, qui du Nil boit les eaux,

Adorer les Serpens, les Poissons, les Oiseaux,

Aux Chiens, aux Chats, aux Boucs, offrir des sacrifices,

Conjurer l'Ail, l'Oignon, d'être à ses vœux propices,

Et croire follement maîtres de ses destins

100 Ces dieux nés du fumier porté dans ses jardins.

Bien-tôt te signalant par mille faux miracles,

Ce fut toi qui par tout fis parler les Oracles.

C'est par ton double sens, dans leurs discours jetté,

Qu' ils

restans, qui fait la Césure, l'Auteur, en récitant ce vers, faisoit un long repos, pour bien faire sentir que *restans* ne doit pas se joindre avec ce qui suit: *encor tout éperdus*.

VERS 85. *Alors tout ne fut plus.*) C'est ainsi qu'il faut lire, & non pas, *Ce ne fut plus*, comme on l'a mis dans toutes les copies tant imprimées que manuscrites.

VERS 89. *Sur la terre, en tout lieu.*) Il faut ainsi, & non pas, *en tous lieux*.

VERS 97. *Aux Chiens, aux Chats, aux Boucs.*) Dans la plupart des Copies on lit: *aux Chiens, aux Chats, aux Rats*. C'est une faute grossière, qui doit être si peu sur le compte de l'Auteur, que toutes les fois qu'il ré-

ré-

Qu'ils furent en mentant dire la vérité.

105 Et sans crainte rendant leurs réponses Normandes
Des Peuples & des Rois engloutir les offrandes.

Ainsi loin du vrai jour, par toi toujours conduit,
L'Homme ne fortit plus de son épaisse nuit.

Pour mieux tromper ses yeux, ton adroit artifice
110 Fit à chaque Vertu prendre le nom d'un Vice :
Et par toi de splendeur faussement revêtu
Chaque Vice emprunta le nom d'une Vertu.
Par toi l'Humilité devint une bassesse ;
La Candeur se nomma Grossièreté, Rudeffo.

115 Au contraire, l'aveugle & folle Ambition
S'appella des grands cœurs la belle passion :
Du nom de Fierté noble on orna l'Impudence,
Et la Fourbe passa pour exquisite Prudence :
L'Audace brilla seule aux yeux de l'Univers ;
120 Et pour vraiment heros, chez les hommes pervers,
On ne reconnut plus qu'Usurpateurs iniques,
Que tyranniques Rois censés grands Politiques,
Qu'infames scélérats à la gloire aspirans,
Et voleurs revêtus du nom de Conquerans.

O 4

Mais

récitoit cette Satire, il appuioit extrêmement sur le mot de *Boucs*, pour en faire sentir la force & l'énergie. Dans la Satire VIII. il a encore décrit l'idolatrie grossière des Egyptiens. Il disoit à ce propos : *J'ai dit deux fois la même chose & ne me suis point copié.*

VERS 105. — *Leurs réponses Normandes.*) Les Normans sont

accusés de peu de sincérité ; &, *Répondre en Normand*, est une expression qui est devenue proverbiale, pour dire, que l'on répond d'une manière équivoque. *Parler en Normand.* Voici le vers 120. de l'Épître IX.

VERS 110. *Fit à chaque Vertu prendre le nom d'un Vice.*) G O M -

B A U T

- 125 Mais à quoi s'attacha ta favante malice?
 Ce fut sur-tout à faire ignorer la Justice.
 Dans les plus claires Loix ton ambiguïté
 Répandant son adroite & fine obscurité,
 Aux yeux embarrassés des Juges les plus sages,
 130 Tout sens devint douteux, tout mot eut deux visages;
 Plus on crut pénétrer, moins on fut éclairci;
 Le texte fut souvent par la glose obscurci:
 Et pour comble de maux, à tes raisons frivoles
 L'Eloquence prêtant l'ornement des paroles,
 135 Tous les jours accablé sous leur commun effort,
 Le Vrai passa pour faux, & le bon Droit eut tort.
 Voilà comment déchu de sa grandeur première,
 Concluons, l'Homme enfin perdit toute lumière,
 Et par tes yeux trompeurs se figurant tout voir,
 140 Ne vit, ne fut plus rien, ne put plus rien favoir.

De

BAUT avoit dit, en parlant de la Cour; L. I. Epigr. 53.

*Les Vertus passent pour des Vices,
 Et les Vices pour des Vertus.*

VERS 135. *Tous les jours accablé.*) Il avoit mis: *Chaque jour accablés*; & ce dernier mot se rapportoit au *Vrai* & au *bon Droit*, qui sont dans le vers suivant.

VERS 141. *De la Raison pourtant.*) Dans la première composition l'Auteur avoit mis: *De l'Équité pourtant*. Mais il changea ce mot; parce qu'il s'agit ici de la Raison, & non pas de l'Équité.

VERS 148. *Qu'un Mortel par lui-même au seul mal entraîné.*) Au lieu

de ce vers l'Auteur avoit mis celui-ci; *Qu'un Mortel, comme un autre, au mal déterminé.* Et c'est ce vers que Mr. le Cardinal de NOAILLES lui fit changer. § Ce changement est fondé sur l'hypothèse, que sans une Grace particulière & efficace par elle même l'Homme ne peut pas ne point pécher. DU MONTAIGLE.

VERS 150. *Très-équivoque ami du jeune Alcibiade.*) Il est clair que Mr. Despreaux se borne ici au simple soupçon; & il faut convenir, que la vertu de Socrate n'a pas été à couvert de la calomnie. Les mœurs des Grecs étoient si corrompues en ce tems-là, qu'ils ne purent voir l'amitié de Socrate pour Alcibiade, sans

De la Raïson pourtant, par le vrai Dieu guidée,
Il resta quelque trace encor dans la Judée.

Chez les hommes ailleurs sous ton joug gémissans,
Vainement on chercha la Vertu, le droit sens:

145 Car qu'est-ce loin de Dieu que l'humaine Sagesse?
Et Socrate, l'honneur de la profane Grèce,
Qu'étoit-il en effet, de près examiné,
Qu'un Mortel, par lui-même au seul mal entraîné;
Et malgré la vertu dont il faisoit parade,

150 Très-équivoque ami du jeune Alcibiade?
Oui, j'ose hardiment l'affirmer contre toi,
Dans le Monde idolâtre, asservi sous ta Loi,
Par l'humaine Raïson de clarté dépourvûë,
L'humble & vraie Equité fut à peine entrevûë;

155 Et par un Sage altier, au seul faste attaché,
Le Bien même accompli souvent fut un péché.

O 5

Pour

sans y attacher un soupçon de Crime. Mais Platon, son disciple, le justifie pleinement dans quelques-uns de ses Dialogues, sur tout dans celui qui est intitulé *le Banquet*, où Alcibiade lui-même prend les Dieux à témoin que l'amour de Socrate pour lui n'avoit jamais rien eu de criminel.

§. Puis que Platon a justifié pleinement Socrate, il s'ensuit, que M. Despreaux a rendu très-injustement sa vertu suspecte & douteuse: & c'est ce que son Commentateur devoit remarquer. DU MONTEIL.

VERS 155. Et par un Sage altier, au seul faste attaché, &c.) Ce vers & le suivant,

Le Bien même accompli souvent fut un péché;

avoient été faits de deux autres manières, dont la première étoit:

Et faite avec un cœur au seul faste attaché,

La bonne action même au fond fut un péché.

La seconde manière:

Et fait avec un cœur au seul faste attaché,

Le Bien même, le Bien au fond fut un péché.

VERS

Pour tirer l'Homme enfin de ce desordre extrême,
 Il falut qu'ici-bas Dieu, fait homme lui-même,
 Vînt du sein lumineux de l'éternel séjour,
 160 De tes dogmes trompeurs dissiper le faux jour.
 A l'aspect de ce Dieu les Démons disparurent,
 Dans Delphe, dans Delos, les Oracles se turent:
 Tout marqua, tout sentit sa venuë en ces lieux,
 L'estropié marcha, l'aveugle ouvrit les yeux.
 165 Mais bien-tôt contre lui ton audace rebelle,
 Chez la Nation même à son culte fidèle,
 De tous côtés arma tes nombreux sectateurs,
 Prêtres, Pharisiens, Rois, Pontifes, Docteurs,
 C'est par eux que l'on vit la Vérité suprême
 170 De mensonge & d'erreur accusée elle-même;
 Au Tribunal humain le Dieu du Ciel traîné,
 Et l'Auteur de la Vie à mourir condamné.
 Ta fureur toutefois à ce coup fut deçue,

Et

VERS 158. *Il falut qu'ici-bas Dieu, fait homme lui-même.*) Le Dessein de l'Auteur est de faire voir, qu'il n'y a de véritable vertu que dans la véritable Religion. Et la principale preuve qu'il en donne, est l'exemple de Socrate, le plus sage des Humains, suivant le témoignage de l'Oracle. Car Socrate n'a pas laissé d'être soupçonné de crime, & ce soupçon a terni l'éclat de sa vertu. Mr. Despreaux disoit à ce propos, qu'il ne pouvoit trouver dans le Paganisme de plus grande Victime à immoler à JESUS-CHRIST, que Socrate.

§. On prétend ici, que le soupçon qu'on a eu, que Socrate étoit crimi-

nel a terni l'éclat de sa vertu: cette prétension est injuste. La vertu d'une personne ne dépend point des faux jugemens qu'on en fait, mais de ce qu'elle est véritablement en elle-même. Les soupçons & les calomnies des Juifs contre la Vierge Marie & contre JESUS-CHRIST même, ne diminuent rien de leur sainteté ni de l'éclat de leur vertu. DU MONTEIL.

VERS 164. *L'estropié marcha.*) Le mot d'estropié, est un terme générique qui convient également à ceux qui n'ont pas l'usage de leurs bras, ou de leurs mains, & à ceux qui sont perclus des jambes. On

en

Et pour toi ton audace eut une triste issue.

175 Dans la nuit du tombeau ce Dieu précipité
Se releva soudain tout brillant de clarté.

Et par tout sa doctrine en peu de tems portée
Fut du Gange & du Nil & du Tage écoutée,
Des superbes Autels, à leur gloire dressés,

180 Tes ridicules Dieux tombèrent renversés.

On vit en mille endroits leurs honteuses statues
Pour le plus bas usage utilement fonduës,
Et gémir vainement, Mars, Jupiter, Venus,
Urnes, Vases, Trépiés, vils meubles devenus.

185 Sans succomber pourtant tu soutins cet orage;

Et sur l'idolatrie enfin perdant courage,
Pour embarrasser l'homme en des nœuds plus subtils,
Tu courus chez Satan brouiller de nouveaux fils.

Alors, pour seconder ta triste frénésie,

190 Arriva de l'Enfer ta fille l'Hérésie,

Ce

en fit apercevoir notre Poëte, & il s'efforça de corriger cet endroit: Il mit *Le faible devint fort*. Il mit aussi: *Le nuët discourut*: mais ces changemens ne l'ayant pas contenté, il s'en tint à la première expression.

VERS 168. *Prêtres, Pharisiens, Rois, Pontifes, Docteurs*.) Il y avoit d'abord *Scribes*, au lieu de *Prêtres*. On fit remarquer à Mr. Despreaux que *Scribes* & *Docteurs* n'étoient que la même chose.

VERS 178. *Fut du Gange, & du Nil, & du Tage écoutée*.) Ces trois Fleuves sont les plus fameux des trois Parties du Monde, l'Asie,

l'Afrique, & l'Europe: car l'Amérique n'étoit pas encore connue alors.

VERS 182. *Pour le plus bas usage*.

VERS 184. *Urnes, Vases, Trépiés, vils meubles devenus*.) L'Auteur avoit mis au premier vers: *Pour le plus vil usage*; & au second: *vains meubles devenus*. Mais ce mot *vains* n'avoit presque pas de sens, & il emprunta de l'autre vers le mot de *vils*, auquel il substitua celui de *bas*.

VERS 188. — *Brouiller de nouveaux fils*.) Expression proverbiale, pour dire: *Causer de nouveaux troubles*.

VERS

Ce Monstre, dès l'enfance à ton école instruit,
 De tes leçons bien-tôt te fit goûter le fruit.
 Par lui l'Erreur, toujours finement apprêtée,
 Sortant pleine d'attraits de sa bouche empestée,
 195 De son mortel poison tout courut s'abreuver,
 Et l'Eglise elle-même eut peine à s'en sauver.
 Elle-même deux fois presque toute Arienne,
 Sentit chez soi trembler la Vérité Chrétienne;
 Lors qu'attaquant le Verbe & sa Divinité,
 200 D'une syllabe impie un saint mot augmenté
 Remplit tous les esprits d'aigreurs si meurtrières,
 Et fit de sang Chrétien couler tant de rivières.
 Le fidèle au milieu de ces troubles confus,
 Quelque tems égaré, ne se reconnut plus;
 205 Et dans plus d'un aveugle & ténébreux Concile
 Le Menfonge parut vainqueur de l'Evangile.

Mais à quoi bon ici du profond des Enfers,
 Nouvel Historien de tant de maux soufferts,
 Rappeller Arius, Valentin & Pélage,
 210 Et tous ces fiers Démons que toujours d'âge en âge,
 Dieu, pour faire éclaircir à fond ses vérités,

A per-

VERS 199. *Lors qu'attaquant le Verbe & sa Divinité, D'une syllabe impie &c. & les deux suivans.)* Le second vers étoit ainsi :

D'une adroite syllabe un saint mot augmenté.

Mais l'Auteur avoit premièrement fait ces quatre vers de cette manière :

*Lorsque chez ses Sujets l'un contre l'autre armés,
 Et sur un Dieu fait homme au combat animés,
 Tu fis dans une guerre & si triste & si longue,
 Périr tant de Chrétiens, Martyrs d'une diphthongue.*

Les

- A permis qu'aux Chrétiens l'Enfer ait fuscités?
 Laissons heurler là-bas tous ces damnés antiques,
 Et bornons nos regards aux troubles fanatiques,
 215 Que ton horrible fille ici fut émouvoir,
 Quand Luther & Calvin remplis de ton favior,
 Et foi difans choisis pour réformer l'Eglise,
 Vinrent du célibat affranchir la Prêtrise;
 Et des vœux les plus saints blâmant l'austerité,
 220 Aux Moines las du joug, rendre la liberté.
 Alors, n'admettant plus d'autorité visible,
 Chacun fut de la Foi censé Juge infailable,
 Et sans être approuvé par le Clergé Romain,
 Tout Protestant fut Pape une Bible à la main.
 225 De cette erreur dans peu nâquirent plus de Sectes
 Qu'en Automne on ne voit de bourdonnans insectes
 Fondre sur les raisins nouvellement meuris;
 Ou qu'en toutes saisons sur les murs à Paris,
 On ne voit affichés de Recueils d'amourettes,
 230 De Vers, de Contes-bleus, de frivoles fornettes,
 Souvent peu recherchés du Public nonchalant,
 Mais vantés à coup sûr du Mercure Galant.

Ce

Les Ariens nioient la Consubstantialité du Verbe, & rejettoient le mot *ὁμοούσιος*, qui signifie *consubstantiel*. Ils disoient, que le Fils étoit *ὁμοιούσιος τῷ πατρὶ*; c'est-à-dire, *de substance semblable à celle du Pere*; mais non pas *ὁμούσιος*, ou plutôt, *ὁμοσίσιος*, c'est-à-dire *de même substance que le Pere*. Ainsi l'hérésie des Ariens consistoit en une diphthongue, ajoutée au mot *ὁμοούσιος*,

auquel ils substituoient le mot *ὁμοιούσιος*. Cette Diphthongue est la Diphthongue *οι*, que les Orthodoxes rejettoient, aimant mieux souffrir le martyre que d'admettre cette addition, qui, toute légère qu'elle est, détruit la Divinité du Verbe.

VERS 228. *Sur les murs à Paris.* Quelqu'un proposa à l'Auteur de mettre *sur les murs de Paris*. Si je met-

Ce ne fut plus par-tout' que fous Anabaptistes,
 Qu'orgueilleux Puritains, qu'exécrables Déistes,
 235 Le plus vil Artisan eut ses dogmes à foi,
 Et chaque Chrétien fut de différente loi.
 La Discorde, au milieu de ces Sectes altières,
 En tous lieux cependant déploya ses bannières;
 Et ta fille, au secours des vains raisonnemens
 240 Appellant le ravage & les embrasemens,
 Fit en plus d'un país, aux Villes défolées,
 Sous l'herbe en vain chercher leurs Eglises brûlées.
 L'Europe fut un champ de massacre & d'horreur:
 Et l'Orthodoxe même, aveugle en sa fureur,
 245 De tes dogmes trompeurs nourrissant son idée,
 Oublia la douceur aux Chrétiens commandée;
 Et crut, pour vanger Dieu de ses fiers ennemis,
 Tout ce que Dieu défend, légitime & permis.
 Au signal tout à coup donné pour le carnage,
 250 Dans les Villes, par-tout, théâtres de leur rage,

Cent

mettois sur les murs de Paris, dit-il, cela signifieroit les murailles de la Ville.

VERS 249. *Au signal tout à coup donné pour le carnage.*) Le massacre des Huguenots fait en France, en 1572. le jour de saint Barthelemi.

VERS 256. *Une injuste fureur, qu'arme la Pieté.*) On a entendu quelquefois réciter à l'Auteur: *Une injuste fureur, qui se croit piété.* Cette expression étoit plus hardie.

§. La *Pieté* est également cloignée de l'*injustice* & de la *fureur*; elle ne sauroit armer une *injuste fureur*,

sans cesser d'être *Pieté*: mais les hommes donnent souvent le nom de *Pieté* à leur *fureur* & à leur *injustice*, & peuvent même s'imaginer qu'ils combattent pour la Religion, lorsqu'ils ne font que se livrer au zèle furieux de l'esprit de parti. Ainsi Mr. Despreaux devoit nous donner ce Vers tel qu'il le recitoit quelquefois: *Une injuste fureur qui se croit Pieté.* DU MONTEIL.

VERS 257. *Ces fureurs jusqu'ici du vain peuple admirées.*) Il avoit eu dessein de mettre *adorées*, mais il a préféré le mot qu'il a mis, quoi que l'autre rimaît plus richement.

§. VERS

Cent mille faux zélés, le fer en main courans,
 Allèrent attaquer leurs amis, leurs parens,
 Et, fans distinction, dans tout fein hérétique,
 Pleins de joie, enfoncer un poignard Catholique.

255 Car quel Lion, quel Tigre, égale en cruauté
 Une injuste fureur, qu'arme la Pieté?

Ces fureurs, jusqu'ici du vain peuple admirées,
 Etoient pourtant toujours de l'Eglise abhorrées;
 Et dans son grand crédit pour te bien conserver,
 260 Il falloit que le Ciel parût les aprouver.

Ce chef-d'œuvre devoit couronner ton adresse.
 Pour y parvenir donc, ton active souplesse,
 Dans l'Ecole abusant tes grossiers Ecrivains,
 Fit croire à leurs esprits ridiculement vains,
 265 Qu'un sentiment impie, injuste, abominable,
 Par deux ou trois d'entr'eux réputé soutenable,
 Prenoit chez eux un sceau de probabilité,
 Qui même contre Dieu lui donnoit sûreté;

Et

§. VERS 265. *Qu'un sentiment impie &c.*) M. Despreaux censure dans ce vers & dans les suivans le Dogme de la PROBABILITE' soutenu par les Jesuites, & qui est comme le fondement de toute leur Morale. Voyez M. PASCAL, *Lettres Provinciales*, Lett. V. p. m. 59. & suiv. DU MONTEIL.

§. VERS 266. 267. *Par deux ou trois d'entr'eux réputé soutenable, Prenoit chez eux un sceau de probabilité.*) Il n'est pas besoin de deux ou trois Docteurs pour rendre une Opinion probable. Un seul suffit pour lui donner cette qualité. Vous de-

manderez peut-être, dit SANCHEZ, si l'autorité d'un seul Docteur bon & savant rend une Opinion probable. A quoi je réponds, qu'oui. Et c'est ce qu'assurent, Angelus, Sylv. Navarre, Emmanuel Sa, &c. Et voici comme on le prouve. Une opinion probable est celle qui a un fondement considerable. Or l'autorité d'un homme savant & pieux n'est pas de petite consideration. Car, si le témoignage d'un tel homme est de grand poids pour nous assurer qu'une chose se soit passée, par exemple, à Rome: pour-quoi ne le fera-t-il pas de même dans un doute de Morale? Et la restriction, ajoute-t-il, qu'y apportent certains

AN-

Et qu'un Chrétien pouvoit, rempli de confiance.

270 Même en le condamnant, le suivre en conscience.

C'est sur ce beau principe, admis si follement,

Qu'aussi-tôt tu posas l'énorme fondement

De la plus dangereuse & terrible Morale,

Que Lucifer, assis dans la Chaire infernale,

275 Vomissant contre Dieu ses monstrueux Sermons,

Ait jamais enseignée aux Novices Démon.

Soudain, au grand honneur de l'Ecole Païenne,

On entendit prêcher dans l'Eglise Chrétienne,

Que sous le joug du Vice un pécheur abbatu

280 Pouvoit, sans aimer Dieu, ni même la Vertu,

Par la seule fraïeur au Sacrement unie,

Ad-

Auteurs ne me plaît pas, que l'autorité d'un tel Docteur est suffisante dans les choses de Droit humain, mais non pas dans celles de Droit divin. Car elle est de grand poids dans les nôtres & dans les autres. Pascal, Lett. V. p. 59. & suiv. DU MONTEIL.

§. VERS 269. 270. *Et qu'un Chrétien pouvoit, rempli de confiance, Même en le condamnant, le suivre en conscience.* FILIUTIUS dit, qu'il est permis de suivre l'opinion la moins probable, quoi que la moins sûre. LE P. BAUNI soutient, que quand le Pénitent suit une Opinion probable, le Confesseur le doit absoudre, quoi que son Opinion soit contraire à celle du Pénitent : & que refuser l'absolution à un Pénitent qui agit selon une Opinion probable est un péché qui de sa nature est mortel. Et il cite, pour confirmer ce sentiment, trois des plus fameux Jésuites, Suarez, Vasquez, & Sanchez. Pascal, Lett. V. p. 61. 62. DU MONTEIL.

§. VERS 273. *De la plus dangereuse & terrible Morale Que Lucifer*

&c.) La Morale qu'on a tant reprochée aux Jésuites, & dont Mr. Despreaux va rapporter les principaux traits. DU MONTEIL.

§. VERS 280. *Pouvoit, sans aimer Dieu &c.)* Dans ce Vers & dans les cinq qui suivent Mr. Despreaux en veut aux Jésuites, qui ont dit, qu'on n'étoit pas obligé d'aimer Dieu pour être sauvé, & que l'Attrition conçue par la seule crainte des peines de l'Enfer suffisoit avec le Sacrement. Voyez les preuves qu'en donne Mr. Pascal dans ses Provinciales, Lettre X. p. 143. & suiv. C'est pour combattre ce Dogme horrible que Mr. Despreaux a composé sa XII. Satire. DU MONTEIL.

§. VERS 287. *Dirigeant bien en eux l'intention.* Filiutius dit, que c'est l'intention qui règle la qualité de l'action. Pascal, Lett. IX. p. 127. Voyez aussi la Lettre VII. où cette matière est traitée à fond. DU MONTEIL.

§. VERS 289. *Se parjurer cessa d'être un parjure.* On peut jurer, dit

Admis au Ciel jouir de la gloire infinie ;
Et que les Clefs en main, sur ce seul passeport,
Saint Pierre à tous venans devoit ouvrir d'abord.

285 Ainsi pour éviter l'éternelle misère,
Le vrai zèle au Chrétien n'étant plus nécessaire,
Tu fus, dirigeant bien en eux l'intention,
De tout crime laver la coupable action.

Bientôt se parjurer cessa d'être un parjure.
290 L'argent à tout denier se prêta sans usure.
Sans simonie, on put contre un bien temporel
Hardiment échanger un bien spirituel.
Du soin d'aider le pauvre on dispensa l'avare ;
Et même chez les Rois le superflu fut rare.

C'est

dit SANCHEZ, qu'on n'a pas fait une chose, quoi qu'on l'ait faite effectivement, en entendant en soi-même, qu'on ne l'a pas faite un certain jour, ou avant qu'on fût né, ou en sous-entendant quelque autre circonstance pareille, sans que les paroles, dont on se sert, aient aucun sens qui le puisse faire connoître. Et cela, ajoute ce fameux Casuiste, est fort commode en beaucoup de rencontres, & est toujours juste, quand cela est nécessaire ou utile pour la santé, l'honneur, ou le bien. Pasc. Lett. IX. p. 126. 127. DU MONTEIL.

§. VERS 290. L'argent à tout denier se prêta sans usure.) Les Peres Bauni & Sanchez ont donné des expédiens pour rendre l'Usure permise. Voyez Mr. Pascal, Lettre VIII. p. 102. & suiv. DU MONTEIL.

§. VERS 291. 292. Sans simonie, on put contre un bien temporel Hardiment échanger un bien spirituel.) Le Pere VALENTIA dit, que si l'on donne un bien temporel pour un bien spirituel : c'est-à-dire de l'argent

pour un Benefice: & qu'on donne l'argent comme le prix du Benefice, c'est une simonie visible. Mais que si on le donne comme le motif qui porte la volonté du Collateur à le conférer, ce n'est point simonie, encore que celui qui le confère, considère, & attende l'argent comme la fin principale. Le Pere TANNERUS aussi Jésuite dit la même chose. Pascal Lettre VI. p. 73. 74. & suiv. & Lettre XII. p. 179. & suiv. Voyez aussi la Défense de la XII. Lettre. DU MONTEIL.

§. VERS 293. Du soin d'aider le pauvre on dispensa l'avare.) Je sai que les riches, dit ESCOBAR, ne péchent point mortellement, quand ils ne donnent point l'aumône de leur superflu dans les grandes nécessités des pauvres. Pascal, Lettre IX. p. 123. Lettre XII. p. 173. & suiv. & la Défense de la XII. Lettre. DU MONTEIL.

§. VERS 294. Et même chez les Rois le superflu fut rare.) VASQUEZ dit, que ce que les personnes du monde

295 C'est alors qu'on trouva, pour sortir d'embaras,
 L'Art de mentir tout haut en disant vrai tout bas:
 C'est alors qu'on apprit, qu'avec un peu d'adresse,
 Sans crime un Prêtre peut vendre trois fois sa Messe;
 Pourvû que, laissant-là son salut à l'écart,
 300 Lui-même en la disant n'y prenne aucune part.
 C'est alors que l'on fut, qu'on peut pour une pomme,
 Sans blesser la Justice, assassiner un homme:

Assas-

gardent pour relever leur condition & celle de leurs parens, n'est pas appelé superflu. Et c'est pourquoi, ajoutet-il, à peine trouvera-t-on qu'il y ait jamais de superflu dans les gens du monde, & non pas même dans les Rois. DIANA, intime ami des Jésuites & grand Partisan de leurs Opinions, après avoir rapporté ces paroles de Vasquez, en conclut, Que dans la question: Si les riches sont obligés de donner l'aumône de leur superflu; encore que l'affirmative fût véritable, il n'arrivera jamais, ou presque jamais, qu'elle oblige dans la pratique. Pascal, Lettre VI. p. 67. Lettre XII. p. 171. & suiv. & la Défense de la XII. Lettre. DU MONTEIL.

§. VERS 295. 296. *C'est alors qu'on trouva. . . L'Art de mentir tout haut en disant vrai tout bas.) Filiutius donne ce moyen d'éviter le mensonge. „C'est qu'après avoir „dit tout haut, Je jure que je n'ai „point fait cela, on ajoute tout bas, „aujourd'hui: ou qu'après avoir dit „tout haut, je jure, on dise tout „bas, que je dis, & que l'on conti- „nue ensuite tout haut, que je n'ai „point fait cela.“ Pascal, Lettre IX. p. 127. Voyez aussi la Remarque sur le vers 289. de cette Satire. DU MONTEIL.*

§. VERS 298. *Sans crime un Prêtre peut vendre trois fois sa Messe.) Un Prêtre, qui a reçu de l'argent pour dire une Messe, peut-il recevoir de nouvel argent sur la même Messe? C'est une question proposée par les Jésuites, & voici la réponse qu'ils y font. Oui, dit Filiutius, en appliquant la partie du sacrifice qui lui appartient comme Prêtre, à celui qui la paye de nouveau, pourvû qu'il n'en reçoive pas autant que pour une Messe entière; mais seulement pour une partie, comme pour un tiers de Messe. Voyez Mr. Pascal, Lettre V. p. 74. DU MONTEIL.*

§. VERS 301. & suiv. *C'est alors que l'on fut qu'on peut pour une pomme, Sans blesser la Justice, assassiner un homme, &c.) L'Exode, dit LESSIUS, défend de tuer les voleurs de jour qui ne se défendent pas avec des Armes; & on punit en justice ceux qui tueroient de cette sorte. Mais néanmoins, poursuit-il, on n'en seroit pas coupable en conscience, lors qu'on n'est pas certain de pouvoir reconvenir ce qu'on nous dérobe, & qu'on est en doute, comme dit Sotus; parce qu'on n'est pas obligé de s'exposer au peril de perdre quelque chose pour sauver un voleur. Et tout cela est encore permis aux Ecclesiastiques*
 mé-

Affaffiner ! Ah non, je parle improprement ;
 Mais que prêt à la perdre, on peut innocemment,
 305 Sur-tout ne la pouvant sauver d'une autre sorte,
 Massacrer le voleur, qui fuit & qui l'emporte.
 Enfin ce fut alors que, sans se corriger,
 Tout pécheur... Mais où vais-je aujourd'hui m'engager,
 Veux-je d'un Pape illustre ; armé contre tes crimes,
 310 A tes yeux mettre ici toute la Bulle en rimes ;

P 2

Ex-

mêmes. Il n'est pas permis, dit encore Lessius, de tuer pour conserver une chose de petite valeur, comme pour un Ecu, ou pour une Pomme, si ce n'est qu'il nous fût honteux, de la perdre. Car alors on peut la reprendre, & même tuer, s'il est nécessaire, pour la ravoir ; parce que ce n'est pas tant défendre son bien que son honneur. Pascal, Lett. XIV. p. 227. & 232. DU MONTEIL.

VERS 309. Veux-je d'un Pape illustre, &c.) Ceci regarde les Propositions condamnées par le Pape INNOCENT XI. Et ce que je vais ajouter fera voir, qu'il n'en veut point aux Jésuites en particulier. Voici dans quels termes il m'écrivit le 2. Août 1707. „J'ai mis ma Satire „contre l'Équivoque, adressée à „l'Équivoque même, en état de pa- „roître aux yeux même des Jésuites, „sans qu'ils s'en puissent le moins „du monde offenser. Et pour vous „en donner par avance une preuve ; „Je vous dirai, qu'après y avoir „attaqué assez fortement les plus af- „fieuses propositions des mauvais „Casuistes, & celles sur tout qui „sont condamnées par le Pape In- „nocent XI. Voici comme je me „repréens.“

Enfin, ce fut alors que, sans se
 corriger,

Tout Pécheur. . . . Mais où vais-
 je aujourd'hui m'engager ?

Veux-je ici, rassemblant un corps
 de tes maximes,

Donner Soto, Bannez, Diana mis
 en rimes ;

Exprimer tes détours burlesquement
 pieux,

Pour disculper l'Impur, le Gour-
 mand, l'Envieux ;

Tes subtils faux-fuyans pour sauver
 la Mollesse,

Le Larcin, le Duel, le Luxe, la
 Paresse :

En un mot, faire voir à fond dé-
 veloppés

Tous ces Dogmes affreux d'Ana-
 thème frappés,

Qu'

Exprimer tes détours burlesquement pieux,
Pour difculper l'imputr, le gourmand, l'envieux;

Tes

*Qu' en chaire tous les jours com-
battant ton audace,*

*Blâment plus haut que moi les vrais
enfans d'Ignace &c.*

Voici une partie de ce que je lui
répondis fur cet article-là, „En re-
„paffant fur vos derniers vers, j'ai
„remarqué ceux-ci :

*Veux-je ici raffemblant un corps de
tes maximes,*

*Donner Soto, Bannez, Diana, mis
en rimes?*

„Permettez-moi de vous demander
„fi l'on peut dire : *Donner un Au-
„teur mis en rimes* ; ou bien, par
„exemple : *Je veux donner ici la
„Bible mife en rimes?* Ce n'est qu'
„avec une extrême timidité que je
„vous propose ce scrupule ; mais
„fuppofé qu'il ne vous paroiffe pas
„déraifonnable, voyez, Monsieur, fi
„l'expression fuivante conviendroit
„à votre penfée,

*Veux je donc, raffemblant un corps
de tes maximes,*

*Mettre ici Diana, Soto, Bannez en
rimes?*

Mr. Despreaux n'eut point d'égard
à ces deux vers, mais il changea
les fiens, en mettant ceux-ci à la
place.

*Veux-je d'un Pape illufre, armé
contre tes crimes,*

*A tes yeux mettre ici toute la Bulle
en rimes?*

Il changea auffi les deux derniers,

*Qu' en chaire tous les jours combat-
tant ton audace,*

*Blâment plus haut que moi les vrais
enfans d'Ignace,*

en ceux-ci - où il ne loue point les
Jéfuites, mais où il défigne clai-
rement, qu'il ne s'adresse point à
eux.

*Que tous les jours, rempli de tes
vifions folles,*

*Plus d'un Moine à long froc prêché
dans tes Ecoles.*

Mais il les changea encore de cette
manière :

*Que fans peur débitant tes distin-
ctions folles,*

*L'Erreur encor pouvtant maintient
dans tes Ecoles.*

§. Ces Changemens font voir, que
Mr. Despreaux en vouloit effecti-
vement aux Jéfuites, & qu'il se fai-
soit

Tes subtils faux-fuïans, pour sauver la mollesse,
Le larcin, le duel, le luxe, la paresse;

P 3

En

soit de la peine de prévariquer dans
une chose aussi claire que celle-là.
DU MONTEIL.

§ VERS 312. *Pour disculper l'impur.*) Le Pere Bauni déclare, que les filles ont le droit de disposer de leur virginité sans leurs parens. Quand cela se fait, dit-il, du consentement de la fille, quoi que le Pere ait sujet de s'en plaindre, ce n'est pas néanmoins que ladite fille, ou celui à qui elle s'est prostituée, lui ayent fait aucun tort, ou violé pour son égard la justice: car la fille est en possession de sa virginité, aussi bien que de son corps; elle en peut faire ce que bon lui semble, à l'exclusion de la mort ou du retranchement de ses membres. Escobar assure, qu'une méchante intention, comme de regarder des femmes avec un desir impur, jointe à celle d'oüir la Messe contre il faut, n'empêche pas qu'on n'y satisfasse. Pascal, Lettre IX. p. 129. & 131. Le Pere Bauni demande ce qu'on doit faire contre les Maîtres & les Servantes, Cousinses & Cousins qui demeurent ensemble, & qui se portent mutuellement à pécher par cette occasion? Il répond, qu'il faut les separer, si les rechutes sont fréquentes: mais que s'ils n'offensent que rarement par ensemble, comme seroit une ou deux fois le mois, & qu'ils ne puissent se separer sans grande incommodité & dommage on pourra les absoudre &c. Le même Jésuite assure, qu'il est permis à toutes sortes de personnes d'entrer dans des lieux de débauche pour y convertir des femmes perduës, quoi qu'il soit bien vraisemblable qu'on y péchera: comme si on a déjà éprouvé souvent qu'on s'est laissé aller au péché par la vûe & les cajoleries de ces femmes &c. Pascal, Lettre X. p. 142. 143. DU MONTEIL.

§. *Le gourmand.*) Est-il permis, demandent les Jésuites, de boire & manger tout son saoul sans nécessité & pour la seule volupté? Oui certainement, selon Sanchez, répondent-ils, pourvu que cela ne nuise point à la santé, parce qu'il est permis à l'appetit naturel de jouir des actions qui lui sont propres. Pascal, Lett. IX. p. 125. DU MONTEIL.

§. *L'envieux.*) Le Pere Bauni dit, que l'envie du bien spirituel du prochain est mortelle, mais que l'envie du bien temporel n'est que venielle; car, ajoute-t-il, le bien qui se trouve es choses temporelles est si nuïnce, & de si peu de consequence pour le Ciel, qu'il est de nulle consideration devant Dieu & ses Saints. Pascal, Lettre IX. p. 124. DU MONTEIL.

§. VERS 313. *Tes subtils faux-fuïans, pour sauver la mollesse.*) Celui qui fait banqueroute, demande Escobar, peut-il en sûreté de conscience retenir de ses biens autant qu'il est nécessaire pour faire subsister sa famille avec honneur? Je soutiens qu'oui, avec Lessius, répond-il, & même encore qu'il les eût gagnés par des injustices, & des crimes connus de tout le monde: quoi qu'en ce cas il n'en puisse pas retenir une aussi grande quantité qu'autrement. Pascal, Lettre VIII. p. 106. Voyez aussi la Remarque sur le vers 294. DU MONTEIL.

§. VERS 314. *Le larcin.*) Lessius assure, qu'il est permis de dérober non seulement dans une extrême nécessité, mais encore dans une nécessité grave, quoi

315 En un mot, faire voir à fond développés

Tous ces dogmes affreux d'anathème frappés,

Que sans peur débitant tes distinctions folles,

L'Erreur encor pourtant maintient dans tes Ecoles?

Mais sur ce seul projet foudain puis-je ignorer,

320 A quels nombreux combats il faut me préparer?

J'entens déjà d'ici tes Docteurs frénétiques

Hau-

quoi que non pas extrême. Pascal, *Lettre VIII.* p. 108. Vasquez dit, que quand on voit un voleur résolu & prêt à voler une personne pauvre, on peut pour l'en détourner lui assigner quelque personne riche en particulier, pour le voler au lieu de l'autre. Ibid. p. 106. Les Valets, qui se plaignent de leurs gages, demande le Pere Bauni, peuvent-ils d'eux-mêmes les croître en se garnissant les mains d'autant de bien appartenant à leurs Maîtres, comme ils s'imaginent en être nécessaire pour égaler lesdits gages à leur peine? Ils le peuvent en quelques rencontres, répond-il, comme lorsqu'ils sont si pauvres en cherchant condition, qu'ils ont été obligés d'accepter l'offre qu'on leur a faite, & que les autres Valets de leur sorte gagnent davantage ailleurs. *Lettre VI.* p. 78. DU MONTEIL.

§. *Le duel.*) Si un Soldat à l'armée, dit le Pere LAYMAN, ou un Gentilhomme à la Cour, se trouve en état de perdre son honneur, ou sa fortune, s'il n'accepte un duel, je ne vois pas que l'on puisse condamner celui qui le reçoit pour se défendre. Hurtado déclare, qu'en peut se battre en duel pour défendre même son bien, s'il n'y a que ce moyen de le conserver; parce que chacun a le droit de défendre son bien, & même par la mort de ses enne-

mis. Pascal, *Lettre VII.* p. 88. DU MONTEIL.

§. *Le luxe.*) Si on se pare, dit Escobar, sans mauvaise intention; mais seulement pour satisfaire l'inclination naturelle, qu'on a à la vanité: on ce n'est qu'un péché veniel, ou ce n'est point péché du tout. Le Pere Bauni déclare, que bien que la femme eût connoissance du mauvais effet que sa diligence à se parer opereroit & au corps & en l'ame de ceux qui la contemploient ornée de riches & précieux habits, qu'elle ne péchevoit néanmoins en s'en servant. Escobar assure, qu'une femme peut jouer, & prendre pour cela de l'argent à son mari. Pascal, *Lettre IX.* p. 129. 130. DU MONTEIL.

§. *La paresse.*) La paresse, dit Escobar, est une tristesse de ce que les choses spirituelles sont spirituelles, comme seroit de s'affliger de ce que les Sacramens sont la source de la grace. Et c'est, continue-t-il, un péché mortel. Mais comme personne ne s'est apparemment jamais avisé d'être paresseux de cette manière: ce Pere avoué, qu'il est bien rare que personne tombe jamais dans le péché de paresse. Pascal, *Lettre IX.* p. 125. DU MONTEIL.

§. VERS

Hautement me compter au rang des hérétiques;
 M'appeller scélérat, traître, fourbe, imposteur,
 Froid plaisant, faux bouffon, vrai calomniateur;
 325 De Pascal, de Wendrock, copiste misérable,
 Et, pour tout dire enfin, Janséniste exécration.
 J'aurai beau condamner, en tous sens expliqués,
 Les cinq dogmes fameux par ta main fabriqués;

P 4

Blâ-

§. VERS 323. 324. *M'appeller scélérat, traître, fourbe, imposteur, Froid plaisant, faux bouffon, vrai calomniateur.*) Mr. Pascal dans sa douzième Lettre, aux Reverends Peres Jésuites, se plaint à ces Peres de ce qu'ils l'avoient appelé Impie, Bouffon, Ignorant, Farceur, Imposteur, Calomniateur, Fourbe, Hérétique, Calviniste déguisé, Disciple de Du Moulin, Possédé d'une Legion de Diables. Lettre XII. p. 170. DU MONTEIL.

réimprimé plus d'une fois en 3. Volumes in 12. Il a été traduit & publié en Anglois in folio. DU MONTEIL.

§. VERS 325. *De Pascal, de Wendrock, copiste misérable.*) Mr. Despreaux a en effet copié ici les accusations que Mr. Pascal a faites contre les Jésuites dans ses Lettres Provinciales, comme on vient de le voir. Mr. NICOLE, sous le nom supposé de WENDROCK, a traduit ces Lettres en Latin, & les a accompagnées d'un Commentaire qui en justifie les citations. On a traité la même matière d'une manière plus étendue & plus methodique dans l'Ouvrage intitulé, *la Morale des Jésuites extraite fidèlement de leurs Livres imprimés avec la permission & l'approbation des Superieurs de leur Compagnie: par un Docteur de Sorbonne.* C'est-à-dire, par Mr. NICOLAS PERRAULT, Docteur de Sorbonne, frere de Messieurs Pierre, Claude & Charles Perrault, mort en 1661. Cet Ouvrage parut en 1667. in 4. On l'a depuis

VERS 328. *Les cinq dogmes fameux par ta main fabriqués.*) On s'est imaginé, en lisant ce vers, que Mr. Despreaux regardoit les cinq Propositions de Jansénius comme des Propositions équivoques, qui peuvent se prendre dans un bon, ou dans un mauvais sens. Mais il est clair, que ce n'est point là sa pensée. Il veut dire, que les cinq dogmes fameux ont été fabriqués par l'Equivoque, comme il dit plus haut, que l'Arianisme, le Lutheranisme, & les autres Hérésies viennent de l'Equivoque. Ainsi, bien loin que ce vers rende sa religion suspecte à l'égard du Jansénisme, c'est une preuve évidente, qu'il croioit le Jansénisme une Hérésie aussi véritable que l'Arianisme, & toutes les autres, puis qu'il en parle dans les mêmes termes.

§. Le Commentateur ne représente pas fidèlement la pensée de Mr. Despreaux. Pour s'en former une juste idée, il faut se souvenir qu'environ l'an 1652. quelques Docteurs de Sorbonne poussés & soutenus par les Jésuites dressèrent cinq Propositions qu'ils

Blâmer de tes Docteurs la Morale risible :

330 C'est, selon eux, prêcher un Calvinisme horrible,
C'est nier qu'ici bas, par l'amour appellé;
Dieu pour tous les humains voulut être immolé.

Prévenons tout ce bruit, trop tard dans le naufrage,
Confus on se repent d'avoir bravé l'orage.

335 Alte-là donc, ma Plume. Et toi, fors de ces lieux,

Mon-

qu'ils prétendirent être hérétiques & tirées d'un Ouvrage de J A N S É N I U S, Evêque d'Ypres, intitulé *Augustinus*, parce que cet Evêque y expliquoit la Doctrine de St. Augustin sur la Grace. Les Partisans de Jansénius, que l'on nomma *Jansénistes*, se plaignirent, que ces Propositions avoient été *fabriquées à plaisir, & composées de termes ambigus & équivoques*, qui les rendoient en même tems susceptibles du sens de Calvin, condamné par le Concile de Trente comme hérétique; & du sens de la Grace efficace par elle-même, enseigné par St. Augustin, par St. Thomas & par Jansénius. Et le but des Jésuites étant, en effet, d'établir la Grace suffisante de Molina sur les ruines de la Grace efficace de St. Augustin, ils ne cherchoient qu'à envelopper dans la condamnation du sens de Calvin, la Doctrine de St. Augustin expliquée par Jansénius. Ces Propositions ont été condamnées par les Papes; & les Jansénistes après plusieurs contestations sur la question, si elles étoient ou n'étoient pas hérétiques & si elles étoient condamnées dans le sens de *Jansénius*, ont enfin déclaré, qu'ils les condamnoient dans tous les sens que les Papes les avoient condamnées, & qu'ils n'avoient sur la Grace efficace d'autre sentiment que celui

de St. Augustin & de St. Thomas. Cette déclaration n'a pas empêché que les Jésuites n'ayent continué à les traiter d'*hérétiques*, & de *Jansénistes*; & à soutenir, que le Jansénisme est une *Secte* opposée à l'Eglise, une *nouvelle Hérésie*, un *Calvinisme horrible*. Mr Despreaux, qui regardoit ces accusations comme fausses & calomnieuses, les censure ici, & craint, qu'on ne le traite avec la même injustice que l'on a traité les Jansénistes. Comment le Commentateur a-t-il donc osé lui faire dire, qu'*il croyoit le Jansénisme une Hérésie aussi véritable que l'Arrianisme &c.*? N'a-t-il pas redouté le Public & les Amis de Mr. Despreaux? D O M O N T E I L.

V E R S 330. *C'est, selon eux, prêcher un Calvinisme horrible.*) Quelques copies portent un *Jansénisme*: & c'est ainsi que l'Auteur avoit mis d'abord.

V E R S 332. *Dieu pour tous les humains voulut être immolé.*) A côté de ce vers il y avoit écrit: *Proposition de St. Paul.* Elle est dans la seconde Epître aux Corinthiens, chap. V. vers. 14. 15. *Pro omnibus mortuus est Christus.*

§. Mr.

Montre, à qui, par un trait des plus capricieux,
 Aujourd'hui terminant ma course satirique,
 J'ai prêté dans mes vers une ame allégorique.
 Fui, va chercher ailleurs tes patrons bien-aimés,
 340 Dans ce país par toi rendus si renommés,
 Où l'Orne épand ses eaux, & que la Sarthe arrose:
 Ou, si plus sûrement tu veux gagner ta cause,
 Porte-la dans Trevoux, à ce beau Tribunal,

P 5

Où

§. Mr. Despreaux dit, qu'il *aura beau condamner les cinq Propositions dans tous les sens hérétiques qu'on y pourra découvrir, & blâmer la Morale* relâchée des Jésuites dont il vient de parler; qu'on ne laissera pas de le traiter d'hérétique, & de prétendre, qu'il croit avec Calvin que JESUS-CHRIST n'est pas mort pour tous les Hommes &c. DU MONTEIL.

VERS 341. *Où l'Orne épand ses eaux, & que la Sarthe arrose.*) L'Orne est une Rivière de la baillé Normandie. La Sarthe est une Rivière du Mans. Les Bas Normans sont grands amis de l'Equivoque; mais on dit en Proverbe, qu'un *Manceau vaut un Normand & demi.* LA FONTAINE semble avoir encheri sur cela dans un de ses Contes.

*Après du Mans, país de Sapience,
 Gens pesant l'air, fine fleur de
 Normand &c.*

VERS 343. *Porte-la dans Trevoux &c.*) Personne n'ignore, que ce qui aigrit Mr. Despreaux contre les

Journalistes de Trevoux, ce fut un Extrait peu favorable qu'ils insérèrent dans leurs Mémoires du mois de Septembre 1703. à l'occasion de l'Edition de ses Ouvrages qui avoit paru à Amsterdam en 1701. Ce démêlé se termina par quelques Epigrammes de part & d'autre. Nous en parlerons ailleurs. Mais c'est ici l'endroit de rapporter ce qu'il m'écrivit à ce sujet le 12. de Mars, 1706. Après m'avoir dit, que dans cette dernière Satire il n'en veut point aux Jésuites en général: „La „verité est, ajoute-t-il, qu'à la fin „de ma Satire j'attaque directement „les Journalistes de Trevoux, qui „depuis notre accommodement, „m'ont encore insulté dans trois „ou quatre endroits de leur Journal. „Mais ce que je leur dis, ne regarde „ni les Propositions ni la Religion; „& d'ailleurs je prétens, au lieu „de leur nom, ne mettre dans l'im- „pression que des étoiles, quoi qu'ils „n'aient pas eu la même cir- „pection à mon égard.

§. VERS 343. &c. *Porte-la dans Trevoux. . . . Où de nouveaux Midas un Sénat Monachal, Tous les mois, appuyé de ta sùr l'Ignorance, Pour juger Apollon &c.)* Les Jésuites de

Où de nouveaux Midas un Sénat monachal,
 345 Tous les mois, apuïé de ta sœur l'Ignorance,
 Pour juger Apollon tient, dit-on, sa féance.

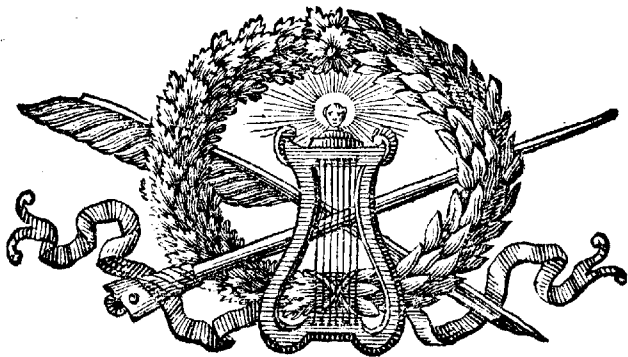
de Paris publient tous les Mois à
 Trevoix, petite ville de la Souve-
 raineté de Dombes, un Journal in-
 titulé *Memoires pour l'Histoire des*
Sciences & des beaux Arts. Mr. Des-
 preaux veut dire, que ces Journali-
 stes, presomptueux, ignorans, s'éri-
 gent en Dictateurs de la République
 des Lettres, & condamnent ou mal-

traitent tous les Auteurs qui se dis-
 tinguent par leur savoir & par leur
 merite. DU MONTEIL.

CHANG. Vers 345. *Tous les mois*
appuïé de ta sœur l'Ignorance.) Il y
 avoit :

Tous les mois sous l'appui &c

FIN DES SATIRES.



EPIQUES.

EPITRES.



ÉPIÔTRE I. AU ROI.

GRAND ROI, c'est vainement qu'abjurant la Satire,
Pour Toi seul desormais j'avois fait vœu d'écrire.

Dès

Après le Traité d'Aix-la-Chapelle, conclu au mois de Mai, 1668. la France jouissoit d'une heureuse paix. Mais la précédente guerre n'ayant duré qu'un peu plus d'une année, la valeur de la Nation n'étoit point satisfaite ; & la plupart des François ne respiroient que la guerre. Mr. Colbert seul en détournoit le Roi : disant que la Paix étoit l'unique moien de faire fleurir les Arts & les Sciences, & de maintenir l'abondance dans le Royaume. Ce fut pour seconder les intentions de ce grand Ministre, que notre Auteur composa cette Pièce, dans laquelle il entreprit de louer le Roi comme un Heros paisible, en faisant voir, qu'un Roi n'est ni moins grand, ni moins glorieux dans la paix, que dans la guerre.

§. Le Commentateur donne une étrange idée des François. *Après le Traité d'Aix-la-Chapelle, dit-il, la France jouissoit d'une heureuse paix : mais la précédente guerre n'ayant duré qu'un peu plus d'une année, la valeur de la Nation n'étoit point satisfaite ; & la plupart des François ne respiroient que la guerre.* Il ne prétend pas, sans doute, que les François voulussent la guerre, pour ruiner & saccager leurs voisins. Ce n'étoit donc que pour le seul plaisir de batailler, & de faire voir leurs prouesses. Mais n'est-ce pas les représenter comme des Spadassins, plus ridicules mille fois que les Chevaliers errans, qui dans leur folie se proposoient au moins de redresser les torts, & de faire regner la justice ? Il ajoute, qu'après la Paix d'Aix-

Dès que je prens la plume, Apollon éperdu
 Semble me dire: Arrête, insensé, que fais-tu?
 Sais-tu dans quels périls aujourd'hui tu t'engages?
 Cette mer où tu cours est célèbre en naufrages.
 Ce n'est pas qu'aisément, comme un autre, à *Ton char*,
 Je ne pûsse attacher *Alexandre & César*;
 Qu'aisément je ne pûsse, en quelque Ode insipide,
 T'ex-

d'Aix-la-Chapelle, Mr. Colbert seul détournoit le Roi de faire la guerre. Mais le motif secret qui avoit obligé les Ministres à faire cette Paix, ne leur permettoit pas de recommencer sitôt la guerre. Ils s'étoient hâtés de la conclure, craignant que Mr. de Turenne, qui commençoit à les traiter avec beaucoup de hauteur, ne se rendît maître des affaires. C'est ce que le Commentateur ne devoit pas ignorer. D'ailleurs, il a mal expliqué le but de cette Epître. Il dit, que Mr. Despreaux y fait voir, qu'un Roi n'est ni moins grand, ni moins glorieux dans la paix que dans la guerre. Mr. Despreaux va plus loin. Il y fait la Satire des Conquerans; & soutient, que la véritable gloire d'un Roi ne consiste pas à ravager la terre, mais à rendre ses Sujets heureux, en les faisant jouir d'une profonde paix.

*En vain aux Conquerans
 L'erreur parmi les Rois donne les premiers rangs, &c.*

DU MONTEIL.

Cette Epître fut faite en 1669. & ce fut Madame de THIANGE qui la présenta au Roi.

IMIT. Vers 3. (Dès que je prens la plume, Apollon éperdu, &c.) Virgil. Eclog. VI. 3.

*Cum canerem reges & praelia, Cynthius aurem
 Vellit, & admonuit.*

CHANG. Vers 5. Sais-tu dans quels périls aujourd'hui tu t'engages?) Dans toutes les éditions qui ont précédé celle de 1701. il y avoit:

*Où vas-tu t'embarquer? regagne
 les rivages.*

L'Auteur avoit même dans la première composition:

— — — *Regagne le rivage:
 Cette mer où tu cours est célèbre en
 naufrage.*

Mais ses Amis lui conseillèrent de mettre au pluriel, célèbre en naufrages, & regagne les rivages. Cependant, comme cette dernière expression n'est pas tout-à-fait juste, il l'a corrigée en changeant le vers entier.

§. Voici la Critique que Des Marts fit de ces deux vers:

*Où vas tu t'embarquer? regagne
 les rivages,
 Cette Mer où tu cours est fameuse
 en naufrages.*

„Ces deux vers, dit-il, ont longtemps occupé les amis, qui s'estant engagés à faire passer auprès du Roi cette Epître pour quelque chose de rare, voiant qu'il avoit mis d'abord regagne le rivage, comme il estoit plus raisonnable; & qu'en suite pour rimer il avoit mis,

10 T'exalter aux dépens & de Mars & d'Alcide :

Te livrer le Bosphore, & d'un vers incivil

Propofer au Sultan de Te ceder le Nil.

Mais pour Te bien louer, une raison fêvère

Me dit qu'il faut sortir de la route vulgaire :

15 Qu'après avoir joué tant d'Auteurs, différens,

Phébus même auroit peur, s'il entroit sur les rangs :

Que

„mis, célèbre en naufrage, ce qui ne
 „valloit rien ; ils jugerent, qu'il fal-
 „loit mettre célèbre en naufrages, au
 „plurier ; & sur cela ils propofoient
 „de mettre regagne les rivages ; ce
 „qui toutefois ne vaut rien : car il
 „suffit à un Vaisseau qui est en dan-
 „ger de gagner un port ou un ri-
 „vage, fans en gagner plusieurs. De
 „sorte qu'ils furent long-temps par-
 „tagés là-dessus, pour scavoir, s'il
 „mettroit rivage & naufrage, ou
 „rivages & naufrages Il
 „fut conclu pour rivages & nau-
 „frages, comme leur semblant plus
 „supportable : parce que l'Auteur,
 „pour la grande peine qu'il a dans
 „les vers, ne pouvoit se résoudre à
 „chercher un autre sens, & d'autres
 „rimes. Mais voici un étrange mal-
 „heur : C'est que pendant leur con-
 „testation ils ne prenoient pas garde
 „au discours insensé & éperdu
 „d'Apollon, qui disoit : Où vas-tu
 „t'embarquer ? & ensuite lui disoit :
 „Regagne les rivages : car puisqu'il
 „lui disoit : Où vas-tu t'embarquer ?
 „il n'étoit pas embarqué ; de sorte
 „qu'il n'étoit pas besoin de lui dire,
 „Regagne les rivages. Et Apollon
 „étoit bien fou de lui dire : Cette mer
 „où tu cours, puisqu'il lui conseil-
 „loit de ne pas s'embarquer ; & par
 „consequent il n'étoit pas encore
 „sur la Mer.“ DU MONTEIL.

tion de 1701. qu'il a mis ainsi. Dans toutes les éditions précédentes il y avoit :

*Ce n'est pas que ma main, comme
 un autre, à Ton char,*

*Grand Roi, ne pût lier Alexandre
 & César ;*

*Ne pût, sans se peiner, dans quelque
 Ode insipide, &c.*

VERS 16. Phébus même auroit peur, s'il entroit sur les rangs.) DESMARETS dans la Défense du Poëme héroïque, Dial. 4. a affecté de donner un faux sens à ce vers & au précédent. Il suppose, que l'Auteur a voulu dire, qu'il fait trembler Apollon le Dieu des Poëtes. Sur quoi il a accusé Mr. Despreaux d'orgueil & de présomption. Mais bien loin qu'il y ait ici de la vanité, on ne peut donner une plus grande marque de modestie, que le fait notre Poëte, en disant, qu'il doit sortir de la route vulgaire pour bien louer le Roi ; & que si Apollon lui-même entroit sur les rangs pour louer ce Prince, il seroit effrayé d'une si grande entreprise. Voilà le véritable sens de l'Auteur.

§. Le Commentateur n'a pas bien pris le sens de notre Poëte. Mr. Despreaux dit, qu'après avoir tourné en ridicule tant d'Auteurs qui s'étoient hazardés de louer le Roi ; si Apol-

CHANG. Vers 7. Ce n'est pas qu'aisément, &c.) C'est dans l'édi-

Que par des vers tout neufs, avoués du Parnasse,
 Il faut de mes dégoûts justifier l'audace;
 Et, si ma Muse enfin n'est égale à mon Roi,
 20 Que je prête aux Cotins des armes contre moi.
 Est-ce-là cet Auteur, l'effroi de la Pucelle,
 Qui devoit des bons vers nous tracer le modèle,
 Ce Censeur, diront-ils, qui nous réformoit tous?
 Quoi? ce Critique affreux n'en fait pas plus que nous?
 25 N'avons-nous pas cent fois, en faveur de la France,
 Comme lui, dans nos vers, pris *Memphis & Byzance*;
 Sur les bords de l'*Euphrate* abbatu le Turban,

Et

Apollon lui-même se trouvoit en la place de lui Despreaux, & qu'il entrât sur les rangs pour louer ce Prince, il auroit peur de tomber dans les défauts que Despreaux a reprochés à ces Auteurs, & de s'exposer à la censure. Il est surprenant, que le Commentateur ait pû s'y tromper. Il n'a pas été plus exact dans l'idée qu'il donne de la Critique de Des Marets. „Mais ce „qui est bien plus admirable en ce „Poète, dit Des Marets, c'est qu'en „se moquant de l'ambition des „Conquerans, il est lui mesme si „ambitieux, qu'avec tant de mé- „chans vers il prétend s'élever au „dessus de tous les Poètes, lesquels „il croit faire trembler. Mesme il „dit, qu'il fait trembler Apollon le „Dieu des Poètes, disant de lui- „mesme :

„Qu'après avoir joué tant d'Au-
 teurs différens,

„Phébus mesme auroit peur s'il
 entroit sur les rangs.

Des Marets ne paroît pas avoir affecté de donner un sens faux à ces deux

vers, ainsi que le Commentateur le lui attribue : mais il a crû que notre Poète vouloit dire, que si Apollon lui-même entreprenoit de louer le Roi, il craindroit, que lui Despreaux ne le critiquât, comme il a fait tant d'autres Auteurs. Cependant, il a fort bien compris que ces deux Vers faisoient un sens complet, & qu'il falloit les joindre ensemble. Le Commentateur, au contraire, a supprimé le premier Vers. qu'après avoir joué tant d'Auteurs différens, qui détermine le véritable sens de Mr. Despreaux, & a joint l'autre, *Phébus même auroit peur s'il entroit sur les rangs*, avec celui-ci, *me dit qu'il faut sortir de la route vulgaire*, qui est deux vers plus haut ; & fait dire en général à notre Poète, que la difficulté qu'il y a à bien louer le Roi, pourroit même effrayer Apollon. Là-dessus, il relève la Modestie de Mr. Despreaux. Il croit donc, que Mr. Despreaux, en reconnoissant que les talens de ce Dieu des Poètes sont supérieurs aux siens, donne une grande marque de modestie ! DU MONTEIL.

VERS 21. — L'effroi de la Pucelle.) Poème de Chapelain, dont il est

Et coupé, pour rimer, *les Cèdres du Liban?*
 De quel front aujourd'hui vient-il sur nos brisées,
 30 Se revêtir encor de nos phrases usées?

Que répondrois-je alors? Honteux & rebuté
 J'aurois beau me complaire en ma propre beauté,
 Et de mes tristes vers admirateur unique,
 Plaindre, en les relisant, l'ignorance publique.
 35 Quelque orgueil en secret dont s'aveugle un Auteur,
 Il est fâcheux, GRAND ROI, de se voir sans Lecteur,
 Et d'aller du récit de Ta gloire immortelle,
 Habiller chez Francœur le sucre & la canelle.

Ain-

il est parlé en divers endroits des Satires.

VERS 28. *Et coupé, pour rimer, les Cèdres du Liban.*) Dans ce vers & les deux précédens, l'Auteur se moque des mauvais Imitateurs de MALHERBE, il fait allusion à cette Stance d'une Ode de ce fameux Poète:

O combien lors aura de veuves
 La Gent qui porte le Turban !
 Que de sang rougira les fleuves
 Qui lavent les pieds du Liban !
 Que le Bosphore en ses deux rives
 Aura de Sultanes captives !
 Et que de meres à Memphis,
 En pleurant, diront la vaillance
 De son courage & de sa lance,
 Aux funérailles de leurs fils !

THE'OPHILE s'est aussi moqué de certains Poètes de son tems, qui croioient avoir bien imité Mallherbe, quand ils avoient employé ces sortes de rimes extraordinaires.

Tome I.

*Ils travaillent un mois à chercher
 comme à Sis*

*Pourra s'apparier la rime de Mem-
 phis ;*

*Ce Liban, ce Turban, & ces ri-
 vieres mornes,*

*Ont souvent de la peine à retrouver
 leurs bornes.*

VERS 38. *Habiller chez Francœur le sucre & la canelle.*) CLAUDE JULIENNE, dit FRANCOEUR, fameux Epicier, qui demouroit dans la Ruë St. Honoré, devant la Croix du Tiroir, à l'enseigne du Francœur. L'Auteur a préféré le nom de cet Epicier, parce qu'il fournissoit la Maison du Roi, & qu'il étoit connu de Sa Majesté. On dit, que le surnom de *Francœur* lui est venu de ce que l'un de ses Ancêtres étant *Fruittier* d'Henri III. ce Roi fut si content de l'affection & de la franchise avec laquelle cet Officier le servoit, qu'un jour il dit obligeamment, que *Julienne étoit un francœur*. Ce surnom demeura à Julienne, & ses Descendans en ont hérité.

Q

Ainsi, craignant toujours un funeste accident,
 40 J'imite de Conrart le silence prudent:
 Je laisse aux plus hardis l'honneur de la carrière,
 Et regarde le champ, assis sur la barrière.

Malgré moi toutefois, un mouvement secret
 Vient flatter mon esprit qui se tait à regret.
 45 Quoi, dis-je tout chagrin, dans ma verve infertile,
 Des vertus de mon Roi spectateur inutile,
 Faudra-t-il sur sa gloire attendre à m'exercer,
 Que ma tremblante voix commence à se glacer?
 Dans un si beau projet, si ma Muse rebelle
 50 N'ose le suivre aux champs de Lille & de Bruxelles,
 Sans le chercher aux bords de l'Escaut & du Rhein,
 La Paix l'offre à mes yeux plus calme & plus serene.
 Oui, GRAND ROI, laissons-là les sièges, les batailles.

Qu'un

hérité. Mr. Despreaux ignoroit cette particularité touchant le nom de *François*. C'est à propos de ce fait & de quelques autres semblables, qu'il me dit un jour: *A l'air dont vous y allez, vous savez mieux votre Boileau que moi-même.*

VERS 40. *J'imite de Conrart le silence prudent.* VALENTIN CONRART, Académicien célèbre, qui n'a jamais rien écrit. Il étoit né à Paris en 1603. & il fut nommé *Valentin*, parce que son Pere & ses Aïeux étoient de Valenciennes en Flandres: Ses Parens, en lui donnant ce nom, voulurent conserver le souvenir du lieu de leur origine. *Conrart* étoit Secrétaire du Roi; & c'est chez lui que commencèrent les Assemblées qui donnèrent naissance à l'Académie Française. Quoi

qu'il ne fût pas la Langue Latine, il ne laissoit pas d'avoir acquies toutes les connoissances qu'un Homme de Lettres peut avoir. Il étoit même consulté sur les Ouvrages d'esprit, comme un Homme qui s'étoit acquis le droit de juger & de décider. Il mourut le 21. de Septembre 1675. & ce ne fut qu'après sa mort que notre Auteur le nomma dans ce vers; car dans toutes les éditions précédentes il avoit mis: *Observe sur Ton nom un silence prudent.* Ce dernier mot est une louange équivoque & fait allusion à cette Epigramme de LINIERE;

*Conrart, comment as-tu pu faire
 Pour acquérir tant de renom?
 Toi qui n'as, pauvre Secrétaire*,
 Jamais imprimé que ton nom.*

Après

* Il étoit aussi Secrétaire de l'Académie Française.

Qu'un autre aille en rimant renverser des murailles;
 55 Et souvent sur Tes pas marchant sans Ton aveu,
 S'aille couvrir de sang, de poussière & de feu.

A quoi bon d'une Muse au carnage animée,
 Echauffer Ta valeur déjà trop allumée?

Jouïssons à loisir du fruit de Tes bienfaits,
 60 Et ne nous laissons point des douceurs de la Paix.

Pourquoi ces Elephans, ces armes, ce bagage,
 Et ces vaisseaux tout prêts à quitter le rivage?

Disoit au Roi Pyrrhus un sage Confident,
 Conseiller très-sensé d'un Roi très-imprudent.

65 Je vais, lui dit ce Prince, à Rome où l'on m'appelle.

Quoi faire? L'assiéger. L'entreprise est fort belle,
 Et digne seulement d'Alexandre ou de vous:

Mais, Rome prise enfin, Seigneur, où courons-nous?

Q 2

Du

Après sa mort on a publié un Recueil de ses Lettres, & il avoit fait des Satires qui n'ont pas vu le jour.

VERS 50. — De Lille & de Bruxelles.) La campagne de Flandres, faite par le Roi, en l'année 1667.

VERS 61. Pourquoi ces Elephans, &c.) Ce Dialogue entre Pyrrhus & Cynéas, est tiré de PLUTARQUE, dans la Vie de Pyrrhus, & il a été imité par RABELAIS, L. I. ch. 33.

VERS 64. Conseiller très-sensé &c.) Pyrrhus convenoit, qu'il avoit conquis moins de villes par ses armes, que par l'éloquence de Cynéas.

Même vers. — D'un Roi très-imprudent.) Pyrrhus l'étoit en effet: c'est pourquoi Antigonus le comparoit à un Joueur de dés.

VERS 67. Et digne seulement d'Alexandre ou de vous.) Le Poète compare Pyrrhus à Alexandre, parce que Plutarque rapporte, que ceux qui voïoient l'ardeur de Pyrrhus dans les combats, disoient, qu'il faisoit revivre Alexandre; & qu'au lieu que les autres Rois n'imitoient ce Conquerant que par les habits de pourpre, par les gardes, par le panchement du cou, & par un haut ton de voix; Pyrrhus le représentoit par sa valeur & par ses belles actions. Vie de Pyrrhus.

CHANG. Vers 68. Mais, Rome prise enfin, Seigneur, où courons nous?) Dans les premières éditions, il y avoit :

Mais quand nous l'aurons prise,
 Hé bien que ferons-nous?

CHANG.

Du reste des Latins la conquête est facile.

- 70 Sans doute on les peut vaincre: Est-ce tout? La Sicile
De là nous tend les bras, & bien-tôt fans effort
Syracuse reçoit nos vaisseaux dans son port.
Bornez-vous là vos pas? Dès que nous l'aurons prise,
Il ne faut qu'un bon vent, & Carthage est conquise.
- 75 Les chemins sont ouverts: qui peut nous arrêter?
Je vous entens, Seigneur, nous allons tout dompter.
Nous allons traverser les fables de Libye,
Asservir en passant l'Egypte, l'Arabie,
Courir delà le Gange en de nouveaux païs,
- 80 Faire trembler le Scythe aux bords du Tanais:
Et ranger sous nos Loix tout ce vaste Hémisphère.
Mais de retour enfin, que prétendez-vous faire?
Alors, cher Cyneas, victorieux, contens,
Nous pourrons rire à l'aise, & prendre du bon tems.
- 85 Hé, Seigneur, dès ce jour, fans sortir de l'Epire,
Du matin jusqu'au soir qui vous défend de rire?
Le conseil étoit sage, & facile à goûter.
Pyrrhus vivoit heureux, s'il eût pû l'écouter:
Mais à l'Ambition d'opposer la Prudence,
- 90 C'est aux Prélats de Cour prêcher la résidence.

Ce

CHANG. Vers 70. *Sans doute on les peut vaincre:*) Il y avoit ici: *Fort bien, ils sont à nous.* Dans la seconde édition il mit: *Sans doute ils sont à vous.* Et enfin il le changea comme il est ici.

CHANG. Vers 73. *Bornez-vous là vos pas?*) Il avoit mis dans la

première édition: *Nous y voilà, suivons.* Dans la seconde: *Vous arrêtez-vous là?* & dans celle de 1674. il mit: *En demeurez-vous là?*

CHANG. Vers 84. *Nous pourrons rire à l'aise.*) Première édition: *Nous pourrons chanter, vivre.*

VERS 101. *On a vu mille fois des*

Ce n'est pas que mon cœur du travail ennemi,
 Approuve un Faineant sur le Trône endormi.
 Mais quelques vains lauriers que promette la Guerre,
 On peut être Heros sans ravager la Terre.

95 Il est plus d'une gloire. En vain aux Conquerans
 L'Erreur parmi les Rois donne les premiers rangs.
 Entre les grands Heros ce sont les plus vulgaires.
 Chaque siècle est fécond en heureux Teméraires.
 Chaque climat produit des Favoris de Mars.

100 La Seine a des Bourbons, le Tibre a des Césars.
 On a vû mille fois des fanges Méotides
 Sortir des Conquerans, Goths, Vandales, Gépides.
 Mais un Roi vraiment Roi, qui, sage en ses projets,
 Sache en un calme heureux maintenir ses Sujets,

105 Qui du bonheur public ait cimenté sa gloire,
 Il faut, pour le trouver, courir toute l'Histoire.
 La Terre compte peu de ces Rois bien-faisans:
 Le Ciel à les former se prépare long-tems.
 Tel fut cet Empereur, sous qui Rome adorée

110 Vit renaître les jours de Saturne & de Rhée:
 Qui rendit de son joug l'Univers amoureux:
 Qu' on n'alla jamais voir sans revenir heureux:

Q 3

Qui

des fanges Méotides &c.) Le Palus ou Marais Méotide, nommé maintenant la Mer de Zabacche, est situé entre l'Europe & l'Asie, dans la petite Tartarie, au Nord de la Mer-Noire, avec laquelle il communique. C'est des environs de cette contrée que sont fortis autrefois les Goths

& les Gépides. A l'égard des Vandales, c'étoient des Peuples plus Septentrionaux, venus du côté de la Mer Baltique, vers l'embouchure de l'Oder. CLUVER. Germ. ant. L. 3. VERS 109. Tel fut cet Empereur, &c.) TITUS, surnommé, l'amour & les délices du Genre humain.

VERS

Qui soupiroit le soir, si sa main fortunée
N'avoit par ses bienfaits signalé la journée.

115. Le cours ne fut pas long d'un empire si doux.

Mais où cherchai-je ailleurs ce qu'on trouve chez nous?

GRAND ROI, sans recourir aux Histoires antiques,
Ne t'avons-nous pas vû dans les Plainnes Beliques,
Quand l'Ennemi vaincu, desertant ses remparts,
120 Au devant de ton joug couroit de toutes parts,
Toi-même Te borner au fort de Ta victoire,
Et chercher dans la Paix une plus juste gloire?
Ce sont là les exploits que Tu dois avouër.
Et c'est par là, GRAND ROI, que je Te veux louer,
125 Assez d'autres sans moi, d'un stile moins timide,

Sui-

VERS 114. *N'avoit par ses bienfaits signalé la journée.*) Personne n'ignore le parole mémorable de cet Empereur; *Mes Amis*, dit-il, *j'ai perdu cette journée: Amici, diem perdidit*; se ressouvenant un soir, qu'il n'avoit fait du bien à personne ce jour-là. A la première lecture que l'on fit au Roi, de cette Epître, quand il fut arrivé à ces six vers, qui expriment le caractère de Titus, il en fut frappé d'admiration, & se les fit relire jusqu'à trois fois. Alfonso, Roi d'Arragon, entendant parler du regret que sentoit Titus, quand il avoit passé un jour sans faire du bien à quelqu'un, témoigna que, graces au Ciel, il n'avoit jamais eu lieu de se faire un pareil reproche.

VERS 115. *Le cours ne fut pas long &c.*) Il ne dura que deux ans, deux mois, & vingt jours. *AUSONE* a dit de cet Empereur:

Felix imperio, felix brevitate regendi,

Expers civilis sanguinis, Orbis amor.

VERS 118. *Ne t'avons-nous pas vû dans les Plainnes Beliques.*) La campagne de 1667. en Flandres, où le Roi se rendit maître de plusieurs villes. Cette guerre fut bien-tôt terminée par le Traité fait à Aix-la-Chapelle, l'année suivante.

VERS 123. *Et camper devant Dole au milieu des hivers.*) C'est la première campagne de la Franche-Comté. En 1668. le Roi partit de St. Germain en Laie, le 2. de Fevrier, & revint le 28. après avoir, en moins de huit jours, conquis toute cette Province.

VERS 130. *Je dirai les exploits de Ton Règne passible.*) Les 25. ou 30. vers suivans rappellent les principales actions du Roi, depuis qu'il commença à regner par lui-même en 1661.

VERS 131. *Je peindrai les Plaisirs en soule renaissans.*) Les Fêtes Gal-

lan-

Suivront aux champs de Mars Ton courage rapide:
 Iront de Ta valeur effraier l'Univers,
 Et camper devant Dole au milieu des hivers.
 Pour moi, loin des combats, sur un ton moins terrible,
 130 Je dirai les exploits de Ton Règne paisible.
 Je peindrai les Plaisirs en foule renaissans:
 Les Oppresseurs du peuple à leur tour gémissans.
 On verra par quels soins Ta sage prévoyance
 Au fort de la famine entretint l'abondance.
 135 On verra les abus par Ta main réformés;
 La licence & l'orgueil en tous lieux réprimés;
 Du débris des Traitans Ton Epargne grossie;
 Des subfides affreux la rigueur adoucie;

Q 4

Le

lantes, le Carroufel de l'an 1662., les Ballers, les Courtes de bague, & les Fêtes données par le Roi à Versailles, sous le nom des *Plaisirs de l'Île enchantée*, au mois de Mai 1664.

VERS 132. *Les Oppresseurs du peuple à leur tour gémissans.*) La Chambre de Justice établie au mois de Decembre, 1661. pour reconnoître les malversations commises par les Traitans, dans le recouvrement & dans l'administration des deniers publics.

VERS 134. *Au fort de la famine entretint l'abondance*) En 1662. le Roïaume, & particulièrement la ville de Paris, étoient menacés d'une grande famine, causée par une stérilité de deux années. Le Roi fit venir de Prusse & de Pologne, une grande quantité de Blé. On fit construire des fours dans le Louvre, & le pain fut distribué au Peuple à un prix modique, de sorte qu'on ne s'aperçut presque point de la nécessité publique.

VERS 135. *On verra les abus par Ta main réformés.*) Les duels abolis. Les Edits contre le luxe. L'établissement de la Police en 1667. La sûreté publique rétablie dans Paris, par un Règlement sur le port des armes, & contre les Gens sans aveu, par le redoublement du Guet & de la Garde; par l'établissement des Lanternes, &c.

VERS 136. *La licence & l'orgueil en tous lieux réprimés.*) L'établissement des Grands jours, fait à Clermont en Auvergne, par une Déclaration du Roi en 1665. Elle commence par ces mots: *La licence des guerres étrangères & civiles, &c.*

Et l'orgueil.) Ce mot désigne les Edits contre le luxe.

VERS 138. *Des subfides affreux la rigueur adoucie.*) Le Roi diminua la Taille, de six millions. On dressa, en 1664. & 1667. des Tarifs pour les marchandises; par ces Tarifs le Roi diminua ses droits; & il supprima

Le Soldat dans la Paix sage & laborieux :

140 Nos Artisans grossiers rendus industrieux :

Et nos Voisins frustrés de ces tributs serviles

Que païoit à leur art le luxe de nos Villes.

Tantôt je tracerai Tes pompeux Bâtimens,

Du loisir d'un Heros nobles amusemens.

J'en-

prima la plupart de ceux qu'on exigeoit sur les Rivières du Roïaume.

VERS 139. *Le Soldat dans la Paix sage & laborieux.*) La discipline militaire établie & maintenüe parmi les Troupes. Le Roi faisoit des revües fréquentes, & obligeoit les Officiers de tenir les Soldats dans l'ordre & dans la discipline. Les Soldats furent aussi employés aux Travaux publics.

VERS 140. *Nos Artisans grossiers rendus industrieux.*) L'établissement de plusieurs Manufactures, particulièrement des Tapisseries aux Gobelins, des Points de France, en 1665. & des Glaces de miroirs en 1666. Le prix des Points de Gènes & de Venise étoit si excessif, qu'on en a vu vendre une garniture sept-mille livres. C'est à quoi le vers suivant fait allusion.

VERS 141. *Et nos Voisins frustrés de ces tributs serviles &c.*) On verra ci-après *, dans une Lettre de l'Auteur à Mr. de MAUCROIX, que LA FONTAINE faisoit un cas singulier de ce vers & du suivant, dans lesquels l'Auteur louë le Roi d'avoir établi la Manufacture des Points de France, à la place des Points de Venise. Mr de Maucroix prétendoit avoir porté ce jugement sur ces deux vers, avant La Fontaine : comme on le verra dans la Réponse de Mr. de Maucroix à Mr. Despreaux. Après ces deux vers il

y en avoit quatre autres, que l'Auteur a retranchés dans les dernières éditions :

*O que j'aime à les voir, de Tagloivre
troublés !*

*Se priver follement du secours de
nos blés !*

*Tandis que nos vaisseaux par tout
maîtres des ondes,*

*Vont enlever pour nous les trésors
de deux Mondes.*

VERS 143. — *Tes pompeux Bâtimens.*) Le Roi faisoit alors bâtir le Louvre, avec cette belle Façade que l'on admire, comme un des plus beaux morceaux d'Architecture qu'il y ait au Monde. Mais le Roi abandonna cette entreprise, pour faire bâtir à Versailles, & en plusieurs autres endroits.

VERS 145. — *Les deux Mers étonnées, &c.*) C'est la communication de la Mer Méditerranée avec l'Océan, par le Canal de Languedoc. Cette entreprise est d'autant plus merveilleuse, qu'on en avoit toujours regardé le succès comme impossible. Le dessein de ce Canal fut proposé en 1664., par le Sr. PAUL RIQUET, de Beziers, & l'on commença à y travailler en 1665.

VERS 148. *S'enfuit au seul aspect de tes nouvelles Loïs.*) De toutes les Ordon-

145 J'entens déjà fremir les deux Mers étonnées,
 De voir leurs flots unis au pié des Pirenées.
 Déjà de tous côtés la Chicane aux abois
 S'enfuit au feul aspect de Tes nouvelles Loix.
 O que ta main par là va fauver de Pupilles!
 150 Que de favans Plaideurs deformais inutiles!

Q 5

Qui

Ordonnances du Roi, il n'y en a point de plus utiles à l'Etat, que celles qu'il a faites pour réformer la Justice, & pour abrégér les procédures. Sa Majesté fit assembler les principaux Magistrats de son Conseil & du Parlement, qui tinrent plusieurs conférences chez Mr. le Chancelier Segnier, au commencement de l'année 1667. pour examiner & arrêter les Articles de l'Ordonnance civile, qui fut publiée au Mois d'Avril de la même année. L'Ordonnance sur les matières criminelles, fut dressée & examinée de la même manière, & ensuite publiée au mois d'Août 1670.

VERS 150. *Que de savans Plaideurs deformais inutiles!* Après ce vers il y en avoit trente-deux qui faisoient la conclusion de cette Epître, mais que l'Auteur retrancha dans la seconde édition, y substituant ceux que l'on voit ici. On peut assurer, que cette Epître n'a rien perdu dans ce changement. Voici les vers qui ont été supprimés:

*Muse, abaisse ta voix; je veux les
 consoler,*

*Et d'un conte, en passant, il faut
 les regaler.*

Un jour, dit un Auteur, &c.

Les douze vers qui contiennent la Fable de l'Huitre, sont à la fin de l'Epître II. L'Auteur continuë ainsi:

*Mais quoi, j'entens déjà quelque
 austère Critique,*

*Qui trouve en cet endroit la Fable
 un peu comique.*

*Que vent-il? C'est ainsi qu'Horace
 dans ses vers*

*Souvent delasse Auguste en cent
 stiles divers;*

*Et, selon qu'au hazard son caprice
 l'entraîne,*

*Tantôt perce les Cieux, tantôt rase
 la plaine.*

*Revenons toutefois. Mais par où
 revenir?*

*Grand Roi, je m'aperçois qu'il est
 tems de finir.*

*C'est assez: il suffit, que ma plume
 fidèle*

*T'ait fait voir en ces vers quelque
 essai de mon zèle.*

*En vain je prétendrois contenter
 un Lecteur,*

*Qui redoute sur tout le nom d'ad-
 mirateur;*

*Et souvent pour raison, opposé à
 la Science,*

*L'invincible dégoût d'une injuste
 ignorance:*

Prêt

Qui ne sent point l'effet de Tes soins généreux?
 L'Univers sous Ton Règne a-t-il des Malheureux?
 Est-il quelque vertu dans les glaces de l'Ourse,
 Ni dans ces lieux brûlés où le jour prend sa source,
 155 Dont la triste Indigence ose encore approcher,
 Et qu'en foule Tes dons d'abord n'aillent chercher?
 C'est par Toi qu'on va voir les Muses enrichies,
 De leur longue disette à jamais affranchies.
 GRAND ROI, poursui toujours, assure leur repos.
 160 Sans Elles un Heros n'est pas long-tems Heros.
 Bien-tôt, quoi qu'il ait fait, la Mort d'une ombre noire
 Enveloppe avec lui son nom & son histoire.
 En vain, pour s'exempter de l'oubli du cercueil,
 Achille mit vingt fois tout Ilion en deuil.
 165 En vain, malgré les vents, aux bords de l'Hesperie
 Enée enfin porta ses Dieux & sa Patrie.
 Sans le secours des Vers, leurs noms tant publiés

Seroient

*Prêt à juger de tout, comme un
jeune Marquis ;*

*Qui plein d'un grand savoir chez
les Dames acquis,*

*Dedaignant le Public, que lui seul
il attaque,*

*Va pleurer au Tartuffe, & rire à
l'Andromaque.*

L'Auteur expliqua les raisons de ce
changement, dans un *Avertissement*

qu'il mit à la seconde édition de son Epitre. „Je m'étois persuadé, „dit-il, que la Fable de l'Huître que „j'avois mise à la fin de cette Epître „au Roi, pourroit y délasser agré- „ablement l'esprit des Lecteurs, „qu'un sublime trop sérieux peut „enfin fatiguer: joint que la cor- „rection que j'y avois mise, sem- „bloit me mettre à couvert d'une „faute dont je faisois voir que je „m'appercevois le premier. Mais „j'avoué, qu'il y a eu des person- „nes de bon sens qui ne l'ont pas „approuvée. J'ai néanmoins balancé „long-tems si je l'ôterois, parce „qu'il y en avoit plusieurs qui la „louoient avec autant d'excès que „les

Seroient depuis mille ans avec eux oubliés.
 Non, à quelques hauts faits que Ton destin t'appelle,
 170 Sans le secours soigneux d'une Muse fidèle,
 Pour t'immortaliser Tu fais de vains efforts.
 Apollon Te la doit: ouvre-lui Tes trésors.
 En Poètes fameux rens nos climats fertiles.
 Un Auguste aisément peut faire des Virgiles.
 175 Que d'illustres témoins de Ta vaste bonté
 Vont pour Toi déposer à la Posterité!

Pour moi, qui sur Ton nom déjà brûlant d'écrire,
 Sens au bout de ma plume expirer la Satire,
 Je n'ose de mes Vers vanter ici le prix.
 180 Toutefois, si quelqu'un de mes foibles Ecrits
 Des ans injurieux peut éviter l'outrage,
 Peut-être pour Ta gloire aura-t-il son usage.
 Et comme Tes exploits, étonnant les Lecteurs,
 Seront à peine crûs sur la foi des Auteurs;

Si

„les autres la blâmoient. Mais enfin,
 „je me suis rendu à l'autorité d'un
 „Prince, non moins considérable
 „par les lumières de son esprit, que
 „par le nombre de ses victoires.
 „(C'étoit le Grand Prince de CONDE'.)
 „Comme il m'a déclaré franche-
 „ment, que cette Fable, quoi que
 „très-bien contée, ne lui sembloit
 „pas digne du reste de l'Ouvrage;
 „je n'ai point résisté, j'ai mis une
 „autre fin à ma Pièce, & je n'ai
 „pas crû, pour une vingtaine de
 „vers, devoir me brouiller avec le
 „premier Capitaine de notre Siècle,
 &c.

VERS 156. *Et qu'en foule tes
 dons &c.)* En 1663. le Roi donna

des pensions aux Gens de Lettres,
 dans toute l'Europe.

§. I M I T. Vers 160. *Sans elles un
 Heros n'est pas long-tems Heros, &c.)*
 Horace, L. IV. Od. IX. v. 25.

*Vixere fortes ante Agamemnona
 Multi: sed omnes illacrimabiles
 Urgentur, ignotique longa
 Nocte, carent quia vate sacro.*

DU MONTEIL.

I M I T. Vers 174. *Un Auguste
 aisément peut faire des Virgiles.)*
 Mar-

185 Si quelque Esprit malin les veut traiter de fables,
On dira quelque jour pour les rendre croïables;
BOILEAU, qui, dans ses Vers pleins de sincérité,

Jadis

Martial donne à un Mécenas le même pouvoir que l'on donne ici à un Auguste.

Sint Mæcenates, non deerunt, Flacce,

Marones. Liv. VIII. Epig. 56.

VERS 187. *Boileau, qui dans ses vers &c.* Cet endroit a été comparé avec un autre de l'Épître huitième. Voiez la Remarque sur le Vers 80. de cette dernière Épître.

VERS dernier. *A pourtant de ce Roi parlé comme l' Histoire.)* Dans le tems que notre Auteur composa cette Épître, il travailloit au Poëme du *Lutrin*. Pour louer le Roi d'une manière nouvelle il fit l'admirable Récit de la Molesse, qui est à la fin du second Chant de ce Poëme. Cette ingénieuse fiction eut un succès extrêmement heureux. Le Roi, qui ne connoissoit Boileau que par ses Satires, voulut voir le Poëte qui le savoit si bien louer; & ordonna à Mr. Colbert de le faire venir à la Cour. Quelques jours après, Mr. Despreaux parut devant le Roi, étant présenté par Mr. de Vivonne. Il recita à Sa Majesté une partie du *Lutrin*, qui n'avoit pas encore paru, & quelques autres Pièces, dont le Roi fut très-satisfait. A la fin, Sa Majesté lui demanda, quel étoit l'endroit de ses Poësies qu'il trouvoit le plus beau? Il pria le Roi de le dispenser de faire un pareil jugement: ajoutant qu'un Auteur étoit peu capable de donner le juste prix à ses propres Ouvrages; & que pour lui, il n'estimoit pas assez les

siens, pour les mettre ainsi dans la balance. *N'importe, dit le Roi, Je veux que vous me disiez votre sentiment.* Mr. Despreaux obéit, en disant que l'endroit dont il étoit le plus content, étoit la fin d'une Épître qu'il avoit pris la liberté d'adresser à Sa Majesté; & récita les quarante vers par lesquels finit cette Épître. Le Roi n'avoit pas vu cette fin, parce que l'Auteur l'avoit faite depuis peu, pour être mise à la place de la Fable de l'Huitre & des Plaideurs. Ces derniers vers touchèrent sensiblement le Roi, son émotion parut dans ses yeux, & sur son visage. Il se leva de son fauteuil avec un air vif & satisfait. Cependant, comme il est toujours maître de ses mouvemens, & qu'il parle sur le champ avec tant de justesse qu'on ne pourroit mieux dire après y avoir pensé long-tems: *Voilà qui est très-beau, dit-il, cela est admirable. Je vous louerois davantage, si vous ne m'aviez pas tant loué. Le Public donnera à vos Ouvrages les éloges qu'ils méritent; mais ce n'est pas assez pour moi de vous louer: Je vous donne une pension de deux mille livres: j'ordonnerai à Colbert de vous la paier d'avance; & je vous accorde le privilège pour l'impression de tous vos Ouvrages.* Ce sont les propres paroles du Roi; & l'on peut croire, que l'Auteur ne les a pas oubliées.

Avant que le Roi eût ainsi parlé, Mr. de Vivonne, frappé de la beauté des vers qu'il venoit d'entendre, prit brusquement l'Auteur à la gorge, & lui dit, par une faillie que la présence du Roi ne put retenir:

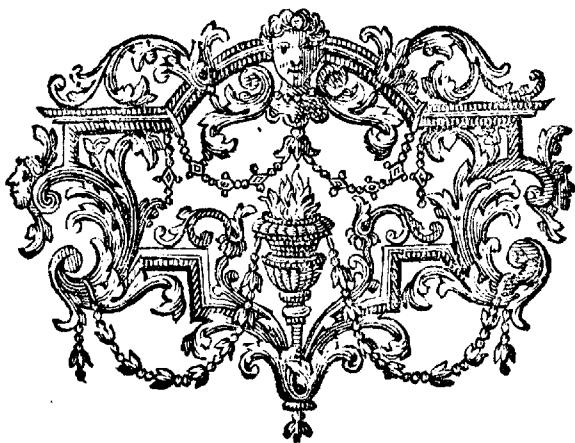
Ab!

Jadis à tout son siècle a dit la vérité ;
 Qui mit à tout blâmer son étude & sa gloire,
 190 A pourtant de ce Roi parlé comme l'Histoire.

Ab ! Traître, vous ne m'avez pas dit cela.

Notre Poète revint de la Cour, comblé d'honneurs & de biens. Cependant il a dit plusieurs fois, que

la première réflexion, que lui inspira sa nouvelle fortune, fut un sentiment de tristesse : envisageant la perte de sa liberté, comme une suite inévitable des bienfaits dont il venoit d'être honoré.



E P I T R E II.

A M. L'ABBE' DES ROCHES.

A Quoi bon réveiller mes Muses endormies,
 Pour tracer aux Auteurs des Règles ennemies?
 Penfes-tu, qu'aucun d'eux veuille fubir mes loix,
 Ni fuivre une Raifon qui parle par ma voix?
 5 O le plaifant Docteur, qui, fur les pas d'Horace,
 Vient prêcher, diront-ils, la réforme au Parnaffe!
 Nos Ecrits font mauvais, les fiens valent-ils mieux?
 J'entens déjà d'ici Liniere furieux,
 Qui m'appelle au combat, fans prendre un plus long terme.
 10 De l'encre, du papier, dit-il; qu'on nous enferme.
 Voyons qui de nous deux plus aifé dans fes Vers,
 Aura plutôt rempli la page & le revers?
 Moi donc qui fuis peu fait à ce genre d'efcrime,
 Je le laiffe tout feul verfer rime fur rime,

Et

La principale raifon, pour laquelle l'Auteur compofa cette Epître, fut pour conferver la fable de l'Huitre & des Plaideurs, qu'il avoit retranchée de l'Epître précédente. L'Abbé DES ROCHES à qui l'Epître II. eft adreffée, fe nommoit JEAN - FRANÇOIS ARMAND FUMÉE, fils de FRANÇOIS FUMÉE, Seigneur DES ROCHES. Il defcendoit d'ADAM FUMÉE, Premier Medecin de Charles VII. L'Abbé Des Roches mourut en 1711. âgé d'environ 75. ans, & c'eft à ce même Abbé qu'eft dédié le *Parnaffe Réformé* de GABRIEL GUERET.

V E R S I. *A quoi bon réveiller, &c.*) Les fix premiers vers font connoître, que l'Auteur travailloit alors à fon Art Poétique.

V E R S 8. *J'entens déjà d'ici Liniere furieux.*) Le Poëte LINIERE avoit beaucoup de facilité à faire de iné chans vers. Notre Auteur l'avoit pourtant nommé honorablement dans la Satire IX. v. 236. Mais Liniere s'avifa de faire une Critique très-offenfante de l'Epître IV. qui avoit été faite avant celle-ci. Pour route vengeance, notre Auteur le plaça ici, & en quelques autres endroits de fes Ouvrages. Voiez l'Epî-

15 Et souvent de dépit contre moi s'exerçant,
 Punir de mes défauts le papier innocent.
 Mais toi qui ne crains point, qu'un Rimeur te noircisse,
 Que fais-tu cependant seul en ton Bénéfice?
 Attens-tu, qu'un Fermier payant, quoiqu' un peu tard,
 20 De ton bien pour le moins daigne te faire part?
 Vas-tu, grand défenseur des droits de ton Eglise,
 De tes Moines mutins réprimer l'entreprise?
 Croi-moi, dût Auzanet t'assurer du succès,
 Abbé, n'entrepren point même un juste procès.
 25 N'imite point ces Fous, dont la sotte avarice
 Va de ses revenus engraisser la Justice;
 Qui toujours assignans, & toujours assignés,
 Souvent demeurent gueux de vingt procès gagnés.
 Souûtenons bien nos droits: Sot est celui qui donne.
 30 C'est ainsi devers Caen que tout Normand raisonne.
 Ce font-là les leçons, dont un pere Manceau
 Instruit son fils novice au sortir du berceau.

Mais

l'Epître VII. vers 89. & l'Art poétique, Chant II. vers 194.

IMIT. Ibid. *J'entens déjà d'ici
 Liniere furieux &c.*) Horace, L. I.
 Sat. IV. v. 14.

*Crispinus minimo me provocat: ac-
 cipe, si vis,*

*Accipe jam tabulas, detur nobis
 locus, hora,*

*Custodes: videamus uter plus scri-
 bere possit.*

VERS 23. — Dût Auzanet t'as-
 surer du succès.) BARTHELEMI

AUZANET, célèbre Avocat au
 Parlement de Paris. Il étoit extrê-
 mement versé dans la connoissance
 du Droit François; & les princi-
 pales affaires se régloient ordinairement par ses conseils, ou par son
 arbitrage. Il mourut le 17. d'Avril,
 1693. Agé de 82. ans, aiant été ho-
 noré par le Roi d'un brevet de Con-
 seiller d'Etat, quelques années avant
 sa mort.

VERS 30. *C'est ainsi devers Caen
 que tout Normand raisonne.*) L' Au-
 teur autoit pû dire: *vers Caen.* C'est
 ainsi que vers Caen tout bas Normand
 raisonne; mais il a préféré *Devers
 Caen*, qui est une espèce de Norma-
 nis-

Mais pour toi, qui nourri bien en deçà de l'Oïse,
 As sucé la vertu Picarde & Champenoise,
 35 Non, non, tu n'iras point, ardent Bénéficier,
 Faire enroûer pour toi Corbin ni le Mazier.
 Toutefois, si jamais quelque ardeur bilieuse
 Allumoit dans ton cœur l'humeur litigieuse,
 Consulte-moi d'abord, & pour la réprimer,
 40 Retien bien la leçon que je te vais rimier.

Un jour, dit un Auteur, n'importe en quel chapitre,
 Deux Voïageurs à jeun rencontrèrent une huître.

Tous

nisme. D'ailleurs, un Normand qui fera de Caen même, dira tous-jours : *Je suis devers Caen, & ne dira pas, Je suis de Caen.*

VERS 33. — *Bien en deçà de l'Oïse.*) Rivière, qui a sa source dans la Picardie, vers les limites du Hainaut & de la Champagne.

VERS 34. *As sucé la vertu Picarde & Champenoise.*) Cette Vertu est la franchise.

VERS 36. *Faire enroûer pour toi Corbin ni le Mazier.*) Deux Avocats criards, qui se chargeoient souvent de mauvaises causes. JACQUES CORBIN plaïda sa première cause à quatorze ans, & ne plaïda pas mal pour son âge : MARTINET célèbre Avocat, fit alors cette Epigramme.

*Viduaus attonito puerum garrivum
 Senatu,*

*Bis pueri ; puerum qui stupueret
 Senes.*

Son Pere étoit aussi Avocat, & se mêloit de Poësie. Il offrit un tableau votif à Notre-Dame, pour obtenir à son fils un heureux succès dans sa plaidoirie ; & mit ces deux vers au bas du tableau :

Vierge au Visage benin,

Faites grace au petit Corbin.

Voïez la Remarque sur le vers 36. du quatrième Chant de l'Art poétique. LE MAZIER : voïez le vers 123. de la Satire I.

VERS 41. *Un jour, dit un Auteur, &c.*) Mr. Despreaux avoit appris cette Fable de son pere, auquel il l'avoit ouï conter dans sa jeunesse. Elle est tirée d'une ancienne Comédie Italienne. Cette même Fable a été mise en vers par LA FONTAINE ; mais au lieu de *la Justice*, il a mis un Juge, sous le nom de *Perrin Dandin*, qui avale l'huître : en quoi notre Auteur disoit que La Fontaine a manqué de justice : car ce ne sont pas les Juges seuls qui causent des frais aux Plaidiers : ce sont tous les Officiers de la Justice.

CHANG. Vers 45. *Devant elle à grand bruit.*) Dans les premières éditions il y avoit : *Devant elle aussi-tôt.*

IMIT. Vers 51. *Des sottises d'autrui nous vivons au Palais.*) Jean Owen L. I. Epigram. 15.

Stultitiâ nostrâ, Justiniane, sapis.

VERS

Tous deux la contestoient, lorsque dans leur chemin,
La Justice passa la balance à la main.

45 Devant elle à grand bruit ils expliquent la chose.

Tous deux avec dépens veulent gagner leur cause.
La Justice, pesant ce droit litigieux,

Demande l'huître, l'ouvre, & l'avale à leurs yeux;
Et par ce bel Arrêt terminant la bataille:

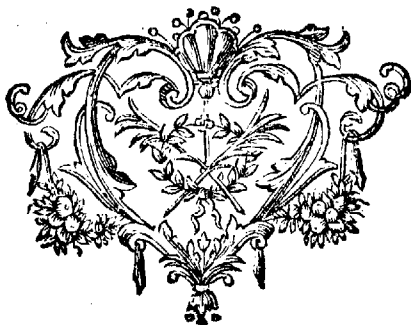
50 Tenez; voilà, dit-elle, à chacun une écaille.

Des sottises d'autrui nous vivons au Palais:

Messieurs, l'huître étoit bonne. Adieu. Vivez en paix.

VERS dernier. — *Adieu, vivez en paix.*) Le Peuple Romain rendit un semblable jugement sur une contestation, entre les Ariens & les Ardéates. Ces deux Peuples étant en guerre pour la possession de certain Pais, en remirent la décision au Peuple Romain. La Cause se plaida solennellement devant le Peuple; & quand on fut sur le point de recueillir les suffrages, un certain homme, nommé SCAP-

TIUS, âgé de quatre-vingt-trois ans, remontra, que les terres dont il s'agissoit, étoient de la dépendance de Corioles, Ville qui appartenoit au Peuple Romain. Sans examiner autrement la vérité de cette proposition, le Peuple s'adjugea ces terres par droit de bienséance, & renvoia les Ardéates, & les Ariens. *Tite-Live, Livre 3. à la fin, l'an 307. de Rome.*



E P I T R E III.

A M. ARNAULD,

DOCTEUR DE SORBONNE.

OUI, sans peine, au travers des sophismes de Claude,
 ARNAULD, des Novateurs tu découvres la fraude,
 Et romps de leurs erreurs les filets captieux.
 Mais que sert que ta main leur défile les yeux,
 5 Si toujours dans leur ame une pudeur rebelle,
 Prêts d'embrasser l'Eglise, au Prêche les rappelle?
 Non, ne croi pas, que Claude habile à se tromper,
 Soit insensible aux traits dont tu le fais frapper:
 Mais un Démon l'arrête, & quand ta voix l'attire,
 10 Lui dit: Si tu te rends, fais-tu ce qu'on va dire?
 Dans son heureux retour lui montre un faux malheur,

Lui

Cette Epître est adressée à Mr. ARNAULD, Docteur de Sorbonne, célèbre par sa Doctrine & par ses Ecrits. Les troubles de l'Eglise Gallicane aiant été pacifiés en 1668. par le Pape Clement IX. & par le Roi; Mr. Arnauld eut non seulement la liberté de paroître, mais il fut reçu par le Nonce du Pape, & par le Roi même avec toutes les marques possibles d'estime. Mr. le Premier Président de Lamoignon fut un de ceux qui lui témoignèrent le plus d'empressement. Ce Magistrat avoit un appartement dans la maison que les Chanoines Réguliers de Sainte Genevieve ont à Auteuil, où il alloit quelquefois se délasser des fatigues de la Magistrature, & donner à la

retraite les momens qu'il pouvoit dérober à ses pénibles fonctions. Un jour il assembla dans cette maison, Mr. ARNAULD, Mr. NICOLE, Mr. DESPREAUX, & quelques autres personnes choisies à qui il donna à dîner. Il arriva entre Mr. Arnauld & Mr. Despreaux, ce qui arrive ordinairement entre deux hommes d'un mérite distingué, & d'une réputation éclatante, lors qu'ils se voient pour la première fois: Ils furent d'abord liés d'une étroite amitié, cette amitié, dont ils firent gloire pendant leur vie, a duré jusqu'à leur mort, non obstant une séparation de plusieurs années.

Le sujet de cette Epître est la mauvaise Honte. PLUTARQUE a fait un

Lui peint de Charenton l'hérétique douleur;
 Et balançant Dieu même en son ame flottante,
 Fait mourir dans son cœur la Vérité naissante.

15 Des superbes Mortels le plus affreux lien,
 N'en doutons point, ARNAULD, c'est la Honte du bien.
 Des plus nobles vertus cette adroite ennemie
 Peint l'Honneur à nos yeux des traits de l'Infamie;
 Asservit nos esprits sous un joug rigoureux,

20 Et nous rend l'un de l'autre esclaves malheureux.
 Par elle la Vertu devient lâche & timide.
 Vois-tu ce Libertin en public intrépide,
 Qui prêche contre un Dieu que dans son ame il croit?
 Il iroit embrasser la Vérité qu'il voit;

25 Mais de ses faux amis il craint la raillerie,
 Et ne brave ainsi Dieu que par poltronnerie.
 C'est-là de tous nos maux le fatal fondement.
 Des jugemens d'autrui nous tremblons follement;

R 2

Et

un Traité sur le même sujet; mais notre Auteur ne l'a point imité. Elle fut composée en 1673. après l'Épître IV. au Roi. Ainsi elle est la cinquième selon l'ordre du tems

VERS 1. — *Au travers des sophismes de Claude, &c.*) Mr. Arnauld étoit alors occupé à écrire contre Mr. CLAUDE, Ministre de Charenton: sur la foi de l'Eglise touchant l'Eucharistie.

VERS 12. *Lui peint de Charenton.*) Village à deux lieues au dessus de Paris, où les Réformés avoient un Temple pour l'exercice de leur Religion, avant la révocation de l'Édit de Nantes. Mr. Claude étoit Ministre de cette Eglise.

VERS 16. — *C'est la Honte du bien.*) Ce demi-vers exprime le sujet de cette Epître.

IMIT. Ibid. — *C'est la Honte du bien.*) Horace, L. I. Ep. XVI. v. 24.

*Stultorum incurvata pudor malus
 ulcera celat.*

VERS 27. *C'est-là de tous nos maux le fatal fondement.*) Homère, Iliade Liv. XXIV. v. 44. & 45. dit, que la honte est un des plus grands maux. & un des plus grands biens. En effet, elle est un grand mal aux hommes lors qu'elle les empêche d'oser faire le bien; & elle est un grand bien lorsqu'elle les empêche de faire le mal.

IMIT.

Et chacun l'un de l'autre adorant les caprices,
 30 Nous cherchons hors de nous nos vertus & nos vices.
 Misérables jouets de notre vanité,
 Faisons au moins l'aveu de notre infirmité.
 A quoi bon, quand la fièvre en nos artères brûle,
 Faire de notre mal un secret ridicule?
 35 Le feu sort de vos yeux petillans & troublés;
 Votre pouls inégal marche à pas redoublés;
 Quelle fausse pudeur à feindre vous oblige?
 Qu'avez-vous? Je n'ai rien. Mais. . . Je n'ai rien, vous dis-je,
 Répondra ce Malade à se taire obstiné.
 40 Mais cependant voilà tout son corps gangrené:
 Et la fièvre demain se rendant la plus forte,
 Un Benitier aux piés, va l'étendre à la porte.

Pré-

IMIT. Vers 30. *Nous cherchons hors de nous nos vertus & nos vices.*) Ce vers exprime le véritable sens de celui-ci de Perse, Satire I. *Nec te quaesiveris extra.* Cette expression de Perse est fort ferrée, & c'est une de celles que notre Auteur avoit en vûe, quand il a dit dans l'Art poétique :

*Perse en ses vers obscurs, mais serrés
 & pressans,
 Affecta d'enfermer moins de mots
 que de sens.*

Voiez le vers 26. de l'Épître V.

IMIT. Vers 33. *A quoi bon, quand la fièvre en nos artères brûle, &c.*) Horace, Liv. I, Ep. XVI. 21.

*Neu si te populus sanum recteque
 valentem*

Dictitet, occultam febrem, sub tempus edendi,

Dissimules, donec manibus tremor incidat unctis,

Stultorum incurvata pudor malus ulcera celat.

IMIT. Vers 38. *Qu'avez-vous? Je n'ai, &c.*) Perse, Satire III. 94.

Hens, bone, tu palles. Nihil est.

Videas tamen istud,

Quidquid id est.

IMIT. Vers 42. — *Va l'étendre à la porte.*) Perse, Sat. III. 105.

In portam rigidos calces extendit.

IMIT. Vers 44. *Le jour fatal est proche & vient comme un voleur.*) Cette comparaison de la Mort avec un voleur, est tirée des Livres Saints. *Vigi-*

Prévenons fagement un si juste malheur.

Le jour fatal est proche, & vient comme un voleur.

45 Avant qu'à nos erreurs le Ciel nous abandonne,
 Profitons de l'instant que de grace il nous donne.
 Hâtons-nous; le Temps fuit, & nous traîne avec soi.
 Le moment où je parle est déjà loin de moi.

Mais quoi? toujours la Honte en esclaves nous lie.

50 Oui, c'est toi qui nous perds, ridicule Folie:
 C'est toi qui fis tomber le premier Malheureux,
 Le jour que d'un faux bien sottement amoureux,
 Et n'osant soupçonner sa femme d'imposture,
 Au Démon par pudeur il vendit la Nature.

55 Hélas! avant ce jour qui perdit ses Neveux,
 Tous les Plaisirs couroient au devant de ses vœux.

R 3

La

Vigilate ergo, dit JESUS-CHRIST, quia nescitis, quâ horâ Dominus vester venturus sit. . . . Si sciret paterfamilias, quâ horâ Fur venturus esset, vigilaret utique. Matth. XXIV. 42. Luc. XII. 39. Scitis quia dies Domini sicut Fur in nocte, ita veniet, I. ad Thessal. V. 2. Si ergo non vigilaveris, veniam ad te tanquam Fur, & nescies, quâ horâ veniam ad te. Apocal. III. 3.

VERS 48. *Le moment où je parle est déjà loin de moi.*) L'Auteur qui se levait ordinairement fort tard, étoit encore au lit la première fois qu'il récita cette Epître à Mr. Arnauld, qui l'étoit venu voir dès le matin. Quand il en fut à ce vers, il le récita d'un ton léger & rapide, comme il doit être récité, pour exprimer la rapidité du tems qui s'enfuit. Mr. Arnauld, frappé de la légèreté de ce vers, se leva brusquement de son siège; & marchant fort vite par la Chambre, comme un

homme qui fuit, il reedit plusieurs fois: *Le moment où je parle est déjà loin de moi.* Celui de Perse qui sera cité tout à l'heure, n'est pas moins léger non plus que celui-ci de Malherbe: *La nuit est déjà proche à qui passe midi.*

IMIT. Ibid. *Le moment où je parle &c.)* Perse, Satire V. v. 153.

— *Fugit hora; hoc quod loquor, inde est.*

IMIT. Vers 56. *Tous les Plaisirs couvoient au devant de ses vœux, &c.)* Virgile, *Eglogue IV. v. 28.*

*Molli paulatim flavescet campus
 avistâ,*

*Incultisque rubens pendebit senti-
 bus urva;*

*Et duræ quercus sudabunt roscida
 mella. . . .*

Non

- La Faim aux Animaux ne faisoit point la guerre:
 Le Blé pour se donner, sans peine ouvrant la terre,
 N'attendoit point qu'un bœuf, pressé de l'éguillon,
 60 Traçât à pas tardifs un pénible fillon.
 La Vigne offroit par tout des grappes toujours pleines,
 Et des ruisseaux de lait serpenoient dans les plaines.
 Mais dès ce jour Adam déchû de son état,
 D'un tribut de douleurs païa son attentat.
 65 Il fallut qu'au travail son corps rendu docile,
 Forçât la Terre avare à devenir fertile.
 Le chardon importun hérissa les guérets:
 Le serpent venimeux rampa dans les forêts:
 La Canicule en feu désola les campagnes:
 70 L'Aquilon en fureur gronda sur les montagnes.
 Alors, pour se couvrir durant l'âpre saison,
 Il fallut aux brebis dérober leur toison,

La

*Non vastros patietur humus, non
 vinca falcem,*

*Robustus quoque jam tauris juga
 solvet arator.*

*Mellaque decussit foliis, ignemque
 removit,*

*Et passim vivis currentia vina re-
 pressit.*

Le même Poëte, *Georg. I. v. 127.*

————— *Ipsaque tellus*
*Omnia liberiùs, nullo poscente, fe-
 rebat.*

*Ille malum virus serpentibus addidit
 arvis,*

*Prædarique lupos jussit, pontumque
 moveri.*

vers 150.

*Max & frumentis labor additus, ut
 mala culmos*

*Effet rubigo, segnisque horreret in
 arvis*

Carduus :

Ovide, *Metamorph. I. v. 100.*

*Mollia securæ peragebant otia men-
 tes.*

Ipsa

La Peste en même tems, la Guerre & la Famine,
 Des malheureux Humains jurèrent la ruïne;
 75 Mais aucun de ces maux n'égala les rigueurs
 Que la mauvaise Honte exerça dans les cœurs.
 De ce nid à l'instant fortirent tous les Vices.
 L'Avare des premiers en proie à ses caprices,
 Dans un infame gain mettant l'honnêteté,
 80 Pour toute honte alors compta la pauvreté.
 L'Honneur & la Vertu n'osèrent plus paroître.
 La Piété chercha les Deserts & le Cloître.
 Depuis on n'a point vû de cœur si détaché,
 Qui par quelque lien ne tint à ce péché.
 85 Triste & funeste effet du premier de nos crimes!
 Moi-même, ARNAULD, ici, qui te prêche en ces rimes,
 Plus qu'aucun des Mortels par la Honte abattu,
 En vain j'arme contre elle une foible vertu.

R 4

Ainsi

Ipsa quoque immunis, vastoque in-
tacta, nec ullis

Saucia vomeribus, per se dabat omnia
Tellus.

Mox etiam fruges tellus inarata
ferebat:

Nec renovatus ager gravidis canebat
aristis.

Flumina jam lactis, jam flumina
nectaris ibant,

Flavaque de viridi stillabant ilice
mella.

Postquam Saturno &c.

Et Horace, *Epod. XVI. 43.*

Reddit ubi Cererem tellus inarata
quotannis,

Et imputata floret usque vinea.
&c.

VERS 60. *Traçât à pas tardifs*
un pénible fillon.) Ce vers marque
 bien la démarche pesante d'un bœuf.
Un pénible fillon: Cette figure est
 semblable à l'hérétique douleur, du
 douzième vers; & au lit effronté de
 la Satire X. vers 345.

VERS 80. *Pour toute honte alors*
compta la pauvreté.) Un Prélat, qui
 d'ailleurs avoit du mérite, avoit pris
 le caractère exprimé dans ce vers.
 Il ne

Ainsi toujours douteux, chancelant & volage,
 90 A peine du limon, où le Vice m'engage,
 J'arrache un pié timide, & fors en m'agitant,
 Que l'autre m'y reporte, & s'embourbe à l'instant.
 Car si, comme aujourd'hui, quelque raïon de zèle
 Allume dans mon cœur une clarté nouvelle,
 95 Soudain aux yeux d'autrui s'il faut la confirmer,
 D'un geste, d'un regard je me sens alarmer;
 Et même sur ces Vers, que je te viens d'écrire,
 Je tremble en ce moment de ce que l'on va dire.

Il ne faisoit cas d'un homme qu'à proportion du bien qu'il avoit : faisant consister tout le mérite & tout l'honneur dans les richesses.

IMIT. Vers 90. *A peine du limon &c.*) Horace, Livre II. Satire VII. vers 27.

Nequicquam cæno cupiens evellere plantam.

VERS 92. *Que l'autre m'y reporte, & s'embourbe à l'instant.*) L'Auteur avoit ainsi exprimé la pensée :

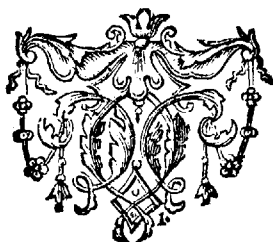
*A peine du limon où le Vice m'en-
 gage,*

J'arrache un pié timide,

*Que l'autre m'y reporte, & s'em-
 bourbe à l'instant.*

La difficulté étoit d'achever le second vers. Il consulta Mr. RACINE, qui trouva la chose très-difficile. Cependant Mr. Despreaux lui dit le lendemain la fin du vers : *& fors en m'agitant.* Cette fin est d'autant plus belle, qu'elle fait une image qui n'est pas dans le vers d'Horace :

*Nequicquam cæno cupiens evellere
 plantam.*



EPI TRE IV.

AU ROI.

EN vain, pour Te louer, ma Muse toujours prête,
 Vingt fois de la Hollande a tenté la conquête:
 Ce païs, où cent murs n'ont pû Te résister,
 GRAND ROI, n'est pas en Vers si facile à dompter.
 Des Villes, que Tu prens, les noms durs & barbares
 N'offrent de toutes parts que syllabes bizarres;
 Et, l'oreille effraïée, il faut depuis l'Issel,

R 5

Pour

Les marques de bonté & de distinction que le Roi donna à Mr. Despreaux, la première fois qu'il eut l'honneur de paroître devant Sa Majesté, * lui avoient inspiré une vive reconnoissance. Les conquêtes de ce Grand Roi fournirent bien-tôt au Poète une occasion de signaler son zèle. En 1672. Sa Majesté fit en Personne la Campagne de Hollande, l'une des plus glorieuses de son règne. Dans cette Campagne, qui ne dura qu'environ deux mois, le Roi conquit trois Provinces, & prit plus de quarante Villes: son Armée passa le Rhin à la vûe des Ennemis qui gardoient le rivage opposé; Amsterdam, cette riche & superbe ville, fut sur le point de se soumettre à la domination du Roi; & peu s'en fallut qu'il ne se rendit le maître de tout le reste de la Hollande. Parmi de si grands événemens, notre Poète choisit le passage du Rhin, comme le sujet le plus brillant, & par conséquent le plus susceptible des ornemens de la Poésie. Cette action se passa le 12. de Juin 1672. L'Épître fut composée au mois de Juillet

sui vant, & imprimée au mois d'Août. Elle est la seconde selon l'ordre du tems.

CHANG. Vers 7. *Et l'oreille effraïée, &c.*) Dans les premières éditions il y avoit :

Pour trouver un beau mot, des rives de l'Issel,

Il faut toujours bronchant, couvrir jusqu'au Tessel.

Dans l'édition de 1683.

Pour trouver un beau mot, il faut depuis l'Issel,

Sans pouvoir s'arrêter, couvrir jusqu'au Tessel.

Dans celle de 1694.

On a beau s'exciter: il faut depuis l'Issel,

Pour trouver un beau mot, &c.

Enfin dans la dernière de 1701.

Et, l'oreille effraïée, il faut &c.

Ibid. — *Il faut depuis l'Issel, &c.)* Rivière des Païs-Bas, qui se jette

* *Voiez la note sur le dernier vers de l'Épître I.*

Pour trouver un beau mot, courir jusqu'au Tessel.
 Oui, par tout de son nom chaque Place munie,
 10 Tient bon contre le Vers, en détruit l'harmonie.
 Et qui peut, sans frémir, aborder Woërden?
 Quel Vers ne tomberoit au seul nom de Heusden?
 Quelle Muse à rimer en tous lieux disposée,
 Oseroit approcher des bords du Zuiderzée?
 15 Comment en Vers heureux assiéger Doësbourg,
 Zutphen, Wageningen, Harderwic, Knotzembourg;
 Il n'est Fort entre ceux que Tu prens par centaines,
 Qui ne puisse arrêter un Rimeur six semaines:
 Et par tout sur le Whal, ainsi que sur le Leck,

Le

jeté dans le Zuider-zée, ou la Mer de Sud. Cette Rivière reçoit les eaux du Rhin par un canal qui fut tiré depuis Arnhem jusqu'à Doësbourg, par Drusus, Pere de l'Empereur Claude, & de Germanicus. Le Prince d'Orange, qui commandoit les Troupes des Hollandois, abandonna l'Issel, le 13. de Juin, 1672.

• VERS 8. — *Courir jusqu'au Tessel.*) Isle de la Hollande, dans l'Océan Germanique, à l'entrée du Golphe nommé le Zuider-zée.

VERS II. — *Aborder Woërden?*) Ville du côté de Hollande, située sur le Rhin.

CHANG. VERS 12. — *Au seul nom de Heusden?*) Dans les premières éditions on lisoit *Narden*.

Ibid. — *Au seul nom de Heusden?*) Autre ville de la même Province près de la Meuse.

VERS 14. — *Des bords du Zuider-zée.*) Le Zuider-zée est un grand Golphe entre les Provinces

de Frise, d'Over-Issel, de Gueldre, & de Hollande. Anciennement c'étoit un Lac, & des Marais, formés par la branche Septentrionale du Rhin jointe à l'Issel; & les anciens Géographes le nommoient *Flevus*, ou *Flevilacus*. Les eaux de la Mer ont dans la suite couvert & inondé tous ces marais, & il s'en est formé le Zuider-zée: *Mare Austrinum*, *Sinus Austrinus*. En Flamand, *Zuid*, signifie le Sud; & *Zéc*, la Mer.

VERS 15. — *Assiéger Doësbourg.*) Les Hollandois prononcent *Douzbouvg*: Ville du Comté de Zutphen, située à l'endroit où les eaux du Rhin se joignent à l'Issel, par le canal de Drusus: *Drusiburgum*. Cette Ville fut prise le 22. de Juin, 1672. par MONSIEUR, Frere du Roi.

VERS 16. *Zutphen, Wageningen, Harderwic, Knotzembourg.*) *Zutphen*: Ville Capitale du Comté de Zutphen, prise par MONSIEUR, le 26. de Juin. *Wageningen, Harderwic*: Villes du Duché de Gueldre, qui

20 Le Vers est en déroute, & le Poëte à sec.

Encor si Tes exploits, moins grands & moins rapides,
Laissoient prendre courage à nos Muses timides,
Peut-être avec le tems, à force d'y rêver,
Par quelque coup de l'Art nous pourrions nous sauver.

25 Mais dès qu'on veut tenter cette vaste carrière,
Pégase s'effarouche & recule en arrière.

Mon Apollon s'étonne; & Nimègue est à Toi,
Que ma Muse est encore au camp devant Orfoi.
Aujourd'hui toutefois mon zèle m'encourage;

30 Il faut au moins du Rhin tenter l'heureux passage.
Un trop juste devoir veut que nous l'essaions.

Mu-

qui se rendirent au Roi, le 22. & 23. de Juin. *Knotzembourg*, est un Fort, situé sur le *Wahal*, vis-à-vis de *Nimègue*: il est aussi nommé *le Fort de Nimègue*. Il fut assiégé le 15. de Juin, & pris le 17. par Mr. de Turenne.

VERS 19. *Et par tout sur le Whal, ainsi que sur le Leck.*) Le *Wahal* & le *Leck*, sont deux branches du Rhin qui se mêlent avec la Meuse.

VERS 24. *Par quelque coup de l'Art nous pourrions nous sauver.*) L'Auteur donne ici l'exemple avec le précepte; car cette Epître est un jeu d'esprit, par lequel il se sauve de la difficulté en la montrant.

VERS 27. ——— *Et Nimègue est à Toi.*) Ville considérable des Provinces-Unies, Capitale du Duché de *Gueldre*. Elle fut prise le 9. de Juillet, 1672. par Mr. de Turenne, après six jours de siège. Cette Ville est fameuse par la Paix générale qui y fut conclue en 1678. entre la France, l'Espagne, & les Provinces-

Unies; & en 1679. entre la France & l'Empire.

VERS 28. ——— *Au Camp devant Orfoi.*) Ville & place forte sur la rive gauche du Rhin, dans le Duché de *Clèves*. Au commencement de la Campagne, le Roi fit assiéger *Orfoi*, le premier de Juin, & le prit en deux jours. Sa Majesté tint longtemps son Camp devant cette Place après qu'elle eut été prise. de sorte que les *Gazettes* & les *Lettres particulières*, datoient toujours, du *Camp devant Orfoi*. C'est à quoi l'Auteur fait allusion.

CHANG. Vers 31. *Un trop juste devoir &c.*) Premières éditions:

Le malheur sera grand, si nous nous y noïons.

Edition de 1694.

Il fait beau s'y noïer, si nous nous y noïons.

Edition de 1701.

Un trop juste devoir &c.

VERS

Muses, pour le tracer, cherchez tous vos craçons.

Car, puisqu'en cet exploit tout paroît incroyable,

Que la Vérité pure y ressemble à la Fable,

35 De tous vos ornemens vous pouvez l'égaier.

Venez donc, & sur tout gardez bien d'ennuyer.

Vous savez des grands Vers les disgraces tragiques,

Et souvent on ennuye en termes magnifiques.

Au pié du mont Adulle, entre mille roseaux,

40 Le Rhin tranquille, & fier du progrès de ses eaux,

Appuyé d'une main sur son urne penchante,

Dormoit au bruit flatteur de son onde naissante;

Lors qu'un cri tout à coup suivi de mille cris,

Vient d'un calme si doux retirer ses esprits.

45 Il se trouble, il regarde, & par tout sur ses rives

Il voit

VERS 39. *Au pié du mont Adulle.*) Montagne, d'où le Rhin prend sa source: *Adula* selon Ptolomée, & Strabon. On l'appelle maintenant le *Mont de St. Godart*. Le Poète a employé le nom ancien, soit parce qu'il est plus beau & plus poétique, soit aussi parce que voulant parler du Dieu du Rhin & des Naiades, il auroit fait un anachronisme poétique s'il en avoit usé autrement. Le lieu particulier où est la principale Source du Rhin (car il y en a deux) est une montagne qui fait partie du Mont St. Godart, & qui est appelée *Vogel-berg*, ou *Monte d'Uccello*: le mont de l'Oiseau: *Avicula*. Ce dernier mot a été peut-être formé d'*Adula*.

VERS 50. *A de ses bords fameux flétri l'antique gloire.*) MOLIERE n'approuva pas ce vers, parce qu'il signifie, que la présence du Roi a deshonoré le Fleuve du Rhin. L'Auteur lui representa, que ce sont les

Naiades de ce Fleuve qui parlent du Héros de la France comme d'un Ennemi qui veut foudroyer à son joug leur Empire; qu'ainsi il est naturel qu'elles disent, que Louis a flétri l'ancienne gloire du Rhin. Mais Moliere ne se rendit pas.

VERS 51. *Que Rhimberg & Wesel terrassés en deux jours.*) Ces deux Villes sont situées sur le Rhin: l'une sur la rive gauche du Fleuve, & l'autre sur la rive droite. *Wesel* est une Ville du Duché de Cleves, qui appartenoit aux Hollandois depuis l'an 1629. & le Prince de Condé la prit le 4. de Juin 1672. après deux jours de Siège. *Rhimberg* étoit aussi sous la domination des Hollandois, & fut pris le 6. du même mois.

VERS 55. *Il marche vers Tholus.*) Village sur la rive gauche du Rhin au-dessus du Fort de Skink, à la pointe du Bétaw. *Tolhuis*, en Lan-

Il voit fuir à grands pas ses Naïades craintives,
 Qui toutes accourant vers leur humide Roi,
 Par un récit affreux redoublent son effroi.

Il apprend, qu'un Héros, conduit par la Victoire,
 50 A de ses bords fameux flétri l'antique gloire;
 Que Rhimberg & Wesel, terrassés en deux jours,
 D'un joug déjà prochain menacent tout son cours.
 Nous l'avons vû, dit l'une, affronter la tempête
 De cent foudres d'airain tournés contre sa tête.
 55 Il marche vers Tholus, & tes flots en courroux
 Au prix de sa fureur sont tranquilles & doux.
 Il a de Jupiter la taille & le visage;
 Et depuis ce Romain, dont l'insolent passage
 Sur un pont en deux jours trompa tous tes efforts,

Jamais

Langage Flamand, signifie un Bureau où l'on reçoit les péages. C'est en cet endroit que les François passèrent le Rhin à la nage.

VERS 57. Il a de Jupiter la taille & le visage.) Louis XIV. est ici comparé à Jupiter, mais c'est à Jupiter foudroyant & exterminateur. Ainsi cette comparaison est bien plus glorieuse que si le Poète avoit dit, que le Roi ressembloit au Dieu Mars comme quelques Critiques le vouloient : car Mars n'est qu'un Dieu subalterne. Homère donne au Roi Agamemnon, la tête & les yeux de Jupiter quand il lance la foudre. *Iliade II. v. 478.*

VERS 58. Et depuis ce Romain, dont l'insolent passage, Sur un pont en deux jours &c.) J U L I E S C É S A R

faisant la guerre dans les Gaules, passa deux fois le Rhin pour aller châtier les Peuples d'Allemagne, qui avoient envoié du secours aux Gaulois. La première fois son armée passa sur un pont, pour la construction duquel il employa dix jours de tems, * & non pas deux jours, comme le dit ici notre Poète. Je lui fis faire cette observation, dans une Lettre que je lui écrivis le 4. d'Avril, 1705. „Au fond cette cir-
 „constance est assez indifférente, lui
 „disois-je, mais il semble que vous
 „auriez dû marquer un peu plus
 „d'exactitude dans le fait historique.
 „Elle tourne même à la gloire du
 „Roi, qui a fait en un moment, ce
 „que le plus grand Capitaine de
 „l'Empire Romain n'a pû faire
 „qu'en dix jours, & avec le secours
 „d'un pont.

Mr.

* Comment. de César, L. 4. ch. 2. & L. 6. Plutarq. Vie de Jules César. ch. 7.

60 Jamais rien de si grand n'a paru sur tes bords.

Le Rhin tremble & frémit à ces tristes nouvelles;
Le feu fort à travers ses humides prunelles.

C'est donc trop peu, dit-il, que l'Escaut en deux mois
Ait appris à couler sous de nouvelles loix;

65 Et de mille remparts mon onde environnée
De ces Fleuves sans nom suivra la destinée?

Ah! périssent mes eaux, ou par d'illustres coups
Montrons qui doit céder des Mortels ou de Nous.

A ces mots essuyant sa barbe limoneuse,

70 Il prend d'un vieux Guerrier la figure poudreuse.

Son

Mr. Despreaux me fit cette réponse le 8. du même mois. „Je „n'ai jamais voulu dire, que Jules „César n'ait mis que deux jours à „ramasser & à lier ensemble les ma- „tériaux dont il fit construire le „pont sur lequel il passa le Rhin. „Il n'est question dans mes vers que „du tems qu'il mit à faire passer „ses troupes sur ce pont, & je ne „fai même s'il y employa deux „jours. Le Roi, quand il passa le „Rhin, fit amener un très-grand „nombre de Bateaux de cuivre, „qu'on avoit été plus de deux mois „à construire, & sur un desquels „même Mr. le Prince & Mr. le Duc „passèrent. Mais qu'est-ce que cela „fait à la rapidité avec laquelle „toutes ses troupes traversèrent le „Fleuve; puis qu'il est certain, que „toute son armée passa comme celle „de Jules César, avec tout son ba- „gage, en moins de deux jours? „Voilà ce que veut dire le vers: „*Sur un pont en deux jours trompa „tous tes efforts.* En effet, quel sens „autrement pourroit-on donner à „ces mots: *Trompa tous tes efforts?* „Le Rhin pouvoit-il s'efforcer à „détruire le pont que faisoit con-

„struire Jules César, lors que les „bateaux étoient encore sur le chan- „tier? Il faudroit pour cela qu'il „se fût débordé: encore auroit-il „été pris pour dupe, si César avoit „mis ses ateliers sur une hauteur. „Vous voyez donc bien, Monsieur, „qu'il faut laisser, *deux jours*; parce „que si je mettois *dix jours*, cela „seroit fort ridicule, & je donne- „rois aux Lecteurs une idée fort „absurde de César, en disant comme „une grande chose, qu'il avoit em- „ploié dix jours à faire passer une „armée de trente mille hommes: „donnant par là aux Allemans tout „le tems qu'il leur falloit pour „s'opposer à son passage. Ajoutez, „que ces façons de parler, *en deux „jours, en trois jours*, ne veulent „dire que *très-prompement, en moins „de rien.* Voilà, je croi, Monsieur, „de quoi contenter votre critique. „Vous me ferez plaisir de m'en „faire beaucoup de pareilles; parce „que cela donne occasion, comme „vous voyez, à écrire des Disserta- „tions assez curieuses.

VERS 64. *Ait appris à couler sous de nouvelles loix.*) En l'année 1667. le Roi avoit conquis une partie de la

Son front cicatricé rend son air furieux,
 Et l'ardeur du combat étincelle en ses yeux.
 En ce moment il part, & couvert d'une nuë,
 Du fameux Fort de Skink prend la route connuë.
 75 Là contemplant son cours, il voit de toutes parts
 Ses pâles Défenseurs par la frayeur épars.
 Il voit cent bataillons, qui loin de se défendre,
 Attendent sur des murs l'Ennemi pour se rendre.
 Confus, il les aborde, & renforçant sa voix:
 80 Grands Arbitres, dit-il, des querelles des Rois,
 Est-ce ainsi que votre ame aux périls aguerrie,

Sou-

la Flandre qui est arrosée par l'Escaut.

IMIT. Vers 69. — *Essuiant sa barbe limonensè.*) C'est le *Rheni luteum caput*, d'Horace, Livre I. Satire X. 37.

VERS 71. *Son front cicatricé.*) Quelques-uns ont prétendu, qu'il auroit fallu dire, *cicatricé*. Mais ils n'ont pas pris garde que *cicatricé* se dit d'une plaie qui commence à se fermer: au lieu que *cicatricé* signifie, *couvert de cicatrices, reconçu en divers endroits.*

VERS 74. *Du fameux Fort de Skink.*) Le Fort de *Skink*, ou de *Schenk* (*Schenken-Schanze*) est considérable, tant par ses Fortifications que par sa situation avantageuse. Il est situé à la pointe de l'Isle de Bétaw, ou Bétuwe, qui est l'endroit où le Rhin se divise: Les Etats de Hollande firent bâtir ce Fort par le Colonel MARTIN SCHENK, l'an 1586. *Voyez la note sur le vers 148. de cette Epître.*

CHANG, Vers 80. *Grands Arbitres, dit-il, des querelles des Rois.*) Dans la première édition, il y avoit, *du destin de deux Rois.*

Ibid. *Grands Arbitres, dit-il, des querelles des Rois.*) Ce vers contient une ironie très-amère. Les Hollandois s'étoient vantés d'avoir obligé le Roi de France à faire la Paix avec l'Espagne, par le Traité d'Aix la Chapelle. Ils avoient même fait frapper une Médaille en 1668. dans laquelle ils prenoient les titres fastueux d'*Arbitres des Rois*, de *Réformateurs de la Religion*, de *Protecteurs des Loix*, & plusieurs autres. Cette Médaille représente d'un côté la Liberté Baravique avec ses Symboles, & au revers on lit, cette Inscription qui contient tous ces titres ambitieux. ASSERTIS LEGIBUS. EMENDATIS SACRIS. ADJUTIS, DEFENSIS, CONCILIATIS REGIBUS. VINDICATA MARIUM LIBERTATE. PACE EGREGIA VIRTUTE ARMORUM PARTA. STABILITA ORBIS EUROPEI QUIETE. — NUMISMA HOC. S. F. B. C. F. CID. 100. LXVIII. Le Roi fut fort indigné de la fierté de ces Républicains, qui par ces éloges fastueux vouloient se donner la gloire des événemens de ce tems-là.

Soutient sur ces remparts l'honneur & la patrie?
 Votre Ennemi superbe, en cet instant fameux,
 Du Rhin, près de Tholus, fend les flots écumeux.
 85 Du moins en vous montrant sur la rive opposée,
 N'oseriez-vous saisir une victoire aisée?
 Allez, vils combattans, inutiles Soldats,
 Laissez-là ces mousquets trop pesans pour vos bras;
 Et la faux à la main parmi vos marécages,
 90 Allez couper vos joncs, & presser vos laitages;
 Ou gardant les feuls bords qui vous peuvent couvrir,
 Avec moi de ce pas, venez vaincre ou mourir.

Ce discours d'un Guerrier que la colère enflamme,
 Ressuscite l'Honneur déjà mort en leur ame;

Et

§. Le Commentateur prétend, que dans cette Medaille, les Hollandois „prenoient les titres fastueux d'Arbitres des Rois, de Reformateurs de „la Religion, de Protecteurs des Loix: „mais les expressions dont ils se sont servis veulent seulement dire, que les Etats de Provinces Unies avoient assuré leurs Loix; reformé les Abus de leur Religion; assisté, defendu & reconcilié des Rois, &c. Voici comment Mr. Bizot a traduit cette Inscription, dans son *Histoire Metallique de la Republique de Hollande*, p. 271. de l'édition de Paris: *Après avoir assuré les Loix, reformé les Abus de la Religion, assisté, defendu & reconcilié les Rois, rendu la Liberté aux Mers, fait faire par la force des Armes une Paix glorieuse & retabli le repos. dans l'Europe; les Etats des Provinces Unies ont fait fraper cette Medaille en 1668.* DU MONTFEL.

VERS 82. — *L'honneur & la Patrie.* Il y avoit sur les Drapeaux des Hollandois, *Pro honore & patria.*

VERS 89. *Et la faux à la main,* &c.) Ces deux vers disent bien noblement une chose bien petite, & bien basse. Voilà le fort de la Poësie. Cependant la phrase n'est pas tout-à-fait régulière, car *la faux à la main* sert bien à couper les joncs, mais non pas à presser les laitages. L'Auteur y avoit bien pris garde, & avoit essayé plusieurs fois de le changer. Il disoit à ce propos: *Non seulement je n'ai pu venir à bout de le dire mieux, mais je n'ai pu le dire autrement.*

VERS 99. *Par son ordre Grammont, &c.*) Mr. le Comte de G U I C H E, fils aîné du Maréchal de GRAMMONT, fut le premier qui tenta le passage. Il étoit Lieutenant Général de l'Armée de Mr. le Prince; & le Roi lui commanda de voir, s'il trouveroit un gué dans le Rhin, pour aller aux Ennemis qui paroissoient de l'autre côté. Il vint rapporter au Roi qu'il avoit trouvé un gué facile vers Tolhuis, & promit de passer à la tête de la

Ca-

95 Et leurs cœurs s'allumant d'un reste de chaleur,
 La Honte fait en eux l'effet de la Valeur.
 Ils marchent droit au Fleuve, où Louis en personne
 Déjà prêt à passer, instruit, dispose, ordonne.
 Par son ordre Grammont le premier dans les flots
 100 S'avance soutenu des regards du Héros.
 Son courfier écumant sous son Maître intrépide,
 Nage tout orgueilleux de la main qui le guide.
 Revel le suit de près: sous ce Chef redouté
 Marche des Cuirassiers l'escadron indomté.
 105 Mais déjà devant eux une chaleur guerrière
 Emporte loin du bord le bouillant Lesdiguière,
 Vivonne, Nantouillet, & Coislin, & Salart:

Cha-

Cavalerie. La vérité étoit pourtant qu'il n'y avoit point de gué : de sorte que l'armée fut obligée de traverser une bonne partie du Rhin à la nage, mais le Comte de Guiche, qui avoit servi en Pologne, s'y étoit accoutumé à passer ainsi les plus profondes Rivières, à l'exemple des Polonois.

VERS 103. *Revel le suit de près.*) Le Marquis de REVEL, Colonel des Cuirassiers, frere de Mr. le Comte de Broglie. Il fut blessé de trois coups d'épée, dans l'action qui suivit le passage du Rhin.

VERS 106. — Le bouillant Lesdiguière.) Mr. le Comte de Saux. FRANÇOIS EMANUEL DE BLANCHFORT DE BONNE DE CREQUI, Duc de LESDIGUIÈRES, Pair de France, Comte de SAUX, Gouverneur de Dauphiné, mort en 1681. Pendant le passage du Rhin. il fut blessé, mais il ne laissa pas d'avancer toujours

Tome I.

& ne perdit point son rang ; de manière qu'il sortit de l'eau le premier, & donna le premier coup. Sa valeur se fit beaucoup remarquer dans cette action: Il montoit un cheval blanc, qui fut tué sous lui.

VERS 107. *Vivonne, Nantouillet, & Coislin, & Salart.*) VIVONNE: LOUIS VICTOR DE ROCHECHOUART, Duc de MORTEMAR & de VIVONNE, &c. alors Général des Galères de France, depuis l'an 1669. & ensuite Maréchal de France, en 1675. Il mourut au mois de Septembre 1688. NANTOUILLET: le Chevalier de NANTOUILLET, ami particulier de notre Auteur, aussi bien que Mr. de Vivonne. COISLIN, ARMAND DU CAMBOUT, Duc de Coislin. Il reçut plusieurs coups après avoir passé le Rhin. Il est mort le 16. de Septembre, 1702. âgé de 67. ans. Il étoit Pair de France, & Chevalier de l'Ordre du St. Esprit.

S

VERS

Chacun d'eux au peril veut la première part.

Vendôme, que soutient l'orgueil de sa naissance,

110 Au même instant dans l'onde impatient s'élançe.

La Salle, Beringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois,
Fendent les flots tremblans sous un si noble poids.

LOUIS les animant du feu de son courage,

Se plaint de sa Grandeur, qui l'attache au rivage.

115 Par ses soins cependant trente légers vaisseaux

D'un trenchant aviron déjà coupent les eaux.

Cent Guerriers s'y jettant signalent leur audace,

Le Rhin les voit d'un œil qui porte la menace.

II

VERS 109. *Vendôme, que soutient l'orgueil de sa naissance*) Mr. le Chevalier de VENDÔME. Quoi qu'il n'eût pas encore dix-sept ans, il ne laissa pas de traverser le Rhin à cheval: il gagna même un Drapeau & un Etendart, qu'il apporta au Roi.

VERS III. *La Salle, Beringhen, Nogent, Cavois.*) La Salle: Le Marquis de LA SALLE fut des premiers à passer le Rhin. Mais les Cuirassiers ayant eu ordre de se jeter à l'eau, & de passer, ils le firent si brusquement qu'ayant rencontré Mr. de la Salle devant eux, ils le blessèrent de cinq coups, croiant, qu'il étoit Hollandois, quoi qu'il fût habillé à la Françoisé, & qu'il eût l'écharpe blanche. *Beringhen*: Le Marquis de BERINGHEN, Premier Écuier du Roi, & Colonel du Régiment Dauphin. Son cheval ne voulant point passer, il se jeta dans le Bateau de Mr. le Prince. Après le passage il se battit vigoureusement, & reçut un coup de mousquet dans la mamelle droite, & plusieurs coups dans ses habits. *Nogent*: ARNAULD DE BAUTRU, Comte de NOGENT,

Capitaine des Gardes de la Porte, Lieutenant Général au Gouvernement d'Auvergne, Maître de la Garde-robe, & Maréchal de Camp des Armées du Roi. Il fut tué au passage du Rhin, d'un coup de Mousquet à la tête, & son corps fut inhumé dans l'Eglise de Zevenart, village de Gueldre. *Cavois*: LOUIS D'OGER, Marquis de CAVOIS, aujourd'hui Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi, est d'une famille illustre de Picardie. Il commença à se faire connoître sous le nom du *Chevalier du Cavois*, par une action de grand éclat. Dans le Combat Naval que la Flotte Angloise gagna contre les Hollandois, au mois d'Août, 1666. il étoit sur le Bord de l'Amiral RUYTER, avec Mrs. le Chevalier de Lorraine, le Chevalier de Coislin, duquel on vient de parler; & de Busca. Ruyter accablé par le nombre, faisoit une retraite glorieuse; mais un Brûlot Anglois, qui venoit à lui, l'auroit fait périr indubitablement, si le Chevalier de Cavois ne l'avoit empêché, en allant avec les trois autres Seigneurs François, couper les cables de la chaloupe du Brûlot.

11

Il s'avance en courroux. Le plomb vole à l'instant,
 120 Et pleut de toutes parts sur l'escadron flottant.
 Du Salpêtre en fureur l'air s'échauffe & s'allume;
 Et des coups redoublés tout le rivage fume.
 Déjà du plomb mortel plus d'un Brave est atteint.
 Sous les fougueux coursiers l'Onde écume & se plaint,
 125 De tant de coups affreux la tempête orageuse
 Tient un tems sur les eaux la fortune douteuse.
 Mais Louis d'un regard fait bien-tôt la fixer.
 Le Destin à ses yeux n'oseroit balancer.
 Bien-tôt avec Grammont courent Mars & Bellone.

S 2

Le

Il repassa au travers des Ennemis,
 & vint rejoindre l'Amiral qu'il
 avoir sauvé. Il se distingua encore
 au passage du Rhin.

VERS 115. — *Trente légers
 vaisseaux.)* Des bateaux de Cuivre,
 dont nous avons parlé sur le vers
 58.

VERS 119. *Il s'avance en cour-
 roux.)* Ceci n'est point dit au ha-
 zard: car dans le tems du passage,
 & pendant la nuit précédente les
 eaux du Fleuve furent extrême-
 ment agitées par le vent.

VERS 121. *Du Salpêtre en fureur
 l'air s'échauffe & s'allume.)* L'Auteur
 m'a dit, qu'il étoit le premier de
 nos Poètes qui eût parlé en vers
 de l'Artillerie moderne, & de ce qui
 en dépend: comme les Canons, les
 Bombes, la Poudre, le Salpêtre;
 dont les noms sont pour le moins
 aussi beaux & les images aussi ma-
 gnifiques que celles des dards, de
 flèches, des boucliers, & des autres
 armes anciennes. Si la poudre à
 canon avoit été en usage dans l'an-
 tiquité, Homère & Virgile en au-
 roient fait sans doute les plus grands

ornemens de leurs Poèmes. En ef-
 fet peut-on voir de plus belle poë-
 sie que celle-ci?

*C'étoit peu que sa main, conduite
 par l'Enfer,*

*Eût paîtri le Salpêtre, eût aiguîsé
 le fer. &c. Satire VIII. 153.*

*De cent foudres d'airain tournés
 contre sa tête, &c. Ep. IV. 54.*

*Du Salpêtre en fureur l'air s'é-
 chauffe & s'allume, &c. vers 121.*

Et les bombes dans les airs

Allant chercher le tonnerre,

Semblent, tombant sur la terre,

*Vouloir s'ouvrir les Enfers. Ode
 sur Namur, St. 10.*

Ces images sont d'autant plus belles,
 qu'elles sont vraies, au lieu que, si
 le Poète avoit parlé de javelots &
 de dards, ses peintures & ses de-
 scriptions auroient été faussées.

VERS 129 *Bien-tôt avec Gram-
 mont courent Mars & Bellone. Le
 Rhin*

- 130 Le Rhin à leur aspect d'épouvante frissonne.
 Quand pour nouvelle alarme à ses esprits glacés,
 Un bruit s'épand, qu'Enguien & Condé sont passés:
 Condé, dont le seul nom fait tomber les murailles,
 Force les escadrons, & gagne les batailles:
 135 Enguien, de son hymen le seul & digne fruit,
 Par lui dès son enfance à la Victoire instruit.
 L'Ennemi renversé fuit & gagne la plaine.
 Le Dieu lui-même cède au torrent qui l'entraîne,
 Et seul, desespéré, pleurant ses vains efforts,
 140 Abandonne à Louis la victoire & ses bords.

Du

Rhin à leur aspect &c.) On suppose ici, que le Dieu de Rhin combat à la tête des Hollandois, contre les Troupes Françoises. Dans cette supposition, ce seroit pécher contre la vrai-semblance, que de faire vaincre un Dieu par de simples mortels. Le Poëte feint donc, que Mars & Bellone, qui sont des Divinités supérieures au Dieu du Rhin, se joignent au Comte de Guiche, pour combattre ce Dieu. Avec un tel secours, il est de la règle, que les François aient l'avantage. C'est ainsi qu'Homère relève la valeur de ses Heros, en interessant presque toujours quelque Divinité dans leurs combats. Dans celui de Diomède contre Mars & Venus, Diomède est soutenu par Minerve. *Iliade Liv. V.* Ailleurs ce Poëte donne à Hector, Neptune pour Antagoniste; & à Ajax, il oppose Hector soutenu par Apollon, & ensuite par Jupiter: *Mais Ajax avec toute sa valeur, dit Homère, ne pouvoit renverser Hector, qui étoit secondé par un Dieu. Iliade L. XV.* Dans tous ces combats Homère garde une exacte subordination entre ces mêmes Dieux, quoi

qu'opposés les uns aux autres: mettant toujours la victoire du côté des Dieux supérieurs en puissance.

VERS 132. — *Qu'Enguien & Condé sont passés.*) Condé: Mr. le Prince de CONDE', LOUIS DE BOURBON, l'un des plus grands Capitaines de l'Europe. Il mourut le 11. de Décembre, 1686. Enguien: Mr. le Duc d'ENGUIEN, son fils, HENRI JULE DE BOURBON. Il mourut le 1. d'Avril, 1709.

VERS 133. *Condé, dont le seul nom fait tomber les murailles.*) Notre Auteur, en attribuant au seul nom du Prince de Condé, le pouvoir de renverser les murailles, donne une idée sublime de la réputation que ce Grand Prince s'étoit acquise par sa valeur. Il fait allusion à la manière miraculeuse, dont Dieu voulut que la ville de Jérico fut prise par Josué; car les murailles de cette Ville tombèrent d'elles-mêmes,

Du Fleuve ainfi domté la dérouté éclatante

A Wurts jusqu'en fon camp va porter l'épouvante :

Wurts, l'efpoir du païs, & l'appui de fes murs,

Wurts. . . ah quel nom, GRAND ROI! quel Hector
que ce Wurts!

145 Sans ce terrible nom, mal né pour les oreilles,

Que j'allois à tes yeux étaler de merveilles!

Bien-tôt on eût vû Skink dans mes Vers emporté,

De fes fameux remparts démentir la fierté.

Bien-tôt. . . mais Wurts s'oppose à l'ardeur qui m'anime.

150 Finiffons, il eft tems: auffi-bien fi la rime

S 3

Al-

mes, au feul bruit des trompettes.
Jofué VI.

IMIT. Ibid. *Condé, dont le feul
nom fait tomber les murailles.*) L'Au-
teur a eu en vuë ces deux vers du
TASSONI:

Il magnanimo cor di Salinguevra,

Che fa del nome fuo tremar la terra.

La *Secchia rapita*, Cant. V, 38.

Dans le tems auquel il fit cette
Épître, il travailloit à fon Poëme
du Lutrin: ainfi il étoit rempli de
la lecture de tous les meilleurs
Poëmes Épiques, tant Grecs, La-
tins, qu'Italiens. C'est auffi la rai-
fon pour laquelle cette Épître IV.
tient beaucoup, de la nature du
Poëme Épique.

VERS 142. *A Wurts jusqu' en fon
camp, &c.)* WURTS, Maréchal de
Camp des Hollandois, commandoit
le camp destiné à s'opposer au pas-

sage du Rhin, mais le Régiment
des Cuirassiers aiant passé, les trou-
pes de Wurts lâchèrent le pié, si-
tôt qu'elles eurent fait la première
décharge: & ce succès aiant donné
courage à ceux, qui étoient encore
dans l'eau, ils se hâtèrent de joindre
les Cuirassiers, qui après avoir ainfi
chassé les Ennemis, s'étoient arrê-
tés sur le bord pour les attendre.
Wurts étoit du Holstein, d'une
naissance médiocre. Il avoit aquis
beaucoup de réputation en défendant
Cracovie pour les Suédois contre
les Impériaux. Il est mort à Ham-
bourg.

VERS 148. *De ses fameux rem-
parts démentir la fierté.)* Le Fort de
Skink fut assiégé par nos Troupes
le 18. de Juin. & pris le 21. Les
habitans du Païs disoient, que ce
Fort étoit imprenable. Il avoit été
surpris en 1636. par les Espagnols
qui s'en rendirent maîtres; & les
Hollandois ne purent le reprendre
qu'après un siège fameux qui dura
huit mois. Il n'y restoit plus que
douze hommes qui se défendoient
encore.

VERS

Alloit mal à propos m'engager dans Arnheim,
Je ne sai pour sortir de porte qu'Hildesheim.

O! que le Ciel soigneux de notre Poësie,
GRAND ROI, ne nous fit-il plus voisins de l'Asie!
155 Bien-tôt victorieux de cent Peuples altiers,
Tu nous aurois fourni des rimes à milliers.
Il n'est plaine en ces lieux si sèche & si stérile,
Qui ne soit en beaux mots par tout riche & fertile.
Là plus d'un Bourg fameux par son antique nom
160 Vient offrir à l'oreille un agréable son.
Quel plaisir de Te suivre aux rives du Scamandre!

D'y

VERS 151. — *M'engager dans Arnheim.*) Ville considérable des Provinces Unies, dans le Duché de Gueldre. Elle fut prise par nos troupes sous le commandement de Mr. de Turenne le 14. de Juin, 1672.

VERS 152. — *De porte qu'Hildesheim*) Petite ville de l'Electorat de Trèves.

VERS 154. — *Plus voisins de l'Asie.*) De la Grèce Asiatique dans laquelle étoit située la fameuse Ville de Troie, ou d'Ilion.

VERS 158. *Qui ne soit en beaux mots par tout riche & fertile, &c.*) Selon QUINTILIEN, la Langue Grecque étoit tellement au dessus de la Latine, pour la douceur de la prononciation, que les Poëtes Latins emploioient plus volontiers les noms Grecs, quand ils vouloient rendre leurs vers doux & faciles. *Tantum est Sermo Græcus Latino jucundior, ut nostri Poëtae quoties dulce carmen esse voluerunt, illorum id nominibus exornent.* Quintilien *Instit.* L. XII. c. 10.

VERS 161. — *Aux rives du Scamandre.*) Dans l'Édition de 1701.

en petit volume, il y a: de *Scamandre*, mais c'est une faute d'impression, & il faut lire *du Scamandre*, comme il y a dans toutes les autres éditions. Voyez la Remarque sur le vers 285. du Chant III. de l'art poétique.

§. VERS dernier. *Je t'attens dans deux ans aux bords de l'Hellepont.*) Dans le second Tome du *Mercurie Hollandois, contenant les Conquêtes du Roi Louis XIV. dit le Grand, sur ces Provinces Unies des Pais-Bas; par le Sieur P. Louvet, de Beauvais, D. M. Conseiller & Historiographe de S. A. R. Souveraine de Dombes*, imprimé à Lion en 1674, on trouve un petit Poëme sur le passage du Rhin, où l'Auteur cite ce Vers de Mr. Despreaux, & pousse bien plus loin l'hyperbole:

*Des tems & de nos jours un des
premiers Oracles,*

*Dans un Style pompeux parlant
de tes miracles,*

*T'attend dedans deux ans au bord
de l'Hellepont :*

Ma

D'y trouver d'Illion la poétique cendre :
 De juger, si les Grecs, qui brisèrent ses Tours,
 Firent plus en dix ans que Louis en dix jours!
 165 Mais pourquoi sans raison desespérer ma veine?
 Est-il dans l'Univers de plage si lointaine,
 Où ta valeur, GRAND ROI, ne Te puisse porter,
 Et ne m'offre bien-tôt des exploits à chanter?
 Non, non, ne faisons plus de plaintes inutiles?
 170 Puisqu'ainfi dans deux mois tu prens quarante Villes,
 Assuré des bons Vers, dont Ton bras me répond,
 Je t'attends dans deux ans aux bords de l'Hellepont.

S 4

*Ma Muse plus hardie, ô grand Roi,
 te répond,*

*Que du moins ta Valeur à nulle
 autre seconde,*

*Tonnera dans deux ans aux quatre
 coins du Monde.*

DU MONTEIL.

IBID. *Je t'attens dans deux ans
 aux bords de l'Hellepont.)* Après la
 publication de cette Epître, il revint
 à l'Auteur, que le Comte BUSSI-
 RABUTIN en avoit fait une cri-
 tique sanglante. Mr. Despreaux
 résolut de s'en vanger, & il dit son
 dessein à quelques personnes, par
 le moyen desquelles Mr. de Buffi en
 fut informé dans une de ses terres
 où il étoit relégué. Ce Comte prit
 adroitement les devans pour pré-
 venir la Satire. Dans cette vue, le
 20. d'Avril, 1673. il écrivit sépa-
 rément au P. Rapin, & au Comte
 de Limoges, tous deux amis de Mr.
 Despreaux, pour les prier de voir
 ce Poète, & de le détourner de son

entreprise. Les Lettres suivantes
 diront ce qu'il en arriva.

* *Réponse du Comte de LIMO-
 GES au Comte de BUSSI. A
 Paris le 26. Avril, 1673.*

„Aussi-tôt que j'ai eu reçu votre
 „Lettre, Monsieur, j'ai été trouver
 „Despreaux, qui m'a dit, qu'il
 „m'étoit obligé de l'avis que je lui
 „donnois; Qu'il étoit votre servi-
 „teur, qu'il l'avoit toujours été, &
 „le seroit toute sa vie. Qu'il étoit
 „vrai, que pendant ses vacances il
 „étoit à Bâville avec le P. Rapin;
 „Qu'il le pria de vous envoyer son
 „Epître de sa part avec un compli-
 „ment. Que le P. Rapin lui avoit
 „dit, que vous lui aviez fait une ré-
 „ponse fort honnête à, ce compli-
 „ment; qu'à son retour à Paris
 „mille gens lui étoient venus dire,
 „que vous aviez écrit une Lettre
 „sanglante contre lui, pleine de
 „plaisanteries contre son Epître, &
 „que cette Lettre couroit le monde.
 „Qu'il répondit à cela, qu'on la lui
 „montrât, & que si elle étoit telle,
 „il

* Cette Lettre n'a point été imprimée.

„il y répondroit, non seulement
 „pour justifier son Ouvrage, mais
 „encore pour avoir l'honneur d'en-
 „trer en lice avec un tel combattant.
 „Que personne ne la lui aiant mon-
 „trée, il n'y avoit pas songé depuis:
 „son seul dessein étant de répondre
 „par un Ouvrage d'esprit justifica-
 „tif, à un autre Ouvrage qui avoit
 „critiqué le sien, mais sans y mêler
 „les personnes. Que quand vous
 „auriez dit pis que pendre de lui,
 „il étoit trop juste, & trop honnête
 „homme, pour ne vous pas tou-
 „jours estimer, & par conséquent,
 „pour en dire quelque chose qui pût
 „vous déplaire. Que les choses
 „d'esprit que vous aviez faites, sans
 „compter vos autres faits, étoient
 „dignes de l'estime de tout le monde
 „& dureroient même à la poste-
 „rité. . . . Là-dessus il me mon-
 „tra une pièce manuscrite que Li-
 „niere avoit faite contre son Epître,
 „dans laquelle, après avoir dit cent
 „choses offensantes, il ajoute, que
 „Mr. de Bussi en dit bien d'autres
 „plus fortes, dans une Lettre qu'il
 „a écrite à un de ses amis. . . .
 „Despreaux me dit ensuite, qu'on
 „lui avoit dit encore, que dans
 „votre Lettre il y avoit des choses
 „un peu contre le Roi, comme par
 „exemple, sur ce qu'il disoit, que le
 „Roi prendroit tant de Villes qu'il
 „ne le pourroit suivre, & qu'il
 „alloit attendre aux bords de l'Hel-
 „lespont; vous mettiez au bout, *Ta-
 vare pou pou*. . . . Il ajouta, en
 „sortant, qu'il vous feroit un com-
 „pliment, s'il croioit, que sa Lettre
 „fût bien reçue, parce qu'il savoit
 „bien, qu'il n'y avoit point d'avau-

„ces qu'il ne dût faire pour mériter
 „l'honneur de vos bonnes graces.“

* *Lettre de Mr. DESPREAUX
 à Mr. de BUSSI, du 25. Mai
 1673.*

„Monsieur, J'avouë, que j'ai été
 „inquiet du bruit qui a couru, que
 „vous aviez écrit une Lettre par
 „laquelle vous me déchiriez moi &
 „l'Epître que j'ai écrite au Roi sur
 „la Campagne de Hollande; car
 „outre le juste chagrin que j'avois
 „de me voir maltraiter par l'homme
 „du monde que j'estime & que j'ad-
 „mire le plus, j'avois de la peine
 „à digérer le plaisir que cela alloit
 „faire à mes ennemis. Je n'en ai
 „pourtant jamais été bien persuadé.
 „Hé! le moien de penser que
 „l'homme de la Cour qui a le plus
 „d'esprit, pût entrer dans les inté-
 „rêts de l'Abbé Corin, & se ré-
 „soudre à avoir raison même avec
 „lui? La Lettre que vous avez
 „écrite à Mr. le Comte de Limoges,
 „a achevé de me desabuser, & je
 „vois bien, que tout ce bruit n'a été
 „qu'un artifice très-ridicule de mes
 „très-ridicules Ennemis. Mais
 „quelque mauvais dessein qu'ils
 „aient eu contre moi, je leur en ai
 „de l'obligation, puisque c'est ce
 „qui m'a attiré les paroles obli-
 „geantes que vous avez écrites sur
 „mon sujet. Je vous supplie de
 „croire, que je sens cet honneur
 „comme je dois, & que je suis, &c.

† *Réponse du Comte de BUSSI.
 A Chazeu, 30 Mai, 1673.*

„Je ne saurois assez dignement
 „répondre à votre Lettre, Monsieur.
 „Elle

* *Cette Lettre a été imprimée dans la première partie des Nouvelles Lettres du Comte de Bussi, in 12. l'an 1709. pag. 288. avec quelques changemens que l'on a faits dans le tour & dans les paroles.* §. Ces Nouvelles Lettres ont été insérées dans l'Édition des Lettres du Comte de Bussi faite à Amsterdam en 1715. où toutes les Lettres sont rangées selon l'ordre Chronologique. La Lettre citée ici se trouve à la page 383. du Tom. II. de cette Édition.

† *Cette Lettre n'a pas été imprimée.* §. On se trompe. On la trouvera à la page 385. du Tom. II. de l'Édition d'Amst. que nous venons de citer.

„Elle est si pleine d'honnêtetés &
 „de louanges, que j'en suis confus.
 „Je vous dirai seulement, que je
 „n'ai rien vû de votre façon, que
 „je n'aie trouvé très-beau & très-
 „naturel; & que j'ai remarqué dans
 „vos Ouvrages un air d'honnête
 „homme que j'ai encore estimé plus
 „que tout le reste. C'est ce qui m'a
 „fait souhaiter d'avoir commerce

„avec vous: & puisque l'occasion
 „s'en présente aujourd'hui, je vous
 „en demande la continuation, &
 „votre amitié, vous assurant de la
 „mienne. Pour mon estime, vous
 „n'en devez pas douter, puisque
 „vos ennemis mêmes vous l'ac-
 „cordent dans leur cœur, s'ils ne
 „sont pas les plus sottes gens du
 „monde.



E P I T R E V.

A. M. DE GUILLERAGUES,

SECRETAIRE DU CABINET.

ESPRIT né pour la Cour, & Maître en l'art de plaire,
 GUILLERAGUES, qui fais & parler & te taire,
 Appren-moi, si je dois ou me taire, ou parler.
 Faut-il dans la Satire encor me signaler,
 5 Et dans ce champ fecond en plaisantes malices,
 Faire encore aux Auteurs redouter mes caprices?
 Jadis, non sans tumulte, on m'y vit éclater:
 Quand mon esprit plus jeune, & prompt à s'irriter,
 Aspiroit moins au nom de discret & de sage:

Que

Le sujet de cette Epître est la *Connoissance de soi-même*. L'Auteur fait voir, que cette connoissance est la source de notre félicité: ce n'est ni l'ambition, ni les richesses, ni les Sciences, ni enfin les biens extérieurs, qui peuvent nous rendre heureux dans le monde: notre bonheur dépend uniquement de nous; & c'est dans nous-mêmes que nous devons le chercher. Cette réflexion a été faite par un Ecrivain célèbre. * *Nous cherchons, dit-il, notre bonheur hors de nous-mêmes, & dans l'opinion des hommes que nous connoissons flateurs, peu sincères, sans équité, pleins d'envie, de caprices, & de préventions: quelle bizarrerie!* Cette Epître fut composée en 1674. & publiée l'année suivante. Mr. de

GUILLERAGUES, à qui elle est adressée, étoit de Bourdeaux, où il avoit été Premier Président de la Cour des Aides. En ce tems-là il se fit connoître à Mr. le Prince de Conti, Gouverneur de Languedoc, qui le fit Secrétaire de ses commandemens, & l'obligea de quitter la Province. Il eut l'agrément du Roi, pour la charge de Secrétaire de la Chambre & du Cabinet de Sa Majesté; & pendant quelque tems il eut la direction de la Gazette. Il n'y avoit personne à la Cour, qui eût plus de Politesse, qui parlât plus agréablement, qui entendît mieux la fine raillerie, ni qui fût plus généralement aimé, que Mr. de Guilleragues. Au mois de Decembre 1677. le Roi le nomma Ambassa-
 deur

* *Caractères de LA BRUYÈRE*, chap. de l'Homme p. 395.

- 10 Que mes cheveux plus noirs ombrageoient mon visage,
 Maintenant que le tems a meuri mes desirs,
 Que mon âge, amoureux de plus sages plaisirs,
 Bien-tôt s'en va frapper à son neuvième lustre;
 J'aime mieux mon repos qu'un embarras illustre.
- 15 Que d'une égale ardeur mille Auteurs animés
 Aiguissent contre moi leurs traits envenimés:
 Que tout, jusqu'à Pinchêne, & m'insulte & m'accable,
 Aujourd'hui vieux Lion je suis doux & traitable:
 Je n'arme point contre eux mes ongles émouffés.
- 20 Ainsi que mes beaux jours, mes chagrins font passés.
 Je ne sens plus l'aigreur de ma bile première,
 Et laissée aux froids Rimeurs une libre carrière.
- Ainsi donc Philosophe à la Raïson soumis,
 Mes défauts deormais sont mes seuls ennemis.

C'est

deur à Constantinople, où il alla en 1679. & il mourut d'Apoplexie quelques années après.

IMIT. Vers 2. — Qui fais
 & parler & te taire.) Perse, Satire
 IV. v. 5.

— *Dicenda tacendaque calles.*

IMIT. Vers 3. *Appren-moi, si je
 dois ou me taire ou parler.)* Scaliger
 le pere commence ainsi une Satire:

At melius fuerat non scribere;

namque tacere

Tutum semper erit.

VERS 10. *Que mes cheveux plus
 noirs ombrageoient mon visage.)* L'Au-
 teur portoit alors ses cheveux, qui
 commengoient à blanchir.

VERS 13. *Bien tôt s'en va frap-
 per à son neuvième lustre.)* Un lustre
 est l'espace de cinq ans: ainsi le
 huitième lustre comprend les années
 qui sont depuis trente cinq jusqu'à
 quarante. L'Auteur composa cette
 Épître à 38. ans: il en avoit environ
 quarante, quand il la donna au pu-
 blic; & par conséquent il approchoit
 de son neuvième lustre; c'est à dire
 de sa 41. année.

VERS 17. *Que tout jusqu'à Pin-
 chêne, &c.)* Voyez la Remarque sur
 le vers 163. du cinquième Chant du
 Lutrin, où il est parlé de PIN-
 CHÈNE. Il avoit écrit quelque
 chose contre notre Auteur, mais il
 ne sentit point la force de cette
 Satire: aiant crû au contraire, que
 Mr. Despreaux lui demandoit grace
 en cet endroit, & il en tiroit vanité.

IMIT.

25 C'est l'Erreur que je fuis; c'est la Vertu que j'aime.

Je songe à me connoître, & me cherche en moi-même.

C'est là l'unique étude où je veux m'attacher.

Que, l'Astrolabe en main, un autre aille chercher

Si le Soleil est fixe, ou tourne sur son axe;

30 Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe:

Que Rohaut vainement sêche pour concevoir

Comment, tout étant plein, tout a pû se mouvoir:

Ou

IMIT. Vers 26. *Je songe à me connoître, & me cherche en moi-même.)* Voilà le sujet de cette Epître. Le texte s'en trouve dans ces deux mots du sententieux Perse: *Tecum habita.* Sat. IV. à la fin. Et dans celui-ci: *Ne te quæsiveris extra.* Sat. I. v. 7. Et enfin dans ce vers, qui est le 23. de la Satire IV.

*Ut nemo in sese tentat descendere,
nemo.*

VERS 28. *Que, l'Astrolabe en main, &c.)* Voyez ce qu'on a dit sur le vers 429. de la Satire X.

§. Mr. Despreaux a fait dans ce vers & dans les suivans deux fautes très-considérables. 1. L'Astrolabe n'est pas un Instrument propre à observer si le Soleil est fixe, ou s'il tourne sur son axe. 2. Être fixe par rapport au Soleil, & tourner sur son axe, ne sont pas deux choses opposées; car le Soleil est fixe, & il tourne en même tems sur son axe: il n'y a donc point d'alternative. Madame de la Sablière avoit raison d'en reprendre Mr. Despreaux, qui eût beaucoup mieux fait de profiter de la Critique de cette Dame, que de s'en vanger, en la depeignant comme une Savante ridicule dans sa X. Satire. Voyez la Remarque sur le Vers 429. de cette Satire. DU MONTEIL.

VERS 30. *Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe.)* Les Astronomes appellent *Parallaxe*, la différence qui est entre le lieu véritable d'un Astre, & son lieu apparent; c'est-à-dire entre le lieu du Firmament auquel l'Astre répondroit s'il étoit vû du centre de la Terre; & le lieu auquel cet Astre répond étant vû de la surface de la Terre. Cette différence ou *Parallaxe* est d'autant plus grande, que l'Astre est plus près de l'Horizon, & qu'il est moins éloigné de la Terre. Ainsi, il n'y a point de *Parallaxe*, quand l'Astre est sur notre tête; & la grande distance qu'il y a entre Saturne & la Terre, fait que la *Parallaxe* de cette Planète n'est presque pas sensible à notre égard. Tous les Astronomes font le mot de *Parallaxe*, du genre féminin. Notre Auteur auroit pu dire: *Si Saturne à nos yeux fait une Parallaxe.* Mais il a préféré l'autre manière comme plus poétique.

§. Le mot de *Parallaxe* est toujours féminin, & jamais masculin, comme l'a fait Mr. Despreaux, qui n'en favoit apparemment pas le genre. Cela est bien plus vraisemblable, que de dire, comme fait le Commentateur, que Mr. Despreaux a préféré le masculin comme plus poétique. Les Poètes ne se sont jamais donné la liberté de changer les genres à leur fantaisie; & Mr. Despreaux

Ou que Bernier compose & le sec & l'humide
Des corps ronds & crochus errans parmi le vuide.

35 Pour moi sur cette mer, qu'ici-bas nous courons,
Je songe à me pourvoir d'esquif & d'avirons;
A régler mes desirs, à prévenir l'orage,
Et sauver, s'il se peut, ma Raïson du naufrage.

C'est au repos d'esprit que nous aspirons tous:

40 Mais ce repos heureux se doit chercher en nous.

Un

preaux étoit trop judicieux & trop exact pour donner dans ce défaut & oublier ce qu'il a dit dans son *Art Poétique* Chant I. vers 155. & suiv. Sur tout qu'en vos Ecrits la Langue reverée, &c. Voyez la Remarque sur le 91. vers du IV. Chant de l'*Art Poétique*, où l'on raporte l'extrait d'une de ses Lettres. DU MONTEIL.

VERS 31. *Que Robaut vainement &c.*

VERS 33. *Ou que Bernier compose &c.*) S'il y a quelque vuide dans la nature, ou si tout est absolument plein, c'est une question qui a partagé les Philosophes anciens & modernes, & particulièrement les deux plus célèbres Philosophes du dernier siècle, DESCARTES, & GASSENDI. Notre Auteur les désigne en citant leurs plus déclarés Partisans. Robaut dit avec Descartes, que tout espace étant Corps, ce qu'on appelle vuide seroit espace, & corps par conséquent; & qu'ainsi non seulement il n'y a point de vuide, mais qu'il n'y en peut même point avoir. Bernier au contraire veut, après Gassendi, que tout soit composé d'atomes indivisibles, qui errent dans un espace vuide infini, & que ces atomes ne peuvent se mouvoir sans laisser nécessairement entr'eux de petits espaces vuides. Car, disent les Gassendistes, com-

ment les corps peuvent-ils se déplacer, & occuper la place de divers autres corps, si le vuide ne leur donne la liberté nécessaire à ce mouvement? A quoi les Cartesiens répondent, qu'il fust pour cela, que dans le même tems qu'un corps se meut, les corps contigus se déplacent l'un l'autre, de telle manière que, par un mouvement qui revient au circulaire, le dernier occupe la place du premier, à mesure qu'il la cède. Et comme la différente configuration des corps semble s'opposer à ce mouvement, ces Philosophes ajoutent, que la matière étant divisible à l'infini, elle se brise en des parties si petites, & si différentes dans leurs figures, lors que la nécessité du mouvement le demande, qu'il s'en trouve toujours qui peuvent s'ajuster de manière qu'il ne reste aucun vuide. Voilà, selon eux, *Comment, tout étant plein, tout a pu se mouvoir.*

JAQUES ROHAUT, d'Amiens en Picardie, mourut à Paris en 1675. Il est enterré à Sainte Geneviève, où l'on voit son Epitaphe à côté de celle du fameux Descartes. FRANÇOIS BERNIER, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, après avoir fait de longs voyages, & séjourné long-tems dans le Mogol, revint à Paris où il est mort. Il a fait l'Abregé de Gassendi.

IMIT.

Un Fou rempli d'erreurs, que le trouble accompagne,
 Et malade à la ville, ainfi qu'à la campagne,
 En vain monte à cheval pour tromper fon ennui,
 Le Chagrin monte en croupe, & galoppe avec lui.
 45 Que crois-tu qu'Alexandre, en ravageant la Terre,
 Cherche parmi l'horreur, le tumulte & la guerre?
 Possédé d'un ennui, qu'il ne fauroit domter,
 Il craint d'être à foi-même, & songe à s'éviter.
 C'est là ce qui l'emporte aux lieux où naît l'Aurore,
 50 Où le Perse est brûlé de l'Astre qu'il adore.
 De nos propres malheurs Auteurs infortunés,
 Nous sommes loin de nous à toute heure entraînés.
 A quoi bon ravir l'or au fein du Nouveau Monde?
 Le bonheur tant cherché sur la Terre & sur l'Onde,
 55 Est ici, comme aux lieux où meurit le Coco,
 Et se trouve à Paris, de même qu'à Cusco:
 On ne le tire point des veines du Potosé.
 Qui vit content de rien, possède toute chose.
 Mais sans cesse ignorans de nos propres besoins,
 60 Nous demandons au Ciel ce qu'il nous faut le moins.

O!

IMIT. Vers 44. *Le Chagrin monte en croupe & galoppe avec lui.* Horace, Ode I. du Livre III. 37.

— — — Sed timor & mince
 Scandunt eodem quò dominus, neque
 Decedit arata triremi, &
 Post equitem sedet atra cura.

Notre Poète a rencheri sur la pensée d'Horace, en ajoutant: & galoppe avec lui.

IMIT. Vers 54. *Le bonheur tant cherché &c.* Horace, Epître XI. du Liv. I. 28.

— — — — Navibus atque
 Quadrigis petimus bene vivere.
 Quod petis, hic est:
 Est Ulubris: animus si te non de-
 ficit æquus.

VERS 55. — — — Comme aux lieux où meurit le Coco.) Dans les Indes Orientales, & dans l'Afrique.

VERS

O! que si cet Hiver un rhume salulaire,
 Guérissant de tous maux mon avare Beau-pere,
 Pouvoit, bien confessé, l'étendre en un cercueil,
 Et remplir sa maison d'un agréable deuil!

65 Que mon ame, en ce jour de joie & d'opulence,
 D'un superbe convoi plaindroit peu la dépense!
 Difoit le mois passé, doux, honnête & soumis,
 L'Héritier affamé de ce riche Commis,
 Qui, pour lui préparer cette douce journée,

70 Tourmenta quarante ans sa vie infortunée.
 La Mort vient de saisir le Vieillard catherreux.
 Voilà son Gendre riche. En est-il plus heureux?
 Tout fier du faux éclat de sa vaine richesse,
 Déjà nouveau Seigneur il vante sa noblesse.

75 Quoique fils de Meünier encor blanc du Moulin,
 Il est prêt à fournir ses titres en vélin.
 En mille vains projets à toute heure il s'égare.
 Le voilà fou, superbe, impertinent, bizarre,
 Rêveur, sombre, inquiet, à soi-même ennuyeux.

80 Il vivroit plus content, si, comme ses ayeux,

Dans

VERS 56. — De même qu'à
 Cusco.) Ville Capitale du Perou
 dans l'Amérique.

VERS 57. — Des veines du
 Potosé.) Le Potosé, ou Potosi, Mon-
 tagne où sont les mines d'Argent,
 dans le Perou. Il y avoit, de Potosé,
 dans la première édition.

IMIT. Vers 61. O! que si cet
 Hiver un rhume salulaire &c.) Perse,
 Sat. II. v. 9.

— — — — — O si
 Ebullit patrum præclarum funus!

¶, & si

Sub rastro crepet argenti mihi seria,
 dextro

Hercule: pupillumve utinam, quem

proximus heres

Impello, expungam!

IMIT.

Dans un habit conforme à sa vraie origine,
Sur le Mulet encore il chargeoit la farine.

Mais ce discours n'est pas pour le peuple ignorant,
Que le faste éblouit d'un bonheur apparent.

85 L'Argent, l'Argent, dit-on; sans lui tout est stérile.

La Vertu sans l'Argent n'est qu'un meuble inutile.

L'Argent en honnête homme érige un scélérat.

L'Argent seul au Palais peut faire un Magistrat.

Qu'importe qu'en tous lieux on me traite d'infame,

90 Dit ce Fourbe sans foi, sans honneur, & sans ame;

Dans mon coffre, tout plein de rares qualités,

J'ai cent mille vertus en Louis bien comptés.

Est-il quelque talent que l'Argent ne me donne?

C'est ainsi qu'en son cœur ce Financier raisonne.

95 Mais pour moi, que l'éclat ne fauroit decevoir,

Qui mets au rang des biens l'Esprit & le Savoir,

J'esti-

IMIT. Vers 86. *La Vertu sans l'argent n'est qu'un meuble inutile.*
Horace, Epître I. Liv. I. 35.

O Cives, Cives, quærenda pecunia
primùm est;
Virtus post nummos.

vers qui sont ici, il y avoit dans les premières éditions :

*Je sai, que dans une ame, où man-
que la Sageſſe,
Le bonheur n'est jamais un fruit
de la Richesse.*

Et dans la Satire première du Livre
I. 61.

At bona pars hominum decepta cu-
pidine falso,
Nil satis est, inquit, quia tanti,
quantum habear, sis.

Mais après la mort de Mr. Patru, qui arriva au mois de Janvier 1681, l'Auteur supprima ces derniers vers, & mit les deux autres à la place.

Ibid. *J'estime autant Patru &c.)*
OLIVIER PATRU, fameux Avocat, & le meilleur Grammairien de notre Siècle. Voyez la Remarque sur le vers 123. de la Satire I.

CHANG. Vers 97. *J'estime au-
tant Patru &c.)* Au lieu des deux

VERS 99. — *De ce Sage in-
sensé.)* CRATE'S, Philosophe Cy-
nique.

J'estime autant Patru, même dans l'indigence,
Qu'un Commis engraisfé des malheurs de la France.

Non que je fois du goût de ce Sage infensé,
100 Qui d'un argent commode esclave embarrassé,
Jetta tout dans la mer, pour crier, Je suis libre.
De la droite Raïson je sens mieux l'équilibre:
Mais je tiens qu'ici-bas, sans faire tant d'appréts,
La Vertu se contente, & vit à peu de frais.
105 Pourquoi donc s'égarer en des projets si vagues?
Ce que j'avance ici, croi-moi, cher GUILLERAGUES,
Ton Ami dès l'enfance ainsi l'a pratiqué.
Mon Pere, soixante ans au travail appliqué,
En mourant me laissa, pour rouler & pour vivre,
110 Un revenu léger, & son exemple à suivre.
Mais bien-tôt amoureux d'un plus noble métier,
Fils, frere, oncle, cousin, beau-frere de Greffier,

Pou-

nique. Horace dit à peu près la même chose du Philosophe Aristippe, qui voïageant dans la Libye, ordonna à ses Esclaves de jeter son Argent qu'ils portoient; afin d'aller plus vite. Voïez la Note suivante.

IMIT. Ibid. *De ce Sage infensé* &c.) Horace, L. II. Sat. III. 100.

Græcus Aristippus, qui servos projecere aurum

In mediâ jussit Libyâ: quia tardius irent

Propter onus segnes.

VERS 108. *Mon Pere.*) GILLES BOILEAU, Greffier du Conseil de
Tome I.

la Grand' Chambre: également recommandable par sa probité, & par son expérience dans les affaires. Il mourut en 1657. âgé de 73. ans.

VERS 109. *En mourant me laissa* &c.) Environ douze mille Ecus de Patrimoine, dont notre Auteur mit environ le tiers à fond-perdu sur l'Hôtel de Ville de Lyon, qui lui fit une rente de quinze cens livres pendant sa vie. Mais son bien s'augmenta considérablement dans la suite, par des successions, & par des pensions que le Roi lui donna.

VERS 112. — *Frere, Oncle, Cousin, Beau-frere de Greffier.*) Frere: de JÉRÔME BOILEAU, son aîné, qui a possédé la Charge du Pere. Il mourut au mois de Juillet, 1679.

T

Oncle:

Pouvant charger mon bras d'une utile liasse;
 J'allai loin du Palais errer sur le Parnasse.
 115 La Famille en pâlit, & vit en fremissant,
 Dans la poudre du Greffe un Poëte naissant.
 On vit avec horreur une Muse effrénée
 Dormir chez un Greffier la grasse matinée.
 Dès-lors à la richesse il fallut renoncer.
 120 Ne pouvant l'acquérir, j'appris à m'en passer;
 Et sur tout redoutant la basse servitude,
 La libre Vérité fut toute mon étude.
 Dans ce métier funeste à qui veut s'enrichir,
 Qui l'eût crû, que pour moi le Sort dût se fléchir?
 125 Mais du plus grand des Rois la bonté sans limite,
 Toûjours prête à courir au devant du Mérite,
 Crut voir dans ma franchise un mérite inconnu,
 Et d'abord de ses dons enfla mon revenu.
 La brigue, ni l'envie, à mon bonheur contraires,
 130 Ni les cris douloureux de mes vains Adversaires,

Ne

Oncle: de Mr. DONGOIS, Greffier de l'Audience à la Grand' Chambre; fils d'une Sœur de l'Auteur.

Cousin: du même Mr. DONGOIS, qui a épousé une cousine germaine de notre Poëte.

Beau-frere: de Mr. SIRMOND, qui a eû la même Charge de Greffier du Conseil de la Grand' Chambre.

VERS 118. — *La grasse matinée.*) Il étoit un grand dormeur, particu-

lièrement dans sa jeunesse: car il se levoit ordinairement fort tard, & dormoit encor l'après-dinée.

VERS 130. *Ni les cris douloureux de mes vains adversaires.*) Le Roi aiant donné une pension de deux mille livres à l'Auteur, un Seigneur de la Cour, qui n'aimoit pas Mr. Despreaux, s'avisa de dire, que bien-tôt le Roi donneroit des pensions aux voleurs de grand Chemin. Le Roi fut cette réponse, & en fut fort irrité. Celui qui l'avoit faite fut obligé de la désavouer.

I M I T.

Ne pûrent dans leur course arrêter ses bienfaits.
 C'en est trop : mon bonheur a passé mes souhaits.
 Qu'à son gré désormais la Fortune me jouë,
 On me verra dormir au branle de sa rouë.

- 135 Si quelque soin encore agite mon repos,
 C'est l'ardeur de louer un si fameux Heros.
 Ce soin ambitieux me tirant par l'oreille,
 La nuit, lorsque je dors, en sursaut me réveille ;
 Me dit, que ces bienfaits, dont j'ose me vanter,
 140 Par des Vers immortels ont dû se mériter.
 C'est là le seul chagrin qui trouble encor mon ame,
 Mais si dans le beau feu du zèle qui m'enflame,
 Par un Ouvrage enfin des Critiques vainqueur,
 Je puis sur ce sujet satisfaire mon cœur ;
 145 GUILLERAGUES, plain-toi de mon humeur légère,
 Si jamais entraîné d'une ardeur étrangère,
 Ou d'un vil intérêt reconnoissant la loi,
 Je cherche mon bonheur autre part que chez moi.

IMIT. Vers 133. *Qu' à son gré désormais la Fortune me jouë :*) CORNEILLE, *Illusion Comique*, Acte V. Scene V.

Ainsi de notre espoir la Fortune se jouë :
Tout s'élève ou s'abaisse au branle de sa rouë.



E P I T R E VI.

A M. DE LAMOIGNON,

AVOCAT GENERAL.

OUI, LAMOIGNON, je fuis les chagrins de la Ville,
 Et contre eux la Campagne est mon unique azile.
 Du Lieu qui m'y retient veux-tu voir le Tableau?
 C'est un petit Village, ou plutôt un Hameau,
 Bâti sur le penchant d'un long rang de collines,
 D'où l'œil s'égaré au loin dans les plaines voisines.
 La Seine au pied des monts, que son flot vient laver,
 Voit du sein de ses eaux vingt Iles s'élever,
 Qui partageant son cours en diverses manières,
 D'une Rivière seule y forme vingt Rivières.
 Tous ses bords sont couverts de Saules non plantés,
 Et de Noïers souvent du Passant insultés.

Le

Cette Epître a été composée en l'année 1677. après l'Epître VII. l'Auteur étant allé passer quelque tems à Hautile, petite Seigneurie près de la Roche-Guion, qui appartenoit à Mr. Dongois son Neveu. Mr. de LAMOIGNON le Fils, Avocat Général, lui écrivit une Lettre, par laquelle il lui reprochoit son long séjour à la Campagne & l'exhortoit de revenir à Paris. Mr. Despreaux lui envoya cette Epître, dans laquelle il décrit les douceurs, dont il jouit à la Campagne, & les chagrins qui l'attendent à la Ville. On peut lire la Satire sixième d'Ho-

race, Livre second, qui est sur le même sujet. Mr. CHRESTIEN FRANÇOIS DE LAMOIGNON, à qui cette Epître est adressée, étoit né le 26. de Juin, 1644. & il mourut le 7. d'Août, 1709. après s'être fait admirer successivement dans les Charges d'Avocat Général, & de Président à Mortier.

VERS 4. *C'est un petit Village, &c.)* Hautile, près de la Roche-Guion, du côté de Mante à treize lieues de Paris. Dans toutes les éditions il y avoit à la marge : *Hautile, proche la Roche-Guion.* Je fis

- Le Village au dessus forme un amphithéâtre,
 L'Habitant ne connoît ni la chaux ni le plâtre.
 15 Et dans le roc, qui cède & se coupe aisément,
 Chacun fait de sa main creuser son logement.
 La Maison du Seigneur, seule un peu plus ornée,
 Se présente au dehors de murs environnée.
 Le Soleil en naissant la regarde d'abord;
 20 Et le mont la défend des outrages du Nord.
 C'est-là, cher LAMOIGNON, que mon esprit tranquile
 Met à profit les jours que la Parque me file.
 Ici dans un vallon bornant tous mes desirs,
 J'achète à peu de frais de solides plaisirs.
 25 Tantôt, un Livre en main errant dans les prairies,
 J'occupe ma Raïson d'utiles rêveries.
 Tantôt cherchant la fin d'un Vers que je construi,
 Je trouve au coin d'un Bois le mot qui m'avoit fui.
 Quelquefois aux appas d'un hameçon perfide,
 30 J'amorce, en badinant, le poisson trop avide;

T 3

Ou

sis remarquer à l'Auteur cette consonance vicieuse, *proche la Roche*, & il la corrigea dans sa dernière édition de 1701. La description qu'il a faite de ce Village & des environs, est très-exacte & d'après nature.

VERS 25. *Tantôt, un Livre en main* &c.) Il lisoit alors les *Essais de MONTAGNE*, dont il marque le caractère par ce vers:

J'occupe ma Raïson d'utiles rêveries.

En effet, Montagne donne lui-même à ses Ecrits le nom de *Rêveries*:

Aussi moi, dit-il, je vois mieux que tout autre, que ce sont ici des rêveries d'homme qui n'a goûté des Sciences que la crouste première. L. I. ch. XXV.

VERS 29. *Quelquefois aux appas.*) On croit que l'Auteur auroit dû mettre à l'appât: ce dernier mot ne se mettant au pluriel, que dans le sens figuré: *les appas d'une Belle.*

IMIT. Ibid. *Quelquefois aux appas* &c.) Martial, I. Epigr. 56.

Et piscem tremulâ salientem ducere setâ.

VERS

Ou d'un plomb qui fuit l'œil, & part avec l'éclair,
Je vais faire la guerre aux habitans de l'air.

Une table, au retour, propre & non magnifique
Nous présente un repas agréable & rustique.

35 Là, fans s'affujettir aux dogmes du Broussain,
Tout ce qu'on boit est bon, tout ce qu'on mange est sain.

La maison le fournit, la Fermière l'ordonne,
Et mieux que Bergerat l'appétit l'affaïsonne.

O fortuné Séjour! ô Champs aimés des Cieux!

40 Que pour jamais foulant vos prés délicieux,
Ne puis-je ici fixer ma course vagabonde,
Et connu de vous seuls oublier tout le monde!

Mais à peine du sein de vos vallons chéris

Arra-

VERS 31. *Ou d'un plomb qui fuit l'œil, & part avec l'éclair.*) Il faut lire, *fuit l'œil*, & non pas, *fuit*, comme quelques-uns l'ont cru. La légèreté & le son de ce vers, expriment bien l'éclat & le prompt effet d'un coup de fusil.

IMIT. Vers 33. *Une table au retour &c.*) Martial, I. Epigr. LVI.

*Finguis inaequales onerat cui Vil-
lica mensas,*

*Et sua non emptus praeprarat ova
cibus.*

VERS 35. — *Aux dogmes du Broussain.*) RENE' BRULART, Comte du BROUSSIN, fils de LOUIS BRULART, Seigneur du BROUSSIN & du RANCHER; & de MADELAINE COLBERT. Voicz la Remarque, qui est au commencement de la Satire troisième.

VERS 38. *Et mieux que Bergerat.*) Fameux Traître, qui demouroit à

la Ruë des Bons-Enfans, à l'Enseigne des bons enfans.

IMIT. Vers 39. *O fortuné séjour! ô champs &c.*) Horace, Livre II. Satire VI. v. 222.

*O rus, quando ego te aspiciam?
quandoque licebit*

*Nunc Veterum libris, nunc somno
& inertibus horis*

*Ducere sollicitæ jucunda oblivis
vitæ?*

VERS 46. *Un Cousin, abusant &c.*) Ce Cousin se nommoit BALTAZAR BOILEAU. Il avoit eu des biens considérables, & entre autres, trois charges de Païeur des Rentes; mais ces Charges aiant été supprimées, il étoit obligé de solliciter le remboursement de sa finance: & il avoit engagé notre Auteur dans ses sollicitations, sur tout auprès de Mr. Colbert.

IMIT.

Arraché malgré moi, je rentre dans Paris,
 45 Qu'en tous lieux les Chagrins m'attendent au passage.
 Un Cousin, abusant d'un fâcheux parentage,
 Veut qu'encor tout poudreux, & sans me débotter,
 Chez vingt Juges pour lui j'aille solliciter.
 Il faut voir de ce pas les plus considérables.
 50 L'un demeure au Marais, & l'autre aux Incurables.
 Je reçois vingt avis qui me glacent d'effroi.
 Hier, dit-on, de vous on parla chez le Roi,
 Et d'attentat horrible on traita la Satire.
 Et le Roi, que dit-il? Le Roi se prit à rire.
 55 Contre vos derniers Vers on est fort en courroux:
 Pradon a mis au jour un Livre contre vous,

T 4

Et

IMIT. Vers 50. *L'un demeure au Marais, & l'autre aux Incurables.*
 Horace, Epître II. du Livre II. 68.

— *Cubat hic in Colle Quirini,
 Hic extremo in Aventino: visen-
 dus uterque,
 Intervalla vides humanè commoda.*

VERS 54. — *Le Roi se prit à rire.*) M. le Duc de MONTAUSIER ne se laissoit point de blâmer les Satires de notre Poëte. Un jour le Roi, peu touché des censures, que ce Seigneur en faisoit, se prit à rire, & lui tourna le dos. Quand l'Auteur récita au Roi cette Pièce, Sa Majesté remarqua cet endroit sur tous les autres, & se mit encore à rire de mémoire. Horace (II. Sat. II. 82.) comptoit aussi sur le suffrage d'Auguste, en pareil cas.

*Si mala condiderit in quem quis
 carmina, jus est,*

*Judiciumque. Esto, si quis mala:
 sed bona si quis*

*Judice condiderit laudatur Cæsare?
 Si quis*

*Opprobriis dignum latraverit inte-
 ger ipse?*

*Solventur risu tabula, tu missus
 abibis.*

VERS 55. *Contre vos derniers Vers &c.*) C'est l'Epître VII. à Mr. Racine, qui avoit été composée depuis peu. Comme elle contient plusieurs traits satiriques, elle avoit excité de nouvelles rumeurs sur le Parnasse. Pradon sur tout, qui y étoit nommé en mal, publia une Critique des Poësies de Mr. Despreaux, intitulée *le Triomphe de Pradon*. C'est à quoi fait allusion le vers suivant: *Pradon a mis au jour un Livre contre vous.*

§. *Le Triomphe de Pradon sur les Satires du Sieur D * * * parut en*
 1686:

Et chez le Chapelier du coin de notre Place,
Autour d'un Caudebec j'en ai lû la Préface.

L'autre jour sur un mot la Cour vous condamna.

60 Le bruit court qu'avant-hier on vous assassina.

Un Ecrit scandaleux sous votre nom se donne.

D'un Pasquin, qu'on a fait, au Louvre on vous soupçonne.

Moi? Vous. On nous l'a dit dans le Palais Royal.

Douze

1686 : Mr. Despreaux n'a donc pas pû faire allusion à cet Ouvrage dans cette Epître, qui a été composée en l'année 1677, & publiée en 1683. Il a eu en vûe la Préface que Pradon mit à la tête de sa Tragédie de *Phèdre*. D'ailleurs, le *Triomphe de Pradon* n'est pas une *Critique des Poësies de Mr. Despreaux*, comme l'assure son Commentateur : il ne contient que l'*Examen du Discours au Roi*, & des trois premières *Satires*. Pradon avoit publié en 1685. un autre Livre contre Mr. Despreaux, intitulé, *Nouvelles Remarques sur tous les Ouvrages du Sieur D * * **. DU MONTEIL.

CHANG. Vers 58. *Autour d'un Caudebec.*) Notre Auteur avoit mis dans toutes les éditions ; *A l'entour d'un Castor* ; mais ce mot, à l'entour, n'a aucun régime, & se dit absolument. Il est Adverbe, & non pas Préposition. C'est pourquoi l'Auteur a fait mettre dans la dernière édition de 1701. *Autour d'un Caudebec*. C'est une sorte de Chapeau fabriqué dans la Ville de *Caudebec* en Normandie.

Ibid. — *J'en ai lû la Préface.*) C'est celle que PRADON avoit fait imprimer à la tête de sa Tragédie de *Phèdre*, au mois de Mars, 1677. car cette Préface est toute contre Mr. Despreaux & Mr. Racine.

VERS 60. *Le bruit court qu'avant-hier on vous assassina.*) L'Abbé

TALLEMANT l'aîné avoit fait courir ce faux bruit. Voiez le vers 90. de l'Epître qui suit. Pradon étant à la table de Mr. Pellor, Premier Président à Rouën, avoit dit, que Mr. Despreaux avoit reçu des coups de bâton. *Avant-hier* : dans ce mot composé, notre Poète ne donne qu'une syllabe à *Hier* ; quoi qu'il l'ait fait de deux syllabes dans le vers 52. *Hier, de vous, dit-on, &c.* C'est, disoit-il, parceque le mot *Hier*, ne seroit pas assez soutenu, si on ne le faisoit que d'une syllabe quand il est seul : au lieu qu'il est assez soutenu quand il est joint à un autre mot comme *Avant-hier*.

VERS 61. *Un Ecrit scandaleux sous votre nom se donne.*) On attribuoit faussement à notre Auteur, un Sonnet satirique contre Mr. le Duc de Nevers. Voiez les Remarques sur le dernier vers de l'Epître suivante.

VERS 63. — *On nous l'a dit dans le Palais Royal.*) La plupart des Nouvellistes s'assembloient dans le jardin du Palais Royal ; & l'on appelle ordinairement les nouvelles fausses ou suspectes, *des nouvelles du Palais Royal*.

IMIT. Vers 64. *Donze ans sont écoulés &c.*) Horace, L. II. Sat. VI. 40.

Septimus octavo propior jam fugerit annus.

Ex

Douze ans font écoulés depuis le jour fatal,
 65 Qu'un Libraire imprimant les essais de ma plume,
 Donna pour mon malheur, un trop heureux volume.
 Toújours, depuis ce tems, en proie aux fots discours,
 Contre eux la Vérité m'est un foible secours.
 Vient-il de la Province une Satire fade,
 70 D'un Plaisant du païs infipide boutade;

T 5

Pour

*Ex quo Mæcenas me cæpit habere
 suorum*

In numero.

*Per totum hoc tempus subjectior in
 diem & horam*

Invidia.

IBID. Douze ans font écoulés, &c.) La première édition des Satires fut faite au mois de Mars, 1666. Ainsi, la douzième année couroit en 1677. quand l'Auteur composoit cette Pièce. Horace se plaignoit aussi de ce que l'amitié dont Mécène l'honoroit depuis près de huit ans, l'avoit exposé aux traits des Envieux. Voyez la Note précédente.

VERS 69. *Vient-il de la Province une Satire fade, &c.)* Dans les éditions contrefaites des Oeuvres de Mr. Despreaux, les Libraires ont inséré quantité de mechantes Satires, dont il n'est point l'Auteur, & qui sont indignes de lui. Telles sont les Satires *contre le Mariage*; contre les *mal-tôtes Ecclesiastiques*; contre les *Directeurs*; contre les *Abbés*: & plusieurs autres Pièces de la même force. Quelque remarquable que soit la différence qu'il y a entre ces Satires & celles de notre Auteur, bien des gens qui n'ont pas le discernement assez juste, ou qui n'en ont point du tout, ne laissent pas de lui attribuer ces misérables Pièces.

Il a même été plus d'une fois exposé au déplaisir, très-sensible à un Auteur, de s'entendre louer principalement sur ces Ouvrages supposés, & par des gens qui ne lui disoient pas un mot de ses véritables Ouvrages. Un Capucin entre autres, étant à Bourbon dans le tems que notre Poète y prenoit les eaux, voulut lui faire voir, qu'il avoit bien lû ses Poësies, & crut lui faire beaucoup d'honneur en le félicitant sur la Satire *contre le Mariage*, dont il se mit à réciter les premiers vers. En vain Mr. Despreaux s'efforça de lui persuader qu'il n'étoit point l'Auteur de cette pitoïable Pièce: le bon Capucin n'en voulut rien croire; & trouva même un nouveau sujet de le louer sur la modestie, parce qu'il refusoit l'honneur qui lui revenoit si justement de ce bel Ouvrage. Une autre fois la même chose lui arriva en ma présence. Un Provincial qui se disoit Neveu de feu Mr. Fourcroi, célèbre Avocat, vint voir Mr. Despreaux sous prétexte de le consulter sur une petite difficulté de Grammaire. Cet homme s'avisa ensuite de parler *des beaux Ouvrages* de Mr. Despreaux, sur tout de la Satire qu'il avoit faite, disoit-il, contre les *Gens d'Eglise*. Il se récria beaucoup sur ces *Gens de Mitres & de Croffes*, qui font *ronler de superbes Carrosses*; & il alloit continuer, quand Mr. Despreaux indigné d'un jugement si faux: *Je vois bien,*

Pour la faire courir, on dit qu'elle est de moi;
Et le sot Campagnard le croit de bonne foi.

J'ai beau prendre à témoin & la Cour & la Ville,
Non: à d'autres, dit-il, on connoît votre stile.

75 Combien de tems ces Vers vous ont-ils bien coûté?

Ils ne font point de moi, Monsieur, en vérité.

Peut-on m'attribuër ces sottises étranges?

Ah! Monsieur, vos mépris vous servent de louanges.

Ainsi de cent chagrins dans Paris accablé,

80 Juge, si toujourn triste, interrompu, troublé,

LAMOIGNON, j'ai le tems de courtoiser les Muses.

Le monde cependant se rit de mes excuses,

Croit que pour m'inspirer sur chaque événement,

Apollon doit venir au premier mandement.

85 Un bruit court, que le Roi va tout réduire en poudre

Et dans Valencienn est entré comme un foudre;

Que

bien, lui dit-il, en soufrian malignement, que vous ne connoiffez pas encore mes Ouvrages; mais je veux vous apprendre à les connoître, par ces vers que j'ai faits contre ceux qui en jugent aussi mal que vous :

Vient-il de la Province une Satire

fade,

D'un Plaisant du pair insipide bou-
tade ;

Pour la faire courir on dit qu'elle
est de moi :

Et le sot Campagnard le croit de
bonne foi.

Et disant ce dernier vers Mr. Despreaux jetta un regard fier & mé-

prisant sur son homme, & le congédia.

VERS 86. *Et dans Valencienn.)* Le Roi aiant fait investir la Ville de Valencienn au commencement de Mars, 1677. cette Ville, après quelques jours de siège, fut emportée d'assaut en moins d'une demi-heure. Les François entrèrent pêle mêle avec les Assiégés, & se rendirent maîtres de la Place. Le Roi sauva cette Ville du pillage.

VERS 87. *Que Cambrai, des François l'épouvantable écueil.)* Sous les règnes précédens, Cambrai avoit été assiégé inutilement par les François; mais après vingt jours de siège, le Roi se rendit maître de la Ville & de la Citadelle, le 17. d'Avril, 1677.

VERS

Que Cambrai, des François l'épouvantable écueil,
 A vû tomber enfin ses murs & son orgueil:
 Que devant Saint-Omer, Nassau, par sa défaite,
 90 De Philippe vainqueur rend la gloire complète.
 Dieu fait comme les Vers chez vous s'en vont couler,
 Dit d'abord un ami qui veut me cajoler,
 Et dans ce tems guerrier, & fécond en Achilles,
 Croit, que l'on fait les Vers comme l'on prend les Villes.
 95 Mais moi, dont le génie est mort en ce moment,
 Je ne fais, que répondre à ce vain compliment:
 Et justement confus de mon peu d'abondance,
 Je me fais un chagrin du bonheur de la France.
 Qu'heureux est le Mortel, qui du monde ignoré,
 100 Vit content de soi-même en un coin retiré!
 Que l'amour de ce rien, qu'on nomme Renommée,
 N'a jamais enivré d'une vaine fumée;

Qui

VERS 90. *De Philippe Vainqueur &c.*) PHILIPPE de France, Duc d'ORLEANS, fit le siège de St. Omer, pendant que le Roi assiégoit Cambrai. GUILLAUME DE NASSAU, Prince d'ORANGE, désespérant de sauver Cambrai, marcha avec trente mille hommes pour secourir Saint-Omer, & vint se poster sur les hauteurs de Cassel. Au bruit de sa marche, le Duc d'Orleans laissa des Troupes devant la Place; & quoi qu'inférieur en nombre, il alla au devant de lui pour le combattre. Malgré le désavantage du nombre & du lieu, ce Prince remporta une victoire complète, * & mit en fuite le Prince d'Orange avec ses troupes. Après

la victoire de Cassel, le Duc d'Orleans vint dans les Lignes pour continuer le siège de Saint-Omer qui capitula le 20. d'Avril, 1677. L'Auteur m'a fait remarquer, que dans les quatre vers précédens, où il parle des conquêtes du Roi, il avoit employé tout ce que la Poésie a de plus grand & de plus magnifique. Mais que voulant ensuite parler, dans ces deux derniers vers, de la double victoire remportée par Monsieur, il avoit pris un ton moins haut & avoit choisi des termes moins élevés: ne voulant pas mettre ce Prince en parallèle avec le Roi.

IMIT. Vers 99. *Qu'heureux est le Mortel.*) Un autre Poète a fait le même souhait:

Felix

* Le Dimanche des Rameaux, 11. d'Avril, 1677.

- Qui de sa liberté forme tout son plaisir,
 Et ne rend qu'à lui seul compte de son loisir!
 105 Il n'a point à souffrir d'affronts ni d'injustices;
 Et du peuple inconstant il brave les caprices.
 Mais nous autres faiseurs de Livres & d'Ecrits,
 Sur les bords du Permesse aux louanges nourris,
 Nous ne saurions briser nos fers & nos entraves;
 110 Du Lecteur dédaigneux honorables esclaves.
 Du rang où notre esprit une fois s'est fait voir,
 Sans un fâcheux éclat nous ne saurions déchoir.
 Le Public, enrichi du tribut de nos veilles,
 Croit, qu'on doit ajouter merveilles sur merveilles.
 115 Au comble parvenus il veut que nous croissions.
 Il veut en vieillissant que nous rajeunissions.
 Cependant tout décroît, & moi-même à qui l'âge
 D'aucune ride encor n'a flétri le visage,
 Déjà moins plein de feu, pour animer ma voix
 120 J'ai besoin du silence & de l'ombre des Bois.
 Ma Muse qui se plaît dans leurs routes perdus,
 Ne sauroit plus marcher sur le pavé des rues.

Ce

*Felix ille animi, Divisque simili-
 mus ipsis,*

*Quem non mendaci resplendens glo-
 ria fuco*

*Sollicitat, non fastosi mala gaudia
 luxus:*

*Sed tacitos finit ire dies, & pau-
 pere cultu*

*Exigit innocuæ tranquilla silentia
 vitæ.*

Angel. Politianus, *in Rustico*
 v. 17.

VERS 116. Il veut en vieillissant,
 que nous rajeunissions.) C'est pour se
 plaindre de cette injustice, qu'il a
 composé l'Épître X. à ses Vers.

VERS 117. — Et moi-même à
 qui

Ce n'est que dans ces bois propres à m'exciter,
 Qu'Apollon quelquefois daigne encor m'écouter.
 125 Ne demande donc plus par quelle humeur sauvage,
 Tout l'Été loin de toi demeurant au village,
 J'y passe obstinément les ardeurs du Lion,
 Et montre pour Paris si peu de passion.
 C'est à toi, LAMOIGNON, que le rang, la naissance,
 130 Le mérite éclatant, & la haute éloquence
 Appellent dans Paris aux sublimes emplois,
 Qu'il sied bien d'y veiller pour le maintien des Loix,
 Tu dois là tous tes soins au bien de ta patrie.
 Tu ne t'en peux bannir que l'Orphelin ne crie;
 135 Que l'Oppresseur ne montre un front audacieux;
 Et Thémis pour voir clair a besoin de tes yeux.
 Mais pour moi, de Paris Citoïen inhabile,
 Qui ne lui puis fournir qu'un rêveur inutile,
 Il me faut du repos, des prés & des forêts.
 140 Laisse-moi donc ici, sous leurs ombrages frais,
 Attendre que Septembre ait ramené l'Automne,
 Et que Cerès contente ait fait place à Pomone.

Quand

qui l'âge &c.) Il étoit dans sa quarante-unième année.

VERS 127. *J'y passe obstinément les ardeurs du Lion.*) Le mois de Juillet pendant lequel le Soleil est dans le Signe du Lion.

IMIT. Ibid. — *Les ardeurs du Lion.*) Horace, Livre I. Epître X. 15.

— — — *Ubi gratior aura*

Leniat & rabiem Canis, & momenta Leonis,

Cum semel accepit solem furibundus acutum.

VERS 132. *Qu'il sied bien d'y veiller pour le maintien des Loix &c.)* Ce vers & les quatre suivans expriment les principales fonctions de la Charge d'Avocat Général.

VERC

Quand Bacchus comblera de ses nouveaux bienfaits
 Le Vendangeur ravi de ploïer sous le faix,
 145 Aussi-tôt ton Ami, redoutant moins la Ville,
 T'ira joindre à Paris, pour s'enfuir à Bâville.
 Là, dans le seul loisir que Thémis t'a laissé,
 Tu me verras souvent à te suivre empressé,
 Pour monter à cheval rappelant mon audace,
 150 Apprentif Cavalier galopper sur ta trace.
 Tantôt sur l'herbe assis au pié de ces côteaux,
 Où Polycrène épand ses liberales eaux,
 LAMOIGNON, nous irons, libres d'inquiétude,
 Discourir des Vertus, dont tu fais ton étude:
 155 Chercher quels sont les biens véritables ou faux:
 Si l'honnête homme en soi doit souffrir des défauts:
 Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide,
 Ou la vaste Science, ou la Vertu solide.
 C'est ainsi que chez toi tu sauras m'attacher.
 160 Heureux! si les Fâcheux, prompts à nous y chercher,
 N'y viennent point semer l'ennuïeuse tristesse.
 Car dans ce grand concours d'Hommes de toute espèce,
 Que sans cesse à Bâville attire le devoir;
 Au lieu de quatre Amis qu'on attendoit le soir,

Quel-

VERS 146. — Pour s'enfuir à Bâville.) Seigneurie considérable qui appartient à Mr. de Lamoignon. Elle est à neuf lieues de Paris, du côté d'Etampes & de Châtres.

VERS 152. Où Polycrène épand ses liberales eaux.) Fontaine à une

demi-lieué de Bâville, ainsi nommée par Mr. le Premier Président de LAMOIGNON. Ce nom désigne l'abondance de ses eaux. Cette Fontaine a été chantée par nos plus grands Poètes*, & elle est devenue presque aussi célèbre que l'Hippocrène.

* Le P. Rapin, le P. Commire, Mr. Despreaux, &c.

165 Quelquefois de Fâcheux arrivent trois volées,
 Qui du parc à l'instant assiègent les allées.
 Alors fauve qui peut, & quatre fois heureux,
 Qui fait pour s'échapper quelque antre ignoré d'eux.

IMIT. Vers 155. Chercher quels
 sont les biens, &c.) Horace, Livre II.
 Satire VI. 72.

————— Quod magis
 ad nos
 Pertinet, & nescire malum est, agi-
 tanus : utrumne

*Divitiis homines, an sint virtute
 beati :*

*Quidve ad amicitias, usus, rectumne,
 trahat nos :*

*Et qua sit natura boni, summumque
 quid ejus.*



E P I T R E VII.

A M. R A C I N E.

QUE tu fais bien, RACINE, à l'aide d'un Acteur,
 Remouvoir, étonner, ravir un Spectateur!
 Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
 N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée,
 5 Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé,
 En a fait sous son nom verser la Channeslé.
 Ne croi pas toutefois, par tes savans Ouvrages,

EIT-

Cette Epître fut composée à l'occasion de la Tragédie de *Phèdre & Hippolyte*, que Mr. RACINE fit représenter pour la première fois le premier Jour de l'année 1677. sur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. Quelques personnes de la première distinction, unies de goût & de sentimens, aiant appris, que Mr. Racine travailloit à sa *Phèdre*, poussèrent PRADON à faire une Tragédie sur le même sujet, pour mortifier Mr. Racine, & pour faire tomber sa Pièce quand elle paroitroit. Pradon, fier d'un certain succès que la Cabale avoit attiré à ses premières Tragédies*, fut assez vain pour oser jouter contre cet illustre Poète: il composa donc sa *Phèdre* par émulation, & la fit jouer deux jours après celle de Mr. Racine, par les Comédiens du Roi. Quelque mauvaise que fut la Pièce de Pradon, elle ne laissa pas de paroître d'abord avec éclat, & même de se soutenir pendant quelque tems. Deux choses principalement contribuèrent à ce succès: la concurrence des deux Tragédies, & les applaudissemens ex-

cessifs que les protecteurs de Pradon donnèrent à sa Pièce. D'ailleurs, tous ceux qui ne pouvoient pas entrer à la *Phèdre* de Racine, (& c'étoit le plus grand nombre) alloient à celle de Pradon. Mais le Public fut bien-tôt fixé: la Tragédie de Pradon fut entièrement oubliée; & celle de Racine est regardée encore aujourd'hui comme la plus parfaite de ses Pièces, & le chef d'œuvre du Théâtre. Le sujet de cette Epître VII. est l'utilité qu'on peut retirer de la jalousie de ses ennemis, & en particulier des bonnes & des mauvaises Critiques. Plutarque a fait un Traité sur le même sujet. Cette Epître a été faite avant la sixième au commencement de l'année 1677. Au mois d'Octobre suivant, Mr. Despreaux & Mr. Racine furent choisis pour écrire l'histoire du Roi.

V E R S I. *Que tu fais bien, Racine, à l'aide d'un Acteur, &c.*) Les Ennemis mêmes de Mr. Racine ont été obligés de convenir du grand succès de ses Tragédies; mais ils ont crû diminuer la réputation de cet illustre Poète, en disant, qu'une

par-

* *Pirame & Thisbé: Tamerlan.*

- Entraînant tous les cœurs, gagner tous les suffrages.
Si-tôt que d'Apollon un Génie inspiré
- 10 Trouve loin du Vulgaire un chemin ignoré,
En cent lieux contre lui les cabales s'amassent.
Ses Rivaux obscurcis autour de lui croassent;
Et son trop de lumière importunant les yeux,
De ses propres Amis lui fait des Envieux.
- 15 La Mort seule ici-bas, en terminant sa vie,
Peut calmer sur son nom l'Injustice & l'Envie;
Faire au poids du Bon Sens peser tous ses Ecrits,
Et donner à ses vers leur légitime prix.

Avant

partie de sa gloire étoit dûë aux Acteurs qui les jouoient. Les Acteurs d'aujourd'hui ont bien fait évanouir ce reproche. Il est vrai, que Mr. Racine en avoit trouvé d'excellens. MONTFLEURI fit de si grands efforts pour représenter le personnage d'Oreste dans l'*Andromaque*, qu'il en mourut. La *Mariane* de TRISTAN avoit causé le même sort à MONDORI Comédien.

CHANG. Vers 6. *En a fait.*) Première édition; N' en a fait.

Ibid. *En a fait sous son nom verser la Chanmeslé.*) Célèbre Actrice. Mr. Racine, qui recitoit admirablement bien, avoit pris soin de la former. Elle mourut au mois de Juillet 1698. à Aureuil, près de Paris, où elle étoit allé prendre l'air. Pendant sa dernière maladie elle renonça au Théâtre en présence du Curé de St. Sulpice, & avant sa mort elle renouvela cette abjuration entre les mains du Curé d'Aureuil. Elle a été enterrée à St. Sulpice, qui étoit sa paroisse. CHANMESLE son mari, qui étoit aussi Comédien, mourut subitement en 1701. sortant du Cabaret.

Tome I.

IMIT. Vers 15. *La Mort seule ici-bas, &c.*) Horace l'a dit en plus d'un endroit.

Virtutem incolumem odimus:

Sublatam ex oculis quæritus invidi. L. III. Ode XXIV. 31.

Le même dans l'Épître première du Livre second, vers 12.

Comperit invidiam supremo sine domari.

Urit enim fulgore suo qui prægravat artes

Infra se positas. Extinctus amabitur idem.

Propertius, Livre III. Elegie I. 21.

At mihi quod vivo detraxerit invida turba,

Post obitum duplici fenore reddet honos.

Et Martial, dans plusieurs Epigrammes; &c.

CHANG. Vers 17. *Faire au poids du Bon Sens.*) Premières éditions: *Du droit sens.*

V

Ibid.

Avant qu'un peu de terre, obtenu par priere,
 20 Pour jamais sous la tombe eût enfermé Moliere,
 Mille de ces beaux traits, aujourd'hui si vantés,
 Furent des fots Esprits à nos yeux rebutés.
 L'Ignorance & l'Erreur à ses naissantes Pièces,
 En habits de Marquis, en robes de Comtesses,
 25 Venoient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau,
 Et secouoient la tête à l'endroit le plus beau.
 Le Commandeur vouloit la Scène plus exacte.
 Le Vicomte indigné fortoit au second Acte.
 L'un défenseur zélé des Bigots mis en jeu,
 30 Pour prix de ses bons mots, le condamnoit au feu.
 L'autre, fougueux Marquis, lui déclarant la guerre,

Vou-

Ibid. *Faire au poids du Bon sens* &c.) Première manière :

Et réprimer.

*Des Sots de qualité l'ignorante
hauteur.*

Mais l'Auteur supprima ces deux vers pour ne pas déplaire aux Personnes qui protégeoient la Pièce de Pradon.

VERS 19. *Avant qu'un peu de terre obtenu par priere* &c.) MOLIERE étant mort, les Comédiens se dispofoient à lui faire un Convoi magnifique ; mais Mr. de HARRLAI, Archevêque de Paris, ne voulut pas permettre, qu'on l'inhumât. La femme de Moliere alla sur le champ à Versailles se jeter aux pieds du Roi pour se plaindre de l'injure que l'on faisoit à la mémoire de son mari, en lui refusant la sépulture. Mais le Roi la renvoia en lui disant, que cette affaire dépendoit du Ministère de Mr. l'Archevêque, & que

c'étoit à lui qu'il falloit s'adresser. Cependant Sa Majesté fit dire à ce Prélat, qu'il fit en sorte d'éviter l'éclat & le scandale. Mr. l'Archevêque revoqua donc sa défense, à condition que l'enterrement seroit fait sans pompe & sans bruit. Il fut fait par deux Prêtres qui accompagnèrent le Corps, sans chanter ; & on l'enterra dans le Cimetiere qui est derrière la Chapelle de St. Joseph, dans la Ruë Montmartre. Tous ses amis y assistèrent aiant chacun un flambeau à la main. La Moliere s'écrioit par tout : *Quoi, l'on refusera la sepulture à un homme qui mérite des Autels !*

VERS 23 — *A ses naissantes Pièces.*) *L'Ecole des Femmes*, qui est une des premières Comédies de Moliere, fut fort suivie, & encore plus critiquée ; mais l'Apologie qu'il fit de la Pièce, sous le nom de *Critique*, fit taire les Envieux.

IMIT. Vers 26. *Et secouoient la tête à l'endroit le plus beau.*) L'Auteur

Vouloit vanger la Cour immolée au Parterre.
 Mais si-tôt que d'un trait de ses fatales mains
 La Parque l'eut raïé du nombre des Humains,
 35 On reconnut le prix de sa Muse éclipfée.
 L'aimable Comédie avec lui terraffée,
 En vain d'un coup si rude efpera revenir,
 Et fur fes brodequins ne put plus fe tenir.
 Tel fut chez nous le fort du Théâtre Comique.
 40 Toi donc, qui t'élevant fur la Scène Tragique,
 Suis les pas de Sophocle, & feul de tant d'Efprits,
 De Corneille vieilli fais confoler Paris;
 Ceffe de t'étonner, fi l'Envie animée,
 Attachant à ton nom fa rouille envenimée,

V 2

La

teur avoit en vûë ce verset du Pfeaume XXI. *Omnes videntes me, deriserunt me: locuti sunt labiis, & moverunt caput.* v. 8.

VERS 27. *Le Commandeur vouloit la Scène plus exacte.*) Le Commandeur de SOUVRE' n'approuvoit pas la Comédie de l'*Ecole des Femmes*.

VERS 28. *Le Vicomte indigné sortoit au second Acte.*) Le Comte DU BROUSSIN, pour faire sa Cour au Commandeur, sortit un jour au second Acte de la Comédie, disant tout haut, qu'il ne favoit pas, comment on avoit la patience d'écouter une Pièce, où l'on violoit ainsi les règles.

VERS 29. — *Des Bigots vuis en jeu.*) Dans la Comédie du *Tartuffe*.

VERS 31. *L'autre, fongueux Marquis.*) Les *Marquis* ridicules de la Cour, auxquels ont succédé les

Petits-Maitres, étoient extrêmement irrités contre Moliere, parce qu'il les jouoit, & qu'il mettoit leurs propres mots aussi-bien que leurs manières, dans ses Comédies.

VERS 32. *Vouloit vanger la Cour immolée au Parterre.*) Allusion à un endroit de la *Critique de l'Ecole des Femmes*, scène cinquième, où Moliere se moque de ce Spectateur ridicule, qui étoit sur le Théâtre pendant la représentation de cette Comédie, & qui à tous les éclats de risée que le Parterre faisoit, hauffoit les épaules, & regardoit le Parterre en pitié; & quelquefois aussi le regardant avec dépit, lui disoit tout haut: *Ri donc, Parterre. Ri donc.* Il se nommoit PLAPISSON, & passoit pour un grand Philosophe.

IMIT. Vers 38. *Et sur ses brodequins ne put plus se tenir.* Quintilien, L. X. c. 1.

In Comædiâ maximè claudicans.

VERS

45 La Calomnie en main, quelquefois te poursuit.
 En cela, comme en tout, le Ciel qui nous conduit,
 RACINE, fait briller sa profonde sagesse:
 Le Mérite en repos s'endort dans la paresse:
 Mais par les Envieux un Génie excité
 50 Au comble de son Art est mille fois monté.
 Plus on veut l'affoiblir, plus il croît & s'élançe.
 Au Cid persécuté Cinna doit sa naissance;
 Et peut-être ta plume aux Censeurs de Pyrrhus
 Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.
 55 Moi-même, dont la gloire ici moins répanduë
 Des pâles Envieux ne blesse point la vûë;
 Mais qu'une humeur trop libre, un esprit peu soumis,
 De bonne heure a pourvu d'utiles Ennemis:
 Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avouë,
 60 Qu'au foible & vain talent dont la France me louë,

Leur

VERS 45. *La Colomnie en main, quelquefois te poursuit.*) Madame DES HOULIÈRES avoit fait un Sonnet Satirique contre la *Phèdre* de Mr. Racine. Ce Sonnet fut rempli sur les mêmes rimes contre M. le Duc de NEVERS, que l'on soupçonnoit d'être l'Auteur du premier Sonnet; & l'on accusa faussement Mr. Racine d'avoir fait le second. Voyez la remarque sur le dernier vers de cette Épître.

VERS 52. *Au Cid persécuté.*) Voyez la Remarque sur le vers 231. de la Satire IX.

VERS 53. *Et peut-être ta plume aux Censeurs de Pyrrhus Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.*)

Ces deux vers désignent l'*Andromaque*, & *Britannicus*, Tragédies de Racine. Il avoit fait représenter l'*Andromaque*, en 1668. Sur cette Pièce l'on jugea, que son Auteur, qui étoit encore fort jeune *, égaleroit un jour, & peut-être surpasseroit le grand Corneille. Néanmoins l'*Andromaque* trouva des Censeurs. On condamna sur tout le caractère de Pyrrhus, qu'on trouvoit trop violent, trop emporté, trop farouche. Ce fut le jugement qu'en portèrent quelques personnes judicieuses, particulièrement le grand Prince de CONDE'. On fit alors une Critique de l'*Andromaque* en forme de Comédie †, dans laquelle on

* Il n'avoit que 27. ans.

† Intitulée, la folle querelle, ou la Critique d'Andromaque: par le Sr. de SUBLIGNY.

Leur venin, qui sur moi brûle de s'épancher,
 Tous les jours en marchant m'empêche de broncher.
 Je songe à chaque trait que ma plume hazarde,
 Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde.
 65 Je fai sur leurs avis corriger mes erreurs,
 Et je mets à profit leurs malignes fureurs.
 Si-tôt que sur un vice ils pensent me confondre,
 C'est en me guérissant que je fai leur répondre;
 Et plus en criminel ils pensent m'ériger,
 70 Plus croissant en vertu je songe à me vanger.
 Imite mon exemple; & lors qu'une Cabale,
 Un flot de vains Auteurs follement te ravale,
 Profite de leur haine, & de leur mauvais sens:
 Ris du bruit passager de leurs cris impuissans.
 75 Que peut contre tes Vers une ignorance vaine?
 Le Parnasse François, ennobli par ta veine,

V 3

Con-

on accusoit encore Pyrrhus de brutalité, & même d'être un mal-honnête homme, parce qu'il manquoit de parole à Hermione. Mr. Racine composa ensuite *Britannicus*; & dans cette Pièce il s'attacha à donner dans le personnage de Burrhus, le Caractère d'un parfaitement honnête homme.

VERS 65. *Je fai sur leurs avis corriger mes erreurs.*) L'Auteur a rendu le mot de PHILIPPE de Macédoine, qui disoit, qu'il avoit obligation aux Orateurs d'Athènes de l'avoir corrigé de ses défauts, à force de les publier. *Apophth. des Anciens.*

VERS 70. *Plus croissant en vertu je songe à me vanger.*) Les amis de

notre Auteur voulant un jour le détourner de la Satire, lui représentoient, qu'il s'attiroit beaucoup d'ennemis, qui ne manqueroient pas de le décrier, & de noircir sa réputation: *Je fai un bon moien de m'en vanger,* répondit-il froidement; *C'est que je serai honnête homme.* Il disoit encore cette maxime de PLUTARQUE: *Il faut avoir des amis, & des ennemis: des amis, pour nous apprendre notre devoir; & des ennemis pour nous obliger à le faire.* Plut. Comment on pourra recevoir utilité de ses ennemis.

CHANG. Vers 72. *Un flot de vains Auteurs.*) Première édition: *Un tas de vains Auteurs.*

VERS

Contre tous ces complots saura te maintenir,
Et soulever pour toi l'équitable Avenir.

Et qui, voyant un jour la douleur vertueuse
80 De Phèdre malgré foi perfide, incestueuse,
D'un si noble travail justement étonné,
Ne benira d'abord le siècle fortuné,
Qui rendu plus fameux par tes illustres veilles,
Vit naître sous ta main ces pompeuses merveilles?
85 Cependant laisse ici gronder quelques Censeurs,

Qu'

VERS 80. *De Phèdre malgré foi perfide, incestueuse.*) *Malgré foi*: un Héros tragique ne peut exciter la Pitié & la Terreur, à moins qu'il ne soit un peu criminel, & beaucoup malheureux. C'est le Caractère d'Oedipe dans SOPHOCLE, & de Phèdre dans Racine.

VERS 87. *Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire?*) PIERRE PERRIN, mauvais Poète dont il a été parlé sur le vers 44. de la Satire VII.

IMIT. Ibid. *Et qu'importe à nos vers &c.*) Horace, Liv. I. Sat. X. 78.

*Men' moveat cimex Pantilius? aut
crucier, quòd*

*Vellicet absentem Demetrius? aut
quòd ineptus*

*Fannius, Hermogenis ledat con-
viva Tigelli? &c.*

VERS 88. *Que l'Auteur du Jonas.*)
Voiez la Remarque sur le vers 91. de la Satire IX. M. D Conseiller au Parlement, s'ôûtint un jour à table, que quelque beaux que soient les vers de Mr. Despreaux, on connoissoit néanmoins qu'il ne les faisoit pas aisément. Quelqu'un répondit, que, sans examiner si

l'Auteur avoit, ou n'avoit pas beaucoup de peine à composer, ses productions étoient aisées & naturelles; & que cela suffisoit. Comme il n'y avoit rien d'injurieux pour Mr. Despreaux dans cette dispute, on la lui redit; mais il ne laissa pas d'y être sensible dans le moment: & pour se vanger du jugement qu'avoit porté M. . . . il résolut de mettre le nom de ce Magistrat à la place que tient ici l'Auteur du *Jonas*. Pour cet effet, il changea ainsi le vers: *Que au Palais s'empresse pour les livres*. Et pour ne laisser aucun doute, il mit cette Note à côté: *Conseiller au Parlement, qui fait peu de cas de mes Ouvrages*. Cela fut imprimé ainsi dans l'édition de 1701. que l'Auteur préparoit alors; mais en revoyant les épreuves, il changea d'avis, & remit l'ancien vers: ayant pensé qu'il ne devoit pas faire un crime à ce Magistrat, d'une chose qu'il avoit dite en passant, dans une conversation à table, & sans aucun dessein formé de l'attaquer.

VERS 89. — *De Senlis le Poète idiot.*) LINIERE avoit la physionomie d'un Idiot. Il ne réussissoit qu'à faire des chansons impies; c'est pourquoi notre Auteur lui reprocha un jour, qu'il n'avoit

Qu'aigrissent de tes Vers les charmantes douceurs.
 Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire?
 Que l'Auteur du Jonas s'empresse pour les lire?
 Qu'ils charment de Senlis le Poëte idiot,
 90 Ou le sec Traducteur du François d'Amyot:
 Pourvû qu'avec éclat leurs rimes débitées
 Soient du Peuple, des Grands, des Provinces goûtées;
 Pourvû qu'ils puissent plaire au plus puissant des Rois;
 Qu'à Chantilli Condé les souffre quelquefois:

V 4

Qu'

n'avoit de l'esprit que contre Dieu. On l'appelloit *l'Atbée de Senlis*. Voiez la Note sur le vers 164. du Chant II. de *l'Art poétique*. Mr. Despreaux citoit quelquefois les rimes d'*Idiot* & d'*Amyot*, dans ces deux vers, comme des rimes riches & extraordinaires. Ce vers 89. & les trois suivans n'ont été imprimés qu'en 1701. quoi qu'ils eussent été faits avec le reste de l'Épître.

VERS 90. *Ou le sec Traducteur du François d'Amyot.*) JAQUES AMYOT, Auteur célèbre, qui a traduit en François toutes les Oeuvres de Plutarque. L'Abbé TALLEMANT l'aîné entreprit en 1665. d'en faire une nouvelle Traduction, dans laquelle on prétend qu'il n'a fait que regrater celle d'Amyot, & la mettre en meilleur langage, sans consulter l'original Grec. L'Abbé Tallemant s'attira cette fâcheuse critique par une fausse aventure qu'il debita en pleine Académie contre l'honneur de Mr. Despreaux. Il y lut une Lettre, par laquelle on lui mandoit, que le jour précédent Mr. Despreaux étant dans un lieu de débauche, derrière l'Hôtel de Condé, y avoit été fort maltraité. Ceux qui ont connu ce Poëte d'une manière plus intime, savent que jamais calomnie ne fut plus mal fondée que celle-là.

CHANG. Vers 91. *Pourvû qu'avec éclat leurs rimes débitées &c.)* Premières éditions.

Pourvû qu'avec honneur leurs rimes débitées

Du Public dédaigneux ne soient point rebutées.

CHANG. Vers 93. *Pourvû qu'ils puissent plaire.)* On lisoit: *Pourvû qu'ils sachent*, dans toutes les Editions qui ont précédé celle de 1713. qui n'a paru qu'après la mort de l'Auteur.

IMIT. Ibid. *Pourvû qu'ils puissent plaire au plus puissant des Rois, &c.)* Horace, L. I. Sat. X. 81.

Plotius & Varius, Mæccenas, Virgiliusque,

Valgius, & probet hæc Octavius optimus, atque

Fuscus, &c.

VERS 94. *Qu'à Chantilli Condé.)* Le grand Prince de Condé a passé les dernières années de sa vie dans sa belle Maison de Chantilli. Mr. le Duc d'Enguien son fils est nommé dans le vers suivant.

VERS

95 Qu'Enguien en soit touché, que Colbert & Vivone,
 Que la Rochefoucaut, Marillac & Pompone,
 Et mille autres qu'ici je ne puis faire entrer,
 A leurs traits délicats se laissent pénétrer.
 Et plût au Ciel encor, pour couronner l'Ouvrage,
 00 Que Montauzier voulût lui donner son suffrage.

C'est

VERS 96. *Que la Rochefoucaut, Marillac, & Pompone.*) Mr. le Duc de LA ROCHEFOUCAUT, aussi célèbre par la beauté de son esprit, que par la noblesse de sa naissance. C'est l'Auteur du Livre des Maximes morales. Après sa mort, Mr. le Prince de Marillac son fils, Grand Maître de la Garde-robe, prit le nom de la Rochefoucaut. Il mourut à Versailles le 11. Janvier, 1714. âgé de 80. ans. Pompone : SIMON ARNAUD, Marquis de POMPONE, Ministre d'Etat.

VERS 99. *Et plût au Ciel encor, &c.*) Horace, à l'endroit cité ci-dessus : *Et hæc utinam Viscorum laudet uterque.* Dans ce passage d'Horace, notre Auteur supposoit une beauté & une finesse, dont personne ne s'est aperçu. „Il y a apparence, „disoit-il, que les deux *Viscus* étoient „ordinairement opposés dans leurs „sentimens ; C'est-à-dire, que l'un „étoit d'un goût raisonnable, & l'autre „d'un goût bizarre & particu- „culier ; ainsi Horace en souhaitant „de plaire à ces deux hommes, „donne une marque de son esprit, „puisqu'il n'y a jamais que les „choses qui sont d'une bonté solide, „& immuable, qui soient approu- „vées par toutes sortes de gens.

VERS 100. *Que Montauzier voulût lui donner son suffrage.*) Le souhait obligeant & flateur qui est exprimé dans ce vers, produisit sur le cœur de Mr. le Duc de MONTAUZIER tout l'effet que l'Auteur s'en étoit promis. Ce Duc commença dès-lors à s'adoucir en sa faveur.

Quelque tems après il aborda Mr. Despreaux dans la grande Gallerie de Versailles, & lui fit un compliment sur la mort de Mr. Boileau de Puimorin son frere, arrivée depuis peu, lui disant, qu'il aimoit beaucoup feu Mr. de Puimorin. *Je sai, qu'il faisoit grand cas de l'amitié dont vous l'avez honoré,* reprit Mr. Despreaux, *mais il en faisoit encore plus de votre vertu ; & il m'a dit plusieurs fois, qu'il étoit très-fâché que je n'eusse pas pour ami le plus honnête homme de la Cour.* Mr. de Montauzier fut extrêmement touché de cette louange : ce fut le moment de sa réconciliation. Il changea dès lors l'estime qu'il avoit pour notre Auteur, en une véritable amitié, qui a duré toute sa vie, & sur le champ il l'emmena dîner avec lui.

IMIT. VERS 101. *C'est à de tels Lecteurs que j'offre mes Ecrits.*) Horace, dans la même Satire, V. 87.

Complures alios, doctos ego quos & amicos

Prudens prætereo ; quibus hæc, sint qualiacumque,

Arvidere velim ; doliturus, si placeant spe

Deterius nostrâ.

VERS 104. *Que non loin de la Place où Brioché préside.*) BRIOCHE', fameux Joueur de Marionnettes, logé près des Comédiens. Pradon fit représenter sa Pièce par les

C'est à de tels Lecteurs que j'offre mes Ecrits.
 Mais pour un tas grossier de frivoles Esprits,
 Admirateurs zelés de toute Oeuvre insipide,
 Que non loin de la Place où Brioché préside,
 105 Sans chercher dans les Vers ni cadence ni son,
 Il s'en aille admirer le savoir de Pradon.

V 5

les Comédiens du Roi, dont le Théâtre étoit alors dans la Ruë Mazarins, au bout de la Ruë Guénégaud. Le lieu où l'on faisoit jouer les Marionettes étoit vers l'autre extrémité de cette dernière Ruë, * du côté du Pont neuf. C'est par la circonstance de ce Voisinage, que notre Auteur désigne finement, mais malicieusement, les Comédiens qui jouoient la *Phèdre* de Pradon: voulant insinuer que cette Tragédie est d'un caractère à ne mériter d'être jouée que par les Marionettes. FANCHON, ou FRANÇOIS BRIOCHE', étoit fils de JEAN BRIOCHE', Arracheur de dents, qui est regardé comme l'Inventeur des Marionettes, quoi qu'il n'ait fait que les perfectionner. De son tems un Anglois avoit trouvé le secret de les faire mouvoir par des ressorts, & sans cordes; mais l'on préféreroit celles de *Brioché*, à cause des plaisanteries qu'il leur faisoit dire. FANCHON BRIOCHE' son fils l'a encore surpassé dans ce noble exercice.

IMIT. Vers 105. *Sans chercher dans les vers ni cadence ni son.*) C'est ce qu'Horace appelloit: *Immodulata poemata*. De Arte poet. v. 263.

VERS 106. *Il s'en aille admirer le savoir de Pradon.*) Pradon étoit fort ignorant. Un jour au sortir d'une de ses Tragédies, Mr. le Prince de Conti l'aîné lui aiant dit, qu'il avoit transporté en Europe une

ville qui est dans l'Asie: *Je prie votre Altesse de m'excuser*, répondit Pradon, *car je ne sai pas trop bien la Chronologie*.

Nous avons dit, que la *Phèdre* de Mr. Racine aiant été représentée par les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, ceux de la Troupe du Roi lui opposèrent deux jours après, celle de Pradon. Ce Poëte consultoit ordinairement sur ses Oeuvres Madame DES HOULIERES: ainsi, l'intérêt qu'elle prenoit à la Tragédie de Pradon, fit qu'elle voulut voir la première représentation de celle de Racine. Elle revint souper chez elle avec cinq ou six personnes, du nombre desquelles étoit Pradon. Pendant tout le repas on ne parla que de la Tragédie nouvelle: chacun en dit son sentiment avec beaucoup de liberté, & l'on se trouva plus disposé à la critique qu'à la louange. Ce fut pendant ce même souper que Madame Des Houlières fit ce fameux Sonnet.

*Dans un fanteuil doré, Phèdre
 tremblante & blême*

*Dit des vers où d'abord personne
 n'entend rien.*

*Sa Nouveice lui fait un Sermon
 fort chrétien,*

*Contre l'effreux dessein d'attenter
 sur soi-même.*

Hip-

* Dans un endroit nommé *Château-gaillard*, proche l'Abreuvoir du Pont-neuf.

Hippolyte la hait presque autant
qu'elle l'aime :

Rien ne change son cœur , ni son
chaste maintien.

La Nouvrice l'accuse ; elle s'en punit
bien.

Thésée a pour son fils une rigueur
extrême.

Une grosse Aricie , * au teint rouge,
aux crins blonds.

N'est là que pour montrer deux
énormes tetons,

Que , malgré sa froideur, Hippolyte
idolatre.

Il meurt enfin, traîné par ses cour-
siers ingrats ;

Et Phèdre, après avoir pris de la
Mort-aux-rats,

Vient , en se confessant , mourir
sur le théâtre.

Ce Sonnet se répandit bien-tôt dans Paris. Dès le lendemain matin l'Abbé TALLEMANT l'aîné en apporta une copie à Madame des Houlières , qui la reçut sans rien témoigner de la part qu'elle avoit au Sonnet ; & elle fut ensuite la première à le montrer, comme le tenant de l'Abbé Tallemant. Les amis de Mr. Racine crurent, que ce Sonnet étoit l'Ouvrage de Mr. le Duc de NEVERS , l'un des Protecteurs de Pradon ; car pour Pradon lui-même ils ne lui firent pas l'honneur de le soupçonner d'en être l'Auteur. Dans cette pensée ils tournèrent ainsi ce Sonnet contre M. le Duc de Nevers sur les mêmes Rimes.

Dans un Palais doré , Damon ja-
loux & blême

Fait des Vers où jamais personne
n'entend rien.

Il n'est ni Courtisan , ni Guerrier,
ni Chrétien :

Et souvent pour rimer il s'enferme
lui-même.

La Muse, par malheur le hait au-
tant qu'il l'aime.

Il a d'un franc Poète & l'air & le
maintien.

Il veut juger de tout & n'en juge
pas bien.

Il a pour le Phébus une tendresse
extrême.

Une Sœur vagabonde , aux crins
plus noirs, que blonds,

Va par tout l'Univers promener
deux tetons,

Dont , malgré son pais , Damon est
idolatre.

Il se tué à rimer pour des Lecteurs
ingrats.

L'Enéide, à son goût, est de la Mort-
aux-rats.

Et, selon lui, Pradon est le Roi du
Théâtre.

On attribua cette réponse à Racine & à Despreaux ; mais ils la des-avouoient. Ils ont assuré depuis, qu'elle avoit été faite par le Chevalier de Nantouillet ; avec le Comte de

* C'étoit la Des-cillets, peu jolie, mais excellente Actrice.

de Fiesque, le Marquis d'Effiat, Mr. de Guilleragues, & Mr. de Manicamp. C'étoit en effet l'Ouvrage d'eux tous ensemble. Celui, contre qui le second Sonnet avoit été fait, repliqua par un autre, toujours sur les mêmes Rimes.

*Racine & Despreaux, l'air triste &
le teint blême,
Viennent demander grace, & ne
confessent rien.*

*Il faut leur pardonner, parce qu'on
est Chrétien ;
Mais on fait ce qu'on doit au Pu-
blic, à soi-même.*

*Damon pour l'intérêt de cette sœur
qu'il aime,*

*Doit de ces scélérats châtier le
maintien :*

*Car il seroit blâmé par tous les gens
de bien,
S'il ne punissoit pas leur insolence
extrême.*

*Ce fut une Furie, aux cris plus
noirs que blonds,
Qui leur pressa du pis de ses af-
frenx tetons,
Ce Sonnet qu'en secret leur Cabale
idolâtre.*

*Vous en serez punis, Satiriques
ingrats,
Non pas en trahison d'un fou de
Mort-aux-rats ;
Mais de coups de bâton donnés en
plein théâtre.*

Cette querelle fut terminée par des personnes du premier rang.



E P I T R E VIII.

A U R O I.

GRAND ROI, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.
 Tu fais bien que mon stile est né pour la Satire,
 Mais mon Esprit, contraint de la défavouer,
 Sous Ton Regne étonnant ne veut plus que louer.
 5 Tantôt dans les ardeurs de ce zèle incommode,
 Je songe à mesurer les syllabes d'une Ode:
 Tantôt d'une Eneïde Auteur ambitieux,
 Je m'en forme déjà le plan audacieux.
 Ainsi toujourns flaté d'une douce manie,
 10 Je sens de jour en jour dépérir mon génie:
 Et mes Vers, en ce stile ennuyeux, sans appas,
 Deshonorent ma plume; & ne T'honorent pas.

EII-

Quoi que l'Épître quatrième, sur la Campagne de Hollande, eût été faite peu de tems après que le Roi eut gratifié l'Auteur d'une Pension, & qu'il l'eût composée pour marquer sa reconnoissance envers Sa Majesté; il ne laissa pas de lui adresser cette Épître VIII. pour le remercier plus particulièrement de ses bienfaits: c'est pourquoi l'Auteur appelloit cette Épître, *son Remercement*. Il la récita au Roi. Elle fut composée en 1675. mais il ne la fit paroître que l'année suivante, pour les raisons qu'on va rapporter.

VERS I. *Grand Roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.* En 1675. la fin de la Campagne ne fut

pas heureuse pour la France. Mr. de Turenne fut tué d'un coup de Canon, le 27. de Juillet; après quoi nos Troupes furent obligées de repasser le Rhin, & de revenir en Alsace. Le Maréchal de Créqui perdit ensuite la bataille de Saverne; & s'étant sauvé dans la Ville de Trèves qui étoit assiégée, la ville fut rendue malgré lui par capitulation, & il fut fait prisonnier de guerre. Tous ces revers obligèrent notre Auteur à ne point faire paroître alors son Epître, de peur que ses Ennemis ne fissent passer ce premier vers pour une raillerie. Il l'avoit bien changé ainsi: *Grand Roi, sois moins louable, ou je cesse d'écrire.* Mais ce dernier vers n'avoit pas la beauté du premier; &

l'Au-

Encor si Ta valeur, à tout vaincre obstinée,
 Nous laissoit, pour le moins, respirer une année,
 15 Peut-être mon Esprit, prompt à ressusciter,
 Du tems qu'il a perdu sauroit se r'acquiter.

Sur ces nombreux défauts, merveilleux à décrire,
 Le Siècle m'offre encor plus d'un bon mot à dire.
 Mais à peine Dinan & Limbourg sont forcés,
 20 Qu'il faut chanter Bouchain & Condé terrassés.
 Ton courage affamé de péril & de gloire,
 Court d'exploits en exploits, de victoire en victoire,
 Souvent ce qu'un seul jour Te voit exécuter,
 Nous laisse pour un an d'actions à conter.

25 Que si quelquefois las de forcer des murailles,
 Le soin de tes Sujets Te rappelle à Versailles,
 Tu viens m'embarasser de mille autres Vertus;
 Te voyant de plus près, je T'admire encor plus.

Dans

l'Auteur aima mieux attendre
 l'heureux succès de la Campagne
 suivante, que de supprimer un des
 plus beaux vers qu'il eût faits.

CHANG. Vers 17. Sur ces nom-
 breux défauts &c.) Au lieu de ce
 vers & du suivant, il y avoit ceux-
 ci dans toutes les éditions qui ont
 paru avant celle de 1713.

*Le Parnasse François non exempt
 de tous crimes*

*Offre encore à mes vers des sujets
 & des rimes.*

CHANG. Vers 19. Mais à peine
 Dinan & Limbourg sont forcés ;) Dans la première composition il y
 avoit :

*Mais à peine Salins, & Dole sont
 forcés,*

*Qu'il faut chanter Dinan, & Lim-
 bourg terrassés.*

Salins & Dole, avoient été conquis
 en 1674. avec le reste de la Franche-
 Comté. Dinan & Limbourg furent
 pris l'année suivante, au commen-
 cement de la Campagne. Ces qua-
 tre villes étant les dernières con-
 quêtes du Roi en 1675. l'Auteur
 les avoit nommées dans son Epître ;
 mais quand il la publia en 1676. il
 ôta les deux premières, & leur
 substitua Bouchain & Condé, qui
 avoient été pris en Avril & en Mai,
 de la même année.

V E R S

Dans les nobles douceurs d'un séjour plein de charmes,
 30 Tu n'es pas moins Heros qu'au milieu des alarmes.
 De ton Thrône agrandi portant seul tout le faix,
 Tu cultives les Arts: Tu répars les bienfaits;
 Tu fais récompenser jusqu'aux Muses critiques.
 Ah! croi-moi, c'en est trop. Nous autres Satiriques,
 35 Propres à relever les sottises du tems,
 Nous sommes un peu nés pour être mécontents.
 Notre Muse souvent paresseuse & stérile,
 A besoin, pour marcher, de colère & de bile.
 Notre stile languit dans un remerciement:
 40 Mais, GRAND ROI, nous savons nous plaindre élégamment.
 O! que si je vivois sous les règnes finistres
 De ces Rois nés valets de leurs propres Ministres,
 Et qui jamais en main ne prenant le tunon,
 Aux exploits de leurs tems ne prêtoient que leur nom:
 45 Que, sans les fatiguer d'une louange vaine,
 Aisément les bons mots couleroient de ma veine:
 Mais toujours sous Ton Regne il faut se récrier,
 Toujours, les yeux au Ciel, il faut remercier.
 Sans cesse à T'admirer ma Critique forcée
 50 N'a plus, en écrivant, de maligne pensée;
 Et mes chagrins sans fiel, & presque évanouïs,

Font

VERS 42. *De ces Rois nés valets de leurs propres Ministres.*) Les derniers Rois de la première race laissoient toure l'administration des affaires aux Maires du Palais. Henri III. fut aussi dévoué entièrement à

les *Mignons*: c'est pourquoi Mezerai a dit, qu'on pourroit appeller son règne le *règne des Favoris*.

VERS 53. — *La Pharsale approuvée.*) La Pharsale de BREBOEUF.

VERS

Font grace à tout le siècle en faveur de Louis.
 En tous lieux cependant la Pharfale approuvée,
 Sans crainte de mes Vers, va la tête levée.

55 La Licence par tout règne dans les Ecrits.

Déjà le mauvais Sens reprenant ses esprits,
 Songe à nous redonner des Poèmes Epiques,
 S'empare des Discours, mêmes Académiques.

Perrin a de ses Vers obtenu le pardon;

60 Et la Scène Françoisé est en proie à Pradon.

Et moi, sur ce sujet, loin d'exercer ma plume,
 J'amasse de Tes Faits le pénible volume:

Et ma Muse occupée à cet unique emploi,
 Ne regarde, n'entend, ne connoît plus que Toi.

65 Tu le fais bien pourtant, cette ardeur empressée

N'est point en moi l'effet d'une ame intéressée.

Avant que Tes bienfaits courussent me chercher,
 Mon zèle impatient ne se pouvoit cacher.

Je n'admirois que Toi. Le plaisir de le dire

70 Vint m'apprendre à louer au sein de la Satire.

Et depuis que Tes dons font venus m'accabler;

Loin de sentir mes Vers avec eux redoubler,

Quelquefois, le dirai-je, un remords légitime,

Au fort de mon ardeur, vient refroidir ma rime.

Il me

VERS 59. *Perrin a de ses Vers &c.*) Voyez le vers 44. de la Satire VIII.

VERS 60. *Et la Scène Françoisé est en proie à Pradon.*) Mauvais Au-

teur de Tragédies. Voyez le dernier vers de l'Epître précédente.

VERS 62. *J'amasse de tes faits le pénible volume.*) Ce vers & les deux suivans pourroient faire croire. que Mr. Despreaux étoit déjà nommé

me

75 Il me semble, GRAND ROI, dans mes nouveaux Ecrits,
 Que mon encens païé n'est plus du même prix.
 J'ai peur, que l'Univers, qui fait ma récompense,
 N'impute mes transports à ma reconnoissance;
 Et que par Tes présens mon Vers décredité
 80 N'ait moins de poids pour Toi dans la Postérité.

Toutefois je fai vaincre un remords qui Te blesse,
 Si tout ce qui reçoit des fruits de Ta largesse,
 A peindre Tes exploits ne doit point s'engager,
 Qui d'un si juste soin se pourra donc charger?
 85 Ah! plutôt de nos sons redoublons l'harmonie,
 Le zèle à mon Esprit tiendra lieu de génie.
 Horace tant de fois dans mes Vers imité,
 De vapeurs en son tems, comme moi, tourmenté,
 Pour amortir le feu de sa rate indocile,
 90 Dans l'encre quelquefois fut égaier sa bile.
 Mais de la même main qui peignit Tullius,

Qui

mé pour écrire l'Histoire du Roi; mais il ne le fut qu'en 1677.

VERS 80. *N'ait moins de poids pour Toi dans la Postérité.*) Notre Auteur étant un jour en conversation avec Mr. le Marquis de Dangeau & Mr. du Charmel, ces deux Messieurs firent le parallèle de l'Eloge du Roi, exprimé à la fin de l'Épître I. & de l'Eloge qui est contenu dans ce dernier vers, & les cinq précédens de l'Épître VIII. On contesta long-tems sur la préférence de ces deux endroits. Mr. du Charmel étoit pour le premier; & Mr. de Dangeau se déclara pour le second: dans l'un, on trouve plus de force; & dans l'autre plus de délicatesse. Enfin, Mr. de Dan-

geau termina la difficulté en disant, que la pensée de l'Épître première faisoit plus d'honneur au Roi, & que celle de l'Épître VIII. en faisoit plus au Poète. „En effet, disoit „Mr. Despreaux, la pensée de ma „première Épître fait plus d'hon- „neur au Roi; parce que je dis, que „ses actions sont si extraordinaires, „que pour les rendre croiables à „la Postérité, il faudra confirmer „le récit de l'Histoire par le témoi- „gnage irréprochable d'un Satiri- „que. Mais la pensée de l'Épître „VIII. me fait plus d'honneur, a-t- „il ajouté, parce que j'y fais l'é- „loge de ma générosité, & du dés- „intéressement avec lequel je vou- „drois louer le Roi, de peur que „mes

Qui d'affrons immortels couvrit Tigellius,
 Il fût fléchir Glycère, il fût vanter Auguste,
 Et marquer sur la Lyre une cadence juste.

95 Suivons les pas fameux d'un si noble Ecrivain.

A ces mots quelquefois prenant la Lyre en main,
 Au récit que pour Toi je suis prêt d'entreprendre,
 Je croi voir les Rochers accourir pour m'entendre,
 Et déjà mon Vers coule à flots précipités;

100 Quand j'entends le Lecteur qui me crie, Arrêtez.

Horace eut cent talens: mais la Nature avare
 Ne vous a rien donné qu'un peu d'humeur bizare.
 Vous passez en audace & Perse & Juvénal:
 Mais sur le ton flatteur Pinchêne est votre égal.

105 A ce discours, GRAND ROI, que pourrois-je répondre?

Je me feus sur ce point trop facile à confondre,
 Et sans trop relever des reproches si vrais,
 Je m'arrête à l'instant, j'admire, & je me tais.

„mes louanges ne soient suspectes
 „de flaterie.

VERS 88. *De vapeurs.*) Ce mot se doit prendre au sens figuré & signifie l'humeur chagrine & satirique. Dans le tems auquel notre Auteur composa cette Epître, on ne connoissoit de *Vapeurs* qu'aux femmes; & les hommes ne s'étoient pas encore avisés d'être attaqués de cette indisposition.

VERS 91. — *Qui peignit Tullius.*) Sénateur Romain. César l'exclut du Sénat; mais il y rentra après la mort de cet Empereur. Voyez Horace, Livre I. Satire VI.

VERS 92. — *Couvrit Tigel-*

lius.) Fameux Musicien, le plus estimé de son tems, fort chéri d'Auguste. Voyez le commencement de la Satire III. Livre I. d'Horace.

VERS 93. *Il fût fléchir Glycère.*) Sa Maîtresse. Ode XIX. du Livre I.

VERS 104. *Mais sur le ton flatteur Pinchêne est votre égal.*) ETIENNE MARTIN, Sr. de PINCHÈNE, Neveu de Voirure. Il avoit fait imprimer un gros Recueil de mauvaises Poésies, contenant les éloges du Roi, des Princes & Princesses de son sang, & de toute sa Cour: C'est à quoi ce vers fait allusion. Voyez la Note sur le vers 163, du cinquième Chant du Lutrin.

E P I T R E IX.

A M. LE MARQUIS DE SEIGNELAI,
SECRETARE D'ETAT.

DANGEREUX Ennemi de tout mauvais Flatteur,
SEIGNELAI, c'est en vain qu'un ridicule Auteur,
Prêt à porter ton nom de l'Ebre jusqu'au Gange,
Croit te prendre aux filets d'une sotte louange.
5 Aussi-tôt ton Esprit, prompt à se revolter,
S'échappe, & rompt le piège où l'on veut l'arrêter.
Il n'en est pas ainsi de ces Esprits frivoles,
Que tout Flatteur endort au son de ses paroles;
Qui dans un vain Sonnet placés au rang des Dieux,

Se

L'Auteur aiant attaqué fortement l'Erreur & le Mensonge dans ses précédens Ouvrages, il ne lui restoit plus que d'inspirer l'amour de la Vérité, en la représentant avec tous ses avantages. C'est ce qu'il a fait dans cette Epître qui contient l'Eloge du *Vrai*, & dans laquelle il fait voir, que *Rien n'est beau que le Vrai*, & que *le Vrai seul est aimable* *. Ce Poète a fait briller ici tout son génie, en traitant une matière si conforme à ses sentimens, & il a sù réunir en cette Pièce, tout le sublime de la Morale avec toute la douceur de la Poësie. Elle a été composée au commencement de l'année 1675. avant l'Epître précédente. Elle est adressée à Mr. JEAN BAPTISTE COLBERT, Marquis de SEIGNELAI,

Secretaire d'Etat, fils aîné de Mr. Colbert.

VERS 3. — De l'Ebre jusqu'au Gange.) Expression commune & usitée parmi les Poètes médiocres. L'Ebre, Rivière d'Espagne. Le Gange, Rivière des Indes.

VERS II. Et fiers du haut étage où La Serre les loge.) LA SERRE, sache Panégyriste, qui se flattoit d'être fort capable de composer des Eloges, suivant l'usage où l'on étoit en ce tems-là de faire des Portraits en Vers ou en Prose. Mr. de la Serre, dit un Auteur † peu célèbre, s'est trouvé très-propre à ces sortes d'Ouvrages, & il a un génie particulier pour cela, soit qu'il leur laisse la forme d'Eloges, ou qu'il les insere dans les Epîtres dédicatoires de ses Livres. Le même Auteur reconnoît néanmoins, qu'il

* Vers 43. † SORREL, Bibliothèque Française, pag. 157.

10 Se plaissent à fouler l'Olympe radieux ;
 Et fiers du haut étage où La Serre les loge ,
 Avalent sans dégoût le plus grossier éloge .
 Tu ne te repais point d'encens à si bas prix .
 Non que tu fois pourtant de ces rudes Esprits
 15 Qui regimbent toujours , quelque main qui les flate .
 Tu souffres la louange adroite & délicate ,
 Dont la trop forte odeur n'ébranle point les sens .
 Mais un Auteur , novice à répandre l'encens ,
 Souvent à son Heros , dans un bizarre Ouvrage ,
 20 Donne de l'encensoir au travers du visage :
 Va louer Monterey d'Oudenarde forcé ,
 Ou vante aux Electeurs Turenne repoussé .
 Tout éloge imposteur blesse une Ame sincère .
 Si , pour faire sa cour à ton illustre Pere ,

X 2

SEIG-

qu'il en faut retrancher les pensées trop hardies , ou trop irrégulières , & les paroles peu convenables ; c'est-à-dire , que La Serre auroit été un Ecrivain passable , s'il n'avoit pas péché contre la justesse de la Pensée , & contre la regularité de l'Expression .

IMIT. Vers 15. *Qui regimbent toujours , quelque main qui les flate.*) Horace , L. II. Sat. I. 20 .

Cui male si palpère , recalcitrat undique tutus.

VERS 20. *Donne de l'encensoir au travers du visage.*) Ce vers est devenu Proverbe .

VERS 21. *Va louer Monterey d'Oudenarde forcé.*) Après la Bataille de Senef gagnée par le Prince de Condé , les Alliés voulurent effacer la honte de leur défaite par la prise de quelqu'une de nos villes . Le

Comte de Monterey , Gouverneur des Pais-Bas pour l'Espagne , & Général de l'Armée Espagnole , assiégea Oudenarde . Mais le Prince de Condé marcha contre lui , & l'obligea de lever de Siège avec beaucoup de précipitation , le 12. de Septembre , 1674 . JEAN DOMINIQUE DE MONTEREY étoit fils de Dom LOUIS MENDEZ DE HARO , premier Ministre du Roi d'Espagne , & son Plénipotentiaire aux Conférences de la Paix des Pyrénées .

VERS 22. *Ou vante aux Electeurs Turenne repoussé.*) Ce vers , aussi bien que le précédent , est une contre-vérité . Celui-ci désigne la bataille de Turkein en Alsace , gagnée par Mr. de TURENNE contre les Allemans , le 5. de Janvier , 1675 .

IMIT. Vers 24. *Si , pour faire sa cour à ton illustre Pere*) Ce vers , & les

25 SEIGNELAI, quelque Auteur d'un faux zèle emporté,
 Au lieu de peindre en lui la noble activité,
 La solide vertu, la vaste intelligence,
 Le zèle pour son Roi, l'ardeur, la vigilance,
 La constante équité, l'amour pour les beaux Arts;
 30 Lui donnoit les vertus d'Alexandre ou de Mars;
 Et, pouvant justement l'égaliser à Mécène;
 Le comparoit au fils de Pélée ou d'Alcimène:
 Ses yeux d'un tel discours foiblement éblouis,
 Bien-tôt dans ce Tableau reconnoïtroient LOUIS;
 35 Et, glaçant d'un regard la Muse & le Poëte,
 Imposeroient silence à sa verve indiscrete.
 Un cœur noble est content de ce qu'il trouve en lui,
 Et ne s'applaudit point des qualités d'autrui.
 Que me sert en effet, qu'un Admirateur fade
 40 Vante mon embonpoint, si je me sens malade;
 Si dans cet instant même un feu féditieux
 Fait bouillonner mon sang, & petiller mes yeux?
 Rien n'est beau que le Vrai. Le Vrai seul est aimable.
 Il doit regner par tout & même dans la Fable:

De

les dix suivans sont imités d'Horace, Epître XVI. du Livre I. 25.

*Si quis bella tibi terrâ pugnata,
 marique*

*Dicat, & his verbis vacuas permul-
 ceat aures, &c.*

— *Augusti laudes agnoscere
 possis.*

*Cum pateris sapiens emendatusque
 vocari.*

IMIT. Vers 39. *Que me sert en
 effet &c.* Horace dans la même
 Epître XVI. 19.

*Neu, si te populus sanum, restequè
 valentem*

*Disstitet, occultam febrem, sub tem-
 pus edendi,*

*Dissimules: donec manibus tremor
 incidat unctis.*

VERS

45 De toute fiction l'adroite fauffeté

Ne tend qu'à faire aux yeux briller la Vérité.

Sais-tu pourquoi mes Vers font lûs dans les Provinces,

Sont recherchés du Peuple, & reçûs chez les Princes?

Ce n'est pas que leurs sons agréables, nombreux,

50 Soient toujourns à l'oreille également heureux:

Qu'en plus d'un lieu le sens n'y gêne la mesure,

Et qu'un mot quelquefois n'y brave la césure.

Mais c'est qu'en eux le Vrai, du Mensonge vainqueur,

Par tout se montre aux yeux, & va faifir le cœur:

55 Que le Bien & le Mal y font prisés au juste;

Que jamais un Faquin n'y tient un rang auguste;

Et que mon cœur toujourns conduifant mon esprit,

Ne dit rien aux Lecteurs, qu'à foi-même il n'ait dit.

Ma pensée au grand jour par tout s'offre & s'expose;

60 Et mon Vers, bien ou mal, dit toujourns quelque chose.

C'est par là quelquefois que ma Rime surprend.

C'est-là ce que n'ont point Jonas ni Childebrand;

Ni tous ces vains amas de frivoles sonnettes,

Montre, Miroir d'Amours, Amitiés, Amourettes,

X 3

Dont

VERS 43. Rien n'est beau que le Vrai. Le Vrai seul est aimable.) C'est le sujet de cette Epître.

VERS 62. C'est-là ce que n'ont point Jonas, ni Childebrand) Poèmes héroïques. Voiez le vers 91. de la Satire IX. & le vers 242. du Chant troisième de l'Art poétique.

VERS 64. Montre) La Montre, petit Ouvrage mêlé de Vers & de Prose, par le Sr. de BONFORSSE,

de Marseille, qui a exercé la Charge de Consul de la Nation Française au Grand-Caire. Il envoya cet Ouvrage à Mr. de Scuderi, qui le fit imprimer à Paris en 1666. Quelques années après, Mr. Despreaux plaça la Montre parmi les Livres qui servent au combat des Chanoines dans le cinquième Chant de Lutrin :

L'un tient l'Edit d'amour, l'autre en faifit la Montre.

- 65 Dont le titre souvent est l'unique soutien,
 Et qui parlant beaucoup ne disent jamais rien.
 Mais peut-être enivré des vapeurs de ma Muse,
 Moi-même en ma faveur, SEIGNELAI, je m'abuse.
 Cessons de nous flatter. Il n'est Esprit si droit
- 70 Qui ne soit imposteur, & faux par quelque endroit.
 Sans cesse on prend le masque, & quittant la Nature,
 On craint de se montrer sous sa propre figure.
 Par là le plus sincère assez souvent déplaît.
 Rarement un Esprit ose être ce qu'il est.
- 75 Vois-tu cet Importun, que tout le monde évite;
 Cet homme à toujours fuir, qui jamais ne vous quitte?

II

Bonecorse étant à Paris, lui en fit parler par BERNIER*, mais Mr. Despreaux ne lui aiant pas fait une réponse satisfaisante, Bonecorse pour s'en vanger composa le *Lutrigot*, qui est un Poème satirique contre notre Auteur. Il fut imprimé à Marseille; & Bonecorse en envoya le premier Exemplaire à Mr. de Vivonne. C'est l'extrait d'une Lettre que Mr. Bonecorse m'écrivit de Marseille le 19. de Fevrier, 1700. Je la communiquai à Mr. Despreaux qui me fit la réponse suivante. „Je „n'ai aucun mal talent contre Mr. „de Bonecorse du beau Poème qu'il „a imaginé contre moi. Il semble „qu'il ait pris à tâche dans ce „Poème d'attaquer tous les traits „les plus vifs de mes Ouvrages; & „le plaissant de l'affaire est, que „sans montrer en quoi ces traits „pèchent, il se figure qu'il fustit de „les rapporter, pour en dégouter „les hommes. Il m'accuse sur tout „d'avoir, dans le *Lutrin*, exagéré „en grands mots de petites choses

„pour les rendre ridicules; & il „fait lui-même, pour me rendre ri- „dicule, la chose dont il m'accuse. „Il ne voit pas que, par une con- „séquence infaillible, si le *Lutrin* „est une impertinente imagination, „le *Lutrigot* est encore plus imper- „tinent; puisque ce n'est que la „même chose plus mal exécutée. „Du reste, on ne sauroit m'élever „plus haut qu'il fait, puisqu'il me „donne pour suivans & pour ad- „mirateurs passionnés, les deux „plus beaux esprits de notre siècle: „je veux dire Mr. Racine & Mr. „Chapelle. Il n'a pas trop bien „profité de la lecture de ma pre- „mière Préface, & de l'avis que j'y „donne aux Auteurs attaqués dans „mon Livre, d'attendre pour écrire „contre moi, que leur colère soit „passée. S'il avoit laissé passer la „sienne, il auroit vû que, traiter „de haut en bas un Auteur approu- „vé du Public, c'est traiter de haut „en bas le Public même; & que me „mettre à califourchon sur un Lu- „trin,

* Dont il est fait mention sur le Vers 33. de l'Épître V.

- Il n'est pas sans esprit: mais né triste & pesant,
 Il veut être folâtre, évaporé, plaissant:
 Il s'est fait de sa joie une loi nécessaire,
 80 Et ne déplaît enfin que pour vouloir trop plaire.
 La Simplicité plaît sans étude & sans art.
 Tout charme en un Enfant, dont la langue sans fard,
 A peine du filet encor débarrassée,
 Sait d'un air innocent bégaier sa pensée.
 85 Le Faux est toujours fade, ennuyeux, languissant:
 Mais la Nature est vraie, & d'abord on la sent,
 C'est Elle seule en tout qu'on admire, & qu'on aime.
 Un Esprit né chagrin plaît par son chagrin même.

X 4

Cha-

„trin, c'est y mettre tout ce qu'il
 „y a de gens sensés, & Mr. Brof-
 „fette lui-même, qui me fait l'hon-
 „neur *meas esse aliquid putare nugas.*
 „Je ne me souviens point d'avoir
 „jamais parlé de Mr. de Boncorse
 „à Mr. Bernier, & je ne connoissois
 „point le nom de Boncorse, quand
 „j'ai parlé de *la Montre*, dans l'E-
 „pître à Mr. de Seignelai. Je puis
 „dire même, que je ne connoissois
 „point *la Montre d'Amour*, que
 „j'avois seulement entrevû chez
 „Barbin, & dont le titre m'avoit
 „paru très-frivole, aussi bien que
 „ceux de tant d'autres Ouvrages de
 „galanterie moderne, dont je ne lis
 „jamais que le premier feuillet.
 „Mais voilà assez parler de Mr. de
 „Boncorse: venons à Mr. Bour-
 „saut, qui est, à mon sens, de tous
 „les Auteurs que j'ai critiqués, ce-
 „lui qui a le plus de mérite, &c. . . .
 „Ibid. — *Miroir d'Amours, A-*
mitiés, Amourettes.) *Miroir d'A-*
mours: Ouvrage de PERRAULT,
 intitulé: *Le Miroir, à Dorante.*

Amitiés, Amourettes: Les Oeuvres
 de RENÉ LE PAÏS sont intitu-

lées: *Amitiés, Amours, & Amou-*
rettes. Voyez la note sur le vers
 180. de la Satire III.

VERS 75. *Vois-tu cet importun,*
 &c.) Ce portrait a été fait sur un
 homme fort obscur, dont l'Auteur
 a oublié le nom.

IMIT. Vers 84. *Sait d'un air in-*
nocent bégaier sa pensée.) Perse, Sa-
 tire I, 35.

———— *Tenero supplantat ver-*
ba palato.

VERS 88. *Un esprit né chagrin*
plaît par son chagrin même.) M. le
 Duc de MONTAUSIER. Il ne
 laissoit pas d'avoir beaucoup d'amis,
 & d'être fort estimé, à cause de sa
 probité & de sa vertu. Le Person-
 nage du Misanthrope de Moliere,
 tout Misanthrope qu'il est, ne laisse
 pas de plaire aussi, & de se faire
 aimer, parce qu'il est honnête
 homme. Cela fait même que l'on
 s'intéresse dans sa fortune, dans ses
 sentimens, & dans la malheureuse
 tendresse qu'il a pour une coquette.

VERS

Chacun pris dans son air est agréable en foi.

90 Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi.

Ce Marquis étoit né doux, commode, agréable.

On vantoit en tous lieux son ignorance aimable.

Mais depuis quelques mois devenu grand Docteur,

Il a pris un faux air, une sotte hauteur.

95 Il ne veut plus parler que de rime & de prose.

Des Auteurs décriés il prend en main la cause.

Il rit du mauvais goût de tant d'Hommes divers,

Et va voir l'Opera seulement pour les Vers.

Voulant se redresser, soi-même on s'estropie,

100 Et d'un original on fait une copie.

= L'Ignorance vaut mieux qu'un Savoir affecté.

Rien n'est beau, je reviens, que par la Vérité.

C'est par elle qu'on plaît, & qu'on peut long-tems plaire.

L'esprit lasse aisément, si le cœur n'est sincère.

105 En vain, par sa grimace, un Bouffon odieux

A table nous fait rire, & divertit nos yeux.

Ses bons mots ont besoin de farine & de plâtre.

Prenez-le tête-à-tête, ôtez-lui son Théâtre,

Ce n'est plus qu'un cœur bas, un Coquin ténébreux.

110 Son visage efflué n'a plus rien que d'affreux.

J'aime un Esprit aisé qui se montre, qui s'ouvre,

Et

VERS 91. *Ce Marquis &c.) M. L. C. D. F.* Il avoit autrefois une ignorance fort aimable, & disoit agréablement des incongruités; mais il perdit la moitié de son mérite, dès qu'il voulut être savant, & se piquer d'avoir de l'esprit.

VERS 120. *Le Normand même alors ignoroit le parjure.) Je date de loin, disoit l'Auteur : c'étoit deux cens ans avant le Déluge.* Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on reproche aux Normans leur peu de sincérité :

- Et qui plaît d'autant plus, que plus il se découvre.
 Mais la seule Vertu peut souffrir la clarté.
 Le Vice toujours sombre aime l'obscurité.
- 115 Pour paroître au grand jour, il faut qu'il se déguise.
 C'est lui qui de nos mœurs a banni la franchise.
 Jadis l'Homme vivoit au travail occupé;
 Et ne trompant jamais, n'étoit jamais trompé.
 On ne connoissoit point la Ruse & l'Imposture.
- 120 Le Normand même alors ignoroit le parjure.
 Aucun Rhéteur encore, arrangeant le discours,
 N'avoit d'un Art menteur enseigné les détours.
 Mais si-tôt qu'aux Humains, faciles à séduire,
 L'Abondance eut donné le loisir de se nuire,
- 125 La Molesté amena la fausse Vanité.
 Chacun chercha, pour plaire, un visage emprunté.
 Pour éblouir les yeux, la Fortune arrogante
 Affecta d'étaler une pompe insolente.
 L'Or éclata par tout sur les riches habits.
- 30 On polit l'Emeraude, on tailla le Rubis,
 Et la Laine & la Soie, en cent façons nouvelles,
 Apprirent à quitter leurs couleurs naturelles.
 La trop courte Beauté monta sur des patins.
 La Coquette tendit ses lacs tous les matins;

X 5

Et

rité : témoin le *Roman de la Rose*,
 fol. 25. de l'édition de 1531.

*Male bouche que Dieu mandie,
 Ent souldoyers de Normandie.*

Les Romains faisoient un pareil re-
 proche aux Grecs.

—— *Gracis nondum jurare pa-
 ratis.*

Per caput alterius. Juvénal Sat.
 VI. 16.

IMIT. Vers 131. *Et la Laine & la
 Soie &c.*) Imitation de Virgile, Eclo-
 gue IV. 42.

Nec

135 Et mettant la céruse & le plâtre en usage,
Composa de sa main les fleurs de son visage.

— L'ardeur de s'enrichir chassa la bonne foi.

Le Courtisan n'eut plus de sentimens à foi.

140 Tout ne fut plus que fard, qu'erreur, que tromperie,

On vit par tout régner la basse Flatterie.

Le Parnasse sur tout fécond en Imposteurs,

Diffama le papier par ses propos menteurs.

De là vint cet amas d'Ouvrages mercenaires,

Stances, Odes, Sonnets, Epîtres liminaires,

145 Où toujours le Heros passe pour fans pareil,

Et, fût-il louche & borgne, est réputé Soleil.

Ne crois pas toutefois, sur ce discours bizarre,

Que d'un frivole encens malignement avare,

J'en veuille sans raison frustrer tout l'Univers.

150 La louange agréable est l'ame des beaux Vers.

Mais je tiens, comme toi, qu'il faut qu'elle soit vraie,

Et que son tour adroit n'ait rien qui nous effraie.

Alors,

*Nec varios discet mentiri lana col-
loves.*

fit pour la Reine de Suède, en 1656.
vers 171.

VERS 146. *Et, fût-il louche & borgne, est réputé Soleil.*) Mr. de SERVIEN, Sur-Intendant des Finances, n'avoit qu'un œil; & on ne laissoit pas de le traiter de *Soleil* dans les Epîtres dédicatoires, & les autres éloges qu'on lui adressoit. Notre Poëte a eu particulièrement en vuë cet endroit de l'Eglogue intitulée *Christine*, que l'Abbé Ménage

*Le Grand, l'illustre Abel, cet Esprit
sans pareil,*

*Plus clair, plus pénétrant que les
traits du Soleil.*

VERS 167. *Et dans Seneff en feu.*) La Bataille de Seneff en Flandre gagnée par le Prince de Condé, le 11. d'Août, 1674. contre les Allemans, les

Alors, comme j'ai dit, tu la fais écouter,
 Et sans crainte à tes yeux on pourroit t'exalter.
 155 Mais sans t'aller chercher des vertus dans les nuës:
 Il faudroit peindre en toi des vérités connuës:
 Décrire ton Esprit ami de la Raifon,
 Ton ardeur pour ton Roi puisée en ta Maison;
 A servir ses desseins ta vigilance heureuse;
 160 Ta probité sincère, utile, officieuse.
 Tel, qui hait à se voir peint en de faux portraits,
 Sans chagrin voit tracer ses véritables traits.
 Condé même, Condé, ce Heros formidable,
 Et non moins qu'aux Flamans aux Flatteurs redoutable,
 165 Ne s'offenferoit pas, si quelque adroit Pinceau
 Traçoit de ses Exploits le fidelle Tableau:
 Et dans Seneff en feu contemplant sa peinture,
 Ne défavoûroit pas Malherbe ni Voiture.
 Mais, malheur au Poëte infipide, odieux,
 170 Qui viendroit le glacer d'un éloge ennuieux.
 Il auroit beau crier: *Premier Prince du Monde,*

Cou-

les Espagnols, & les Hollandois,
 au nombre de plus de soixante mille
 hommes commandés par le Prince
 d'Orange.

VERS 171. — *Premier Prince
 du monde, &c.*) Commençement du
 Poëme de Charlemagne adressé au
 Prince de Condé.

*Premier Prince du sang du plus
 grand Roi du Monde;*

*Courage sans pareil, Lumière sans
 seconde;*

*Et dont l'Esprit égal en diverse
 Saison,*

*Sait triompher de tout, & cède à
 la Raifon. &c.*

LOUIS LE LABOUREUR, Tré-
 sorier de France, & Bailli du Du-
 ché de Montmorenci, Auteur de ce
 Poëme, le publia en 1664. Dans
 l'édition de 1666. il changea ainsi
 le second vers:

*Prince d'une valeur en victoire se-
 conde.*

Courage sans pareil, Lumière sans seconde :

Ses Vers jettés d'abord, sans tourner le feuillet,
Iroient dans l'antichambre amuser Pacolet.

La même année 1665. il parut un autre Poëme de *Charlemagne*, par Mr. COURTIN, Professeur en Rhétorique.

VERS dernier — *Amuser Pacolet.*) Fameux Valet de pié du Grand

Prince de Condé. Quand Mr. le Laboureur eut présenté à ce Prince son Poëme de *Charlemagne*, il en lût quelque chose ; après quoi il donna le Livre à Pacolet, à qui il renvoioit ordinairement tous les Livres qui l'ennuoient.



P R É F A C E,

Sur les trois Epîtres suivantes.

*J*e ne *sai*, si les trois nouvelles Epîtres que je donne ici au Public, auront beaucoup d'Approbateurs: mais je *sai* bien, que mes Censeurs y trouveront abondamment de quoi exercer leur critique. Car tout y est extrêmement hazardé. Dans le premier de ces trois Ouvrages, sous prétexte de faire le procès à mes derniers Vers, je fais moi-même mon éloge, & n'oublie rien de ce qui peut être dit à mon avantage. Dans le second je m'entretiens avec mon Jardinier de choses très-basses, & très-petites; & dans le troisième je décide hautement du plus grand & du plus important point de la Religion, je veux dire de l'Amour de Dieu. Fournir donc un beau champ à ces Censeurs, pour attaquer en moi, & le Poëte orgueilleux, & le Villageois grossier, & le Théologien téméraire. Quelques fortes pourtant que soient leurs attaques, je doute qu'elles ébranlent la ferme résolution que j'ai prise il y a longtemps, de ne rien répondre, au moins sur le ton sérieux, à tout ce qu'ils écriront contre moi.

A quoi bon en effet perdre inutilement du papier?

Si mes Epîtres sont mauvaises, tout ce que je dirai ne les

1. *Si mes Epîtres sont mauvaises.)*
JOAN. OWEN, Epigr. ad
Lectorem, pag. m. 122.

*Nostri patrociniū non possunt car-
mina: quare?*

*Si bona sunt, bona sunt: si mala
sunt, mala sunt.*

Il ajoûte dans une autre Epigramme:
Nemo potest versus (nec tanta po-
tentia Regum)

*Vel servare malos, vel jugulare
bonos.*

2. *Jé-*

les fera pas trouver bonnes : & si elles sont bonnes, tout ce qu'ils feront, ne les fera pas trouver mauvaises. Le Public n'est pas un Juge qu'on puisse corrompre, ni qui se règle par les passions d'autrui. Tout ce bruit, tous ces Ecrits qui se font ordinairement contre des Ouvrages où l'on court, ne servent qu'à y faire encore plus courir, & à en mieux marquer le mérite. Il est de l'essence d'un bon Livre d'avoir des Censeurs ; & la plus grande disgrâce qui puisse arriver à un Ecrit qu'on met au jour, ce n'est pas que beaucoup de gens en disent du mal, c'est que personne n'en dise rien.

Je me garderai donc bien de trouver mauvais, qu'on attaque mes trois Epîtres. Ce qu'il y a de certain, c'est que je les ai fort travaillées, & principalement celle de l'Amour de Dieu, que j'ai retouchée plus d'une fois, & où j'avouë, que j'ai employé tout le peu que je puis avoir d'esprit & de lumières. J'avois dessein d'abord de la donner toute seule, les deux autres me paroissant trop frivoles, pour être présentées au grand jour de l'impression avec un Ouvrage si sérieux. Mais des Amis très-sensés m'ont fait comprendre, que ces deux Epîtres, quoique dans le stile enjoué, étoient pourtant des Epîtres morales, où il n'étoit rien enseigné que de vertueux : qu'ainsi étant liées avec l'autre, bien loin de lui nuire, elles pourroient même faire une diversité agréable ; & que d'ailleurs beaucoup d'honnêtes gens souhaitant de les avoir toutes trois en-

sem-

semble, je ne pouvois pas avec bienséance me dispenser de leur donner une si légère satisfaction. Je me suis rendu à ce sentiment, & on les trouvera rassemblées ici dans un même cabier. Cependant comme il y a des Gens de piété, qui peut-être ne se soucieront guères de lire les entretiens, que je puis avoir avec mon Jardinier & avec mes Vers, il est bon de les avertir, qu'il y a ordre de leur distribuer à part la dernière, savoir celle qui traite de l'Amour de Dieu; & que non seulement je ne trouverai pas étrange, qu'ils ne lisent que celle-là; mais que je me sens quelquefois moi-même en des dispositions d'esprit, où je voudrois de bon cœur n'avoir de ma vie composé que ce seul Ouvrage, qui vraisemblablement sera la dernière Pièce de Poësie qu'on aura de moi: mon génie pour les Vers commençant à s'épuiser, & mes Emplois historiques ne me laissant guères le tems de m'appliquer à chercher & à ramasser des rimes.

Voilà ce que j'avois à dire aux Lecteurs. Néanmoins, avant que de finir cette Préface, il ne sera pas hors de propos, ce me semble, de rassûrer des personnes timides, qui n'ayant pas une fort grande idée de ma capacité en matière de Théologie, douteront peut-être, que tout ce que j'avance en mon Epître soit fort infailible; & appréhenderont, qu'en voulant les conduire, je ne les égare. Afin donc qu'elles marchent sûrement, je leur dirai, vanité à part, que j'ai lu plusieurs fois cette Epître à un fort grand

nombre de Docteurs de Sorbonne, de Peres de l'Oratoire & de ² Jésuites très-célèbres, qui tous y ont applaudi, & en ont trouvé la doctrine très-saine & très-pure. Que beaucoup de Prélats illustres, à qui je l'ai récitée, en ont jugé comme eux. Que ³ Monseigneur l'Evêque de Meaux, c'est-à-dire une de plus grandes Lumieres, qui ayent éclairé l'Eglise dans les derniers Siècles, a eû long-tems mon Ouvrage entre les mains; & qu'après l'avoir lû & relû plusieurs fois; il m'a non seulement donné son approbation, mais a trouvé bon, que je publiasse à tout le monde qu'il me la donnoit. Enfin, que pour mettre le comble à ma gloire, ⁴ ce saint Archevêque, dans le Diocèse duquel j'ai le bonheur de me trouver, ce grand Prélat, dis-je, aussi éminent en doctrine & en vertus, qu'en dignité & en naissance, que le plus grand Roi de l'Univers, par un choix visiblement inspiré du Ciel, a donné à la Ville Capitale de son Roïaume, pour assurer l'Innocence, & pour détruire l'Erreur; Monseigneur l'Archevêque de Paris, en un mot, a bien daigné aussi examiner soigneusement mon Epître, & a eû même la bonté de me donner sur plus d'un endroit des

con-

2. Jésuites très-célèbres.) Le R. P. DE LA CHAISE, Confesseur du Roi: le P. GAILLARD, fameux Prédicateur, & quelques autres. Voyez ci-après (T. IV.) une Lettre écrite par l'Auteur à Mr. Racine sur ce sujet.

3. Mr. l'Evêque de Meaux.) JAMES BENIGNE BOSSUET.

4 Ce saint Archevêque.) LOUIS ANTOINE DE NOAILLES, Archevêque de Paris, ensuite Cardinal.

5 Dont je suis également ravi & confus.) Dans la première édition de cette Préface, qui parut en 1696. l'Auteur la finissoit par ce petit Article, qu'il supprima dans l'édition suivante, & que je rapporte ici pour ne rien dérober à la Postérité de ce que nous avons de lui.

„Je croïois n'avoir plus rien à „dire au Lecteur. Mais dans le „tems même que cette Préface étoit „sous la presse, on m'a apporté une „miserable Epître en Vers, que „quel-

conseils que j'ai suivis; & m'a enfin accordé aussi son approbation avec des éloges⁵ dont je suis également ravi & confus.

⁶ Au reste, comme il y a des Gens qui ont publié, que mon Epître n'étoit qu'une vaine déclamation, qui n'attaquoit rien de réel, ni qu'aucun Homme eût jamais avancé, je veux bien pour l'intérêt de la Vérité, mettre ici la Proposition que j'y combats, dans la Langue, & dans les termes qu'on la soutient en plus d'une Ecole. La voici: *Attritio ex gehennæ metu sufficit, etiam sine ulla Dei dilectione, & sine ullo ad Deum offensum respectu; quia talis honesta & supernaturalis est.* C'est cette Proposition que j'attaque, & que je soutiens fausse, abominable, & plus contraire à la vraie Religion, que le Lutheranisme ni le Calvinisme. Cependant je ne croi pas, qu'on puisse nier, qu'on ne l'ait encore soutenuë, depuis peu, & qu'on ne l'ait même inserée⁷ dans quelques Catéchismes en des mots fort approchans des termes Latins, que je viens de rapporter.

„quelque Impertinent a fait imprimer, & qu'on veut faire passer pour mon Ouvrage sur l'Amour de Dieu. Je suis donc obligé d'ajouter cet article, afin d'avertir le Public, que je n'ai fait d'Epître sur l'Amour de Dieu, que celle qu'on trouvera ici: l'autre étant une Pièce fausse, & incomplète,

„composée de quelques vers qu'on m'a dérobés, & de plusieurs qu'on ma ridiculement prêtés, aussi bien que les notes temeraires qui y sont.

6. Au reste, &c.) L'Auteur ajouta cet article dans l'édition de 1701.

7. Dans quelques Catéchismes.)
Voiez le Catéchisme de Mr. JOLI, & quelques autres.

EPI TRE X.

A MES VERS.

J'AI beau vous arrêter, ma remontrance est vaine,
 Allez, partez, mes Vers, dernier fruit de ma veine;
 C'est trop languir chez moi dans un obscur séjour.
 La prison vous déplaît, vous cherchez le grand jour;
 5 Et déjà chez Barbin, ambitieux Libelles,
 Vous brûlez d'étaler vos feuilles criminelles.
 Vains & foibles Enfans, dans ma vieillesse nés,
 Vous croîez sur les pas de vos heureux Aînés,
 Voir bien-tôt vos bons mots, passant du Peuple aux Princes,
 10 Charmer également la Ville & les Provinces;

Et

L'Auteur aiant été nommé par le Roi en 1677. pour écrire son Histoire, sembloit avoir entièrement renoncé à la Poésie. Néanmoins, seize années après, il composa son Ode sur la prise de Namur, en 1693, & l'année suivante il publia la Satire X. contre les Femmes. A la vûe de ce dernier Ouvrage l'audace des Critiques se réveilla : il fut exposé à la censure d'une infinité de Poètes médiocres; & ce fut pour leur répondre, qu'il composa cette Epître. Elle est écrite avec beaucoup d'art; & c'est une chose assez singulière d'y voir un Poète Satirique couvrir ses Censeurs de confusion, rejeter sur eux toute l'indignation du Public, & s'attirer noblement la tendresse & la compassion des Lecteurs. Notre Auteur avoit une grande prédilection pour cette Pièce, & il l'appelloit ordinairement

ses inclinations. Elle fut faite au commencement de l'année 1695. & l'idée en est prise d'une Epître d'Horace, qui est la vingtième du premier Livre.

IMIT. Vers 1. *J'ai beau vous arrêter, &c.*) Horace commence ainsi l'Epître qu'on vient de citer.

*Vertumnum, Janumque, Liber,
 spectare videvis :*

*Scilicet ut præstes Sociorum punice
 mundus.*

*Odisti claves, & grata sigilla pudico :
 Paucis ostendi gemis, & communia
 laudas. &c.*

VERS 5. *Et déjà chez Barbin &c.*) Libraire de Paris.

VERS

Et par le prompt effet d'un sel réjouissant,
 Devenir quelquefois Proverbes en naissant.
 Mais perdez cette erreur, dont l'appas vous amorce.
 Le tems n'est plus, mes Vers, où ma Muse en sa force,
 15 Du Parnasse François formant les Nourrissans,
 De si riches couleurs habilloit ses leçons.
 Quand mon Esprit poussé d'un courroux légitime,
 Vint devant la Raison plaider contre la Rime;
 A tout le Genre Humain fut faire le procès,
 20 Et s'attaqua soi-même avec tant de succès.
 Alors il n'étoit point de Lecteur si sauvage,
 Qui ne se déridât en lisant mon Ouvrage;
 Et qui, pour s'égaier, souvent dans ses Discours,
 D'un mot pris en mes Vers n'empruntât le secours.
 25 Mais aujourd'hui, qu'enfin la Vieillesse venuë,

Y 2

Sous

VERS 12. *Devenir quelquefois Proverbes en naissant.*) Il y a des expressions heureuses qui renferment un grand sens en peu de paroles: elles sont ordinairement adoptées par le Public, & deviennent bien-tôt Proverbes. Tels sont la plupart des vers de notre Auteur.

J'appelle un Chat un Chat, &c.

Sat. I. 52.

*La Raison dit Virgile, & la Rime
 Quinant.* Sat. II. 20.

*Des sottises d'autrui nous vivons
 au Palais.* Ep. II. 51.

*Un Sot trouve toujours un plus Sot
 qui l'admire.* Art Poët. Chant I.
 vers dernier.

*Un Fat quelquefois ouvre un avis
 important.* Art Poët. Chant
 IV. 50.

VERS 16. *De si riches couleurs
 habilloit ses leçons.*) L'Art Poétique.

VERS 18. *Vint devant la Raison
 plaider contre la Rime.*) Satire deu-
 xième.

VERS 19. *A tout le Genre Hu-
 main fut faire le procès.*) Satire huit-
 ième.

VERS 20. *Et s'attaqua soi-même
 &c.*) Satire neuvième.

VERS 25. *Mais aujourd'hui qu'en-
 fin &c.*) Le jugement de l'Auteur
 sur ce vers & les trois suivans, est
 contenu dans une Lettre qu'il écri-
 vit à Mr. de MAUCROIX, au mois
 d'Août 1695. Elle est insérée ci-
 après. Tom. IV.

VERS

Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenuë,
 A jetté sur ma tête, avec ses doigts pesans,
 Onze lustres complets, surchargés de trois ans,
 Cessés de présumer dans vos folles pensées,
 30 Mes Vers, de voir en foule à vos rimes glacées
 Courir, l'argent en main, les Lecteurs empressés.
 Nos beaux jours sont finis, nos honneurs sont passés.
 Dans peu vous allez voir vos froides rêveries
 Exciter du Public les justes moqueries;
 35 Et leur Auteur, jadis à Regnier préféré,
 A Pinchêne, à Linière, à Perrin comparé.
 Vous aurez beau crier: *O Vieillesse ennemie!*
N'a-t-il donc tant vécu que pour cette infamie?
 Vous n'entendrez par tout qu'injurieux brocards
 40 Et sur vous & sur lui fondre de toutes parts.

Que

VERS 28. *Onze lustres complets surchargés de trois ans.*) Cinquante-huit ans.

IMIT. Vers 32. *Nos beaux jours sont finis, nos honneurs sont passés.*) Ce vers ressemble un peu à celui-ci de l'Épître cinquième.

Ainsi que mes beaux jours, mes chagrins sont passés.

Et à cet autre de RACINE, dans *Mithridate*, Acte III. Sc. V.

Mes ans se sont accrus: mes honneurs sont détruits.

CHANG. Vers 34. *Exciter du Public les justes moqueries.*) L'Auteur avoir mis dans toutes les éditions: *Du Public exciter*, &c. mais je lui proposai ce Changement, & il l'a approuvé.

CHANG. Vers 36. *A Pinchêne, à Linière, à Perrin comparé.*) Dans la première composition il y avoit: *A Sanlecque, à Renard, à Bellocq comparé.* Ces trois Poètes ont composé des Satires, & ils avoient écrit contre la Satire X. de notre Auteur; mais il ne voulut pas faire imprimer leurs noms; & il mit ces trois autres Poètes qui n'étoient plus vivans. RENARD s'étoit réconcilié avec lui, & BELLOCQ lui avoit fait faire des excuses.

IMIT. Vers 37. — *O Vieillesse ennemie! &c.*) Vers du *Cid*, Acte I. Sc. IV.

VERS 41. *Que vent-il, dira-t-on? &c.*) Ce sont les propres termes des Censeurs de notre Poète.

VERS 44. *Malheureux, laisse en paix &c.*) C'est la traduction de ces deux vers d'Horace L. I. Ep. I. 8.

Solve

Que veut-il, dira-t-on? Quelle fougue indiscrette
 Ramene sur les rangs encor ce vain Athlète?
 Quels pitoïables Vers! Quel stile languissant!
 Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant,
 45 De peur que tout à coup efflanqué, sans haleine,
 Il ne laisse, en tombant, son Maître sur l'arene.
 Ainsi s'expliqueront nos Censeurs fourcilleux:
 Et bien-tôt vous verrez mille Auteurs pointilleux
 Pièce à pièce épiluchant vos sons, & vos paroles:
 50 Interdire chez vous l'entrée aux Hyperboles;
 Traiter tout noble mot de terme hazardeux,
 Et dans tous vos Discours, comme monstres hideux,
 Huer la Métaphore, & la Métonymie;
 (Grands mots que Pradon croit des termes de Chymie)
 55 Vous soutenir qu'un Lit ne peut être effronté;

Y 3

Que

*Solve senescentem maturè sanus
 equum, ne
 Peccet ad extremum videndus, &
 illa ducat.*

& quelques autres, s'étoient acharnés sur cette expression, qui est tirée du vers 345. de la Satire X.

*Se font des mois entiers sur un lit
 effronté*

*Traiter d'une visible & parfaite
 santé.*

Pradon avoit fait l'application de ces deux vers à Mr. Despreaux, & les avoit mis à la fin d'une Critique intitulée *Reponse à la Satire X. du Sieur D* Mais notre Auteur montre ici à Pradon, comment il faut traduire Horace.

Rien n'est plus commun que cette Figure dans la Poësie. Horace, Ode XXXVII. du Livre I. 6.

— — — *Dum Capitolio*

Regina dementes ruinas -- parabat.

VERS 54. *Grands mots que Pradon croit des termes de Chymie.*) Allusion à un fameux trait d'ignorance de Pradon, qui ne savoit pas faire la différence de la Chronologie & de la Géographie. Ce trait est rapporté ci-devant sur le dernier vers de l'Épître VII.

La Reine Cléopâtre préparoit de folles ruines au Capitole; pour dire, La folle Reine préparoit &c. Mr. le Prince de Conti ne blâmoit pas l'Epithète d'*effronté*, mais il trouvoit, qu'elle présentoit un autre sens,
 &

VERS 55. — — — *Qu'un lit ne peut être effronté.*) Perrault, Pradon,

Que nommer la Luxure est une impureté,
 En vain contre ce flot d'averfion publique
 Vous tiendrez quelque tems ferme fur la Boutique,
 Vous irez à la fin, honteusement exclus,
 60 Trouver au Magazin Pyrame, & Régulus,
 Ou couvrir chez Thiéri, d'une feuille encor neuve,
 Les Méditations de Buzée & d'Hayneuve:
 Puis, en tristes lambeaux semés dans les Marchés,
 Souffrir tous les affronts au Jonas reprochés.
 65 Mais quoi, de ces discours bravant la vaine attaque,
 Déjà comme les Vers de Cinna, d'Andromaque,
 Vous croyez à grands pas chez la Posterité
 Courir, marqués au coin de l'Immortalité.
 Hé bien, contentez donc l'orgueil qui vous enivre.
 70 Montrez-vous, j'y consens: mais, du moins, dans mon Livre
 Commencez par vous joindre à mes premiers Ecrits.
 C'est là qu'à la faveur de vos Freres chéris,
 Peut-être enfin soufferts, comme Enfans de ma plume,
 Vous

& qu'elle disoit plus que l'Auteur n'avoit voulu dire. Mr. Despreaux convenoit, que c'étoit la seule bonne critique qui lui eût été faite sur cet endroit.

VERS 56. *Que nommer la Luxure est une impureté.* Mr. Perrault fit la Critique de la Satire X. dans la Préface qu'il mit à son *Apologie des Femmes*. Cet Ecrivain blâmoit Mr. Despreaux d'avoir parlé des *Heros à voix luxurieuse*, & de la *Morale lubrique* des Opera; & condamnoit ces expressions, comme contraires à la pudeur. Mais notre Auteur fut pleinement justifié de cette accusation par Mr. Arnould, dans une

Lettre que ce célèbre Docteur écrivit à Mr. Perrault lui-même, & qui est insérée ci après au Tom. IV.

VERS 60. — *Pyrame & Régulus.* Pièces de Théâtre de Pradon.

VERS 62. *Les Méditations de Buzée & d'Hayneuve.* Notre Auteur étant un jour dans la Boutique de Thiéri son Libraire, s'aperçût qu'on avoit employé les Tragedies de Pradon à envelopper les Méditations du P. JULIEN HAYNEUVE, Jésuite. Le P. BUZÉE, autre Jésuite, a fait aussi des Méditations autrefois élimées.

VERS 64. — *Tous les affronts au Jonas reprochés.* *Jonas*, Poème héroï-

Vous pourrez vous sauver, épars dans le Volume.
 75 Que si mêmes un jour le Lecteur gracieux,
 Amorcé par mon nom, sur vous tourne les yeux;
 Pour m'en récompenser, mes Vers, avec usure,
 De votre Auteur alors faites-lui la peinture:
 Et, sur tout, prenez soin d'effacer bien les traits,
 80 Dont tant de Peintres faux ont flétri mes portraits.
 Déposez hardiment: qu'au fond cet Homme horrible,
 Ce Censeur qu'ils ont peint si noir & si terrible,
 Fut un Esprit doux, simple, ami de l'Equité,
 Qui cherchant dans ses Vers la seule Vérité,
 85 Fit, sans être malin, ses plus grandes malices,
 Et qu'enfin sa candeur seule a fait tous ses vices.
 Dites, que harcelé par les plus vils Rimeurs,
 Jamais, blessant leurs Vers, il n'effleura leurs mœurs:
 Libre dans ses discours, mais pourtant toujours sage;
 90 Assez foible de corps, assez doux de visage,
 Ni petit, ni trop grand, très-peu voluptueux,

Y 4

Ami

héroïque, non vendu, Voyez le vers 91. de la Satire IX.

VERS 66. — De *Cinna*, d'*Andromaque*.) *Cinna*, Tragédie de Corneille: *Andromaque*, Tragédie de Racine.

VERS 74. Vous pourrez vous sauver, épars dans le Volume.) L' Auteur se repentoit d' avoir publié la Satire X. en un volume séparé, les Critiques la voyant ainsi seule, l'avoient attaquée avec plus de hardiesse, & cela lui fit prendre la résolution de ne plus donner aucun Ouvrage qu'il ne l'inferât en même tems dans le Volume de ses Oeuvres.

VERS 81. *Déposez hardiment, &c.*) L' Auteur a fait mettre ces vers au bas de son Portrait, en les disposant ainsi :

Tu peux voir dans ces traits, qu' au fond cet Homme horrible, Ce Censeur qu' on a crû si noir & si terrible, Fut un Esprit doux, simple, ami de l' Equité, Qui cherchant dans ses vers la seule Vérité, Fit, sans être malin, ses plus grandes malices : Et sa candeur fit tous ses vices.

VERS

Ami de la Vertu plutôt que vertueux.

Que si quelqu'un, mes Vers, alors vous importune,
 Pour savoir mes parens, ma vie & ma fortune,
 95 Contez-lui, qu'allié d'assez hauts Magistrats,
 Fils d'un Pere Greffier, né d'Aïeux Avocats;
 Dès le berceau perdant une fort jeune Mere,
 Réduit, seize ans après, à pleurer mon vieux Pere.
 J'allai d'un pas hardi, par moi-même guidé,
 100 Et de mon seul Genie en marchant secondé,
 Studieux amateur & de Perse, & d'Horace,
 Assez près de Regnier m'asseoir sur le Parnasse.
 Que par un coup du Sort au grand jour amené,
 Et des bords du Permesse à la Cour entraîné,

Je

VERS 92. *Ami de la Vertu plutôt que vertueux.*) Ce vers, au jugement de l'Auteur même, est un des plus beaux, & des plus sensés qu'il ait faits.

VERS 95. — *Allié d'assez hauts Magistrats.*) MRS. de BRAGELONNE; AMELOT Président à la Cour des Aides; GILBERT Président aux Enquêtes, Gendre de Mr. DONGOIS; DE LIONNE, Grand-Audencier de France; & plusieurs autres Maisons illustres dans la Robe.

VERS 96. *Fils d'un Pere Greffier, &c.*) GILLES BOILEAU, Greffier du Conseil de la Grand'Chambre, né le 28. de Juin, 1584.

Ibid. — *Né d'Aïeux Avocats.*) Il tire son origine de JEAN BOILEAU, Notaire & Secrétaire du Roi, qui obtint des Lettres de Noblesse pour lui & pour sa postérité au mois de Septembre 1371.

Jean Boileau fut un des quatre nommés pour exercer sa charge près du Parlement; & HENRI BOILEAU son Petit-fils, fut reçu en 1408. Avocat du Roi en la même Cour. Quelques-uns de leurs Descendans ont été de célèbres Avocats.

VERS 97. *Dès le Berceau perdant une fort jeune Mere.*) Il n'avoit qu'onze mois quand ANNE DENIELLE, sa Mere, mourut âgée de 25. ans, en 1637.

VERS 98. *Réduit, seize ans après, à pleurer mon vieux Pere.*) Il mourut en 1657. âgé de 73. ans.

VERS 102. *Assez près de Regnier m'asseoir sur le Parnasse.*) Cela est bien modeste. Il a parlé plus hardiment, quand il n'a fait que rapporter les sentimens du Public: Et leur Auteur jadis à Regnier préféré, vers 35.

VERS 108. — *Craionnât ses exploits.*) Il fut nommé pour écrire
 l'Hi-

- 105 Je fûs, prenant l'effor par des routes nouvelles,
 Elever assez haut mes Poétiques aîles ;
 Que ce Roi, dont le nom fait trembler tant de Rois,
 Voulut bien que ma main craïonnât ses exploits :
 Que plus d'un Grand m'aima jusques à la tendresse,
 110 Que ma vûë à Colbert inspiroit l'allégresse :
 Qu'aujourd'hui même encor de deux sens affoibli,
 Retiré de la Cour, & non mis en oubli :
 Plus d'un Heros épris des fruits de mon étude,
 Vient quelquefois chez moi goûter la solitude.
- 115 Mais des heureux regards de mon Astre étonnant
 Marquez bien cet effet encor plus surprenant,
 Qui dans mon souvenir aura toûjours sa place ;

Y 5

Que

l'Histoire du Roi avec Mr. Racine, au mois d'Octobre 1677.

VERS 109. *Que plus d'un Grand &c.*) Madame la Duchesse d'Orléans, première Femme de Monsieur. Le Grand Prince de Condé, & Mr. le Prince son Fils. Mr. le Prince de Conti. Mr. le Premier Président de Lamoignon ; Mr. le Maréchal de Vivonne ; & Mesdames de Montespan, & de Thiange, ses Sœurs : enfin toute la Cour, excepté Mr. le Duc de Montauzier : *Præter atrocem animum Catonis.* Ce Duc lui donna même son amitié dans la suite.

VERS 110. *Que ma vûë à Colbert &c.*) Mr. Colbert mena un jour dans sa belle maison de Seaux, Mr. Despreaux, & Mr. Racine. Il étoit seul avec eux, prenant un extrême plaisir à les entendre ; quand on vint lui dire, que Mr. l'Evêque de demandoit à le voir : *Qu'on lui fasse voir tout, hormis moi,* dit Mr. Colbert.

VERS III. — *De deux sens affoibli.*) De la vûë, & de l'ouïe.

VERS 112. *Retiré de la Cour, &c.*) Il n'y alloit plus depuis l'année 1690. & il s'en étoit retiré pour jouir de la liberté & du repos. Apres la mort de Mr. Racine, il alla voir le Roi pour lui apprendre cette mort, & recevoir ses ordres par raport à son Histoire, dont il se trouvoit seul chargé. Sa Majesté le reçut avec bonté, & quand il voulut se retirer, le Roi en faisant voir sa montre, qu'il tenoit par hazard à la main, lui dit obligeamment : *Souvenez-vous, que j'ai toûjours à vous donner une heure par semaine, quand vous voudrez venir.*

VERS 113. *Plus d'un Heros &c.*) Mr. le Marquis de Termes, Mr. de Cavois, Mr. de Pontchartrain, Mr. Daguesseau, & plusieurs autres ; mais particulièrement Mr. le Duc, & Mr. le Prince de Conti qui l'honoroient souvent de leurs visites à Auteuil.

VERS

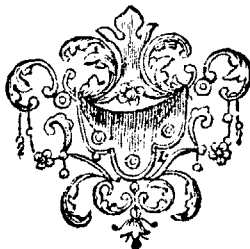
Que de tant d'Ecrivains de l'Ecole d'Ignace,
 Etant, comme je suis, ami si déclaré,
 120 Ce Docteur toutefois si craint, si réveré,
 Qui contre Eux de sa plume épuisa l'énergie,
 Arnauld, le grand Arnauld fit mon apologie.
 Sur mon tombeau futur, mes Vers, pour l'énoncer,
 Courez en lettres d'or de ce pas vous placer.
 125 Allez jusqu'ou l'Aurore en naissant voit l'Hydaspe,
 Chercher, pour l'y graver, le plus précieux Jaspe.
 Sur tout, à mes Rivaux fachez bien l'étaler.

Mais je vous retiens trop. C'est assez vous parler.
 Déjà, plein du beau feu, qui pour vous le transporte,
 130 Barbin impatient chez moi frappe à la porte.
 Il vient pour vous chercher. C'est lui: j'entens sa voix.
 Adieu, mes Vers, adieu pour la dernière fois.

VERS 118. *Que de tant d'Ecrivains de l'Ecole d'Ignace.)* Les Peres, RAPIN, BOURDALOUE, BOUHOURS, GAILLARD, THOULIER, &c. §. Le P. Thoulier quitta ensuite les Jesuites. C'est Mr. l'Abbé d'Olivet, de l'Academie Française, une des meilleures plumes qu'il y ait aujourd'hui en France. DU MONTEIL.

VERS 122. — *Le grand Arnauld fit mon apologie.)* Mr. Arnauld a fait une Dissertation, où il le justifie contre les Censeurs; & c'est son dernier Ouvrage. On le trouvera dans le Tom. IV. de cette Edition.

VERS 125. — *En naissant voit l'Hydaspe.)* Fleuve des Indes.



EPI TRE XI.

A MON JARDINIER.

LABORIEUX Valet du plus commode Maître,
 Qui, pour te rendre heureux ici-bas, pouvoit naître;
 ANTOINE, Gouverneur de mon Jardin d'Auteuil,
 Qui diriges chez moi l'If & le Chevre-feuil,
 5 Et sur mes Espaliers, industrieux Génie,
 Sais si bien exercer l'Art de la Quintinie;

O!

Notre Poète travaillant à son Ode sur la prise de Namur, se promenoit dans les Allées de son Jardin d'Auteuil. Là il tâchoit d'exciter son feu, & s'abandonnoit à l'Enthousiasme. Un jour il s'aperçut, que son Jardinier l'écoutoit, & l'observoit au travers des feuillages. Le Jardinier surpris ne savoit à quoi attribuer les transports de son Maître, & peu s'en falut qu'il ne le soupçonnât d'avoir perdu l'esprit. Les postures que le Jardinier faisoit de son côté, & qui marquoient son étonnement, parurent fort plaisantes au Maître: de sorte qu'ils se donnèrent quelque tems la Comédie l'un à l'autre, sans s'en apercevoir. Cela lui fit naître l'envie de composer cette Epître, dans laquelle il s'entretient avec son Jardinier, & par des discours proportionnés aux connoissances d'un Villageois, il lui explique les difficultés de la Poësie, & la peine qu'il y a sur tout d'exprimer noblement & avec élégance, les choses les plus communes & les plus sèches. De là il prend occasion de lui démontrer, que le Travail est nécessaire à l'Homme pour être heureux.

Cette Epître fut composée en 1695. Horace a aussi adressé une

Epître à son Fermier: c'est la quatorzième du premier Livre. Mais ces deux Poètes ont suivi des routes différentes.

VERS 3. *Antoine, Gouverneur de mon Jardin d'Auteuil.*) ANTOINE RIQUIE', né à Paris. Mr. Despreaux l'avoit trouvé dans cette Maison lors qu'il l'acheta en 1685., & l'a toujours gardé à son service. Après la composition de cette Epître, la plupart des personnes qui alloient voir l'Auteur, félicitoient Maître Antoine de l'honneur que son Maître lui avoit fait; & tous lui envioient une distinction si glorieuse. Le P. Bouhours, Jésuite, lui en fit compliment comme les autres: *N'est-il pas vrai, Maître Antoine, lui dit-il d'un air railleur: que l'Epître que votre Maître vous a adressée, est la plus belle de toutes ses Pièces? Nenni-da, mon Pere, répondit Maître Antoine: C'est celle de l'Amour de Dieu.*

VERS 6. — *L'Art de la Quintinie.*) JEAN DE LA QUINTINIE, Directeur des Jardins fruitiers & potagers du Roi. Il a réduit en Art la culture des Arbres fruitiers.

I M I T.

O! que de mon esprit triste & mal ordonné,
 Ainsi que de ce champ par toi si bien orné,
 Ne puis-je faire ôter les ronces, les épines,
 10 Et des défauts sans nombre arracher les racines!

Mais parle: Raisonnons. Quand du matin au soir,
 Chez moi pouffant la bêche, ou portant l'arrosoir,
 Tu fais d'un sable aride une terre fertile,
 Et rends tout mon Jardin à tes loix si docile;
 15 Que dis-tu, de m'y voir rêveur, capricieux,
 Tantôt baissant le front, tantôt levant les yeux,
 De paroles dans l'air par élans envolées,
 Effrayer les Oiseaux perchés dans mes allées?
 Ne soupçonnes-tu point, qu'agité du Démon,
 20 Ainsi que ce Cousin des quatre Fils Aimon,
 Dont tu lis quelquefois la merveilleuse histoire,
 Je rumine, en marchant, quelque endroit du Grimoire:
 Mais non: Tu te souviens, qu'au Village on t'a dit,

Que

IMIT. Vers 7. O! que de mon esprit, &c.) Horace dans l'Épître que l'on vient de citer, vers 4.

Certemus, spinas animone ego fortius, an tu

Evellas agro; & melior sit Horatius, an res.

VERS 20. Ainsi que ce Cousin des quatre Fils Aimon.) MAUGIS, surnommé l'Enchanteur, vaillant & preux Chevalier, lequel au monde n'avoit son pareil en l'art de Négociancie. L'Histoire que nous avons des quatre Fils Aimon, est fort ancienne. Elle avoit été inventée dans ces tems où la barbarie & l'ignorance avoient introduit le goût de la Chevalerie.

Ces sortes de Romans sont fort aimés du peuple grossier; parce qu'ils contiennent des aventures merveilleuses, & des prodiges inouïs.

CHANG. Vers 24. Que ton Maître est nommé, &c.) Ce vers & les deux suivans étoient ainsi dans la première composition:

*Que ton Maître est gagé pour mettre
 par écrit*

*Les faits de ce grand Roi vanté
 pour sa vaillance*

*Plus qu'Ogier le Danois, ni Pierre
 de Provence.*

VERS 26. Que Charlemagne aidé des douze Pairs de France.) Notre
 Au-

Que ton Maître est nommé, pour coucher par écrit
 25 Les faits d'un Roi plus grand en sagesse, en vaillance,
 Que Charlemagne aidé des douze Pairs de France.
 Tu crois, qu'il y travaille, & qu'au long de ce mur
 Peut-être en ce moment il prend Mons & Namur.

Que penserois-tu donc, si l'on t'alloit apprendre,
 30 Que ce grand Chroniqueur des gestes d'Alexandre,
 Aujourd'hui méditant un projet tout nouveau,
 S'agite, se démène, & s'use le cerveau,
 Pour te faire à toi-même en rimes insensées
 Un bizarre portrait de ses folles pensées?
 35 Mon Maître, dirois-tu, passe pour un Docteur;
 Et parle quelquefois mieux qu'un Prédicateur.
 Sous ces arbres pourtant, de si vaines fornettes
 Il n'iroit point troubler la paix de ces Fauvettes;
 S'il lui falloit toujours, comme moi, s'exercer,
 40 Labourer, couper, tondre, applanir, palisser,

Et

Auteur s'accommode au goût & aux lumières de son Jardinier, grand Lecteur d'anciens Romains. Ici il fait allusion à un Ouvrage de cette espèce, intitulé : *La Conquête de Charlemagne, grand Roi de France & des Espagnes; avec les faits & les gestes des douze Pairs de France, &c.* Voyez les Recherches de Pasquier, L. II. c. 9. & 10.

CHANG. Vers 30. *Que ce grand Chroniqueur des gestes d'Alexandre.*) Première manière :

*Que ce grand Ecrivain des exploits
 d'Alexandre.*

VERS 36. *Et parle quelquefois mieux qu'un Prédicateur.*) Voici l'ori-

ginal de cette pensée. Un jour Mr. Despreaux & Mr. Racine venant de faire leur Cour à Versailles, se mirent dans un Carosse public, avec deux bons Bourgeois, qui s'en retournèrent à Paris. Ces deux Messieurs étoient contens de leur Cour : ils furent extrêmement enjouis pendant tout le chemin, & leur conversation fut la plus vive, la plus brillante, & la plus spirituelle du monde. Les deux Bourgeois étoient enchantés, & ne pouvoient se lasser de marquer leur admiration. Enfin à la descente du Carosse, tandis que l'un d'eux faisoit son compliment à Mr. Racine, l'autre s'arrêta avec Mr. Despreaux, & l'ayant embrassé bien tendrement :
 Fin

Et dans l'eau de ces puits sans relâche tirée,
De ce fable étancher la soif démesurée.

ANTOINE, de nous deux tu crois donc, je le voi,
Que le plus occupé dans ce Jardin, c'est toi.
45 O! que tu changerois d'avis, & de langage,
Si deux jours seulement libre du Jardinage,
Tout à coup devenu Poëte & bel Esprit,
Tu t'allois engager à polir un Ecrit,
Qui dit, sans s'avilir, les plus petites choses,
50 Fit, des plus fecs Chardons, des Oeillets & des Roses:
Et fût même au discours de la Rusticité
Donner de l'élégance & de la dignité;
Un Ouvrage, en un mot, qui, juste en tous ses termes,
Sût plaire à Daguesseau, fût satisfaire Termes;
55 Sût, dis-je, contenter, en paroissant au jour,
Ce qu'ont d'Esprits plus fins & la Ville & la Cour.
Bien-tôt de ce travail revenu fec & pâle,
Et le teint plus jauni que de vingt ans de hâle:
Tu dirois, reprenant ta pelle & ton râteau,
60 J'aime mieux mettre encor cent arpens au niveau,
Que d'aller follement, égaré dans les nuës,

Me

J'ai été en voïage, lui dit-il, avec des Docteurs de Sorbonne, & même avec des Religieux, mais je n'ai jamais ouï dire de si belles choses. En vérité, vous parlez cent fois mieux qu'un Prédicateur.

CHANG. Vers 46. Si deux jours seulement libre du Jardinage, &c.) Il y avoit dans la première composition:

*Si deux jours seulement chargé de mon Ouvrage,
Il te faloit songer, &c.*

CHANG. Vers 51. Et fût même au discours, &c.) Au lieu de ce vers & des cinq suivans, l'Auteur n'avoit d'abord fait que ceux-ci:

*Et qui pût contenter, en paroissant
au jour,*

Da-

Me laisser à chercher des visions cornuës,
 Et pour lier des mots si mal s'entr'accordans,
 Prendre dans ce Jardin la Lune avec les dens.

65 Approche donc, & vien; qu'un Paresseux t'apprenne,
 ANTOINE, ce que c'est que fatigue, & que peine.

L'Homme ici-bas toujours inquiet, & gêné,
 Est, dans le repos même, au travail condamné.

La fatigue l'y fuit. C'est en vain qu'aux Poëtes

70 Les neuf trompeuses Sœurs, dans leurs douces retraites,
 Promettent du repos sous leurs ombrages frais:

Dans ces tranquilles Bois pour Eux plantés exprès,

La Cadence aussi-tôt, la Rime, la Césure,

La riche Expression, la nombreuse Mesure,

75 Sorcieres, dont l'amour fait d'abord les charmer,
 De fatigues sans fin viennent les consumer.

Sans cesse poursuivant ces fugitives Fées,

On voit sous les Lauriers haleter les Orphées.

Leur Esprit toutefois ne plaît dans son tourment,

80 Et se fait de sa peine un noble amusement.

Mais je ne trouve point de fatigue si rude,

Que l'ennuieux loisir d'un Mortel sans étude,

Qui

*Daguesseau dans la Ville, & Termes
 à la Cour.*

Mais dans la suite il ajouta les quatre précédens, & changea ces deux derniers.

VERS 54. *Sûr plaisir à Daguesseau, &c.*) HENRI-FRANÇOIS DAGUESSEAU, alors Avocat Général; & aujourd'hui (en 1717.) Chancelier de France.

Ibid. Sûr satisfaire Termes.) ROGER DE PARDAILLAN DE GONDRIEN, Marquis de TERMES, il mourut au mois de Mars 1704.

VERS 77. — *Ces fugitives Fées.)* Les Muses.

IMIT. Vers 82. *Que l'ennuieux loisir d'un Mortel sans étude.)* *Otiuum sine litteris, mors est, & hominis vivi sepultura.* Seneca, Ep. LXXXII.

VERS

Qui jamais ne fortant de sa stupidité,
 Soutient, dans les langueurs de son oisiveté,
 85 D'une lâche Indolence esclave volontaire,
 Le pénible fardeau de n'avoir rien à faire.
 Vainement offusqué de ses penfers épais,
 Loin du trouble & du bruit il croit trouver la paix.
 Dans le calme odieux de sa sombre paresse,
 90 Tous les honteux Plaisirs, Enfans de la Moleste,
 Usurpant sur son Ame un absolu pouvoir,
 De monstrueux desirs le viennent émouvoir,
 Irritent de ses Sens la fureur endormie,
 Et le font le jouët de leur triste infamie.
 95 Puis sur leurs pas soudain arrivent les Remords:
 Et bien-tôt avec Eux tous les Fléaux du corps,
 La Pierre, la Colique, & les Goutes cruelles,
 Guenaud, Rainissant, Brayer, presque aussi tristes qu'Elles,
 Chez l'indigne Mortel courent tous s'assembler,
 100 De travaux douloureux le viennent accabler;
 Sur le duvet d'un Lit, théâtre de ses gênes,

Lui

VERS 90. *Tous les honteux Plaisirs, Enfans de la Moleste.*) On ne sauroit parler avec plus de circonspection, ni plus de sagesse.

IMIT. Vers 91. *Usurpant sur son Ame un absolu pouvoir.*) Perse, Satire cinquième, vers 129.

— *Si intus, & in jecore agro
 Nascantur Domini.*

CHANG. Vers 97. *La Pierre, la Colique, & les Goutes cruelles, &c.*) Première composition:

*La Goute aux doigts noués, la Pierre, la Gravelle,
 D'ignorans Médecins encor plus fâcheux qu'elle.*

VERS 98. *Guenaud, Rainissant, Brayer, &c.*) Trois fameux Médecins de Paris; mais ils étoient morts plusieurs années avant la composition de cette Epître.

IMIT Vers 101. *Sur le duvet d'un Lit, théâtre de ses gênes.*) Pseaume XL. v. 3. *Super lectum doloris ejus.*

VERS

Lui font scier des Rocs, lui font fendre des Chênes,
 Et le mettent au point d'envier ton emploi.
 Reconnois donc, ANTOINE, & conclus avec moi,
 105 Que la Pauvreté mâle, active & vigilante,
 Est, parmi les travaux, moins lasse, & plus contente,
 Que la Richesse oisive au fein des Voluptés.
 Je te vai sur cela prouver deux vérités.
 L'une, que le travail aux Hommes nécessaire,
 110 Fait leur félicité, plutôt que leur misère;
 Et l'autre, qu'il n'est point de Coupable en repos.
 C'est ce qu'il faut ici montrer en peu de mots.
 Sui-moi donc. Mais je voi, sur ce début de prône,
 Que ta bouche déjà s'ouvre large d'une aune;
 115 Et que les yeux fermés tu baisses le menton.
 Ma foi, le plus sûr est de finir ce sermon.
 Aussi-bien j'apperçoi ces Melons qui t'attendent,
 Et ces Fleurs, qui là-bas entre elles se demandent;
 S'il est fête au Village; & pour quel Saint nouveau
 120 On les laisse aujourd'hui si long-tems manquer d'eau.

VERS 102. *Lui font scier des Rocs, lui font fendre des Chênes.)* L'Auteur aiant récité sa Pièce à Mr. Dagueffeau, Avocat Général, qui l'étoit allé voir à Autcuil, ce Magistrat condamna ce vers: il trouvoit la Métaphore qu'il contient trop hardie & trop violente. Mr. Despreaux lui répondit, que, si ce vers n'étoit pas bon, il falloit brûler toute la Pièce.

CHANG. VERS III. — Qu' il

n'est point de Coupable en repos.) Première manière avant l'impres-
 sion:

— Qu'en Dieu seul on trouve
 son repos.

VERS 114. *Que ta bouche déjà s'ouvre large d'une aune, &c.)* L'Auteur faisoit remarquer cette peinture naïve d'un Homme qui s'endort.

EPI TRE XII.

SUR L'AMOUR DE DIEU,

A M. L'ABBE' RENAUDOT.

DOCTE Abbé, tu dis vrai, l'Homme au crime attaché,
 En vain, sans aimer Dieu, croit sortir du péché:
 Toutefois, n'en déplaît aux transports frénétiques
 Du fougueux Moine auteur des troubles Germaniques,
 5 Des tourmens de l'Enfer la salutaire Peur
 N'est pas toujours l'effet d'une noire vapeur,
 Qui de remords sans fruit agitant le Coupable,
 Aux yeux de Dieu le rende encor plus haïssable.
 Cette utile frayeur, propre à nous pénétrer,

Vient

Voici à quelle occasion cette Epître a été faite. L'Auteur lui-même s'en explique dans une Lettre qu'il m'écrivit au mois de Novembre, 1709. „Long-tems avant „composition de cette Pièce, *dit-il*, „j'étois fameux par les fréquentes „disputes que j'avois soutenues en „plusieurs endroits, pour la défense „du vrai Amour de Dieu, contre „beaucoup de mauvais Théologiens. „De sorte que me trouvant de loisir „un Carême, je ne crus pas pou- „voir mieux employer ce loisir, qu'à „exprimer par écrit les bonnes pen- „sées que j'avois là-dessus.“ C'étoit le Carême de l'année 1695.

Mr. BAYLE, dans son Dictionnaire, à l'article *Antoine ARNAULD*, rapporte un fait, que l'on a ouï réciter à Mr. Despreaux. Il dit, que Mr. Arnauld aiant fait l'Apologie de la Satire X. contre les

Femmes, quelques-uns de ses Amis trouvèrent mauvais, que ce grave Docteur, âgé de 84. ans, eût entrepris la défense d'un Ouvrage où il n'étoit question, disoient-ils, que de Femmes, de Vers, & de Romans. Ils regardoient la Poësie comme un amusement frivole, qui n'avoit pas dû arrêter un moment ce profond Génie. Mr. Despreaux composa l'Epître *sur l'Amour de Dieu*, pour montrer à ces Censeurs faussement délicats, que la Poësie, dont ils avoient si mauvaise opinion, peut traiter les sujets les plus relevés.

§. Mr. Bayle nous apprend, que „ces particularités lui avoient été „communiquées par Mr. Marais, „Avocat au Parlement de Paris, „homme de beaucoup d'esprit & „d'érudition, fort connu de Mr. „Despreaux.“ On m'a assuré, qu'il avoit

10 Vient souvent de la Grace en nous prête d'entrer,
 Qui veut dans notre cœur se rendre la plus forte,
 Et, pour se faire ouvrir, déjà frappe à la porte.

Si le Pécheur, poussé de ce saint mouvement,
 Reconnoissant son crime, aspire au Sacrement,
 15 Souvent Dieu tout à coup d'un vrai zèle l'enflame.

Le Saint Esprit revient habiter dans son ame,
 Y convertit enfin les ténèbres en jour,
 Et la crainte servile en filial Amour.

C'est ainsi que souvent la Sagesse suprême,
 20 Pour chasser le Démon, se sert du Démon même.

Mais lorsqu'en sa malice un Pécheur obstiné,
 Des horreurs de l'Enfer vainement étonné,
 Loin d'aimer, humble Fils, son véritable Pere,
 Craint & regarde Dieu comme un Tyran sévère;

L 2

Au

avoit recueilli des Conversations de cet illustre Ami, une infinité de semblables particularités, qui servent à éclaircir ses Ouvrages. DU MONT-TEIL.

La fonction que je fais ici de Commentateur, ne demande pas, que je m'érige en Théologien, pour appuyer ou pour combattre les propositions de mon Auteur. Laisant donc tout ce qui concerne le Dogme, je me bornerai au peu de Remarques historiques qu'il y a occasion de faire par rapport à cette Epître.

VERS I. *Docte Abbé.*) On ne doutera pas que cette épithète ne soit due à Mr. l'Abbé RENAUDOT, de l'Académie Française. Les preuves de sa profonde érudition se voient dans les deux Volumes qu'il a publiés sur la *Perpetuité de la Foi*, en forme d'Addition à l'Ouvrage de Mr. Arnould. Le Privilège du

quatrième Volume imprimé en 1711. apprend, que ce *docte Abbé* est prêt à mettre sous la presse beaucoup d'autres Livres sur des matières également savantes.

VERS 4. *Du fougueux Moine &c.*) LUTHER étoit d'Allemagne. Il condamnoit toute Pénitence faite par un motif de crainte, parce que la crainte, selon lui, ne pouvoit faire que des hypocrites. Il disoit encore, que la peur des peines de l'Enfer est criminelle, & qu'elle offense la bonté de Dieu. Voyez son second Sermon sur la Pénitence, & sa Dispute de Leipzig contre Eekius.

VERS 10. *Vient souvent de la Grace en nous prête d'entrer.*) Concile de Trente, Session XIV. c. 4. *Verùm etiam donnum Dei esse, & Spiritus Sancti impulsum, non ad huc qui-*

- 25 Au bien qu'il nous promet ne trouve aucun appas,
Et fouhaite en fon cœur, que ce Dieu ne foit pas.
En vain la Peur fur lui remportant la victoire,
Aux piés d'un Prêtre il court décharger fa mémoire.
Vil Efclave toujourns fous le joug du péché,
- 30 Au Démon qu'il redoute il demeure attaché.
L'Amour effentiel à notre pénitence
Doit être l'heureux fruit de notre repentance.
Non, quoi que l'Ignorance enfeigne fur ce point,
Dieu ne fait jamais grace à qui ne l'aime point.
- 35 A le chercher la Peur nous difpofe & nous aide:
Mais il ne vient jamais, que l'Amour ne fuccède.
Ceffez de m'opposer vos discours impofteurs;
Confeffeurs infenfés, ignorans Seducteurs,
Qui pleins des vains propos, que l'Erreur vous débite,
- 40 Vous figurez, qu'en vous, un pouvoir fans limite
Justifie à coup sûr tout Pécheur alarmé,
Et que fans aimer Dieu, l'on peut en être aimé.

Quoi donc, cher Renaudot, un Chrétien effroïable,
Qui jamais, fervant Dieu, n'eut d'objet que le Diable;
45 Pourra, marchant toujourns dans des fentiers maudits,
Par des formalités gagner le Paradis?
Et parmi les Elûs, dans la Gloire éternèlle,
Pour quelques Sacremens reçus fans aucun zèle,

Dieu

quidem inhabitantis, sed tantum moventis, quo paritens adjutus, viam sibi ad justitiam parat.

VERS 26. Et fouhaite en fon cœur, que ce Dieu ne foit pas.) Pfeaume

XIII. v. 1. Dixit Infipiens in corde suo, non est Deus.

VERS 35. A le chercher la Peur nous difpofe & nous aide.) Concile de Trente, Sess. IV. c. IV. *Enum (Pec-*
cato-

Dieu fera voir aux yeux des Saints épouvantés
 50 Son ennemi mortel assis à ses côtés?
 Peut-on se figurer de si folles chimères?
 On voit pourtant, on voit des Docteurs même austères,
 Qui les fermant par tout, s'en vont pieusement
 De toute piété fapper le fondement;
 55 Qui, le cœur infecté d'erreurs si criminelles,
 Se disent hautement les purs, les vrais Fidèles;
 Traitant d'abord d'Impie, & d'Hérétique affreux,
 Quiconque ose pour Dieu se déclarer contre Eux.
 De leur audace en vain les vrais Chrétiens gémissent :
 60 Prêts à la repousser les plus hardis mollissent;
 Et voyant contre Dieu le Diable accredité,
 N'osent qu'en bégayant prêcher la Vérité.
 Mollirons-nous aussi? Non, sans peur, sur ta trace,
 Docte Abbé, de ce pas j'irai leur dire en face:
 65 Ouvrez les yeux enfin, Aveugles dangereux.
 Oui, je vous le soutiens; il seroit moins affreux,
 De ne point reconnoître un Dieu Maître du Monde,
 Et qui règle à son gré le Ciel, la Terre & l'Onde;
 Qu'en avouant qu'il est, & qu'il fut tout former,
 70 D'oser dire qu'on peut lui plaire sans l'aimer.
 Un si bas, si honteux, si faux Christianisme
 Ne vaut pas des Platons l'éclairé Paganisme;

Z 3

Et

catorem) ad Dei gratiam in Sacramento Penitentiae impetrandam disponit.

VERS 72. Ne vaut pas des Platons l'éclairé Paganisme.) L'Auteur

disoit encore, que cette doctrine étoit non seulement fausse, mais abominable, & plus contraire à la vraie Religion que le Lutheranisme, & le Calvinisme.

VERS

Et chérir les vrais biens, fans en favoir l'Auteur,
 Vaut mieux, que fans l'aimer, connoître un Créateur.
 75 Expliquons-nous pourtant. Par cette ardeur si sainte,
 Que je veux qu'en un cœur amène enfin la Crainte,
 Je n'entens pas ici ce doux faiffiffement,
 Ces transports pleins de joie & de raviffement,
 Qui font des Bienheureux la juſte récompense,
 80 Et qu'un cœur rarement goûte ici par avance.
 Dans nous l'Amour de Dieu fécond en ſaints défirs,
 N'y produit pas toujours de ſenſibles plaiſirs.
 Souvent le cœur qui l'a, ne le fait pas lui-même,
 Tel craint de n'aimer pas qui ſincèrement aime,
 85 Et tel croit au contraire être brûlant d'ardeur,
 Qui n'eut jamais pour Dieu que glace & que froideur.
 C'eſt ainſi quelquefois qu'un indolent Myſtique,
 Au milieu des péchés tranquille Fanatique,
 Du plus parfait Amour penſe avoir l'heureux don;
 90 Et croit poſſeder Dieu dans les bras du Démon.

Voulez-vous donc favoir, ſi la Foi dans votre ame
 Allume les ardeurs d'une ſincère flamme?

Conſultez-vous vous-même. A ſes règles ſoumis,
 Pardonnez-vous fans peine à tous vos Ennemis?

95 Combatez-vous vos ſens? Domppez-vous vos foibleſſes?

Dieu

VERS 78. *Ces transports pleins de joie & de raviffement.*) Concile de Trente, Seſſion IV. c. 3. *Reconciliatio eſt cum Deo, quam interdum in vivis piis ; & cum devotione hoc Sacramentum percipientibus , conscientia pax ac ſerenitas, cum vehementi Spiritûs conſolatione conſequi ſolet.*

VERS 87. — *Un indolent Myſtique.*) Les Quiétiſtes, dont les erreurs ont été condamnées par les Papes INNOCENT XI. & INNOCENT XII. Voyez la Remarque ſur le vers 622. de la Satire X.

VERS 99. *Qui fait exactement &c.*) Si

Dieu dans le Pauvre est-il l'objet de vos largesses?

Enfin dans tous ses points pratiquez-vous sa Loi?

Oui, dites-vous. Allez, vous l'aimez, croyez-moi.

Qui fait exactement ce que ma Loi commande,

100 *A pour moi, dit ce Dieu, l'Amour que je demande.*

Faites-le donc; & sûr, qu'il nous veut sauver tous,

Ne vous alarmez point pour quelques vains dégoûts,

Qu'en sa ferveur souvent la plus sainte ame éprouve:

Marchez, courez à lui. Qui le cherche, le trouve;

105 Et plus de votre cœur il paroît s'écarter,

Plus par vos actions songez à l'arrêter.

Mais ne soufenez point cet horrible blasphème,

Qu'un Sacrement reçu, qu'un Prêtre, que Dieu même,

Quoique vos faux Docteurs osent vous avancer,

110 De l'Amour qu'on lui doit puissent vous dispenser.

Mais s'il faut, qu'avant tout, dans une ame Chrétienne,

Diront ces grands Docteurs, l'Amour de Dieu survienne,

Puisque ce seul Amour suffit pour nous sauver,

De quoi le Sacrement viendra-t-il nous laver?

115 Sa vertu n'est donc plus qu'une vertu frivole?

O le bel argument, digne de leur Ecole!

Quoi, dans l'Amour divin, en nos cœurs allumé,

Le vœu du Sacrement n'est-il pas renfermé?

Z 4

Un

Si diligitis me, mandata mea servate: dit Jésus-Christ. *Qui habet mandata mea, & servat ea, ille est qui diligit me.* Joan. XIV. 15. & 21.

VERS 104. *Marchez, courez à lui. Qui le cherche, le trouve.) Petite & d'abîme vobis: quærite, & in-*

venietis: pulsate, & aperietur vobis. Omnis enim qui petit, accipit; & qui quærit, invenit: & pulsanti aperietur. Matth. VII. 7. Luc. XI. 9.

VERS 118. *Le vœu du Sacrement n'est-il pas renfermé?) Le Concile de Trente, Sess. XIV. c. 4. Docet præterea,*

- Un Païen converti, qui croit un Dieu suprême,
 120 Peut-il être Chrétien qu'il n'aspire au Baptême ;
 Ni le Chrétien en pleurs être vraiment touché,
 Qu'il ne veuille à l'Eglise avouër son péché ?
 Du funeste esclavage, où le Démon nous traîne,
 C'est le Sacrement seul, qui peut rompre la chaîne.
- 125 Aussi l'Amour d'abord y court avidement :
 Mais lui-même il en est l'ame, & le fondement.
 Lors qu'un Pécheur ému d'une humble repentance,
 Par les degrés prescrits court à la Penitence,
 S'il n'y peut parvenir, Dieu fait les supposer.
- 130 Le seul Amour manquant ne peut point s'excuser.
 C'est par lui que dans nous la Grace fructifie.
 C'est lui qui nous ranime, & qui nous vivifie.
 Pour nous rejoindre à Dieu, lui seul est le lien ;
 Et sans lui, Foi, Vertus, Sacremens, tout n'est rien.
- 135 A ces Discours pressans que sauroit-on répondre ?
 Mais aprochez ; Je veux encor mieux vous confondre,
 Docteurs. Dites-moi donc : Quand nous sommes absous,
 Le Saint Esprit est-il, ou n'est-il pas en nous ?
 S'il est en nous ; peut-il, n'étant qu'Amour lui-même,
- 140 Ne nous échauffer point de son amour suprême ?
 Et s'il n'est pas en nous, Satan toujourn vainqueur

Ne

terea, est Contritionem hanc aliquando charitate perfectam esse contingat, Hominemque Deo reconciliari, priusquam hoc Sacramentum actu suscipiatur ; ipsam nihilominus reconciliationem ipsi Contritioni, sine

Sacramenti voto, quod in illa includitur, non esse adscribendam.

VERS 162. On crut voir Abelli quelque Amour négatif.) LOUIS ABELLI, Auteur de la *Moëlle Théologique*, qui soutint la fausse Attrition

Ne demeure-t-il pas maître de notre cœur?
 Avouez donc qu'il faut qu'en nous l'Amour renaisse,
 Et n'allez point, pour fuir la Raison qui vous presse,
 145 Donner le nom d'Amour au trouble inanimé,
 Qu'au cœur d'un Criminel la Peur seule a formé.
 L'ardeur qui justifie, & que Dieu nous envoie,
 Quoi qu'ici bas souvent inquiète, & sans joie,
 Est pourtant cette ardeur, ce même feu d'amour,
 150 Dont brûle un Bienheureux en l'éternel Séjour.
 Dans le fatal instant, qui borne notre vie,
 Il faut que de ce feu notre ame soit remplie;
 Et Dieu sourd à nos cris, s'il ne l'y trouve pas,
 Ne l'y rallume plus après notre trèpas.
 155 Rendez-vous donc enfin à ces clairs syllogismes;
 Et ne prétendez plus par vos confus sophismes,
 Pouvoir encore aux yeux du Fidèle éclairé
 Cacher l'Amour de Dieu dans l'Ecole égaré.
 Apprenez que la Gloire, où le Ciel nous appelle,
 160 Un jour des vrais Enfans doit couronner le zèle,
 Et non les froids remords d'un Esclave craintif,
 Où crut voir Abelli quelque Amour négatif.
 Mais quoi? J'entens déjà plus d'un fier Scholastique,
 Qui me voyant ici sur ce ton dogmatique,

Z 5

En

tion par les raisons réfutées dans cette Epître*. *L'Attrition*, dit-il, qui n'a pour motif qu'une Crainte servile, est bonne & bonne. Il convient, qu'elle naît de l'amour propre

bien réglé: *Ovitur quidem ex amore sui; sed bene ordinato*. Et quoi qu'elle n'enferme pas en soi un parfait Amour de Dieu, néanmoins elle ne l'exclut pas, & ne lui est pas con-

con-

* Ce commencement de Remarque est de Mr. Despreaux.

- 165 En vers audacieux traiter ces points sacrés,
 Curieux, me demande, où j'ai pris mes degrés:
 Et si, pour m'éclairer sur ces sombres matières,
 Deux cens Auteurs extraits m'ont prêté leurs lumières.
 Non. Mais pour décider, que l'Homme, qu'un Chrétien
 170 Est obligé d'aimer l'unique Auteur du bien,
 Le Dieu qui le nourrit, le Dieu qui le fit naître,
 Qui nous vint par sa mort donner un second être,
 Faut-il avoir reçu le bonnet Doctoral;
 Avoir extrait Gamache, Isambert, & Du Val?
 175 Dieu dans son Livre Saint, sans chercher d'autre Ouvrage,
 Ne l'a-t-il pas écrit lui-même à chaque page?
 De vains Docteurs encore, ô prodige honteux!
 Oseront nous en faire un Problème douteux!
 Viendront traiter d'erreur, digne de l'anathème,
 180 L'indispensable Loi d'aimer Dieu pour lui-même;
 Et par un Dogme faux dans nos jours enfanté,
 Des devoirs du Chrétien raier la Charité!

Si j'allois consulter chez Eux le moins sévère,
 Et lui disois: Un Fils doit-il aimer son Pere?

- 185 Ah! peut-on en douter, diroit-il brusquement?
 Et quand je leur demande en ce même moment:

L'HOM-

contraire. *Medulla Theol. de Sacram. panit. c. 5. Sect. 10. n. 5.* Mr. l'Abbé BOILEAU, Docteur de Sorbonne, Frere de notre Auteur, a réfuté Abelli, dans un Livre intitulé; *De la Contrition nécessaire pour obtenir la remission des péchés dans le Sacrement de Pénitence.*

VERS 174. — Gamache, Isam-

bert, & Du Val.) PHILIPPE GAMACHE, NICOLAS ISAMBERT, & ANDRE' DU VAL, trois célèbres Docteurs de Sorbonne, & Professeurs en Théologie, dont les Ouvrages sont imprimés. Ils vivoient dans le XVII. Siècle.

VERS 189. *Leur plus rigide Auteur, &c.* Mr. BURLUGUAY,

Doc-

L'Homme, ouvrage d'un Dieu feul bon, & feul aimable,
Doit-il aimer ce Dieu fon Pere véritable ?

Leur plus rigide Auteur n'ose le décider,

190 Et craint en l'affirmant de fe trop hazarder.

Je ne m'en puis défendre; il faut que je t'écrive
La Figure bizarre, & pourtant aflez vive,
Que je fûs l'autre jour employer dans fon lieu,
Et qui déconcerta ces Ennemis de Dieu.

195 Au fujet d'un Ecrit, qu'on nous venoit de lire,
Un d'entr'eux m'infulta, fur ce que j'ofai dire,
Qu'il faut, pour être abfous d'un crime confessé,
Avoir pour Dieu du moins un Amour commencé.
Ce Dogme, me dit-il, est un pur Calvinisme.

200 O Ciel! me voilà donc dans l'Erreur, dans le Schisme,
Et partant réprouvé. Mais, pourfuis-je alors,
Quand Dieu viendra juger les Vivans, & les Morts,
Et des humbles Agneaux, objet de fa tendresse,
Séparera des Boucs la troupe péchereffe,

205 A tous il nous dira févère, ou gracieux,
Ce qui nous fit impurs ou justes à fes yeux.
Selon vous donc, à moi réprouvé, bouc infame,
Va brûler, dira-t-il, en l'éternelle flame,

Mal-

Docteur de Sorbonne, & Curé des
Trous près de Port-Royal des
Champs, n'osa un jour répondre
précifément à Mr. Despreaux, qui
lui demandoit, si l'on étoit obligé
d'aimer Dieu : & n'hésita point,
quand on lui demanda ensuite, si un
Fils devoit aimer son Pere. La peine
que ce Docteur eut à répondre ne

renoit point de son ignorance;
mais de la crainte de s'embarras-
fer. Il a fait le Bréviaire de Sens,
qui paffe pour le plus beau du
Royaume.

VERS 191. *Je ne m'en puis dé-
fendre; &c.* Notre Auteur avoit eu
effectivement avec un Théologien,
la

- Malheureux, qui s'ôtins, que l'Homme dut m'aimer;
 210 Et qui sur ce sujet, trop prompt à déclamer,
 Prétendis, qu'il falloit, pour fléchir ma Justice,
 Que le Pécheur, touché de l'horreur de son vice,
 De quelque ardeur pour moi sentît les mouvemens,
 Et gardât le premier de mes Commandemens.
- 215 Dieu, si je vous en croi, me tiendra ce langage.
 Mais à vous, tendre Agneau, son plus cher héritage,
 Orthodoxe Ennemi d'un Dogme si blâmé,
 Venez, vous dira-t-il, Venez, mon Bien-aimé:
 Vous, qui dans les détours de vos raisons subtiles
 220 Embarrassant les mots d'un des plus saints Conciles,
 Avez délivré l'Homme, O l'utile Docteur!
 De l'importun fardeau d'aimer son Créateur.
 Entrez au Ciel, Venez, comblé de mes louanges,
 Du besoin d'aimer Dieu desabuser les Anges.
- 225 A de tels mots, si Dieu pouvoit les prononcer,
 Pour moi je répondrois, je croi, sans l'offenser:
 O! que, pour vous mon cœur moins dur, & moins farouche,
 Seigneur, n'a-t-il! hélas! parlé comme ma bouche;
 Ce seroit ma réponse à ce Dieu fulminant.
- 230 Mais, vous, de ses douceurs objet fort surprenant,
 Je ne sai pas comment, ferme en votre Doctrine,
 Des ironiques mots de sa bouche divine

Vous

la conversation qui est décrite dans les vers suivans.

VERS 220. — D'un des plus saints Conciles.) Le Concile de Trente.

VERS 227. O! que, pour vous mon cœur &c.) Pourquoi ne vous ai-je pas aimé de cœur, ô mon Dieu, comme j'ai dit de bouche qu'il falloit vous aimer!

VERS

Vous pourriez fans rougeur, & fans confusion,
Sôutenir l'amertume, & la dérision.

235 L'audace du Docteur, par ce discours frappée,
Demeura fans replique à ma Profopopée.
Il fortit tout à coup, & murmurant tout bas
Quelques termes d'aigreur que je n'entendis pas,
S'en alla chez Binsfeld, ou chez Basile Ponce,
240 Sur l'heure à mes raisons chercher une réponse.

VERS 239. *S'en alla chez Binsfeld, ou chez Basile Ponce.*) Deux Défenseurs de la fausse Attrition. PIERRE BINSFELD étoit Suf-

fragant de Trèves, & Docteur en Théologie. BASILE PONCE étoit de l'Ordre de Saint Augustin.

FIN DES EPITRES ET DU TOME I.





James, ...
...
...
...
...



